Les facultés de médecine des Universités royales hongroises de Budapest et de Kolozsvár.

Contributors

International Medical Congress
Royal College of Physicians of Edinburgh

Publication/Creation

Budapest : Imprimerie de la Société Anonyme Franklin, 1909.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/y23bwkg3

Provider

Royal College of Physicians Edinburgh

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Royal College of Physicians of Edinburgh. The original may be consulted at the Royal College of Physicians of Edinburgh. where the originals may be consulted.
Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).

wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

XVIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE

LES FACULTÉS DE MÉDECINE
DES UNIVERSITÉS ROYALES HONGROISES
DE BUDAPEST ET DE KOLOZSVÁR

OUVRAGE OFFERT A MM. LES MEMBRES DU CONGRÈS
PAR LE MINISTÈRE ROYAL HONGROIS
DES CULTES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

BUDAPEST, 1909

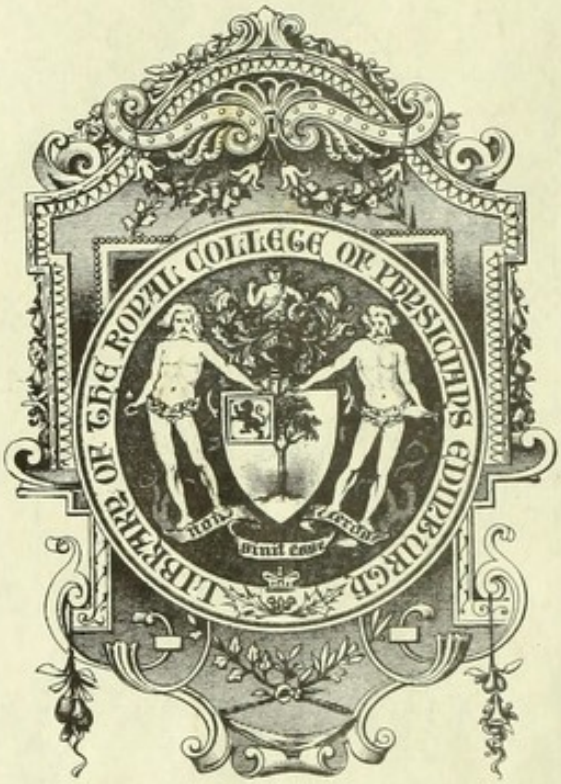

LIBRARY OF THE ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS EDINBURGH

Fb 11.51

Fb 11.51

R394492

LES FACULTÉS DE MÉDECINE

DES UNIVERSITÉS ROYALES HONGROISES

DE BUDAPEST ET DE KOLOZSVÁR

Imprimerie de la Société anonyme Franklin, Budapest

XVIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE

LES FACULTÉS DE MÉDECINE
DES UNIVERSITÉS ROYALES HONGROISES
DE BUDAPEST ET DE KOLOZSVÁR

OUVRAGE OFFERT A MM. LES MEMBRES DU CONGRÈS
PAR LE MINISTÈRE ROYAL HONGROIS
DES CULTES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

BUDAPEST, 1909

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS
EDINBURGH
INV —
ACC 77159
CAT ✓
REFS
BI REFS
ADDS
CLASS
LOC 11.51

AVANT-PROPOS

A la demande du Comité exécutif du XVIe Congrès International de Médecine, Son Excellence M. le Comte Albert Apponyi, Ministre Royal Hongrois des Cultes et de l'Instruction publique, a bien voulu décider qu'un livre en Français serait publié pour présenter à MM. les Membres du Congrès les Instituts et les Cliniques de nos deux Facultés de Médecine.

Le Comité exécutif du Congrès m'ayant confié la rédaction de cet ouvrage, j'ai pris pour base les deux volumes qui furent publiés en Hongrois, il y a quelques années, par les Facultés de Budapest et de Kolozsvár. Mais je priai en même temps MM. les Professeurs des deux Facultés de vouloir bien refondre et compléter la description de leurs Instituts et Cliniques.

Ce travail était d'autant plus nécessaire que presque tous ces Etablissements scientifiques subirent de grands changements au cours de ces dernières années. De nouvelles Cliniques ont été construites, de nouvelles Chaires ont été créées, partout le Personnel médical et auxiliaire a été accrû notablement. Le Gouvernement Royal et le Parlement Hongrois se sont constamment empressés de fournir aux deux Facultés les moyens dont elles avaient besoin pour organiser

et poursuivre leurs travaux scientifiques, montrant ainsi combien ils apprécient l'influence si puissante du Travail scientifique et de l'Enseignement médical sur le progrès intellectuel, social et matériel de l'Etat et de la Nation.

Le développement des Etablissements universitaires qui ont pour but l'enseignement de la Médecine a été extrêmement rapide chez nous, plus rapide même — j'oserai le dire — que dans maints autres Pays plus riches que la Hongrie et de plus ancienne civilisation.

Ce progrès réellement merveilleux est dû, en première ligne, à MM. les Ministres Royaux de l'Instruction publique qui se sont succédé depuis une vingtaine d'années et qui, tous, favorisèrent dans la plus large mesure la grande œuvre. Le Conseiller ministériel M. le Prof. Dr. Louis de Tóth, Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère, fut leur constant conseiller, leur indispensable collaborateur. D'après un vaste plan conçu d'avance et méthodiquement poursuivi, il a fait avancer pas à pas la construction des nouveaux édifices universitaires et la réforme de l'enseignement médical.

Il me semble fort avantageux que MM. les Directeurs des Instituts et des Cliniques aient rédigé, comme chacun d'eux l'entendait, les descriptions de leurs Etablissements. Les chapitres de cet ouvrage sont, ainsi, plus variés, plus individuels, plus vivants. En outre, le lecteur peut mieux se rendre compte des particularités que présente, chez nous, l'enseignement théorique et pratique des Sciences médicales.

Je prie tous ces Messieurs de vouloir bien agréer l'expression de ma très vive reconnaissance. Je dois, en outre, de chaleureux remerciements à M. le Dr. Denis de

Szabó, Professeur à la Faculté de Médecine de Kolozsvár, et à M. le Dr. Eugène Kollarits, Privat-docent à la Faculté de Budapest, pour leur excellente collaboration.

Quant à moi, mon modeste travail sera plus qu'amplement récompensé si MM. les Membres du Congrès, en feuilletant ce livre, acquièrent la conviction que, dans les Sciences médicales, ainsi que dans les autres branches du travail intellectuel et social, la Hongrie apporte sa pierre au grand édifice de la Civilisation.

Budapest, le 29 mars 1909.

Prof. Dr. Emile de Grósz
Secrétaire Général du Congrès.

LA

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE

BUDAPEST

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BUDAPEST*

I. Historique.

Des informations historiques dont nous ne possédons malheureusement qu'un très petit nombre autorisent l'hypothèse que les Universités hongroises du XIVe et du XVe siècle à Bude, Pécs et Pozsony (Presbourg) enseignaient la médecine également. Au XIVe siècle, les écoles capitulaires avaient aussi des classes médicales. Mais nous ne savons rien de précis sur leur enseignement.

Nos Universités cessèrent d'exister au début du XVIe siècle, après la bataille de Mohács (1526). Comme la plupart des couvents disparurent à la même époque, il est à croire que la médecine cessa alors d'être enseignée en Hongrie. Et plus de deux siècles s'écoulèrent avant qu'elle pût trouver de nouveaux maîtres.

C'est à un simple praticien de province, à Jean-Daniel de Perliczy, médecin du comitat de Nográd, que revient l'honneur d'avoir réclamé l'érection d'une Faculté de médecine dans notre pays. En 1742, il consigna dans un mémoire toutes les raisons qui militaient en faveur de son idée et le présenta, plus tard, à la «clementissima Domina et Rex» ** Maria-Thérèse. La première

* D'après le *Millenniumi emlékkönyv* de feu le Prof. André Högyes et des notes fournies par M. le Dr. Tibère de Győry, privat-docent à l'Université de Budapest.

** On sait que, d'après le droit public hongrois, Marie-Thérèse ne fut pas reine, mais «roi» de Hongrie.

partie de ce document, intitulée «De studio medico-chirurgico generali in Hungaria fundando», énumère en huit articles les raisons que l'auteur considérait comme les plus probantes.

Il est à croire que la reine approuva ce projet, car trois ans plus tard Perliczy reçut la noblesse hongroise. Mais plus de vingt-cinq années passèrent encore avant la création d'une Faculté de médecine.

Enfin, le 14 décembre 1769, Marie-Thérèse signa un décret complétant l'Université de Nagy-Szombat. Elle voulait — disait la grande souveraine dans ce décret — manifester sa bienveillance à sa «perchara gens hungara» en autorisant cette haute école à se transformer en une institution «moderne».

Le décret royal arriva à Nagy-Szombat le 4 novembre 1770. Quatre jours après, les professeurs commencèrent déjà leurs cours.

Le 6 mai suivant, les statuts de la Faculté furent approuvés. Dans le premier article il y était déclaré que l'Université de Nagy-Szombat avait été restaurée pour que «tum in tradenti verbo, cum vero omnibus aliis Universitati Viennensi per totum conformetur».

Le corps enseignant comprit cinq professeurs, qui reçurent des instructions verbales de Van Swieten, le directeur général des études et censeur de l'Université de Vienne.

En 1777, la Faculté fut transférée à Bude où le nombre des étudiants monta aussitôt à 81. Puis, en 1780, elle passa à Pest, «meditullium regni», comme Perliczy l'avait demandé trente-huit années auparavant.

L'organisation de la Faculté resta à peu près la même, pendant plus d'un demi-siècle. En 1848 seulement, la loi XIX plaça l'Université sous le Ministère de l'Instruction publique et proclama en même temps la liberté d'enseigner et d'apprendre.

L'année 1867, qui rétablit le régime constitutionnel en Hongrie, marqua le début d'une ère nouvelle dans toutes les branches de notre activité nationale. L'enseignement médical aussi, libre désormais de toute entrave, put se développer et s'élever bientôt à un niveau réellement européen.

II. Corps enseignant.

Actuellement, la Faculté de médecine comprend trois catégories de professeurs: les professeurs titulaires, les professeurs extraordinaires et les privat-docents. Les professeurs titulaires sont nommés par décret royal et chargés d'enseigner une des matières inscrites au programme des études médicales. Les professeurs extraordinaires sont nommés, également par décret, parmi les privat-docents qui se sont distingués par leur enseignement. Quant aux privat-docents qui ont obtenu la «venia docendi» pour un sujet de leur choix, ils ne sont pas chargés, mais simplement autorisés de faire leurs cours.

Les questions qui se rapportent à l'enseignement sont délibérées par le Conseil de la Faculté. Ce Conseil comprend tous les professeurs titulaires, ceux des professeurs extraordinaires qui sont appointés par l'Etat et deux délégués des privat-docents, ces derniers avec voix consultative. Seulement aux élections des doyens de la Faculté et des recteurs de l'Université, ils peuvent aussi prendre part aux votes.

Le Conseil de la Faculté est présidé par le doyen, qui dirige aussi l'administration de la Faculté. Le doyen est élu chaque année par les membres du corps enseignant de la Faculté; il est pris parmi les professeurs titulaires, en règle générale parmi les professeurs des chaires théoriques. Le ci-devant doyen, qui porte le titre de «prodoyen» ou assesseur, assiste le doyen dans l'exercice de ses fonctions et le supplée en cas d'absence.

D'autre part, le Conseil de l'Université comprend le recteur, le vice-recteur, les quatre doyens et les quatre assesseurs. Les Facultés communiquent par l'entremise du Conseil de l'Université avec le Ministère royal des Cultes et de l'Instruction publique qui possède une division spéciale pour les affaires de l'enseignement supérieur.

*

* *

Les cinq professeurs de la Faculté de médecine de Nagy-Szombat (1770-1777) enseignaient cinq matières ; leur traitement était de 1200 florins (2520 fr.) par an. En 1867 la Faculté comptait les chaires suivantes : 1° anatomie, 2° physiologie, 3° pathologie générale et pharmacologie, 4° anatomie pathologique, 5° clinique médicale (avec 18 à 24 lits), 6° clinique chirurgicale (avec 24 à 28 lits), 7° clinique ophtalmologique (avec 28 à 34 lits), 8° clinique obstétricale (avec 28 à 34 lits), 9° médecine publique (médecine légale et police médicale), 10° chirurgie clinique préparatoire, 11° sciences préparatoires (physique, botanique, zoologie, minéralogie) pour les chirurgiens, 12° médecine théorique (physiologie, pathologie et thérapeutique générales, pharmacologie) pour les chirurgiens, 13° clinique médicale pour les chirurgiens.

Lorsque le diplôme de chirurgien fut aboli, deux chaires furent supprimées, et la clinique médicale pour les chirurgiens devint la deuxième clinique médicale.

En 1871-72, la pathologie générale fut séparée de la pharmacologie. En 1870, une chaire d'histologie pathologique avait été créée, qui devint plus tard le deuxième institut d'anatomie pathologique. En 1872, la chaire de physique médicale, instituée en 1870, passa à la Faculté de philosophie. D'autre part, deux chaires d'homéopathie générale et de pathologie et thérapeutique homéopathiques spéciales furent établies en 1872-73 ; la première fut abolie en 1875-76, la seconde en 1906.

En 1872-73, une chaire de pédiatrie avait été créée aussi ; lorsque le titulaire mourut elle fut supprimée, mais on l'a rétablie en 1907. En 1873-74, la chaire de médecine publique devint chaire de médecine légale ; la police médicale en fut détachée et passa à l'institut d'hygiène. La chaire de chimie physiologique et pathologique, fondée en 1873-74, a cessé d'exister en 1906 ; puis la chaire d'embryologie et d'anthropogénie, créée la même année, fut transformée en 1877-78 en deuxième institut anatomique.

En 1880-81, on créa une école spéciale pour les sages-femmes, avec polyclinique obstétricale et gynécologique. Cet établissement devint la deuxième clinique gynécologique. Puis on institua : en 1882-83, la chaire des maladies mentales dans le service d'observation de l'hôpital St.-Roch ; en 1889-90, l'institut dentaire ; en 1891-92, l'institut de médecine légale ; en 1891, la chaire des maladies cutanées et syphilitiques ; en 1892-93, la chaire de neuropathologie ; en 1894-95, le deuxième institut d'anatomie pathologique ; en 1900-01, l'institut de pathologie expérimentale et de thérapeutique du système nerveux ; en 1905-06, l'institut de bactériologie ; en 1906, la chaire d'otologie. Puis la chaire de pathologie expérimentale et de thérapeutique du système nerveux fut transformée en chaire de diagnostic de pathologie interne et des maladies nerveuses, et, d'autre part, la chaire de chimie physiologique et pathologique fut rattachée à l'institut de pathologie générale. Enfin, en 1908, la chaire de neuropathologie devint la troisième clinique médicale et il fut créé une deuxième clinique ophtalmologique.

*
* *

Le personnel des cliniques et instituts était bien peu nombreux avant 1867. Une amélioration ne se produisit que plus tard, lorsqu'on augmenta dans une large mesure les postes d'assistants et de médecins internes.

L'institution des privat-docents se développa en même temps dans une très large mesure. Les privat-docents devant se faire connaître par des travaux originaux, ils exercent une grande influence sur la production scientifique. Lorsqu'ils sont chefs de service dans les hôpitaux, ils peuvent utiliser leurs malades comme matériel d'enseignement. Quelques professeurs de l'Ecole supérieure de Médecine vétérinaire sont aussi privat-docents à la Faculté ; ils font leurs cours dans les instituts de l'Ecole.

La Faculté compte actuellement (1909) vingt et un professeurs titulaires de chaires magistrales, deux professeurs extra-

ordinaires et 105 privat-docents, dont 27 avec le titre de professeurs extraordinaires. Les instituts et cliniques possèdent 8 adjoints, 48 assistants et 46 médecins internes.

Les appointements du corps enseignant étaient restés à peu près stationnaires jusqu'en 1867, de sorte que même les titulaires des chaires théoriques étaient obligés de pratiquer la médecine. Plus tard, leur situation matérielle fut améliorée à plusieurs reprises.

En 1904, le traitement principal des professeurs titulaires fut fixé à 6000 couronnes (6300 francs), le casuel à 3200 cour. (3370 fr.) et l'indemnité de logement portée à 1600 cour. (1680 fr.). Le traitement s'accroît de 800 cour. (840 fr.) tous les cinq ans, mais seulement à quatre reprises. A la troisième reprise, l'indemnité de logement est également augmentée de 400 cour. (420 fr.).

En 1907, l'indemnité de logement des professeurs titulaires a été portée à 2000 et 2500 couronnes (2100 et 2625 francs).

Les professeurs extraordinaires touchent 4800 cour. (5040 fr.) de traitement, 1200 cour. (1260 fr.) d'indemnité de logement et 200 cour. (210 fr.) d'augmentation quinquennale. Les adjoints reçoivent 2600 à 4000 cour. (2730 à 4200 fr.) de traitement et 800 à 1000 cour. (840 à 1050 fr.) d'indemnité de logement, les premiers assistants 2400 cour. (2520 fr.) de traitement et 900 cour. (945 fr.) d'indemnité de logement, les seconds assistants 1400 cour. (1470 fr.) de traitement et 600 cour. (630 fr.) d'indemnité de logement, enfin les médecins internes touchent 1000 couronnes (1050 francs) à titre d'honoraires.

Les traitements du corps enseignant, qui absorbaient 90,000 cour. en 1870, 272,000 cour. en 1896 et 363,000 cour. en 1903, atteignent aujourd'hui un total de 636,000 couronnes (667,800 francs).

Les droits d'études se montent à 75 couronnes (78 fr. 75) par semestre; ils sont perçus au profit du Trésor. Par contre, les droits d'examen appartiennent aux professeurs: ils comportent 10 couronnes (10 fr. 50) par étudiant et par matière.

III. Chaires théoriques et Cliniques.

Les chaires de la Faculté avaient été très pauvrement installées, au début, à Nagy-Szombat. La chimie était enseignée sans démonstrations, l'anatomie sans dissections, le jardin botanique était fort exigu, enfin jusqu'en 1775 les professeurs ne purent présenter des malades aux étudiants. On leur donna ensuite quelques chambres dans l'hôpital de la Ville.

A Bude, la situation s'améliora, car la Faculté pouvait utiliser l'asile des pauvres. Lorsqu'elle s'installa à Pest, elle reçut, d'abord, l'hôpital municipal en payant une redevance annuelle de 500 florins (1050 francs). Plus tard, le couvent des Jésuites, au coin des rues Hatvani-utcza et Ujvilág-utcza, fut adapté pour les cliniques et instituts universitaires.

En 1830, la Faculté possédait les instituts et cliniques ci-après : 1° une collection d'histoire naturelle ; 2° un laboratoire de chimie ; 3° un «theatrum anatomicum», avec deux chambres et deux cuisines ; 4° un musée d'anatomie et de physiologie, installé dans quatre chambres (avec les figures de cire de Fontane de Florence, cadeau de Joseph II) ; enfin, 5° cinq cliniques avec 52 lits installés dans 11 chambres. En 1858-59, les cliniques chirurgicale et obstétricale furent transférées boulevard Muzeumkörut. Ici, la zoologie et la physiologie reçurent aussi quelques chambres. La minéralogie fut abritée dans le bâtiment central. Mais on n'avait que bien peu d'argent pour toutes ces installations.

L'adjonction de cliniques et d'instituts aux chaires universitaires marqua réellement un très grand progrès dans l'enseignement de la médecine en Hongrie. Cette oeuvre grandiose commença après 1870, sous l'énergique direction du ministre Auguste de Tréfort ; elle a été poursuivie jusqu'à nos jours.

La description des instituts et cliniques, qu'on trouvera aux pages suivantes, atteste la munificence du Parlement qui vota tous les crédits nécessaires et la sollicitude du Gouverne-

ment royal. Dans ce perfectionnement de notre enseignement médical, une place d'honneur revient au conseiller ministériel M. Louis de Tóth.

Pendant les dernières vingt-cinq années, l'Etat a dépensé environ 25 millions de couronnes (26.250,000 francs) pour l'installation des instituts et cliniques de notre Faculté de médecine.

Les cliniques comptent, maintenant, 1500 lits. Elles ont été bâties en deux groupes, dont le premier (groupe A ou groupe intérieur) se trouve presqu'au commencement de l'avenue Üllői-út, tandis que le second (groupe B ou groupe extérieur) a remplacé, près du bout de la même avenue, l'ancien Jardin botanique. Les grandes cliniques parallèles sont réparties entre les deux groupes ainsi qu'il suit: le groupe A possède la première clinique médicale, la deuxième clinique chirurgicale, la première clinique ophtalmologique et la première clinique gynécologique, le groupe B réunit la deuxième et la troisième cliniques médicales, la première clinique chirurgicale, la deuxième clinique ophtalmologique et la deuxième clinique gynécologique.

Le groupe B couvre une surface d'environ 70,000 m. carrés. Il reste encore de l'ancien Jardin botanique, un terrain de 30,000 m. carrés qui servira aussi probablement à l'établissement de nouveaux bâtiments cliniques.

Le budget des cliniques universitaires, non compris les traitements du personnel scientifique, se monte pour 1909 à 1.600,000 couronnes (1.680,000 francs). Cette somme sera désormais insuffisante, car la deuxième et la troisième cliniques médicales, la première clinique chirurgicale et la deuxième clinique ophtalmologique, dont la construction vient seulement d'être achevée, commenceront à fonctionner pendant l'année courante. Il faudra donc des crédits plus considérables.

Somme toute, la Faculté de médecine coûte, en chiffres ronds, 2 millions ½ de couronnes par an à l'Etat. C'est environ la moitié du budget total de l'Université de Budapest.

IV. Etudes médicales.

Les études médicales furent organisées d'abord sur le modèle des Universités autrichiennes. Le règlement de 1875 présente toujours de nombreuses analogies avec le règlement autrichien, car on voulait encore maintenir la réciprocité des études en Hongrie et en Autriche. La disposition la plus importante de ce règlement portait que les cours et les diplômes d'ordre inférieur étaient supprimés, et que toutes les études viseraient désormais le doctorat en médecine universelle.

Le diplôme de docteur était décerné après trois «rigorosa» ou examens de fin d'études. L'examen préliminaire sur la zoologie, la botanique et la minéralogie pouvait être subi à la fin du 2e semestre, et l'examen «prerigorosum» ou fondamental sur l'anatomie et la physiologie théoriques, la chimie et la physique à la fin du 4e semestre. Enfin les examens de fin d'études portaient sur les matières suivantes: 1er examen, anatomie pratique, physiologie pratique, pharmacologie, anatomie pathologique; 2me examen, pathologie et thérapeutique spéciales, chirurgie, ophtalmologie, obstétrique (clinique et pratique opératoire); 3me examen, pathologie interne, chirurgie, hygiène, médecine légale.

Actuellement, les études médicales sont organisées par le règlement du 11 janvier 1901 de la manière suivante:

En demandant son immatriculation, l'étudiant doit produire le certificat de fin d'études secondaires classiques. Cependant, les élèves diplômés des écoles réales peuvent aussi embrasser la carrière médicale à la condition de subir un examen supplémentaire.

Les études en vue de doctorat en médecine durent dix semestres; elles doivent être faites pendant quatre semestres au moins dans une Université hongroise: à Budapest ou à Kolozsvár.

Les étudiants peuvent choisir les cours qu'ils veulent suivre;

toutefois, ils sont astreints à certaines études pendant certains semestres.

Les quatre premiers semestres sont consacrés à la minéralogie, botanique et zoologie (un semestre chacune), à la physique, chimie, anatomie et physiologie (deux semestres chacune, à raison de 5 h. par semaine), puis aux travaux pratiques d'anatomie, de physiologie et de chimie (un semestre pour chaque catégorie de travaux pratiques).

Les six autres semestres comprennent les matières suivantes: anatomie pathologique et pharmacologie (deux semestres chacune, 5 h. par semaine), travaux d'anatomie pathologique (un semestre), pathologie et thérapeutique générales, médecine légale, hygiène (un semestre chacune, 5 h. par semaine), clinique médicale et clinique chirurgicale (quatre semestres chacune), clinique ophtalmologique (deux semestres, 10 h. par semaine), clinique obstétricale (un semestre, 10 h. par semaine), chirurgie opératoire (un semestre, 5 h. par sem.), gynécologie, psychiatrie, pédiatrie, dermatologie et maladies des organes sexuels (un semestre chacune, 3 h. par semaine).

V. Examens.

Les examens divisent les études en deux parties. Après le quatrième semestre, les étudiants doivent subir le premier «rigorosum» ou examen de fin d'études, qui comprend la physique et la chimie, l'anatomie et la physiologie théoriques et pratiques.

Le deuxième «rigorosum» est subi après les dix semestres. Il embrasse l'anatomie pathologique théorique et pratique, la pathologie et la thérapeutique générales, la pharmacologie, l'hygiène et la médecine légale théoriques.

Le troisième «rigorosum» comprend toutes les matières enseignées aux chaires de clinique et a un caractère à la fois théorique et pratique. Les étudiants sont interrogés sur la pathologie interne, sur la pathologie externe et la chirurgie opératoire, sur les accouchements et les maladies des femmes, ainsi que

sur les opérations obstétricales, sur l'ophtalmologie et les opérations ophtalmologiques, puis sur une des matières suivantes: psychiatrie, pédiatrie, dermatologie et maladies des organes sexuels.

Les étudiants sont examinés par les professeurs. Le jury est présidé par le doyen de la Faculté de médecine. Au troisième «rigorosum» assiste aussi un commissaire du gouvernement. Les «rigorosa» ont caractère d'examens d'Etat.

Les droits d'examen et de diplôme se montent, ensemble, à 403 couronnes (423 fr. 35 c.).

Nos deux Facultés de médecine délivrent environ 150 diplômes de docteur, chaque année. Le nombre des étudiants, qui après la création du diplôme «medicinae universae» (1874) était monté de 530 jusqu'à 1040 en 1881, baissa ensuite progressivement jusqu'à 580 en 1899. Mais, à partir de cette date, il s'est relevé de nouveau et bien que le nouveau règlement des examens (1901) ait prolongé d'une année la durée des études en rendant obligatoire le stage hospitalier, le nombre des étudiants ne cessa de s'accroître. Nous en comptions 1700 au début de l'année scolaire 1908—09.

Les diplômes de docteur en médecine délivrés par les Universités étrangères sont soumis, en Hongrie, à la nostrification. Comme la réciprocité avec l'Autriche a cessé le 1er janvier 1899, les diplômes autrichiens doivent être nostrifiés, depuis lors, comme tous les autres.

En 1893, le Ministère de l'Intérieur institua des examens particuliers pour les médecins officiels de l'administration; en 1894, le Ministère de la Justice prit la même disposition pour les médecins légistes. Depuis lors, les places devenant vacantes ne sont données qu'aux docteurs en médecine qui ont subi les examens en question devant des jurys spéciaux nommés par les deux Ministères.

VI. Stage hospitalier.

Après avoir passé leurs trois «rigorosa», les étudiants doivent — avant de recevoir leur diplôme — faire un stage hospitalier d'une année, soit dans les cliniques universaires, soit dans un des hôpitaux généraux ou publics désignés de trois en trois ans par le Ministre de l'Instruction publique d'accord avec le Ministre de l'Intérieur. Ces hôpitaux sont au nombre de 56, avec 16,000 lits; ils peuvent recevoir 300 stagiaires. Ceux-ci y sont répartis à raison d'un stagiaire par 25 lits.

Pendant quatre mois, les stagiaires sont attachés aux services de médecine, durant deux mois aux services de chirurgie et pendant deux mois aux services d'accouchement. Les quatre derniers mois peuvent être accomplis dans les services choisis par les stagiaires.

Un des quatre mois qu'ils passent dans les services de médecine peut être consacré aux maladies infectieuses aiguës ou aux maladies des enfants.

Si un stagiaire n'accomplit pas convenablement son stage hospitalier, le chef de service ou le directeur peut, après avertissement préalable, refuser de signer son certificat. Dans ce cas, le stagiaire doit recommencer son service. Il peut en appeler au Ministre de l'Instruction publique.

Après l'achèvement du stage hospitalier, l'étudiant reçoit son diplôme de docteur des mains du doyen.

Le temps passé dans les établissements de santé militaire de l'Armée commune impériale et royale ou de la Honvéd royale hongroise compte comme stage hospitalier.

VII. Bibliothèques, Fondations.

La bibliothèque générale de la Faculté de médecine contient environ 10,000 ouvrages et 380 périodiques. Elle s'alimente à l'aide de dons particuliers, de publications officielles, et sur-

tout des revenus d'un capital de 150,000 couronnes (157,500 francs) qui lui est affecté spécialement. En outre, chaque institut, chaque clinique possède sa bibliothèque particulière.

De nombreuses fondations constituées par des allocations de l'Etat, des dons de particuliers, etc. permettent de venir en aide aux étudiants malades ou indigents et de récompenser ceux qui se distinguent dans leurs études. Certaines de ces fondations, notamment le fonds de secours aux étudiants indigents (200,000 cour., soit 210,000 fr.), la caisse d'assistance aux étudiants malades (160,000 cour., soit 168,000 fr.) et le fonds de bienfaisance (170,000 cour., soit 178,500 fr.), appartiennent à toute l'Université. D'autre part, la Faculté possède en propre la caisse de secours spéciale pour les étudiants en médecine (300,000 couronnes, soit 315,000 fr.), les fonds des prix (150,000 cour., soit 157,500 fr.), les fonds des bourses des voyages (100,000 cour., soit 105,000 fr.), les fonds des conférences scientifiques (65,000 cour., soit 68,250 fr.), etc. Pendant le second semestre de l'année 1907-08, 142 étudiants et étudiantes ont reçu des bourses d'études variant entre 240 et 1300 couronnes (252 et 1365 francs).

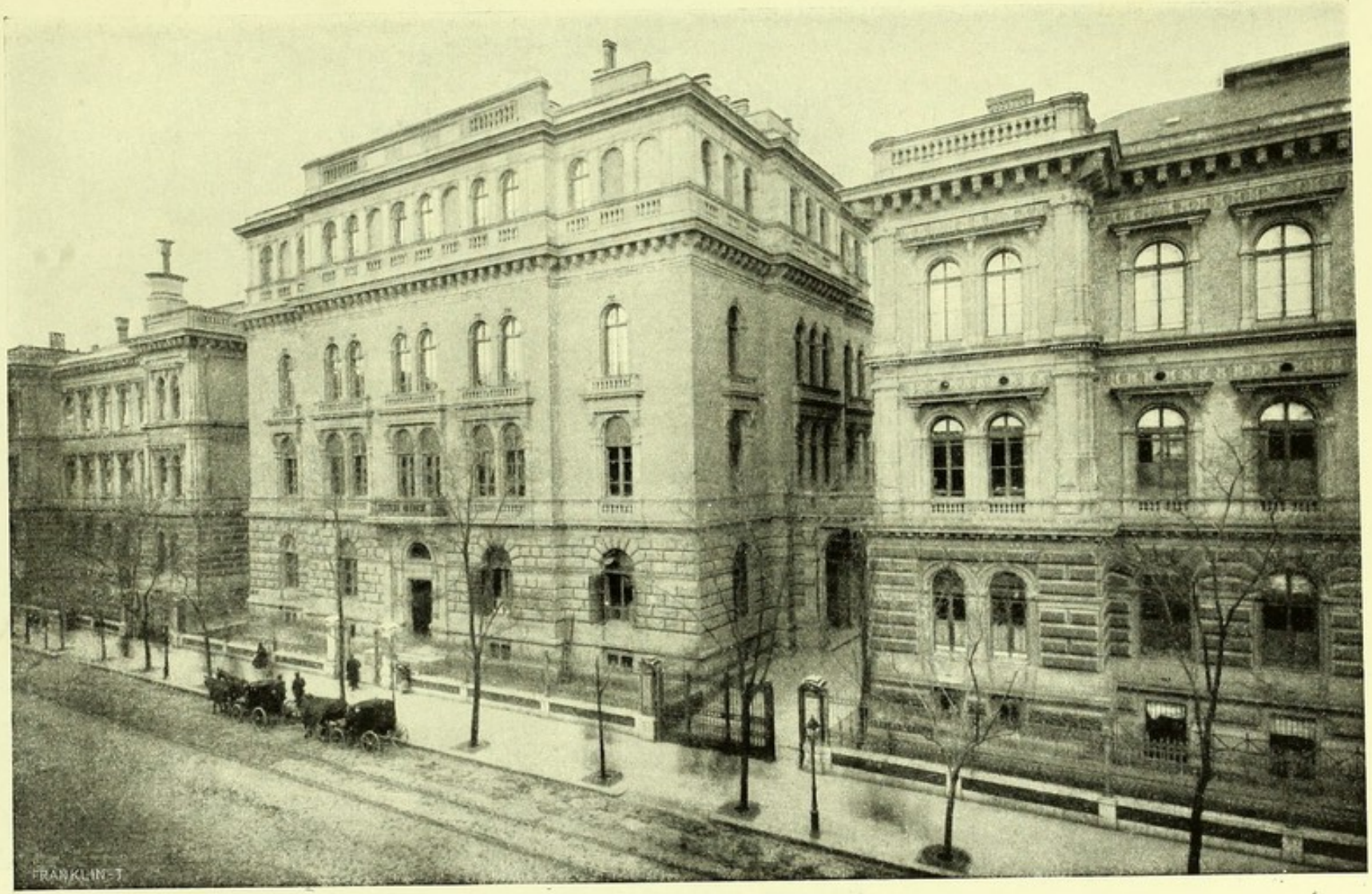

Budapest. — Faculté de Médecine.

Au milieu, le Bâtiment principal; à gauche, la Ire Clinique médicale; à droite, la Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.

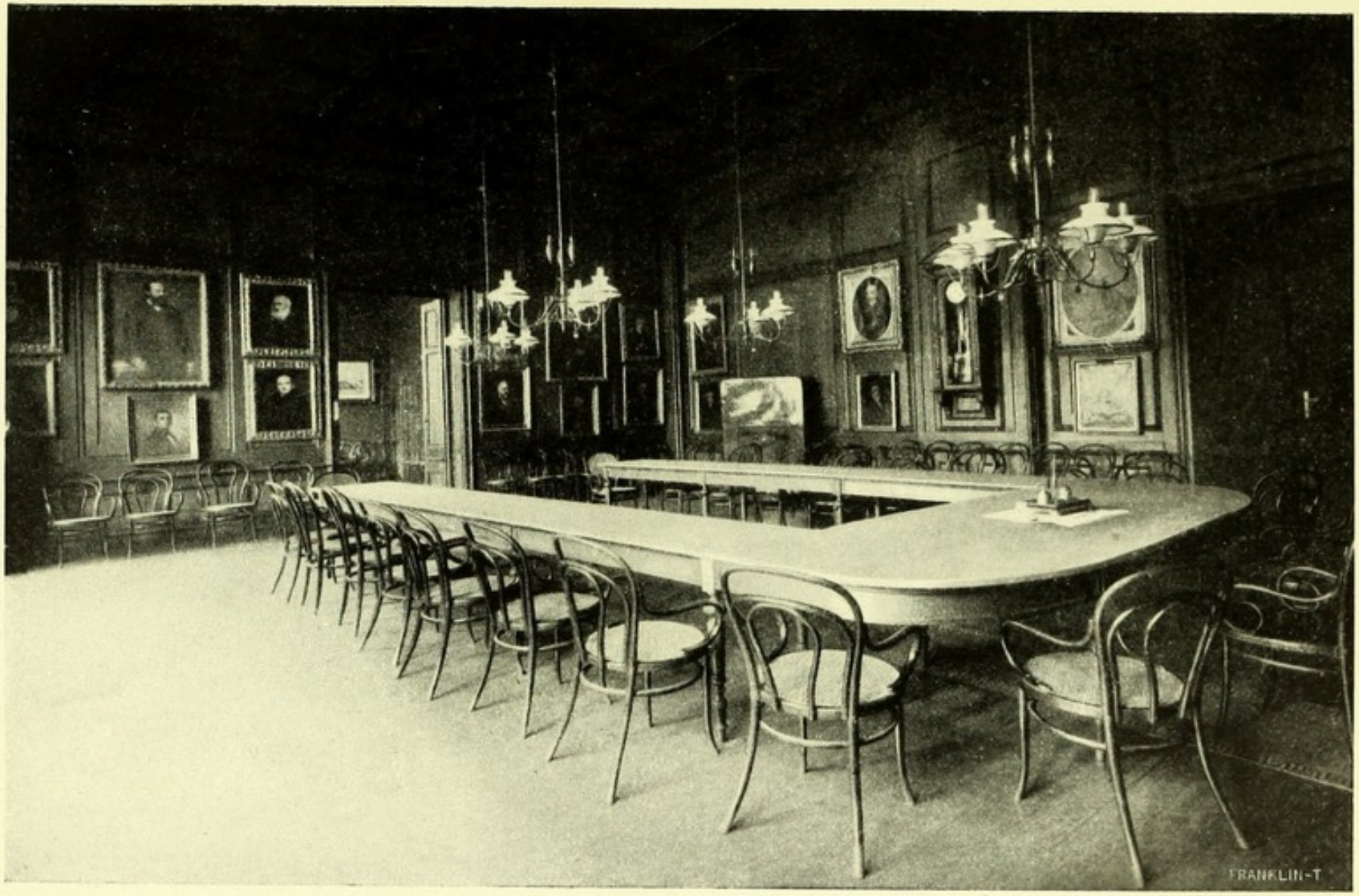

Budapest. — Faculté de Médecine.

Salle du Conseil.

LE Ier INSTITUT D'ANATOMIE

Par M. le Prof. Dr. Michel de Lenhossék, Directeur de l'Institut

I. Historique des deux Instituts.

Jusqu'en 1859, l'anatomie fut professée à l'Université de Budapest par des médecins praticiens, qui, tout en exerçant leur art, enseignaient, comme occupation accessoire, cette branche si importante des sciences médicales. Le dernier de ces maîtres fut le Prof. Martin Csausz, qui occupait la chaire depuis 1834.

En 1859, le Prof. Joseph de Lenhossék ayant succédé à Csausz, l'enseignement de l'anatomie commença à être fait par un véritable spécialiste. Lenhossék était un anatomiste fort connu à son époque, et, en peu de temps, il sut élever ses cours au niveau voulu. En 1878, l'Institut, qui n'occupait jusqu'alors que quelques salles d'un ancien couvent abritant plusieurs instituts et cliniques, reçut, dans le groupe des cliniques, avenue Üllői-út, un bâtiment répondant à toutes les exigences. Le Prof. de Lenhossék put, dès lors, élargir son enseignement à souhait et former, avec l'aide de ses assistants et de ses élèves, une belle et riche collection de préparations destinée à illustrer ses cours.

En 1875, on créa, à côté de la chaire d'anatomie, un cours d'embryologie et d'anatomie topographique que l'on confia au Prof. extraordinaire Géza de Mihalkovics, ancien assistant du Prof. de Lenhossék et privat-docent à Strasbourg. Notre Faculté de médecine ayant pris, bientôt, un essor inattendu, ce cours devint, en 1882, une chaire spéciale. Mihalkovics reçut le titre de

professeur ordinaire, et prit la direction du IIme Institut d'anatomie. Ainsi possédons-nous, depuis lors, deux instituts d'anatomie, qui firent, jusqu'en 1902, des cours parallèles. Mais, à cette date, il fut prescrit que chaque institut enseignerait des matières différentes. L'anatomie systématique et l'embryologie furent réservées au Ier Institut, l'anatomie topographique et l'histologie au IIme. Seuls, les travaux et exercices pratiques sont, dans tous les deux instituts, identiques.

A la mort du Prof. J. de Lenhossék, en 1888, le Prof. de Mihalkovics prit sa succession et le Prof. Louis de Thanhoffer qui professait la physiologie et l'histologie à l'Ecole de médecine vétérinaire, fut nommé directeur du IIme Institut.

En 1899, le Prof. de Mihalkovics mourut aussi, profondément regretté par ses élèves et par ses collègues hongrois et étrangers, qui avaient la plus haute estime pour ce savant embryologiste. Le Ier Institut fut alors confié au Prof. Michel de Lenhossék, professeur extraordinaire d'anatomie à l'Université de Tübingen, qui en prit la direction le 1er janvier 1900.

D'autre part, en raison de la grave maladie du Prof. de Thanhoffer, le IIme Institut est devenu vacant pendant l'année scolaire 1908-09. Il est géré provisoirement par le Prof. extraord. Kálmán de Tellyesniczky, directeur-suppléant.

Entre temps, les deux instituts d'anatomie avaient cédé le bâtiment qu'ils occupaient aux deux instituts d'anatomie pathologiques et s'étaient installés dans un nouveau bâtiment, construit en 1897-98, dans le IXme arrondissement, rue Tüzoltó-utcza, Nos 58-64, à côté de l'Institut de médecine légale.

II. Description du bâtiment.

Le bâtiment occupé par les deux instituts d'anatomie affecte la forme d'un U. La cour s'ouvre du côté de la rue et elle est plantée d'arbres. Au milieu se dresse le buste du Prof. de Mihalkovics, érigé aux frais de ses anciens élèves et collègues.

Une annexe, à simple rez-de-chaussée, indépendante et à droite du bâtiment, abrite les logements du personnel de service.

Le bâtiment même a deux étages. Le rez-de-chaussée appartient au Ier Institut, le premier étage au IIme. Le second étage et le sous-sol sont répartis également entre les deux instituts.

La partie centrale du bâtiment contient les deux salles des cours, qui se trouvent l'une au dessus de l'autre. Elles sont disposées en amphithéâtre, et chacune d'elles a des sièges pour 200 étudiants. Dans la partie centrale on trouve encore les cabinets et laboratoires des directeurs, les prosectorats, les salles des travaux histologiques et les petits musées.

Les deux ailes latérales n'ont qu'un seul étage. L'aile droite contient les salles de dissection, les chambres des assistants, les vestiaires ; l'aile gauche abrite les musées, les salles d'examen, de photographie, de dessin et de modelage.

III. Le Ier Institut d'Anatomie.

La partie centrale de l'Institut est occupée par la grande salle des cours, qui possède, comme il vient d'être dit, 200 places. Mais elle peut contenir un nombre beaucoup plus grand d'auditeurs. Au milieu de l'hémicycle se trouve la grande table de démonstration recouverte d'une feuille de zinc et sur laquelle on dispose les cadavres servant de matière au cours ; la plate-forme peut être tournée dans tous les sens et redressée verticalement ; des supports spéciaux pour maintenir les corps sont fixés à ses bords. Aux deux côtés de la table, de longs bancs en bois de chêne servent à ranger les préparations et autres objets pour les démonstrations du professeur.

Vis-à-vis des bancs se dresse, fixé au mur, le grand tableau à dessin qui se compose de deux plaques en verre de 6 m² chacune et pouvant glisser l'une sur l'autre à frottement dur. On n'emploie dans ce but que des plaques en verre blanc mat

et à gros grains; la face postérieure des plaques est revêtue d'une épaisse couche de peinture blanche à l'huile. Les dessins sont exécutés au charbon et aux craies de couleur.

Au dessus et aux deux côtés du grand tableau se trouvent des dispositifs spéciaux pour suspendre les planches murales dont l'Institut possède une nombreuse collection (environ 800 actuellement). Les dispositifs en question sont aménagés de façon à ce que vingt-cinq planches puissent se trouver en même temps sous les yeux des auditeurs.

La salle des cours possède encore un appareil de projection Zeiss, placé au milieu des bancs et pouvant projeter aussi bien des diapositives que des préparations microscopiques. Les images apparaissent sur une toile blanche qu'on fait descendre du plafond sur le tableau noir.

Sous les bancs de l'amphithéâtre on a installé devant les fenêtres des sortes de tables qui servent pour les démonstrations de microscopie. Ici se trouve encore le vestiaire des étudiants.

A droite de la salle des cours il y a la prosecture de macroscopie, où l'on exécute les préparations nécessaires pour les cours et les travaux macroscopiques. La collection d'instruments de l'Institut est conservée ici, également.

A gauche de la salle des cours se trouve la prosecture de miscroscopie, pour les préparations servant aux exercices microscopiques. Elle est munie de tout l'outillage des laboratoires de microscopie (fours à paraffine, microtomes, etc.). A côté s'ouvre une assez grande salle dans laquelle on conserve diverses collections, notamment les modèles embryogéniques et anatomiques; des places sont réservées, ici, à ceux qui préparent des travaux scientifiques.

L'extrémité droite de la partie centrale est occupée par le cabinet et le laboratoire du professeur-directeur.

La salle de dissection a 23 m. de long et 9 m. de large; elle est éclairée par 16 fenêtres et, le soir, par des becs Auer. Son mobilier comprend 21 tables à dissection ovales et recouver-

tes de feuilles de zinc, puis 12 tables plus petites devant les fenêtres. Lorsque toutes les places sont occupées, on peut exécuter commodément en même temps 120 préparations anatomiques ; mais le nombre des étudiants est déjà tel que nos tables ne suffisent guère. Les préparations en cours d'exécution sont conservées dans trois grandes armoires placées le long du mur latéral et dans lesquelles les préparations sont en partie suspendues et en partie couchées au milieu de vapeurs d'alcool ; les cadavres entiers sont déposés dans une grande caisse, dans le vestibule de la salle. Le long du second mur latéral il y a une série de lavabos, avec 12 robinets d'eau chaude et froide et autant de cuvettes. Quatre turbines actionnées par l'électricité ventilent la salle. Le sol est asphalté. Une vitrine contient les grands instruments (scies, etc.) que l'Institut met à la disposition des étudiants.

L'aile droite est occupée principalement par les collections de l'Institut, qui furent formées surtout par J. de Lenhossék Lorsque ce professeur mourut, en 1882, les collections qu'il avait créées furent partagées entre les deux instituts. Ces collections sont particulièrement riches en crânes et en préparations sèches ; elles sont classées suivant l'ordre des chapitres de l'anatomie descriptive. Ces derniers temps, on y a ajouté de nombreuses préparations splanchnologiques faites avec le liquide de Kayserling.

La même partie du bâtiment abrite encore une petite salle de cours, pouvant contenir 40 à 50 auditeurs, pour les conférences des privat-docents, les répétitions, les examens, puis un cabinet de photographie avec chambre noire installée pour la microphotographie, enfin une chambre spéciale pour la confection et la conservation des planches murales. Ces planches sont confectionnées par une dessinatrice qui exécute aussi les dessins microscopiques et, en cas de besoin, certains travaux de technique microscopique également. Dans cette même chambre il y a encore l'outillage nécessaire pour les modelages en cire et un grand appareil de dessin pour les faibles grossissements.

Tout le premier étage est occupé par le IIme Institut, qui est aménagé et distribué tout à fait comme le nôtre.

Le deuxième étage abrite, au milieu, la salle des cours du IIme Institut, avec, à droite et à gauche, les salles de microscopie des deux Instituts. Le Ier Institut possède 73 microscopes Zeiss, Leitz, Reichert et autres, dont 23 à immersion ; le IIme Institut en compte 70, dont 20 à immersion.

Dans l'aile gauche du bâtiment, le deuxième étage est en partie inoccupé et en partie affecté provisoirement aux logements des assistants. On a l'intention de créer, ici, un laboratoire neurologique.

L'aile droite contient pour le moment, au deuxième étage, la Société de secours mutuels des Etudiants en médecine.

Le sous-sol abrite, au milieu, la chaufferie avec trois chaudières. L'Institut est chauffé, en partie, par la vapeur sous basse pression et, en partie, par l'air chaud.

A gauche de la chaufferie se trouvent les locaux du Ier Institut, à droite ceux du IIme Institut. Les locaux du Ier Institut (ceux du IIme sont similaires) comprennent cinq salles pour la conservation et l'injection des cadavres. La conservation se fait, dans notre Institut, à l'aide du mélange de Laskowski (glycérine = 1000, alcool à 96° = 20, acide phénique = 5, acide boracique = 5) ; suivant la grandeur du cadavre, 4 à 5 litres de ce mélange sont injectés dans l'artère axillaire droite, après qu'on a ouvert la veine correspondante pour que le sang chassé par le liquide injecté puisse s'écouler du corps. En hiver, les cadavres traités ainsi sont placés à sec dans des armoires spéciales ou envoyés immédiatement à la salle de dissection ; en été, on les conserve dans un liquide moitié eau et moitié alcool. Nous avons bien essayé d'autres procédés de conservation, mais nous sommes toujours revenus au mélange précité malgré qu'il coûte 10 couronnes environ par cadavre. Un local spécial est affecté à la préparation des produits qui servent aux injections ; nous nous servons presque uniquement de l'injection froide de Teich-

mann. Ce local possède des réchauds, etc. pour les injections de cire fondue, et l'on y conserve aussi les cerveaux dans une solution de formol à 10%.

Le sous-sol abrite encore: 1° un atelier où travaillent les domestiques; 2° une salle de bain pour les gens de service; 3° la buanderie où on lave le linge de l'Institut; 4° l'aquarium avec un grand bassin pour les grenouilles à expériences et, le long de l'un des murs, des petits viviers pour la pisciculture; 5° un cabinet pour la distillation de l'eau et de l'alcool; 6° la verrerie; 7° un dépôt à l'épreuve du feu où on garde la benzine, l'alcool et les autres matières inflammables (faisons remarquer, ici, que l'Institut possède 25 bouches d'eau à fermeture identique); 8° un réduit pour les objets mis au rebut, etc. Dans le sous-sol il y a, en outre, les locaux de macération, avec une entrée particulière sur la cour. Malheureusement, ce placement n'a pas donné de bons résultats, car on sent souvent dans la cour la mauvaise odeur provenant des macérateurs; il aurait mieux valu placer ces locaux sous le toit, dans les combles du bâtiment. Les locaux de macération sont au nombre de deux: l'un contient une table à dissection pour excarner et préparer les os, puis les cuves et bassins de macération; l'autre abrite les appareils à benzine pour le dégraissage.

Le personnel du Ier Institut comprend le professeur-directeur, un premier et un second assistant, un stagiaire rétribué, un moniteur rétribué, quatre stagiaires et quatre moniteurs sans payement, puis trois domestiques.

Les deux Instituts possèdent ensemble une dessinatrice, un portier, un chauffeur, un aide-chauffeur, deux hommes de peine. Le portier vaque aussi aux travaux de jardinage.

L'enseignement du Ier Institut comporte les cours et travaux suivants:

1° Anatomie descriptive, 5 h. par semaine, pendant le 1er et le 2me semestres. Durant le 1er semestre, le professeur enseigne l'ostéologie, la syndesmologie, la myologie et l'angéiologie. Faute

de temps, l'ostéologie, la myologie et l'angéiologie spéciales des membres sont l'objet d'un cours complémentaire que fait, l'après-midi, le 1er assistant. Pendant chaque leçon, le professeur montre des préparations prises dans les collections et des préparations fraîches, puis de nombreuses planches, en outre il dessine au tableau de nombreuses figures au charbon et aux craies colorées. Souvent, des préparations microscopiques sont exposées devant les fenêtres, sous les bancs de l'amphithéâtre.

2° Embryologie, 1 h. ½ par semaine, cours professoral. Pendant le premier semestre, embryologie générale : cellules sexuelles, spermiogenèse, ovogenèse, fécondation, premières phases du développement, membranes et annexes fœtales ; durant le IIme semestre, développement des organes. Les cours sont illustrés de nombreux dessins, planches murales, préparations microscopiques et macroscopiques, modèles (notamment des modèles Ziegler de Freiburg i. Br.) et surtout de projections.

3° La partie la plus importante de l'enseignement sont les travaux pratiques ; ils donnent beaucoup à faire au personnel à cause du nombre constamment plus grand des étudiants, chaque année. Un arrêté ministériel daté de 1903 prescrit que les étudiants, pour les travaux pratiques, seront répartis également entre les deux instituts ; cette mesure était réellement indispensable.

Les travaux pratiques comprennent deux parties : des exercices histologiques et des exercices de dissection. Les exercices histologiques ne sont suivis que par les étudiants de première année : les tissus occupent 7 semaines du 1er semestre et les organes 7 semaines du 2me semestre. Entre temps, les étudiants effectuent des travaux de dissection. Chaque étudiant doit s'y livrer pendant deux hivers consécutifs ; pendant le premier, il prépare des muscles, des articulations et des viscères ; durant le second, des vaisseaux, des nerfs et des dissections topographiques. Pendant le premier hiver, chaque groupe de huit étudiants reçoit un cadavre entier ; durant le second, chaque groupe de six étudiants a droit à un cadavre. Les membres sont remis aux

étudiants par groupes de deux. On leur distribue encore des cerveaux et des viscères conservés dans le formol.

Des conférences spéciales sont encore faites à l'Institut par des professeurs libres : un professeur extraordinaire en fait maintenant sur l'anatomie normale et pathologique du système nerveux central, et un privat-docent sur l'anatomie chirurgicale. En outre, les assistants donnent des répétitions et font des cours fermés, notamment pour les étudiants qui préparent leurs examens de fin d'année ou de fin d'études.

Les deux tableaux suivants indiquent le nombre des étudiants qui ont suivi les cours du professeur et les travaux, puis le nombre des cadavres fournis à l'Institut par les hôpitaux de Budapest. On remarquera que le chiffre des étudiants s'accroît rapidement d'année en année, tandis que celui des cadavres demeure stationnaire malgré toutes les démarches que les professeurs d'anatomie ont faites auprès de diverses autorités afin d'obtenir un supplément de cadavres. Si cet état de choses se prolonge encore, le moment arrivera bientôt où nous serons obligés de demander aux hôpitaux de province de nous fournir notre matériel d'enseignement.

Etudiants inscrits:

Année scolaire	*Cours*		*Travaux*	
	Ier sem.	*IIme sem.*	*Ier sem.*	*IIme sem.*
1900-01	139	120	198	186
1901-02	126	128	260	214
1902-03	224	216	205	207
1903-04	255	222	205	199
1904-05	278	286	214	260
1905-06	318	327	311	307
1906-07	352	357	335	334
1907-08	367	360	366	367
1908-09	490	480	418	442

Cadavres:

En 1904 ... 171
» 1905 ... 157
» 1906 ... 172
» 1907 ... 153
» 1908 ... 159

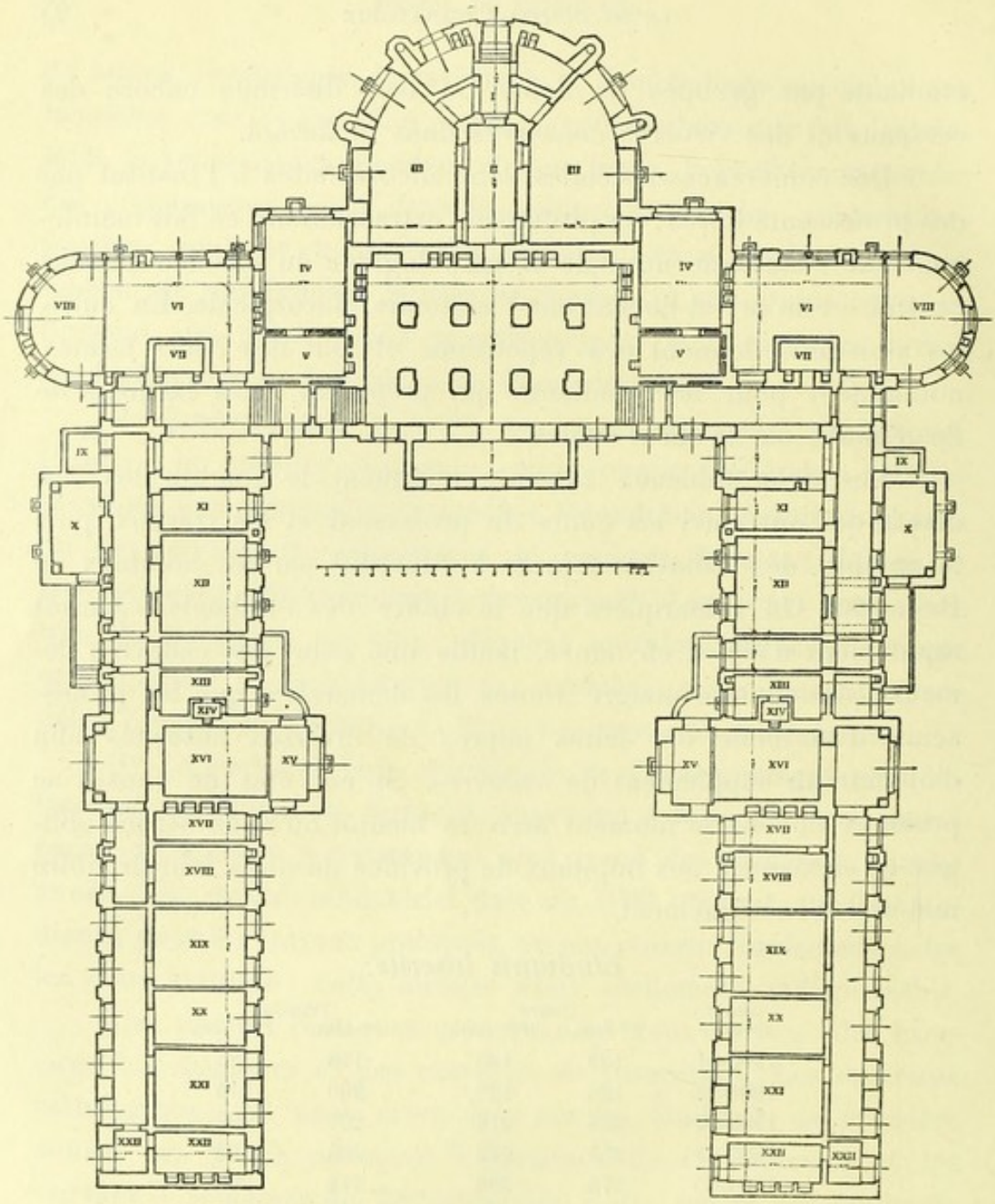

Budapest. — Bâtiment des Instituts d'Anatomie.

Plan du sous-sol (A gauche Ier Institut, à droite IIme Institut).

I. Entrée principale. — II. Mécanicien. — III. Dépôts de cadavres. — IV. Nettoyage et conservation des cadavres. — V. Congélation des cadavres. — VI. Cadavres disséqués. — VII. Dépôts. — VIII. Injection des cadavres. — IX. Monte-charge. — X. Egouttoirs. — XI. Water-closets. — XII. Ateliers des domestiques. — XIII. Macération. — XIV. Degraissage. — XV. Entrées latérales. — XVI. Macération. — XVII. Chauffage central. — XVIII. Aquariums. — XIX. Cabinets de distillation. — XX et XXI. Dépôts. — XXII. Ventilation.

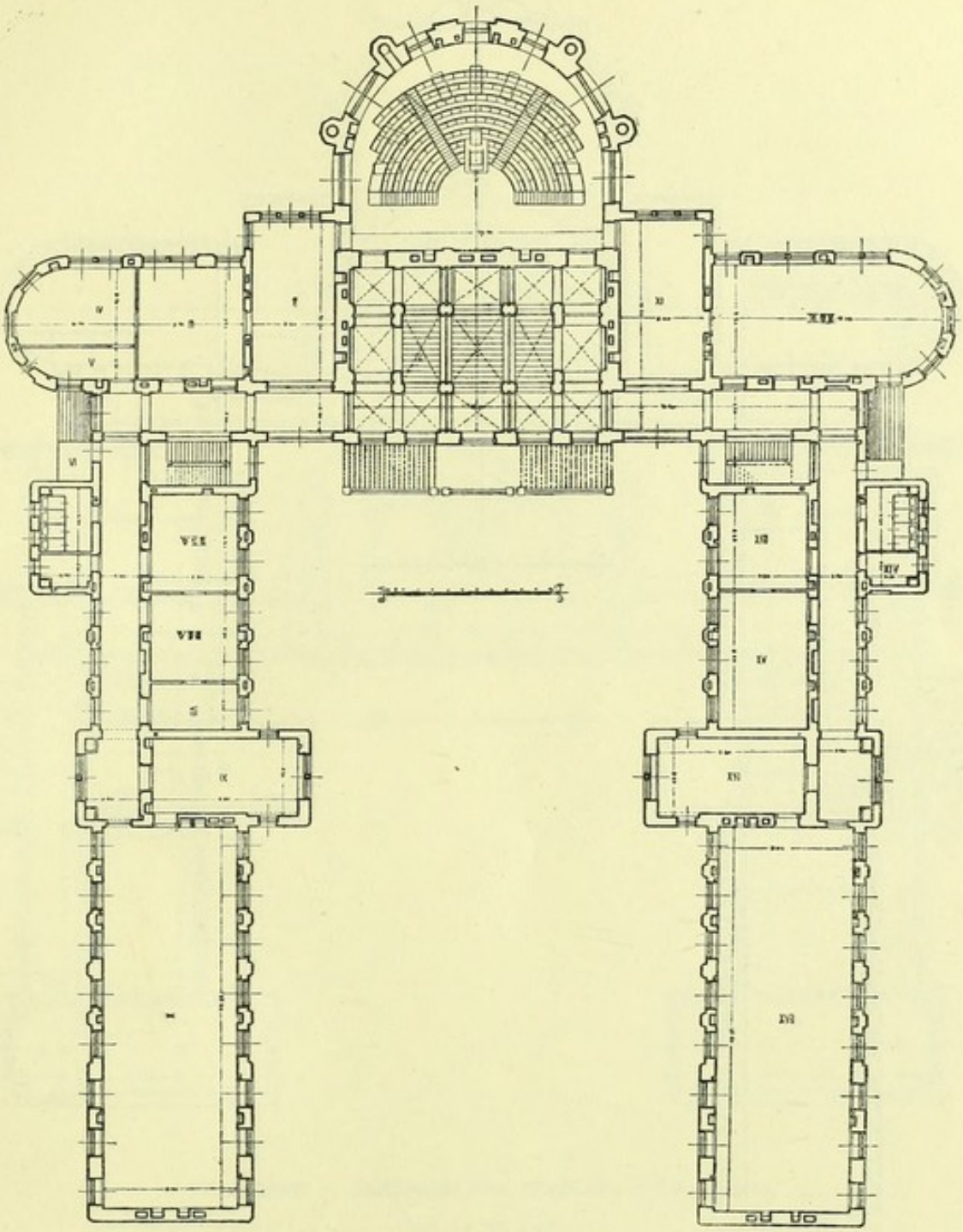

Budapest. — Bâtiment des Instituts d'Anatomie.

Plan du rez-de-chaussée (Ier Institut).

I. Salle des cours. — II. Prosecture. — III Laboratoire du professeur-directeur. — IV. Cabinet du professeur. — V. Antichambre. — VI. Monte-charge. — VII. Assistants. — VIII. Stagiaire. — IX. Vestiaire. — X. Salle de dissection. — XI. Laboratoire de microscopie. — XII. Petit musée. — XIII. Salle de dessin. — XIV. Toilette. — XV. Salle des examens. — XVI. Atelier de photographie. — XVII. Musée.

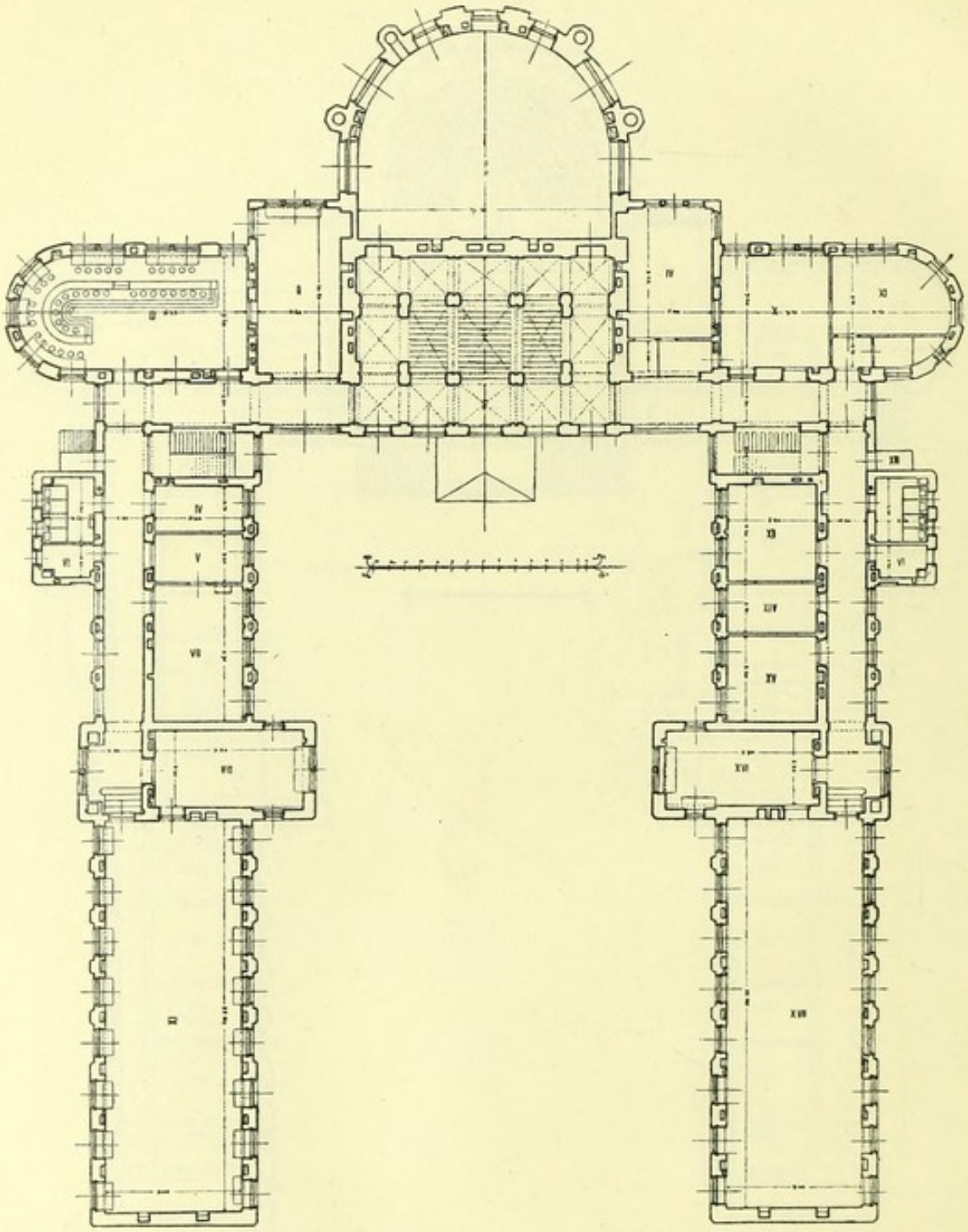

Budapest. — Bâtiment des Instituts d'Anatomie.

Plan du Ier étage (IIme Institut).

I. Salle des cours (partie supérieure). — II. Cabinet de préparation du laboratoire d'histologie. — III. Laboratoire d'histologie. — IV. Laboratoire du stagiaire. — V. Salle des conférences. — VI. Animaux à expériences. — VII. Salle des examens. — VIII. Vestiaire. — IX. Salle de dissection. — X. Bibliothèque. — XI. Laboratoire de microscopie. — XII. Vivisection. — XIII. Monte-charge. — XIV. Atelier. — XV. Laboratoire du professeur-directeur. — XVI. Cabinet de préparation. — XVII. Musée.

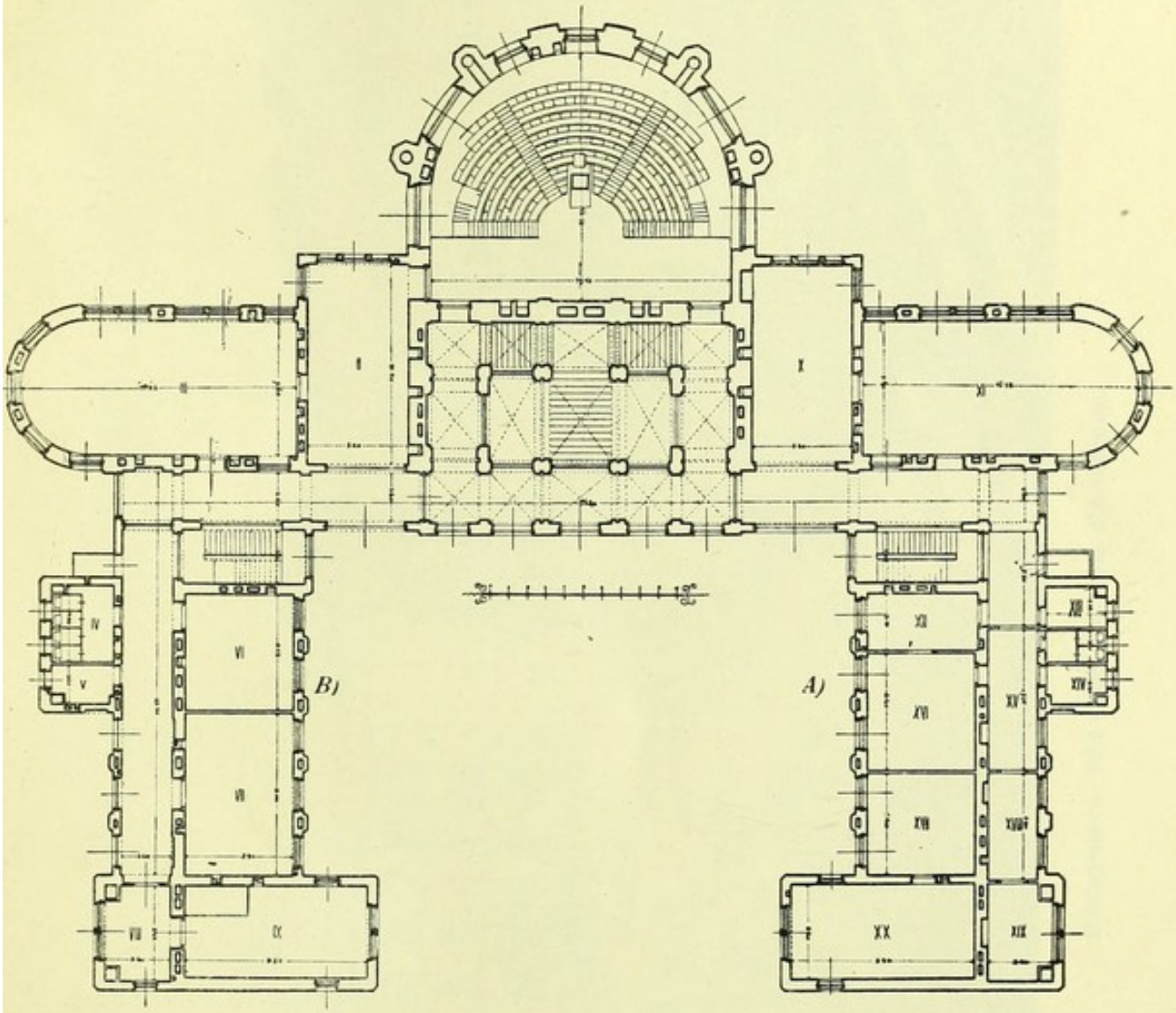

Budapest. — Bâtiment des Instituts d'Anatomie.

Plan du 2me étage.

IIme Institut : I. Salle des cours. — II. Prosecture. — III. Salle des démonstrations. — IV. Water-closets. — V. Cabinet d'expériences. — VI. Salle de modelage. — VII. Salle d'étude. — VIII. Salle de dessin. — IX. Atelier de photographie. — XII à XX. Logements des assistants. — Ier Institut : X et XI. Travaux pratiques d'histologie.

Budapest. — Les deux Instituts d'Anatomie.

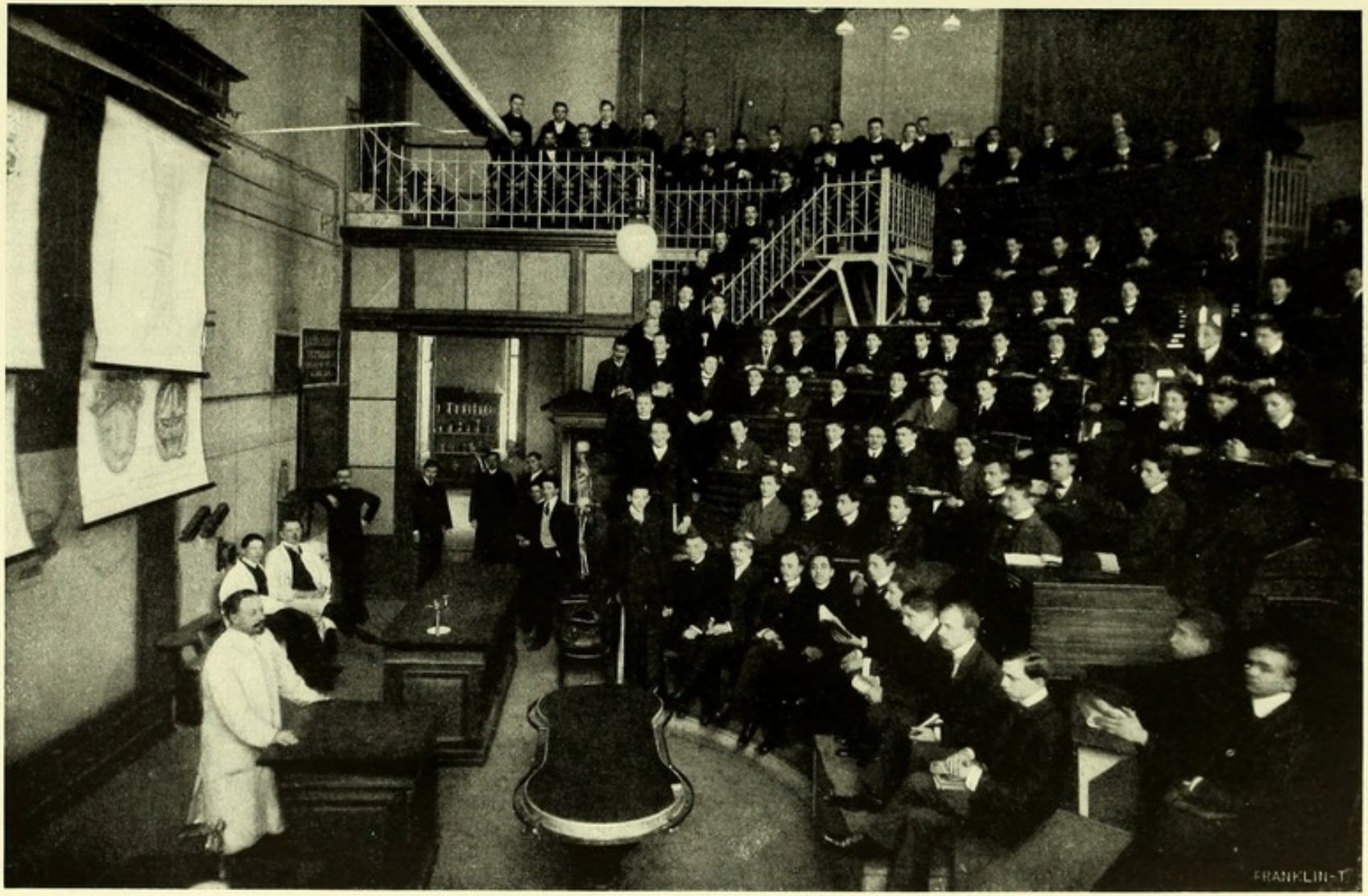

Budapest. — Ier Institut d'Anatomie.

Salle des cours.

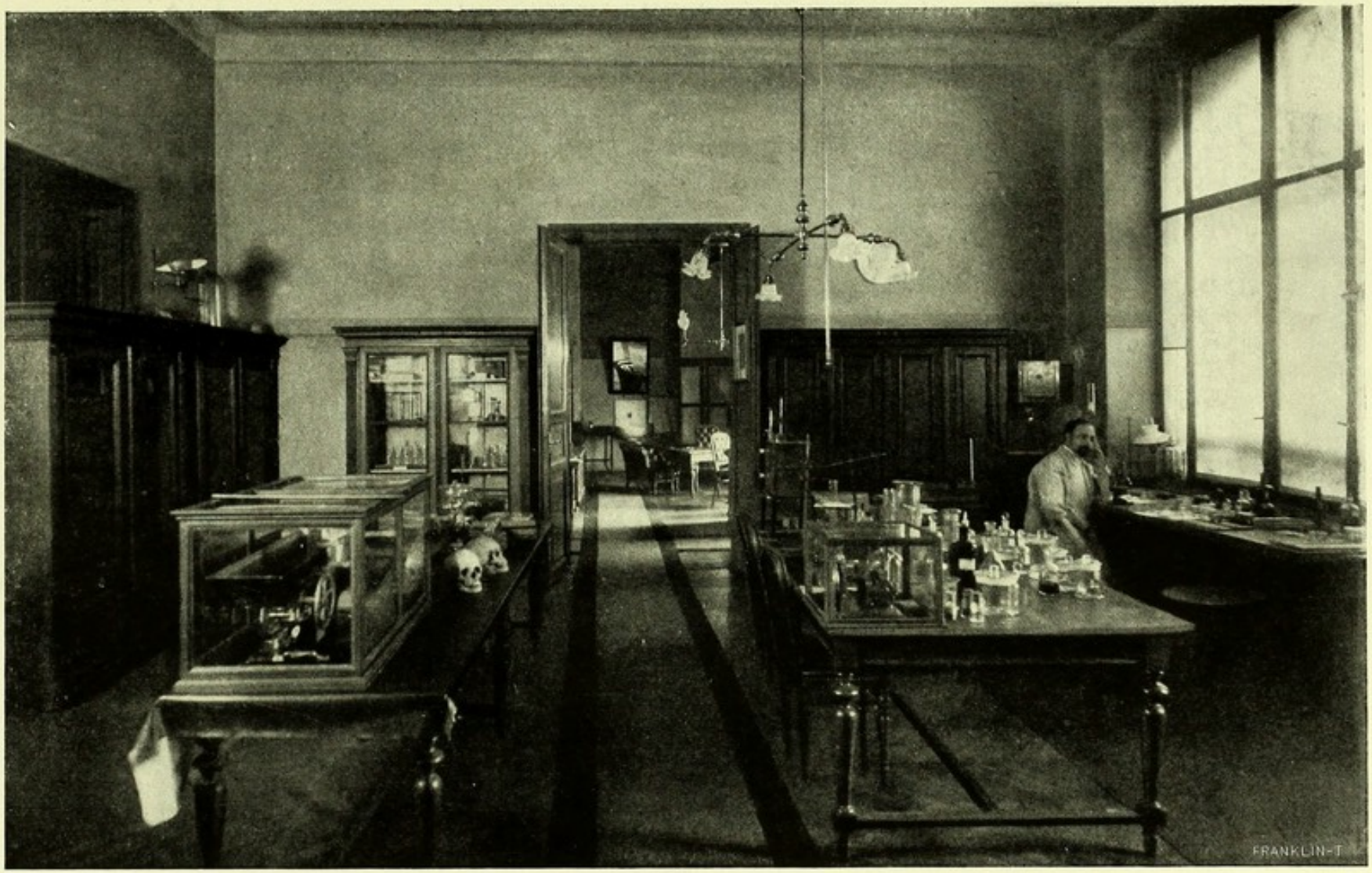

Budapest. — Ier Institut d'Anatomie.

Cabinet et laboratoire du professeur-directeur.

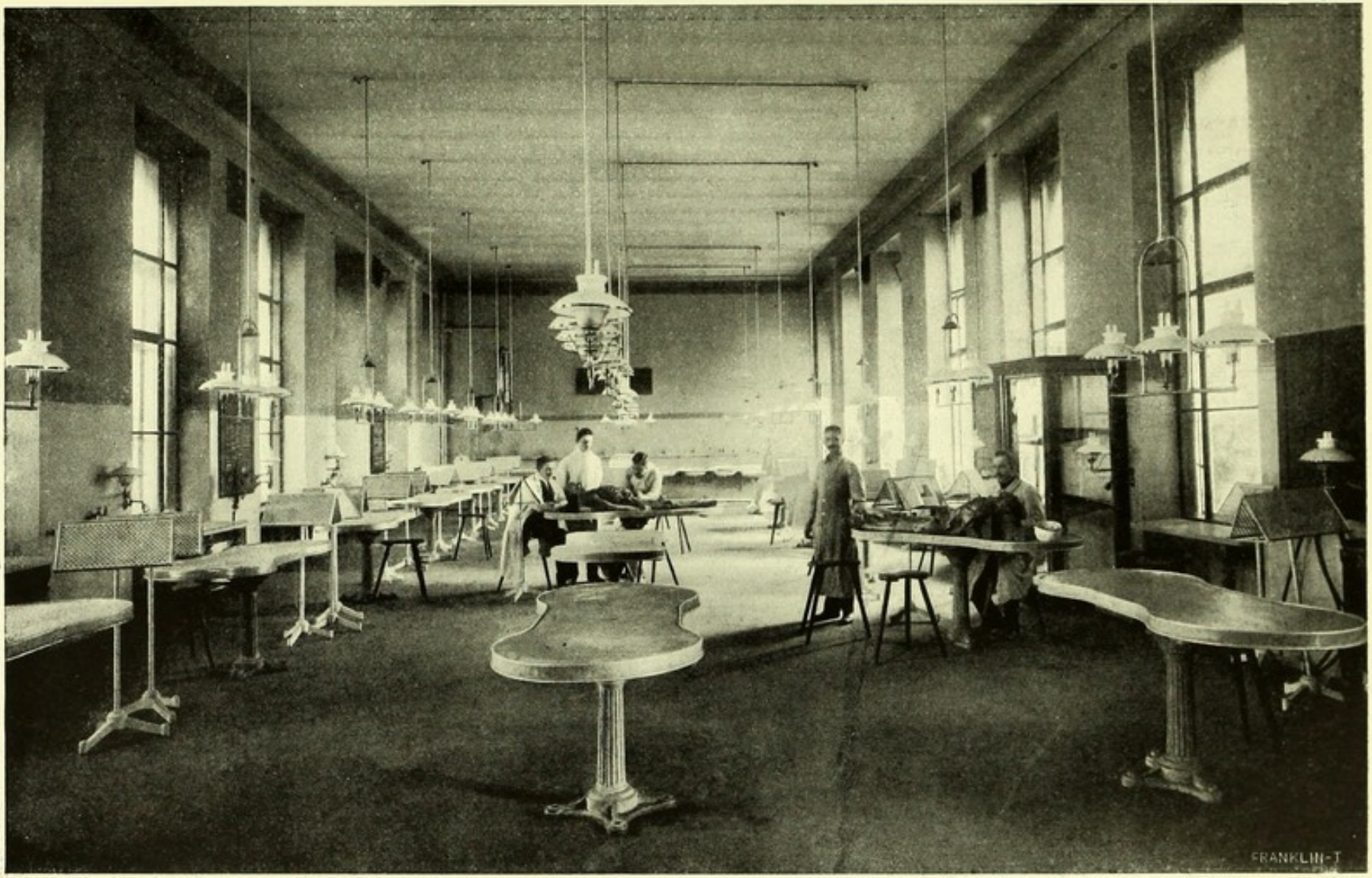

Budapest. — Ier Institut d'Anatomie.

Salle de dissection.

LE IIme INSTITUT D'ANATOMIE

Par M. le Dr. KÁLMÁN DE TELLYESNICZKY, Professeur extraordinaire,
Directeur suppléant de l'Institut.

Le IIme Institut d'anatomie comporte des *cours* pour les étudiants de première et de deuxième année. Ceux-là y apprennent l'histologie pendant deux semestres, à raison de 3 heures par semaine ; ceux-ci y suivent des cours d'anatomie topographique, également pendant deux semestres et à raison de 3 heures par semaine. Tous les deux cours ont lieu dans un amphithéâtre pourvu de deux appareils de projection et de six tableaux noirs.

Chaque cours est illustré avec les dessins exécutés pendant les leçons et avec des figures choisies dans les collections, ainsi qu'avec diverses préparations anatomiques. Les *démonstrations* d'histologie ont lieu dans le petit musée qui se trouve à côté de l'amphithéâtre, les démonstrations d'anatomie à l'amphithéâtre même. Les assistants et les stagiaires aident le professeur, car près de 500 étudiants sont inscrits à tous les deux cours.

De plus, des *conférences spéciales* sont faites à l'Institut sur les méthodes histologiques et sur l'anatomie artistique.

Les *travaux pratiques* d'histologie ont lieu en été et en automne, les travaux pratiques d'anatomie en hiver et au printemps. Cette répartition répond au double but de faire les dissections pendant la saison froide et de donner aux étudiants des notions élémentaires suffisantes avant les dissections : elle a été très bien sanctionnée par l'expérience. Les exercices généraux d'histologie peuvent commencer dès la première semaine des

cours, car ils facilitent la compréhension des leçons théoriques. Par contre, les dissections ne perdent rien à être ajournées jusqu'au milieu du premier semestre.

La salle des *travaux microscopiques* possède 60 places et même davantage. Chaque étudiant reçoit un microscope avec deux lentilles et monture à revolver, puis un cahier avec le programme des travaux. Ce cahier contient des feuilles blanches sur lesquelles l'étudiant doit dessiner ses observations. A la fin de chaque semestre, les cahiers sont remis au chef des travaux pratiques.

Dans la salle de *dissection* (25 × 9 m.), 150 à 200 étudiants peuvent travailler à la fois: 20 grandes et 34 petites tables sont à leur disposition. Les étudiants reçoivent des cadavres injectés de formaline et d'une solution de salpêtre. Les cadavres entiers sont remis de préférence aux étudiants de deuxième année; les débutants s'exercent surtout à disséquer les membres. Aussi bien pour conserver plus longtemps les cadavres que par raison de propreté, on les baigne dans une solution aqueuse de formol et de sel de cuisine; ce bain les met aussi à l'abri des compressions. A cet effet, la salle de dissection possède une grande cuve pour 25 à 30 cadavres, et le sous-sol deux grandes et une petite cuves. Toutes les cuves sont pourvues de robinets et de canaux d'écoulement.

Dans le grand *musée*, qui a les mêmes dimensions que la salle de dissection, les pièces ne sont pas conservées dans l'alcool, mais dans une solution de formol ou de sublimé. Le musée s'enrichit surtout de pièces anatomiques conservées dans le formol.

L'Institut possède encore des collections de préparations histologiques, de dessins, de diapositives, de photographies, 70 microscopes dont 20 avec objectifs à immersion huile, divers appareils de dessin et autres, une bibliothèque d'un millier de volumes, etc. qui sont à la disposition des professeurs, des étudiants et des travailleurs.

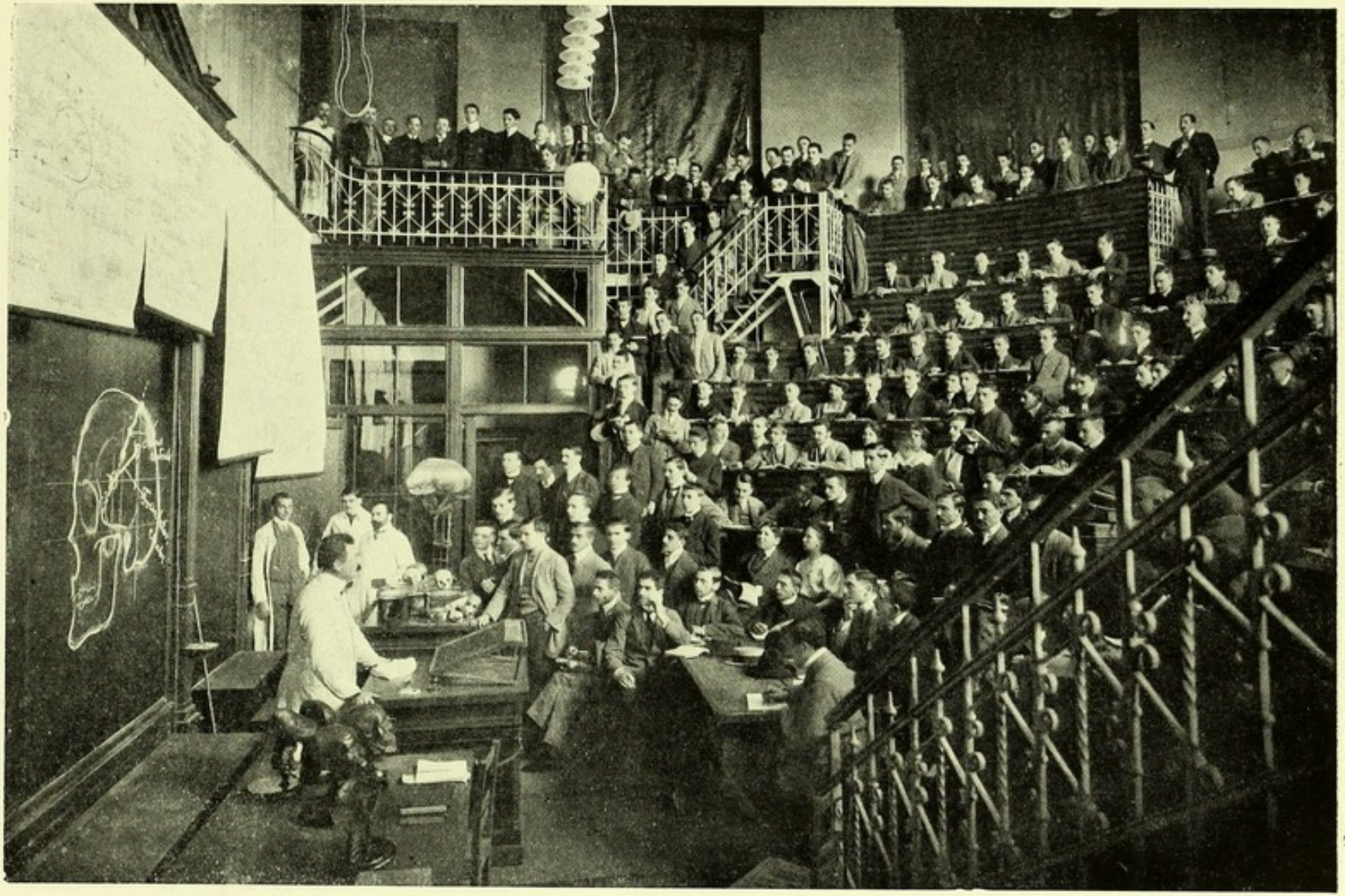

Budapest. — IIme Institut d'Anatomie.

Salle des cours.

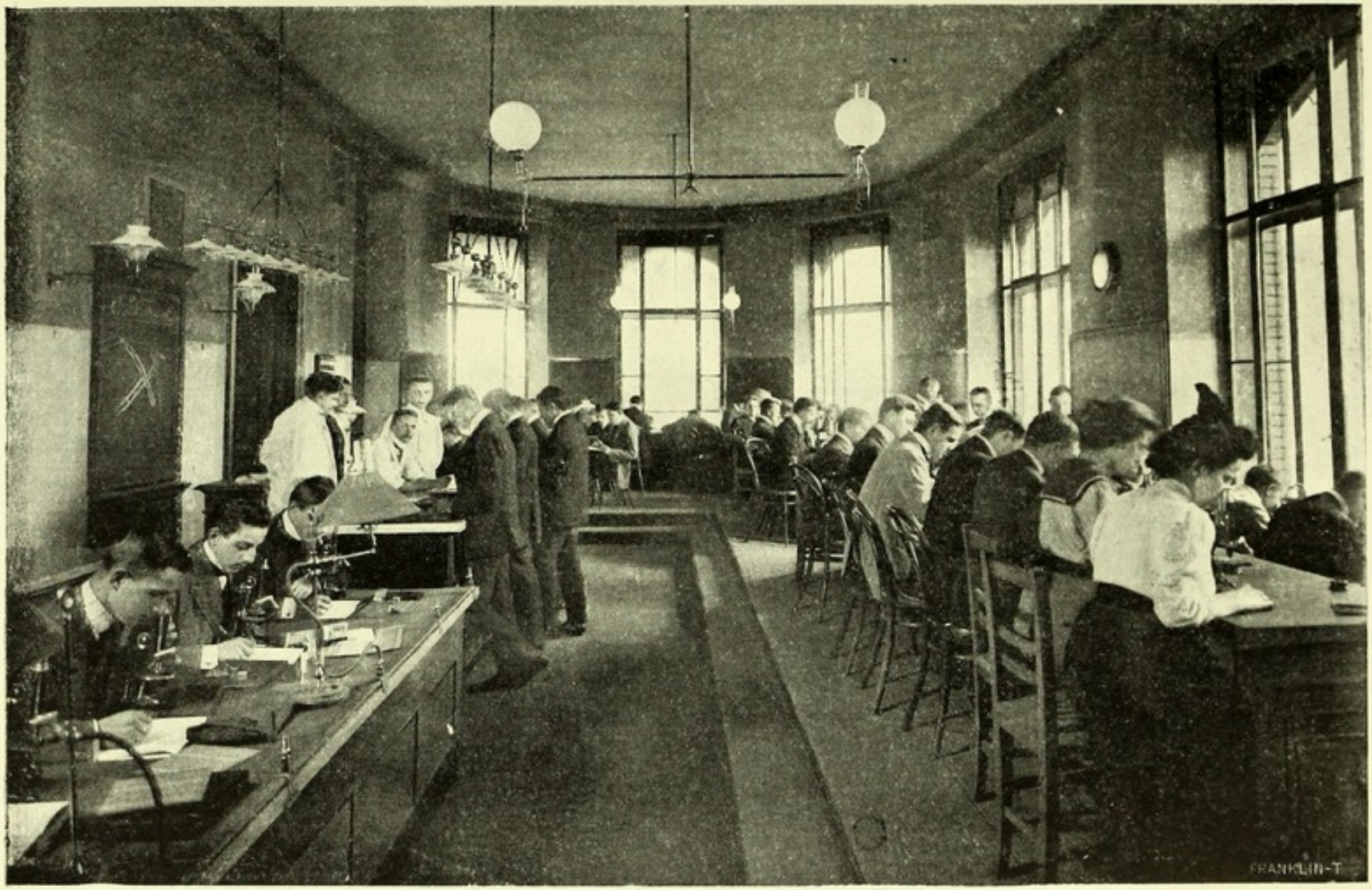

Budapest. — IIme Institut d'Anatomie.

Laboratoire d'histologie (travaux pratiques.)

Budapest. — IIme Institut d'Anatomie.

Salle de dissection.

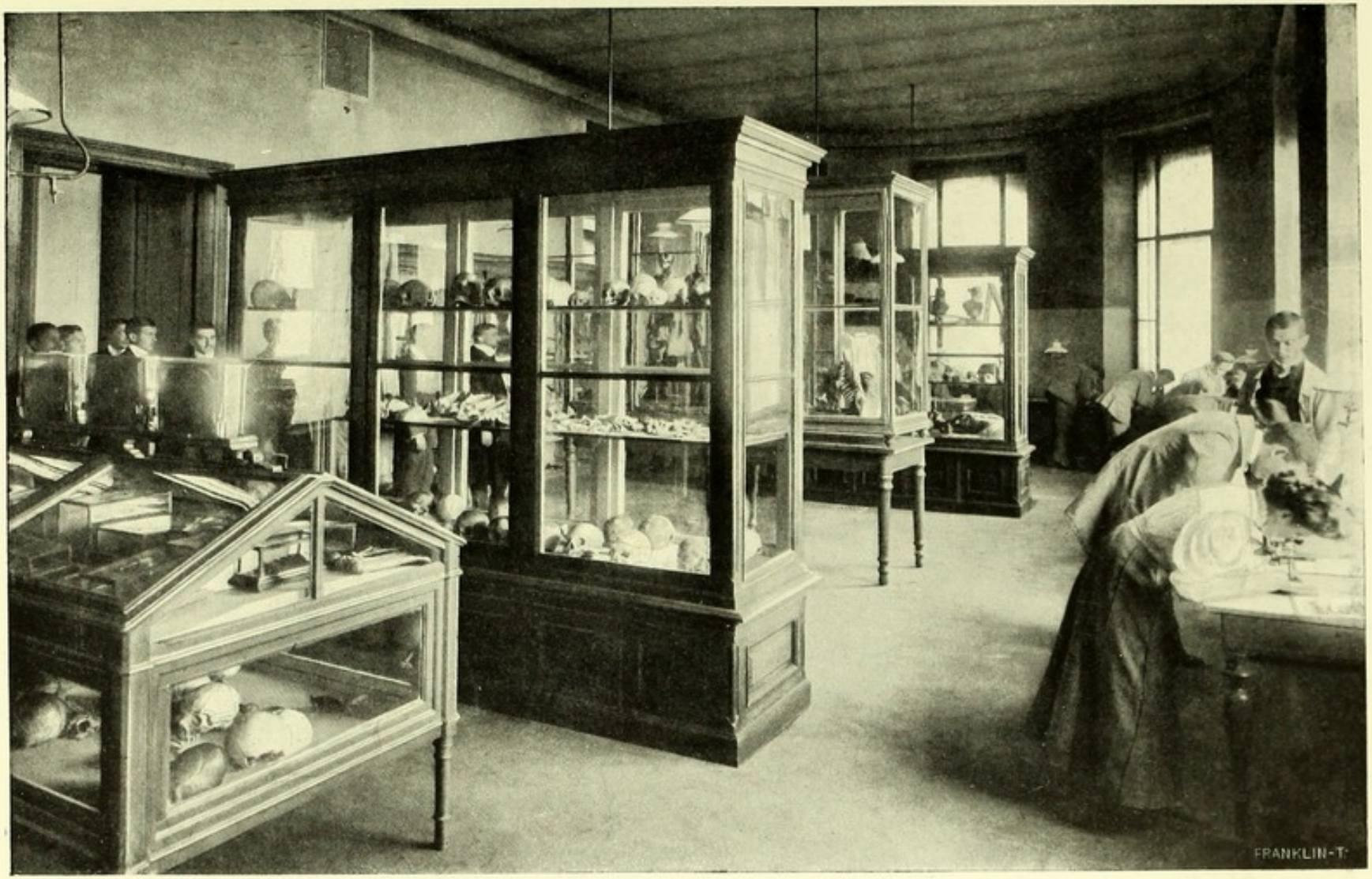

Budapest. — IIme Institut d'Anatomie.

Petit musée et salle des démonstrations d'histologie.

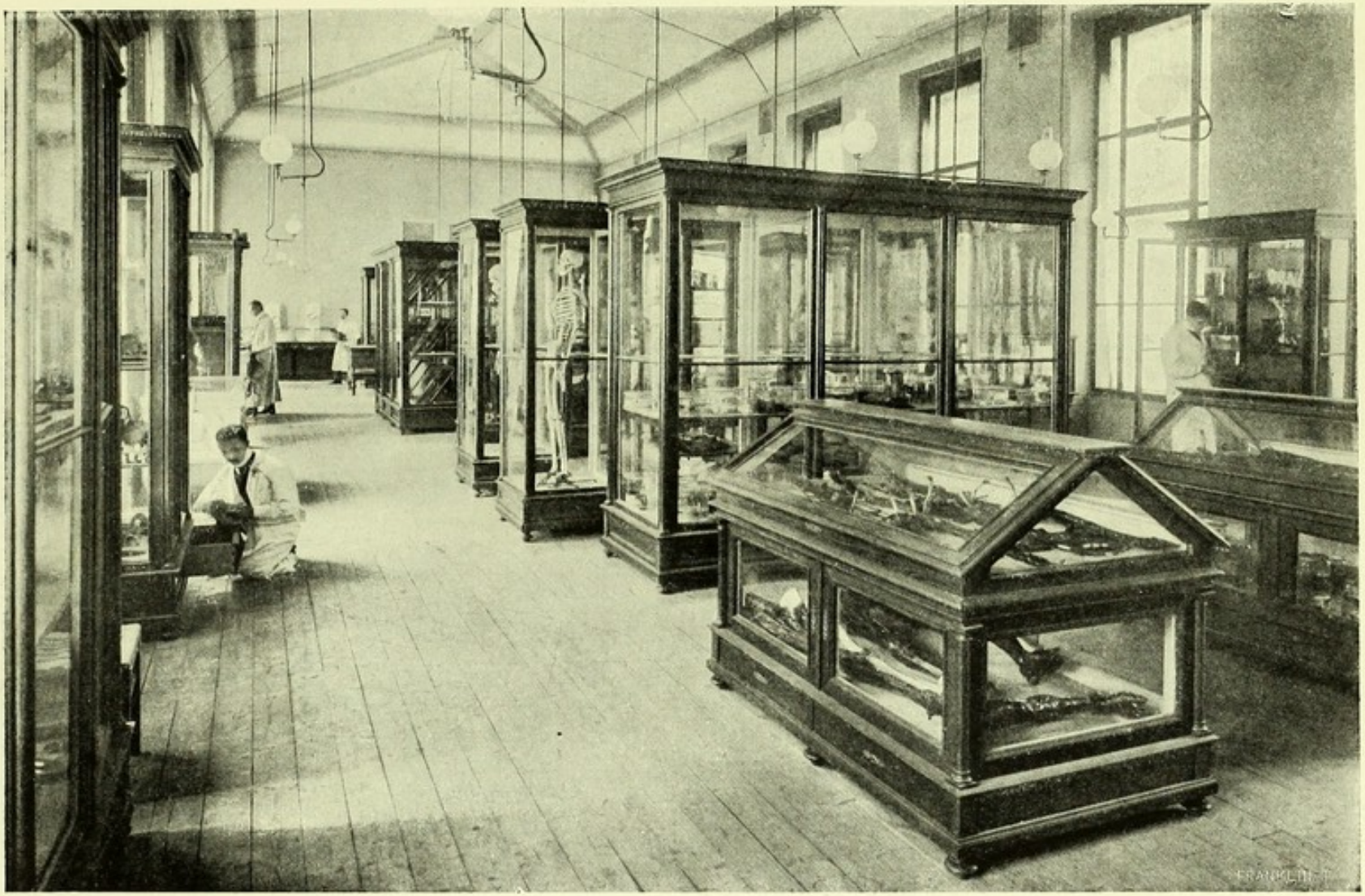

Budapest. — IIme Institut d'Anatomie.

Grand musée.

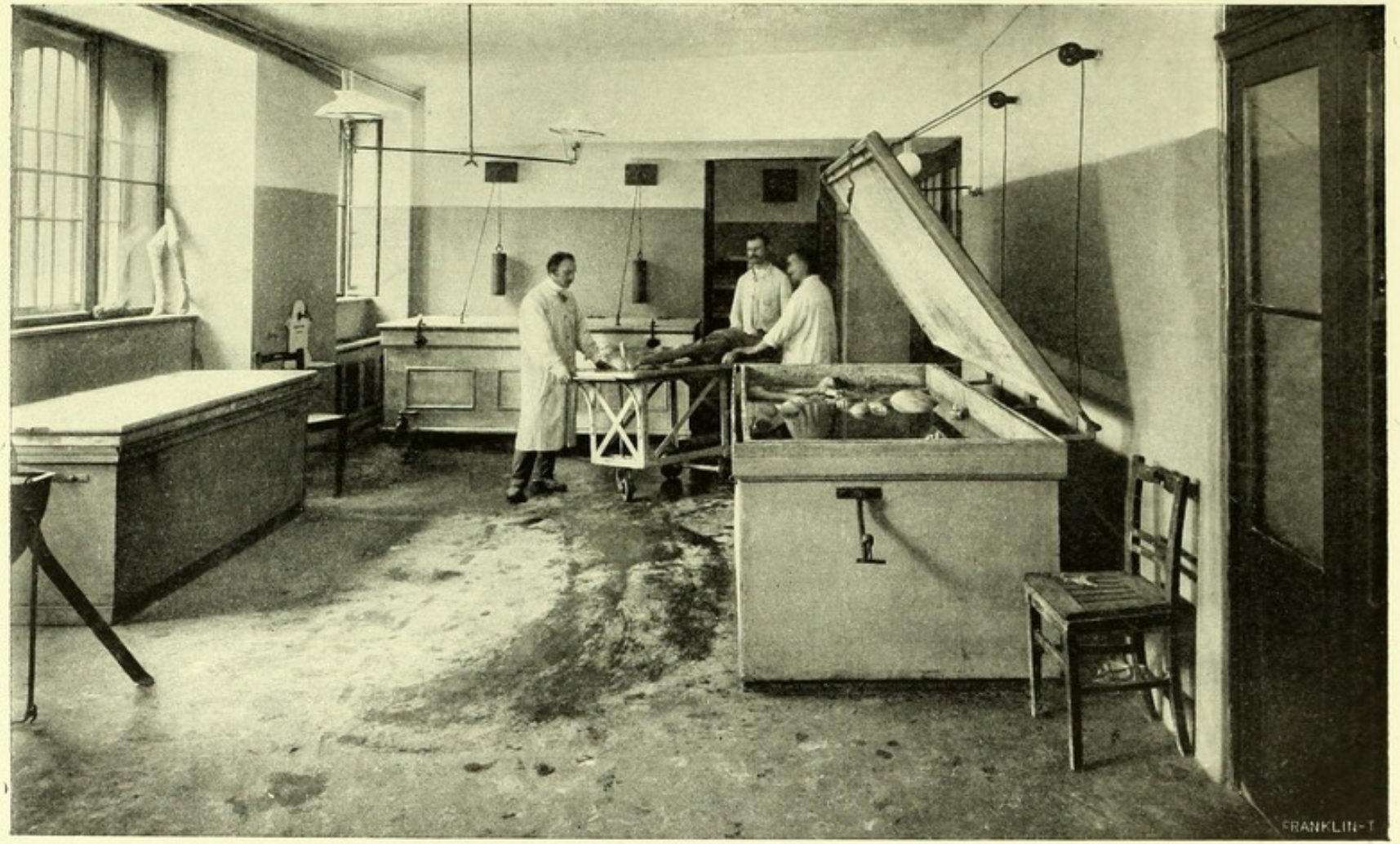

Budapest. — IIme Institut d'Anatomie.

Conservation des cadavres.

L'INSTITUT DE PHYSIOLOGIE

Par M. le Prof. Dr. Ferdinand de Klug, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

La Faculté de médecine, lorsqu'elle fut créée à Nagyszombat (1770), ne comptait que cinq professeurs dont l'un, Adam Prandt, enseignait la physiologie et la pharmacologie, la première d'après le traité de Boerhaave. Transférée en 1777 à Bude, puis en 1783 à Pest, la Faculté s'organisa plus largement et la physiologie obtint une chaire spéciale.

Le premier titulaire en fut Samuel Rácz (1783 à 1808), sous le professorat duquel la chaire reçut déjà un assistant. Son successeur, Michel de Lenhossék (1808 à 1820), publia de nombreux ouvrages médicaux, parmi lesquels un excellent traité de physiologie qui remplaça comme livre d'enseignement le traité de Boerhaave. Puis vint Sigismond Schordann (1820 à 1858), un maître des plus consciencieux. Mais il fut obligé de baser son enseignement sur les livres prescrits par l'autorité, et tandis que, de 1840 à 1850, dans les pays occidentaux, la physiologie renouvelait ses doctrines et ses méthodes, elle demeura complètement stationnaire en Hongrie. De plus, Schordann ne disposait pas de locaux particuliers, et il devait se contenter d'une dotation de 120 florins (252 francs) par an.

Le professeur suivant, Jean-Népomucène Czermak (1858 à 1860), à peine installé, obtint du gouvernement la création d'un Institut de physiologie, qui fut inauguré le 3 novembre 1858 dans la maison Kunewalder, boulevard Muzeum-körút. L'Institut

comprenait six pièces et leurs dépendances, puis un local pour les animaux à expériences. Czermak acheta de nouveaux appareils et instruments pour la microscopie, la vivisection, les recherches physiologiques et chimiques, et fit construire des rhinoscopes et des laryngoscopes d'après ses dessins originaux. En même temps, il basa son enseignement sur les méthodes et recherches expérimentales. Ainsi l'Institut de physiologie devint alors le premier institut scientifique moderne en Hongrie : non seulement les étudiants mais encore de nombreux médecins et d'autres amis des sciences affluaient aux cours magistraux, extraordinairement attrayants, du professeur.

En 1860, on arrêta que le hongrois serait désormais la seule langue d'enseignement de la Faculté. Czermak, ne sachant pas notre langue, dut quitter sa chaire. Il fut remplacé par Eugène Jendrássik (1860 à 1891), qui travailla constamment à perfectionner l'enseignement de la physiologie : plusieurs de ses élèves devinrent, plus tard, professeurs à Budapest et à Kolozsvár.

Entre temps, les locaux que l'Institut occupait dans la maison Kunewalder étaient devenus trop étroits. En 1873-75, on lui construisit un bâtiment spécial qu'il occupe encore actuellement.

Jendrássik mourut en 1891. Il eut pour successeur l'auteur de ces lignes.

II. Installation.

L'Institut de physiologie se trouve rue Esterházy-utcza, 5. C'est un bâtiment indépendant de tous côtés. Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et un seul étage. Une partie du bâtiment est occupée provisoirement — un provisoire qui dure depuis trente ans — par l'Institut d'hygiène.

Le sous-sol contient les logements des mécaniciens et des domestiques, la chaufferie, un atelier, la buanderie, des dépôts et magasins, un laboratoire de chimie, des locaux pour les animaux à expériences, etc.

Au rez-de-chaussée on trouve la salle des cours, la salle de projection, la salle de préparation, cinq pièces pour la section de chimie physiologique, trois pièces et deux couloirs pour la section de microscopie, trois pièces pour la section de physique physiologique, deux pièces pour les vivisections, un atelier de photographie, la bibliothèque, une chambre pour les assistants, etc.

La salle des cours est disposée en amphithéâtre et peut contenir 300 auditeurs. La partie de la salle qui sert aux expériences a 12·2 mètres de long et 3·4 m. de large. Quatre autres locaux servent encore à l'enseignement.

Le premier étage abrite l'appartement du professeur, son cabinet de travail, et l'appartement de l'assistant.

L'Institut s'installa dans ce bâtiment pendant l'automne de 1875. Son aménagement répondait bien aux besoins de cette époque. Toutefois, à cause de circonstances indépendantes de la volonté du directeur, il ne fut pas possible d'y effectuer tous les travaux scientifiques désirables. On a déjà vu qu'une partie du bâtiment avait été cédée à l'Institut d'hygiène. D'autres de ses locaux furent affectés aux travaux pratiques d'histologie, et le personnel de l'Institut dut même diriger ces exercices. Ainsi l'espace et le temps lui manquèrent pour se livrer plus activement à ses travaux spéciaux, et cet état de choses dura presque jusqu'à la mort du Prof. Jendrássik, en 1891. Alors l'histologie fut distraite de l'Institut de physiologie comme étant une science morphologique.

III. Enseignement.

J'ai cherché à compléter l'outillage et l'enseignement de l'Institut, partout où cela était nécessaire. Notamment, dans les locaux occupés principalement jusqu'alors par les travaux d'histologie j'ai institué des exercices pratiques de physiologie pour les étudiants.

Mais le nombre des étudiants a encore tellement augmenté que l'enseignement est devenu, de nouveau, fort difficile. La

salle des cours sert, aussi, aux exercices pratiques. Le directeur-adjoint, deux assistants, un médecin assistant et 10 à 15 moniteurs doivent y prendre part. Ces exercices comprenaient précédemment la chimie physiologique, l'histologie physiologique et la physiologie proprement-dite : il a fallu les restreindre. Maintenant, l'enseignement de la physiologie expérimentale comporte pendant le premier semestre la physiologie générale et la physiologie de la nutrition et des échanges matériels, durant le second semestre la physiologie de l'échange de l'énergie. D'autre part, la physiologie de l'individu et l'embryologie ont été cédées au Ier Institut d'anatomie. En conséquence, le premier semestre est affecté aux travaux de chimie physiologique et le second aux travaux de physiologie : ces derniers ont lieu, en même temps, dans plusieurs salles.

---

* Voici les chiffres des dix dernières années :

Année scolaire	*Semestre*	*Etudiants* *Cours*	*Exercices*
1898—1899	I	128	124
	II	116	112
1899—1900	I	110	109
	II	107	105
1900—1901	I	107	104
	II	108	106
1901—1902	I	154	152
	II	153	151
1902—1903	I	158	150
	II	156	153
1903—1904	I	200	200
	II	190	191
1904—1905	I	212	206
	II	202	201
1905—1906	I	268	266
	II	264	259
1906—1907	I	328	323
	II	339	313
1907—1908	I	366	360
	II	344	340

En dehors du cours professoral, deux privat-docents font des conférences spéciales sur la physiologie des échanges matériels et sur la physiologie du système nerveux.

Mais, surtout à cause du manque de place, l'enseignement de l'Institut ne peut plus répondre aux exigences de l'instruction médicale. En outre, il faudrait aussi augmenter le personnel enseignant.

Pour ces raisons, j'ai présenté, à plusieurs reprises au Gouvernement des requêtes sollicitant soit que l'Institut d'hygiène quitte le bâtiment de l'Institut de physiologie, soit que l'on construise pour ce dernier quelques nouveaux laboratoires, et j'ai aussi demandé une somme importante pour l'installation des laboratoires, puis l'augmentation de la dotation annuelle de l'Institut. Ces démarches ont fini par aboutir. M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu ouvrir deux crédits : l'un pour la construction d'un étage sur une partie du rez-de-chaussée, et l'autre pour l'aménagement des nouveaux laboratoires ; enfin la dotation a été augmentée également. Au moment où nous écrivons ces lignes, les travaux sont déjà fort avancés, et nous avons tout lieu d'espérer que les membres du Congrès trouveront l'Institut de physiologie plus convenablement installé et répondant mieux aux besoins de l'enseignement et des recherches physiologiques.

Budapest. — Institut de Physiologie et Institut d'Hygiène.

LE Ier INSTITUT D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Antoine Genersich de Szepesszombat, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

Le Dr. Louis Arányi, élève de Rokitansky et de Förster, obtint en 1844 l'autorisation de faire, en qualité de professeur extraordinaire, un cours facultatif d'anatomie pathologique à notre Faculté de médecine. Les étudiants et les jeunes médecins suivirent volontiers ce cours jusqu'en 1848. Après la fin de la guerre de l'Indépendance, Arányi, qui y avait pris part, perdit sa chaire et l'enseignement de l'anatomie pathologique fut interrompu. Mais en 1851-52, le professeur put reprendre ses cours, et même ils devinrent obligatoires. En 1860-61, Arányi reçut le titre de professeur ordinaire. Il resta à la Faculté jusqu'en 1874.

Entre temps, Gustave Scheuthauer avait été nommé (1870) professeur extraordinaire d'histologie pathologique. Lorsque Arányi prit sa retraite, il lui succéda et réunit les deux cours. La chaire d'histologie pathologique fut supprimée. Scheuthauer demeura professeur jusqu'en 1894.

Cependant, la chaire d'histologie pathologie fut rétablie en 1884-85 pour le Prof. extraordinaire Victor Babes, qui avait été reçu privat-docent en 1880-81. M. Babes obtint un laboratoire à l'hôpital des Enfants malades. Il professa pendant deux ans, puis quitta notre Université pour devenir, en 1888, titulaire de la chaire d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de

Bucarest. En 1890, le Dr. Othon Pertik, privat-docent depuis 1887, devint professeur extraordinaire et commença, au laboratoire bactériologique de l'hôpital St-Etienne, un cours d'histologie pathologique. A la mort du Prof. Scheuthauer, il fut nommé suppléant de sa chaire. Mais à la fin de l'année scolaire 1894-95, cette chaire fut dédoublée. Le Prof. Antoine de Genersich devint directeur du Ier Institut et le Prof. Othon Pertik directeur du IIme Institut d'anatomie pathologique. Tous deux professent encore actuellement.

Au début, la chaire d'anatomie pathologique et celle de médecine légale avaient un assistant commun. En 1862, la première reçut un assistant particulier, ensuite, en 1874, un second assistant. Lorsque la chaire fut dédoublée, chaque Institut reçut deux assistants, un et plus tard deux stagiaires rétribués, puis 1 à 4 stagiaires sans payement.

Le personnel de l'Institut comprend maintenant le professeur directeur, un premier et un second assistants, deux stagiaires rétribués et trois stagiaires sans payement.

II. Installation.

Le Prof. Arányi avait loué à ses frais une chambre pour ses instruments et ses préparations. En 1851-52, il obtint une petite pièce pour ses collections, et en 1858 trois pièces (rue Ujvilág-utcza, maintenant Semmelweis-utcza), dont l'une reçut les collections, tandis que les deux autres servaient de laboratoire. Le Prof. Scheuthauer s'installa dans la prosecture municipale, et, à la mort d'Arányi, il prit aussi les locaux de ce professeur.

Lorsque la Faculté de médecine se transporta avenue Üllői-út, elle décida la construction d'un pavillon spécial pour l'Institut d'anatomie pathologique (1882-83). Mais ce projet ne fut pas immédiatement réalisé, et l'Institut dut s'installer provisoirement dans un vieux bâtiment de la rue Mária-utcza. Il y resta jusqu'à la mort du Prof. Scheuthauer (1895). L'été suivant, le bâtiment

en question, qui n'était plus habitable, fut restauré et devint le dépôt mortuaire des deux Instituts d'anatomie pathologique. Il servit aussi pour les dissections, tandis que pour les travaux d'histologie on loua une maison voisine.

En 1902-03, quand les nouveaux Instituts d'anatomie furent achevés, les deux Instituts d'anatomie pathologique s'installèrent dans l'ancien bâtiment de l'Institut d'anatomie, qui fut transformé avec une dépense de 234,000 couronnes (245,700 francs). Ce bâtiment reçut encore les deux Instituts de technique opératoire.

En voici la description :

Le sous-sol contient le dépôt des cadavres, les salles de macération, les locaux pour les animaux à expériences, la chaufferie, les logements du concierge et du mécanicien, le dépôt de charbon et la salle des morts. Au rez-de-chaussée surélevé on trouve les deux locaux de réception et les deux salles de dissection des deux Instituts d'anatomie pathologique, le bureau du Ier Institut, une pièce pour les gros ouvrages, les deux Instituts de technique opératoire et le logement d'un assistant. Le premier étage abrite le grand amphithéâtre commun, puis les locaux suivants du Ier Institut d'anatomie pathologique: le cabinet et le laboratoire du professeur, les laboratoires des assistants, une salle de travail pour les médecins assistants et les étudiants avancés, la salle des travaux histologiques des étudiants en médecine, le laboratoire de chimie, une chambre noire pour la photographie, le local qui contient l'étuve, la chambre pour les cuissons et les lavages, le musée, le cabinet de préparation pour le musée, un local pour les vivisections et la bibliothèque Le deuxième étage est affecté au IIme Institut d'anatomie pathologique. Enfin, sous le toit, il y a le séchoir.

Tout le bâtiment est éclairé au gaz et à l'électricité, et chauffé par la vapeur d'eau sous basse pression. Un ascenseur monte-cadavres circule entre le sous-sol et le rez-de-chaussée.

L'outillage scientifique de l'Institut est incomplet, parce qu'il n'a encore reçu qu'une partie (18,000 couronnes = 18,900 fr.)

du crédit de 40,000 couronnes (42,000 fr.) qui lui a été ouvert pour son aménagement. Sa dotation annuelle, qui était précédemment de 2000 couronnes (2100 fr.), a été portée à partir de 1908 à 4000 couronnes (4200 francs).

Le matériel d'enseignement provient des cliniques universitaires et, surtout, des hôpitaux municipaux: il comprend des cadavres et toute sorte de produits opératoires et pathologiques. L'Université profita beaucoup de ce que, dès le temps du Prof. Arányi, les assistants et les professeurs de la Faculté de médecine furent employés comme prosecteurs dans les hôpitaux de la Ville. Mais les autres hôpitaux aussi, l'Ecole des sages-femmes, l'Hôpital des enfants malades, l'Asile des enfants assistés, l'Hôpital israélite, la Polyclinique ont confié également leurs dissections aux Instituts d'anatomie pathologique, lesquels ne manquent jamais, par conséquent, de matériel d'enseignement.

Le musée du Ier Institut eut beaucoup à souffrir du manque de place, surtout entre 1880 et 1895. Tout de même, il possède environ 3500 préparations anatomo-pathologiques et un grand nombre de préparations histo-pathologiques.

III. Enseignement.

L'enseignement de l'anatomie pathologique commença en 1844, mais il n'est obligatoire que depuis 1851-52. Les étudiants en médecine doivent suivre les cours pendant deux semestres.

Les travaux pratiques ont été déclarés obligatoires en 1901. Toutefois, la plupart des étudiants s'y exerçaient déjà, et, maintenant aussi, quoiqu'ils ne soient astreints à ces travaux que durant un semestre, ils s'y livrent pendant deux semestres. Les travaux d'histologie pathologique durent également deux semestres.

Les cours et les travaux ont lieu à raison de cinq heures par semaine. Les travaux pratiques s'effectuent en trois groupes en même temps. A deux tables, les étudiants font des dissections et dictent ce qu'ils ont constaté; à la troisième, on dé-

montre les préparations microscopiques provenant des dissections. Ainsi, chaque étudiant peut s'exercer à la technique de la dissection et étudier plus de mille cas par an.

Pendant les travaux d'histologie pathologique, chaque étudiant fait des préparations et peut en garder une petite collection. Les travaux sont accompagnés, chaque fois, d'une conférence.

Les étudiants avancés et les médecins ont l'occasion de faire à l'Institut, avec le concours du personnel, toutes sortes d'expériences et recherches d'anatomie pathologique, d'histologie pathologique, de bactériologie et autres. C'est l'Institut qui leur fournit le matériel et les instruments.

Le Ier Institut d'anatomie pathologique est ouvert toute la journée et l'on y travaille, pour ainsi dire, constamment: avant midi on fait les dissections, après midi les travaux de laboratoire.

La bibliothèque de l'Institut est ouverte, aussi, toute la journée. Comme l'on ne peut y consacrer qu'une très faible somme, elle ne possède encore que 946 ouvrages et 7 périodiques.

IV. Statistiques.

Dissections faites par le Ier Institut:

Année	*Dissections des Cliniques*	*Dissections de l'Hôpital St-Etienne**	*Dissections de l'Asile des Enfants assistés***	*Total*
1895	173	310	—	483
1896	126	347	—	473
1897	226	508	—	734
1898	276	541	—	817
1899	290	531	—	821
1900	258	589	—	847
1901	262	495	—	757
1902	204	619	—	823
1903	261	631	202	1094
1904	290	612	162	1064
1905	248	572	202	1022
1906	236	542	284	1062
1907	207	586	322	1115

* Prosecteur: le Dr. A. Genersich.

** Prosecteur: le Dr. J. Feldmann, puis (depuis 1907) le Dr. B. Entz.

Etudiants inscrits:

Année scolaire	*Cours d'anatomie pathologique 5 h. par semaine*		*Travaux pratiques*				*Recherches d'anat. pathologique pour les étudiants avancés*	
			d'anatomie pathologique 5 h. par sem.		*d'histologie pathologique 4 h. par sem.*			
	Ier sem.	*IIe sem.*	*Ier sem.*	*IIe sem.*	*Ier sem.*	*IIe sem.*	*Ier sem.*	*IIe sem.*
1895—1896	145	66	141	88	26	35	—	1
1896—1897	97	46	146	102	36	65	—	9
1897—1898	79	54	161	98	79	62	3	6
1898—1899	85	57	146	103	88	57	4	2
1899—1900	100	68	115	105	97	61	—	10
1900—1901	62	53	101	82	47	35	4	1
1901—1902	48	52	95	85	49	45	7	3
1902—1903	28	27	36	60	27	26	1	3
1903—1904	53	52	65	70	51	50	8	5
1904—1905	99	107	94	108	89	101	2	1
1905—1906	121	107	118	106	113	109	6	9
1906—1907	163	141	160	141	161	140	—	2
1907—1908	232	273	282	274	218	120	19	15

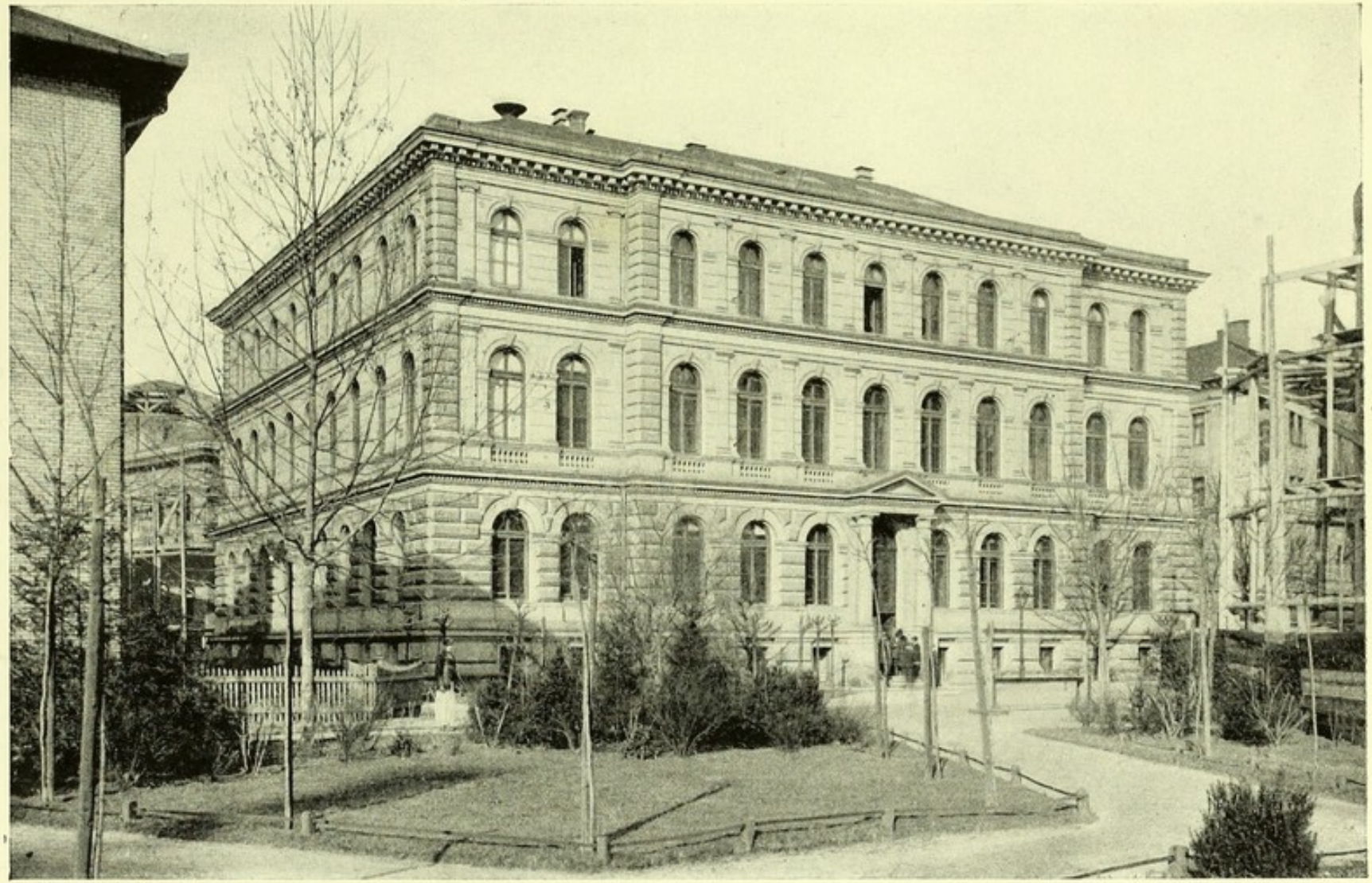

Budapest. — Les deux Instituts d'Anatomie pathologique.

LE IIme INSTITUT D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Othon Pertik, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

La IIme chaire d'anatomie pathologique subsiste depuis le 1er septembre 1895. Son histoire est sommairement exposée dans l'historique du Ier Institut d'anatomie pathologique. Il n'y a pas lieu de la répéter ici.

II. Installation.

L'Institut occupe le deuxième étage et une partie du rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment de l'Institut d'anatomie. Au deuxième étage il comprend: le cabinet et le laboratoire du professeur; le laboratoire de l'assistant; une salle pour l'étuve; une chambre noire; le laboratoire de l'adjoint; un laboratoire commun avec 20 places; un petit laboratoire avec 2 places; un local pour terrains de culture; un laboratoire avec 7 places pour les travailleurs avancés; une salle pour les collections; une salle de vivisection; la bibliothèque et le cabinet de lecture. Au rez-de-chaussée: la grande salle de dissection, large de 16 mètres, avec deux tables de dissection et des tables de microscopie pour 20 personnes; la salle des conférences, sise à côté et qui sert aussi de laboratoire de dermatologie au professeur extra-

ordinaire M. Nékám; enfin une chambre habitée par un assistant attaché à l'un des deux Instituts d'anatomie pathologique.

Les cours théoriques sont faits, au 1er étage, dans une salle qui est commune aux deux Instituts. Les cours pratiques d'histologie pathologique ont lieu dans les locaux du 2me étage et dans la salle de dissection au rez-de-chaussée, où se font aussi les cours pratiques d'anatomie pathologique.

L'Institut répond, dans son ensemble, aux exigences modernes. Toutefois, certains de ses locaux laissent encore à désirer, et il lui manque une salle amphithéâtrale pour les dissections ainsi qu'une salle pour les démonstrations de microscopie et d'anatomie pathologique.

III. Enseignement.

Les cours théoriques de l'Institut sont obligatoires pendant deux semestres des études médicales: ils comprennent toute l'anatomie pathologique générale et spéciale, avec des démonstrations de préparations macroscopiques et microscopiques et de dessins. L'enseignement pratique embrasse la technique des autopsies, le diagnostic et la démonstration des préparations. Les étudiants se livrent aussi à des exercices méthodiques de dissection et de description des lésions pathologiques.

L'enseignement pratique de l'histologie pathologique comprend les chapitres les plus importants de cette science.

Les étudiants avancés peuvent effectuer des travaux originaux et des expériences de bactériologie, à la condition de fournir les animaux et de pourvoir à leur entretien. Si ces travaux et expériences méritent d'être publiés, on rembourse la totalité ou une partie des dépenses.

Chaque cours théorique et pratique prend cinq heures par semaine. Les exercices pratiques d'histologie, pour les débutants, occupent quatre heures par semaine.

Les divers locaux de l'Institut, le cabinet de lecture et la

bibliothèque sont ouverts, toute la journée, aux étudiants inscrits et aux médecins.

L'Institut est chargé des autopsies de la première clinique médicale, de la deuxième clinique chirurgicale, de la deuxième clinique gynécologique, des hôpitaux St-Roch et St-Ladislas, de l'ancienne infirmerie du Dépôt et de l'hôpital de la Croix-Rouge. Les cours ont lieu de midi à 2 h. ½. Enfin, les après-midi sont consacrés aux travaux de laboratoire, y compris l'étude systématique du matériel fourni par les cadavres ou envoyé par les hôpitaux.

Les préparations microscopiques les plus intéressantes sont conservées. L'Institut possède deux armoires contenant, chacune, 5000 préparations qui sont enregistrées suivant les chapitres de l'anatomie pathologique. Cette collection s'enrichit, chaque jour, soit de cas typiques soit de pièces intéressantes. Le matériel est classé, en outre, par ordre chronologique, de sorte qu'on peut trouver facilement la préparation que l'on cherche.

Le matériel bactériologique vivant comprend 35 à 40 espèces.

A côté du cours professoral, deux privat-docents et un professeur extraordinaire font des conférences à l'Institut sur la bactériologie théorique et pratique et sur les opérations chirurgicales.

Le tableau à la page suivante fournit les données statistiques les plus importantes sur les travaux de l'Institut:

Année scolaire	Nombre des étudiants[1]		Nombre des autopsies				Nombre des pièces histologiques ou bactérologiques adressées à l'Institut
	Ier semestre	IIme semestre	Cliniques	St-Roch	St-Ladislas	Total	
1895-96	348	317	24	290	90	404	15
1896-97	318	353	63	311	73	447	227
1897-98	355	273	147	270	51	468	154
1898-99	882[2]	203	68	336	79	483	168
1899-1900	200	242	107	338	93	535	220
1900-01	218	241	82	440	234	756	379
1901-02	154	282	136	551	203	890	216
1902-03	469	291	117	601	279	997	236
1903-04[3]	288	246	171	617	216	1004	247
1904-05	186	173	149	520	303	972	394
1905-06	237	210	137	611	355	1103	406
1906-07	263	265	192	668	330	1190	619
1907-08	457	675[4]	201	635	302	1138	610

[1] Ce nombre comprend tous les étudiants qui ont suivi les cours théoriques et pratiques d'anatomie pathologique, ainsi que les travaux d'histologie pathologique.

[2] Pendant ce semestre, le professeur se trouvait en congé à l'étranger.

[3] A partir de l'année scolaire 1903-04, le professeur a passé le cours de bactériologie au professeur-adjoint M. le Dr. Krompecher.

[4] En vertu d'un arrangement provisoire, les étudiants de deuxième et de troisième année furent réunis pendant ce semestre.

Budapest. — IIme Institut d'Anatomie pathologique.

Laboratoire d'histologie.

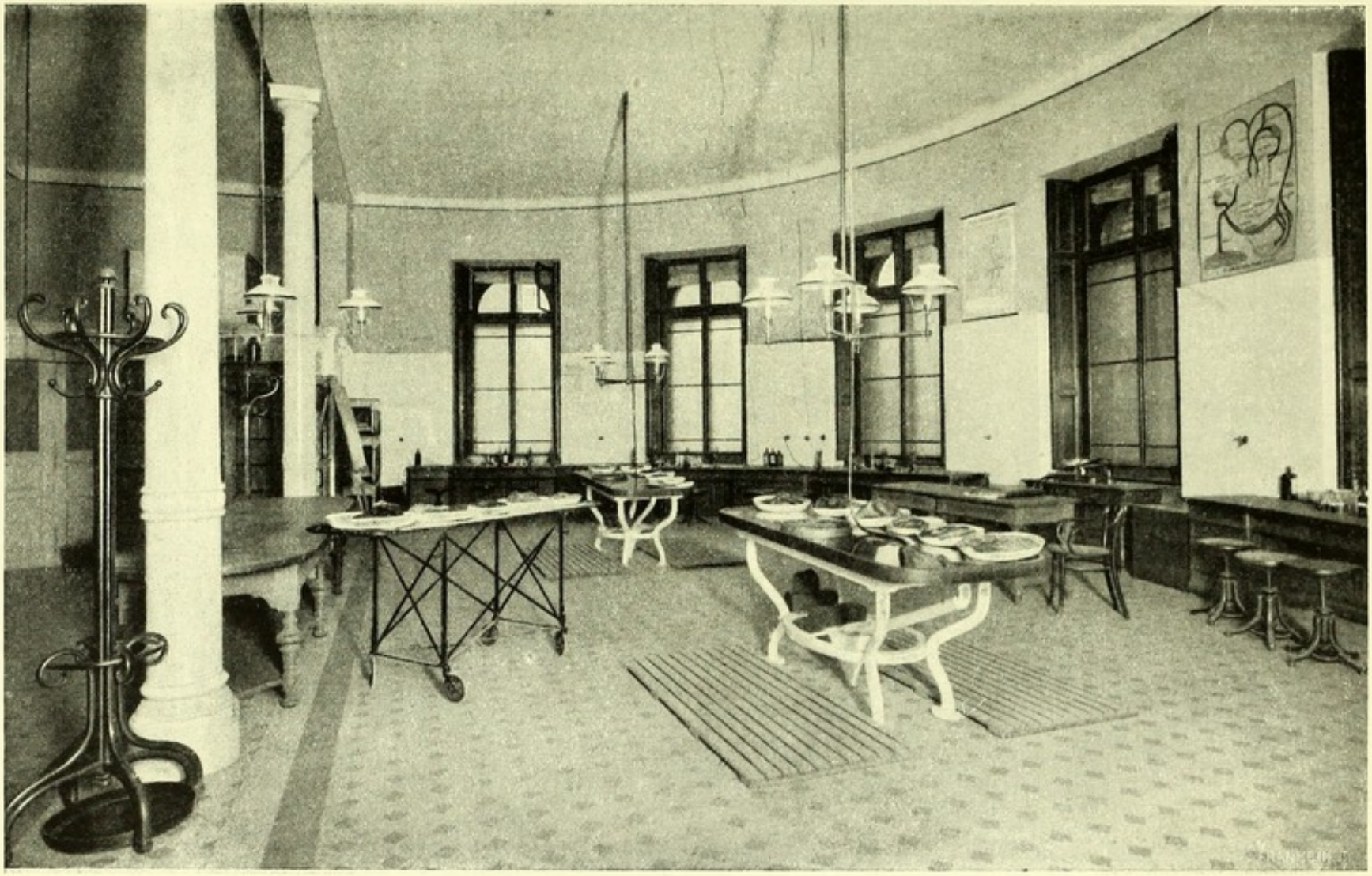

Budapest. — IIme Institut d'Anatomie pathologique.

Salle de dissection.

L'INSTITUT DE PATHOLOGIE EXPÉRIMENTALE ET GÉNÉRALE

AVEC L'INSTITUT DE CHIMIE PHYSIOLOGIQUE ET PATHOLOGIQUE

Par le M. Prof. Dr. François Tangl, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

La pathologie expérimentale et générale fut enseignée d'abord avec la pathologie interne, puis avec la pharmacologie. En 1872 seulement, elle reçut une chaire spéciale. Le premier titulaire en fut le Prof. André Högyes.

L'Institut fut installé d'abord au troisième étage du bâtiment central de la Faculté de médecine. Il occupait six pièces assez convenablement aménagées ; et son personnel comprenait le directeur, un adjoint, un assistant, deux stagiaires non rétribués et un garçon de laboratoire. L'Etat lui payait une dotation de 800 florins (1680 francs) par an.

C'est ici que le Prof. Högyes commença ses recherches sur la nature et le traitement de la rage canine et qu'il s'occupa, à la demande du Gouvernement, de la thérapeutique antirabique de Pasteur. Ces travaux aboutirent à la création de l'Institut Pasteur de Budapest, qui fut ouvert le 15 avril 1890 — sous la direction du Prof. Högyes — au rez-de-chaussée et au sous-sol du bâtiment central de la Faculté de médecine.

Bientôt, la Faculté décida de faire construire un édifice spécial pour l'Institut de pathologie générale et l'Institut Pasteur,

avec des salles pour malades. Le Ministère approuva cette décision et le nouveau bâtiment fut érigé, en 1904, rue Rákos-utcza, Nos 7 et 9.

A peine installé ici, l'Institut perdit son directeur, qui, malade depuis quelque temps, était suppléé par le privat-docent Dr. Augustin Székely, son adjoint. La Faculté décida alors de diviser l'Institut de pathologie générale et Institut Pasteur en trois parties: l'Institut de pathologie expérimentale et générale, l'Institut Pasteur et l'Institut de bactériologie. L'Institut de pathologie générale, avec l'Institut de chimie physiologique et pathologique qui y est rattaché, fut confié au Prof. Dr. François Tangl.

II. Installation.

Nous mentionnons ici: *A)* les parties du bâtiment qui sont communes aux trois Instituts, et *B)* celles qui appartiennent spécialement à l'Institut de pathologie expérimentale et générale.

A) Le sous-sol contient: la salle de la chaudière du chauffage central; un petit local pour les compteurs du gaz, de l'eau et de l'électricité; la chambre du domestique; un grand atelier avec un centrifugeur électrique, un tour en fer, une pompe à air et des récipients pour l'air comprimé ou raréfié; enfin un local pour les animaux à expériences.

B) L'Institut de pathologie expérimentale occupe l'aile droite du rez-de-chaussée et tout le premier étage. Une annexe en saillie sur la cour abrite l'amphithéâtre.

Au rez-de-chaussée on trouve: la bibliothèque, le cabinet du professeur, une pièce pour les recherches psycho-physiques, puis le bureau de l'assistant dont une partie, isolée par un mur qui monte jusqu'au plafond, est aménagée pour l'étuve. Ces pièces ouvrent sur un couloir où sont les balances et les appareils de chimie et de physique à l'usage des débutants. De l'autre côté du couloir il y a une pièce qui sert de dépôt, puis le grand laboratoire avec 20 places. Ici, on donne les pre-

mières notions de chimie pathologique aux étudiants qui entrent à l'Institut et l'on effectue les exercices pratiques. Enfin, à côté de ce laboratoire, on trouve un petit local pour les combustions calorimétriques.

Au premier étage, le couloir contient la balance pèse-animaux, la table de vivisection, un petit centrifugeur électrique, de grandes armoires pour le matériel et une partie de la verrerie de l'Institut. Ce couloir mène à la salle de préparation des cours, qui est aménagée aussi pour les mesurages physico-chimiques les plus délicats et pour les recherches radiographiques. Cette salle contient encore la collection des dessins, les tableaux pour les cours, la collection des préparations et des instruments de chimie physiologique.

De la salle de préparation on passe dans la salle des cours, qui peut contenir 200 auditeurs. Elle est pourvue de lampes à arc, d'un lustre, de bras de lumière latéraux, puis d'un appareil de projection Zeiss et d'une sorbonne.

De l'autre côté du couloir, il y a le laboratoire du professeur et une pièce qui contient une presse Buchner, un appareil de précision pour déterminer le point de congélation, un agitateur et un stérilisateur à vapeur. Vient ensuite la salle de vivisection, éclairée par plusieurs lustres, avec les appareils et instruments nécessaires, des tables en lave émaillée, un grand appareil contentif pour chiens, une machine pneumatique à mercure, un petit stérilisateur à vapeur et les appareils de Zuntz pour l'étude des fonctions respiratoires.

Toujours au premier étage, le long d'un autre couloir, on trouve des armoires pour les produits chimiques, des alambics pour la distillation de l'eau et de l'alcool, un grand bain-marie, un four à incinérations, un autoclave, des armoires à dessécher, une petite étuve et un extracteur Soxhlet. Ce couloir, qui aboutit au cabinet de toilette, mène au laboratoire de chimie avec 7 tables de travail pour les étudiants avancés, une sorbonne et un appareil de Kjeldahl sur une table en lave émaillée. A côté,

il y a la chambre de pesage dont une partie est séparée et sert de cabinet d'optique, enfin le laboratoire de l'assistant avec sorbonne, table de travail et un grand calorimètre Rubner.

L'Institut reçoit une dotation de 5400 couronnes par an, pour ses dépenses spéciales.

Personnel: le professeur directeur, deux assistants, un stagiaire rétribué et des stagiaires sans rétribution.

III. Enseignement.

Les cours du Prof. Tangl comprennent toute la physiologie pathologique et sont accompagnés de démonstrations d'expériences et d'appareils physiologiques. Pendant un semestre, chaque année, ces cours sont complétés par des leçons de chimie physiologique et pathologique théorique et pratique.

Les travaux scientifiques de l'Institut sont publiés dans les revues savantes hongroises et, depuis 1903, dans les *Arbeiten auf dem Gebiete der chemischen Physiologie* dont quatre fascicules ont paru jusqu'à présent.

Budapest. — Institut de Pathologie générale, Institut de Bactériologie et Institut Pasteur.

Façade sur la rue.

L'INSTITUT DE BACTÉRIOLOGIE

Par M. le Prof. Dr. Hugo Preisz, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

Les grandioses progrès de la Science pendant les dernières vingt-cinq années en ce qui concerne les maladies infectieuses et le rôle important que jouent les microbes dans un grand nombre de ces maladies décidèrent la Faculté de médecine à créer une chaire spéciale et un institut particulier pour la branche la plus jeune des sciences médicales. Ces créations ont commencé à fonctionner au début de l'année scolaire 1906-07.

Le personnel de l'Institut comprend: un professeur titulaire directeur, deux assistants, un stagiaire rétribué, des stagiaires non rétribués, enfin deux garçons de laboratoire.

II. Installation.

L'Institut occupe pour le moment le deuxième étage de l'Institut de pathologie générale, rue Rákos-utcza, et contient les locaux suivants:

1° une salle assez vaste avec trois tables de microscopie, un foyer en maçonnerie pour les cuissons et stérilisations, un appareil de distillation, plusieurs grandes cuvettes, enfin des armoires pour les instruments, les drogues et réactifs chimiques et les milieux de culture;

2° un petit local pour les cuissons, stérilisations et lavages;

3° une pièce avec des étuves, une petite centrifuge et une armoire pour les préparations microscopiques ;

4° le laboratoire du professeur : cette pièce, aménagée pour les travaux de microscopie, possède une sorbonne, une balance de précision, une grande armoire vitrée pour les appareils d'optique, les microscopes, etc. ;

5° un second laboratoire, installé comme le précédent ;

6° une grande salle avec trois tables de microscopie, une grande étuve, une étuve avec réfrigérant, un appareil à dessication dans le vide, un moteur électrique de 2 chevaux, de grandes et petites centrifuges, une pompe à air de Gaede et des armoires pour la collection de cultures ;

7° un couloir avec trois tables de microscopie et des armoires pour les vêtements et pour les livres ;

8° une grande salle avec un vitrage orienté au Sud et laissant passer les rayons solaires soit directement soit projetés par un héliostat : cette salle contient l'appareil microphotographique, l'ultramicroscope, le matériel pour photographier à la umière ultra-violette, enfin l'appareil pour l'agrandissement et toute l'installation électrique nécessaire ;

9° une chambre noire pour le développement des clichés photographiques ;

10° le cabinet de travail du professeur ;

11° un local pour les petits animaux à expériences.

L'Institut possède encore un petit bâtiment avec écurie pour les petits et grands animaux à expériences.

Tous les laboratoires sont pavés de dalles de kéramite et leurs murs revêtus de carreaux de faïence jusqu'à la hauteur de 2 m. Ils sont pourvus d'eau chaude et froide, d'air comprimé et de vide, enfin de nombreux connecteurs électriques.

III. Enseignement.

Le but de l'Institut est l'enseignement théorique et pratique des microbes des maladies infectieuses, ainsi que la poursuite de recherches scientifiques concernant ces maladies. Les cours théoriques sont faits dans l'amphithéâtre commun de l'Institut de bactériologie et de l'Institut de pathologie générale, amphithéâtre qui est pourvu d'un grand appareil de projection système Zeiss. Le professeur tient beaucoup à montrer presque tout ce dont il parle aux étudiants, et, dans ce but, il fait projeter un grand nombre de microphotographies ou, tout au moins, d'autres images convenables.

Les cours théoriques remplissent, jusqu'à présent, deux semestres, à raison de trois heures par semaine. Ils comprennent la morphologie et la biologie des micro-organismes pathogènes, la doctrine de l'immunité, puis l'étude détaillée des divers microbes et du rôle qu'ils jouent dans la pathogénie.

Dans les travaux pratiques, les étudiants apprennent à connaître les méthodes par lesquelles on détermine la présence des micro-organismes pathogènes, notamment des bactéries; ces exercices embrassent aussi les cultures, les colorations et les réactions biologiques afférentes à l'immunité (l'agglutination, l'hémolyse, etc.).

D'autres travaux sont réservés aux étudiants plus avancés. Ils ont lieu à toutes les heures de la journée, pour que les étudiants puissent, en même temps, poursuivre leurs études cliniques.

Pendant la première année du fonctionnement de l'Institut, 69 étudiants ont suivi les cours théoriques et 24 les exercices pratiques.

La bibliothèque ne possède encore que 300 volumes. Mais elle s'enrichira rapidement, car une grande partie de la dotation gouvernementale est affectée à l'achat de livres et de périodiques.

L'INSTITUT ET L'HÔPITAL PASTEUR

Par M. le Dr. Augustin Székely, Professeur extraordinaire, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

La même année (1885) que Pasteur exposa à l'Académie des Sciences de Paris ses longues recherches qui avaient abouti à sa méthode de vaccination antirabique, le Prof. Hőgyes fit aussi, avec l'aide de l'Académie hongroise des Sciences et du Ministère de l'Instruction publique, ses grandes expériences à l'Institut de pathologie générale. Ces expériences, qui enrichirent la science de nombreuses données nouvelles, démontrèrent que la méthode pasteurienne était fondée sur des bases certaines. Il y avait donc lieu de créer en Hongrie aussi un Institut où l'on pût vacciner dans les délais voulus les personnes mordues par des chiens enragés et empêcher ainsi la maladie de se produire.

Le Ministère de l'Instruction publique adopta, en 1890, la proposition que le Prof. Hőgyes fit à cet effet, et, dès le 15 avril de la même année, l'Institut Pasteur de Budapest commença à fonctionner, associé, provisoirement, avec l'Institut de pathologie générale. Ses locaux se trouvèrent d'abord dans le bâtiment central de la Faculté de médecine, avenue Üllői-út, ensuite — à partir du 1er janvier 1904 — dans le nouveau bâtiment qui fut édifié pour les deux Instituts, rue Rákos-utcza 7/9. Ici l'on annexa à l'Institut Pasteur un hôpital spécial pour les malades pauvres venant de province et qui étaient envoyés précédemment à l'hôpital St-Etienne. A la mort du Prof. Hőgyes,

l'Institut Pasteur fut détaché de l'Institut de pathologie générale et même de l'Université. Il fonctionne sous le contrôle direct du Ministère de l'Instruction publique.

II. Installation.

L'Institut et l'hôpital Pasteur se trouvent dans deux bâtiments, situés l'un à côté de l'autre. L'Institut occupe une partie du bâtiment dont la façade borde la rue Rákos et qui contient encore l'Institut de bactériologie et l'Institut de pathologie générale. La moitié du rez-de-chaussée et la moitié du sous-sol appartiennent à l'Institut Pasteur. Le sous-sol contient le logement du portier et deux locaux pour les animaux à expériences ; au rez-de-chaussée on trouve le logement d'un médecin, un petit bureau, un dépôt, une grande salle d'attente, le cabinet de vaccination avec trois niches pour la préparation des vaccins, la stérilisation et le déshabillage des personnes qui viennent se faire vacciner.

L'hôpital Pasteur occupe le second bâtiment, qui est situé au milieu de la cour plantée d'arbres. Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages. Le sous-sol contient la chambre d'isolement, la salle de bain, un dépôt, un réfectoire, une cuisine-office et une chambre pour les servantes. Au rez-de-chaussée se trouvent le cabinet du directeur, le logement d'un médecin, un dépôt, le logement des employés de l'économat, deux chambres de malades et la salle de pansement. Le 1er et le 2me étages abritent, chacun, quatre salles de malades. Chaque étage possède, en outre, une chambre pour les infirmiers et une salle de bain. L'hôpital est aménagé pour cent malades, mais il en contient souvent deux cents.

III. Fonctionnement.

L'Institut a un triple but : la pratique des vaccinations antirabiques, l'étude clinique de la rage et les recherches expérimentales sur la partie de cette question qui attend encore d'être résolue ; toutefois, il ne peut s'occuper que dans une faible mesure de la seconde et de la troisième parties de sa tâche. Faute de place, les personnes atteintes de la rage ne peuvent, pour la plupart, être reçues à l'Institut et doivent être envoyées au service d'observation de la Ville. Les grands travaux expérimentaux sont presque impossibles, parce que, en fait de laboratoire, on ne dispose que d'une ancienne salle de bain transformée pour cet usage. Dans cet étroit local on ne peut faire que les recherches absolument indispensables ; de plus, le personnel, entièrement pris par le service des malades, n'a point le temps de s'occuper aussi du laboratoire.

Les personnes qui se présentent ont à répondre à un questionnaire ; leurs réponses sont enregistrées et l'on examine leurs blessures. Les malades sont installés en partie à l'hôpital, en partie en ville. Ces derniers doivent venir tous les jours pour être vaccinés. Ceux qui entrent à l'hôpital subissent un examen complémentaire pour d'autres maladies infectieuses. Ils revêtent un costume spécial, tandis que leurs effets personnels sont envoyés à l'étuve. Chaque individu vacciné reçoit un bulletin et doit, au bout de trois mois, faire une déclaration sur son état de santé.

La vaccination n'est opérée maintenant, à notre Institut, que d'après la méthode de Hőgyes, laquelle, contrairement à la méthode pasteurienne, n'emploie pas les injections de moelle desséchée de lapins inoculés avec le virus rabique, mais les injections de moelle fraîche et diversement diluée de ces animaux. Cette méthode donne des résultats au moins aussi bons que celle de Pasteur, car parmi 32,316 individus que nous avons vaccinés jusqu'en 1907, il n'y a eu que 108 décès (0·33 %), tandis

qu'à l'Institut Pasteur de Paris, sur 30,759 individus vaccinés, il en est mort 128 (0·41 %).

Le tableau ci-après fournit toutes les données nécessaires sur le fonctionnement de l'Institut. De 1890 à 1895, les malades avaient été traités par la méthode pasteurienne.

Années	Se présentèrent à l'Institut	Renvoyés	Admis et vaccinés		Ne vinrent plus dans la suite	Suivirent tout le traitement	Décédés			Cas pouvant servir à établir le résultat des vaccinations		
			Hongrois	Etrangers			Total	15 jours après la première vaccination	15 jours après la dernière vaccination	Cas	Décès	%
1890	611	77	516	18	6	528	14	6	8	522	8	1·53
1891	663	61	583	19	25	577	13	10	3	567	3	0·52
1892	624	48	513	63	18	558	14	8	6	550	6	1·09
1893	729	28	624	77	21	680	5	1	4	679	4	0·58
1894	1271	65	1126	80	24	1182	40	6	34	1176	34	2·89
1895	1458	116	1204	138	21	1321	20	16	4	1305	4	0·30
1896	1829	218	1475	136	15	1596	10	7	3	1589	3	0·18
1897	1915	230	1487	198	15	1670	17	10	7	1660	7	0·42
1898	2236	290	1604	342	12	1934	19	12	7	1922	7	0·36
1899	2379	296	1679	404	12	2071	10	7	3	2064	3	0·14
1900	2490	322	1771	397	32	2136	21	15	6	2121	6	0·28
1901	2974	371	2319	284	40	2563	26	16	10	2547	10	0·39
1902	3055	445	2437	173	51	2559	12	10	2	2549	2	0·07
1903	3382	491	2558	333	58	2833	19	8	11	2825	11	0·38
1904	3241	427	2492	322	42	2772	24	15	9	2757	9	0·32
1905	3651	538	2592	521	60	3053	24	12	12	3041	12	0·39
1906	4588	964	3172	452	135	3489	31	15	16	3474	16	0·46
1907	5546	1100	4023	423	132	4314	37	23	14	4291	14	0·32
Total	42642	6087	32175	4380	719	35836	356	197	159	35639	159	0·44

L'INSTITUT DE PHARMACOLOGIE

Par M. le Prof. Dr. Árpád de Bókay, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

La chaire de pharmacologie a été créée en 1770, alors que la Faculté se trouvait encore à Nagy-Szombat.

Elle eut successivement pour titulaires: Adam Prandt (1770 à 1791), qui enseigna en même temps la physiologie et la pathologie générale; Ferdinand Stipsits (1791 à 1818); François Gebhardt (suppléant, 1818 à 1820); Gabriel Auer (1820); Jean Schuster (suppléant, 1820 à 1824); Louis Tognio (1824 à 1848); Jean Wagner (suppléant, 1848 à 1850); Louis Tognio (pour la seconde fois, 1850 à 1854); Jean Diescher (suppléant, 1854 à 1855); Emmanuel Seidl (1855 à 1861); David Wachtel (1861 à 1871); Kálmán Balogh (1871 à 1888), qui réforma l'enseignement conformément aux exigences scientifiques modernes; Louis de Tóth (suppléant, 1888 à 1890); Árpád de Bókay (1890 à ce jour).

II. Installation.

L'Institut de pharmacologie occupe, depuis 1884, une partie du deuxième étage du bâtiment central de la Faculté de médecine; la pharmacie de l'Université ainsi que le laboratoire de toxicologie et de pharmacognosie se trouvent au troisième étage du même bâtiment.

Le personnel de l'Institut comprend le professeur directeur, un professeur extraordinaire directeur-adjoint, un privat-docent, deux assistants, un stagiaire rétribué et 3 ou 4 stagiaires sans payement.

L'Institut possède deux laboratoires de chimie, une salle de vivisection, des appareils actionnés par l'électricité, les instruments les plus modernes, une bibliothèque spéciale, un musée de pharmacologie, enfin le matériel qui est nécessaire pour les démonstrations scientifiques. Tout est à la disposition des étudiants aussi bien que des travailleurs.

Une pharmacie modèle — avec de vastes dépôts, des laboratoires et des appareils perfectionnés — fonctionne sous la surveillance de l'Institut et fournit toutes les cliniques. Personnel: le privat-docent gérant, deux docteurs en pharmacie et deux pharmaciens diplômés. L'aménagement de la pharmacie a coûté 57,000 couronnes (près de 60,000 francs). Ses dépenses atteignent, par an, 14,400 cour. (15,120 fr.) pour le personnel et 64,000 cour. (67,200 fr.) pour les drogues.

III. Enseignement.

Les étudiants en médecine des 4me et 5me semestres sont tenus de suivre les cours de l'Institut, pendant cinq heures par semaine. Le Prof. de Bókay attache une importance particulière à l'enseignement de la pharmacodynamique et de la pharmacothérapie, tandis que celui de la pharmacognosie est borné au minimum de connaissances que doit avoir tout médecin instruit. — Le professeur fait aussi des cours pour les étudiants en pharmacie de seconde année: pendant le semestre d'hiver il leur enseigne la pharmacognosie; durant le semestre d'été, il dirige des travaux de microscopie. Ces cours prennent cinq heures, les travaux dix heures par semaine.

Le professeur extraordinaire enseigne pendant le semestre d'hiver la toxicologie (4 h. par semaine) et durant le semestre d'été la chimie toxicologique (2 h. par semaine). Le privat-docent enseigne aux étudiants en médecine, pendant un semestre, l'art de formuler et aux étudiants en pharmacie, durant l'autre semestre, la pharmacie scientifique.

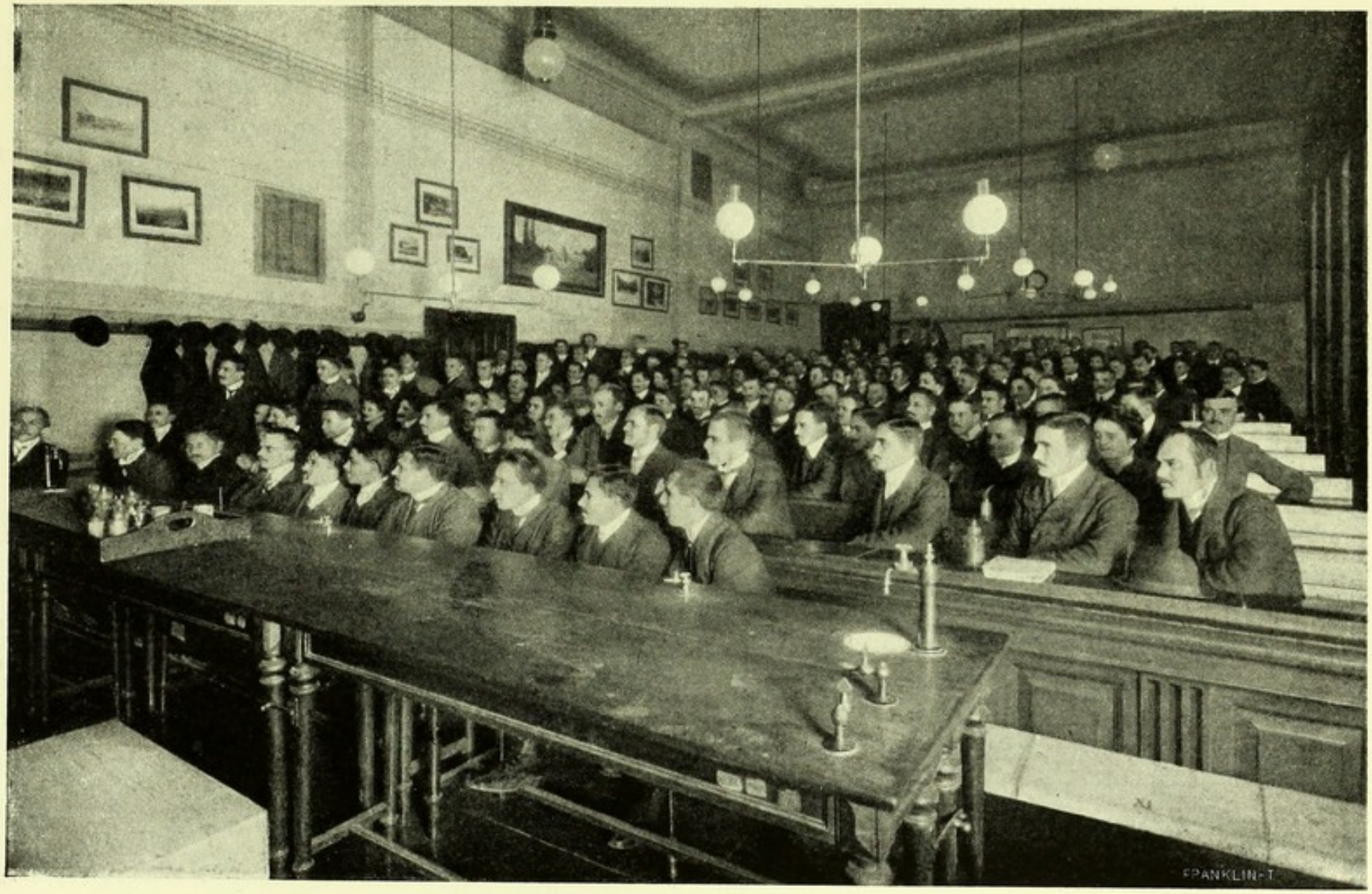

Budapest. — Institut de Pharmacologie.

Salle des cours.

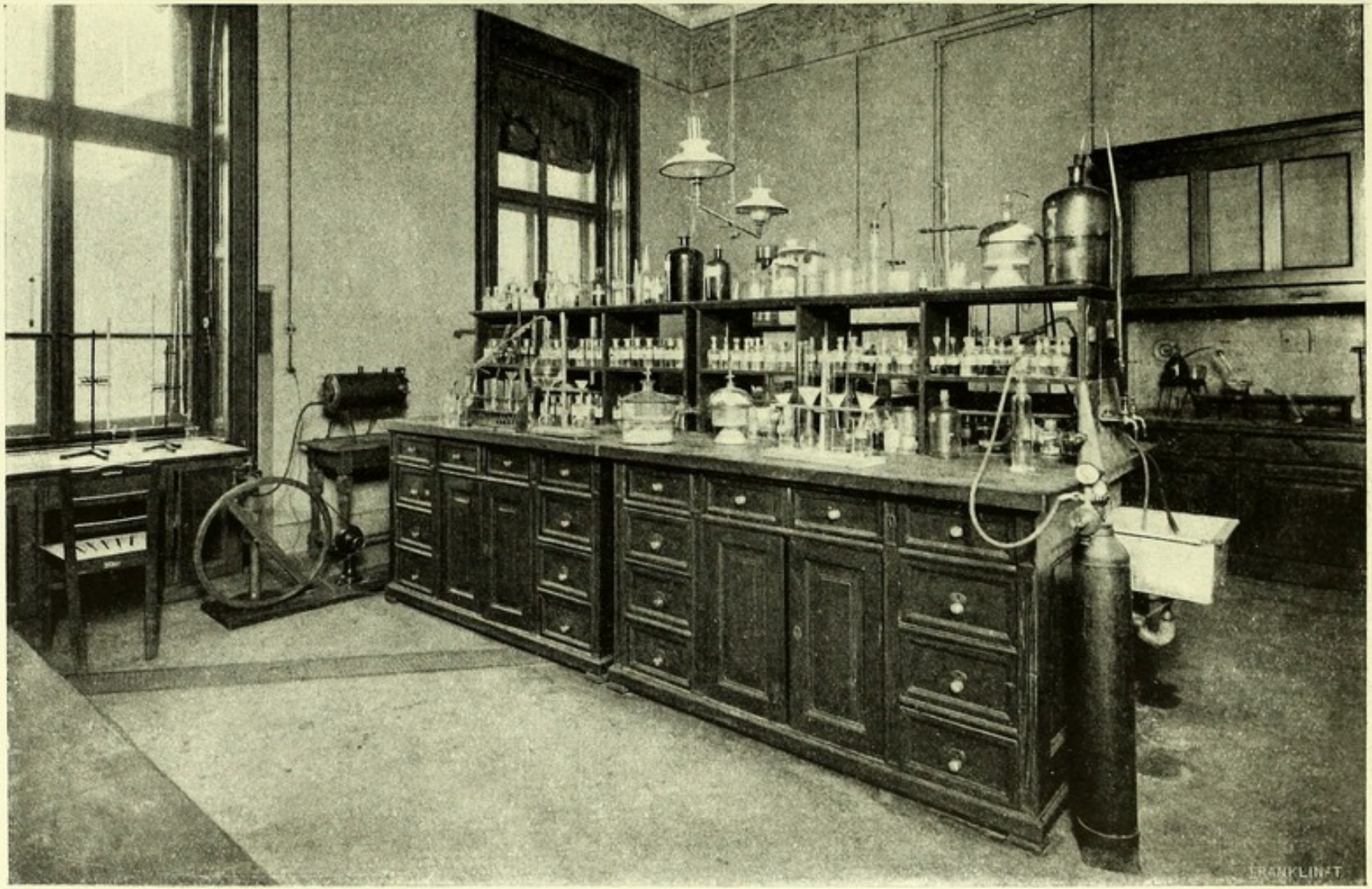

Budapest. — Institut de Pharmacologie.

Laboratoire de chimie.

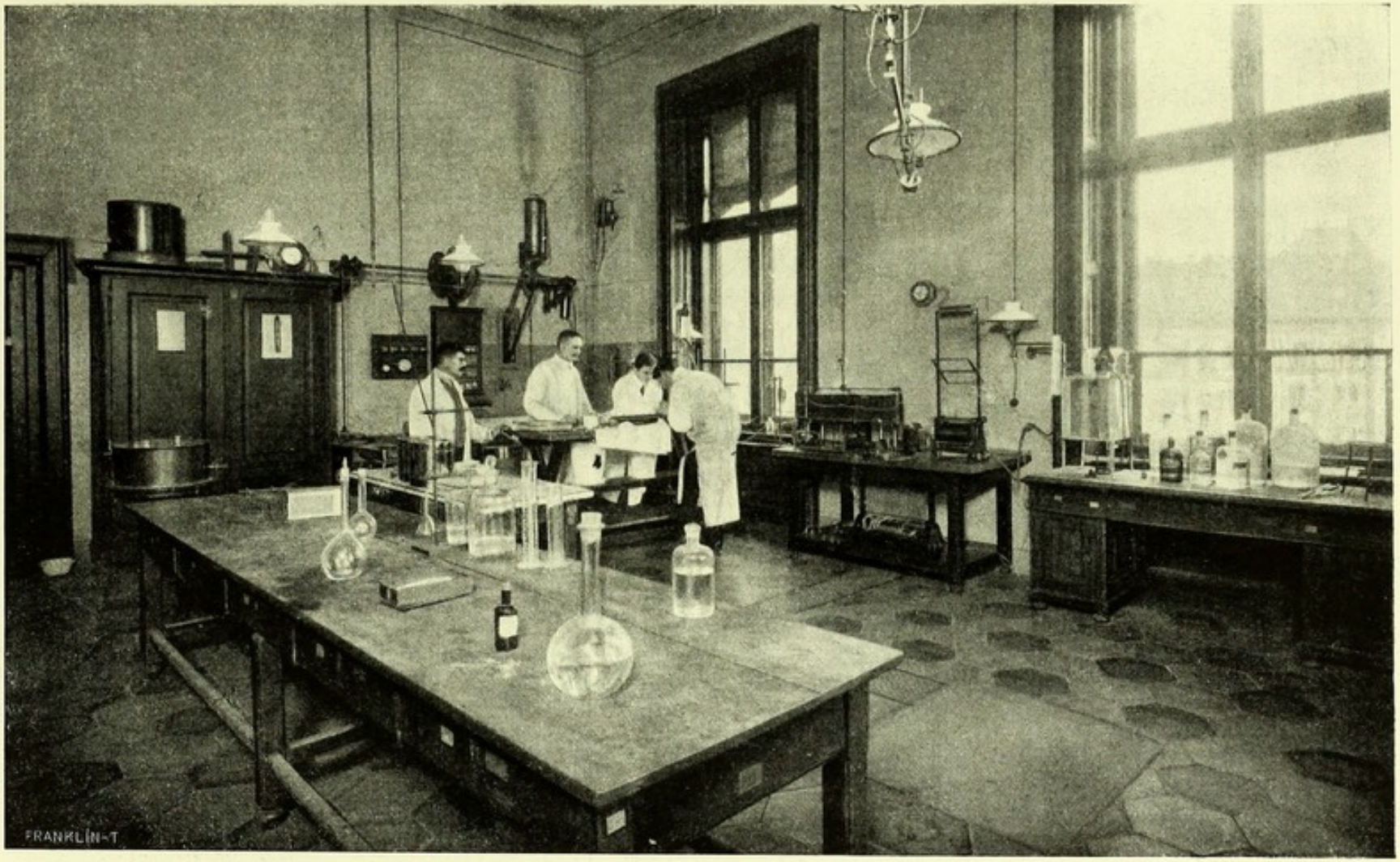

Budapest. — Institut de Pharmacologie.

Laboratoire de vivisection.

Budapest. — Institut de Pharmacologie.

Pharmacie de l'Université.

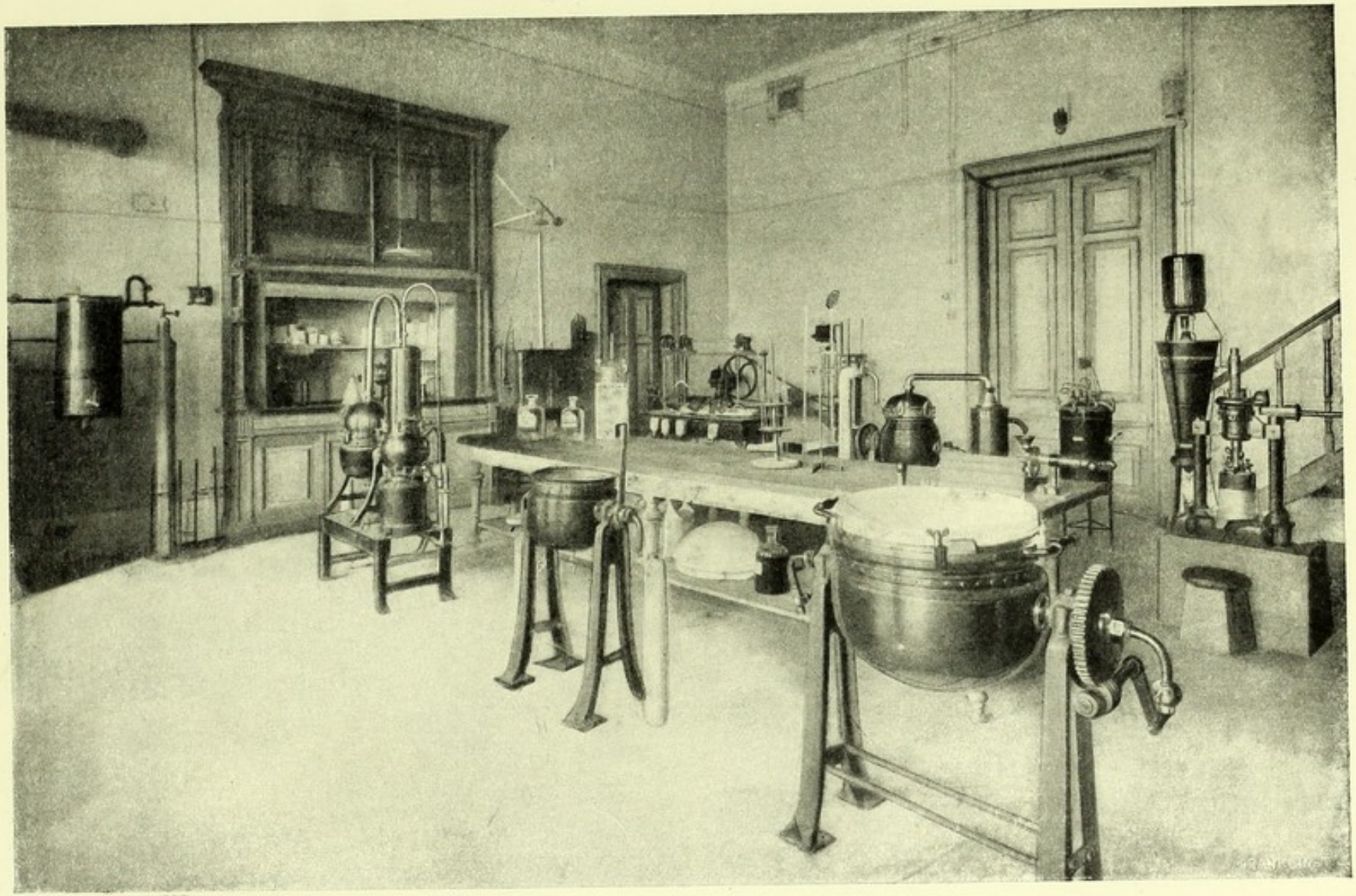

Budapest. — Institut de Pharmacologie.

Laboratoire de la Pharmacie de l'Université.

L'INSTITUT DE MÉDECINE LÉGALE

Par M. le Prof. Dr. Alex. K. de Ajtai, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

Lorsque la Faculté de médecine fut créée à l'Université de Nagyszombat, en 1770, la médecine légale ne reçut pas de chaire spéciale. En 1793 seulement, la médecine d'Etat (médecine légale et police médicale) commença à faire l'objet d'un cours particulier qui fut professé par François Schraud (1793 à 1802), François Bene père (1802 à 1814) et Samuel Rácz (1814 à 1816), successivement.

La chaire a été créée en 1816. Le premier titulaire en fut le Prof. Charles Böhm (1816 à 1840). Vint ensuite, comme suppléant, François Bene fils (1840 à 1844), puis, comme titulaire, Jean Rupp qui enseigna pendant 35 ans (1844 à 1880). Rupp donna à l'enseignement une tournure moderne. Sous son professorat, l'hygiène fut séparée (en 1874) de la médecine légale. Peu après (en 1876), la police médicale fut aussi rattachée à la chaire d'hygiène. En 1880, le matériel pratique d'enseignement fit son apparition à l'Institut, qui devint ainsi un établissement aussi bien pratique que théorique.

De 1880 à 1882, Jean Belky fit fonctions de professeur-suppléant. En 1882, la chaire reçut un nouveau titulaire, le Prof. Alex. K. de Ajtai, qui dirige encore l'Institut. Sous ce dernier professeur un nouveau bâtiment fut érigé pour l'Institut et l'on y a centralisé le matériel pratique d'enseignement.

II. Installation.

La chaire fut installée d'abord, rue Ujvilág-utcza, dans la salle de dissection de l'Institut d'anatomie. En 1879 seulement, elle reçut une chambre pour le professeur et, en 1880, deux locaux pour le laboratoire.

Transféré en 1885 dans le bâtiment central de la Faculté de médecine, avenue Üllői-út, l'Institut occupa deux pièces et une petite salle pour les cours. Sur 200 étudiants inscrits, 80 seulement y avaient place. En outre, la salle était tellement obscure qu'il fallait allumer le gaz même aux heures de midi. A cette époque déjà, l'Institut disposait d'un riche matériel pratique; toutefois, les autopsies devaient avoir lieu dans les hôpitaux, aux cimetières, et les autres recherches au palais de justice à Bude, c'est-à-dire dans des locaux forts éloignés les uns des autres. Cet état de choses intolérable ne pouvait se prolonger. Le Ministère de l'Instruction publique fit ériger un bâtiment spécial pour l'Institut, qui fut inauguré en 1890 et qui coûta net 435,908 couronnes (près de 460,000 francs).

Ce bâtiment a été construit suivant les indications du Prof. de Ajtai et d'après les plans de l'architecte Prof. A. Hauszmann. Il a été aménagé de façon à répondre au double but de l'Institut: 1° instruction des étudiants en médecine, éducation de spécialistes, recherches scientifiques, et 2° intérêts juridiques et policiers. L'Institut doit, en outre, faire office de morgue.

L'Institut forme un bâtiment indépendant, dans un jardin. Il a trois entrées: l'entrée principale, l'entrée qui mène à l'appartement du directeur et l'entrée des étudiants. Une quatrième entrée sert aux fourgons apportant les cadavres.

Le bâtiment comprend une partie antérieure haute d'un étage et formant un rectangle allongé, puis une partie postérieure à simple rez-de-chaussée et affectant une forme amphithéâtrale. Les deux parties sont reliées entre elles par l'escalier principal, par les couloirs et par deux cours, ensuite par deux chambres de

communication. La partie antérieure, qui comporte un sous-sol, un rez-de-chaussée et un premier étage, contient les laboratoires, une partie des salles d'enseignement et les logements. La partie postérieure, avec un sous-sol et un rez-de-chaussée, abrite le dépôt de cadavres et les salles d'autopsie.

Au sous-sol, à gauche de l'entrée principale, se trouve le logement du portier, et, à droite, celui du chauffeur. Ces deux logements sont les seuls locaux où l'on arrive par l'entrée principale. Les autres parties du sous-sol sont desservies par les deux portes latérales des couloirs de communication : la porte Ouest mène aux pièces accessoires de l'appartement du professeur, la porte Est aux logements des domestiques, au bureau d'admission et au dépôt de cadavres. Ici se trouve la salle de reconnaissance des cadavres, avec un vestibule et six niches dans lesquelles les cadavres sont introduits transversalement sur un charriot. Les niches sont fermées hermétiquement et séparées par des parois vitrées. Une porte fait communiquer cette pièce avec la salle d'attente et avec un corridor qui mène à la salle de congélation, à celle où sont autopsiés les cadavres en décomposition ou infectants, à la salle de macération et de recherches, puis à la salle des machines, au dépôt, au couloir de tir et à la morgue. La salle de macération est pourvue de cuves froides et chaudes, ainsi que d'appareils pour chauffer l'eau et pour dégraisser les cadavres. Ici se trouve encore une salle de bain pour les domestiques.

Le sous-sol abrite une salle de machines éclairée d'en haut, les dépôts de charbon et de civières, des ateliers de serrurerie et de menuiserie, puis un dépôt de cadavres avec 22 niches. Le couloir de tir a 46 m. de long. Au milieu, un ascenseur fait communiquer la salle d'autopsie du sous-sol avec celles du rez-de-chaussée et monte jusqu'aux combles du bâtiment.

Au rez-de-chaussée il y a, à droite, le logement du professeur et, à gauche, celui de l'assistant, puis on passe par une antichambre aux salles de recherches biologiques et cliniques, au

cabinet de microscopie, à la salle de pesage, au cabinet de spectroscopie, à la chambre noire, enfin, du côté de la cour, au laboratoire de chimie avec deux sorbonnes et de grandes tables de travail. D'ici un escalier tournant mène au bureau d'admission. Dans l'aile qui réunit la partie antérieure et la partie postérieure du bâtiment se trouve une grande salle à 6 fenêtres destinée aux personnes qui sont convoquées pour assister aux autopsies ; elle sert aussi de lieu d'empaquetage pour les parties de cadavres. On arrive ensuite au bureau de police, pourvu d'un téléphone, et au couloir de la partie postérieure du bâtiment. Ce couloir communique par un passage transversal avec le couloir de la partie antérieure du bâtiment et avec l'entrée principale.

La partie postérieure du bâtiment contient une salle à 5 fenêtres pour les autopsies des cadavres envoyés par les autorités, puis la salle des cours à 4 fenêtres disposée en amphithéâtre, la bibliothèque et le laboratoire du professeur. La salle d'autopsie possède 3 tables à rotation en marbre et avec service d'eau.

Le premier étage abrite le musée et la salle des cours, vastes pièces à 8 fenêtres chacune, la salle de préparation des cours qui sert aussi de salle d'examen et de cabinet de réception du professeur, puis deux pièces pour la psychiatrie légale.

La salle des cours a 250 sièges. Elle est disposée en amphithéâtre. La table de démonstration est pourvue de robinets pour l'eau et pour le gaz, de trompes aspirantes et de souffleries hydrauliques. Derrière la table se dresse la sorbonne, entre la salle des cours et la salle de préparation, avec tableau noir et châssis vitré. Le musée possède 4000 pièces.

Les combles abritent les locaux de tannage et de desséchage des cadavres.

Le dépôt mortuaire et les salles d'autopsie sont pavés en asphalte, les salles des cours et les laboratoires en bois tendre enduit d'huile, les logements et le laboratoire du professeur en bois de chêne, enfin les couloirs en granit-terrazzo.

Une canalisation d'eau dessert tout le bâtiment; des robinets sont disposés dans les salles et autres pièces.

L'Institut est éclairé au gaz. Les salles des cours sont pourvues de lampes Siemens, les autres locaux de becs Auer. Il y a deux compteurs pour 100 flammes chacun.

Le chauffage est central et par la vapeur à basse pression. La vapeur est produite dans une chaudière Büttner de 4 atmosphères et dans une chaudière Field de 2 atmosphères. La première est employée pour le grand chauffage; la seconde sert de réserve, puis pour le petit chauffage, à l'automne et au printemps, ainsi que pour la ventilation. Les divers locaux sont pourvus de poêles avec régulateurs et aspirateurs d'air. La salle des autopsies d'office est chauffée aussi par un calorifère à air chaud, la salle des autopsies courantes n'a même que ce mode de chauffage. Les logements ont des poêles en faïence, mais certaines de leurs pièces sont chauffées par la vapeur.

La ventilation est assurée par le fait que le rez-de-chaussée de l'édifice est à 3·80 m. au-dessus du sol. En hiver, elle reçoit un renfort fourni par les appareils de chauffage; en été, des cheminées à air et des exhausteurs actionnés par un moteur à gaz y servent également. L'air frais entre par les orifices naturels et par des tubes venant de la grande cheminée de prise d'air dans le jardin. Enfin, pour la ventilation rapide, il y a des appareils amenant l'air froid de la glacière, l'air chaud de la chaufferie et l'air frais de l'extérieur.

III. Pavillon mortuaire.

Le Pavillon mortuaire se trouve rue Szvetenay-utcza. Il a été construit, d'après les indications du Prof. de Ajtai, par l'architecte Joseph Kauser.

Il forme un pavillon indépendant, dans le jardin. La grille de la façade, longue de 48 mètres, a quatre portes: les deux portes centrales servent pour les enterrements, les deux portes

latérales pour l'entrée et la sortie des cadavres provenant de la police, du parquet et des cliniques. Le milieu du bâtiment est occupé par la salle d'exposition aménagée comme une chapelle. L'aile tournée vers l'avenue Üllői-út contient les locaux de la police et la salle des cadavres envoyés par les autorités. L'autre aile abrite les locaux pour les cadavres provenant des cliniques. Un passage souterrain relie la section de police du Pavillon mortuaire avec le dépôt de cadavres de l'Institut.

Dans la première aile on trouve la salle de police, la salle d'attente, le bureau, le cabinet du contrôleur de service, le bureau d'admission, le dépôt de cadavres, la salle des léthargiques avec des places pour 4 corps et des avertisseurs électriques, enfin le cabinet d'habillage des cadavres. Un ascenseur électrique relie ces pièces d'une part avec le tunnel dans le sous-sol et, d'autre part, avec le cabinet de photographie au premier étage. Le sous-sol abrite les locaux de désinfection des vêtements (l'étuve a deux portes ouvrant chacune sur une pièce : d'une part, le côté infecté, d'autre part, le côté désinfecté), le dépôt des civières, un local dans lequel on doit installer un appareil de congélation, enfin les dépôts de charbon et de bois.

La seconde aile contient, du côté de la rue, une salle pour les familles des morts, la chambre du prêtre et le logement du domestique, ensuite, du côté du jardin, le bureau d'admission, le cabinet d'habillage des cadavres, la salle d'autopsie, une chambre et une salle de bain pour le médecin de service. Le bureau d'admission communique par un ascenseur avec le sous-sol qui abrite un dépôt de civières, une salle pour deux cadavres, la salle de bain et la cave du domestique.

Tous les locaux sont pavés en granit-terrazzo, sauf la salle des léthargiques et les bureaux qui sont parquetés. Le Pavillon est éclairé à l'électricité ; les salles de dissection ont aussi des becs Auer. Toutes les pièces où séjournent les cadavres sont munies de ventilateurs électriques.

IV. Personnel et budget.

L'Institut reçut en 1862 un premier et en 1882 un second assistant, puis en 1892 un médecin interne.

Le personnel médical comprend aujourd'hui: le professeur directeur, deux assistants, un médecin interne rétribué et un médecin interne sans rétribution. Personnel de service: un garçon de bureau, un domestique, un chauffeur, un concierge-jardinier, un garçon de bureau auxiliaire.

L'Institut touche, depuis 1901, une subvention annuelle de 2000 couronnes, puis 600 cour. pour frais de voiture et 300 cour. pour l'entretien du jardin. Il a reçu, pour son outillage scientifique, 3000 cour. en 1884, 3000 cour. en 1885, 10,000 cour. en 1890 et 10,000 couronnes en 1892; pour installations et transformations 375 cour. en 1884, 4000 cour. en 1888, 289·30 cour. en 1889, 1080·30 cour. en 1890, 700 cour. en 1893, 680 cour. en 1894 et 14,000 cour. en 1895.

V. Enseignement.

Les notions nécessaires de médecine légale furent enseignées, de 1770 à 1793, dans le cadre des divers cours médicaux. En 1793, la police médicale et la médecine publique devinrent une matière spéciale et furent professées pendant les deux premiers semestres, à raison de 7 h. par semaine. En 1817 elles furent déclarées obligatoires pour les chirurgiens également.

De 1850 à 1860, les cours de médecine légale furent professés séparément pour les étudiants en médecine et pour les étudiants en chirurgie. Chaque cours remplit 7 h. par semaine. La police médicale occupa 5 h. par semaine. En 1861, l'enseignement des deux matières fut réduit à 5 h. par semaine et, pour les chirurgiens, à une demi-heure par jour.

En 1875, le cours de police médicale fut supprimé. Une partie de cet enseignement fut portée dans le cours d'hygiène.

En 1880-81 la médecine légale prit 10 h., l'année suivante 8 h. par semaine. En 1882-83, le cours théorique occupa 5 h. par semaine pendant le premier semestre et les travaux pratiques prirent 3 h. par semaine.

L'enseignement resta longtemps théorique. De 1843 jusqu'en 1882, soit en 40 années, l'on ne fit que 374 autopsies. En 1874, le professeur et les étudiants reçurent l'autorisation d'assister aux autopsies judiciaires; seulement il fut stipulé que les cadavres ne seraient mis à leur disposition qu'après l'autopsie, pour que le professeur ne pût influencer les médecins légistes. Le matériel pratique ne fut assuré que lorsque l'Institut — c'est-à-dire le professeur — reçut mission, à partir de 1880 et 1881, d'effectuer les autopsies et les autres recherches de la police et des tribunaux, qui fournissent depuis lors un excellent matériel.

L'enseignement a lieu actuellement d'après le programme ci-après: cours principal de médecine légale pendant le semestre d'hiver, 5 h. par semaine; cours complémentaire pendant le semestre d'été, 2 h. par semaine; travaux pratiques pendant les deux semestres, 4 h. par semaine. Les étudiants s'exercent à la pratique des autopsies et à la rédaction de procès-verbaux et d'expertises. En outre, le privat-docent Dr. Charles Minnich fait des conférences (3 h. par semaine) sur les divers modes de mort violente. Les étudiants doivent encore assister aux audiences criminelles des tribunaux.

Les autopsies policières et judiciaires de l'Institut portent sur environ 1200 cadavres par an. De plus, près de 200 examens sont effectués d'individus vivants. Il est dressé procès-verbal et délivré certificat de chaque autopsie ou examen. Les étudiants et médecins doivent assister aux recherches microscopiques et autres également.

Le matériel abondant dont dispose l'Institut fournit la possibilité d'un bon enseignement clinique.

VI. Statistiques.

Tableau I.

Etudiants inscrits depuis 1883—1884 jusqu'en 1907—1908.

Année scolaire	Semestre	Cours obligatoire	Cours non obligatoires								
		Cours de médecine légale (7h par semaine)	Travaux de médecine légale (3 à 7h par semaine)	Casuistique de médecine légale (1h par semaine)	Blessures (2h par semaine)	Accouchements (2h par semaine)	Morts violentes (2h par semaine)	Travaux de laboratoire (5h par semaine)	Blessures mortelles (3h par semaine)	Infanticides (2h par semaine)	Conférences sur les cas de mort violente (3h par semaine)
1883/4	I	108	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	77	48	—	—	3	—	—	—	—	—
1884/5	I	—	30	26	—	—	29	—	—	—	—
	II	138	78	—	—	—	—	4	—	—	—
1885/6	I	232	85	2	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	54	28	49	—	—	—	—	—	—
1886/7	I	206	71	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	44	40	58	—	—	—	—	—	—
1887/8	I	180	92	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	95	—	75	—	—	—	—	—	—
1888/9	I	222	65	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	70	—	38	—	—	—	—	—	—
1889/90	I	199	61	—	—	—	—	2	—	—	—
	II	43	78	36	—	—	—	—	—	—	—
1890/1	I	244	83	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	166	—	—	—	—	—	—	—	—
1891/2	I	199	23	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	167	—	—	—	—	—	—	—	—
1892/3	I	167	17	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	108	—	—	—	—	—	—	—	—
1893/4	I	173	22	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	53	—	—	—	—	—	—	—	—
1894/5	I	139	28	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	113	—	—	—	—	—	—	—	—
1895/6	I	170	3	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	57	—	—	—	—	—	—	—	—
1896/7	I	175	13	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	77	—	—	—	—	—	—	—	—
1897/8	I	151	19	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	62	—	—	—	—	—	—	—	—
1898/9	I	132	17	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	56	—	—	—	—	—	—	—	—
1899/900	I	99	23	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	37	—	—	—	—	—	—	—	—
1900/1	I	128	6	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
1901/2	I	101	9	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	11	—	—	—	—	—	15	—	—
1902/3	I	34	15	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	14	—	—	—	—	—	18	—	—
1903/4	I	87	43	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	18	—	—	—	—	—	11	—	—
1904/5	I	133	94	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	104	—	—	—	—	—	—	114	—
1905/6	I	131	126	—	—	—	—	—	—	—	—
	II	—	111	—	—	—	—	—	—	111	—
1906/7	I	161	159	—	—	—	—	—	—	—	42
	II	—	139	—	—	—	—	—	—	134	100
1907/8	I	187	184	—	—	—	—	—	—	—	129
	II	—	172	—	—	—	—	—	—	174	77

Pendant les 25 dernières années 4016 étudiants furent inscrits aux cours obligatoires et
4566 étudiants aux cours non obligatoires, donc
8582 étudiants aux divers cours de l'Institut.

Tableau II.

Autopsies policières et travaux judiciaires faits depuis 1882 jusqu'au 31 décembre 1907 par l'Institut.

Année	I. Partie thanatologique			II. Partie biologique				III. Corpora delicti et acta			Total général annuel
	Autopsies policières	Autopsies judiciaires	Total annuel	Examens psychiatriques	Autres examens	Audiences	Total annuel	Examens	Contrôles	Total annuel	
1882	509	123	632	—	—	La statistique annuelle ne peut être dressée. De 1883 jusqu'à fin 1907, il y a eu 1317 audiences criminelles et de cour d'assises.	—	—	—	—	632
1883	512	158	670	5	7		12	3	1	4	686
1884	594	220	814	14	34		48	10	5	15	877
1885	587	207	794	20	82		102	26	12	38	934
1886	611	100[1]	711	49	64		113	13	6	19	843
1887	702	89	791	24	62		86	13	14	27	904
1888	670[1]	86	756	25	72		97	16	17	33	886
1889	500	85	585	39	49		88	14	5	19	692
1890	587	119	706	53	56		109	4	19[2]	23	838
1891	681	90	771	44	53		97	11	30	41	909
1892	685	137	822	40	66		106	4	41	45	973
1893	610	224	834	59	118		177	13	43	56	1067
1894	661	247	908	67	127		194	12	15	63	1165
1895	842	261	1103	56	110		166	19	*Expertises après enquête*[2]	19	1288
1896	841	271	1112	81	126		207	15	25	40	1359
1897	886	281	1167	54	118		172	14	53	67	1406
1898	867	294	1161	72	73		145	11	63	74	1380
1899	872	275	1147	48	46		94	15	45	60	1301
1900	708	342	1050	36	13		49	8	22	30	1129
1901	746	274	1020	40	9		49	7	20	27	1096
1902	767	264	1031	26	12		38	9	18	27	1096
1903	836	202	1038	18	13		31	16	19	35	1104
1904	832	251	1083	13	7		20	10	21	31	1134
1905	846	266	1112	14	11		25	12	18	30	1167
1906	878	270	1148	12	9		21	9	21	30	1199
1907	982	245	1227	13	8		21	11	25	36	1284
1882–1907	18,812	5381	24,193	922	1245	1317	2267	295	594	889	54,598

[1] Les singulières oscillations dans ces deux rubriques s'expliquent par ce fait que des autopsies policières furent ordonnées au lieu d'autopsies judiciaires; d'autre part, les autopsies policières diminuèrent parce qu'on n'autopsia pas les cadavres des suicidés. Ces irrégularités cessèrent de se produire à partir de 1889.

[2] Le contrôle des expertises appartint jusqu'en 1890 à la Faculté, puis au Conseil de Médecine légale. Depuis 1896, ils sont compris sous la rubrique «Expertises après enquête».

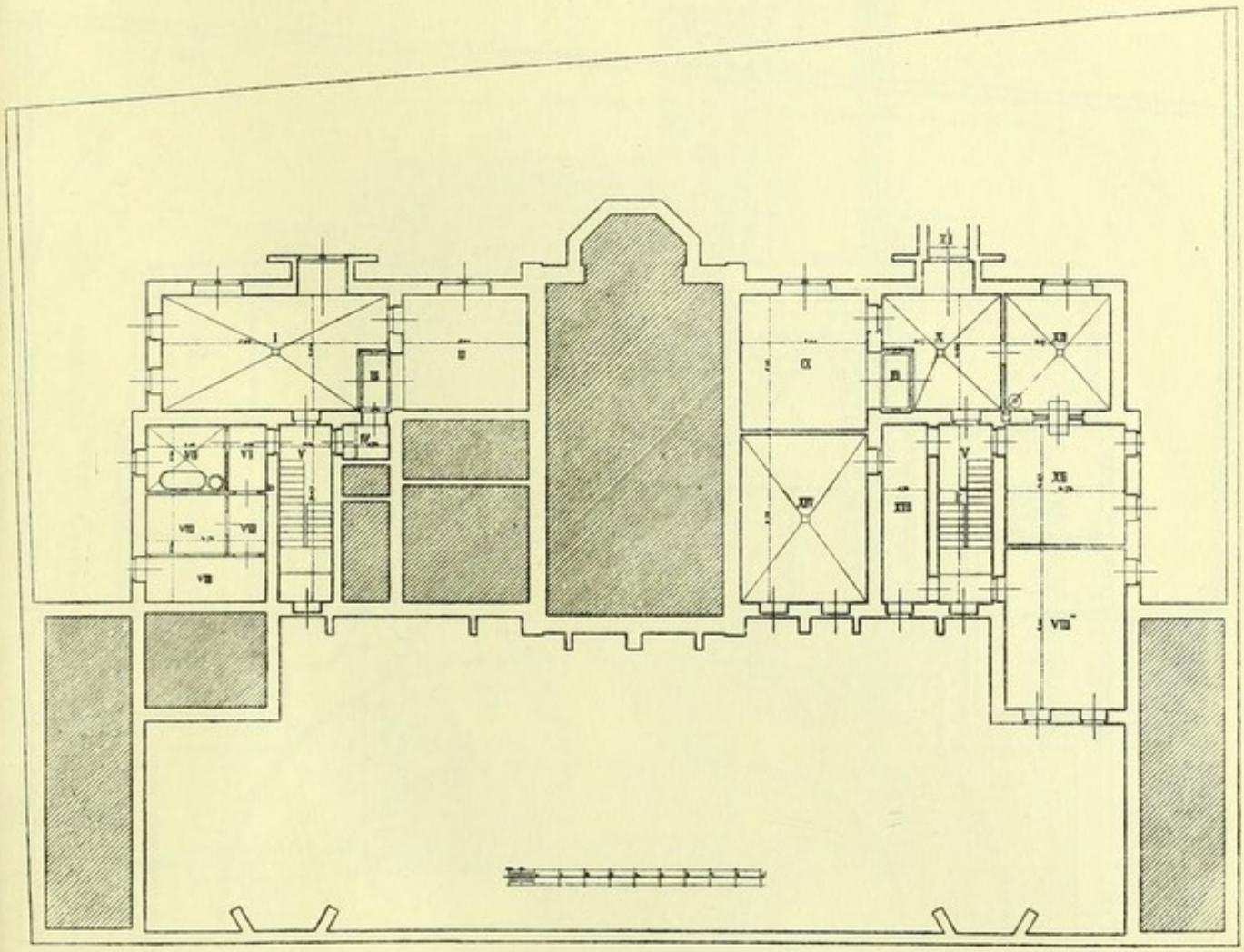

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Pavillon mortuaire. — Plan du sous-sol.

I. Cadavres provenant des cliniques. — II. Cercueils. — III. Ascenseur. — IV. Moteur. — V. Escalier. — VI. Antichambre. — VII. Salle de bain du personnel. — VIII. Bois et charbon. — IX. Cercueils des cadavres provenant de la police. — X. Antichambre. — XI. Tunnel de communication avec l'Institut de médecine légale. — XII. Salle de désinfection. — XIII. Passage. — XIV. Appareils frigorifiques.

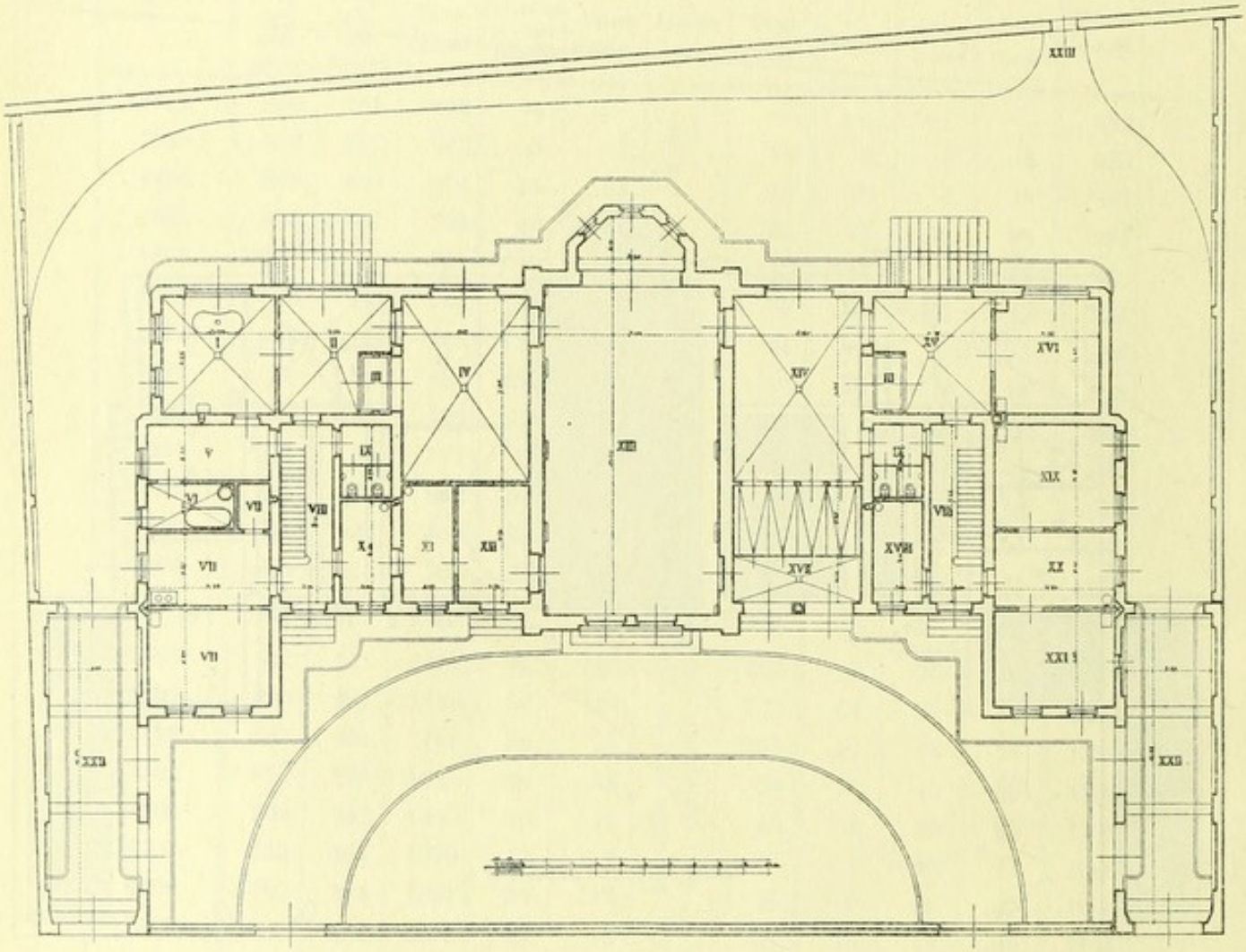

Budapest. — Institut de Médecine légale

Pavillon mortuaire. — Plan du rez-de-chaussée.

I. Salle d'autopsie. — II. Vestibule. — III. Ascenseur. — IV. Mise en cercueil des cadavres provenant des cliniques. — V. Antichambre. — VI. Salle de bain. — VII. Logement des gens de service. — VIII. Escalier. — IX. Water-closet. — X. Employé des pompes funèbres. — XI. Chambre de l'aumônier. — XII. Salle pour les familles des morts. — XIII. Chapelle. — XIV. Mise en cercueil des cadavres provenant de la police. — XV. Salle des premières constatations — XVI. Salle des léthargiques. — XVII. Salle d'exposition des cadavres. — XVIII. Domestique de garde. — XIX. Salle de police. — XX. Antichambre. — XXI. Bureau. — XXII. Porte cochère. — XXIII. Passage de communication avec l'Institut de médecine légale.

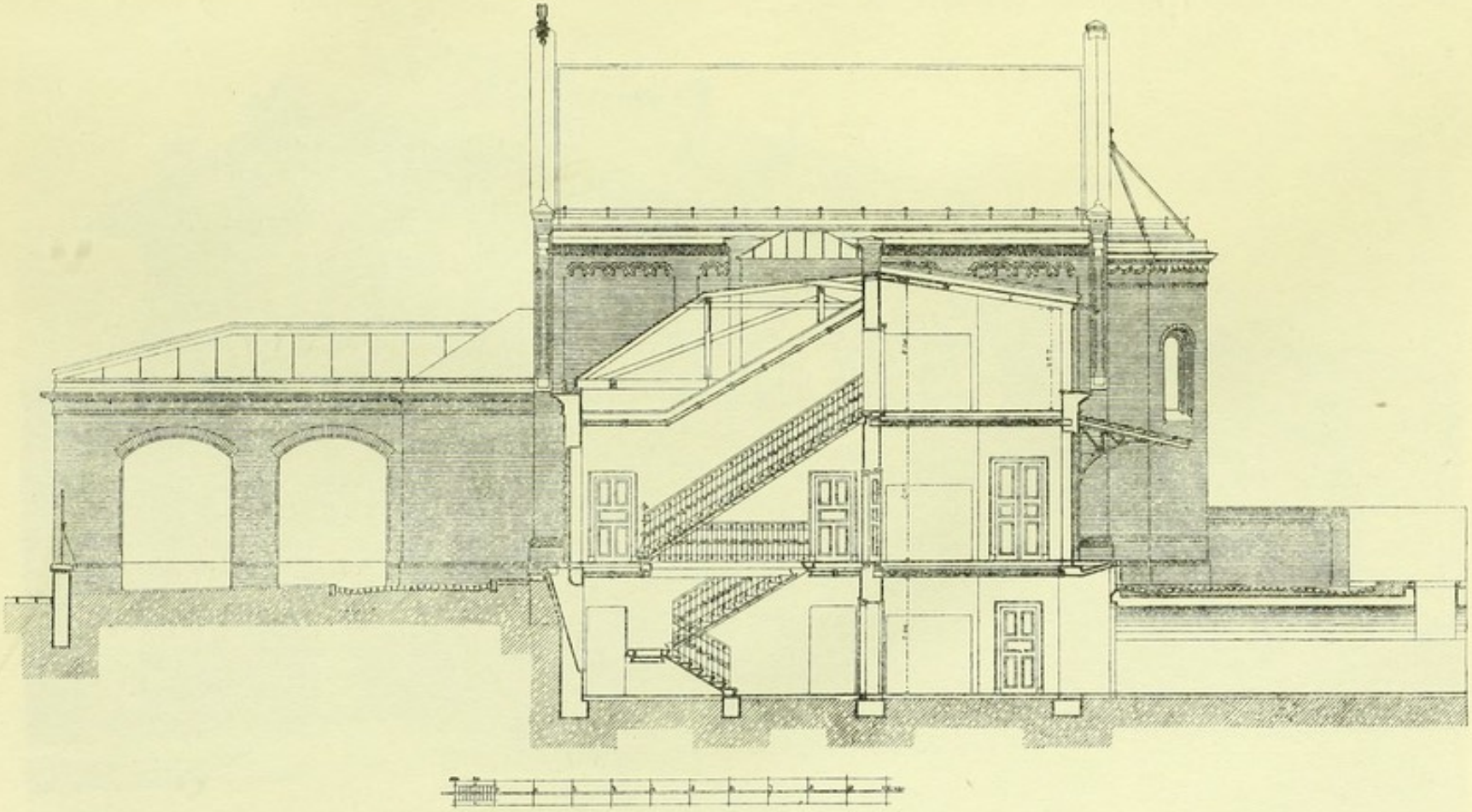

Budapest. — Institut de Médecine légale

Pavillon mortuaire. — Coupe.

Budapest — Institut de Médecine légale.

Façade principale.

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Pavillon mortuaire : Vue extérieure.

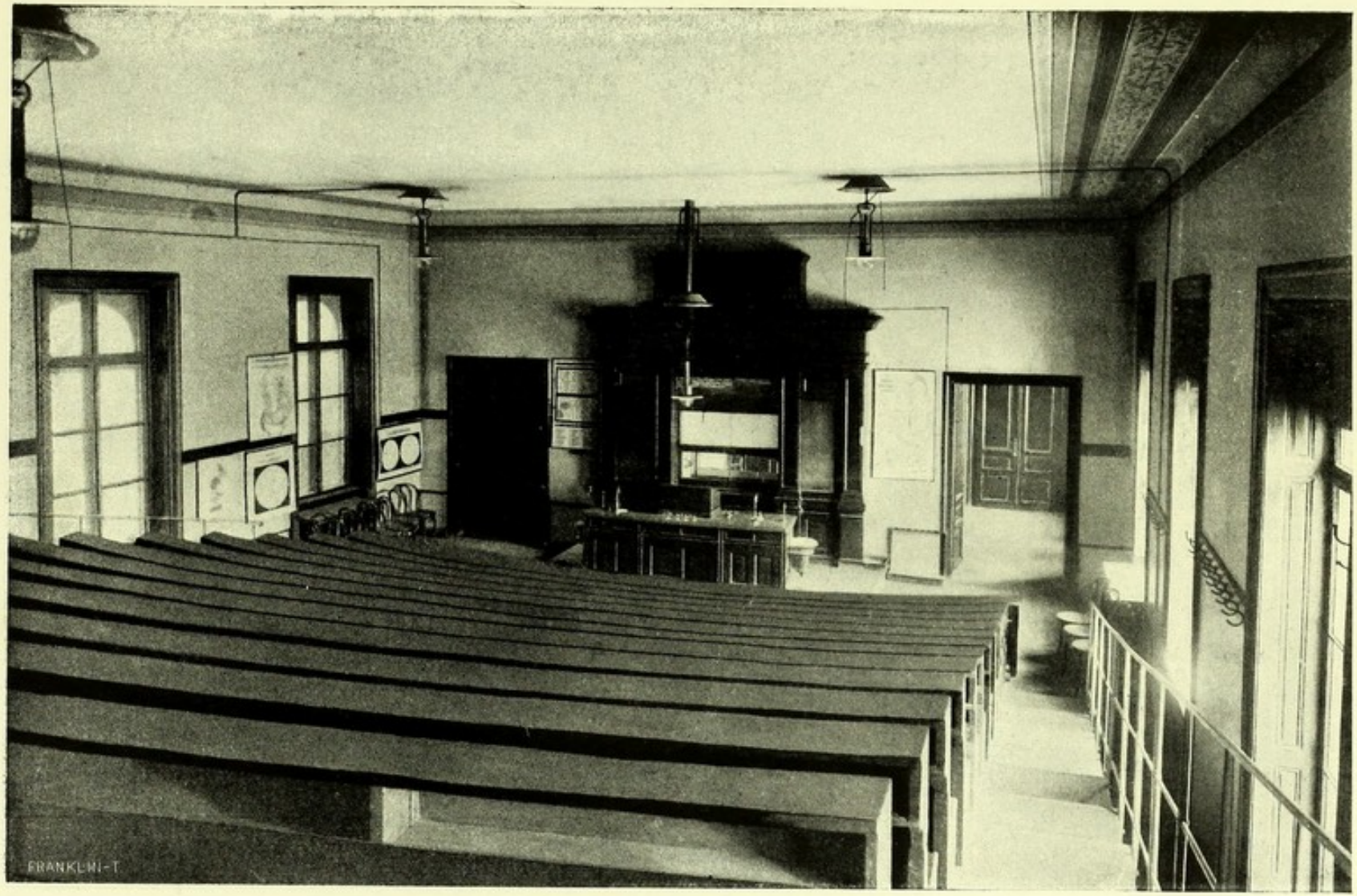

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Salle des cours.

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Bibliothèque.

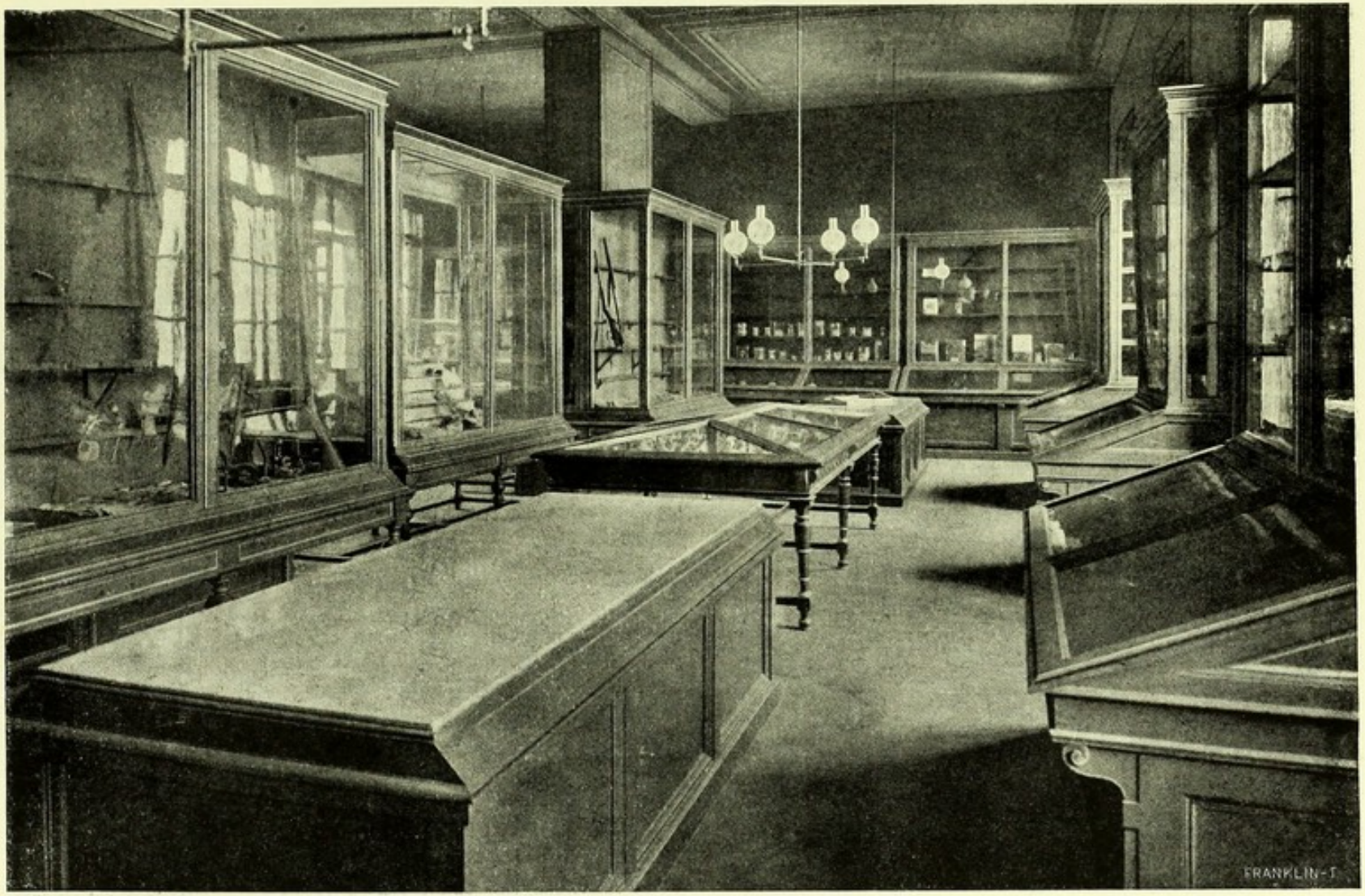

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Musée.

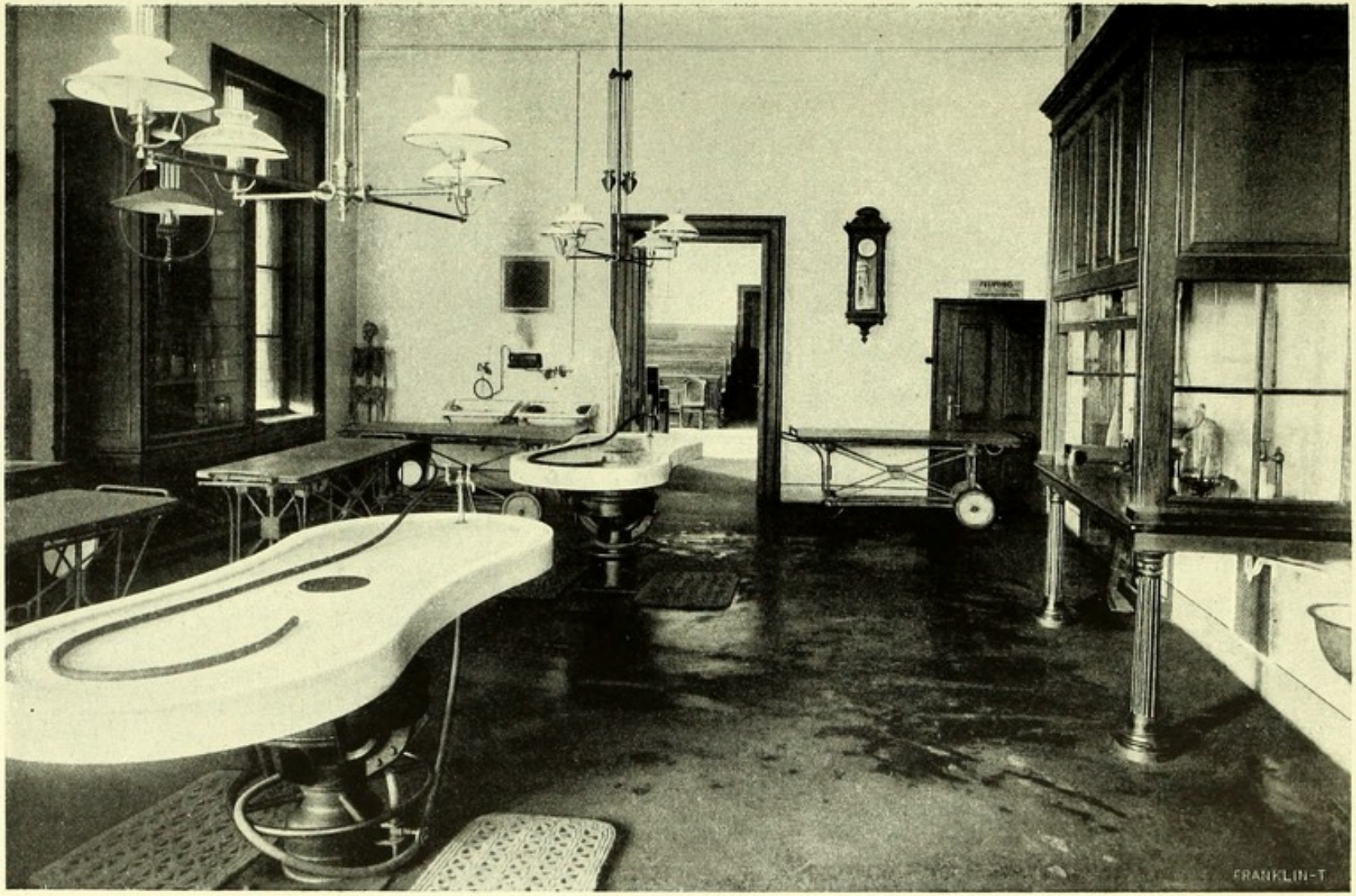

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Salle de dissection.

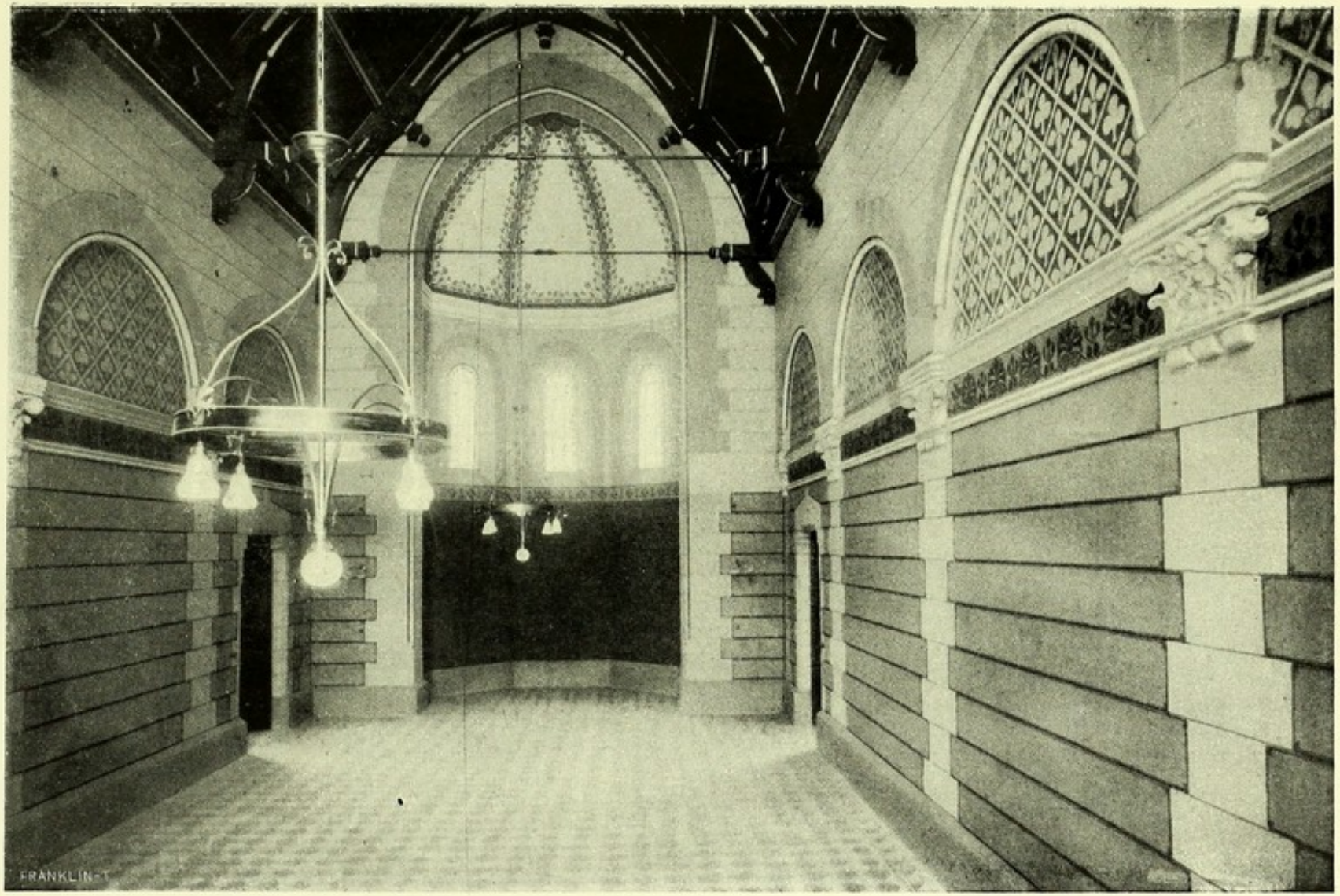

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Chapelle mortuaire.

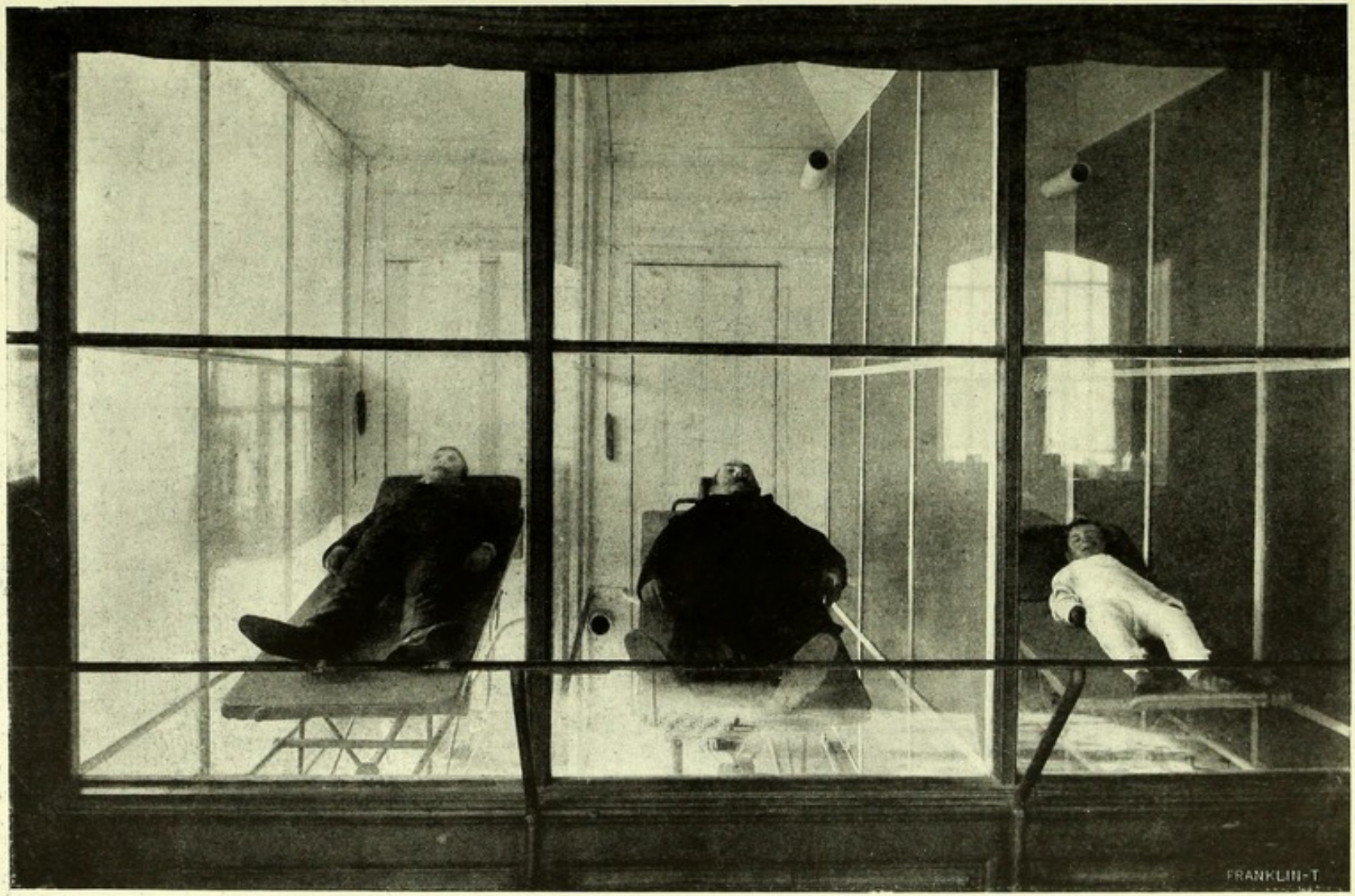

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Salle de reconnaissance des cadavres.

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Dépôt de cadavres.

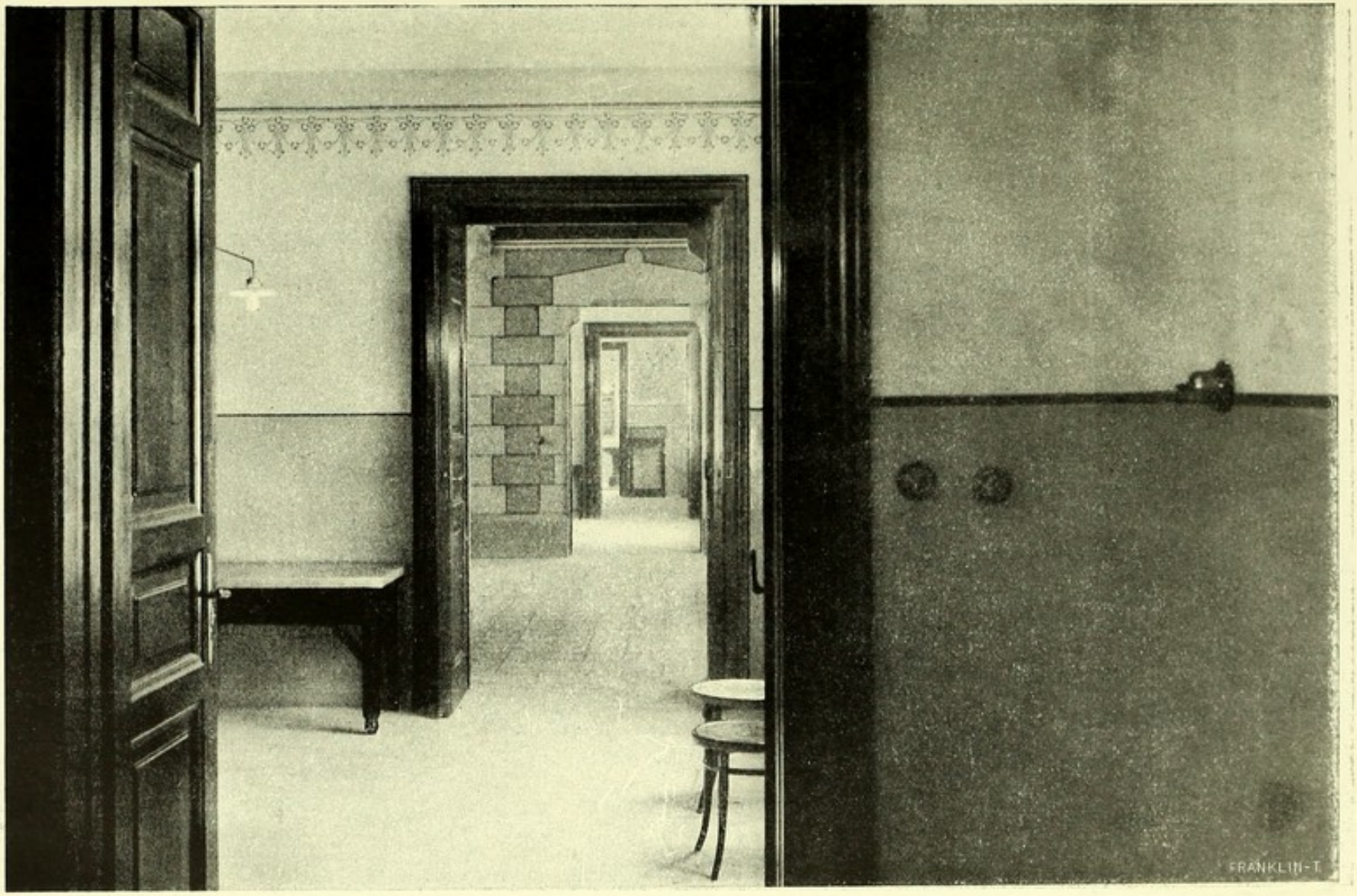

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Pavillon, mortuaire : Vue intérieure.

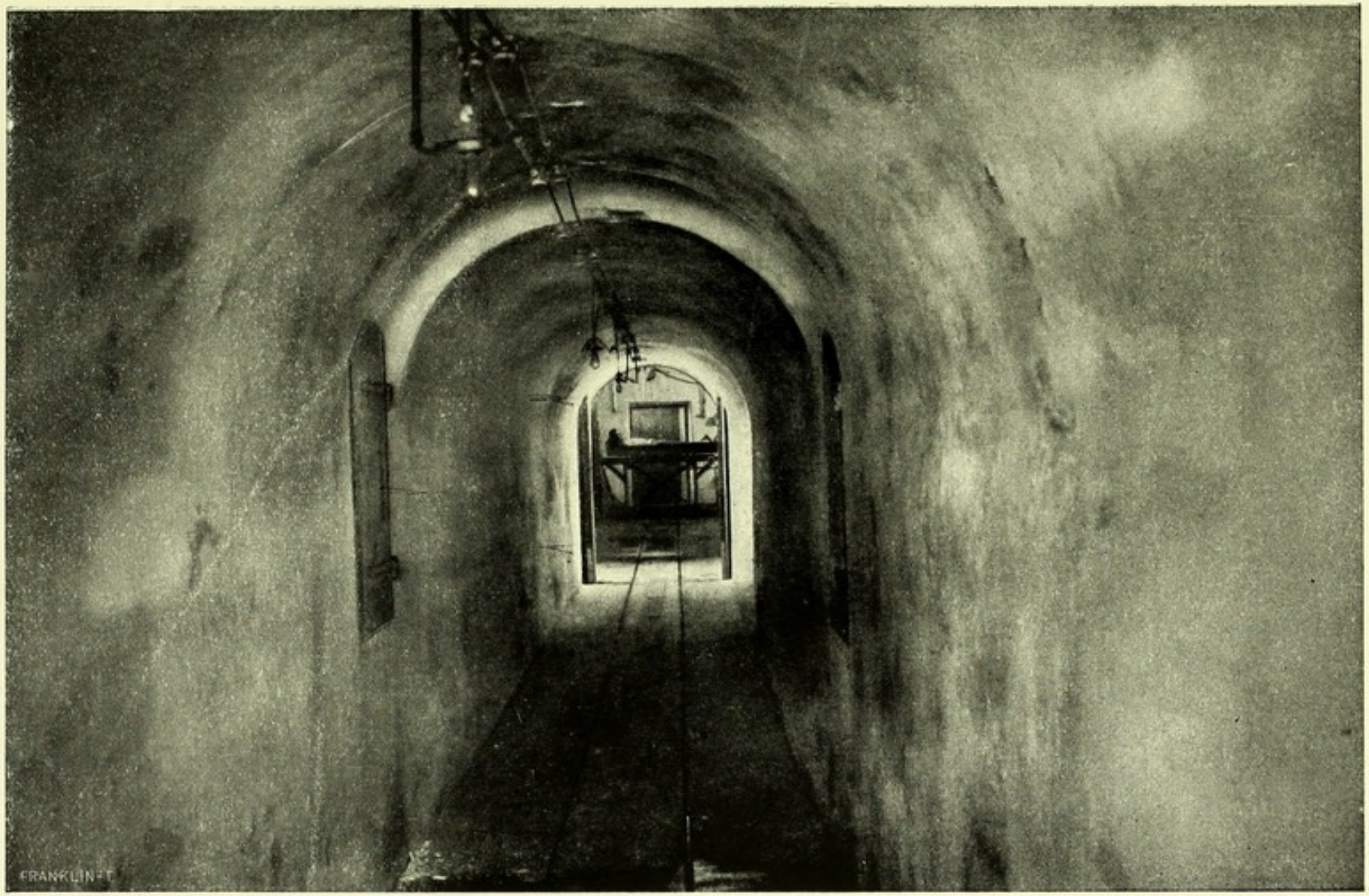

Budapest. — Institut de Médecine légale.

Passage souterrain.

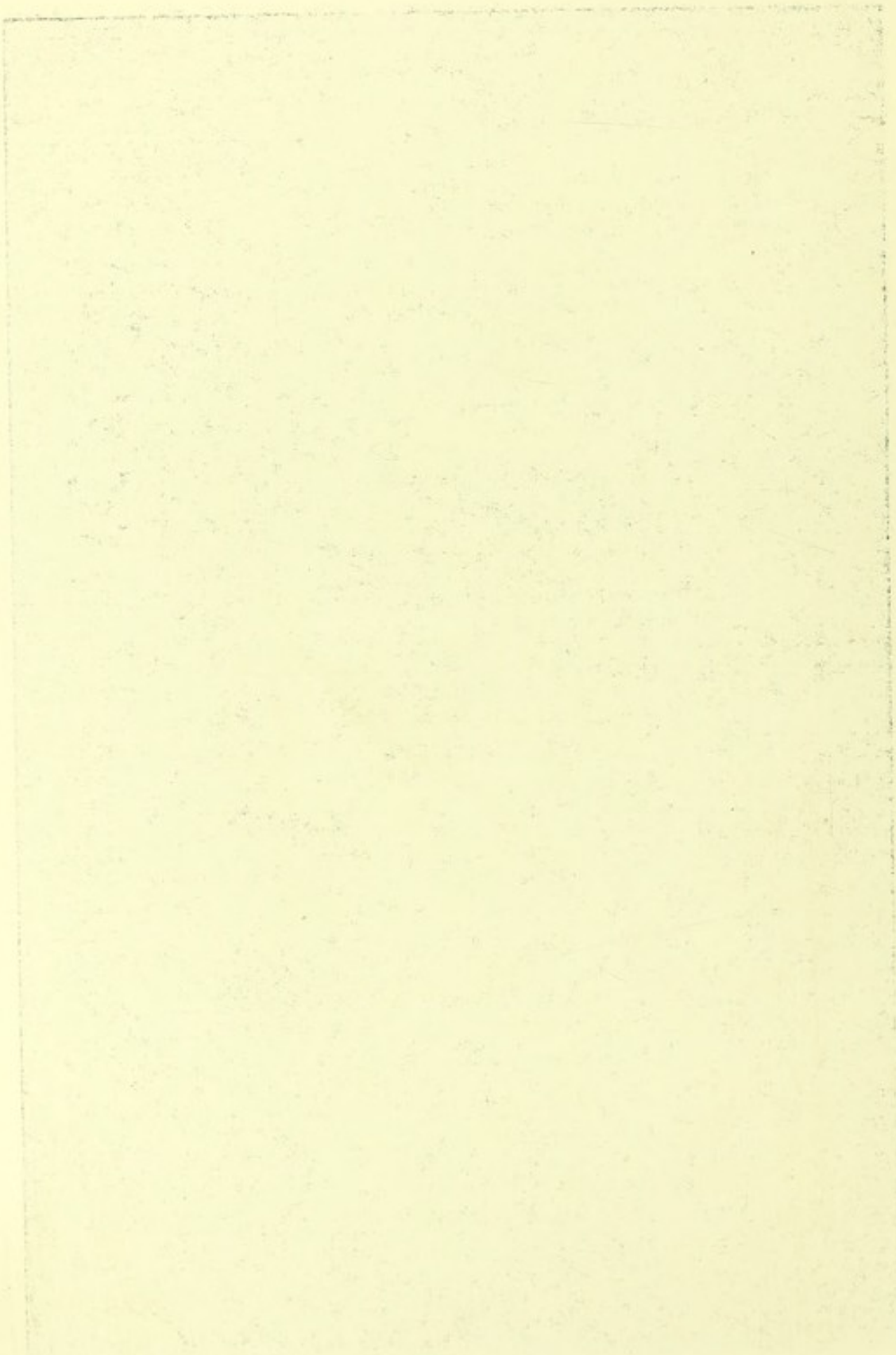

L'INSTITUT D'HYGIÈNE

Par M. le Prof. Dr. L. de Liebermann, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

L'idée et l'exemple de Max de Pettenkofer de rechercher méthodiquement et scientifiquement les rapports entre le milieu et l'état sanitaire de l'homme furent appréciés et suivis en Hongrie, et cela d'assez bonne heure.

Ce fut surtout Joseph de Fodor, un élève de Pettenkofer, qui fit comprendre aux sphères compétentes que la médecine d'Etat de jadis était désormais insuffisante et qu'il fallait établir, conformément aux doctrines du célèbre professeur de Munich, les rapports qui manquaient jusqu'alors entre, d'une part, la physiologie et la pathologie et, d'autre part, tous les agents extérieurs qui exercent leur influence sur l'homme.

Pourtant, quelques années s'écoulèrent encore avant que les efforts réunis de la Faculté de médecine et du Conseil supérieur de santé pussent aboutir au résultat désiré: à la création d'une chaire et d'un institut d'hygiène. L'impulsion décisive y fut donnée par l'épidémie cholérique de 1872-73; et, dès l'année suivante (1874), la chaire d'hygiène fut créée — la seconde en date en Europe — avec le Prof. Joseph de Fodor, précédemment professeur de médecine publique à l'Université de Kolozsvár, comme premier titulaire.

La nomination d'un professeur semble, cependant, avoir épuisé l'empressement de l'autorité pour le nouveau cours de

notre Faculté, car, pendant deux années, la chaire ne disposa pas même d'une salle spéciale. En 1876 seulement on lui donna, dans un coin de l'Institut de physiologie qu'on venait d'édifier, deux petites pièces à deux fenêtres, un réduit pour le garçon de laboratoire et une troisième pièce à deux fenêtres comme salle de cours. Le personnel auxiliaire comprenait un assistant et un domestique. La dotation annuelle était de 600 florins (1260 francs); 2500 florins (5250 fr.) furent dépensés pour la première installation.

Une dizaine d'années plus tard, l'Institut reçut une annexe avec deux grandes salles de laboratoire et sa dotation fut portée à 900 florins (1890 francs); il put alors engager un stagiaire et un second domestique. Malgré les plaintes continuelles du Prof. de Fodor, cet état de choses ne subit nul changement appréciable jusqu'en 1902, date à laquelle Fodor mourut et le signataire de ces lignes devint titulaire de la chaire. Lorsqu'on lui remit l'Institut, on put constater qu'il n'avait pas même les installations les plus essentielles.

Depuis lors, aucune modification digne d'être mentionnée ne fut apportée dans la disposition des locaux. C'est seulement grâce à l'amabilité confraternelle du Prof. de Klug, directeur de l'Institut de physiologie, que le professeur d'hygiène dispose maintenant d'un cabinet de travail particulier et d'une petite salle pour la bibliothèque.

Par contre, l'outillage de l'Institut put être grandement amélioré. Une dotation extraordinaire du Ministère de l'Instruction publique permit, notamment, d'acheter le matériel de laboratoire et les appareils nécessaires* et de créer une bibliothèque dont les 33 sections contiennent les ouvrages les plus importants — plus de 3000 volumes déjà — d'hygiène et de toutes les sciences accessoires. En même temps, la dotation

* Malheureusement on ne peut les disposer comme il le faudrait, faute de place.

annuelle de l'Institut fut portée à 3600 couronnes (3780 francs) et le personnel augmenté en proportion. Il comprend actuellement: le professeur directeur, un adjoint, un assistant, deux stagiaires rétribués et deux stagiaires non rétribués. Ces deux dernières places sont généralement vacantes, faute d'aspirants.

II. Installation.

L'Institut d'hygiène comprend les pièces suivantes: le laboratoire du professeur, grande pièce à deux fenêtres; le cabinet du professeur, pièce aussi vaste que la précédente; le laboratoire de l'adjoint, petite et étroite pièce à deux fenêtres; le laboratoire de l'assistant, pièce assez vaste à deux fenêtres, avec deux tables de travail et deux longues tables à expériences; le laboratoire pour les étudiants et les stagiaires, grande pièce à six fenêtres, avec cinq tables de travail devant les fenêtres et trois longues tables à expériences; la salle des travaux physico-chimiques, au dessus de la précédente et communiquant avec elle par un escalier tournant; une petite pièce à une fenêtre servant de cabinet de travail à l'adjoint; un réduit pour le garçon de laboratoire; une petite chambre noire pour la photographie; une petite pièce à deux fenêtres pour la bibliothèque.

L'Institut n'a pas de salle de cours. L'enseignement de l'hygiène a lieu dans l'amphithéâtre de l'Institut de physiologie: cela présente maints inconvénients, surtout pour les démonstrations et les expériences.

III. Enseignement.

A) *Cours pour les étudiants en médecine.*

L'hygiène est obligatoire et forme une des matières du deuxième examen du doctorat, à la fin du 10me semestre des études médicales.

Elle est enseignée pendant le semestre d'été (du 23 janvier au 30 mai), à raison de 5 heures par semaine.

L'enseignement embrasse les matières suivantes : 1° histoire et généralités ; 2° notions sur les influences morbifiques, notamment sur les organismes pathogènes ; 3° généralités sur les maladies infectieuses et leur prophylaxie, doctrine de l'immunité, désinfection ; 4° principales maladies infectieuses, épidémiologie, mesures spéciales de protection ; 5° sol, eau, atmosphère ; 6° habitation, chauffage, ventilation, éclairage, distribution d'eau, égouts et autres systèmes d'évacuation des déchets ; 7° alimentation, principaux aliments, boissons, alcoolisme ; 8° notions d'hygiène scolaire et d'hygiène professionnelle. — Faute de temps, je ne puis consacrer qu'une seule leçon à l'hygiène professionnelle : je me borne donc à parler des maladies causées par les poussières, les gaz, les vapeurs, et de quelques intoxications particulièrement fréquentes.

B) *Cours pour les étudiants en pharmacie.*

Ces cours sont faits pendant le semestre d'hiver (du 17 septembre au 19 décembre), à raison de 3 heures par semaine. Ils ont pour but principal de donner aux étudiants en pharmacie des notions sur l'étiologie et la prophylaxie des maladies infectieuses, comme aussi de leur faire comprendre la nécessité et les exigences de l'hygiène publique.

C) *Cours pour les étudiants en droit*

Ils sont faits pendant le semestre d'hiver, à raison de 2 heures par semaine. Ces cours éminemment utiles sont, surtout, un commentaire scientifique des lois et ordonnances en matière sanitaire. Ils fournissent souvent l'occasion d'expliquer aux étudiants en droit les questions d'hygiène les plus importantes.

D) *Travaux de laboratoire.*

Les travaux de laboratoire comportent l'analyse des principaux aliments et boissons (lait, beurre, farine, pain, vin et autres spiritueux), des eaux potables et de l'air. Les étudiants avancés peuvent encore effectuer d'autres travaux scientifiques.

Les étudiants ne sont autorisés à se faire inscrire aux travaux d'hygiène que s'ils ont déjà deux semestres de pratique chimique. Mais, même sous cette condition, nous ne pouvons admettre, vu le manque de place, qu'un nombre d'élèves très limité. Les quatre places disponibles à nos tables de travail sont données aux étudiants les mieux préparés ; les autres élèves doivent se contenter d'assister aux démonstrations, sans y prendre part.

C'est pour cette raison qu'il est impossible de former le personnel sanitaire instruit dont nous avons si grandement besoin. On ne pourra y parvenir qu'en créant un Institut d'hygiène répondant à toutes les exigences actuelles.

E) *Cours pour les médecins scolaires et les professeurs d'hygiène aux écoles secondaires.*

Ce cours a lieu, chaque année, pendant le semestre d'hiver et dure trois mois, du 15 septembre au 15 décembre. Il comporte des leçons sur les chapitres les plus importants de l'hygiène générale et spécialement de l'hygiène scolaire, puis un aperçu des notions d'hygiène enseignées dans les écoles secondaires ; ces leçons sont complétées, au laboratoire, par des exercices sur les méthodes des examens sanitaires : analyses de l'air, calcul de la ventilation, examen de la lumière, mesurage des bancs scolaires, mesurage de la fatigue, examen de l'écriture, recherches concernant le sol, analyses de l'eau, détermination de la présence de quelques poisons minéraux : plomb, mercure, cuivre et arsenic.

En outre, un pédagogue fait des conférences de pédagogie, avec des exercices pratiques. Puis des spécialistes désignés à

cet effet enseignent les matières suivantes: examen médico-scolaire de l'œil; examen médico-scolaire des dents; détermination des principales maladies de la peau et des principales maladies infectieuses; vices de la parole; déviation de la colonne vertébrale et autres déformations; psychiatrie scolaire.

A la fin du cours, les élèves sont examinés par le professeur d'hygiène, en présence d'une commission présidée par le doyen de la Faculté de médecine et d'un représentant du Ministère de l'Instruction publique. Ceux qui ont satisfait à l'examen reçoivent un diplôme.

Jusqu'en 1908, le cours d'hygiène scolaire avait lieu également dans les locaux étroits de l'Institut. L'impossibilité de prolonger cet état de choses a décidé le Ministère de louer à son intention un appartement dans une maison particulière.

F) *Travaux pratiques.*

Quelque désirable qu'il soit, surtout pour l'Institut d'hygiène, de maintenir les liens qui l'unissent à la vie pratique, le manque de place et de personnel auxiliaire nous a contraint de les réduire à leur plus simple expression. Pour cette raison, nous n'avons pu faire, jusqu'à présent, des recherches et des analyses pour des particuliers que dans certains cas particulièrement urgents. Ces tout derniers temps seulement, comme le personnel de l'Institut a été un peu augmenté et le cours d'hygiène scolaire installé autre part, il nous a été possible de songer à consacrer une plus grande attention aux travaux pratiques qui présentent une importance si considérable. Mais nous n'avons pas tardé à constater qu'il fallait prendre des mesures pour éviter de nous charger, encore une fois, de trop d'ouvrage. Les démarches nécessaires ont été déjà faites; nous en attendons maintenant les résultats.

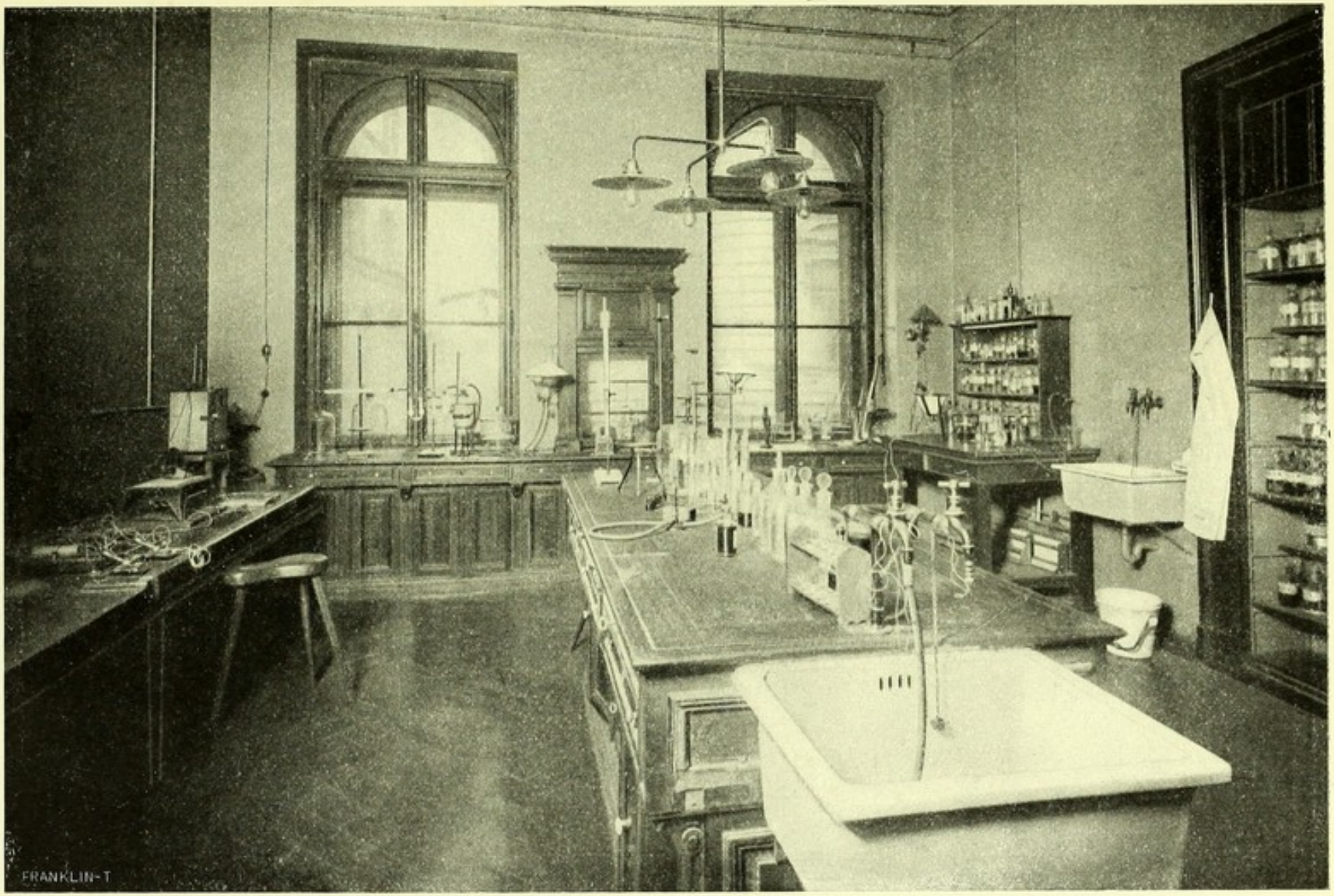

Buc'apest. — Institut d'Hygiène.

Laboratoire du professeur-directeur.

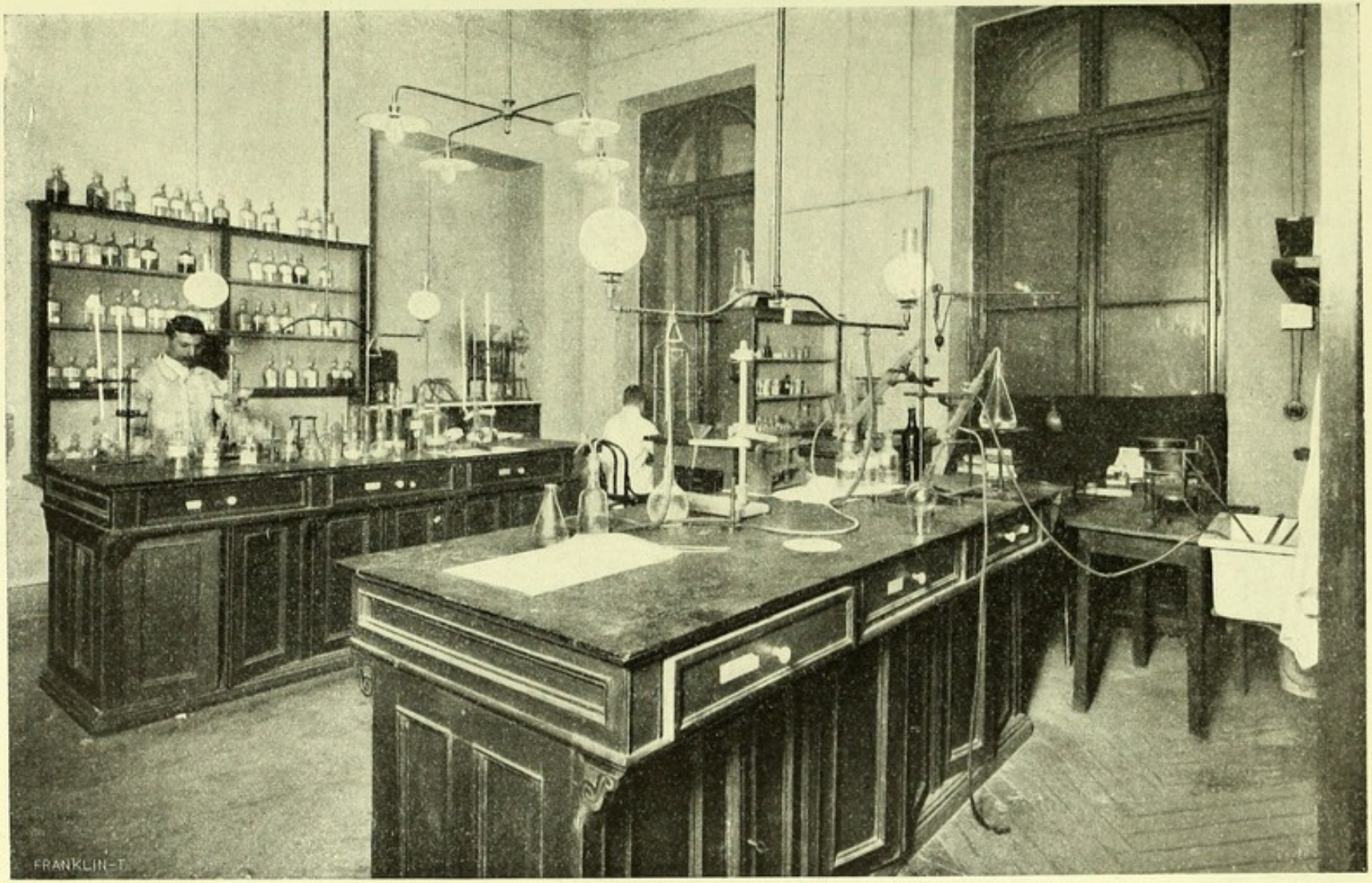

Budapest. — Institut d'Hygiène.

Laboratoire des assistants.

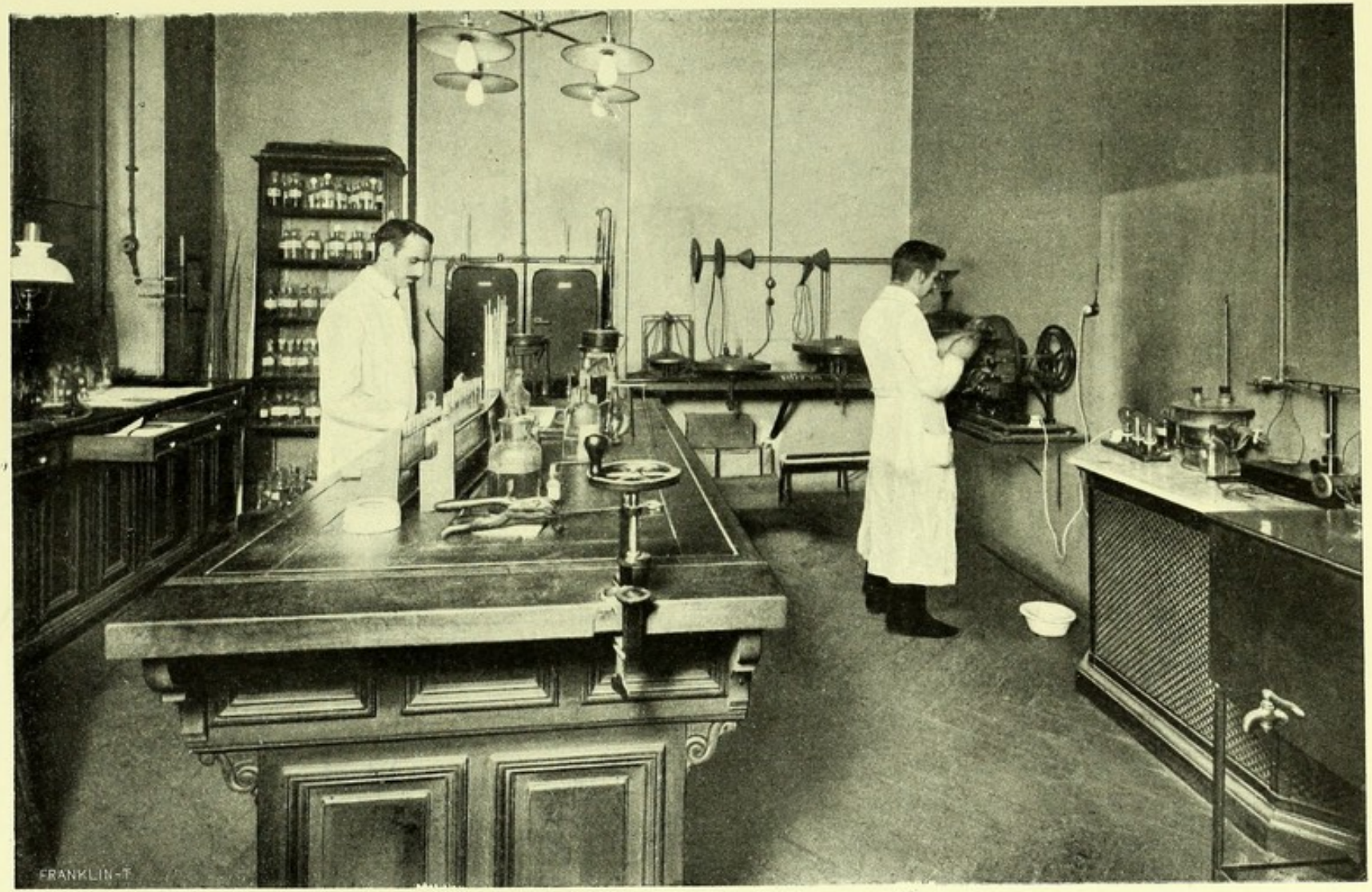

Budapest. — Institut d'Hygiène.

Laboratoire.

LA Ire CLINIQUE MÉDICALE

Par M. le Prof. Dr. Charles de Kétly, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

L'enseignement de la pathologie interne commença en Hongrie en 1770, lorsque la Faculté de médecine fut créée à l'Université de Nagyszombat. Le premier titulaire de la chaire fut Michel Schoretits (1770 à 1785), qui reçut, en 1775, pour la Clinique, quelques salles à l'hôpital municipal. En 1777, l'Université fut transférée à Bude, et, en 1778, à Pest. La Clinique la suivit et s'installa dans un ancien couvent de Jésuites, rue Uj-világ-utcza (maintenant Semmelweis-utcza). Ce bâtiment, démoli depuis, était occupé par plusieurs chaires théoriques et de clinique. La Clinique médicale n'eut d'abord que 15 lits.

Schoretits eut pour successeurs Venzel Trnka (1785 à 1790), Joseph Schönbauer (1790 à 1791), le physiologiste Adam Ignace Prandt (1791 à 1815), puis François Bene, un de nos maîtres les plus éminents, qui occupa la chaire pendant vingt-six ans (1815 à 1840). Bene écrivit plusieurs ouvrages en latin, en allemand et en hongrois, qui le firent connaître et apprécier non seulement dans notre pays mais à l'étranger également. Il fit aussi les premières vaccinations jennériennes en Hongrie et démontra les bienfaits de l'inoculation du virus vaccinal à l'homme.

Le professeur suivant fut Louis Tognio (1840 à 1841), à qui succéda Ignace Sauer qui enseigna durant vingt-deux ans (1841 à 1863). Sauer fut le premier professeur de clinique médicale

qui n'eut pas enseigné d'autres matières précédemment. Il introduisit chez nous la pratique de la percussion et de l'auscultation. Il publia aussi un traité de pathologie interne, qui resta longtemps classique.

Son successeur, Jean Wagner (1863 à 1888), était un esprit moderne et un neurologiste très distingué. De nombreux travaux de lui parurent dans des revues hongroises et autrichiennes. Sous son professorat, la Clinique, qui occupait déjà quatre salles avec 35 lits et deux laboratoires, rue Ujvilág-utcza, se transporta (en 1880) dans un nouveau bâtiment, avenue Üllői-út, où elle reçut six salles avec 49 lits. Wagner disposa, dès lors, d'un matériel d'enseignement beaucoup plus abondant, car il ouvrit aussi un dispensaire. En 1884, ses services furent transférés dans un bâtiment spécial, rue Szentkirályi-utcza, qui forme aujourd'hui le pavillon B de notre Clinique médicale.

Lorsque Wagner prit sa retraite, la chaire reçut un suppléant, le Prof. Béla Angyán (1888 à 1890); ensuite, le Prof. Charles de Kétly en fut nommé titulaire. En même temps, elle dut changer son numéro d'ordre et, quoique plus ancienne que l'autre Clinique de pathologie interne de la Faculté, elle devint la IIme Clinique médicale. Mais l'ancien ordre numérique vient d'être rétabli. A la suite de la construction des nouvelles Cliniques, dans l'ancien Jardin botanique de l'Université, et de la mise à la retraite du très distingué Prof. Baron Frédéric de Korányi, les deux anciennes Cliniques internes ont été réunies et placées -- avec la dénomination de Ire Clinique médicale — sous la direction du Prof. de Kétly; d'autre part, le Prof. E. Jendrássik, nommé directeur de la IIme Clinique, a reçu un bâtiment spécial dans le groupe des nouvelles Cliniques.

II. Installation.

La Ire Clinique médicale possède donc, maintenant, deux bâtiments: le bâtiment A et le bâtiment B. Le bâtiment A sert

à l'enseignement, le bâtiment B abrite les laboratoires et le dispensaire.

Le bâtiment A fut encore, de 1902 à 1909, le siège de la chaire de diagnostic médical qui avait été créée en 1901 et confiée au Prof. Alex. de Korányi. Elle possédait un assistant, un médecin interne et un domestique ; dix lits, dans deux salles, étaient à sa disposition.

Ce bâtiment a été construit d'après les instructions du Prof. Frédéric de Korányi et les plans de l'architecte Kolbenheyer. Il fut inauguré en 1880. Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages.

Le sous-sol est divisé en deux parties : le côté rue est réservé aux dortoirs des religieuses, avec leur chapelle et leur réfectoire ; le côté jardin contient les logements des gens de service, le dépôt de vêtements et la chaufferie.

Au rez-de-chaussée on trouve — à droite du vestibule — la bibliothèque, une petite salle de cours pour les privat-docents, le cabinet du professeur avec un petit laboratoire, puis la salle d'examen aménagée de façon qu'on puisse examiner les malades avec le plus grand soin et à l'abri du bruit.

A gauche du vestibule s'ouvre une salle pour 28 malades hommes, avec les locaux accessoires (salle de bain, water-closet, petit laboratoire pour les analyses urgentes). Derrière la salle il y a un petit vestibule, avec, à droite, le logement d'un assistant et, à gauche, un escalier latéral.

Toujours à gauche du vestibule, un ascenseur monte-lits mène jusqu'au deuxième étage du bâtiment.

Le premier étage contient, dans sa partie Nord, le grand amphithéâtre qui s'élève jusqu'à la hauteur du deuxième étage. Cette vaste salle a trois portes : deux mènent à la chaire et servent à l'entrée des malades alités qu'on y roule pour les montrer aux étudiants, la troisième est réservée aux étudiants. Le soir, l'amphithéâtre est éclairé par deux grandes lampes à arc et par deux brûleurs circulaires. Au mur de la chaire sont fixés un ta-

bleau noir et une plaque de verre. Lorsqu'on soulève cette dernière, on voit une niche dans laquelle sont déposés des appareils de galvanisation et de faradisation pour les démonstrations qui accompagnent les cours.

Vis-à-vis du grand amphithéâtre il y a deux salles parallèles de malades, l'une pour hommes, l'autre pour femmes. Elles ont, chacune, 12 lits. Au bout de ces salles s'ouvre le réfectoire des malades, qui sert aussi de salle de jour. Vient ensuite la salle de garde et le logement d'un assistant.

Le deuxième étage abrite une grande salle pour 20 femmes, divisée en deux parties, et plusieurs petites chambres de malades.

A chaque étage, des offices, salles de bain, water-closets et laboratoires se trouvent à côté des salles de malades.

Le bâtiment est chauffé par l'eau chaude sous moyenne pression. Dans les grandes salles de malades il y a, en outre, des cheminées Galten pour le temps de l'année où il ne faut pas un grand chauffage. Ces cheminées ne servent pas seulement à chauffer, mais aussi à ventiler les salles. La ventilation est ainsi calculée que 50,000 tonneaux cubes d'air sont renouvelés deux fois par heure au rez-de-chaussée et 100,000 tonneaux cubes au premier et au deuxième étage.

Le bâtiment B de la Ire Clinique médicale, dont la façade regarde la rue Szentkirályi-utcza, a été récemment aménagé pour le dispensaire, ainsi que pour les travaux scientifiques et les recherches de laboratoire. En outre, ses salles de malades vastes, claires et bien ventilées contiennent 76 lits. Ce bâtiment, haut d'un étage, comporte un corps central et deux ailes. Le corps central contient le cabinet de l'adjoint, la salle de garde, la salle commune des médecins. Au premier étage on trouve un logement pour l'assistant et deux logements pour les médecins internes. L'ancienne salle des cours a été transformée pendant le printemps de l'année dernière. Cette immense salle, qui s'élevait précédemment depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles du bâtiment, a été voûtée à la hauteur du premier étage. La partie

du rez-de-chaussée a été partagée en trois, la partie du premier étage en deux locaux. L'on a pu installer ainsi au rez-de-chaussée deux salles de consultation très commodes, pour les hommes et pour les femmes séparément. Chacun de ces locaux est accompagné d'une salle d'attente avec des cabines de déshabillage. Entre les deux salles de consultation se trouve le laboratoire de radiographie, qui était rélégué précédemment dans un réduit obscur. Les appareils électriques (D'Arsonval, Galvani, Faraday, Franklin, etc.) sont dressés les uns dans le laboratoire même, les autres dans le vestibule.

A l'étage du corps central on a converti des anciennes et nouvelles parties en trois laboratoires: le premier pour les analyses chimiques, le second pour la microscopie et le troisième pour les travaux de précision et les recherches scientifiques. Des locaux particuliers abritent le matériel, les appareils et les animaux à expériences.

L'aile droite contient quatre grandes salles de malades, chacune avec 14 lits et les locaux accessoires. Dans l'aile gauche on trouve, au premier étage, une petite salle avec 9 lits et l'habitation des religieuses; le rez-de-chaussée de cette partie du bâtiment est destiné aussi aux malades. Ici il y a encore un service hydrothérapique bien installé et une chambre noire pour la photographie.

Au sous-sol sont les logements des gens de service, le dépôt de matériel, la chaufferie. Le bâtiment est chauffé par un calorifère à l'air chaud système Paul. Les murs des salles de malades sont recouverts de peinture à l'huile; les parquets sont en kéramite; une propreté rigoureuse règne dans tout l'édifice.

Les deux bâtiments de la Clinique sont reliés par le téléphone. Il y a un poste central dans la loge de chaque portier, et les fils desservent presque tous les locaux importants.

La Ire Clinique médicale compte 170 lits: 94 dans le bâtiment A et 76 dans le bâtiment B.

III. Enseignement.

Le but de la Clinique est surtout l'instruction et l'éducation pratique des médecins, tout en sauvegardant les intérêts des malades. Pour qu'elle puisse y satisfaire malgré l'accroissement colossal du nombre des étudiants et les exigences considérablement plus grandes de l'enseignement, le professeur a reçu, en 1903-04, un adjoint. Ce poste est rempli par le Dr. Ladislas de Kétly, privat-docent.

Le professeur directeur passe ordinairement toute la matinée à la Clinique et fait ses cours de 8 à 10 h. Son enseignement est théorique et pratique et embrasse toutes les parties de la pathologie interne. Une ou deux fois par semaine, le professeur conduit ses élèves dans les salles de malades. Il s'arrête près de chaque lit, pose des questions, enseigne les méthodes d'examen et initie les élèves à la pratique clinique. Une autre fois, chaque semaine, le professeur examine aussi les malades ambulants en présence de ses élèves. Ceux-ci peuvent encore, par petits groupes, participer tous les jours aux consultations du dispensaire. Les salles de la Clinique sont remplies, pendant les heures de la visite, d'hommes et de femmes présentant les maladies les plus variées et formant, par suite, un excellent matériel d'enseignement; les portes sont toujours ouvertes quand il y a cours. L'après-midi, de 4 à 5 h., l'adjoint ou les assistants visitent les malades.

Les malades externes souffrant d'affections des oreilles, du nez et du larynx sont traités au dispensaire trois fois par semaine, de 5 à 6 h. du soir.

Le service du dispensaire traite environ 6000 malades par an, dont 1000 à 1200 pour des affections des oreilles, 800 à 1000 pour des affections du nez et du larynx. Il en traiterait deux fois autant, si l'on admettait tous ceux qui se présentent. Mais comme le dispensaire doit servir avant tout à l'enseignement, l'on prend en première ligne les malades qu'il est intéressant

de montrer aux élèves. En outre, pour sauvegarder les intérêts du corps médical, on n'admet que les indigents ne faisant partie d'aucune société de secours mutuels. Sont exceptés, bien entendu, les cas où il faut intervenir d'urgence.

La bibliothèque de la Clinique, qui compte environ 600 volumes, ne cesse de s'enrichir. Elle reçoit 35 périodiques médicaux.

Outre le cours professoral, des conférences sur la pathologie et la thérapeutique du nez, du larynx et de la gorge, sur les maladies des organes abdominaux, sur le diagnostic et les méthodes de recherche des maladies internes, sur l'histoire de la médecine et sur la pathologie générale des maladies internes sont faites à la Clinique par un professeur extraordinaire et quatre privat-docents.

Le service médical compte trois assistants, trois médecins internes rétribués et trois sans payement.

Le personnel auxiliaire comprend deux portiers, deux chauffeurs, quatre infirmiers, deux domestiques, vingt-cinq religieuses infirmières et huit femmes de service.

Budapest. — Ire Clinique médicale.

Bâtiment A : Façade principale.

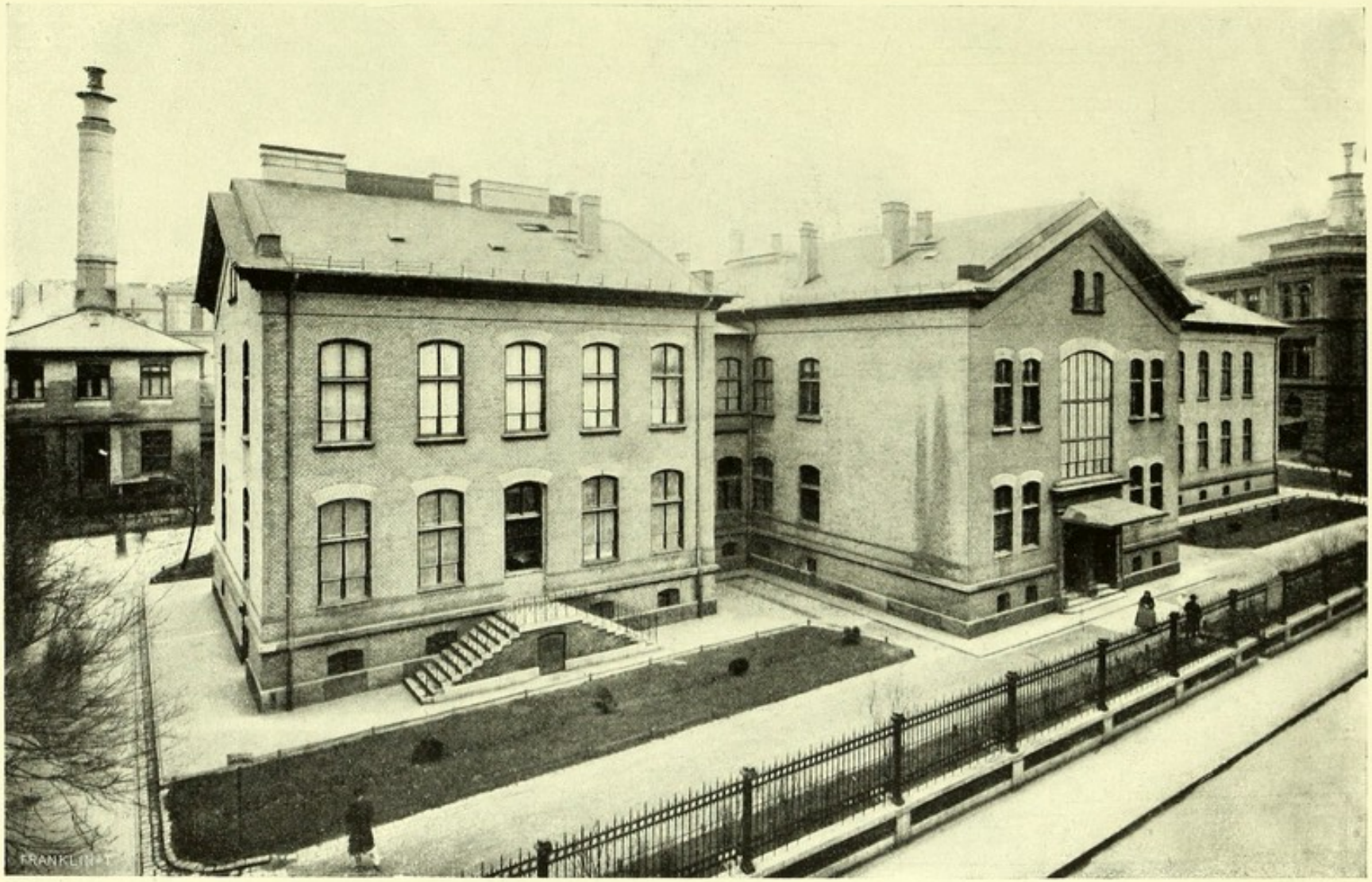

Budapest. — Ire Clinique médicale.

Bâtiment B: Façade principale

LA IIme CLINIQUE MÉDICALE

Par M. le Prof. Dr. E. Jendrassik, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

L'histoire de la IIme Clinique médicale remonte jusqu'à l'année 1809, lorsque, à côté de la Ire Clinique destinée aux étudiants en médecine, l'on en créa une seconde pour les étudiants en chirurgie. Ici, les futurs «patroni chirurgiæ» et «magistri chirurgiæ» devaient s'exercer à traiter les maladies internes.

L'Ecole de chirurgie fut supprimée en 1874. Mais, dès l'année précédente, la IIme Clinique médicale avait également été ouverte, à côté de la Ire, aux étudiants en médecine. Toutes deux se trouvaient alors dans l'ancien couvent des Jésuites, au coin des rues Hatvani-utcza (maintenant Kossuth Lajos-utcza) et Ujvilág-utcza (maintenant Semmelweis-utcza).

La IIme Clinique eut successivement pour directeurs: Pierre Stulfa (Széky), de 1809 à 1819; Fr. Gebhardt, de 1820 à 1859; E. Poór, suppléant, de 1860 à 1862; Jean Wagner, de 1862 à 1864; Louis de Gebhardt, suppléant, de 1864 à 1866; puis Frédéric de Korányi, de 1866 à 1908.

Sous la direction du Prof. Frédéric de Korányi, la Clinique devint un établissement scientifique de premier ordre. Les vastes connaissances de ce professeur, l'excellence de ses cours et son zèle infatigable pour perfectionner constamment son enseignement produisirent de brillants résultats. Lorsqu'il avait pris possession

de la Clinique, il n'y avait trouvé qu'un microscope de Nachet comme matériel scientifique. Bientôt, des appareils et des instruments furent achetés et, quelque temps après, des plans furent élaborés pour la construction d'un nouveau bâtiment. En 1880, la IIme Clinique fut installée avenue Üllői-út, dans une construction spacieuse dotée de toutes les installations exigées alors par la pathologie interne, et le Prof. Frédéric de Korányi, secondé dans la suite par son digne fils, le Prof. Alexandre de Korányi (maintenant directeur de la IIIme Clinique médicale), y put déployer toute son activité magistrale. Aujourd'hui, ce bâtiment sert à la Ire Clinique médicale; c'est là aussi qu'on en trouve la description.

De nombreuses et hautes distinctions honorifiques, notamment la collation de la dignité de membre de la Chambre des Magnats et de la baronie héréditaire hongroise, ont récompensé les mérites impérissables du Prof. Frédéric de Korányi non seulement comme professeur à la Faculté et directeur de la Clinique, mais encore sur tous les terrains scientifiques, philanthropiques et sociaux où son activité s'est manifestée très largement.

En 1908, le vénérable maître prit sa retraite. Il eut pour successeur le signataire de ces lignes, qui dirigeait jusqu'alors la IIIme Clinique médicale.

II. Installation.

Lorsqu'on eut constaté, au cours du temps, que ni le nombre des lits de la Clinique ni les locaux des laboratoires ne pouvaient répondre aux exigences des travaux scientifiques modernes, le Gouvernement, sur la proposition de la Faculté de médecine, décida la construction simultanée de nouveaux bâtiments pour la IIme et la IIIme Cliniques médicales, et en chargea les architectes MM. Korb et Giergl. L'exécution des plans et des travaux fut poursuivie jusqu'en juin 1908 sous la direction du Prof. de Kétly, puis sous celle du Prof. E. Jendrassik. Ce dernier

trouva la construction déjà tellement avancée qu'il n'en put faire changer le plan général. Pourtant, la compétence éclairée des architectes et du Prof. de Kétly en assura la réussite et permit de faire dans la disposition des locaux certaines modifications qui répondaient aux vues personnelles du nouveau directeur.

La IIme Clinique médicale occupe un pavillon du groupe *B* des cliniques universitaires et se trouve entre la IIme Clinique gynécologique et la IIIme Clinique médicale, au milieu du jardin des cliniques. Le bâtiment est indépendant de tous côtés. Sa façade principale, longue de 80·85 mètres, a deux portes d'entrée : l'une pour le service du dispensaire et l'autre, qui est la principale, pour les médecins, les étudiants et pour ceux qui veulent entrer dans la Clinique même.

Le bâtiment comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages.

Au sous-sol, dont le sol n'est qu'à 80 centimètres au-dessous du niveau de la rue, on trouve les locaux suivants : les logements de cinq domestiques, six servantes et d'une femme de peine auxiliaire du laboratoire ; la salle de bain pour les malades qui entrent à la Clinique ; des dépôts pour les vêtements des malades, le linge propre et le linge sale ; une petite buanderie pour le personnel ; le réfectoire des servantes ; une cuisine diététique ; l'atelier du mécanicien ; le dépôt mortuaire ; divers magasins ; un local pour les animaux à expériences ; enfin le grand service des bains, à l'usage des malades externes également. Ce service comprend un vaste vestibule avec 16 cabines de déshabillage, une salle de massage, une salle de mécanothérapie, une salle d'hydrothérapie, des salles et locaux pour les bains de baignoire, de boue, électriques et de vapeur.

Du sous-sol l'escalier principal, deux escaliers latéraux et un ascenseur électrique mènent jusqu'au second étage et même jusqu'à la toiture plate du bâtiment. L'ascenseur a de la place pour un lit et pour le personnel qui accompagne le malade. D'autres ascenseurs électriques montent les aliments et le linge

aux divers services. A deux endroits, le sous-sol aboutit à la galerie souterraine qui relie toutes les cliniques du groupe *B* aussi bien entre elles qu'avec la cuisine et la buanderie centrales.

Le rez-de-chaussée contient les pièces ci-après: à gauche du vestibule, la salle d'attente et le cabinet du directeur, avec la bibliothèque de la Clinique et une petite entrée où se trouve l'armoire aux imprimés. Dans l'aile gauche il y a les locaux du dispensaire, à savoir: quatre water-closets, deux grandes salles d'attente (l'une pour les maladies internes, l'autre pour les maladies nerveuses), chacune avec 70 sièges, deux cabines de déshabillage (pour hommes et pour femmes), puis deux salles de consultation. La plus grande de ces salles possède une sorte d'alcôve, dans laquelle on pratique les examens ophtalmoscopiques, laryngoscopiques, etc.; cette salle est assez vaste, pour que les étudiants puissent assister aux consultations. Comme la Clinique vient seulement d'être achevée, nous ne pourrions encore dire combien de malades y recevront par an des soins gratuits; pourtant, nous avons lieu de croire que notre dispensaire sera tout aussi fréquenté qu'était celui de l'ancienne IIme Clinique médicale (6 à 7000 malades par an). A la suite de ces salles, et reliée avec la salle d'attente des maladies nerveuses, il y a la grande salle (8 m. $\times$ 7 m.) d'électrothérapie et d'autres méthodes thérapeutiques pour les malades externes et internes.

Le couloir est fermé à cet endroit, car ici se trouvent les laboratoires scientifiques de la Clinique. A droite, les water-closets; à côté, les lavabos. Viennent ensuite un petit hall aménagé comme salle de dessin et, vis-à-vis, le cabinet des expériences physiques (galvanométrie, enregistrement des mouvements, chronométrie, psychophysique, mesurages électro-chimiques, etc.). Puis on arrive à la grande salle des travaux chimiques avec deux tables au milieu et une longue table de travail devant les fenêtres; toutes les tables sont en lave émaillée. Cette salle, de même que les salles de bactériologie, est pavée en carreaux de

Mettlach. Le mobilier comprend encore deux sorbonnes, un grand lavabo, diverses armoires et étagères pour les produits chimiques. Chaque table est munie de services d'eau, de gaz, d'électricité et de vide. Ce laboratoire est éclairé par deux lampes à arc surmontées de projecteurs. Un cabinet pour les balances et un cabinet noir pour les analyses spectroscopiques et les déterminations de polarisation sont annexés au laboratoire de chimie. Les fenêtres du laboratoire sont orientées vers le Nord.

A côté se trouve le laboratoire de bactériologie, avec une entrée particulière sur le couloir. Des piliers en maçonnerie partagent ce laboratoire en deux parties. Il possède trois grandes étuves, un grand centrifugeur électrique, diverses tables, armoires et vitrines.

On arrive ensuite à une grande salle qui abrite les appareils pour la préparation des terrains de culture et les stérilisateurs, et qui sert aussi aux vivisections. Les stérilisateurs fonctionnant par la vapeur se trouvent dans une grande sorbonne. Un petit cabinet adjacent sert aux travaux sur verre.

Puis on passe dans un cabinet sans fenêtre, où se trouve un microscope pour projections. Cet appareil, construit par le Prof. E. Jendrassik, sert à l'étude des coupes microscopiques en série : il ne donne qu'un grossissement d'environ 100 fois, mais il a un champ visuel relativement très étendu (environ 20 millim. de la préparation). L'observateur peut diriger la mise au point et le mouvement de la préparation, tout en examinant l'image et en ayant devant lui ses notes, ses livres, etc.

A côté de ce cabinet se trouve le grand laboratoire d'histologie, dans l'espace libre au-dessous des bancs de l'amphithéâtre. Ce laboratoire est séparé de l'amphithéâtre par un mur en béton armé ; il a une longueur de 20 mètres. Cinq grandes fenêtres éclairent la table dressée devant, avec des places pour huit travailleurs. Le long du mur postérieur il y a des étagères pour le matériel d'examen, notamment pour les

cerveaux, et un grand nombre d'armoires construites spécialement pour conserver les préparations microscopiques. Le long des murs latéraux sont disposés les étuves, les fours à paraffine et les vitrines pour les instruments. Deux tables basses portent deux grands microtomes: un microtome Reichert et un microtome Sartorius. La grande table est munie de plusieurs services d'eau. Entre les fenêtres il y a des étagères pour les réactifs et les solutions colorantes.

Ce laboratoire ouvre sur un couloir qui mène au grand atelier de photographie. Dans cet atelier on peut faire des photographies ordinaires, des photographies instantanées et même, à certaines heures de la journée, des photographies cinématographiques. Une partie de l'atelier est aménagée en chambre noire pour l'obtention des épreuves positives. Les épreuves négatives sont développées dans une chambre noire spéciale sans porte et munie de l'outillage nécessaire.

Aux laboratoires scientifiques se rattache encore une chambre pour l'analyse des gaz, avec un appareil de respiration Rubner. Enfin, à l'autre bout de cette série de laboratoires, il y a une pièce où l'on fait les analyses usuelles des urines et des crachats provenant des services de malades.

La Clinique possède, de plus, deux vastes locaux qui servent de laboratoires pour les étudiants. L'une de ces pièces (11·6 m. sur 7·7 m.) sert à l'analyse chimique et bactériologique des sécrétions, des excrétions, du sang, etc.; l'autre à l'examen des sédiments microscopiques, des préparations colorées du sang et autres. Dans un troisième local, les étudiants s'exercent à divers mesurages, à la tonométrie, la spirométrie, etc., ainsi qu'aux réactions électriques.

A droite du vestibule il y a d'abord une chambre pour les médecins qui n'habitent pas la Clinique: elle possède des sièges en nombre suffisant, trois bureaux et 12 armoires à vêtements. A côté de cette pièce se trouve une autre qui sert pour l'examen spécial de certains malades, puis pour les petites opérations.

Ce local a également un réduit pour les examens endoscopiques.

En dehors de ces locaux, il n'y a au rez-de-chaussée qu'un petit service de malades hommes. Ce service comprend une grande salle (11·6 m. de long, 7·7 m. de large et 4·1 m. de haut) à 11 lits, une petite salle à 4 lits et une chambre d'isolement à 2 lits, puis une vaste pièce servant à la fois d'office et de lingerie.

Le premier et le second étages sont, à quelques différences près, absolument similaires. Les quatre ailes finales des couloirs latéraux contiennent, chacune, une grande salle de malades à 11 et des chambres plus petites à 7, 3 et 2 lits. La Clinique possède 168 lits de malades, au total. Aux deux étages se trouvent encore les logements des trois assistants et de deux médecins internes, puis des petits laboratoires pour les examens du sang, des urines, etc. Le second étage abrite aussi le réfectoire des infirmières laïques de la Société de la Croix-Rouge. Les chambres des infirmières se trouvent au 3me étage qui s'élève sur la partie centrale du bâtiment.

Comme toutes les nouvelles constructions complémentaires des cliniques ont une couverture en bois ciment, une partie de la toiture, pendant la belle saison, sert de galerie de cure. Cette galerie est convenablement protégée contre le vent et contre le soleil ; un mur se dresse le long du côté Nord.

La Clinique est chauffée par la vapeur d'eau sous basse pression. La vapeur est fournie par la chaufferie centrale que la galerie souterraine précédemment mentionnée relie à tous les bâtiments du groupe *B* des cliniques universitaires.

L'éclairage est fourni par un courant continu de 110 volts. Des horloges électriques et des postes téléphoniques se trouvent dans la plupart des pièces du bâtiment.

Les services de malades sont aménagés conformément aux exigences modernes. Les laboratoires scientifiques sont largement pourvus des meilleurs appareils et instruments.

La IIme Clinique médicale a coûté 1.433,781 couronnes (soit

environ 1.506,000 francs), à savoir 1.037,230 cour. pour la construction, 262,558 cour. pour l'installation intérieure, 10,000 cour. pour les frais administratifs 57,500 cour. pour les appareils et instruments scientifiques, etc.

Le personnel comprend: le professeur directeur, trois assistants, deux médecins rétribués et jusqu'à 12 médecins sans payement, puis 23 infirmières, 3 infirmiers, un garçon de laboratoire, un portier, une femme de peine pour le laboratoire et 6 servantes. Les aliments sont fournis par la cuisine centrale; certains plats seulement sont préparés à la cuisine diététique de la Clinique.

III. Enseignement.

De tout temps, les étudiants ont dû consacrer quatre semestres à la clinique médicale. Mais, depuis quelques années, il leur est permis de suivre, pendant un semestre, les conférences des privat-docents en lieu et place des cours des cliniques.

Le Règlement en vigueur prescrit pour la clinique médicale 10 heures par semaine.

Les cours professoraux ont lieu dans la matinée; ils comprennent régulièrement la visite des malades, une leçon dans l'amphithéâtre, puis des travaux et exercices de laboratoire, enfin la consultation gratuite au dispensaire de la Clinique. Les étudiants doivent, en outre, assister à la visite du soir qui a lieu de 4 à 5 h. de l'après-midi, sous la direction d'un assistant. Pendant cette visite, les étudiants s'exercent à la pratique des méthodes d'examen et d'exploration diagnostiques.

D'ailleurs, dans toutes les nouvelles cliniques universitaires, les locaux sont aménagés de manière à faire une large place à l'enseignement pratique. Les nombreux malades qui viennent s'y faire traiter fournissent, à cet effet, un excellent matériel.

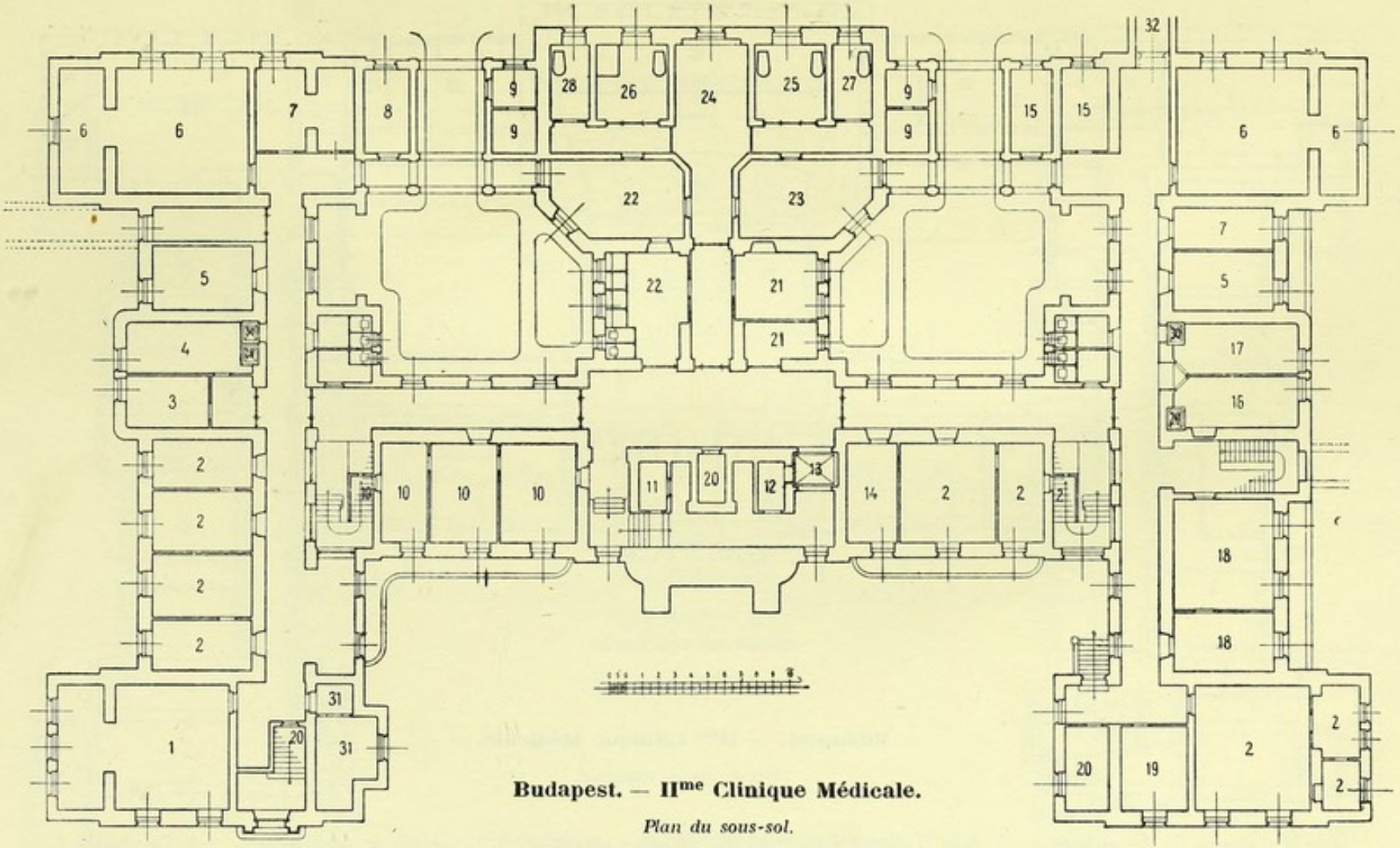

Budapest. — IIme Clinique Médicale.

Plan du sous-sol.

1. Atelier. — 2. Logement du domestique. — 3. Petite buanderie. — 4. Réfectoire et office des gens de service. —5. Linge sale. — 6. Garderobe des malades. — 7. Linge propre. — 8. — Animaux à expériences. — 9. Chambres de ventilation de la salle des cours. — 10. Logement du portier. — 11. Loge du portier. — 12. Machinerie de l'ascenseur. — 13. Ascenseur. — 14. Bain des entrants. — 15. Dépôt. — 16. Cuisine diététique et office. — 17. Provisions. — 18. Servantes. — 19. Employée du laboratoire. — 20. Ustensiles de ménage. — 21. Stagiaires. — 22. Vestiaire. — 23. Appareil Zander et massage. — 24. Hydrothérapie. — 25. Bain de vapeur. — 26. Bain d'électricité. — 27. Bain de boue. — 28. Bain des gens de service. — 29. Monte-plats. — 30. Monte-charge. — 31. Dépôt mortuaire. — 32. Tunnel de communication avec la IIIme Clinique médicale.

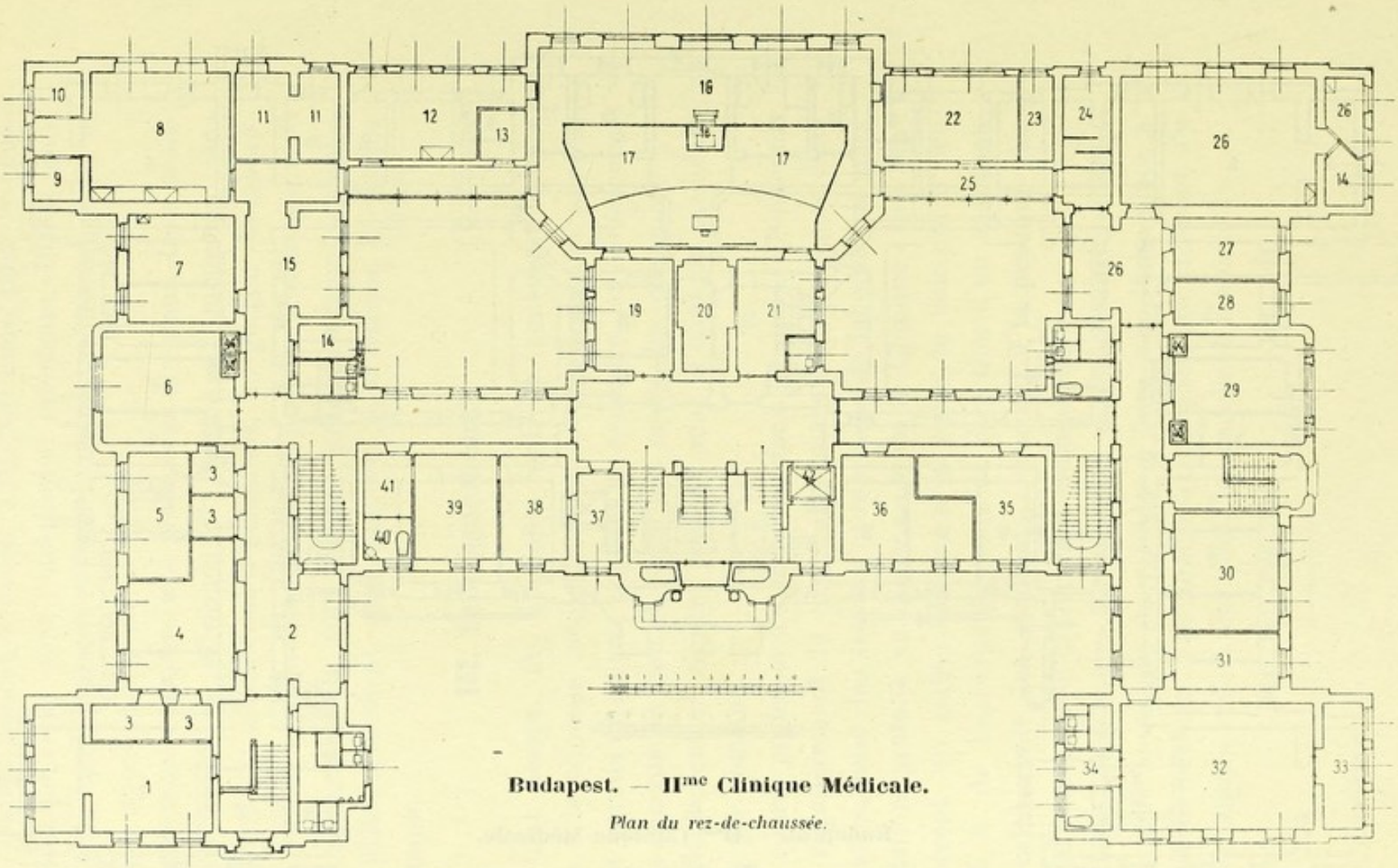

Budapest. — IIme Clinique Médicale.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Salle d'attente du dispensaire. — 2. Salle d'attente du service des maladies nerveuses. — 3. Cabines de déshabillage. — 4. Dispensaire : Consultation I. — 5. Dispensaire : Consultation II. — 6. Electricité médicale. — 7. Laboratoire de physique. — 8. Laboratoire de chimie. — 9. Chambre noire. — 10. Balances. — 11. Lab. de bactériologie. — 12. Lab. de vivisection. — 13. Lab. de microscopie. — 14. Vidoir du laboratoire. — 15. Salle de dessin. — 16. Lab. d'histologie. — 17. Magasin. — 18. Appareil de projection. — 19. Musée. — 20. Rayons X. — 21. Préparation et salle d'attente des malades. — 22. Atelier de photographie. — 23. Chambre noire (clichés positifs). — 24. Chambre noire (clichés négatifs). — 25. Passage. — 26. Laboratoire des étudiants. — 27. Analyse des gaz. — 28. Analyses diverses. — 29. Office et vestiaire. — 30. Salle de malades. — 31. Chambre de malades (2 lits). — 32. Salle de malades (11 lits). — 33. Loggia. — 34. Toilette. — 35. Salle d'examen. — 36. Salle des médecins. — 37. Antichambre du professeur-directeur. — 38. Cabinet du professeur-directeur. — 39. Bibliothèque. — 40. Bain du professeur-directeur. — 41. Dépôt. — 42. Ascenseur. — 43. Monte-plats. — 44. Monte-charge.

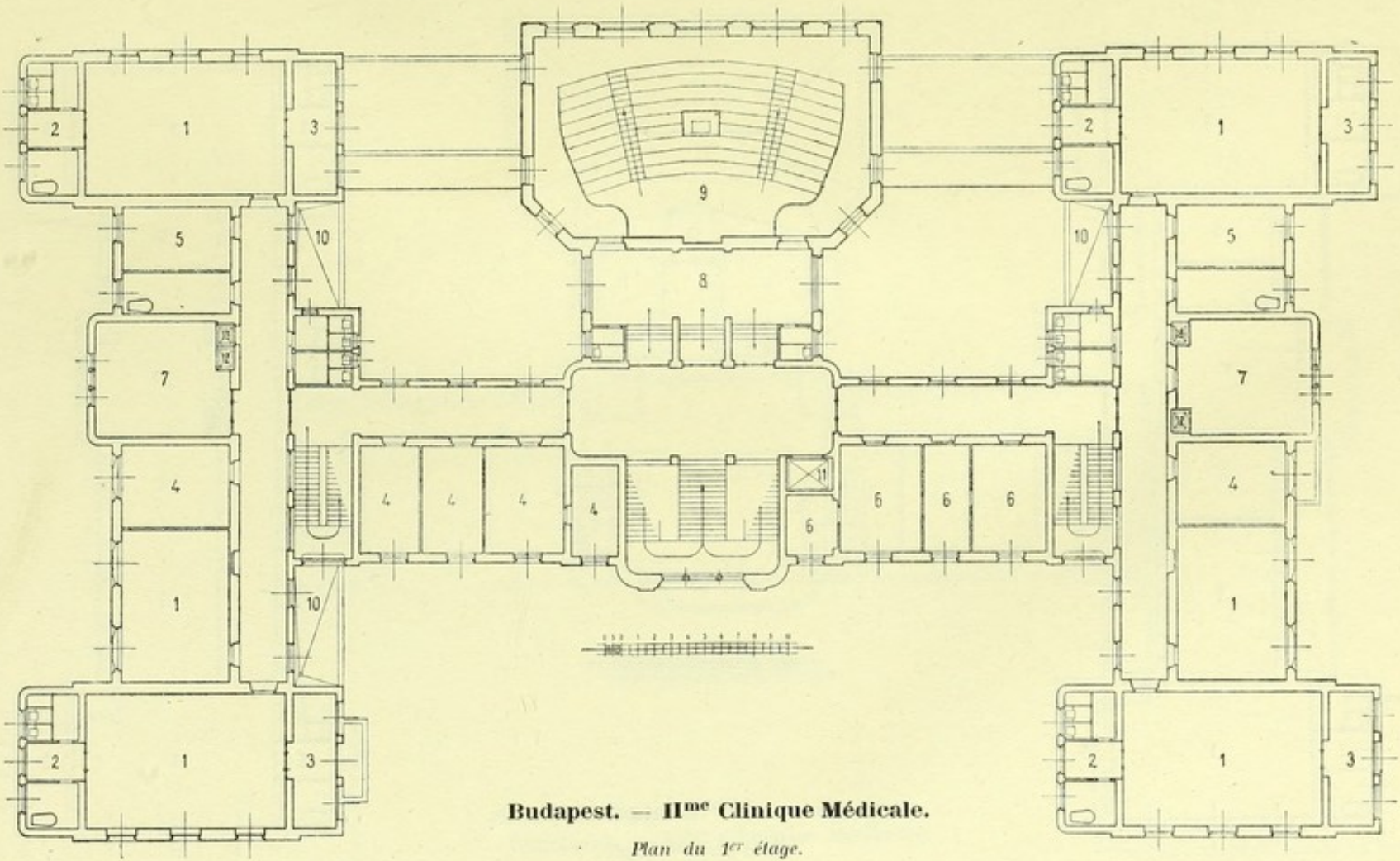

Budapest. — IIme Clinique Médicale.

Plan du 1er étage.

1. Salles de malades. — 2. Toilettes. — 3. Loggias. — 4. Salles de malades. — 5. Chambres d'isolement. — 6. Logement de l'assistant. — 7. Offices et lingeries. — 8. Vestiaire des étudiants. — 9. Salle des cours. — 10. Terrasses. — 11. Ascenseur. — 12. Monte-plats. — 13. Monte-charge.

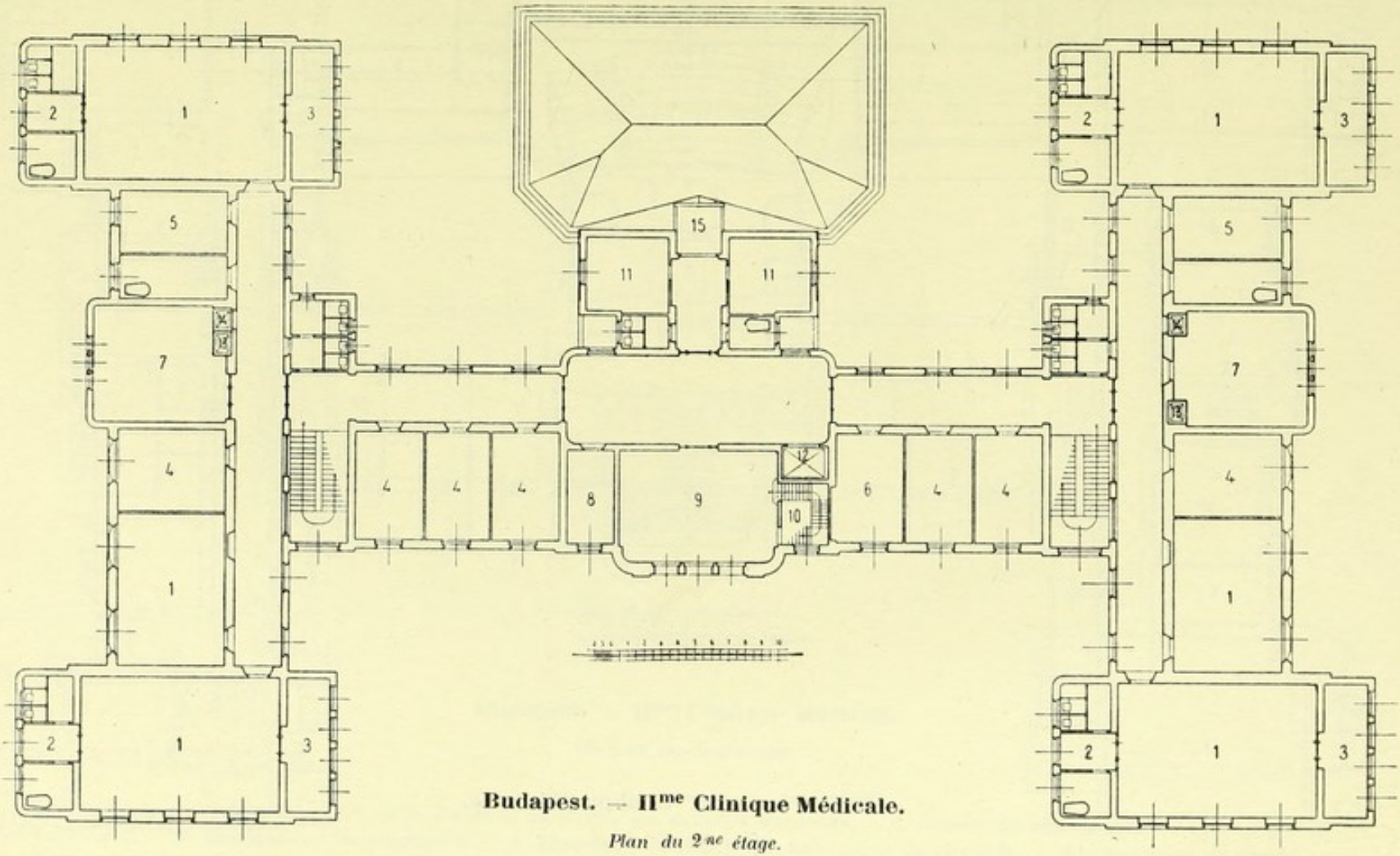

Budapest. — IIme Clinique Médicale.

Plan du 2^ac étage.

1. Salles de malades. — 2. Toilettes. — 3. Loggias. — 4. Chambres de malades. — 5. Chambres d'isolement. — 6. Chambre de l'assistant. — 7. Offices et vestiaires. — 8. Réfectoire des médecins. — 9. Salle de jour et réfectoire des infirmières. — 10. Escalier des infirmières — 11. Chambre du stagiaire. — 12. Ascenseur. — 13. Monte-plats. — 14. Monte-charge. — 15. Cour vitrée.

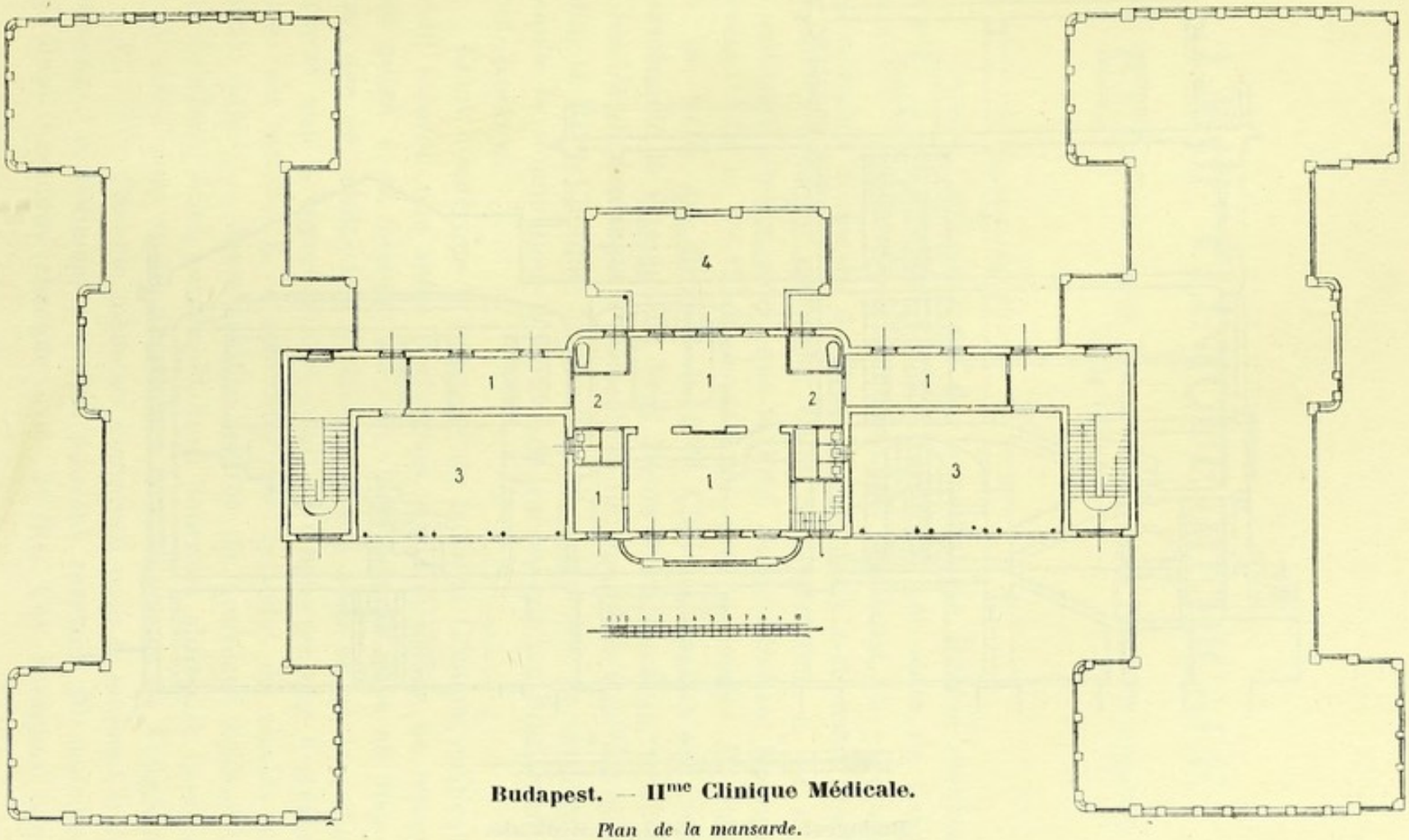

Budapest. — IIme Clinique Médicale.

Plan de la mansarde.

1. Dortoirs des infirmières. — 2. Toilettes, vestibule. — 3. Terrasses des malades. — 4. Terrasse des infirmières.

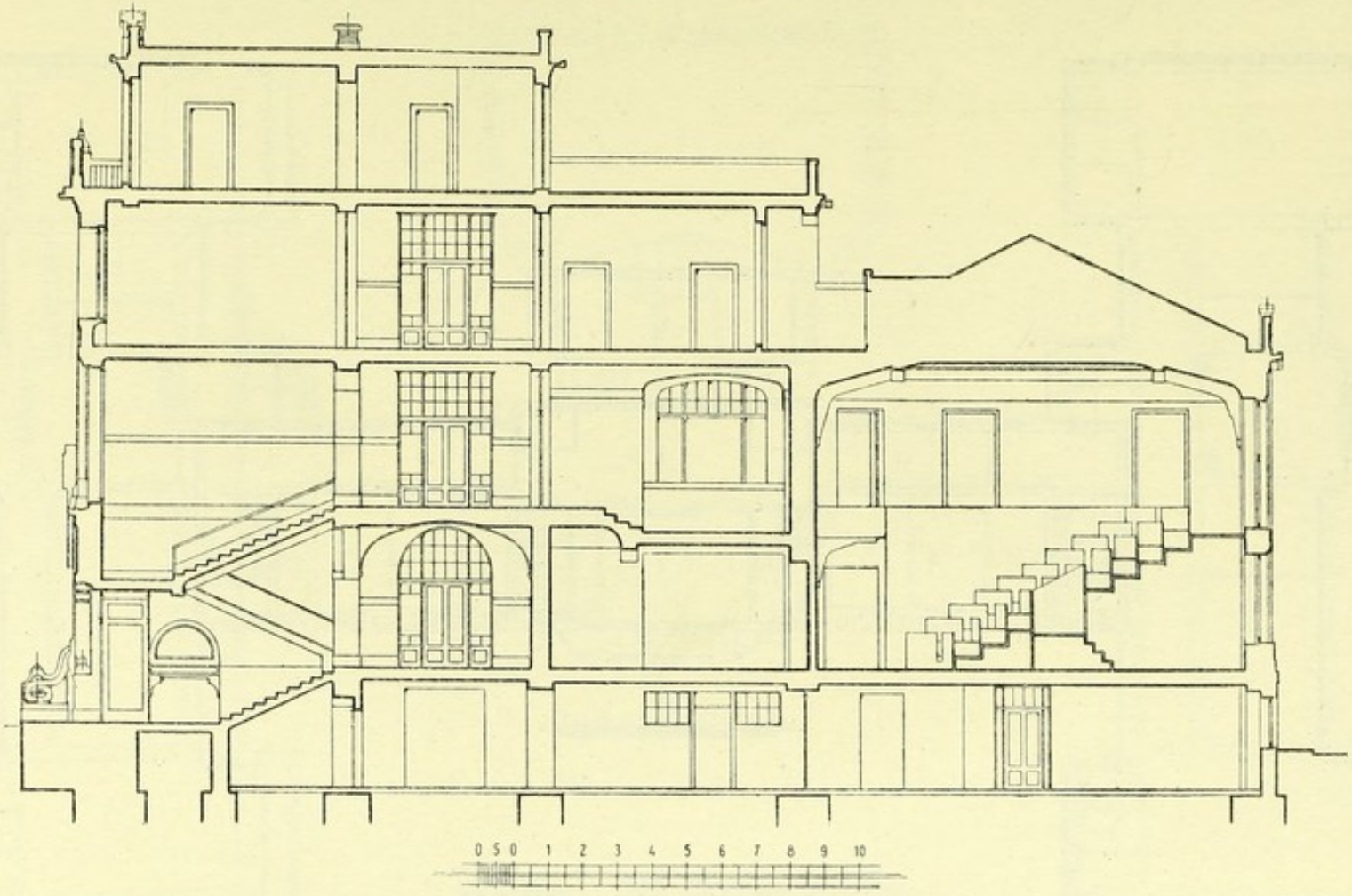

Budapest. — IIme Clinique Médicale.

Coupe.

LA IIIme CLINIQUE MÉDICALE

Par M. le Prof. Dr. Baron Alexandre Korányi, Directeur-suppléant de la Clinique.

Comme l'enseignement de la pathologie interne devenait de plus en plus malaisé à notre Université par suite de l'augmentation constante du nombre des étudiants, la Clinique des maladies nerveuses du Prof. E. Jendrássik a été transformée en IIIme Clinique médicale. Cette transformation a eu lieu en automne dernier, avant que le Prof. Baron Frédéric Korányi, directeur de la Ire Clinique médicale, prît sa retraite. Le Prof. Ch. de Kétly, qui dirigeait la IIme Clinique, occupa par droit d'ancienneté la Clinique du Prof. Baron Fréd. Korányi ; le Prof. E. Jendrássik devint par le même droit directeur de la IIme Clinique ; enfin, la IIIme Clinique fut confiée au signataire de ces lignes jusqu'à la nomination définitive du successeur du Prof. Baron Fréd. Korányi.

Etant donné que le bâtiment de la IIIme Clinique médicale devait recevoir une autre destination, ses dimensions ne répondent guère à sa mission actuelle. Mais comme nous ne disposions que de crédits fort limités, il a fallu nous en contenter et accepter que la superficie des salles ne représente que 8 mètres carrés par malade. Il va sans dire que cet état de choses ne saurait durer: on devra ajouter bientôt de nouveaux bâtiments à la Clinique. Alors seulement nous pourrons abriter le nombre de malades voulu et aussi satisfaire aux exigences de l'hygiène.

La IIIme Clinique médicale comprend pour le moment trois bâtiments: un bâtiment principal pouvant recevoir 80 malades, puis deux baraques chacune avec 24 lits. Ces baraques sont

destinées : l'une aux tuberculeux, l'autre aux individus atteints de maladies contagieuses.

Dans le bâtiment principal, les salles de malades se trouvent au premier et au deuxième étage, à droite et à gauche du grand escalier. Les salles sont disposées d'après le système dit des couloirs, toutefois le manque de place n'a pas permis de prolonger les couloirs jusqu'au bout des étages. Les couloirs servent de salles de jour et de réfectoires aux malades non alités. La plus grande salle a 11 lits, la plus petite 2 seulement.

Des salles de bain et de toilette, des water-closets, des vestiaires et des offices sont annexés aux salles, avec l'installation usuelle. En outre, chaque étage possède un petit laboratoire pour les analyses chimiques et les examens microscopiques courants.

Le premier étage contient encore la petite salle d'opérations pour les ponctions abdominales, les ponctions thoraciques et autres petites opérations, ensuite le grand laboratoire où les étudiants, par groupes de vingt, se livrent aux travaux microscopiques et chimiques usuels en clinique interne.

La toiture plate du bâtiment est aménagée en terrasse de cure pour les malades. Il est question d'y bâtir une mansarde pour les garde-malades.

L'une des ailes du rez-de-chaussée abrite les laboratoires de recherches, l'autre est réservée au dispensaire.

La salle des cours, au milieu du rez-de-chaussée, contient des places pour 191 auditeurs. On peut l'obscurcir à volonté, et elle est aussi aménagée pour les démonstrations radioscopiques. Une pièce annexe sert de cabinet de préparation et d'atelier photographique, puis de salle d'attente pour les malades qui seront présentés aux étudiants. Les contagieux peuvent être transportés directement des baraques dans la salle des cours, sans passer par les autres locaux de la Clinique ; les autres malades sont amenés par un ascenseur monte-lits jusqu'à la porte de la pièce servant de salle d'attente.

L'une des ailes du sous-sol est installée pour les différents modes de traitement physicothérapique, l'autre abrite les logements des infirmières et des servantes, les vestiaires, etc.

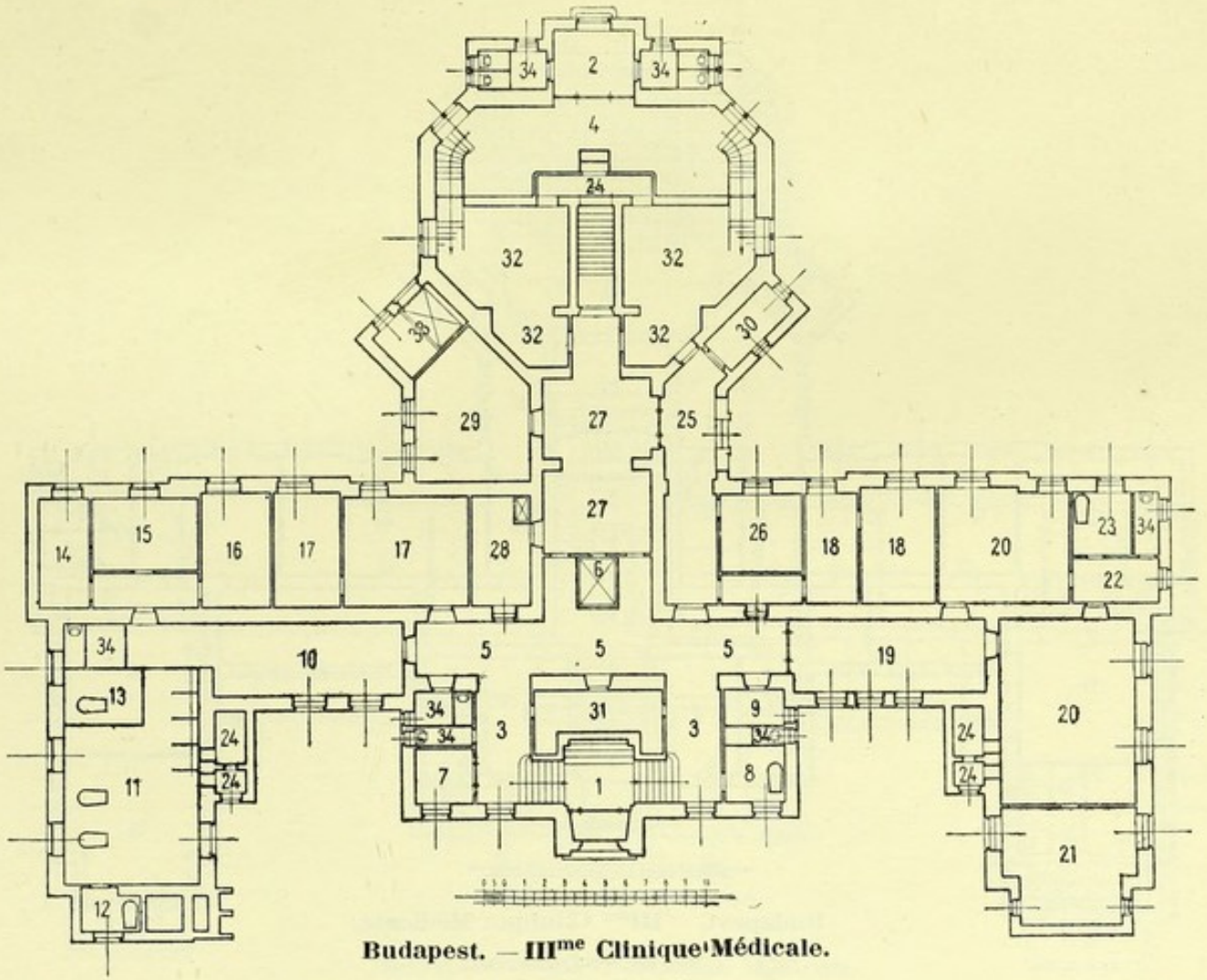

Budapest. — IIIme Clinique Médicale.

Plan du sous-sol

1 et 2. Entrées. — 3, 4 et 5. Couloirs. — 6. Ascenseur. — 7. Loge du portier. — 8. Salle de bain des entrants. — 9. Vestiaire des entrants. — 10. Mécanothérapie. — 11. Hydrothérapie. — 12 et 13. Bains médicinaux. — 14. Bain de boue. — 15. Bains. — 16. Massage, salle de repos. — 17. Logement du portier. — 18. Logement du domestique. — 19. Réfectoire et salle de jour des infirmières. — 20. Dortoir des infirmières. — 21. Chapelle. — 22. Antichambre. — 23. Salle de bain. — 24. Chauffage central. — 25. Couloir. — 26. Logement de l'infirmier. — 27. Manipulation. — 28. Office, monte-plats. — 29. Chambre des servantes. — 30. Débarras. — 31. Garde-robe. — 32. Vestiaires, linge sale. — 33. Ascenseur monte-lits. — 34. Water-closets.

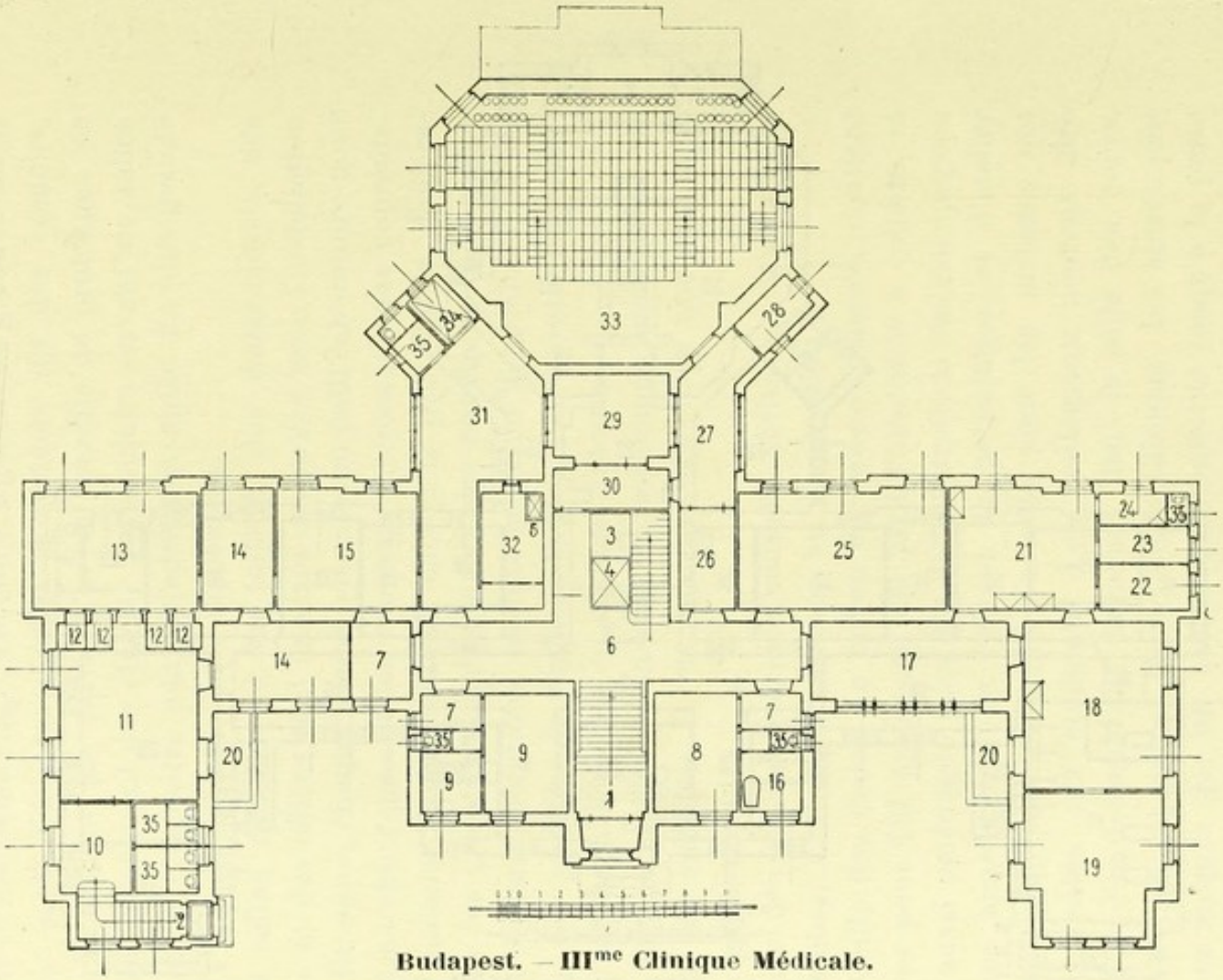

Budapest. — IIIme Clinique Médicale.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Entrée principale. — 2. Entrée du dispensaire. — 3. Débarras. — 4. Ascenseur. — 5. Monte-plats. — 6. Couloir. — 7. Antichambres. — 9. Logement de l'assistant. — 10 Antichambre du dispensaire. — 11. Salle d'attente. — 12. Cabines de déshabillage. — 13. Salle de consultation. — 14. Examens spéciaux. — 15. Radioscopie. — 16. Salle de bain du professeur-directeur. — 17. Laboratoire de microscopie. — 18. Laboratoire de bactériologie. — 19. Laboratoire de physique. — 20. Chauffage central. — 21. Laboratoire de chimie. — 22. Balances. — 23. Buanderie. — 24. Petit laboratoire. — 26. Passage. — 27. Vivisection — 28. Petits animaux à expériences. — 29. Musée — 30. Vestiaire de médecins. — 31. Salle d'attente, photographie. — 32. Chambre noire — 33. Salle des cours. — 34. Ascenseur monte-lits. — 35. Water-closets

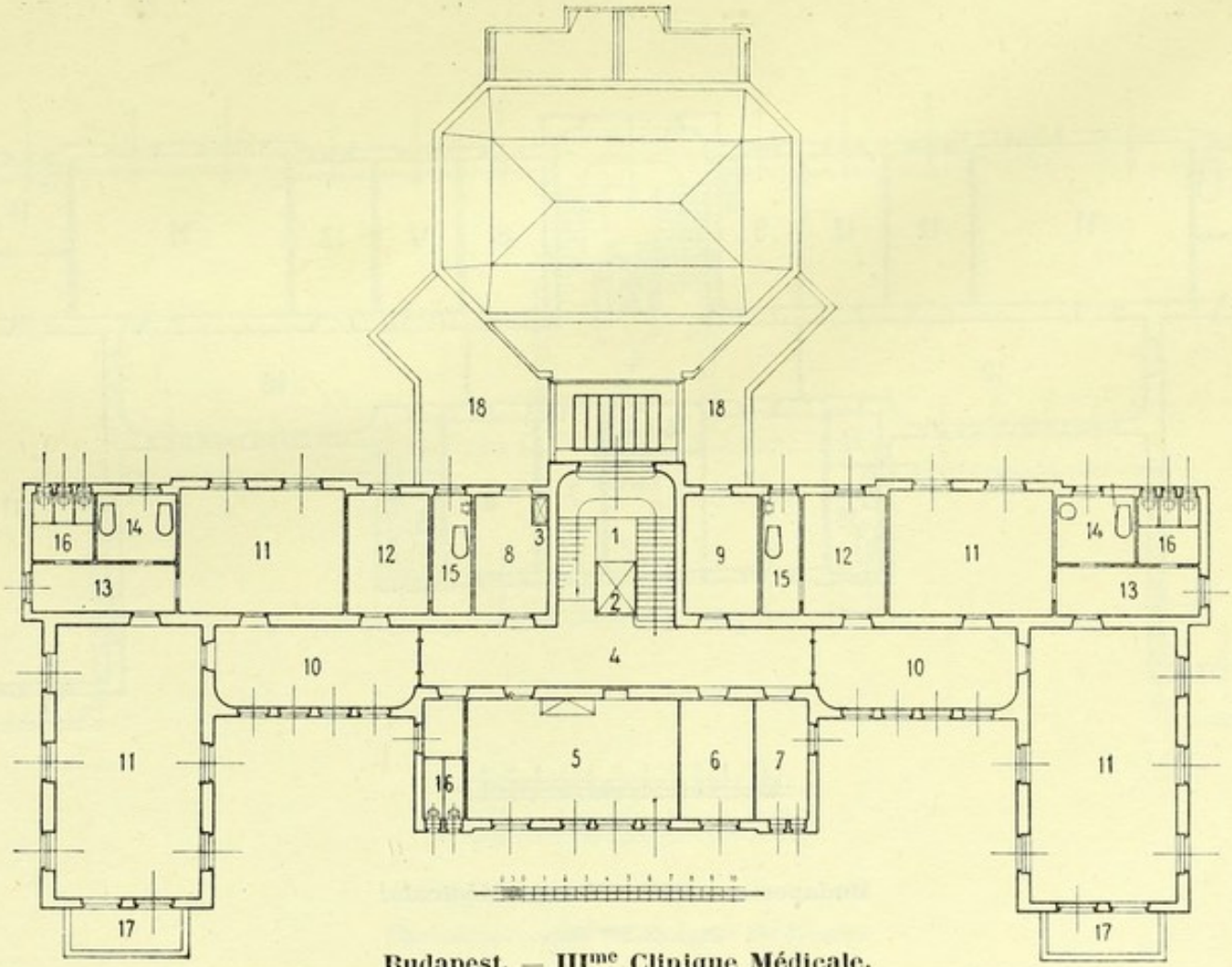

Budapest. — IIIme Clinique Médicale.

Plan du 1er étage.

1. Escalier. — 2. Ascenseur. — 3. Monte-plats. — 4. Couloir. — 5. Laboratoire des étudiants. — 6. Examen des malades. — 7. Opérations. — 8. Office. — 9. Garde-robe. — 10. Salle de jour, réfectoire. — 11. Salles de malades (à 10 et 6 lits). — 12. Salles de malades (à 3 lits). — 13. Vidoirs. — 14. Bains. — 15. Bains et water-closets. — 16. Water-closets. — 17. Balcons.

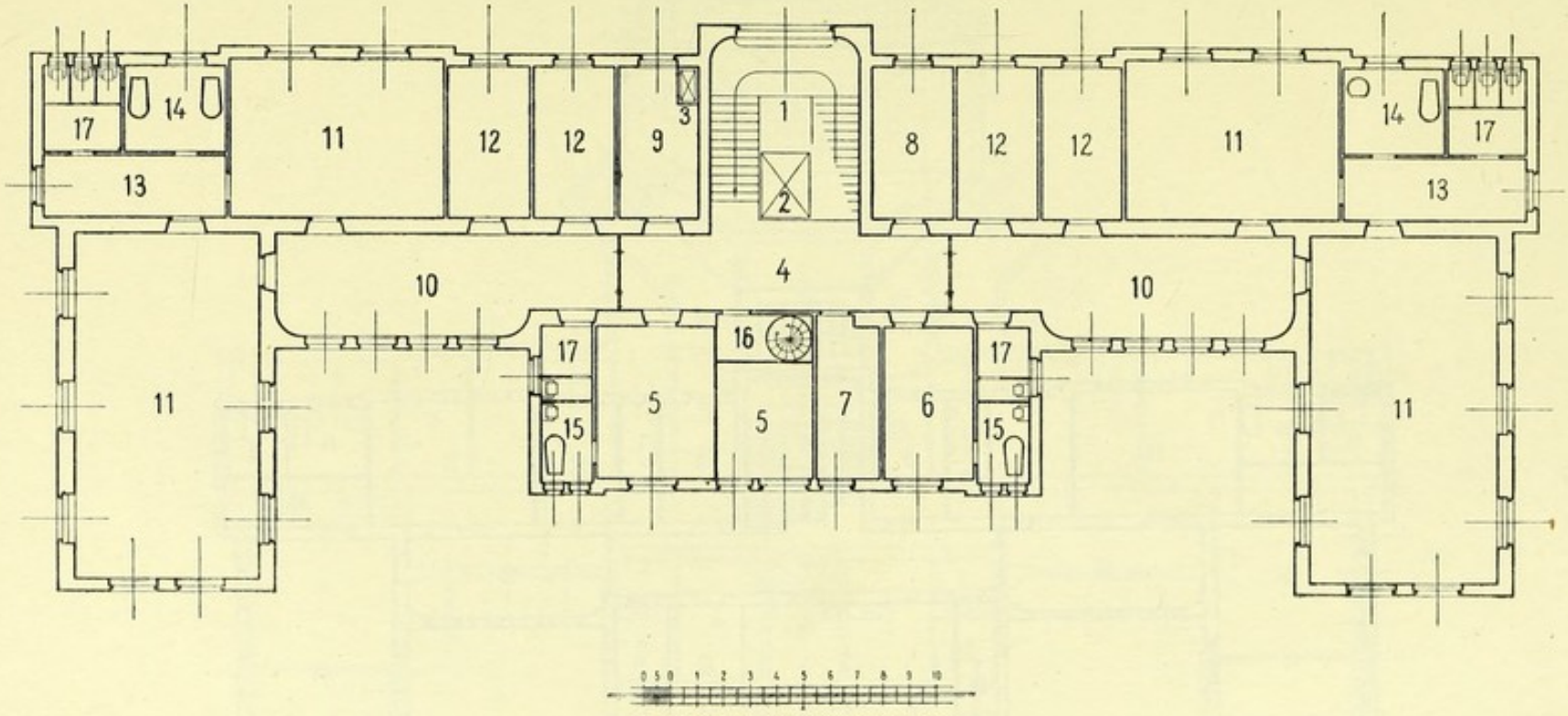

Budapest. — IIIme Clinique Médicale.

Plan du 2me étage.

1. Escalier. — 2. Ascenseur. — 3. Monte-plats. — 4. Couloir. — 5. Logement de l'assistant. — 6. Médecin de garde. — 7. Examen des malades. — 8. Garde-robe. — 9. Office. — 10. Salles de jour. — 11. Salles de malades (à 11 et à 6 lits). — 12. Salles de malades (à 2 lits). — 13. Vidoirs. — 14. Bains. — 15. Bains des médecins. — 16. Escalier menant à la terrasse. — 17. Water-closets.

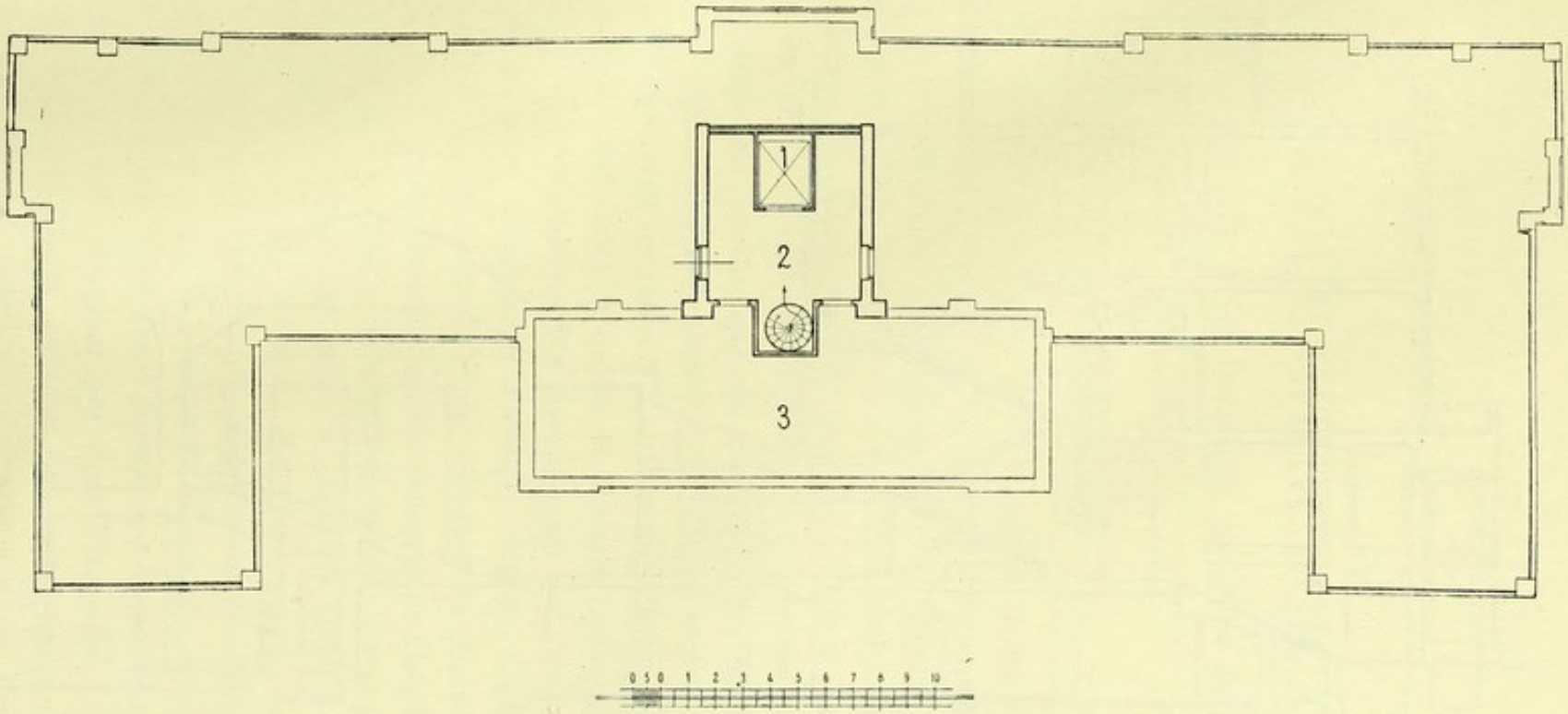

Budapest. — IIIme Clinique Médicale.

Plan de la terrasse.

1. Ascenseur. — 2. Kiosque. — 3. Galerie de cure.

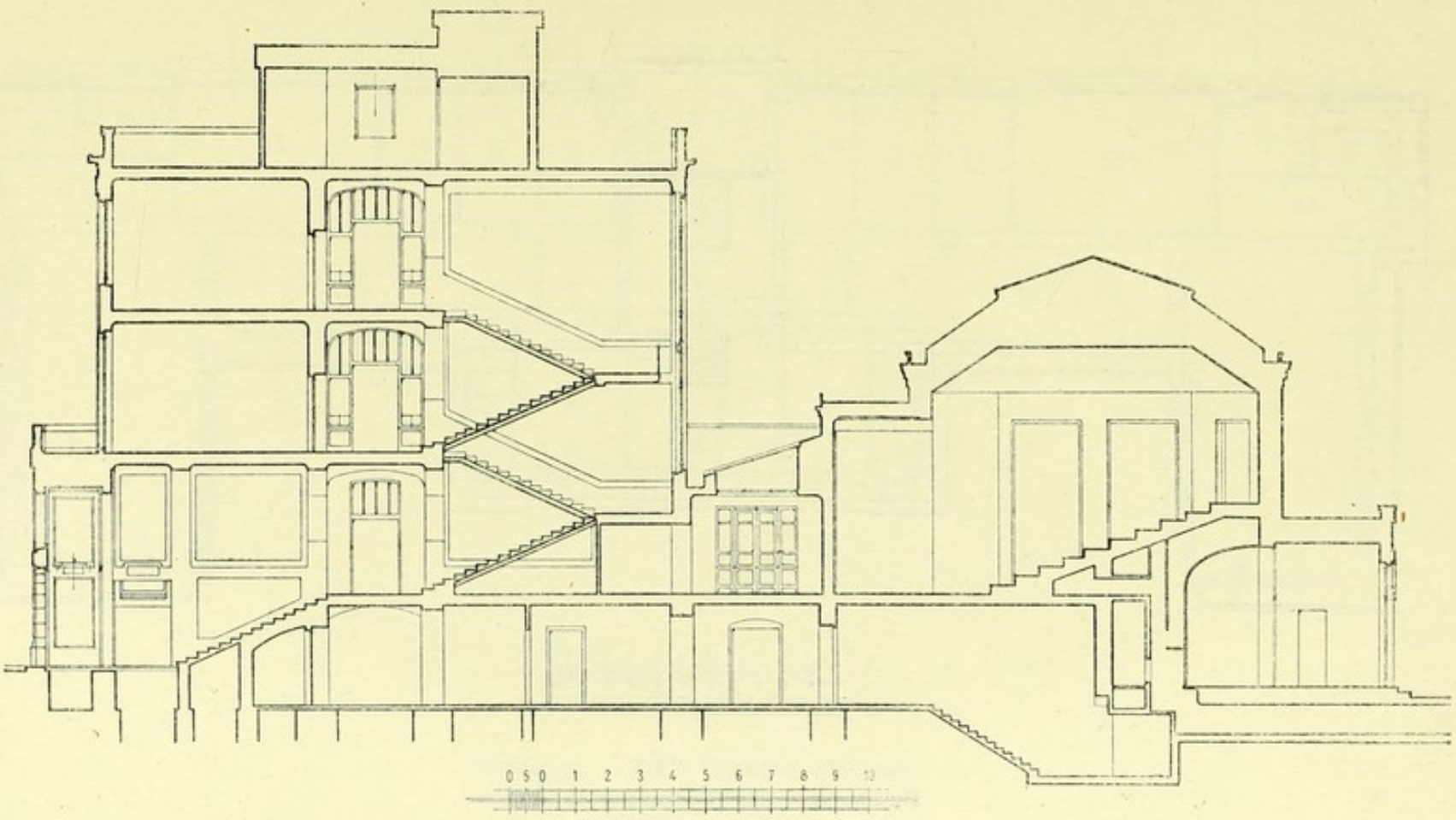

Budapest. — IIIme Clinique Médicale.

Coupe.

LA CLINIQUE CHIRURGICALE N° I

Par M. le Prof. Dr. Jules Dollinger, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

Le premier professeur de chirurgie à notre Université fut Joseph Plenck, un Viennois, qui avait enseigné précédemment l'anatomie, la chirurgie et l'obstétrique à la Faculté de médecine de sa ville natale. Cumulant, chez nous aussi, la chirurgie et l'obstétrique, il commença ses cours en 1770 à Nagyszombat et suivit, en 1777, l'Université à Bude. Ici, la chaire de chirurgie qui ne disposait encore que de quelques lits, fut installée dans l'ancien hôpital St-Jean, alors l'Asile des pauvres.

Plenck écrivit un manuel, qui fut obligatoire pendant quelque temps. Mais, dès 1782, il quitta la Hongrie pour aller professer la chimie et la botanique au Josephinum de Vienne.

Il eut pour successeur Georges Stáhly. L'année suivante, l'Université fut transférée de Bude à Pest, et la chaire de chirurgie, toujours avec un petit nombre de lits, passa dans l'hôpital municipal.

L'adjoint de Stáhly, François Eckstein, le remplaça en 1802, d'abord comme suppléant, puis, à partir de 1803, comme professeur titulaire. Eckstein resta en fonctions jusqu'en 1826.

Vint ensuite Ignace Stáhly, précédemment adjoint et plus tard professeur d'anatomie. Il occupa la chaire de chirurgie de 1826 à 1843. Pourtant dès 1840, étant devenu «protomedicus» de Hongrie, il lui fallut se faire suppléer par Jean Piskovits.

En 1843, la chaire passa à un jeune homme de 28 ans, Jean de Balassa, qui, après avoir étudié à notre Université, était

devenu un des assistants de Wattmann à Vienne. Après la guerre de l'Indépendance (1848), Balassa dut cesser ses cours. Mais en 1851, sa chaire lui fut rendue et il la conserva jusqu'à sa mort, en 1868. C'était un professeur et un chirurgien de génie : pénétré des idées de l'école de Skoda et de Rokitanszky, il éleva sa clinique au niveau des cliniques européennes et ses travaux furent publiés non seulement en hongrois, mais en allemand et en français également. Balassa écrivit des ouvrages spéciaux sur la plastique faciale et sur les hernies, puis un grand nombre d'articles dans les périodiques. Ces travaux sont si remarquables qu'on les lit toujours avec plaisir. Pourtant, il ne disposait, lui aussi, que d'un matériel bien modeste : pendant seize années il n'eut que 13 lits, ensuite il en reçut 27.

Le successeur de Balassa, Joseph Kovács, fut de 1868 à 1870 professeur suppléant et de 1870 à 1897 professeur titulaire. Il parvint d'abord à faire porter à 38 le nombre de ses lits, puis il obtint la construction d'une clinique chirurgicale, au coin de l'avenue Üllői-út et de la rue Mária-utcza. Cette clinique, qui fut ouverte en 1877, répondait parfaitement aux besoins de l'époque. Elle comptait 80 lits, répartis entre trois grandes et plusieurs petites salles, et possédait une salle d'opérations et de cours, une bibliothèque, une chambre pour le professeur et deux logements pour les assistants. Quant aux exercices opératoires sur cadavres, ils avaient lieu dans trois locaux d'un autre bâtiment qui était occupé, alors, par l'Institut anatomique. Kovács fit créer aussi quatre postes de stagiaires rétribués et quatre de stagiaires sans payement.

Ce professeur publia des travaux sur la laryngotomie, les calculs vésicaux, les rétrécissements de l'urèthre, etc., et il inventa un tire-balles avec avertisseur électrique. Sa technique opératoire était parfaite.

En 1897, Jules Dollinger, un des anciens assistants du Prof. Kovács, fut appelé à l'unanimité à prendre sa succession. Dollinger porta à 100 jusque 200 les cas quotidiens du dispen-

saire, qui reçoit maintenant de nouveaux et d'anciens malades, puis tous ceux qui sortent de la Clinique avant leur guérison complète. Ce grand dispensaire sert à familiariser les étudiants avec la pratique chirurgicale. Le point essentiel de son programme d'enseignement, qui comprend la chirurgie tout entière, est d'obliger les étudiants à voir les malades non seulement avant et pendant l'opération, mais encore après, et à suivre ainsi les différentes phases de chaque maladie.

La statistique ci-après énumère quelques-unes des opérations qui ont été faites, pendant les dix dernières années, à la Clinique :

Extirpations du ganglion de Gasser pour cause de névralgie du trijumeau	22
Bandages de la carotide primitive	7
Cancers de la langue	32
Fistules stomacales	38
Fistules stomaco-intestinales	92
Résections de l'estomac	15
Hernies	816
Appendicites	135
Extirpations sous-cutanées de ganglions tuberculeux du cou	200
Goîtres	143
Cancers de la mammelle	137
Pleurésies avec épanchement	83
Echinocoques du foie	37
Calculs biliaires	62
Extirpations du rein	29
Lithotrities	61
Lithotomies	44
Réductions de luxations chroniques de l'épaule, avec section du tendon du muscle sous-scapulaire	26
Réductions de luxations chroniques du coude	28
Ostéotomies aux membres inférieurs	213

Avec le temps, le bâtiment construit en 1875 devint beaucoup trop exigu pour nos services. Il vient d'être cédé à la chaire des maladies cutanées et syphilitiques. La Clinique chirurgicale N° I s'est installée dans un nouveau bâtiment qui a été construit spécialement pour elle, d'après les indications du Prof. Dollinger, par les architectes Korb et Giergl, avenue Üllői-út, dans l'ancien Jardin botanique.

II. Installation.

La nouvelle Clinique comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages, puis — sur une partie du bâtiment — un troisième étage pour les dortoirs des infirmières religieuses.

Au sous-sol se trouvent d'abord deux pièces pour la distribution des aliments apportés de la cuisine centrale et qui sont ensuite envoyés, par un monte-charge spécial, aux réfectoires du 1er et du 2me étage. D'autres ascenseurs servent, dans les deux ailes du bâtiment, à descendre au sous-sol le linge sale et les pansements usés. Le linge est porté dans un local spécial, puis par un tunnel dans la buanderie. Les pansements usés sont déposés dans des boîtes que des charriots *ad hoc* transportent dans une salle spéciale où ils sont incinérés. Le sous-sol abrite encore: 1° les dépôts et salles de confection de pansements et de moulages; 2° la salle de stérilisation des pansements; 3° la salle d'incinération des pansements usés, etc.; 4° la salle de gymnastique orthopédique; 5° l'atelier des appareils d'orthopédie; 6° la chambre noire communiquant avec l'atelier de photographie du rez-de-chaussée; 7° le local pour les petits animaux à expériences, avec les cages nécessaires, communiquant avec les laboratoires du rez-de chaussée; 8° la garde-robe des malades; 9° un magasin de réserve; 10° le dépôt mortuaire, où les cadavres restent jusqu'à leur transport à l'Institut d'anatomie pathologique; enfin 11° les logements du portier, du garçon d'amphithéâtre, du mécanicien et des infirmiers.

Le rez-de-chaussée contient, dans l'aile gauche, les consultations gratuites, avec une entrée particulière et une rampe pour les voitures. Ici se trouve le logement du médecin de service, qui peut ainsi donner aux malades qui en ont besoin des secours immédiats. Devant les locaux des consultations il y a un long couloir avec deux niches et des bancs; il sert de salle d'attente. Du couloir on entre dans les salles d'examen, chacune avec deux locaux de déshabillage et des vestiaires. Le garçon de service dans le couloir indique à chaque malade la salle où il doit se présenter. Ces consultations sont au nombre de quatre, à savoir: 1° consultation de chirurgie: blessures, inflammations, abcès, avec une salle d'examen et une salle d'opérations, où travaillent un chef de service, deux médecins internes et 10 à 12 étudiants qui changent tous les 15 jours; 2° consultation de chirurgie: maladies des os et des articulations, avec un chef de service, deux médecins internes et 6 étudiants; 3° consultation d'urologie, avec un chef de service, un médecin interne et 2 étudiants; 4° consultation de laryngologie, avec un chef de service et 2 étudiants.

Dans les consultations on pratique les petites opérations et on traite les malades sortis de la Clinique. A l'extrémité du couloir il y a le cabinet de radiographie et le laboratoire de photographie. Entre ces deux locaux se trouve la consultation de laryngologie, pour que les rayons X n'influencent pas les plaques photographiques.

L'aile droite contient: 1° les laboratoires d'histologie, de chimie, de bactériologie et de vivisection, communiquant avec un local du sous-sol qui abrite les animaux à expériences; 2° le musée des préparations conservées dans l'alcool ou à sec; 3° la bibliothèque et cabinet de lecture; 4° le réfectoire des médecins; 5° les logements de deux médecins internes; 6° le logement du 1er assistant; 7° la salle de bain des médecins.

Dans la partie centrale du rez-de-chaussée on trouve, à gauche du vestibule, la loge du portier et l'entrée de son loge-

ment, et à droite, un ascenseur pouvant prendre un lit, deux médecins et un domestique. Un large escalier mène du vestibule au couloir du rez-de-chaussée, d'où l'on entre dans la salle d'attente, le bureau et le cabinet de toilette du professeur. A droite il y a une petite salle pour les conférences des assistants, au milieu l'escalier menant au grand amphithéâtre. A droite et à gauche de l'amphithéâtre se trouvent deux petites salles d'attente pour les malades (hommes et femmes), puis une salle de préparation et une salle de stérilisation.

Le grand amphithéâtre ne touche que par un de ses côtés le bâtiment de la Clinique. Il est principalement éclairé par une grande baie orientée vers le Nord et munie de doubles fenêtres. L'amphithéâtre est installé de façon à pouvoir servir aussi de salle d'opérations. Les étudiants sont groupés sur plusieurs rangées de bancs qui occupent les trois côtés de la vaste pièce. Des vestiaires et d'autres locaux sont encore à leur disposition. Sous les bancs il y a des armoires contenant des dessins et des instruments pour les conférences. Les deux côtés de l'amphithéâtre communiquent par des galeries vitrées avec l'aile gauche et l'aile droite de la Clinique.

Le premier étage est affecté aux malades hommes. Il contient quatre grandes salles à 11 lits, quatre petites salles à 4 lits et quatre chambres à 2 lits. Des balcons s'ouvrent sur le côté Ouest des grandes salles. Au premier étage habitent encore le deuxième assistant et deux boursiers. La partie gauche de l'étage est réservée aux malades suppurants, la partie droite aux malades non suppurants. Chaque partie possède une salle de pansement, un réfectoire et salle de conversation.

Le deuxième étage, installé de la même façon, reçoit les malades femmes. Dans l'aile Nord, il y a, à gauche, une salle d'opérations aseptique et, à droite, une salle d'opérations septique. Deux boursiers habitent également au deuxième étage. Dans la partie centrale on trouve le réfectoire des infirmières religieuses et leur chapelle, puis, au troisième étage, bâti juste

au dessus, leurs dortoirs où elles montent par un escalier spécial. Deux dortoirs pour 8 servantes sont encore installés au deuxième étage.

Les salles d'opérations sont pavées de carreaux de Mettlach, et leurs murs revêtus de plaques de faïence. Elles reçoivent la lumière par des fenêtres orientées vers le Nord et pourvues de doubles croisées; l'espace compris entre les deux croisées peut être chauffé. Le soir, les salles sont éclairées par des lampes à arc munies d'abat-jours. Chaque salle d'opérations possède: 1° un cabinet de toilette pour les médecins; 2° une salle de stérilisation des instruments et pansements, avec des appareils de distillation, des étuves sèches, etc.; 3° un dépôt d'instruments; 4° un cabinet de préparation et d'anesthésie; 5° une salle de bain pour les malades qu'il faut opérer immédiatement.

A côté des dortoirs des sœurs infirmières il y a des terrasses où l'on monte par deux escaliers et par un ascenseur. L'on y peut transporter même les malades les plus faibles. Les terrasses sont fermées vers le Nord-Ouest, de sorte qu'il n'y a jamais de vent; une partie en est même couverte d'une tente.

La Clinique a encore besoin d'un pavillon pour les malades infectieux; une proposition a été déjà faite à cet effet.

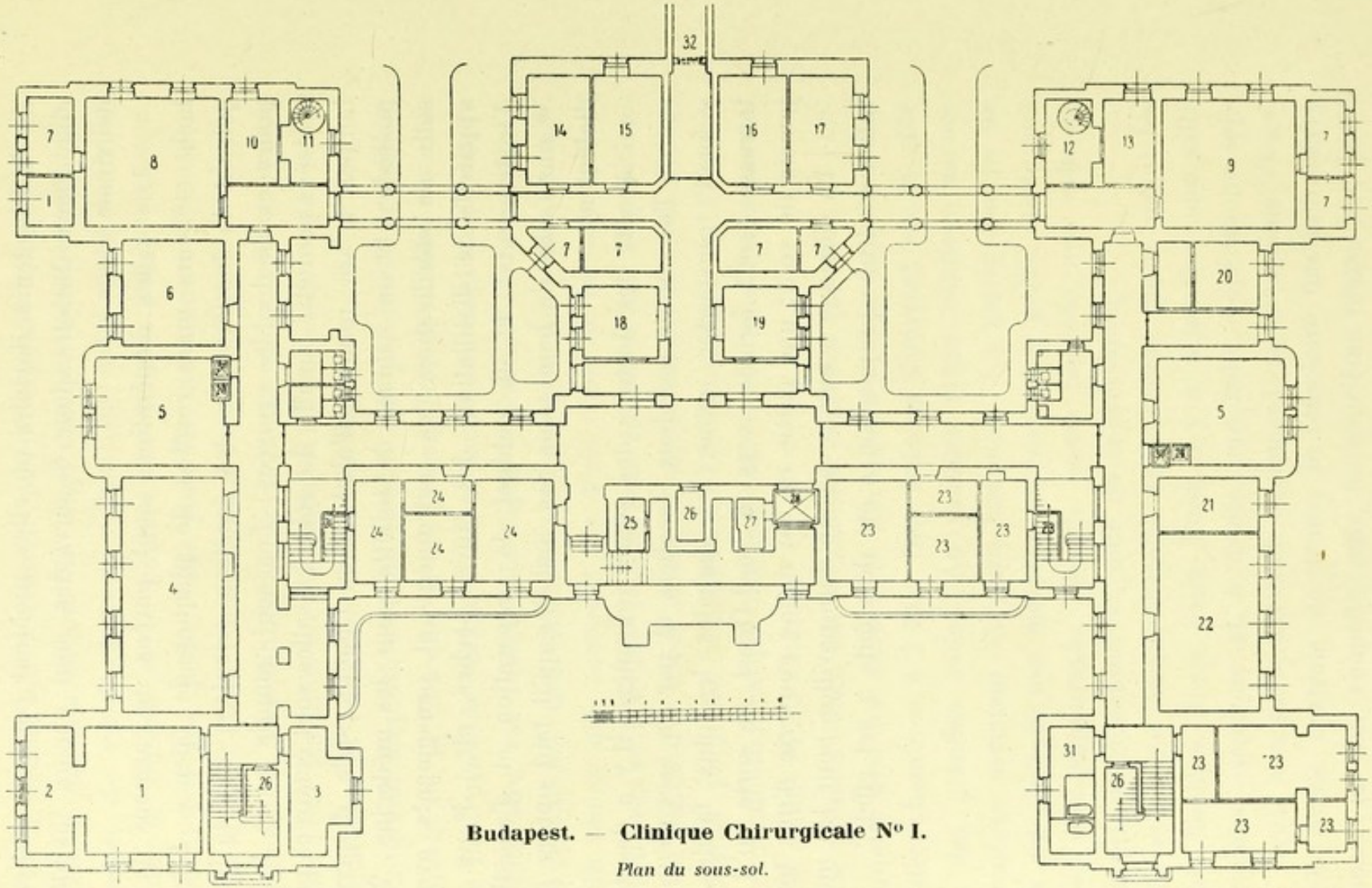

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° I.

Plan du sous-sol.

1 et 2. Atelier orthopédique. — 3. Domestique de garde. — 4. Gymnastique orthopédique. — 5. Office. — 6. Linge sale. — 7. Chaufferie. — 8. Garde-robe des malades. — 9. Linge propre. — 10. Chambre noire. — 11. Matériel de photographie. — 12. Matériel de laboratoire. — 13. Animaux à expériences. — 14. Confection de moulages. — 15. Dépôt de moulages. — 16. Dépôt de pansements. — 17. Confection des pansements. — 18. Incinération des pansements. — 19. Stérilisation des pansements. — 20. Débarras. — 21. Magasin. — 22 et 23. Dortoirs des gens de service. — 24. Logement du portier. — 25. Loge du portier. — 26. Ustensiles de ménage. — 27. Machinerie de l'ascenseur. — 28. Ascenseur. — 29. Monte-plats. — 30. Monte-charge. — 31. Bain des gens de service. — 32. Tunnel de communication avec la IIme Clinique ophtalmologique.

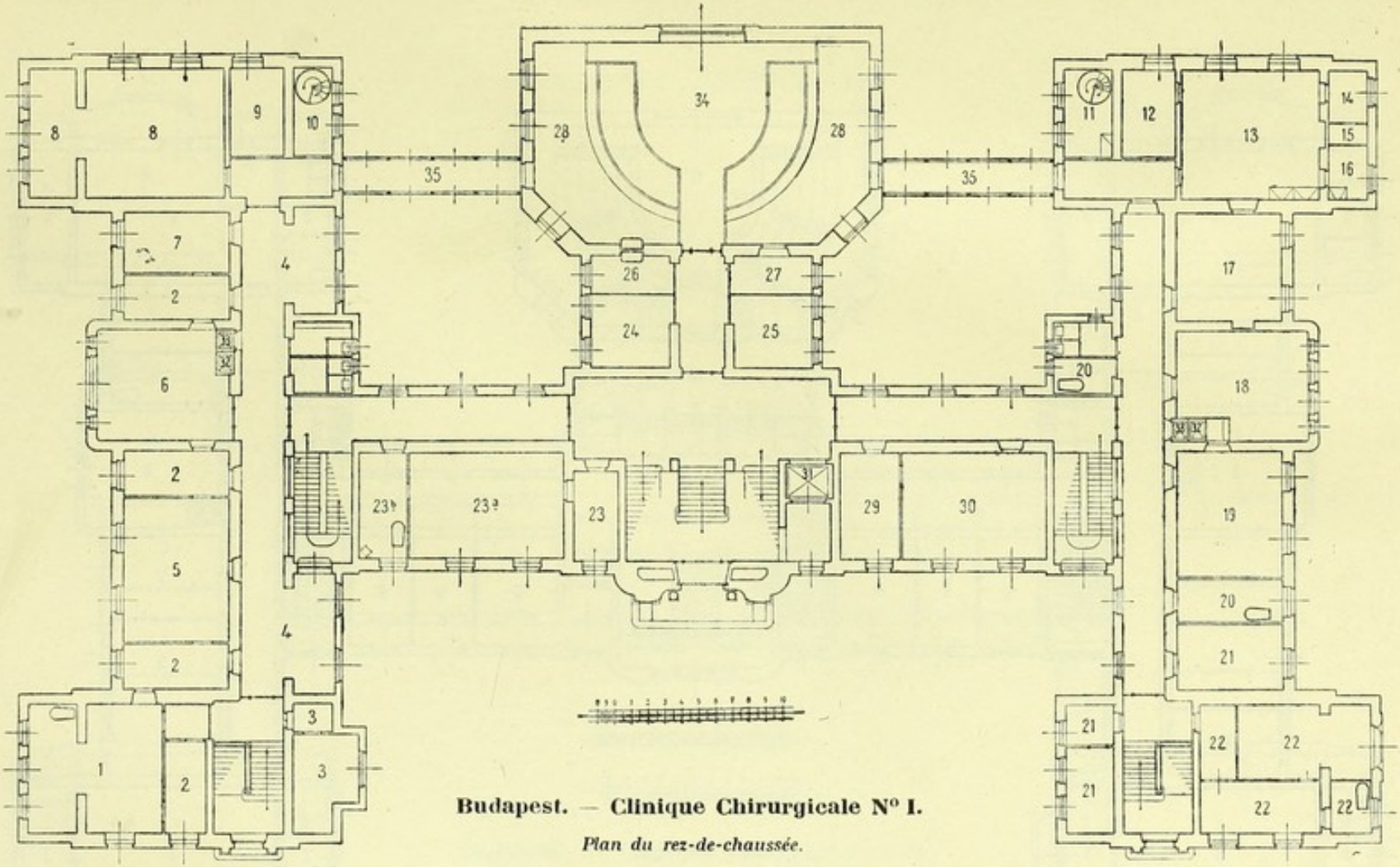

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° I.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Orthopédie. — 2. Salles d'attente et vestiaire. — 3. Médecin de garde. — 4. Salle d'attente du dispensaire. — 5. Dispensaire : services divers. — 6. Dispensaire : salle d'opérations pour la petite chirurgie. — 7. Dispensaire : service d'urologie. — 8. Rayons X. — 9. Dispensaire : service de laryngologie. — 10. Clichés photographiques et radiographiques. — 11. Cuisine du laboratoire. — 12. Chef du laboratoire. — 13. Laboratoire. — 14. Lab. de bactérologie. — 15. Etuve. — 16. Lab. de chimie. — 17. Musée. — 18. Bibliothèque et cabinet de lecture. — 19. Réfectoire des médecins. — 20. Bain des médecins. — 21. Chambres des stagiaires. — 22. Logement du 1er assistant. — 23. Salle d'attente du professeur-directeur. — 23/a. Bureau du professeur-directeur. — 23/b. Bain du professeur-directeur. — 24. Salle d'attente (hommes). — 25. Salle d'attente (femmes). — 26. Stérilisation. — 27. Préparation. — 28. Hall sous les bancs de l'amphithéâtre. — 29. Antichambre de la petite salle des cours. — 30. Petite salle des cours. — 31. Ascenseur. — 32. Monte-plats. — 33. Monte-charge. — 34. Partie de la salle des cours réservée aux opérations. — 35. Couloirs vitrés de communication.

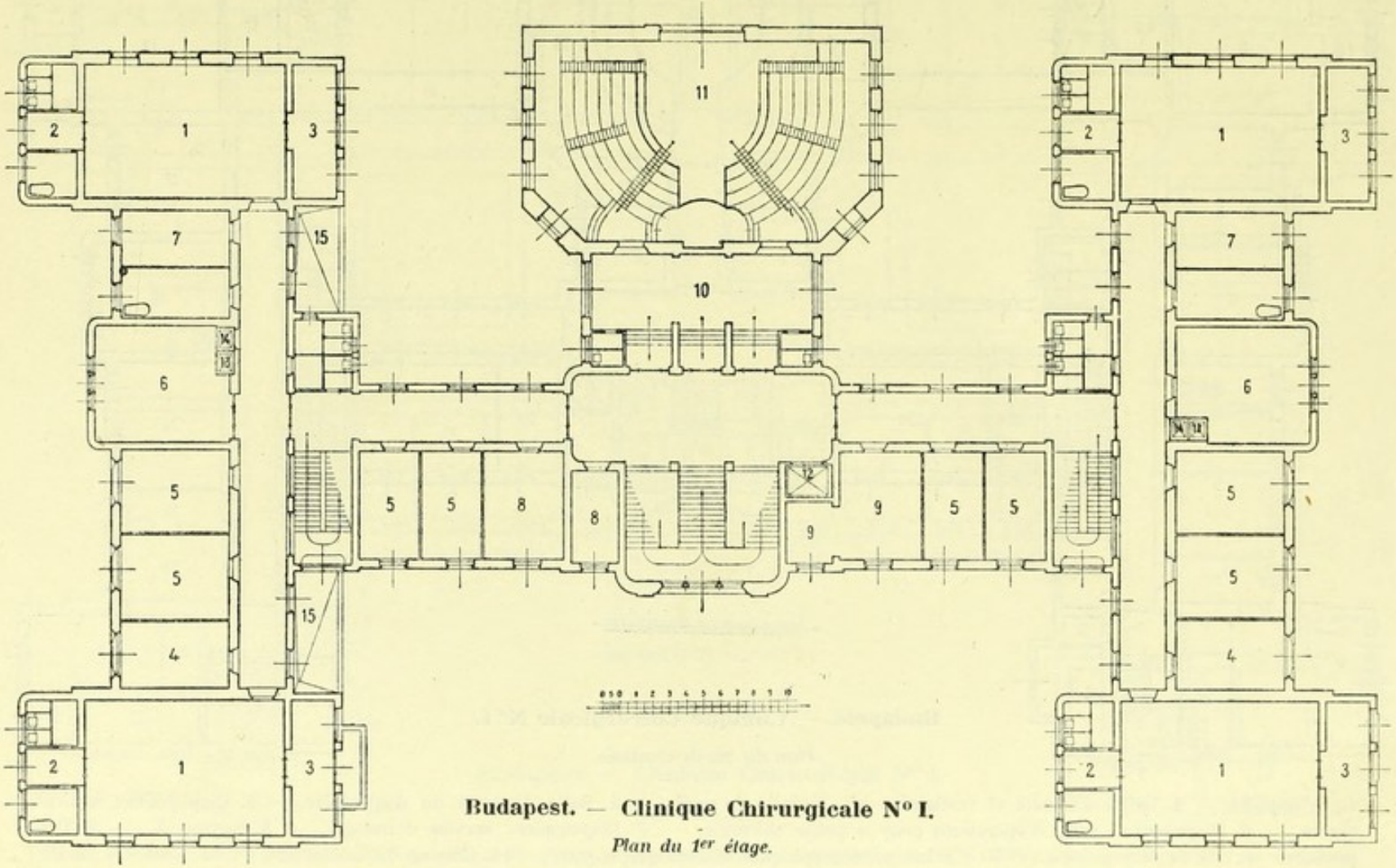

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° I.

Plan du 1er étage.

1. Salles de malades. — 2. Cabinets de toilette. — 3. Loggias. — 4. Cabinets de pansement. — 5. Chambres de malades. — 6. Réfectoires et salles de jour. — 7. Vestiaires. — 8. Chambres des élèves opérateurs. — 9. Logement du 2me assistant. — 10. Vestiaire des étudiants. — 11. Salle des cours. — 12. Ascenseur. — 13. Monte-plats. — 14. Monte-charge. — 15. Terrasse.

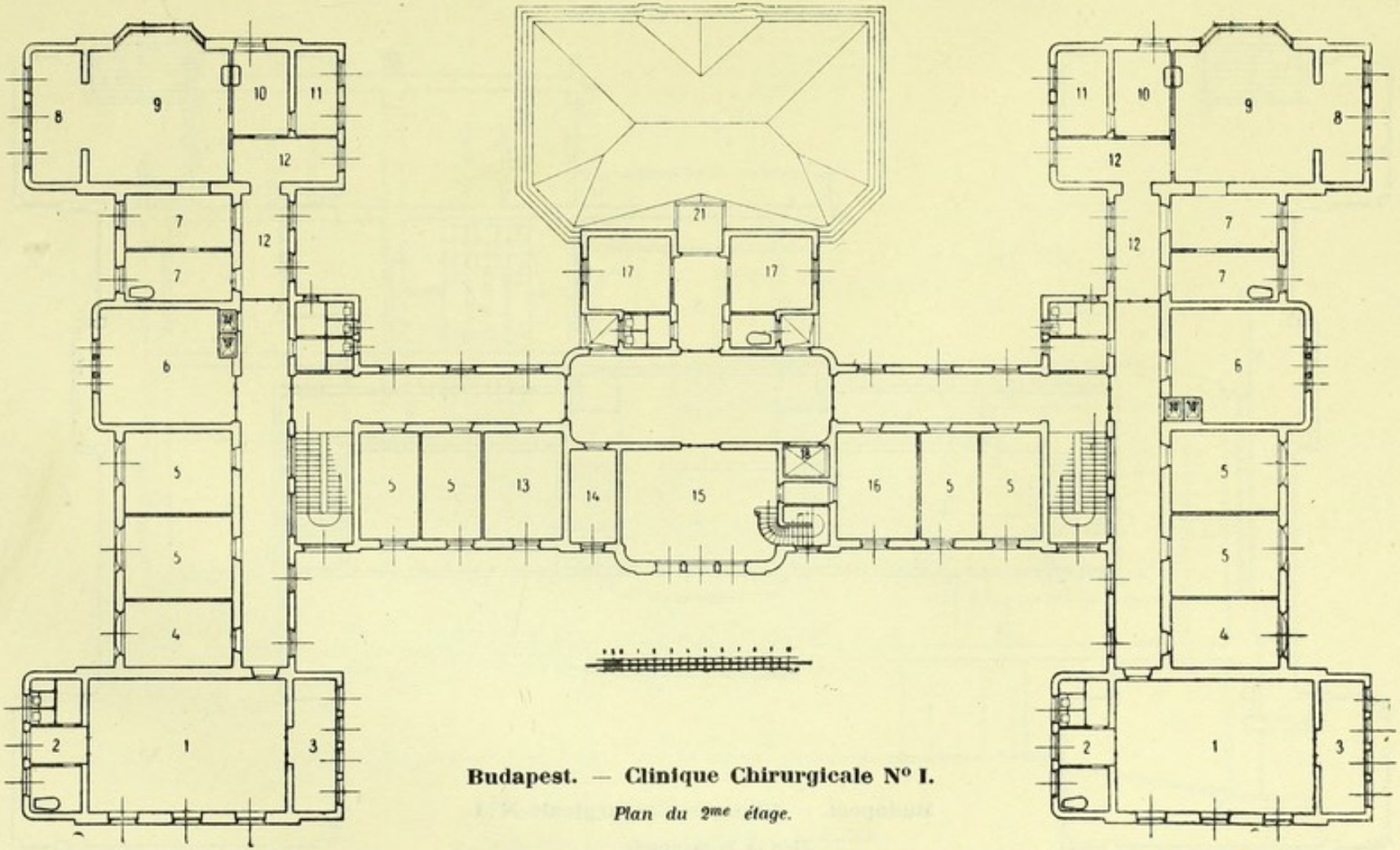

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° I.

Plan du 2me étage.

1. Salles de malades. — 2. Toilettes. — 3. Loggias. — 4. Cabinets de pansement. — 5. Chambres de malades. — 6. Réfectoires. — 7. Préparation des opérations et bain. — 8 et 9. Salles d'opérations. — 10. Cabinets de stérilisation. — 11. Instruments. — 12. Antichambres des salles d'opérations. — 13. Chambre du 3me assistant. — 14. Chambre d'un élève opérateur. — 15. Salle de jour et réfectoire des infirmières. — 16. Chapelle. — 17. Gens de service. — 18. Ascenseur. — 19. Monte-plats. — 20. Monte-charge. — 21. Couloir de la mansarde.

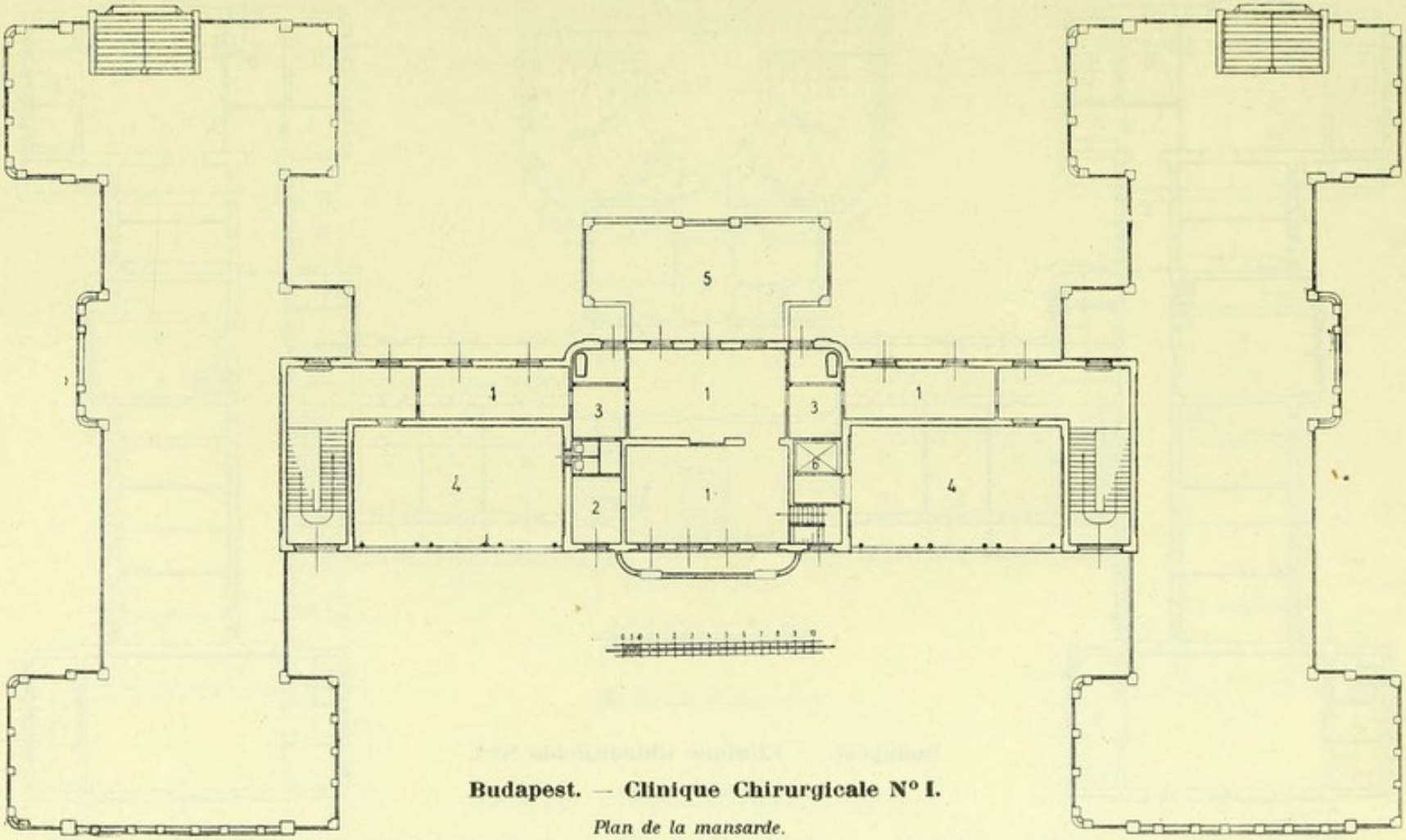

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° I.

Plan de la mansarde.

1. Dortoirs des infirmières. — 2. Chambre de la première infirmière. — 3. Toilettes. — 4. Terrasses des malades. — 5. Terrasse des infirmières. — 6. Ascenseur.

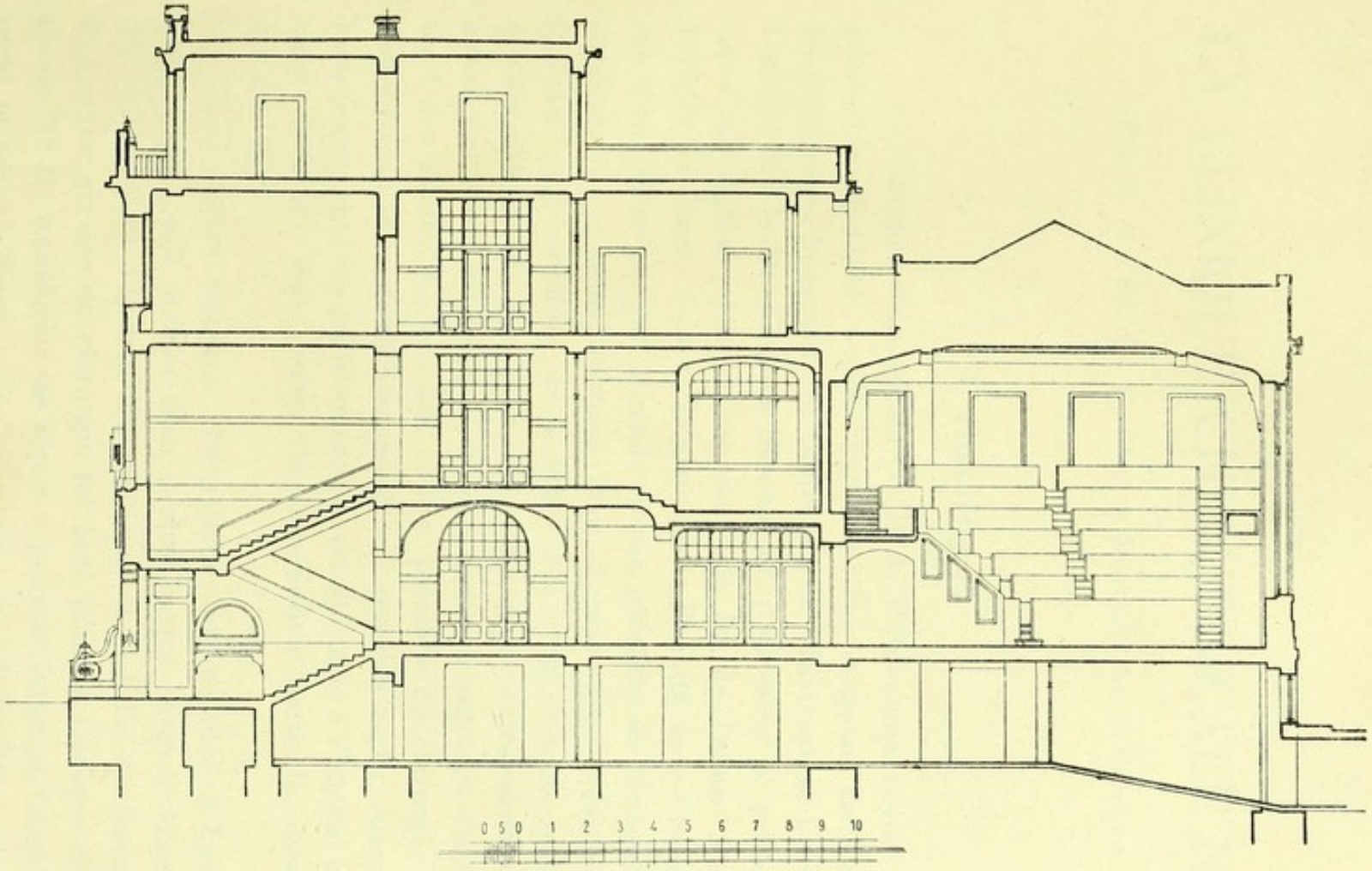

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° I.

Coupe.

LA CLINIQUE CHIRURGICALE N° II

Par M. le Prof. Dr. E. Réczey, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

La Clinique chirurgicale N° II de l'Université royale hongroise de Budapest a été créée sous feu Auguste de Tréfort, Ministre royal hongrois des Cultes et de l'Instruction publique. Lorsque feu le Dr. Thomas Stockinger, professeur de propédeutique chirurgicale, prit sa retraite à la fin de l'année scolaire 1878/79, sa chaire — à la requête de la Faculté de médecine — fut transformée en une seconde chaire parallèle de clinique chirurgicale. Cette transformation était d'autant plus indiquée que la rapide augmentation du nombre des étudiants en médecine à cette époque et, par suite, l'accroissement extraordinaire des élèves des cliniques réclamaient des mesures urgentes dans l'intérêt des études. La seconde chaire parallèle de chirurgie et la direction de la nouvelle Clinique furent confiées au Dr. Alexandre Lumniczer, chef du premier service de chirurgie à l'hôpital municipal St-Roch. Son décret de nomination porte la date du 4 mars 1880.

La nouvelle Clinique chirurgicale fut installée à l'hôpital St-Roch, où, aux termes d'un contrat passé entre le Ministère des Cultes et de l'Instruction publique et la Ville de Budapest, le premier service de chirurgie fut loué pour la Clinique chirurgicale N° II, transformé de façon à pouvoir servir à l'enseignement et pourvu d'une salle de cours, de laboratoires, etc. La

nouvelle Clinique reçut 10 salles de malades avec 132 lits, des logements pour deux médecins, une chambre pour le professeur, une salle d'opérations et de cours, un musée et un laboratoire. Tous ces locaux avec les aménagements nécessaires et le personnel infirmier voulu avaient été mis à la disposition de la Clinique moyennant le payement d'un loyer à la Municipalité. En effet, aux termes du contrat précité, il avait été entendu que les frais d'entretien des malades et des installations hospitalières seraient toujours à la charge de la Ville, laquelle continuerait aussi à percevoir les taxes d'hospitalisation ; par contre, toutes les dépenses de l'enseignement devaient grever le budget de l'Instruction publique, c'est-à-dire de l'Université.

La Clinique ouvrit ses portes dès septembre 1880 ; toutefois, l'enseignement systématique — à cause des travaux d'adaptation qui durèrent plusieurs mois — ne put commencer qu'une année plus tard, au début de l'année scolaire 1881/82.

Ainsi fut installée, en 1881, la Clinique chirurgicale N° II. Le mouvement des malades, le matériel hospitalier s'accrûrent constamment, et, bientôt, elle ne fut plus en mesure de pourvoir convenablement au service du dispensaire (jusqu'à 10,000 malades par an), de faire en même temps les opérations nécessaires (environ 4000 petites opérations et plus de 1200 grandes opérations par an), enfin de consacrer les soins voulus à l'instruction des étudiants dont le nombre ne cessait d'augmenter. Tous les services se ressentaient du manque de place.

Lorsque, en 1894, la Municipalité de Budapest s'occupa pour la première fois du projet de faire démolir l'hôpital municipal St-Roch et d'en ériger un nouveau à la périphérie de notre capitale, on souleva aussi la question de construire un bâtiment spécial pour la Clinique chirurgicale N° II dont l'installation n'était toujours que provisoire. Le Dr. E. Réczey, qui avait été nommé en 1892 directeur de la Clinique et professeur de chirurgie clinique à la place du Prof. Dr. Alex. Lumniczer décédé, présenta en février 1894 au Comte Albin Csáky, alors

Ministre des Cultes et de l'Instruction publique, un mémorandum détaillé et motivé sur la nécessité de donner d'urgence à la Clinique chirurgicale N° II une installation convenable.

Aux termes de ce mémorandum, le Dr. Jules de Wlassics, qui succéda au Comte Csáky, fit acheter les maisons et terrains situés VIIIe arrond., rue Baross-utcza, N°s 23, 25, 27, 29 et 31, et représentant une superficie de 759·65 toises carrées, après que le Parlement y eut donné son autorisation (loi XXV de l'an 1897). Ces immeubles auxquels on ajouta des terrains appartenant déjà à l'Etat furent remis à l'Université le 1er février 1898.

Entre temps, le Ministre royal hongrois de l'Instruction publique avait ordonné, par son arrêté du 14 mars 1897, que l'on fixât le programme de la construction et que les plans généraux en fussent exécutés par l'architecte Etienne Kiss, privat-docent à l'Ecole polytechnique de Budapest.

Le programme détaillé fut dressé par le Prof. Dr. E. Réczey et, après qu'il eût été adopté par la Faculté de médecine, il fut présenté, le 21 mai 1897, avec les plans généraux de l'architecte Etienne Kiss, au Ministre royal hongrois de l'Instruction publique. Le Ministre approuva le tout sans y rien changer, et, par son arrêté du 8 février 1898, il confia à Kiss l'exécution des plans de détail et des devis. Ces plans, achevés le 11 juillet suivant, furent approuvés par un arrêté ministériel en date du 25 décembre 1898 qui fixa aussi les frais et dépenses aux sommes suivantes: 396,729·12 florins pour la construction, 18,673·53 florins pour le nivellement du terrain, et 134,597·35 florins pour l'aménagement intérieur, soit en tout 550,000 florins (= 1.100,000 couronnes = 1.155,000 francs). Pour l'outillage scientifique et médical de la Clinique, le même arrêté ministériel mit à la disposition du directeur Prof. Dr. E. Réczey une somme de 60,000 florins (= 120,000 couronnes = 126,000 francs) répartie sur trois exercices.

L'arrêté ministériel du 28 décembre 1898 ordonna le commencement des travaux, et après qu'en février 1899 une adju-

dication publique eut eu lieu, ils furent effectivement entamés le 11 juillet 1899.

La construction des murs de soubassement donna lieu à de nombreuses difficultés, parce qu'à plusieurs endroits — notamment sous le pavillon des machines — des eaux souterraines jaillirent, et il fallut bétonner le sol avec du ciment de Portland. La couche de béton a une hauteur moyenne de 1·80 mètre, mais à certains endroits elle atteint jusqu'à 2·60 m. parce que la couche sur laquelle reposent les murs est à une altitude de +1·80, +2·80 et +3·20 m. au-dessus du niveau du Danube et le trottoir à +7·60 m. au-dessus du même niveau. Les substructions et le bétonnage prirent cinq mois et se prolongèrent jusqu'en novembre. La construction fut reprise le 19 mars 1900 et, après trois mois de travaux activement poussés, l'édifice reçut sa toiture le 23 juin 1900. Mais les travaux ne furent complètement achevés qu'en octobre 1901.

Le 4 novembre 1901 on ouvrit le dispensaire, et le 18 du même mois, on commença à recevoir les malades. Le 23 janvier 1902, le Prof. Dr. E. Réczey fit son premier cours à la nouvelle Clinique.

Les travaux de construction avaient été contrôlés par M. Frédéric Rupp, architecte ministériel, et dirigés par M. Louis Schoditsch, architecte diplômé, professeur à l'Ecole supérieure de l'Industrie du bâtiment à Budapest.

D'importantes économies furent faites sur les sommes accordées pour la construction, le nivellement du terrain et l'installation intérieure.

Le devis se montait à	1.100,000·—	couronnes
et plus tard l'on y ajouta encore	50,332·76	»
Total	1.150,332·76	couronnes.

Or, les travaux furent adjugés pour 963,488·50 couronnes et la somme finale effectivement payée ne se monta qu'à 918,366·44 couronnes (964,287·76 francs).

En y ajoutant les frais de l'outillage médical et scientifique, soit 120,000 couronnes (126,000 fr.), la Clinique a coûté en tout 1.038,366·44 couronnes (1.090,284·76 francs).

II. Description générale.

Pour remplir convenablement les trois missions de la Clinique, qui sont: *a)* l'enseignement spécial, *b)* les recherches scientifiques et *c)* le traitement des malades, les locaux de l'édifice forment trois groupes, à savoir: *a)* les salles d'enseignement, *b)* les laboratoires et salles de recherches, *c)* les salles de malades et dispensaire. La Clinique contient encore des logements pour le personnel médical, le personnel infirmier et les gens de service.

a) Les locaux servant à l'enseignement et les laboratoires se trouvent dans une partie du bâtiment complètement séparée des salles de malades et des logements. Les salles d'enseignement occupent la partie centrale de l'édifice, et ses parties latérales abritent les laboratoires et les logements. Pour éviter que les malades ambulants, qui viennent de la rue, salissent et même contaminent l'intérieur de la Clinique, des locaux tout à fait indépendants des autres ont été aménagés au rez-de-chaussée pour le dispensaire. Ces locaux ont une entrée spéciale à côté de l'escalier et comprennent une grande salle d'attente (pour 60 personnes), une salle séparée pour les nouveaux malades, une seconde salle séparée pour les malades en traitement, enfin une salle d'opérations.

A l'enseignement et aux grandes opérations sont réservées la grande salle d'opérations et de cours, haute de deux étages et munie de tout l'outillage de la technique chirurgicale moderne. A côté de cette salle il y a le cabinet des instruments et le cabinet de stérilisation. Une petite salle séparée d'opérations et une petite salle de cours complètent ce groupe de locaux.

b) Aux recherches scientifiques sont affectées des salles spéciales pour les travaux chimiques, microscopiques et bactério-

logiques, une grande salle pour l'examen aux rayons X et pour les travaux photographiques avec chambre noire, puis un musée et une collection de préparations. Une pièce fort spacieuse contient la bibliothèque. Les assistants ont chacun deux chambres, le médecin de garde une chambre à coucher, le professeur-directeur un bureau de réception et un cabinet de travail, enfin l'adjoint de la Clinique un cabinet de travail.

c) Les malades ont six grandes salles à leur disposition, deux à chaque étage. En outre, une chambre particulière à 6 lits, une autre à 4 lits et quatre chambres à 2 lits chacune sont aménagées pour les malades qui payent la taxe de 1re classe. Les chambres particulières sont installées comme les grandes salles de malades, mais avec beaucoup plus de confort. D'ailleurs, la taxe de 1re classe est aussi très sensiblement supérieure à la taxe ordinaire.

Une grande salle complètement séparée des autres sert à la garde des vêtements et des effets des malades. Un grand dépôt contient le matériel et une salle spéciale la lingerie de la Clinique.

d) Les malades sont soignés par les sœurs de l'Ordre de St-Vincent de Paul, qui logent dans l'une des ailes de l'édifice. Leur appartement — complètement séparé — comprend un grand dortoir (5 fenêtres, espace superficiel 88 m., espace cubique 375 m.) pour 14 lits, un petit dortoir pour 6 lits, une grande salle commune de travail et un grand réfectoire. Ces deux dernières salles ont, chacune, 4 fenêtres et 62 m. d'espace superficiel. L'appartement des religieuses contient encore un bureau, une salle de bain et un water-closet. Tout cet appartement peut être fermé, à son entrée, par une seule porte.

e) Enfin, l'édifice contient des logements pour quatre domestiques (portier, chauffeur, garçon de bureau et aide d'opérations), comportant, chacun, une chambre à 2 fenêtres et une cuisine claire et spacieuse. Ces logements ont leur salle de bain et leur water-closet particuliers. De plus, six servantes habitent aussi la Clinique ; deux chambres sont à leur disposition.

Un pavillon spécial contient la chaufferie et les autres machines. Ce pavillon a son entrée particulière dans le jardin et communique avec le dépôt de combustibles qui est placé au sous-sol.

Dans tous ces locaux, on a non seulement appliqué toutes les règles les plus rigoureuses de l'hygiène, mais encore on lest a installés de façon que tout peut être facilement nettoyé et maintenu propre. A cet effet :

a) Dans toutes les salles de malades, de traitement et d'opérations, c'est-à-dire au dispensaire, dans la grande et dans la petite salle d'opérations, dans tous les dortoirs, dans le cabinet de stérilisation, dans le cabinet des instruments, dans la petite salle des cours, dans tous les couloirs et escaliers : les angles des murs (coins, plafonds et murs latéraux) sont arrondis.

b) Aux portes et fenêtres, les boiseries ont la même hauteur que le mur.

c) Toutes les portes donnant sur les couloirs ouvrent à l'extérieur. (Important en cas de danger.)

d) A chaque étage, tous les locaux sont de plein-pied et les parquets s'emboîtent sans solution de continuité les uns dans les autres.

e) Les gonds et les loquets de toutes les portes et fenêtres sont simples, lisses, polis. Il en est de même des balustrades. Les lustres et les lampes sont lisses et sans nul ornement.

f) Chaque porte a deux battants et elle est assez large (150 cm.) pour qu'un lit ou un fauteuil de malade puisse passer aisément. Les fenêtres ont 2·5 mètres de hauteur.

g) Tous les lavabos, cuvettes et vidoirs sont établis à 5 cm. du mur, pour qu'on puisse facilement les nettoyer à fond et les maintenir propres. Les lavabos sont en faïence ; dans les salles d'opérations, les cuvettes sont en faïence également.

h) Chaque logement, chaque salle de malades, le dispensaire et les laboratoires ont leurs salles de bains et leurs water-

closets particuliers. Dans les grandes salles de malades, ces locaux n'ont pas de serrures pour que les malades ne puissent pas s'y enfermer et pour qu'on leur porte aussi secours en cas de besoin.

i) Nulle part il n'y a des tableaux ou des cadres ; au dessus de chaque porte, une courte inscription ou un simple numéro peint à la détrempe donne l'indication nécessaire.

Un ascenseur monte-lits rend de grands services. Il porte 500 kg. et peut contenir un lit, le mécanicien et encore deux personnes. L'ascenseur a 3 m. de long et 2·5 m. de large.

Un monte-charge de 1 m^2 de superficie porte les aliments à tous les étages. L'ascenseur et le monte-charge sont actionnés par un moteur électrique.

Pour le transport du linge sale on a établi une conduite spéciale en poterie émaillée de 1 m. de diamètre, qui est munie à chaque étage d'un regard pouvant être hermétiquement fermé par un couvercle. Cette conduite porte le linge sale dans un local, au sous-sol, d'où on le dirige dans la buanderie centrale des cliniques.

Une conduite analogue de 40 cm. de diamètre porte les pansements usés dans un réservoir en zinc, qui est disposé dans le sous-sol à côté de la chaufferie. Lorsque le réservoir est plein ou à peu près, il bascule et chasse les pansements usés dans la chambre de chauffe où ils sont incinérés instantanément.

Tous les lavabos, toutes les baignoires, toutes les cuvettes sont pourvus d'eau froide et d'eau chaude. L'eau chaude vient d'un réservoir qui est installé au grenier afin d'avoir la pression nécessaire. L'eau est chauffée dans la salle des machines par une chaudière spéciale.

Dans les salles d'opérations, les robinets d'alimentation et de vidange des lavabos sont commandés par pédales ; aucune partie des lavabos ne doit être touchée avec les mains. Des lavabos spéciaux en faïence, également commandés par pédales, sont alimentés, dans les mêmes salles, d'eau stérilisée et de solutions

antiseptiques (nous employons les solutions de sublimé). L'eau stérilisée est fournie par le grand stérilisateur de la salle d'opérations et peut être réchauffée par deux chauffe-eau automatiques de Wallandt. Ainsi dispose-t-on, toujours, d'eau stérilisée froide et chaude.

La Clinique est chauffée par l'eau chaude sous basse pression associée à l'air chaud et elle est aérée par des ventilateurs à ailettes actionnés par l'électricité. Tous les locaux, couloirs, escaliers sont chauffés par des radiateurs et chaque corps de chauffe peut être réglé à la température voulue, indépendamment de tous les autres. L'eau qui circule dans les radiateurs est chauffée dans quatre chaudières spéciales établies au sous-sol, dans la salle des machines. Pour qu'il ne soit pas nécessaire de démolir la muraille lorsque les chaudières doivent être remplacées, la salle des machines a été pourvue d'une lanterne octogonale qu'on peut démonter et enlever à volonté.

Afin d'activer l'aération, toutes les croisées supérieures des fenêtres sont munies de ventilateurs automatiques.

L'air frais arrive dans l'intérieur du bâtiment par une galerie couverte de 2·80 m. de large et 3 m. de haut qui court, sous le couloir du sous-sol, tout le long de la Clinique. L'orifice de la galerie est protégé par une toile métallique contre l'introduction d'ordures, etc., et pourvu d'une toiture à colonnes. Au dessus de l'orifice de la galerie on peut produire une pluie artificielle pour donner à l'air sec le degré d'humidité nécessaire. Trois calorifères amènent l'air frais qui parvient du canal sous le sous-sol à la galerie en question. Ainsi l'air frais peut arriver soit froid soit réchauffé jusqu'à un certain point dans les divers locaux de la Clinique. Ce chauffage préalable de l'air frais est utilisé aussi pour le chauffage, de sorte que le chauffage central par la vapeur ne doit commencer à fonctionner que lorsqu'il fait réellement froid. L'air vicié est évacué par des cheminées munies de capes Wolpert, qui, avec un vent de 0·9 à 1·0 m., renouvellent l'air trois fois par heure dans les salles de malades.

La Clinique est entièrement éclairée à l'électricité. Chaque étage peut être éclairé séparément, comme aussi les différentes parties des couloirs et des escaliers, ainsi que chaque pièce et même chaque lustre et chaque lampe. Chaque salle de malades et chaque chambre particulière possède une veilleuse à lumière bleue. Là où la sécurité l'exigeait on a installé aussi le gaz ; ainsi, chacune des six grandes salles de malades possède un bec Auer et la petite salle d'opérations un lustre à 5 becs pour les opérations qu'on doit faire la nuit, en cas de besoin. Une canalisation spéciale de gaz avec compteur particulier parcourt les tisaneries, le cabinet de stérilisation, les fourneaux à gaz et les laboratoires.

Tout l'édifice est desservi par un réseau téléphonique et par des sonneries électriques. Partout où les médecins peuvent se tenir, ils ont le téléphone à leur disposition, et partout où il est nécessaire d'appeler les infirmiers ou les gens de service, il y a des sonneries électriques. Ainsi, tous les locaux de la Clinique communiquent entre eux soit par le téléphone soit par des sonneries électriques.

Enfin, l'édifice est relié avec le réseau téléphonique de la ville.

La nouvelle Clinique répond à toutes les exigences que l'on peut avoir, au XXme siècle, d'un établissement de ce genre, car elle a complètement utilisé tous les progrès de la technique et de l'hygiène. A cet égard, elle peut être considérée non seulement comme une rareté en Hongrie, mais encore comme un établissement modèle. Et, de fait, les hôpitaux de Budapest et plusieurs autres qu'on a bâtis depuis 1901 ont été plus ou moins copiés sur elle.

III. Les locaux de la Clinique.

Le nouvel édifice de la Clinique chirurgicale N° II se dresse au coin nord-occidental du groupe A des Cliniques (VIIIe arron-

dissement, à l'angle des rues Baross-utcza et Szentkirályi-utcza), sur un terrain de 3500 mètres carrés. L'édifice a deux sommets qui se rejoignent sous un angle de 105 degrés et il occupe une surface bâtie de 1780 m. carrés. Le plan de l'édifice affecte la forme d'un grand E dont la partie centrale est tournée vers la Baross-utcza et les deux parties latérales vers la Szentkirályi-utcza et le jardin ; la petite annexe au milieu du bâtiment, du côté du jardin, contient la cage de l'escalier.

Au milieu de la façade principale, sur la Baross-utcza, fait saillie un grand avant-corps long de 26·0 et large de 4·25 m. Ici se trouve la grande porte de la Clinique. Aux deux extrémités de cette façade d'autres avant-corps font saillie ; ils ont 7·50 m. de long et 1·50 m. de large. Les tranches de la façade principale entre les avant-corps ont 12·00 m. de longueur chacune. Par suite, la façade principale de l'édifice a une longueur totale de $26{\cdot}00 + 2 \times 12{\cdot}00 + 2 \times 7{\cdot}50$ m. = 65 mètres. Au milieu de la façade, au-dessus de la porte d'entrée et à la hauteur du premier étage, se dressent les statues grandeur naturelle de feu le Prof. Jean Balassa, le fondateur de la chirurgie hongroise († 1867), et de feu le Prof. Alex. Lumniczer († 1892), le premier directeur de la Clinique N° II.

L'avant-corps central avance jusqu'au trottoir de la rue. Les autres parties de la façade principale sont précédées d'un étroit jardinet clos par une grille en fer. La grande cour est plantée d'arbres.

La tranche principale de l'édifice comprend un côté sur la rue et un côté sur la cour: le premier est large de 6·50 m., le second de 3·46 m. Les deux ailes latérales n'ont qu'un seul côté pour les salles de malades et large de 13·73 m.

La tranche centrale est traversée dans toute sa longueur par un couloir large de 3·46 m. dont les deux extrémités mènent aux ailes latérales. A ces deux extrémités il y a des escaliers latéraux qui montent jusqu'aux combles de l'édifice et qui, au rez-de-chaussée, conduisent à des portes s'ouvrant sur la Szent-

királyi-utcza et sur le jardin. Ces portes peuvent servir de sorties, en cas de besoin.

Grâce à cette disposition des escaliers, il est possible d'isoler chaque partie de l'édifice, notamment les salles des malades des salles des cours et des logements, et cela sans nullement entraver le fonctionnement des divers services de la Clinique.

Le sous-sol est à 1·35 m. au-dessous du niveau de la rue et il a une hauteur de 4·65 m.; le rez-de-chaussée a 4·80 m., le premier étage 4·95 m. et le deuxième étage 4·80 m. de hauteur.

La façade principale de l'édifice (Baross-utcza) est orientée au Nord-Est. Les ailes latérales (salles de malades) se trouvent dans l'axe Nord-Sud; elles ont par suite un éclairage parfait (de l'Est, du Sud et de l'Ouest) et reçoivent les rayons du soleil dans les meilleures conditions possibles.

La Clinique est bâtie en briques; les plafonds sont voûtés entre les traverses en fer. Dans tout l'édifice, les plafonds et les parois des murs, aux points où ils se rencontrent, sont creusées en quarts de cercle, et tous les angles sont également arrondis en quarts de cercle de 12 cm. de rayon. Sauf les 5 logements des médecins, la bibliothèque et les chambres du professeur, qui ont des parquets en bois dur, tous les locaux sont dallés de carreaux de kéramite. Le pourtour des pièces est revêtu de gorges de même matière afin d'éviter les angles. Nous croyons bien que notre Clinique est le premier édifice où ce principe a été appliqué partout avec rigueur et conséquence.

Dans les salles des malades, couloirs et tous autres locaux, — à l'exception de la bibliothèque, des logements des médecins et des chambres du professeur, — les murs et les plafonds sont recouverts de peinture en porcelaine-émail vert clair. Les salles d'opérations sont peintes en blanc.

Les meubles de la Clinique sont en fer lisse courbé, quelques-uns en bois de pin, mais sans interstices ni anfractuosités; tous sont peints à l'émail blanc.

Les meubles des logements sont en bois de chêne, ceux des lingeries, du grand vestiaire, du musée, des laboratoires et de la bibliothèque en bois de pin imitation acajou et produisent une impression agréable. Ces meubles peuvent être entretenus en bon état avec peu de frais et très facilement.

*

* *

Au milieu de la façade principale (Baross-utcza) on arrive par la grande porte d'entrée au vestibule inférieur d'où un large escalier de quelques marches mène au rez-de-chaussée surélevé de la Clinique. Ici s'ouvrent, d'un côté, la loge du portier avec le téléphone de l'Etat et le poste central du réseau téléphonique (20 postes secondaires) de l'édifice, de l'autre une salle d'attente pour les visiteurs qui ne peuvent voir que de 2 à 3 h. de l'après-midi les malades de la Clinique.

Au rez-de-chaussée il y a un second vestibule que deux larges portes vitrées séparent du couloir. Ici est installée la salle d'attente du dispensaire qui prend toute la largeur de l'avant-corps principal, avec des sièges commodes pour 60 personnes, des porte-manteaux et des lavabos. De cette salle on passe, d'une part, dans la salle de consultation et, de l'autre, dans la salle de pansement du dispensaire. Ces deux locaux communiquent avec la petite salle d'opérations qui occupe le coin de l'édifice. La salle d'attente a 67 m², la salle de consultation 40 m², la salle de pansement 30 m² et la petite salle d'opérations 55 m² de superficie. Cette dernière pièce a deux fenêtres sur chaque côté et s'ouvre également sur le couloir principal.

A droite de l'entrée principale se suivent successivement:

1° La bibliothèque, avec 57 m² de superficie, où se trouve aussi le cabinet des médecins internes. Chaque médecin interne a ici son tiroir fermant à clef. On y conserve aussi les observations cliniques et les autres documents se rapportant au traitement des malades, ainsi que les archives de la Clinique. Un

des médecins internes est spécialement chargé de surveiller la bonne tenue de la bibliothèque et des archives.

2° La chambre du médecin de garde (19 m²).

3° Le cabinet de travail de l'adjoint (17 m²).

4° Le logement d'un assistant avec deux chambres (chacune de 17 m²).

5° Le logement d'un assistant avec une grande chambre (34 m²) et une petite chambre (16 m²).

Sur les paliers des deux escaliers latéraux s'ouvrent une salle de bain et un water-closet avec des antichambres spéciales.

Pour les malades ambulants et pour les étudiants il y a, à droite de l'escalier principal, trois water-closets à chaque étage. Dans les antichambres des water-closets sont les regards des conduites qui portent au sous-sol le linge sale et les pansements usés. Ces regards ont des couvercles solides avec des fermetures en caoutchouc.

A gauche de l'escalier principal est l'entrée de l'ascenseur.

Les deux ailes latérales de l'édifice abritent les grandes salles de malades et les locaux accessoires.

Dans chaque aile, à chaque étage, on trouve une grande salle de malades qui en occupe toute la largeur. Ces salles, au nombre de six, sont toutes aménagées de façon identique. L'axe de longueur de la salle suit la direction Sud-Nord, de sorte que la salle a des fenêtres — huit doubles-fenêtres en tout — sur chaque côté ; elle reçoit donc pendant toute la journée les rayons du soleil. Chaque salle a 13 m. de large, 13·75 m. de long et 4·80 m. de haut (4·95 m. de haut au premier étage). Au rez-de-chaussée et au deuxième étage, la salle de malades occupe un espace superficiel de 190 m. et un espace cubique de 838 m., au premier étage un espace superficiel de 190 m. et un espace cubique de 840 m. Chaque salle contient 20 lits pour adultes et 1 lit pour enfants ; elle présente donc par lit un espace cubique de 41·5 m. (42·9 m. au premier étage).

Les innovations qu'on remarque dans les salles de malades sont les suivantes :

1° Les fenêtres sont pourvues de cloisons surélevées et les appuis se trouvent à 1·65 au-dessus du sol de la salle. Grâce à cette disposition, les lits peuvent être rapprochés les uns des autres et les malades ne sont pas constamment incommodés par les fenêtres qui leur font face.

2° Devant chaque salle de malades et communiquant directement avec elle, il y a une grande salle qui sert de salle de jour pour les malades. Chacune de ces salles a 3 grandes fenêtres et couvre un espace superficiel de 56 m. L'espace cubique est de 246 m. au rez de chaussée et au deuxième étage, et de 274 m. au premier étage.

La salle de jour a les dimensions des deux tiers d'une salle de malades. Ici, les malades peuvent passer la journée, prendre leurs repas, recevoir les visiteurs, sans déranger ceux qui doivent garder le lit. D'autre part, les visiteurs venant du dehors ne salissent pas les salles de malades.

A côté de chaque salle de malades il y a une office de 17 m², avec fourneau à gaz, réchaud à gaz et lavabo, communiquant par un vasistas avec la salle, puis une salle de bain pour les malades, trois lavabos et trois water-closets pour les malades également.

*

Le milieu de la tranche principale est occupé par le grand amphithéâtre — salle des cours et salle d'opérations — qui s'élève à la hauteur de deux étages et qui est la partie la plus importante de l'édifice. L'amphithéâtre reçoit la lumière par une grande baie latérale demi-circulaire disposée au-dessus de la porte d'entrée et ayant 6·50 m. de large et 7·30 m. de haut. Cette baie est tournée au Nord-Est et possède, par suite, l'éclairage le plus favorable pour les opérations. L'amphithéâtre est éclairé encore par une baie de plafond longue de 10·0 m. et large de

6·50 m. La baie latérale s'élève jusqu'à la couverture ; elle a des châssis en fer façonné et des vitres en verre dépoli. L'appui inférieur est à 2 m. au-dessus du sol de la salle ; la lumière vient donc d'en haut et de côté sur la scène opératoire. La fenêtre a la même largeur que la scène opératoire. La baie de plafond a la superficie de toute la scène opératoire.

La grande salle d'opérations a 21·0 m. de long, 10·0 m. de large et 9·75 m. de haut. La scène opératoire — entre les rangées des bancs — a 7·0 m. de long (10·0 m. en comptant l'arrière-salle) et 6·8 m. de large, c'est-à-dire une superficie permettant de dresser commodément trois tables d'opérations et d'opérer en même temps sur toutes les trois avec le personnel nécessaire (14 à 15 personnes). La scène opératoire aboutit dans sa partie postérieure à une arrière-salle profonde de 4 m., qui s'ouvre directement par deux grandes portes vitrées sur le couloir principal du premier étage. Dans cette arrière-salle on peut faire les préparatifs nécessaires pour les opérations. On trouve ici deux lavabos pour l'eau ordinaire, deux lavabos avec eau stérilisée, un lavabo avec antiseptiques (solutions de sublimé), une grande cuvette, puis un stérilisateur pour les instruments, enfin deux tableaux de distribution et de permutation du courant électrique (cautère, transport de force, endoscopie, courant faradique et courant galvanique).

Au niveau de la scène opératoire, seuls les malades et le personnel médical et auxiliaire peuvent pénétrer dans la salle. Les auditeurs y entrent au niveau du deuxième étage et descendent jusqu'aux premières rangées des bancs qui entourent la scène opératoire. Les bancs sont ainsi montés sur un bâti métallique que l'espace inférieur reste libre et que le plan incliné formant le sol peut être vu d'en haut et d'en bas. Le sol est recouvert de carreaux en faïence et peut à tout moment être arrosé ou lavé à l'aide de deux tuyaux porte-lances placés à droite et à gauche. Entre les rangées des bancs sept escaliers mènent de haut en bas. Le bâti métallique des bancs est en fer spaté com-

plètement lisse et peint à l'émail blanc. Les pupîtres, appuis et dossiers sont en bois dur poli. Les marches des escaliers et les appuie-pieds des bancs sont fixés au linoleum et peuvent être enlevés facilement. Le grand amphithéâtre compte 250 sièges commodes. Les premières rangées des bancs sont à 1·5 m. au-dessus du sol de la salle, de façon que les auditeurs voient sans se lever la surface des tables d'opération. Les rangées des bancs occupent trois côtés de la salle et s'élèvent les unes au-dessus des autres avec 60 cm. de différence de niveau, de sorte que ceux qui sont assis aux plus hautes rangées peuvent facilement voir par dessus la tête de leurs camarades toute la scène opératoire.

Le grand amphithéâtre est éclairé, le soir, par deux lampes à arc de 16 ampères, par 30 lampes à incandescence de 32 bougies placées dans la soffite, puis par 15 lampes fixées au mur ou suspendues. La scène opératoire est éclairée, en outre, par un puissant réflecteur latéral, puis par des lampes à main transportables.

L'amphithéâtre est chauffé par deux radiateurs placés devant la grande baie latérale et protégés par un grillage en laiton qu'on peut enlever facilement. D'autres corps de chauffe sont placés dans les niches des fenêtres, à la hauteur du deuxième étage.

La salle est dallée de carreaux de Mettlach posés sur une couche de ciment. Au milieu de la scène opératoire s'ouvrent deux canaux de vidange fermés par un double siphon et aboutissant directement hors de la Clinique. Les murs de la salle sont revêtus d'une couche de plâtre, peints en blanc à la porcelaine-émail et recouverts de carreaux en porcelaine jusqu'à la hauteur de 2 m. Tous les coins sont soigneusemeut arrondis, le bâti métallique des bancs est complètement lisse, les appuie-pieds sont en fer lisse, enfin la paroi antérieure de la première rangée des bancs est formée de plaques de verre de 25 mm. d'épaisseur, maintenues chacune par une vis et pouvant être enlevées facilement.

Le grand amphithéâtre est la plus belle partie de l'édifice et, jusqu'à ce moment, absolument unique dans son genre.

Le cabinet de stérilisation, annexé à la salle d'opérations, couvre 34 m². Il possède deux grands stérilisateurs à vapeur pour les pansements, un stérilisateur d'une capacité de 60 litres pour l'eau, enfin trois stérilisateurs pour les instruments, les cuvettes et les autres ustensiles. Le stérilisateur pour l'eau alimente les deux lavabos de la salle d'opérations.

De l'autre côté de l'amphithéâtre, il y a le cabinet des instruments (35 m² de superficie) et le dépôt des pansements. Instruments et pansements sont contenus dans des vitrines fermant convenablement.

Pour les opérations septiques et pour celles qui ne peuvent être faites que devant un petit auditoire (hors de la Clinique, la nuit, les jours de fête, etc.) il y a encore une petite salle d'opérations, au coin de la tranche principale de l'édifice. Cette salle a 53 m² de superficie; elle possède deux tables d'opération, trois lavabos, un lavabo pour les lavages au sublimé et un stérilisateur pour les instruments.

Immédiatement à côté de cette pièce, et en communication avec elle, s'ouvre un petit amphithéâtre avec 4 fenêtres et 54 sièges. Les sièges, la chaire et tous les autres meubles de cette salle peuvent être facilement enlevés, de sorte qu'il est possible, à tout moment, de l'utiliser comme salle de malades. Elle sert aux cours théoriques, aux examens, aux conférences des privat-docents, etc.

Au premier étage il y a enfin, dans la partie gauche de la tranche principale, le bureau de réception et le cabinet de travail du professeur, et, à côté, un logement de deux pièces pour un médecin interne.

Le deuxième étage de la tranche principale abrite, aux deux côtés de la salle des cours, les chambres particulières, à savoir:

1°	une	salle	de	55	m²	et	240	m³	pour	6	lits
2°	»	»	»	33	»	»	142	»	»	4	»
3°	»	»	»	21	»	»	92	»	»	2	»
4°	»	»	»	19	»	»	84	»	»	2	»
5°	»	»	»	19	»	»	84	»	»	2	»
6°	»	»	»	18	»	»	77	»	»	2	»

Dans la partie gauche de la tranche principale, on trouve enfin le laboratoire (35 m. d'étendue superficielle) avec une grande table pour les travaux chimiques et bactériologiques et une installation complète pour les recherches et analyses chimiques, bactériologiques et microscopiques, puis les ateliers de photographie et de radiographie (35 m²) avec une chambre noire et, de l'autre côté, le musée (16 m²).

*
* *

La description de la Clinique serait incomplète si nous omettions de mentionner les logements des infirmières et les magasins.

Les logements des soeurs infirmières de l'Ordre de St-Vincent de Paul se trouvent au sous-sol, dans l'aile gauche de l'édifice. Dans l'aile droite il y a les magasins, notamment la grande garde-robe des malades qui a les mêmes dimensions qu'une salle de malades. Dans les hautes armoires qui se dressent ici, chaque malade dispose, pour ses effets personnels, d'un casier de 100 cm. de largeur, 50 cm. de profondeur et 50 cm. de hauteur, avec une porte et une serrure spéciales. Chacun de ces casiers porte le même numéro que le lit du malade dans la Clinique. La grande garde-robe possède cinq vastes armoires avec 200 casiers; elle peut être convenablement aérée par 4 grandes fenêtres, et elle est complètement sèche (étendue superficielle 62 m., étendue cubique 264 m.). Cette installation aussi forme une innovation digne d'être remarquée, et on ne trouve certainement que dans bien peu d'hôpitaux de semblables garde-robes.

A côté de cette pièce il y a un magasin tout aussi vaste pour la lingerie et pour tout le matériel hospitalier en général. Neuf grandes armoires contiennent, ici, le linge de corps et de lit, la verrerie et la porcelaine, les brosses, les couvertures, etc. Ce magasin est très clair et très sec, et il a cinq fenêtres. Etendue superficielle 88 m., étendue cubique 375 m.

On arrive à la garde-robe et aux magasins par un vaste vestibule commun, qui sert aussi au déchargement des matières brutes et des eaux minérales destinées aux malades.

Enfin une salle complètement séparée à 3 fenêtres contient les appareils orthopédiques et mécanothérapiques pour les malades de la Clinique et du Dispensaire.

La partie centrale de la tranche principale contient, au sous-sol, les logements des gens de service (portier, chauffeur, deux domestiques et deux servantes), puis dans un réduit séparé les compteurs du gaz, de l'eau et de l'électricité.

IV. Fonctionnement de la Clinique.

La Clinique possède dans six grandes salles communes 126 lits, dans six petites salles et chambres particulières 18 lits et en réserve 18 lits, soit 162 lits au total. Sur les 144 lits généralement occupés, 42 se trouvent dans les deux grandes salles des femmes et 84 dans les quatre grandes salles des hommes. Les 18 autres lits dans les petites salles et chambres particulières peuvent recevoir des hommes ou des femmes, suivant les besoins.

Les lits sont pourvus d'un numéro d'ordre spécial à chaque étage. Au rez-de-chaussée ils sont numérotés de 1 à 42, au premier étage de 101 à 142 et au second étage de 201 à 242. Ce système facilite beaucoup le service.

Le nombre des lits peut être plus que doublé, en en plaçant un plus grand nombre dans les salles communes et en transformant aussi en salles de malades les salles de jour, la petite

salle des cours et les locaux du dispensaire. Même dans ce cas il reste encore assez de place pour donner tous les soins médicaux ou chirurgicaux voulus à tous les malades, car — pour ne parler que des opérations chirurgicales — on peut opérer huit malades en même temps dans les trois salles d'opérations.

Les soins hospitaliers sont donnés par 21 religieuses de l'Ordre de St-Vincent de Paul. Le service est fait par six domestiques et six servantes.

Le personnel médical comprend le professeur-directeur, un adjoint, deux assistants et 16 médecins internes. Les deux assistants et un médecin interne habitent la Clinique. En outre, un second médecin interne est de garde à la Clinique, à tour de rôle, pendant 24 heures (de 8 h. du matin jusqu'à la même heure du lendemain).

Le dispensaire est ouvert, pendant toute l'année, de 8 h. du matin jusqu'à midi. Les étudiants assistent par groupes aux consultations et aux pansements. Des consultations particulières sont aussi données, l'après-midi (de 5 à 6 h.), d'une part pour les maladies de la gorge et du larynx et, d'autre part, pour les maladies de la vessie et des organes urinaires, ensuite pour les maladies de l'oreille.

Les cours, les présentations de malades et les grandes opérations ont lieu dans la grande salle d'opérations, de 10 h à midi, pendant l'année scolaire.

L'admission des malades a lieu en toute saison et à toute heure du jour et de la nuit. C'est dans ce but qu'a été institué le service permanent de garde.

La taxe d'hospitalisation est de 2·70 couronnes par jour et par lit dans les grandes salles communes, et de 6 couronnes par jour et par lit dans les petites salles et chambres particulières.

Le mouvement des malades depuis l'ouverture de la nouvelle Clinique est consigné dans le tableau ci-après :

Années	Malades		
	Total	*Hommes*	*Femmes*
1902	1112	694	418
1903 } 1904 }	2609	1711	898
1905	1395	980	415
1906	1348	900	448
1907	1363	904	459
1908	1522	1024	498

Les jours d'hospitalisation furent:

en 1902	38,471
» 1903 } » 1904 }	80,817
» 1905	46,101
» 1906	42,050
» 1907	48,508
» 1908	47,347

Le dispensaire traita:

en 1902	3,277	malades	avec	619	opérations
» 1903 } » 1904 }	10,050	»	»	1771	»
» 1905	6,823	»	»	1844	»
» 1906	7,649	»	»	1500	»
» 1907	8,260	»	»	1584	»
» 1908	9,592	»	»	2189	»

Furent faites devant les étudiants:

en 1902	865	opérations	avec	176	narcoses
» 1903	1033	»	»	197	»
» 1904	1108	»	»	254	»
» 1905	1092	»	»	329	»
» 1906	1078	»	»	359	»
» 1907	1152	»	»	312	»
» 1908	1265	»	»	340	»

La mortalité des malades de la Clinique fut:

en 1902	de 5·7 %
» 1903 } » 1904 }	» 6·1 »
» 1905	» 5·29 »
» 1906	» 5·1 »
» 1907	» 5·19 »
» 1908	» 5·18 »

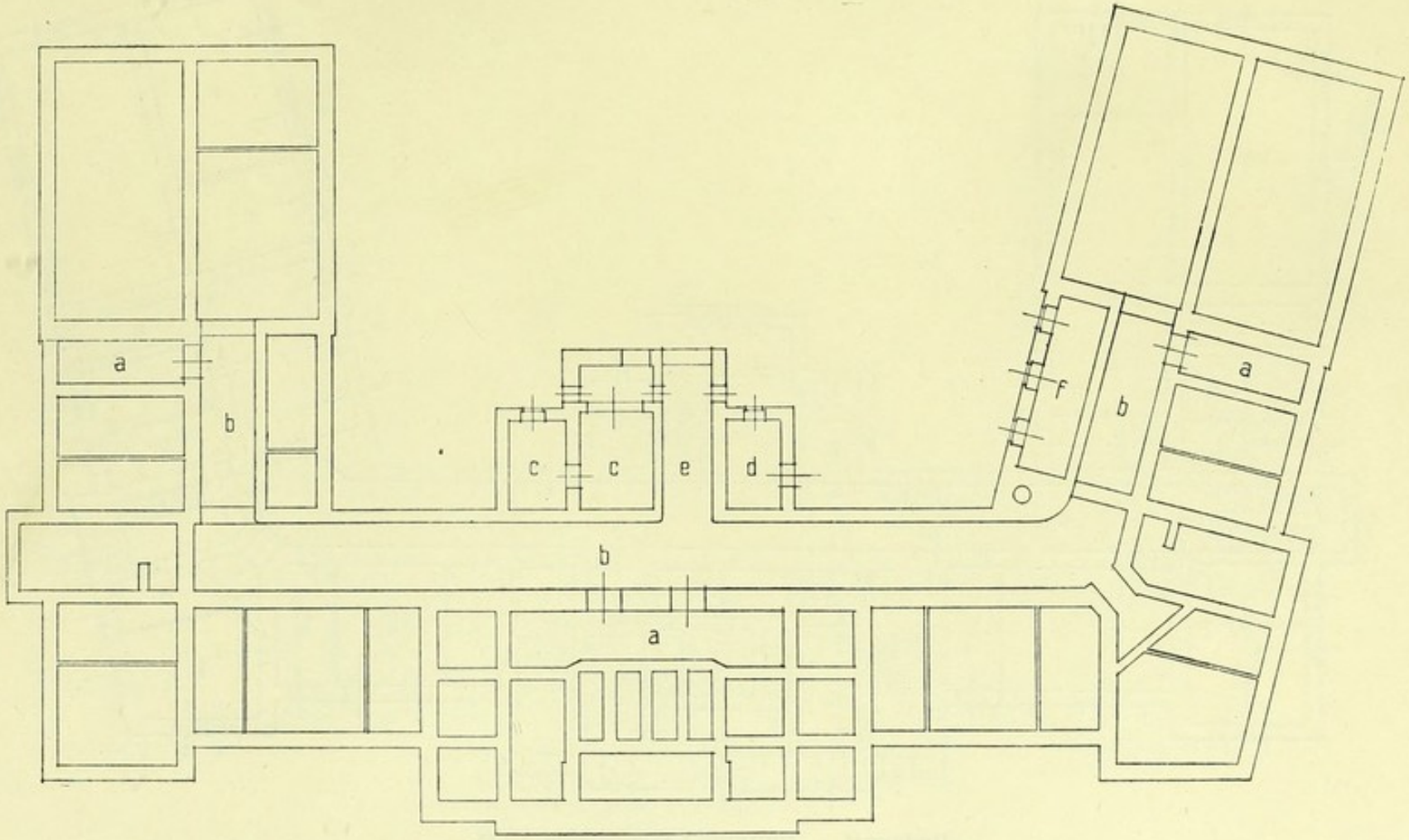

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° II.

Plan de la cave.

a. Calorifère. — *b*. Couloir de circulation de l'air froid. — *c*. Ascenseurs. — *d*. Vestibule. — *e*. Entrée de l'air froid. — Soute au charbon.

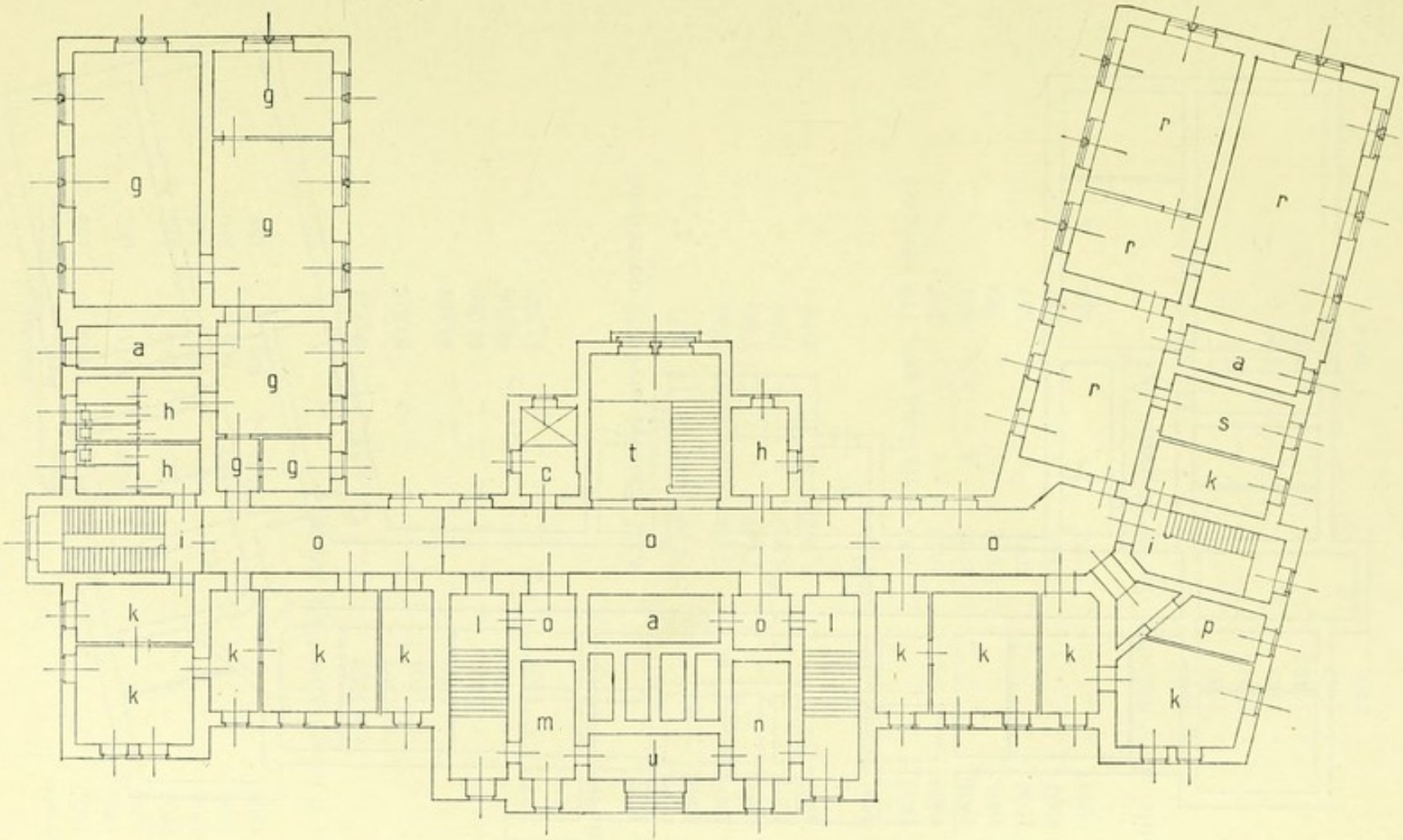

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° II.

Plan du sous-sol.

a. Calorifère. — *c*. Ascenseurs. — *g*. Logements des infirmières. — *h*. Bains et toilettes. — *i*. Escaliers de service. — *k*. Logements des gens de service. — *l*. Escaliers menant au rez-de-chaussée. — *m*. Loge du portier. — *n*. Salle d'attente. — *o*. Couloirs. — *p*. Compteurs du gaz, de l'eau et de l'électricité. — *r*. Garde-robe et magasins. — *s*. Désinfection. — *t*. Escalier principal. — *u*. Entrée principale.

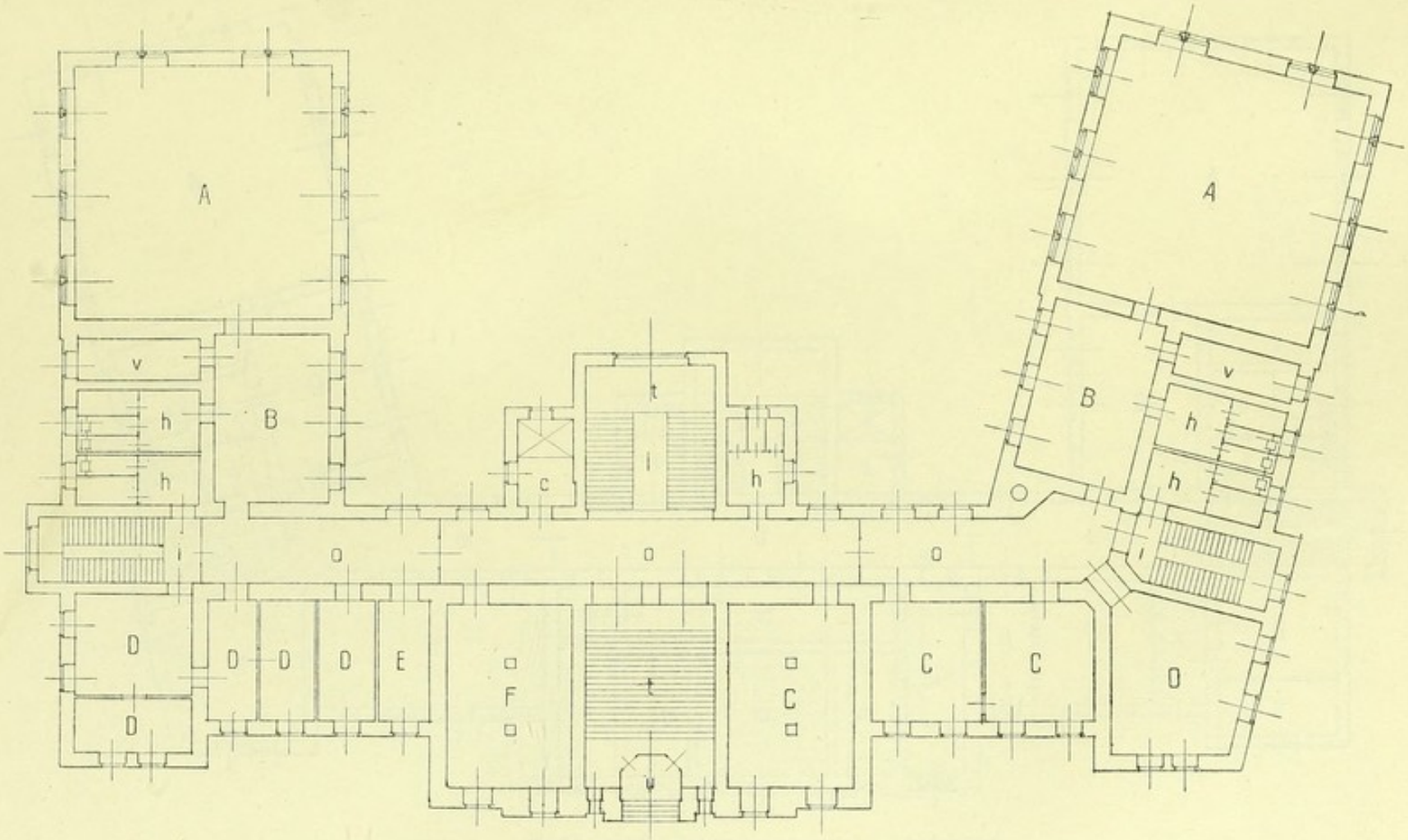

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° II.

Plan du rez-de-chaussée.

c. Ascenseurs. — *h*. Bains et toilettes — *i*. Escaliers de service. — *l*. Escalier menant au sous-sol. — *o*. Couloirs. — *t*. Escalier principal. — *u*. Entrée principale. — *v*. Offices et vidoirs. — *x*. Porte sur le jardin. — *A*. Grandes salles de malades. — *B*. Salles de jour. — *C*. Salles du dispensaire. — *D*. Logements des médecins. — *E*. Salle de garde. — *F*. Bibliothèque. — *O*. Petite salle d'opérations.

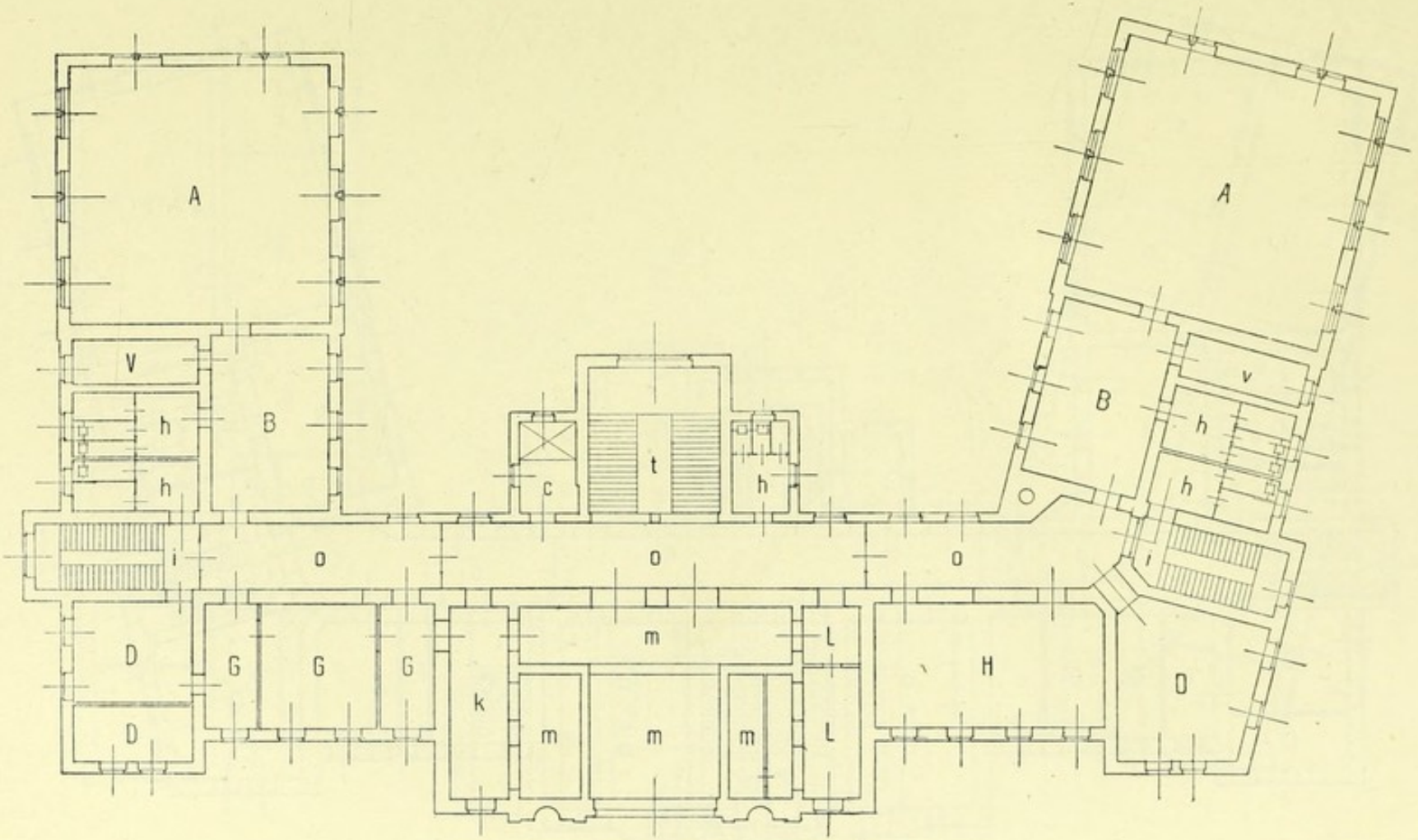

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° II.

Plan du Ier étage.

c. Ascenseurs. — *h.* Salles de bain et toilettes. — *i.* Escaliers de service. — *o.* Couloirs. — *t.* Escalier principal. — *v.* Offices et vidoirs. — *A.* Grandes salles de malades. — *B.* Salles de jour. — *D.* Logement de l'assistant. — *G.* Cabinet et bureau du professeur-directeur. — *H.* Petite salle des cours. — *O.* Petite salle d'opérations. — *K.* Cabinet des instruments. — *L.* Cabinet de stérilisation. — *m.* Grande salle d'opérations.

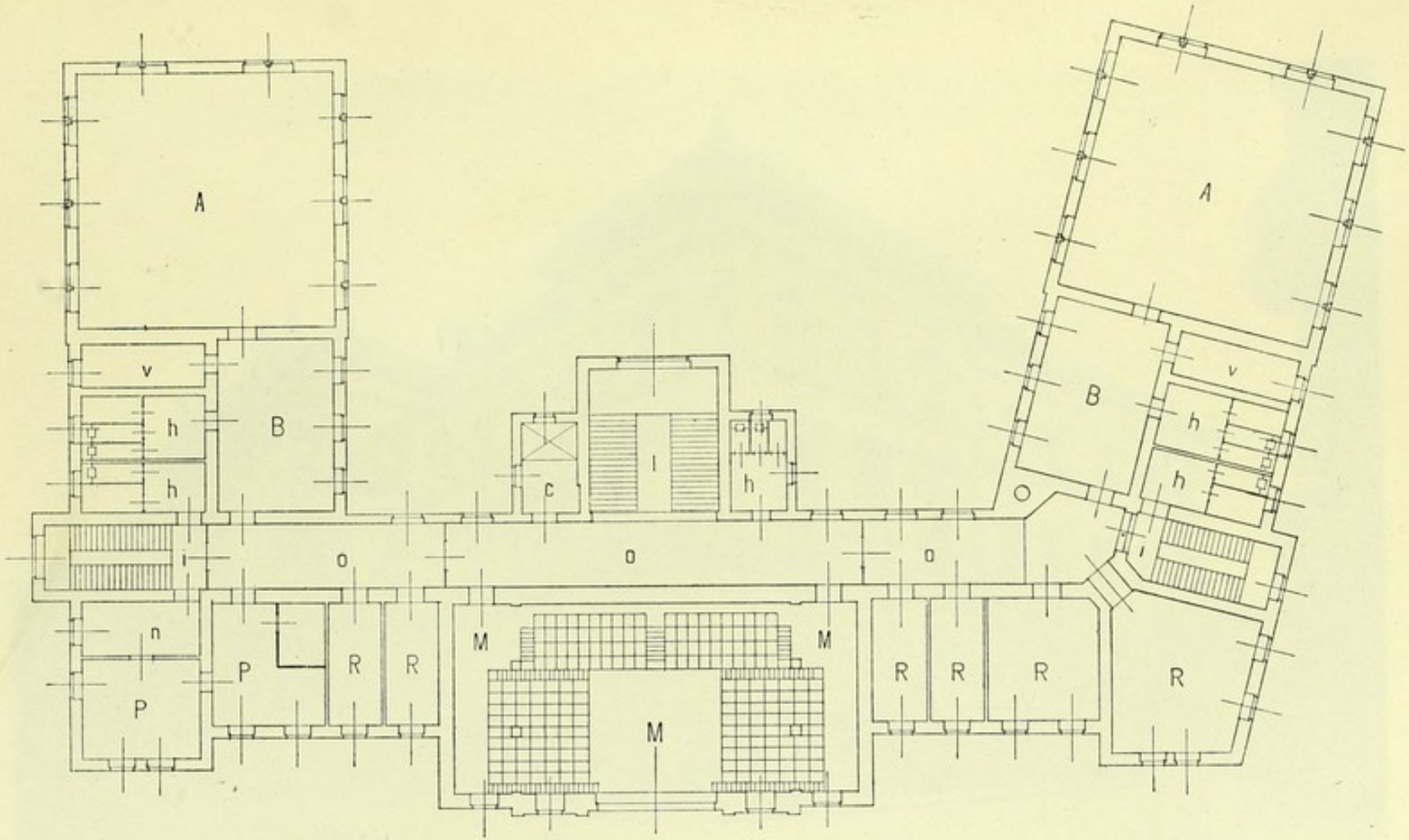

Budapest. — Clinique Chirurgicale N° II.

Plan du IIme étage.

c. Ascenseurs. — *h.* Bains et toilettes. — *i.* Escaliers de service. — *o.* Couloirs. — *l.* Escalier principal. — *v.* Offices et vidoirs. — *A.* Grandes salles de malades. — *B.* Salles de jour. — *M.* Grande salle d'opérations. — *n.* Musée. — *P.* Laboratoires. — *R.* Chambres de malades (Ire classe).

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Façade sur la rue.

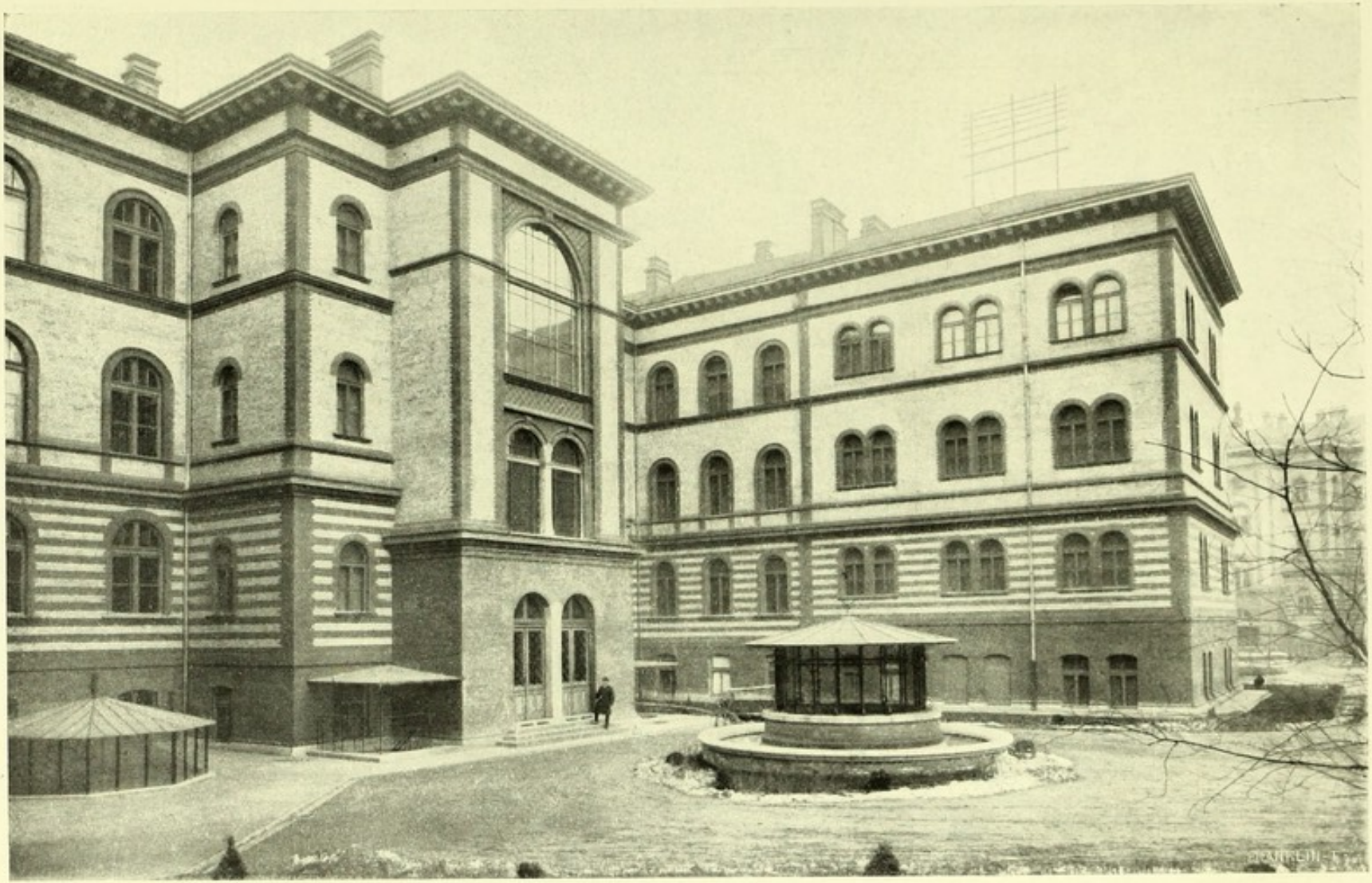

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Façade sur le jardin.

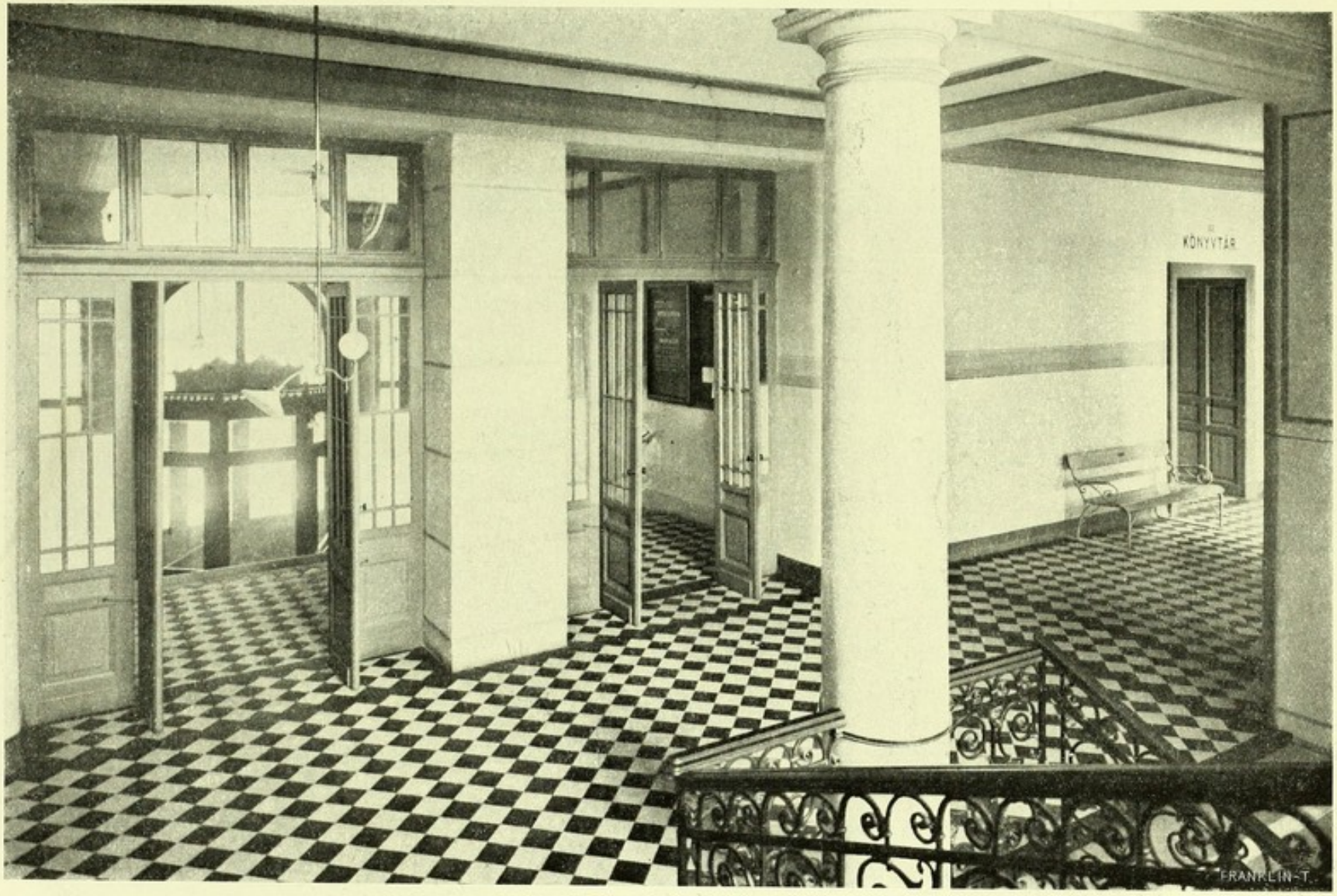

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Entrée principale. — Couloir.

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Couloir au rez-de-chaussée.

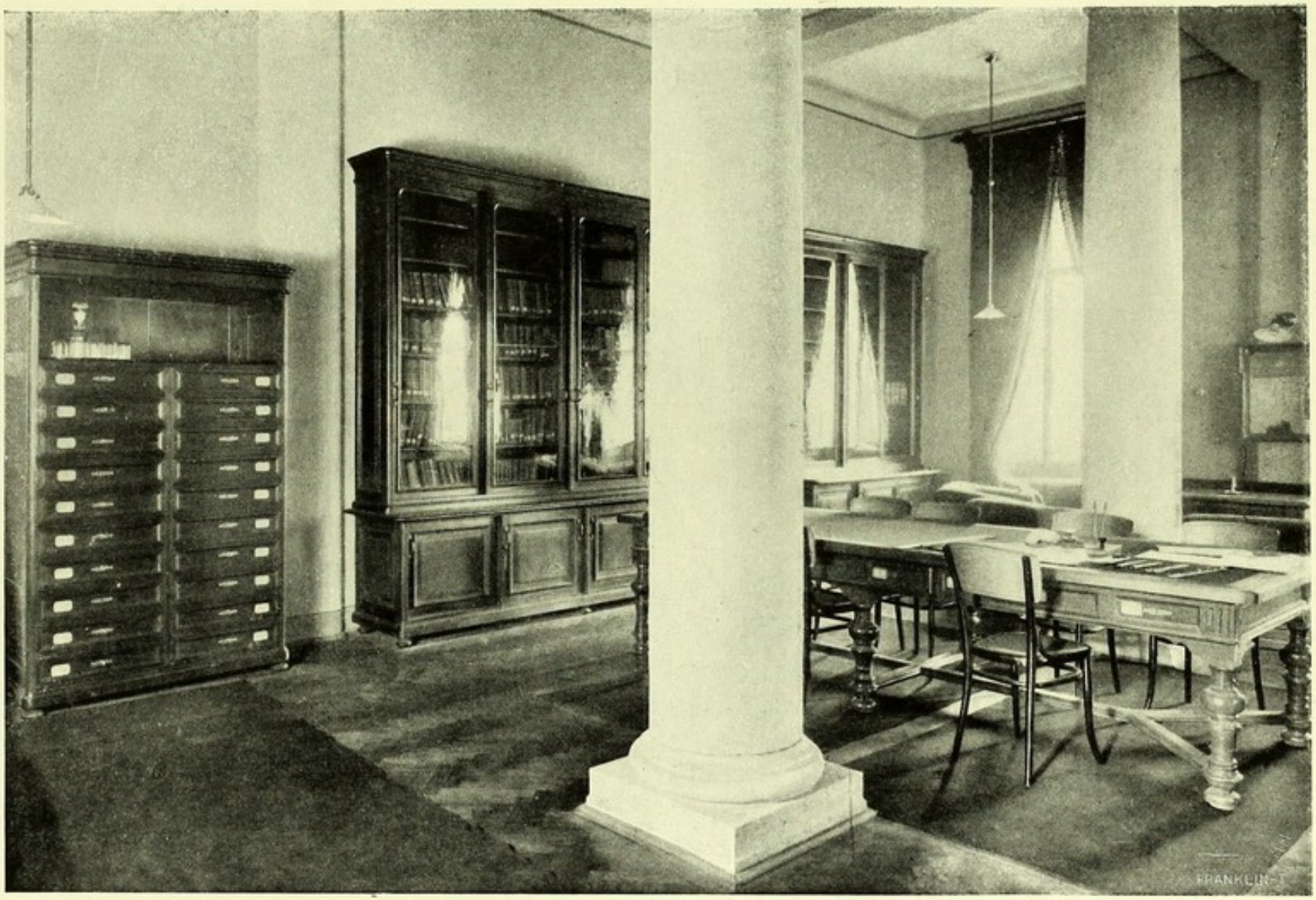

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Bibliothèque.

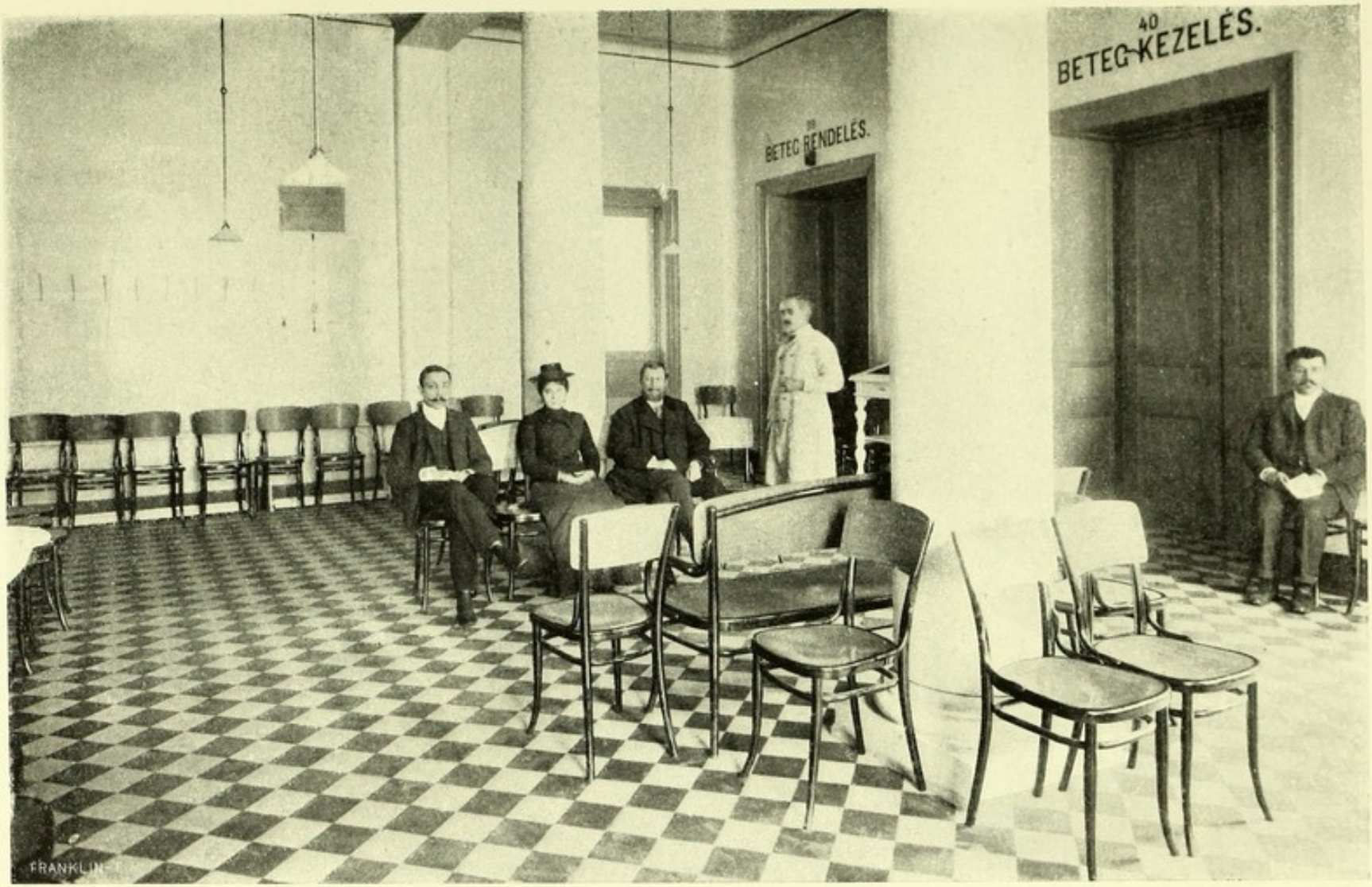

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Salle d'attente du Dispensaire.

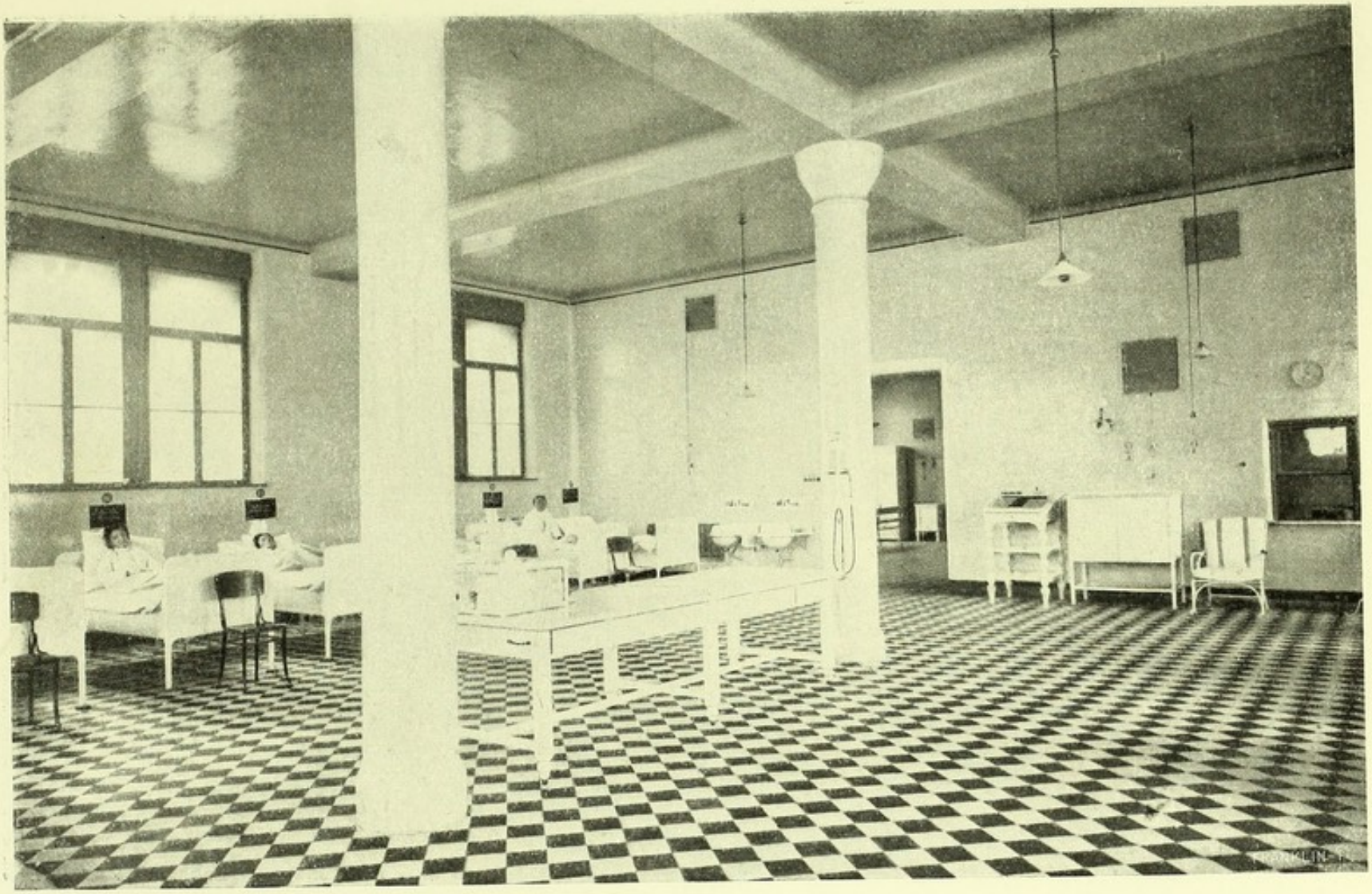

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Grande salle des malades.

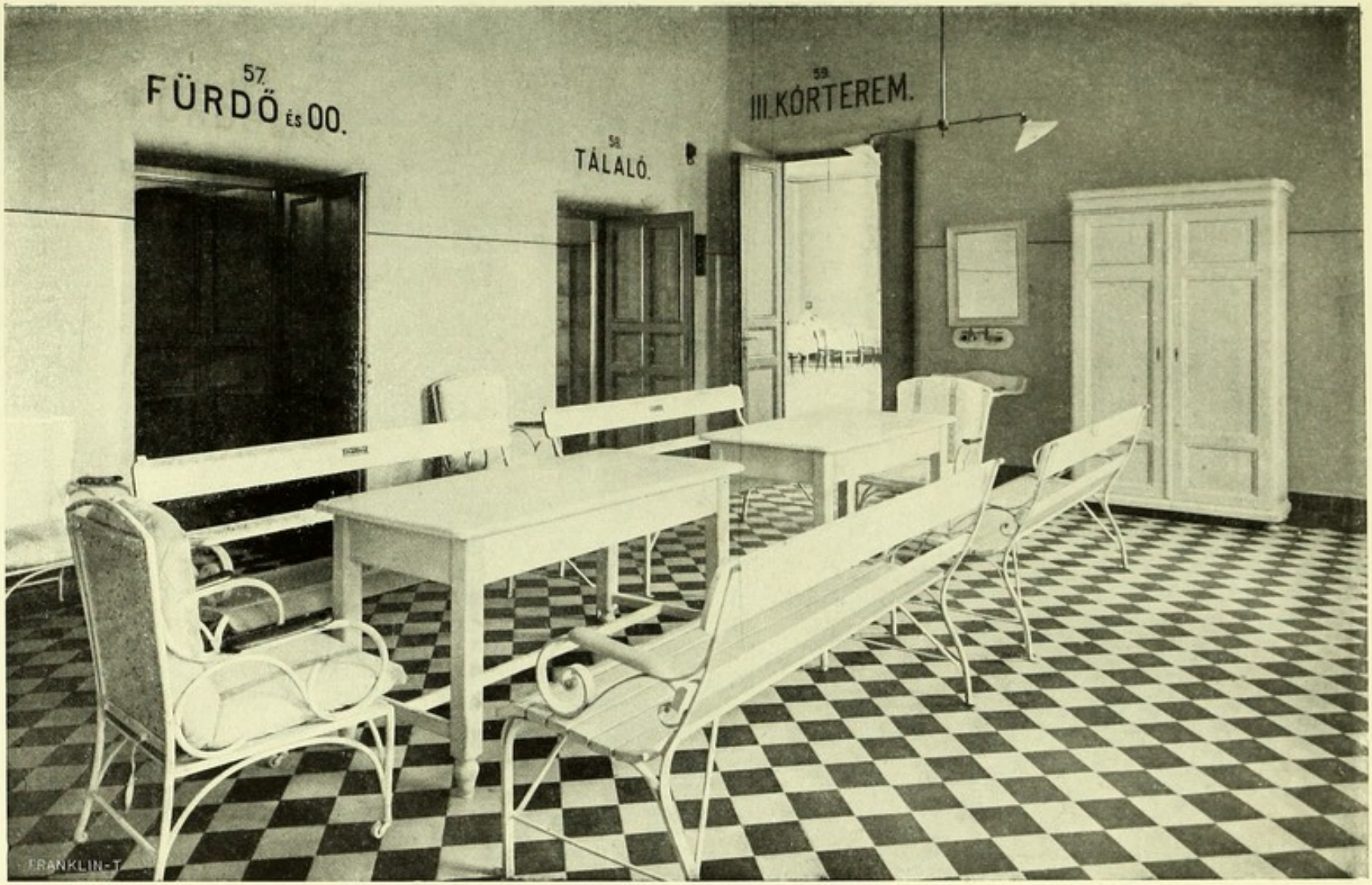

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Salle de jour devant la salle des malades.

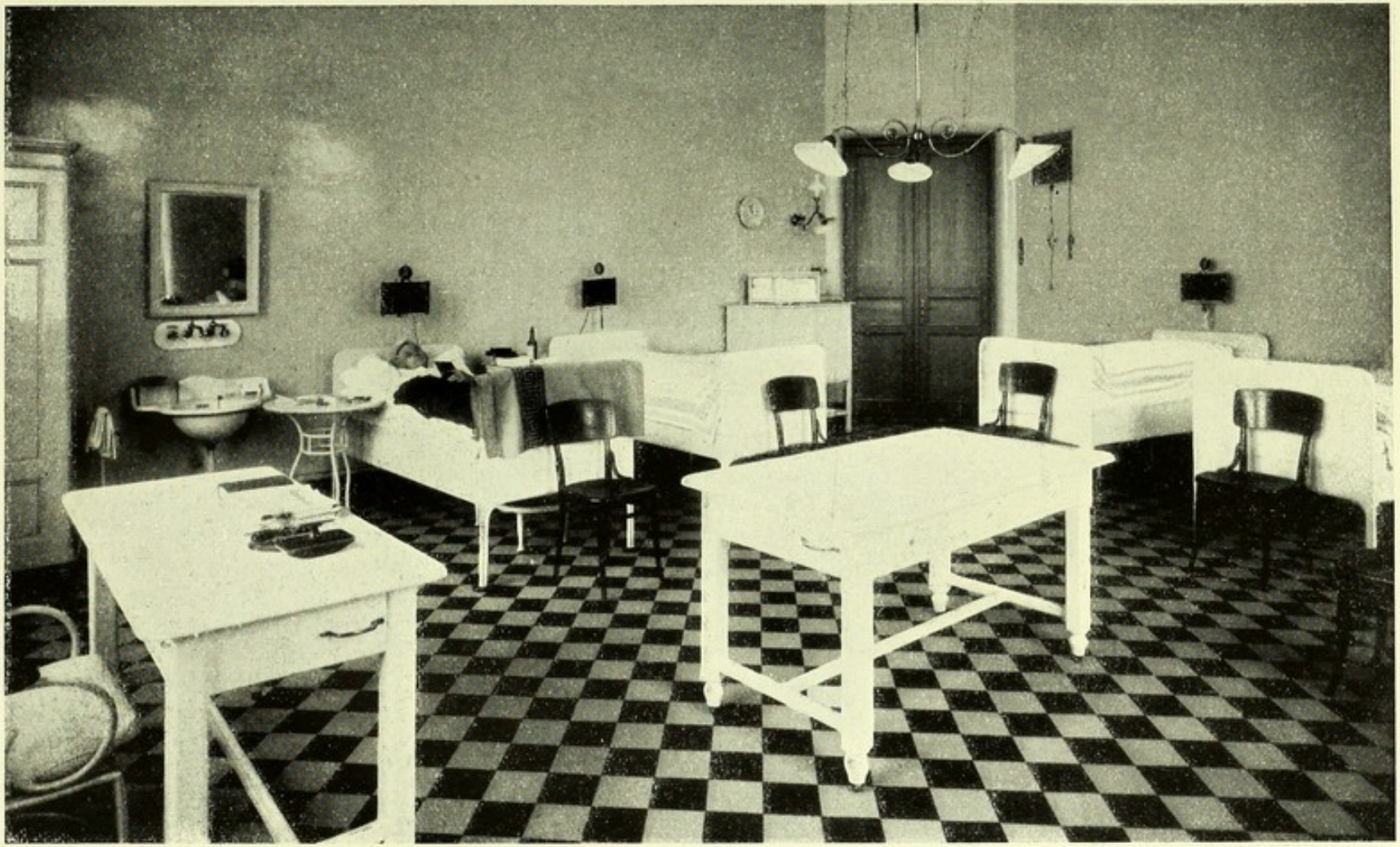

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Petite salle des malades.

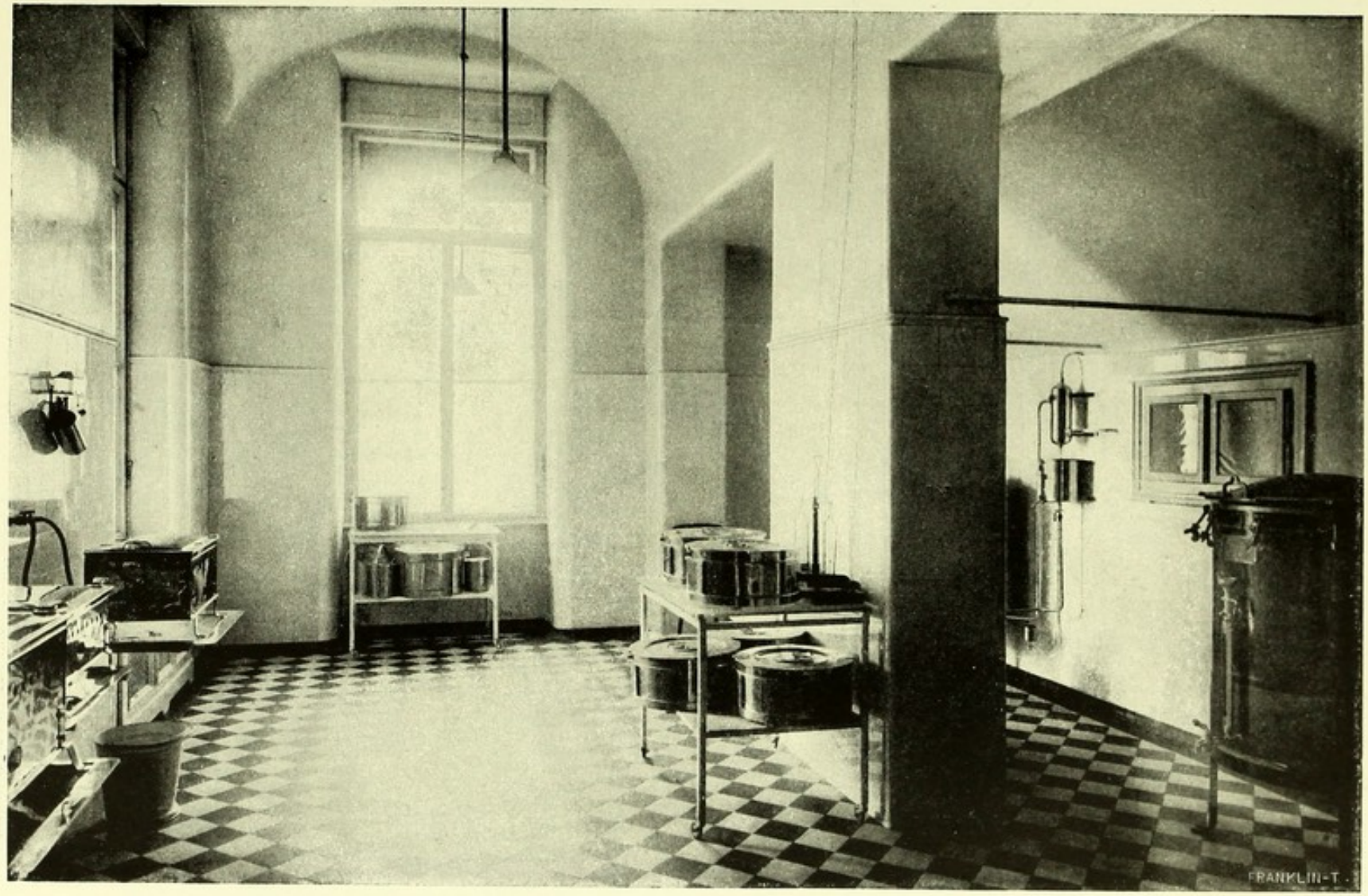

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Salle de stérilisation.

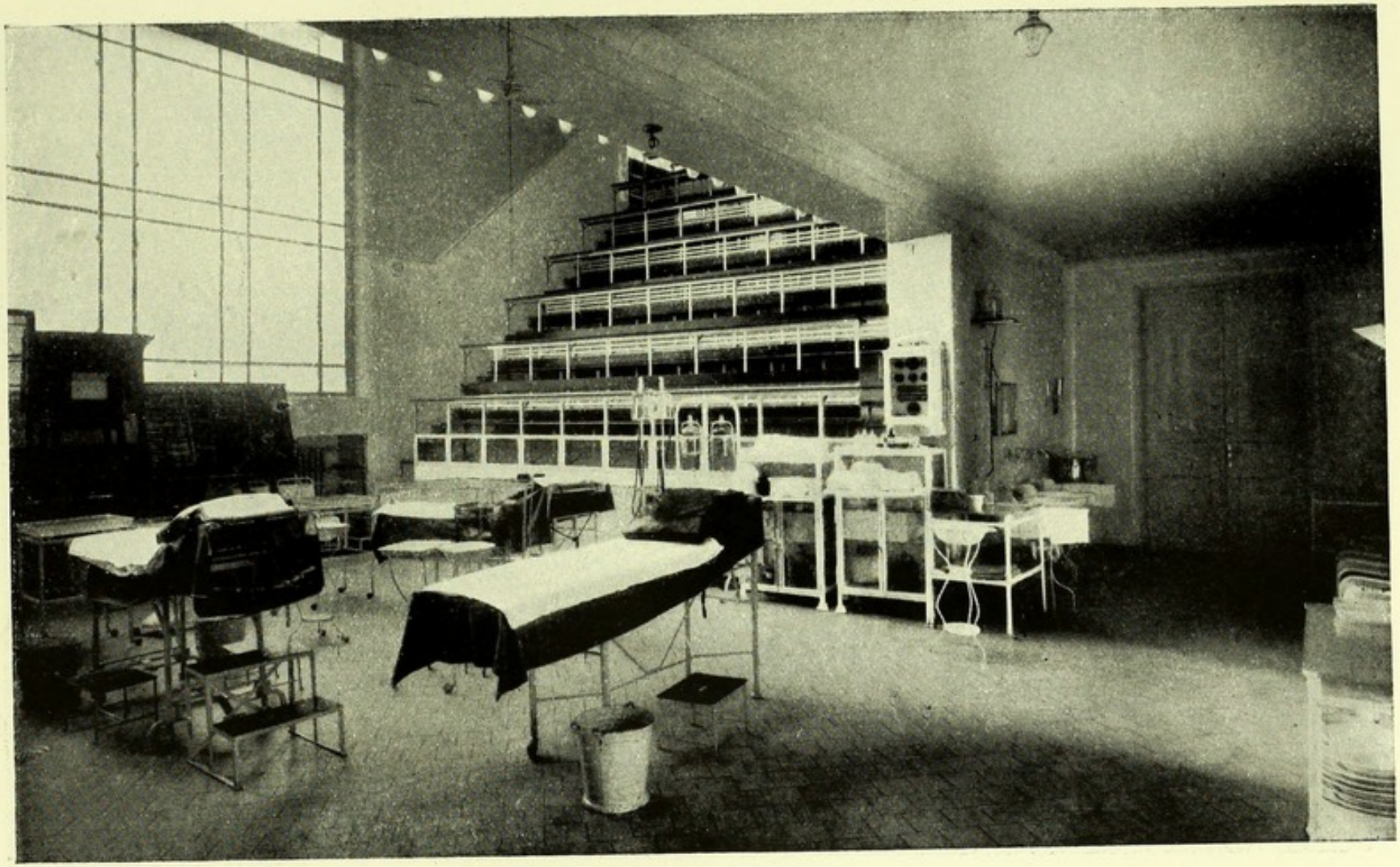

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Grande salle d'opérations (vue d'en bas).

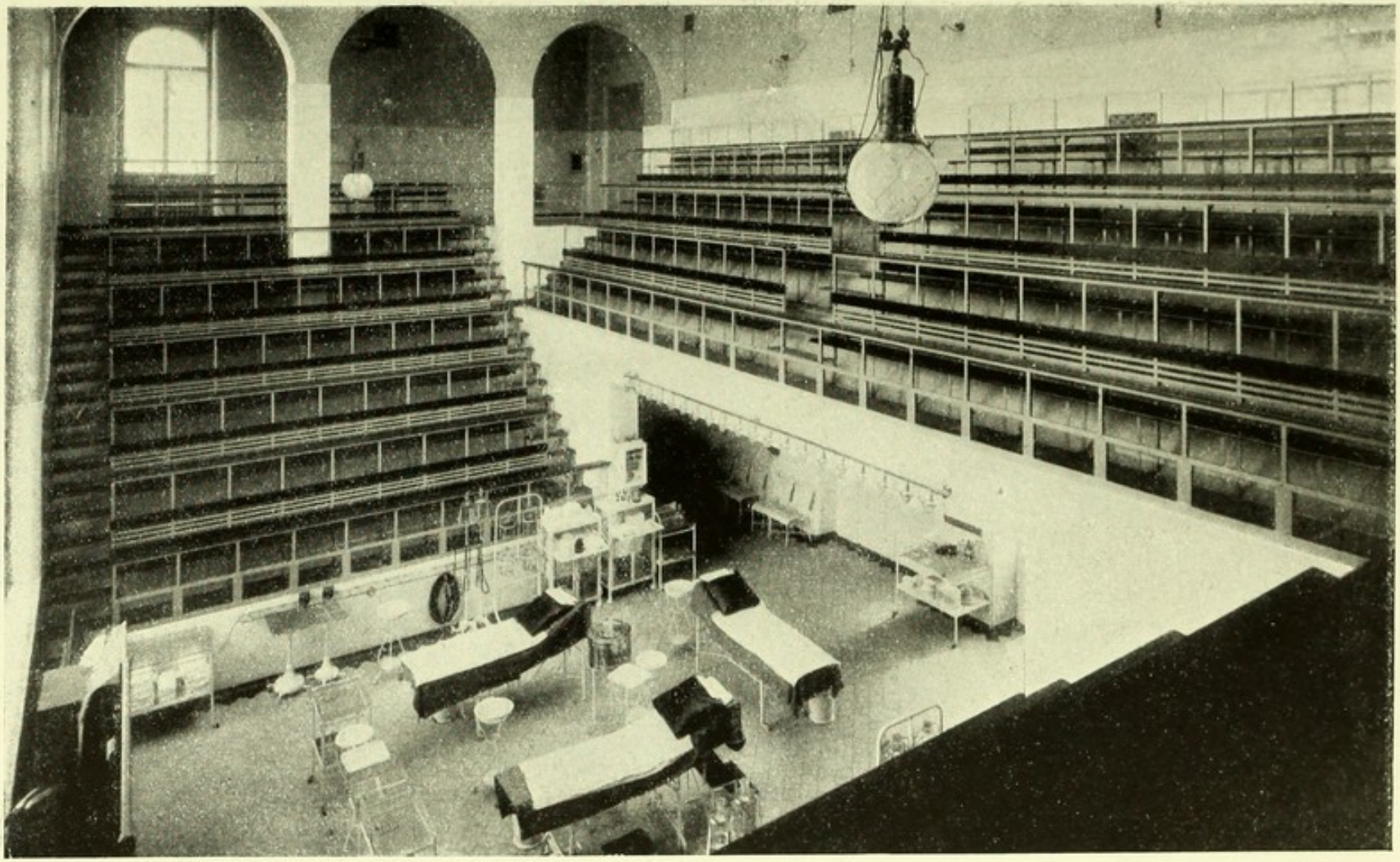

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Grande salle d'opérations (vue d'en haut).

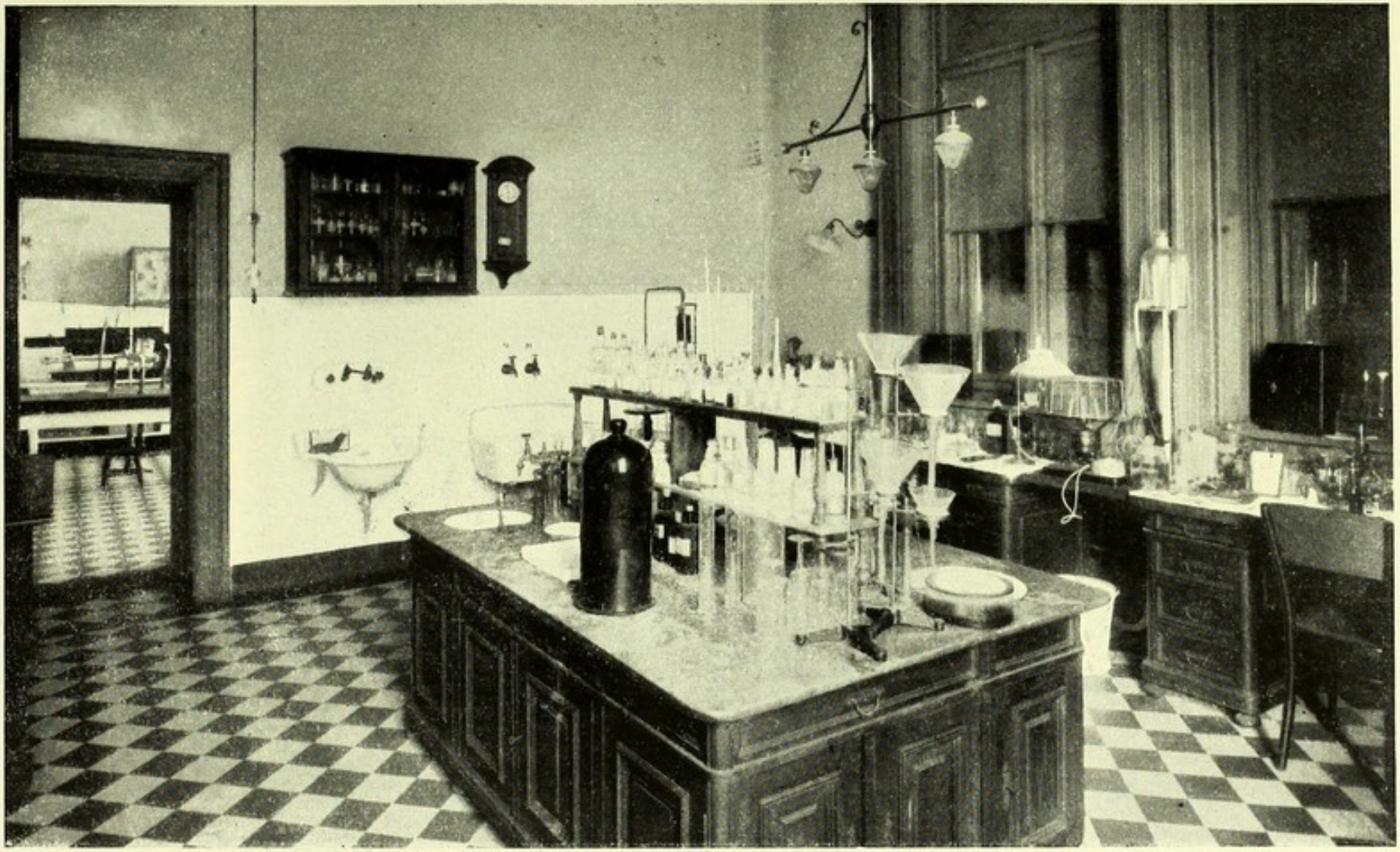

Budapest. — IIme Clinique Chirurgicale.

Laboratoire

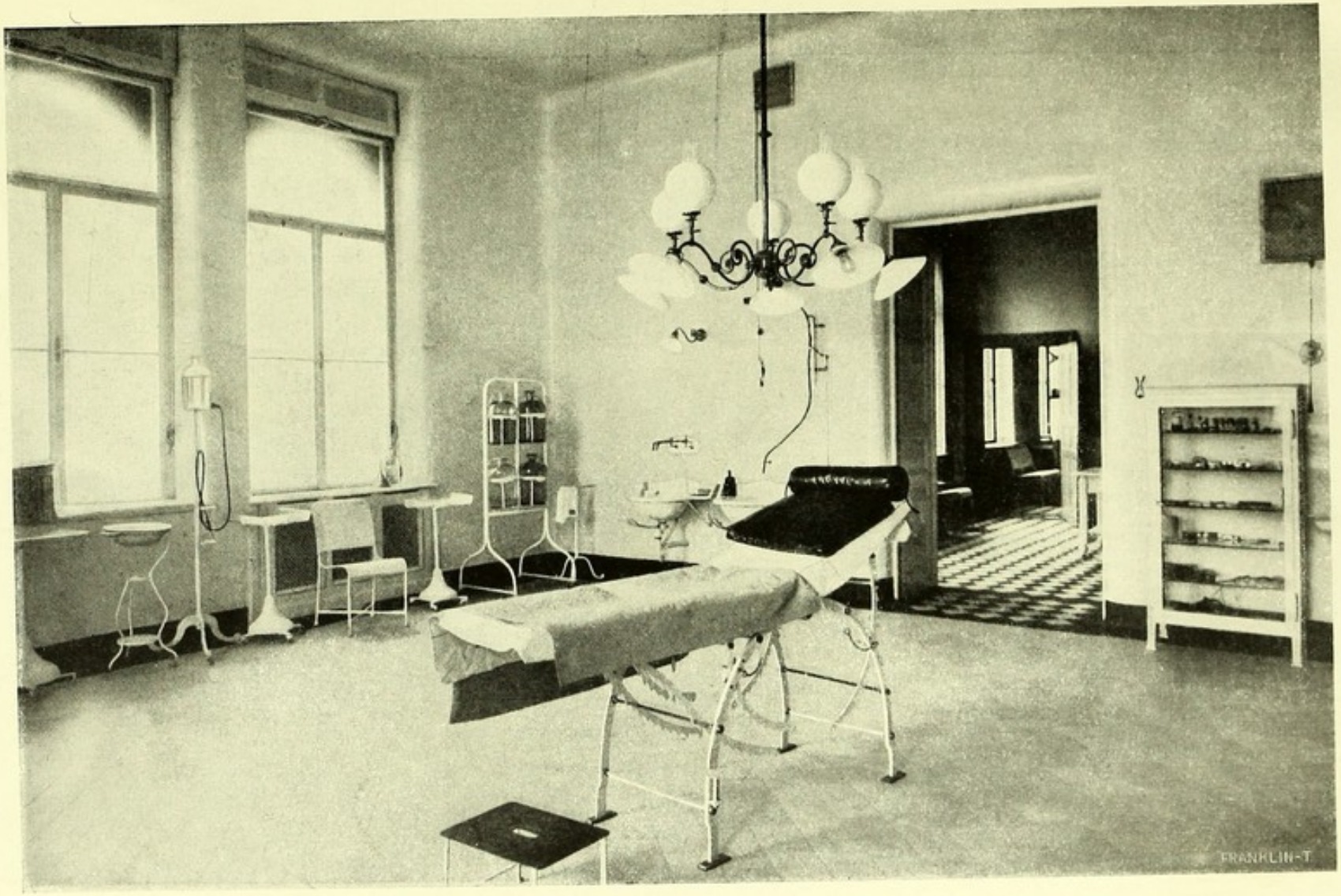

Budapest. — IIme Clinique hirurgicale.

Petite salle d'opérations.

LA Ire CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Emile de Grósz, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

Dès le XVIIIe siècle, l'ophtalmologie fut professée à l'Université de Budapest comme matière spéciale. Le premier maître en fut Joseph Plenck (1770 à 1783), à qui l'on permit même de faire ses cours d'après ses propres manuscrits, tandis que les autres professeurs devaient se conformer à des méthodes prescrites.

Son successeur Georges Stahly (1783 à 1802) enseigna en même temps la chirurgie et l'obstétrique. Pendant ce professorat, un médecin de la Cour de Louis XVI, Guillaume Le Febure baron de St-Idelfont, émigré en Hongrie, tint aussi — vraisemblablement en qualité de professeur libre — des cours publics sur les maladies des yeux, dans notre capitale.

En 1802, une chaire particulière fut définitivement créée pour l'ophtalmologie. Pendant quatorze années, elle fut jointe aux fonctions de médecin oculiste en chef. Puis, en 1816, elle devint complètement indépendante.

Ses titulaires furent: Alexis Ágoston (1804 à 1809), Ignace Stáhly (1810 à 1814), Théophile de Fabini (1816 à 1847), Gaspard Lippay (1849 à 1874), Guillaume Schulek (1874 à 1904) et Emile de Grósz (1905 à ce jour).

La chaire, qui avait reçu un assistant spécial dès 1808, possède depuis 1881 deux assistants et trois stagiaires rétribués, et depuis 1909 trois assistants.

II. Installation.

La Clinique ophtalmologique a été créée en 1801, avec deux chambres et six lits. En 1867, elle comptait déjà 24 lits et, en 1884, 53. A cette date, elle s'installa provisoirement dans le bâtiment central de la Faculté de médecine, avenue d'Üllő, qu'elle vient de quitter pour occuper un édifice construit spécialement pour elle.

Cet édifice a été bâti en 1907/1908 par les architectes MM. Korb et Giergl. Complètement indépendant de tous côtés, il se trouve à proximité des autres cliniques universitaires et de l'institut de pathologie. La façade principale du bâtiment, longue de 70 mètres, est orientée au Sud-Est et séparée de la rue Mária-utcza par un espace large de 4 mètres.

La Clinique se compose d'un sous-sol dont le sol n'est qu'à 160 centimètres au-dessous du niveau de la rue, d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec les salles de malades, puis d'un troisième étage sur la tranche centrale de l'édifice avec les logements du personnel auxiliaire. Le parquet du rez-de-chaussée est à 180 centimètres au-dessus du niveau de la rue. Les murs extérieurs du bâtiment, en briques crues, avec encadrements en pierres de taille, sont dépourvus de toute moulure; au lieu d'un toit, l'édifice porte des terrasses en bois ciment et gravier, qui reposent sur les parties les plus élevées de la couverture en béton armé. La Clinique est chauffée par l'eau chaude.

Dans les salles du dispensaire, ainsi que dans les salles d'opérations, de pansements, de petite chirurgie et de jour, le sol est en faïences de Metlach; dans les salles de malades, en bois dur asphalté; enfin, dans les laboratoires, en dolomént. Les escaliers sont en marbre rouge.

L'éclairage est fourni par un courant continu de 105 volts. Tous les étages du bâtiment sont reliés entre eux par le téléphone, et un ascenseur électrique de 250×150 centimètres va du rez-de-chaussée jusqu'au sommet de l'édifice. 30 horloges électriques se trouvent dans les diverses parties de la clinique.

Les murs intérieurs sont, jusqu'à la hauteur de 1 m. 60,

recouverts de carreaux en faïence ou peints à l'huile. La cuisine et la buanderie, communes à toutes les cliniques, se trouvent dans un bâtiment spécial.

Le sous-sol contient les logements du concierge, du maître mécanicien et des domestiques, la salle des machines, une petite buanderie et salle de repassage, puis des locaux pour la microphotographie, les animaux à expériences, le linge sale, la désinfection et les provisions. L'éclairage et la ventilation du sous-sol sont assurés non seulement par la situation élevée du terrain, mais encore par de larges fossés à l'anglaise.

Le rez-de-chaussée abrite les salles d'enseignement, les laboratoires et le dispensaire. Ce dernier possède aussi une entrée particulière. La grande porte de la Clinique se trouve au milieu de la façade principale. Entre l'entrée particulière et les locaux du dispensaire une rampe à pente douce permet aux malades de se mouvoir en toute sécurité, sans avoir à monter ni à descendre des marches.

Le dispensaire comporte une salle d'attente (7 × 14 mètres), d'où les malades entrent dans la salle de pansements (7 × 6 m.), puis dans la salle de petite chirurgie (6 × 4 m.). Une autre porte mène de la salle d'attente à la salle de consultation (7 × 7·60 m.), qui communique avec la salle de réfraction (7·60 × 7·60 m.) et avec la salle d'ophtalmoscopie et d'ophtalmométrie (6·40 × 7·60 m.).

A droite de la grande porte d'entrée, il y a la loge du concierge, puis le laboratoire d'optique (7·60 × 4 m.), le laboratoire de bactériologie (7·60 × 9·30 m.), le laboratoire d'histologie (7·80 × 7·60 m.) et la bibliothèque (10·60 × 7 m.). Toujours au rez-de-chaussée, on trouve encore la grande salle pour exercices ophtalmoscopiques (9 × 8 m.), la petite salle pour travaux pratiques, le cabinet et la salle d'attente du directeur. Enfin, un amphithéâtre (10 × 16 m.) est installé dans une annexe possédant une entrée spéciale, des vestiaires et des water-closets pour les étudiants, mais communiquant aussi avec la Clinique. Les locaux du rez-de-chaussée ont une hauteur de 4·20 m.; l'amphithéâtre s'élève jusqu'à 6·50 mètres.

Dans l'amphithéâtre les bancs sont disposés en quatre groupes, afin que les malades soient montrés de près à tous les élèves. Les malades peuvent circuler sans danger, vu que le sol de la salle ne s'élève que de 50 centimètres entre la première et la dernière rangée des bancs.

L'amphithéâtre est éclairé, le soir, par quatre lampes à arc de 12 ampères indirects chacune. L'appareil de projection est un épidiascope Zeiss de 50 ampères.

Le 1er étage renferme les salles et chambres de malades à huit, six, quatre et deux lits, des salles de jour, la chambre du médecin de service, des salles de bain, les chambres des infirmières et une salle de pansements (5·30 × 6·90 m.). Les dimensions des salles à 8 lits sont calculées à raison de 9·45 mètres carrés par lit, celles des salles à 6 lits à raison de 8·85 mètres carrés.

Le 2me étage est réservé aux malades opérés. Outre les chambres de malades, il contient la salle d'opérations aseptiques (5·30 × 6·90 m.), avec des locaux spéciaux pour la stérilisation, les instruments et pansements, puis pour la préparation des malades. Sur la tranche centrale de l'édifice s'élève enfin un troisième étage avec les logements des médecins internes (4 pièces), de la première infirmière et des servantes. Cette partie du bâtiment abrite encore l'atelier de photographie (5·30 × 6·90 m.) avec jour d'en haut et contre-jour abondant.

La Clinique possède 80 lits, dont six pour enfants.

L'installation intérieure est simple, tout en répondant à toutes les exigences de notre temps. Les lits sont en fer émaillé, les meubles en bois partie en bois dur et partie en bois peint ou vernis. Les appareils de stérilisation et le mobilier des salles d'opérations ont été construits spécialement pour la Clinique ; les laboratoires possèdent des tables revêtues de dalles en lave.

Les salles des malades portent les noms des maîtres de la science ophtalmologique : Arlt, Beer, Daviel, Desmarres, Donders, Fabiny, Græfe, Helmholtz, Hirschler, Mackenzie, Schulek.

Le personnel de service comprend : une première infirmière,

dix infirmières, une employée de laboratoire, un maître mécanicien, un aide-mécanicien, un concierge, 4 domestiques et 6 servantes.

La nouvelle Clinique ophtalmologique a coûté 865,000 couronnes (soit environ 908,000 francs), à savoir: 665,000 cour. pour la construction, 115,000 cour. pour l'aménagement intérieur, 30,000 cour. pour les honoraires des architectes, 10,000 cour. pour les frais administratifs et 45,000 cour. pour les appareils et instruments scientifiques. En y ajoutant la valeur de l'inventaire de l'ancienne Clinique, 35,000 cour., on arrive à un total de 900,000 couronnes, soit près de 950,000 francs.

III. Enseignement.

Dans l'enseignement de notre Université, l'ophtalmologie fut placée en 1806 dans la troisième année du cours de médecine et dans la deuxième année du cours de chirurgie. Peu après, le règlement de 1813 sur les épreuves du doctorat stipula que la qualification d'oculiste ne serait donnée qu'à ceux possédant le diplôme de médecin et chirurgien et, en outre, un certificat de première classe délivré par le professeur d'ophtalmologie. Pour obtenir ce certificat, les candidats devaient subir avec succès deux examens sur l'ophtalmologie théorique et pratique et sur les opérations.

Aux termes du règlement de 1851/52, l'enseignement de l'ophtalmologie passa dans la cinquième année des études médicales. Des cours pratiques furent aussi institués dans les salles de la Clinique. Dans le cours de chirurgie civile, l'ophtalmologie figura dans la troisième (dernière) année.

Plus tard, le règlement de 1875/76 arrêta que l'ophtalmologie serait enseignée pendant un semestre, à raison de dix heures par semaine, et qu'elle ferait un des objets du deuxième examen du doctorat. Enfin, aux prescriptions du règlement de 1901, cet enseignement dure deux semestres entiers, toujours à raison de dix heures par semaine; les étudiants sont interrogés sur l'ophtalmologie au cours du troisième examen.

L'enseignement, depuis 1905, présente un caractère pratique autant que théorique. Tous les jours, de 10 à 11 h. a. m., les étudiants assistent au cours magistral, que suit jusqu'à midi la présentation des malades. Le cours est un exposé systématique et complet de toutes les parties de l'ophtalmologie, et le nombre des malades présentés se monte à un millier, environ, par an.

De plus, par groupes de dix et à raison d'un autre groupe chaque semaine, les étudiants sont présents, à tour de rôle, le matin (de 8 à 9 h.) aux opérations et l'après-midi (de 5 à 6 h.) à la visite des malades. Ils rédigent aussi les observations cliniques. Les groupes ne sont pas plus nombreux, pour que chaque étudiant puisse suivre de près tous les détails des opérations et toutes les constatations des visites.

En dehors du cours professoral, trois privat-docents font des conférences libres à la Clinique: sur les méthodes d'exploration de l'oeil, sur le diagnostic des maladies des yeux et sur la chirurgie oculaire. Enfin, une riche bibliothèque (environ 4000 ouvrages et 28 périodiques), puis un laboratoire bien outillé sont à la disposition de ceux qui désirent faire des recherches personnelles.

IV. Statistiques cliniques.

1. Malades externes:

Prof. G. Lippay:				Prof. G. Schulek:				Prof. E. de Grósz	
1850/51	507	1865/66	480	1875	1060	1890	6171	1904	9574
1851/52	598	1866/67	570	1876	1242	1891	6372	1905	11117
1852/53	644	1867/68	785	1877	1223	1892	6599	1906	13351
1853/54	553	1868/69	718	1878	1413	1893	6589	1907	13632
1854/55	587	1869/70	695	1879	1473	1894	7707	1908	14591
1855/56	586	1870/71	693	1880	1670	1895	8200		
1856/57	573	1871/72	674	1881	2311	1896	9763		
1857/58	583	1872/73	594	1882	2772	1897	9397		
1858/59	588	1873/74	509	1883	3174	1898	8963		
1859/60	564			1884	3545	1899	8398		
1860/61	396			1885	4729	1900	8930		
1861/62	389			1886	4629	1901	8637		
1862/63	533			1887	5103	1902	7437		
1863/64	537			1888	5237	1903	8684		
1864/65	504			1889	5734				

2. *Malades internes:*

J. de Fabini:		G. Lippay:				G. Schulek:				E. de Grósz	
1824/25	76	1849/50	69	1865/66	83	1875	276	1891	672	1904	874
1834/35	63	1850/51	87	1866/67	94	1876	287	1892	652	1905	910
1835/36	72	1851/52	91	1867/68	145	1877	311	1893	764	1906	958
1836/37	60	1852/53	89	1868/69	140	1878	329	1894	754	1907	978
1837/38	70	1853/54	71	1869/70	123	1879	339	1895	899	1908	1083
1838/39	60	1854/55	102	1870/71	142	1880	394	1896	913		
1839/40	56	1855/56	94	1871/72	130	1881	472	1897	860		
1840/41	49	1856/57	99	1872/73	114	1882	493	1898	983		
1841/42	63	1857/58	45	1873/74	121	1883	553	1899	965		
1842/43	65	1858/59	111			1884	568	1900	783		
1843/44	71	1859/60	111			1885	661	1901	794		
1844/45	68	1860/61	115			1886	589	1902	794		
1845/46	69	1861/62	230			1887	590	1903	816		
1846/47	59	1862/63	142			1888	640				
1847/48	54	1863/64	112			1889	642				
1848/49	—	1864/65	85			1890	671				

3. *Grandes opérations:*

G. Schulek:										E. de Grósz	
1875	291	1881	583	1887	753	1893	908	1899	1269	1904	1123
1876	317	1882	625	1888	834	1894	832	1900	1008	1905	1078
1877	395	1883	672	1889	767	1895	1015	1901	1023	1906	1129
1878	375	1884	732	1890	769	1896	1026	1902	1015	1907	1190
1879	414	1885	900	1891	789	1897	1018	1903	1148	1908	1157
1880	547	1886	762	1892	772	1898	1171				

4. *Etudiants inscrits:*

G. Schulek 1874—1903, E. de Grósz 1904—.

Année scolaire	*Ier sem.*	*IIe sem.*	*Année scolaire*	*Ier sem.*	*IIe sem.*	*Année scolaire*	*Ier sem.*	*IIe sem.*
1874/75	69	87	1885/86	246	126	1896/97	183	180
1875/76	82	66	1886/87	192	102	1897/98	160	112
1876/77	101	77	1887/88	182	64	1898/99	136	100
1877/78	72	62	1888/89	171	69	1899/1900	109	96
1878/79	94	110	1889/90	188	103	1900/01	116	92
1879/80	83	88	1890/91	227	170	1901/02	113	114
1880/81	121	116	1891/92	205	223	1902/03	107	143
1881/82	103	86	1892/93	180	150	1904/05	122	121
1882/83	133	111	1893/94	175	132	1905/06	151	125
1883/84	132	104	1894/95	162	120	1906/07	186	148
1884/85	197	135	1895/96	166	146	1907/08	214	211

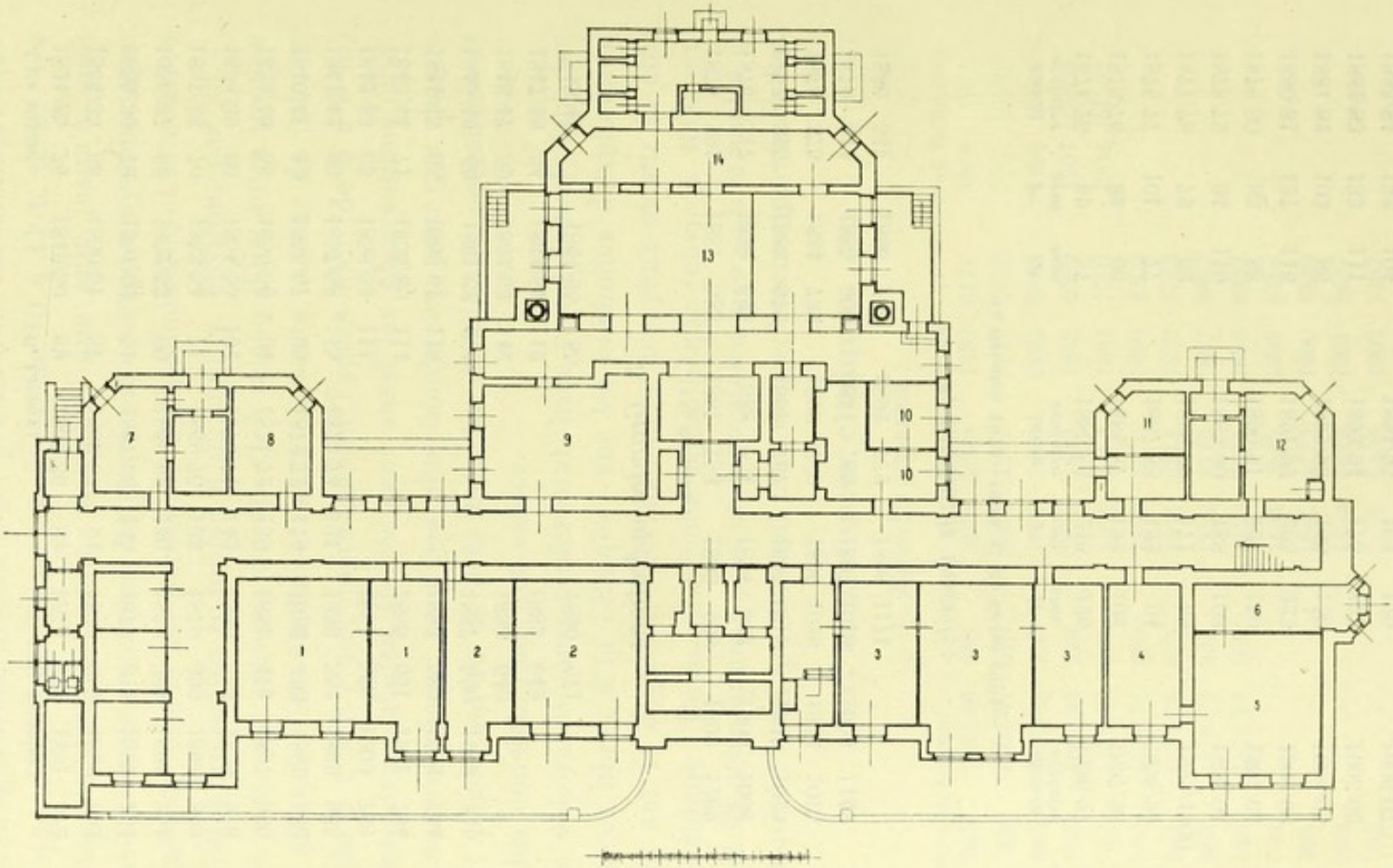

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Plan du sous-sol.

1. Logement du domestique. — 2. Logement du mécanicien. — 3. Logement du concierge. — 4. Magasin. — 5. Microphotographie. — 6. Chambre noire. — 7. Garde-robe des malades. — 8. Linge sale. — 9. Buanderie et séchoir. — 10. Désinfection. — 11. Animaux à expériences. — 12. Dépôt. — 13. Salle des machines et atelier. — 14. Combustibles.

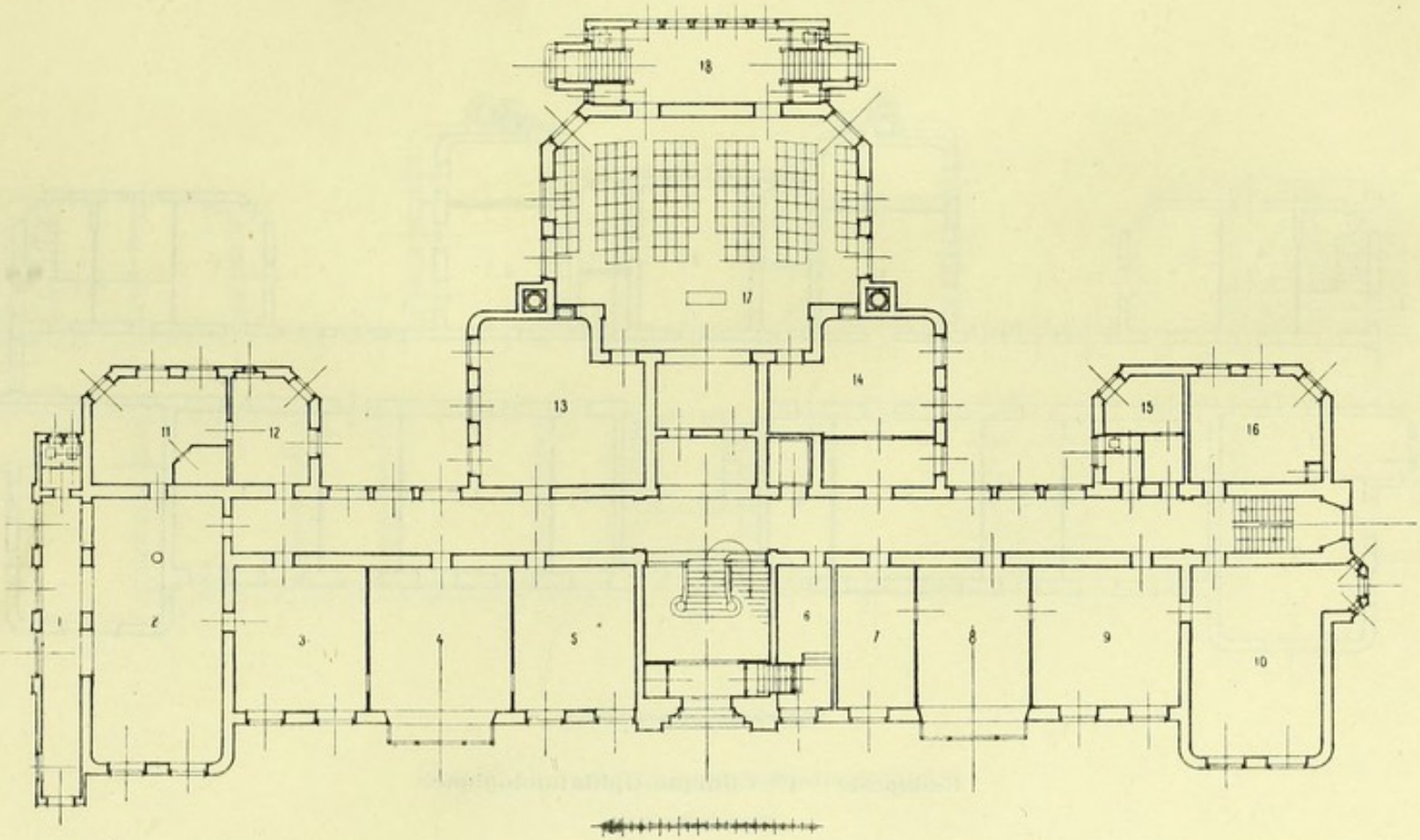

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Entrée du dispensaire. — 2. Salle d'attente. — 3. Salle de consultation. — 4. Salle de réfraction. — 5. Salle d'ophtalmoscopie. — 6. Concierge, téléphone. — 7. Laboratoire d'optique. — 8. Lab. de bactériologie. — 9. Lab. d'histologie. — 10. Bibliothèque. — 11. Traitement des malades du dispensaire. — 12. Salle d'opérations du dispensaire. — 13. Grande salle d'ophtalmoscopie. — 14. Cabinet du professeur-directeur. — 15. Toilette. — 16. Travaux pratiques. — 17. Salle des cours. — 18. Vestiaire.

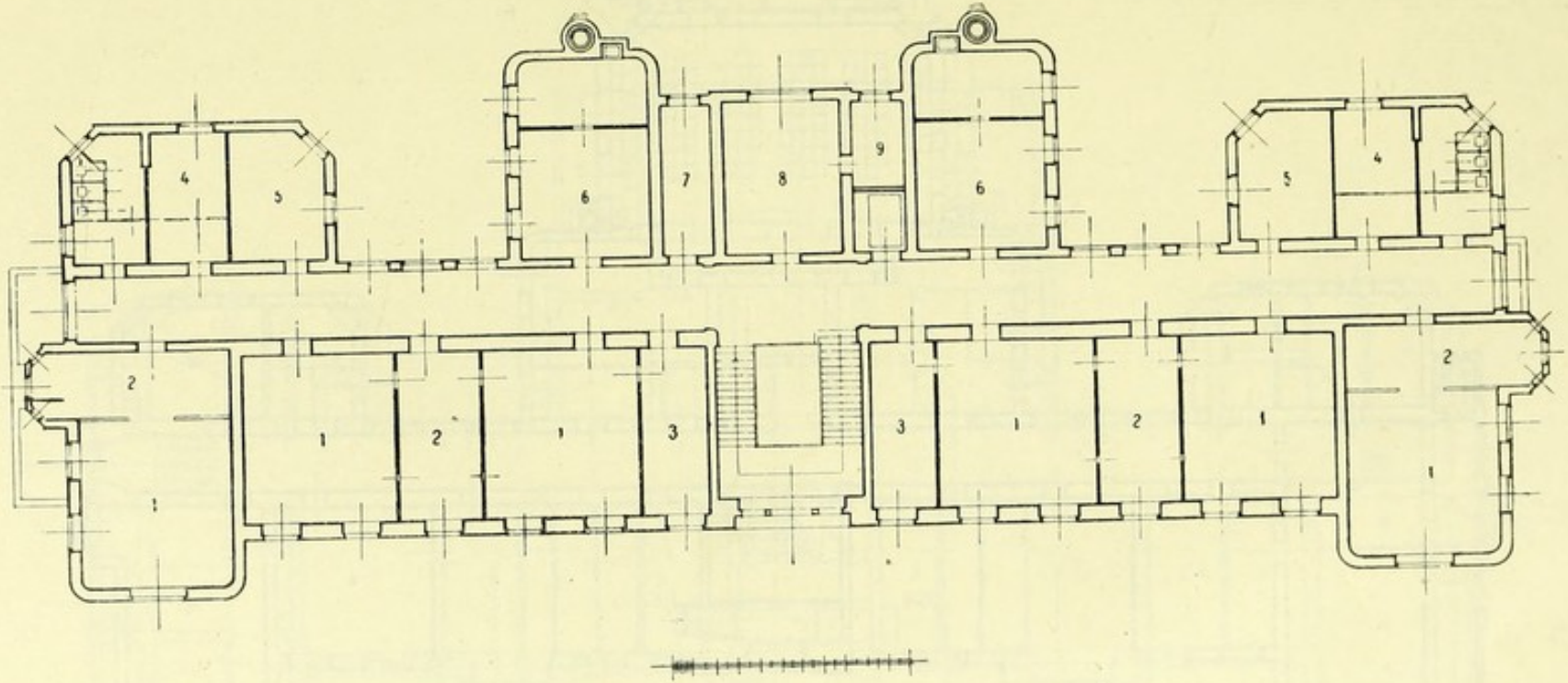

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Plan du 1er étage.

1. Salles de malades à 8 lits (Beer, Mackenzie) et à 6 lits (Schulek, Donders, Helmholtz, Desmarres). — 2. Infirmières, deux par deux. — 3. Enfants malades (Fabiny, Hirschler). — 4. Salles de bain. — 5. Chambres particulières. — 6. Salles de jour, réfectoires, offices. — 7. Médecin de garde. — 8. Traitement des malades. — 9. Ophtalmoscopie.

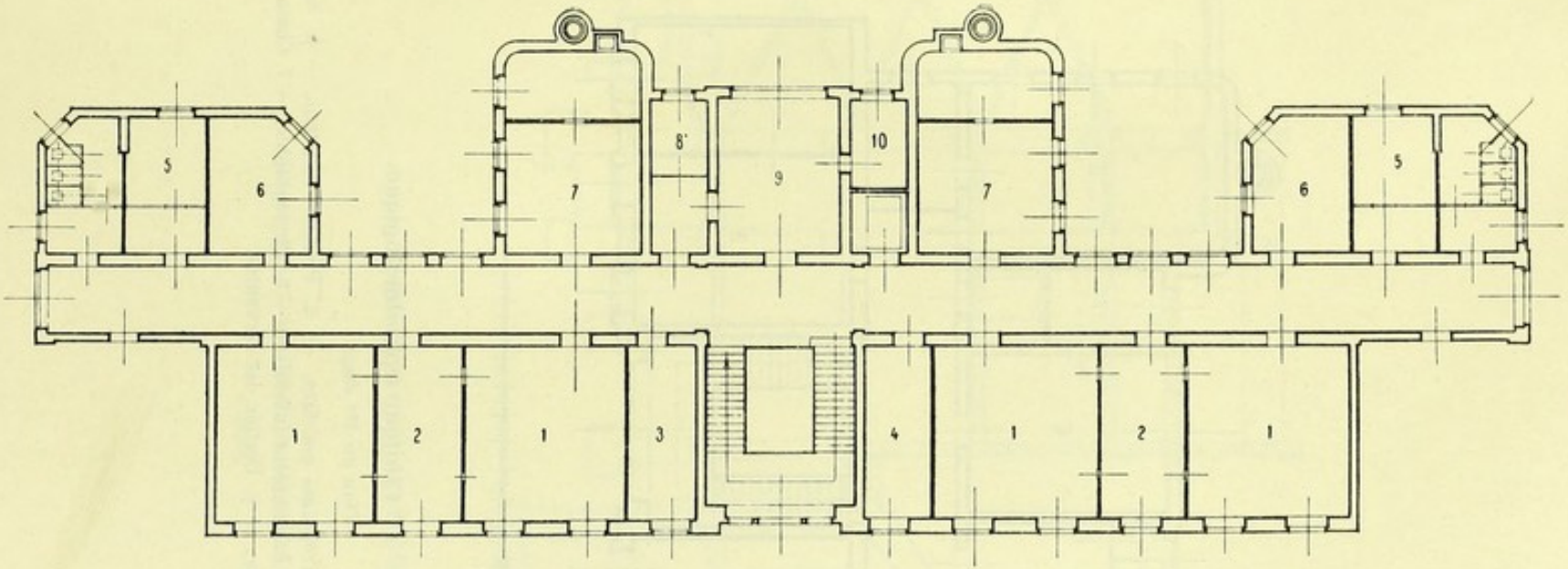

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Plan du 2me étage.

1. Salles de malades à 6 lits (Arlt, Bowmann, Daviel, Græfe). — 2. Infirmières, deux par deux. — 3. Cabinet de préparation. — 4. Lingerie. — 5. Salles de bain. — 6. Chambres particulières. — 7. Salles de jour, réfectoires, offices. — 8. Cabinet de stérilisation. — 9. Salle d'opérations aseptiques. — 10. Pansements et instruments.

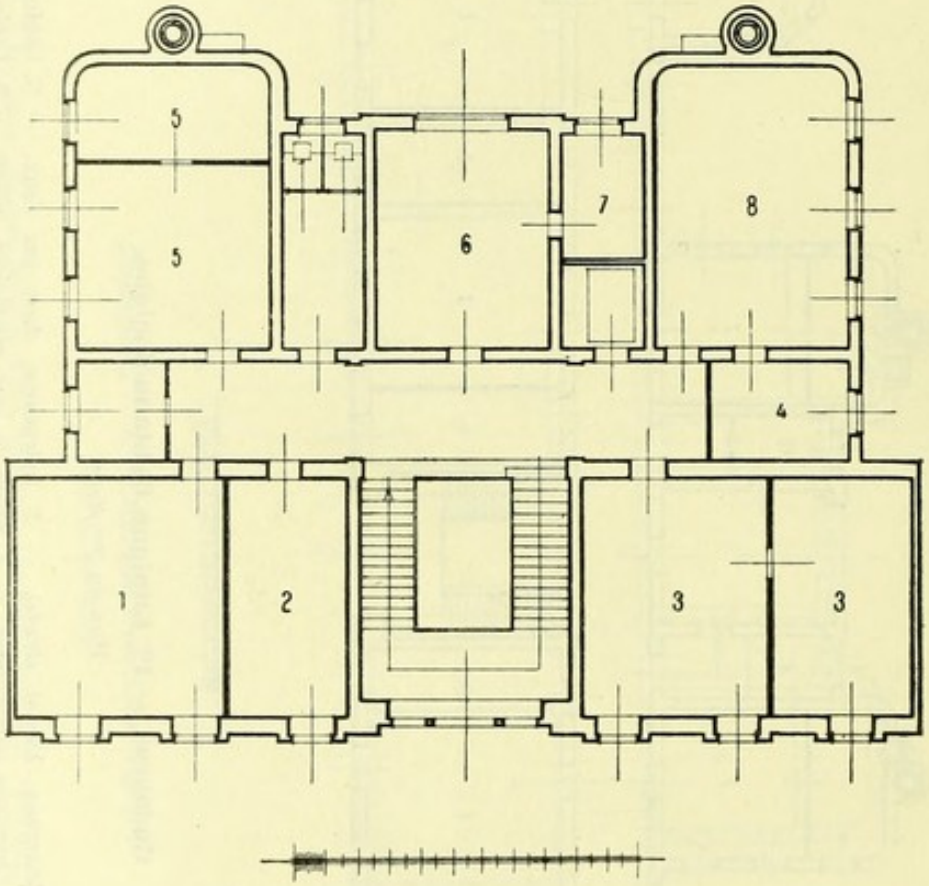

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Plan du 3me étage.

1. Deuxième assistant. — 2. Troisième assistant. — 3. Premier assistant. — 4. Salle de bain des gens de service. — 5. Première infirmière. — 6. Photographie. — 7. Chambre noire. — 8. Dortoir des servantes.

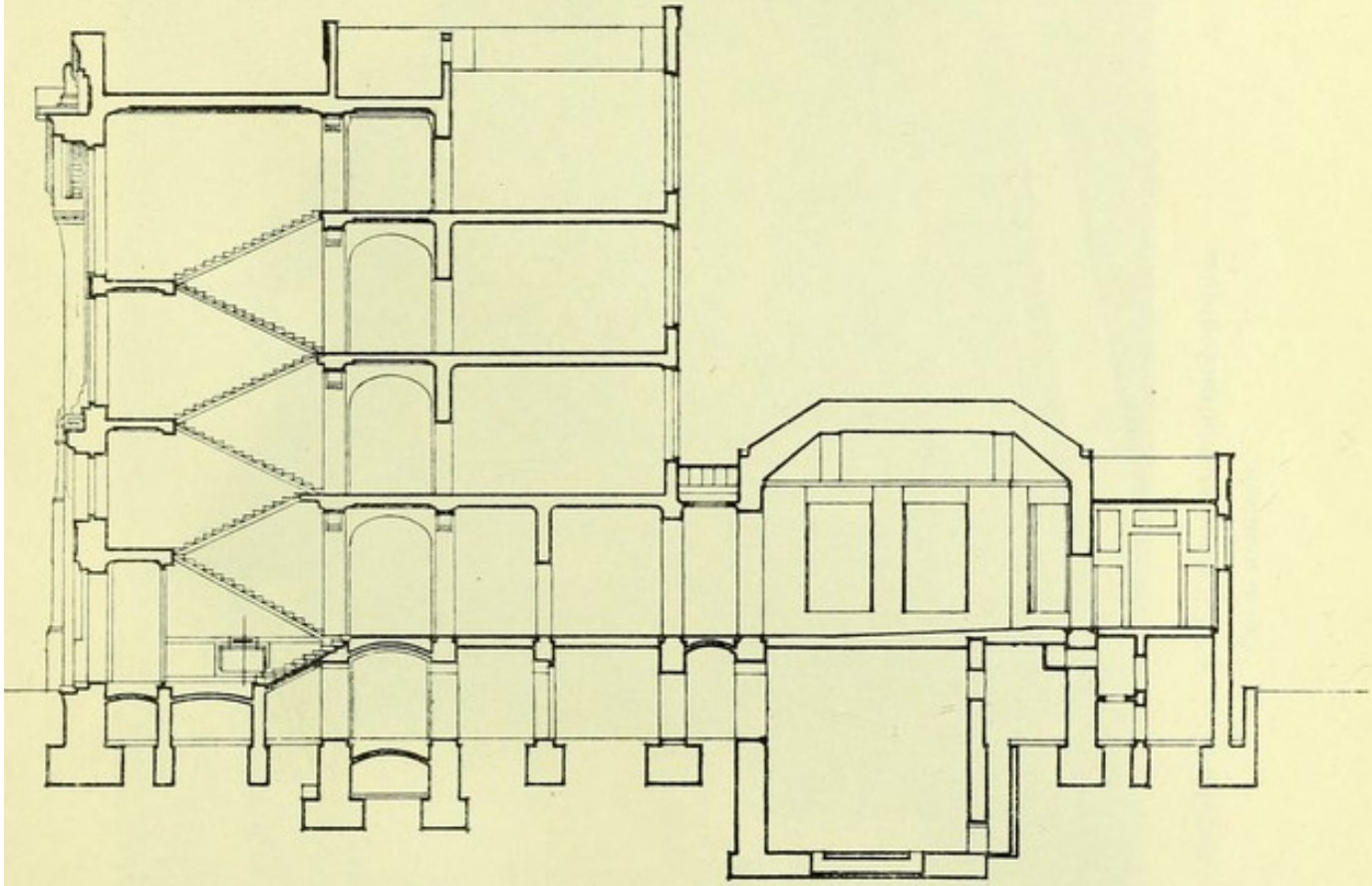

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Coupe.

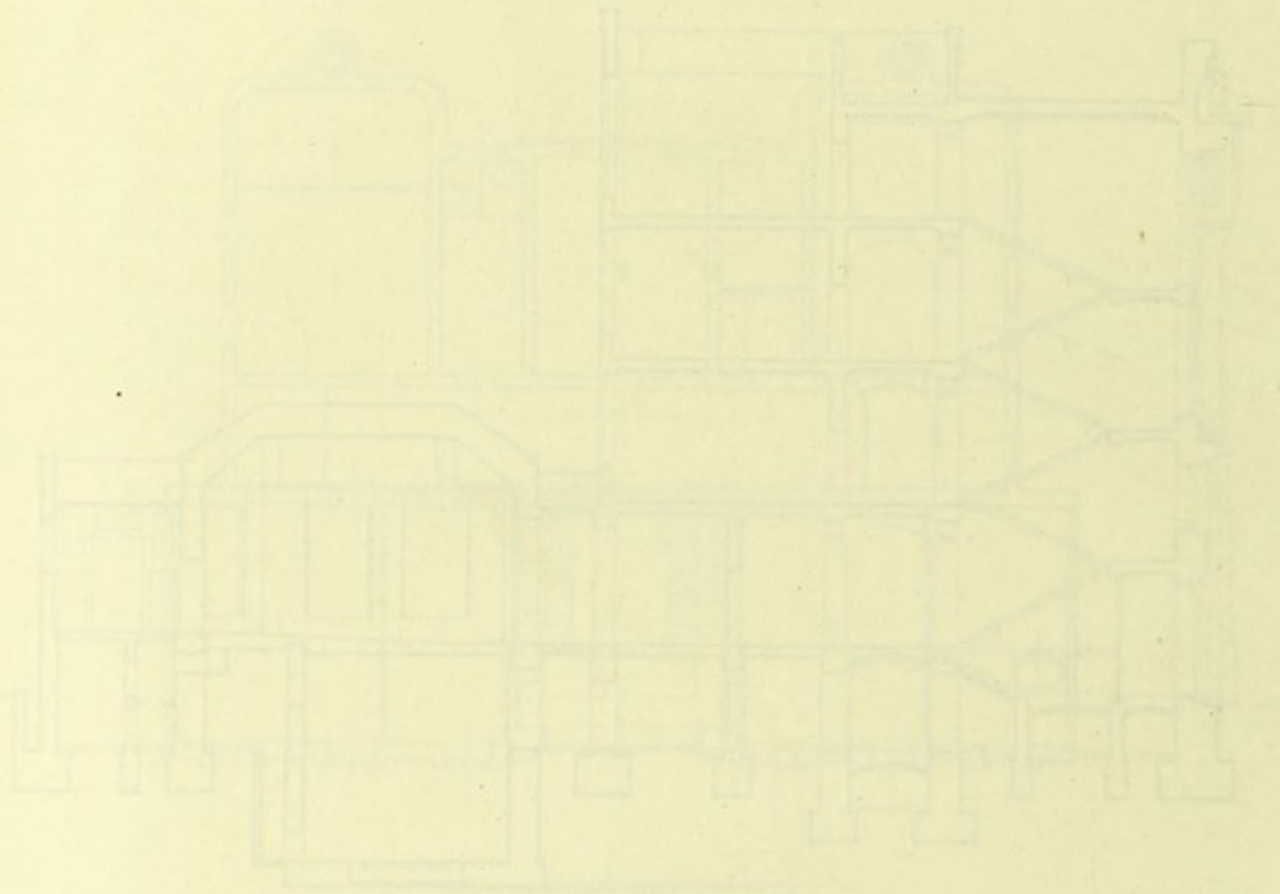

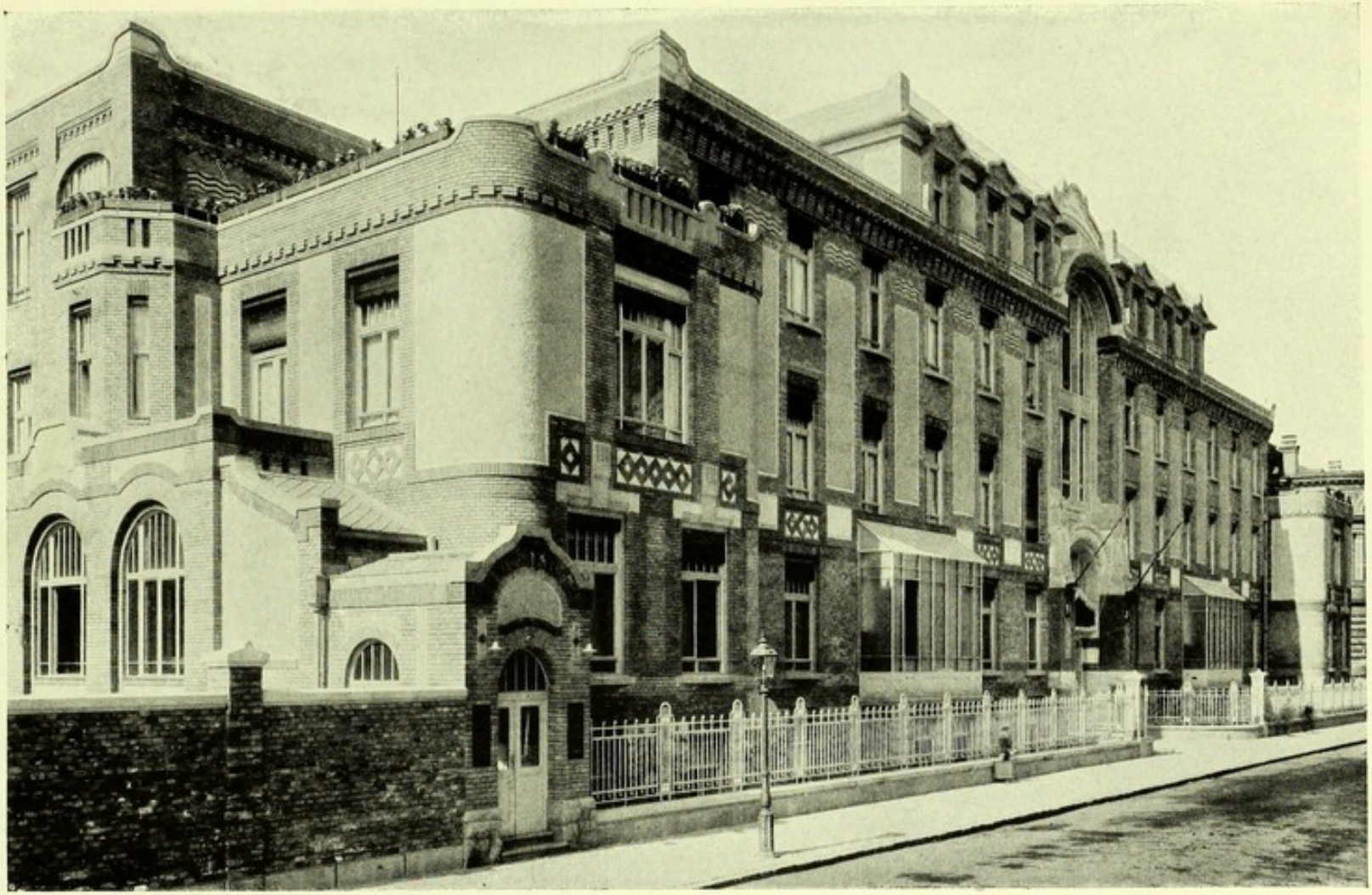

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Façade antérieure.

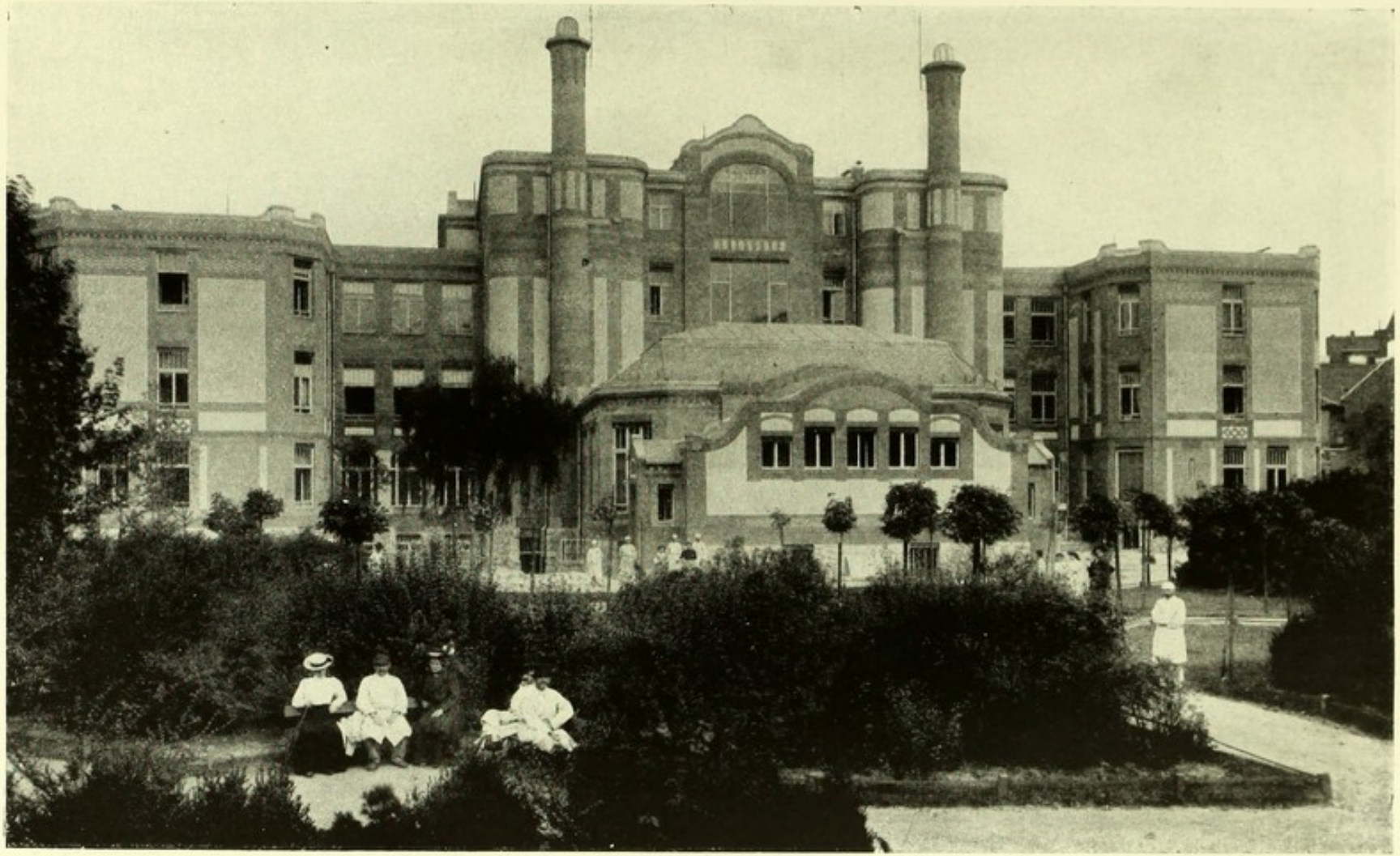

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Façade postérieure.

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Entrée principale.

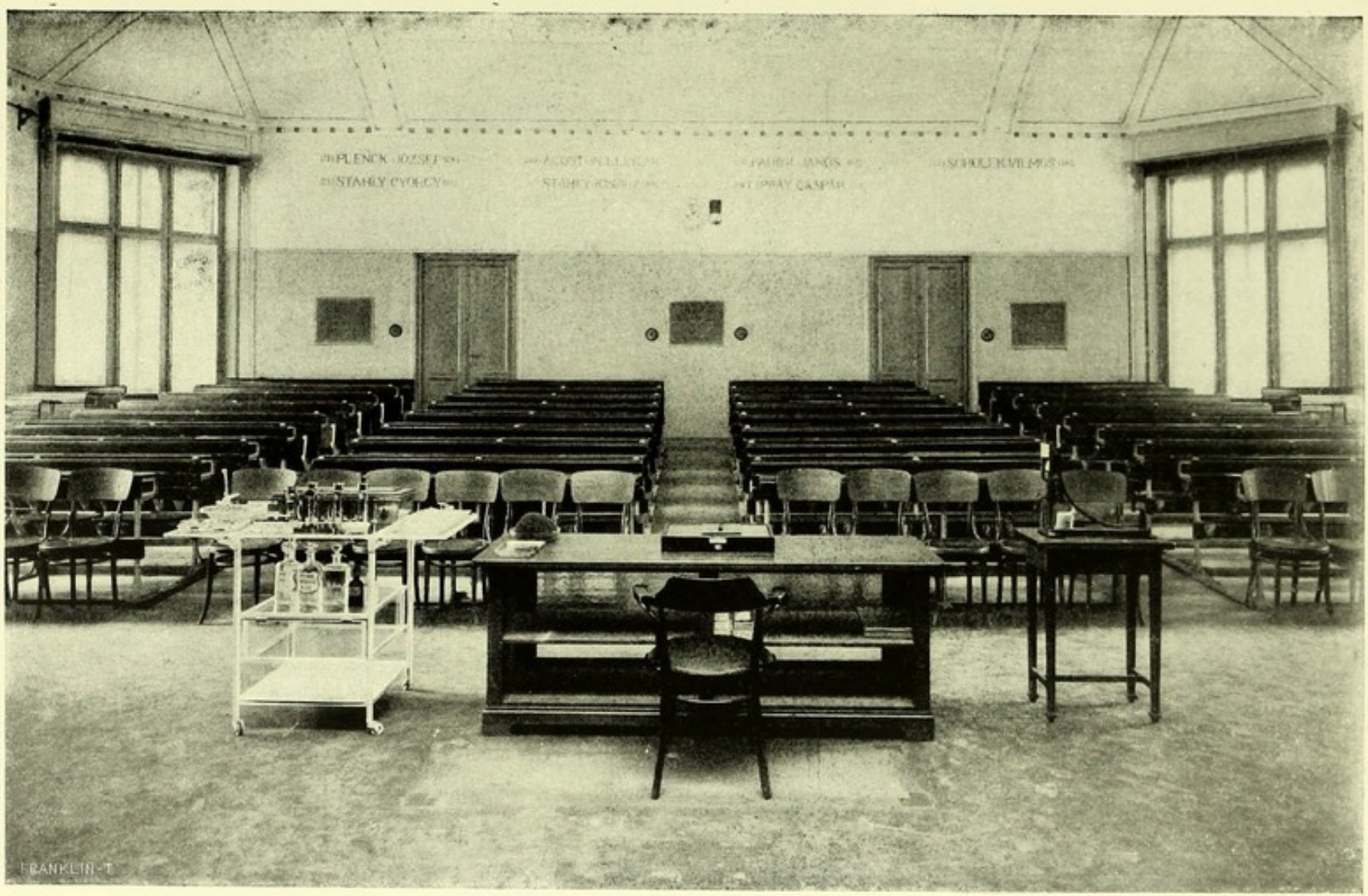

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Salle des cours.

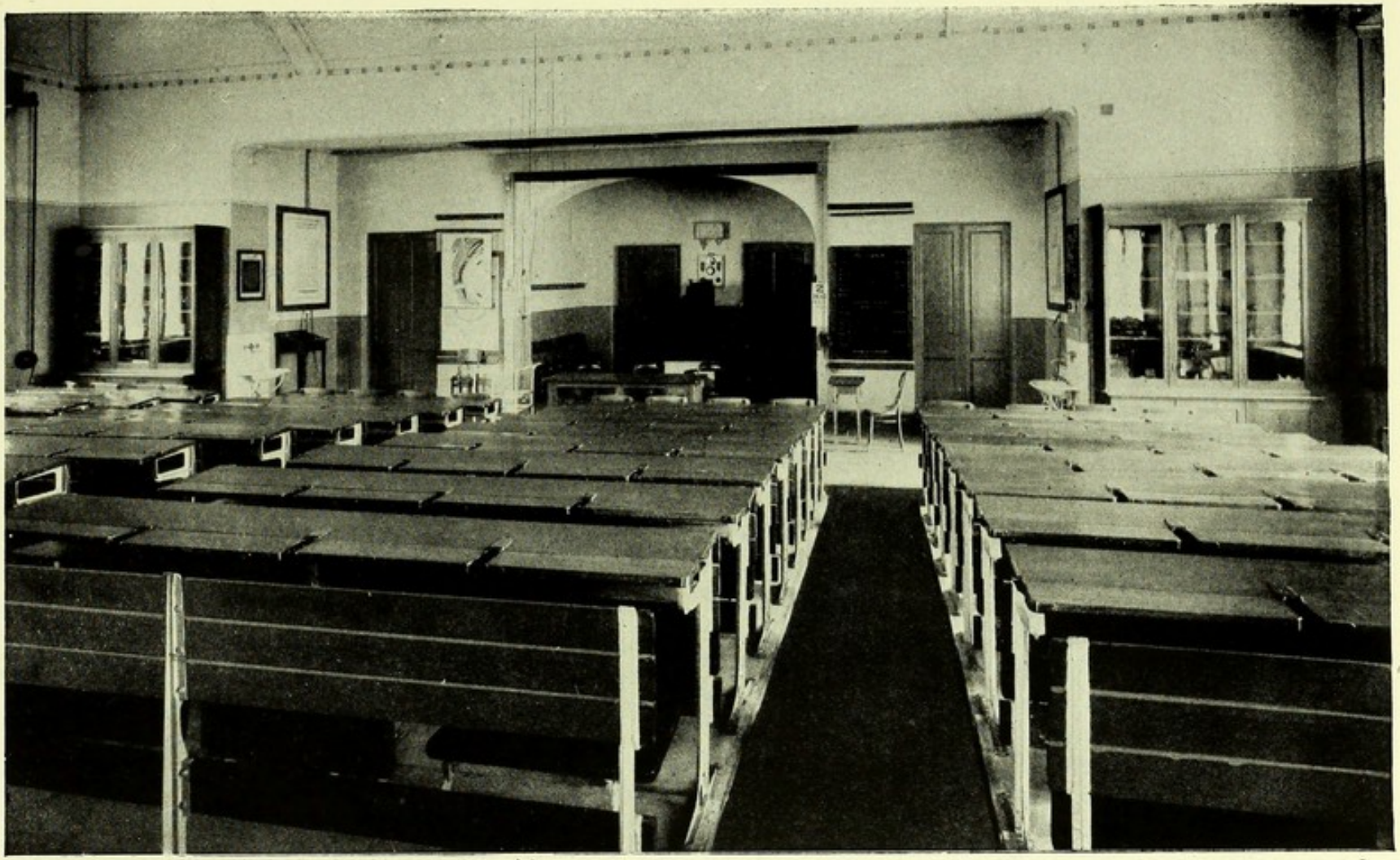

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Salle des cours.

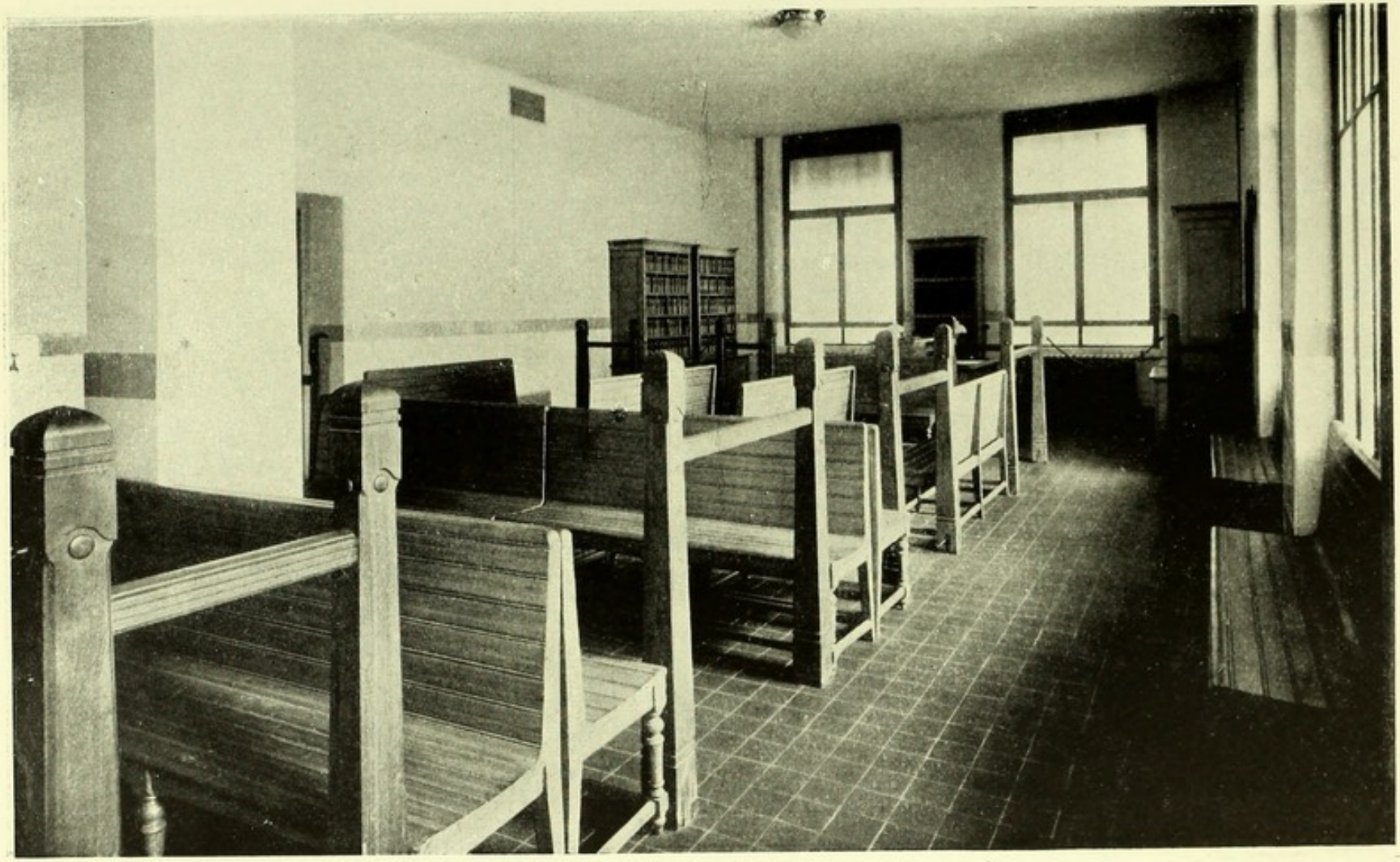

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Salle d'attente.

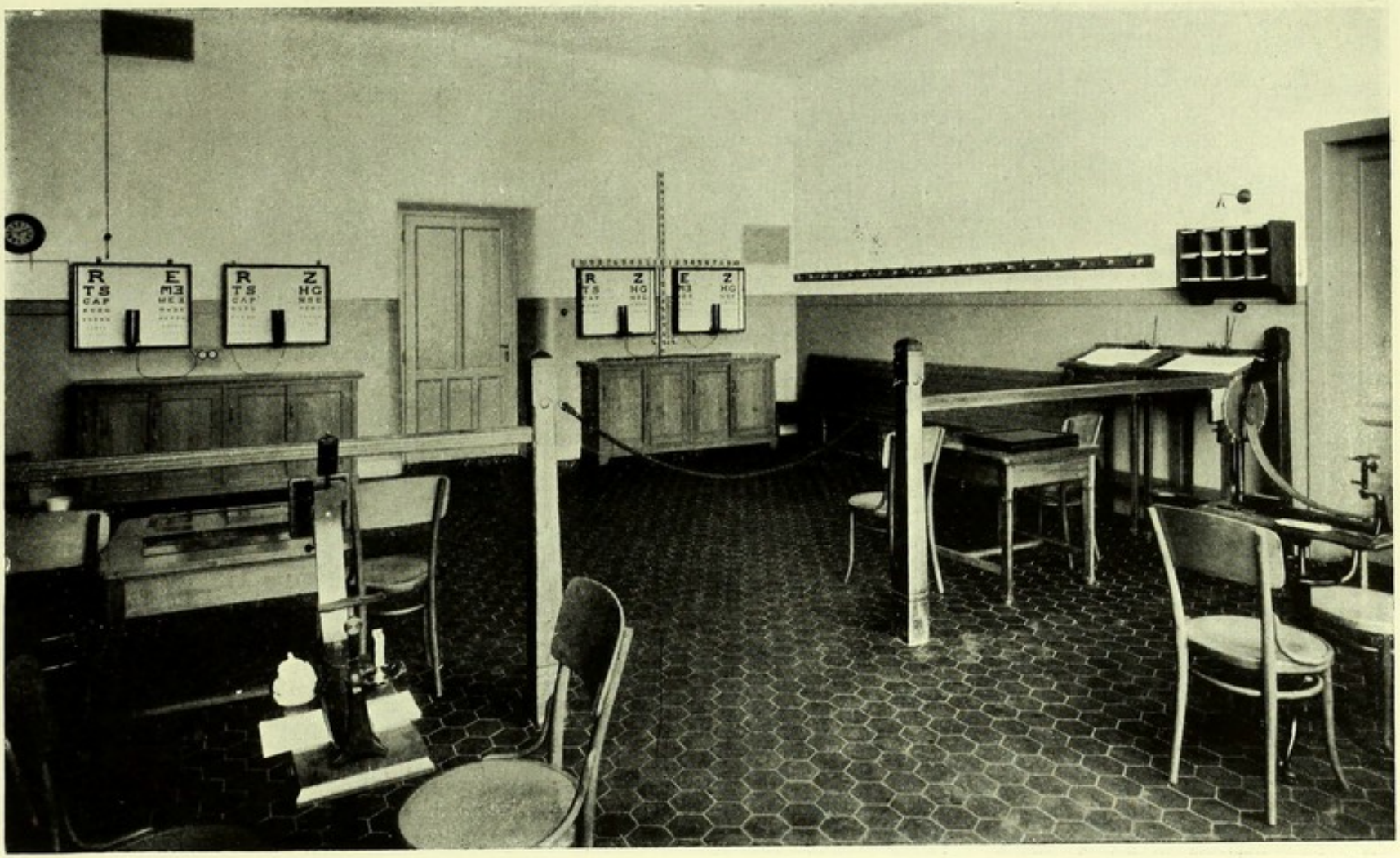

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Salle de réfraction.

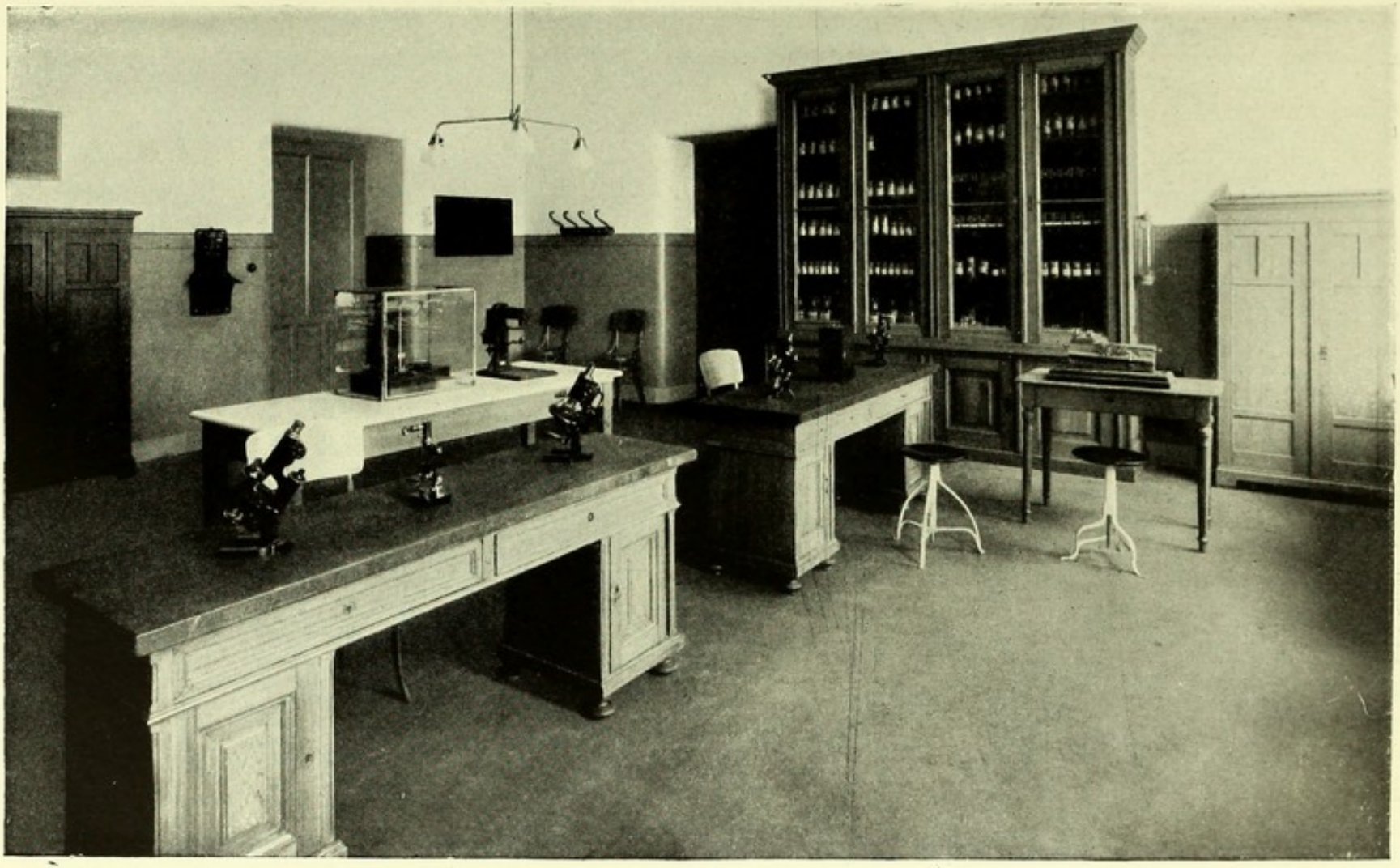

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Laboratoire d'histologie.

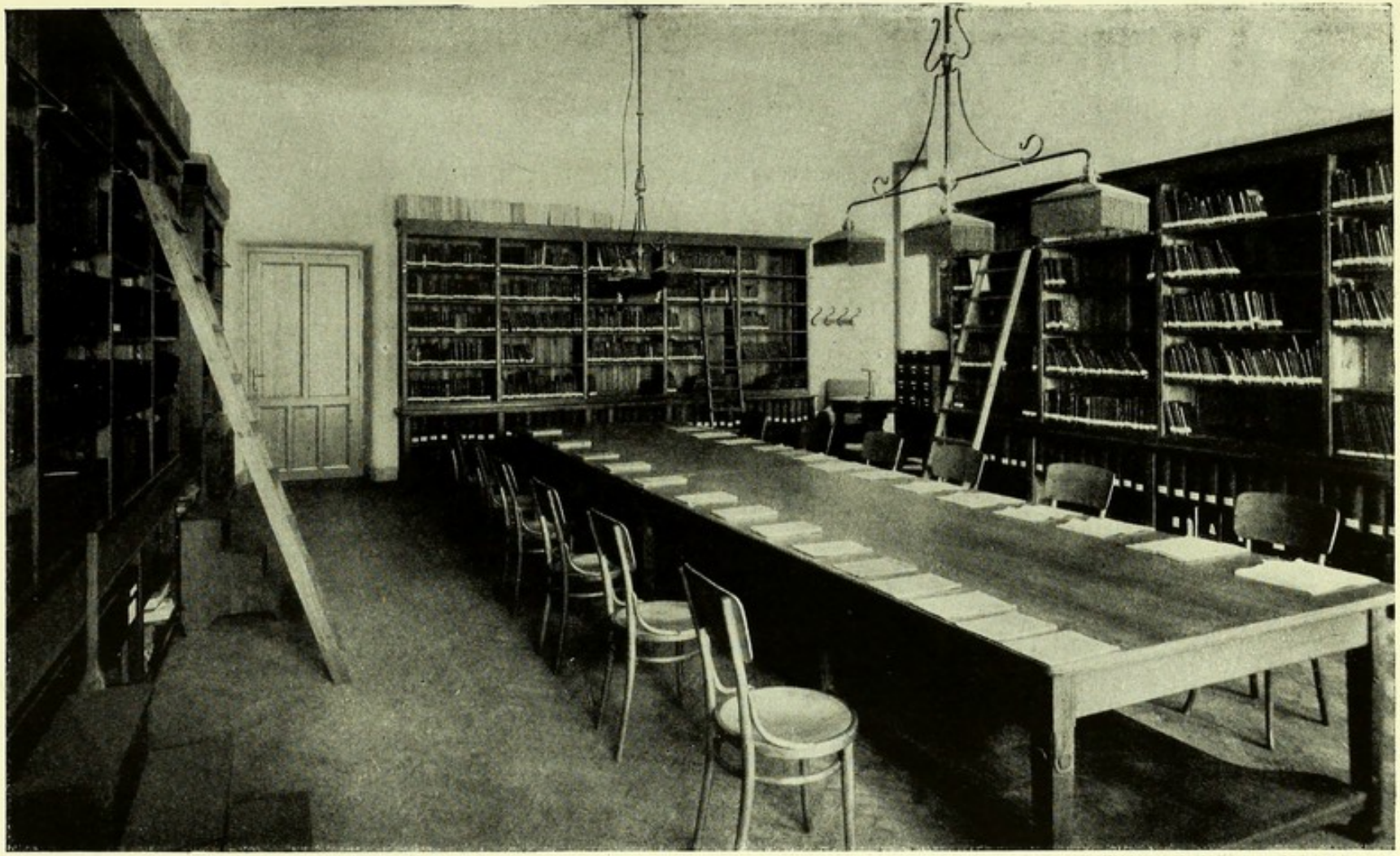

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Bibliothèque

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Cabinet du pro,esseur-directeur.

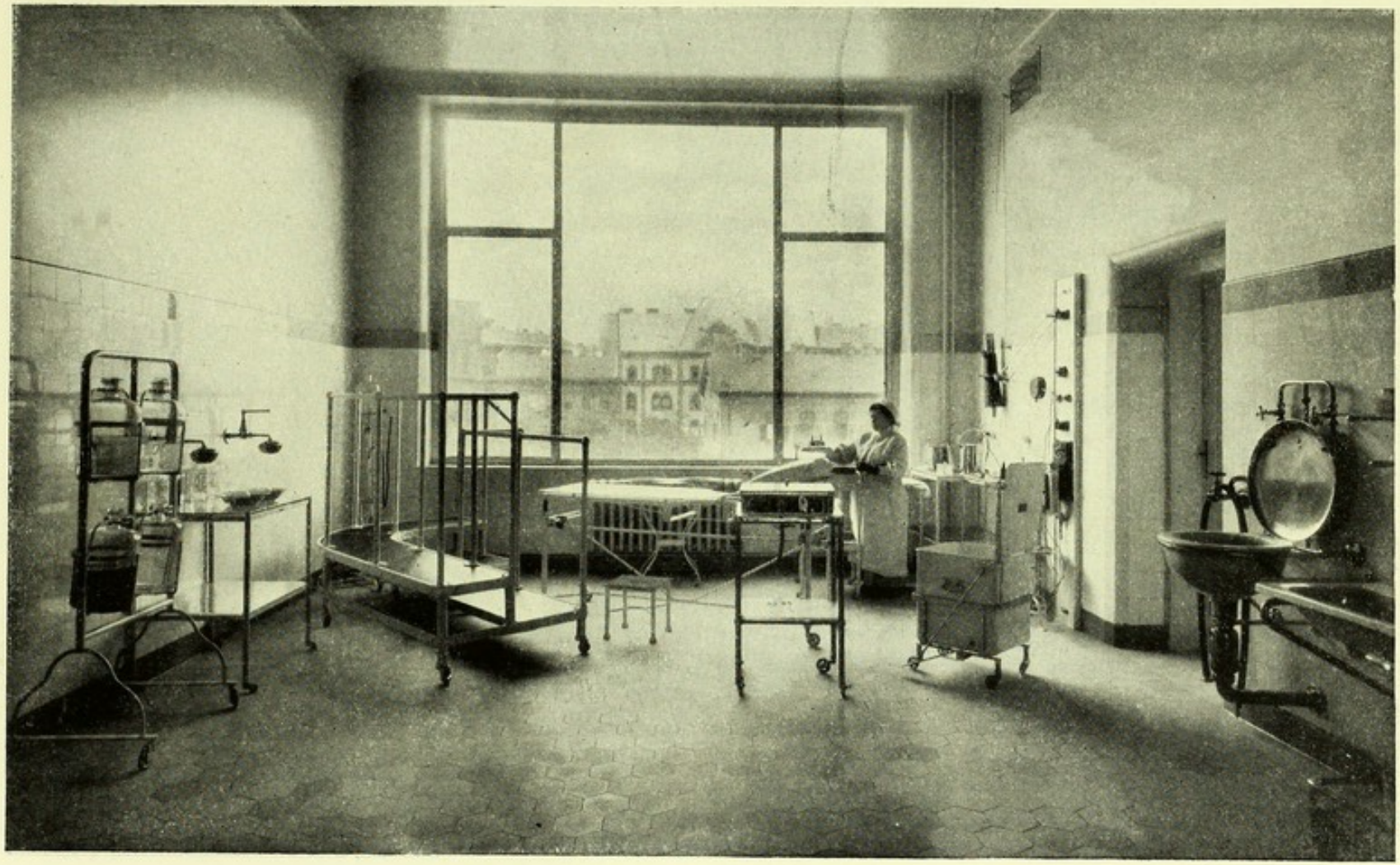

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Salle d'opérations aseptique.

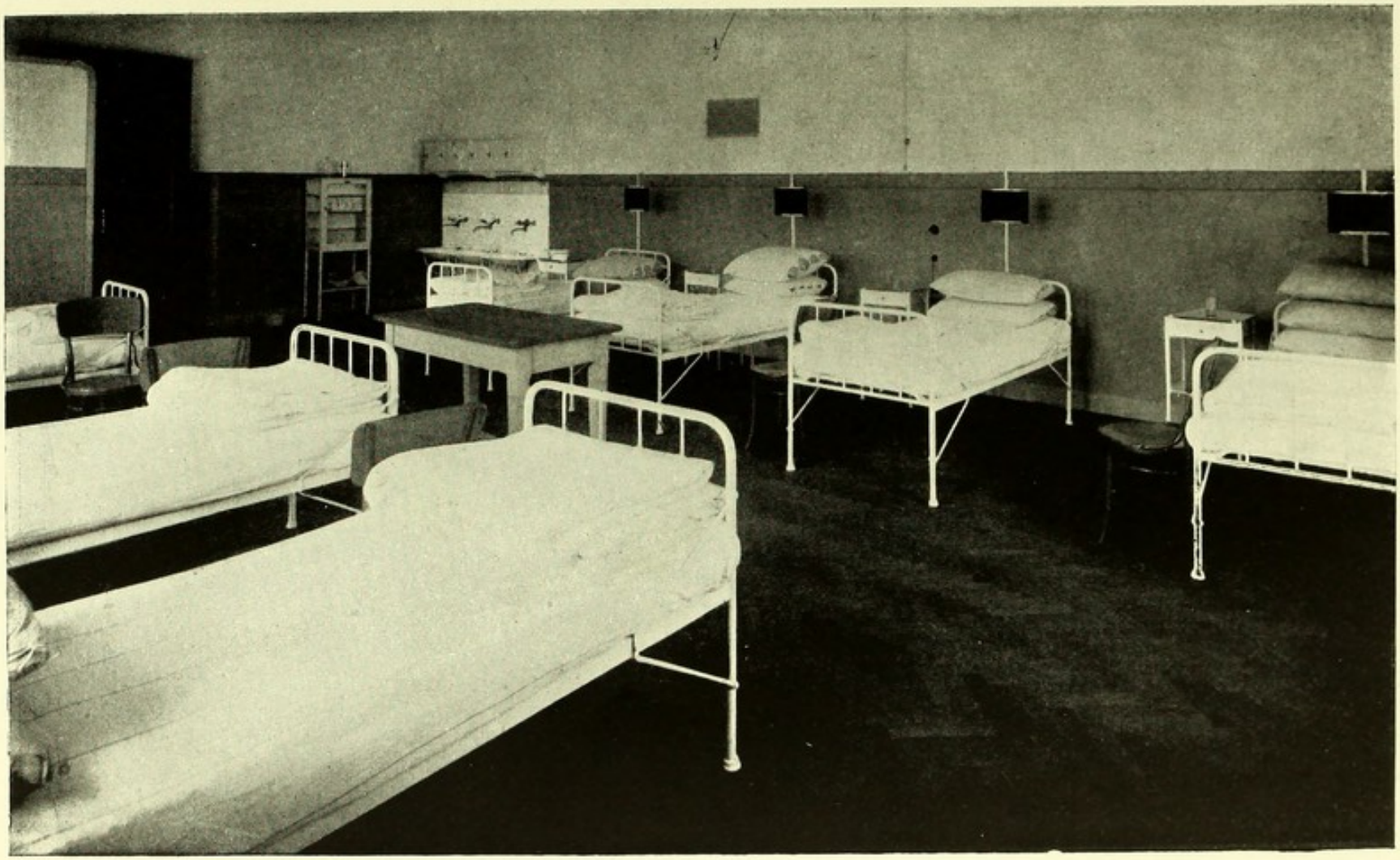

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Salle des malades

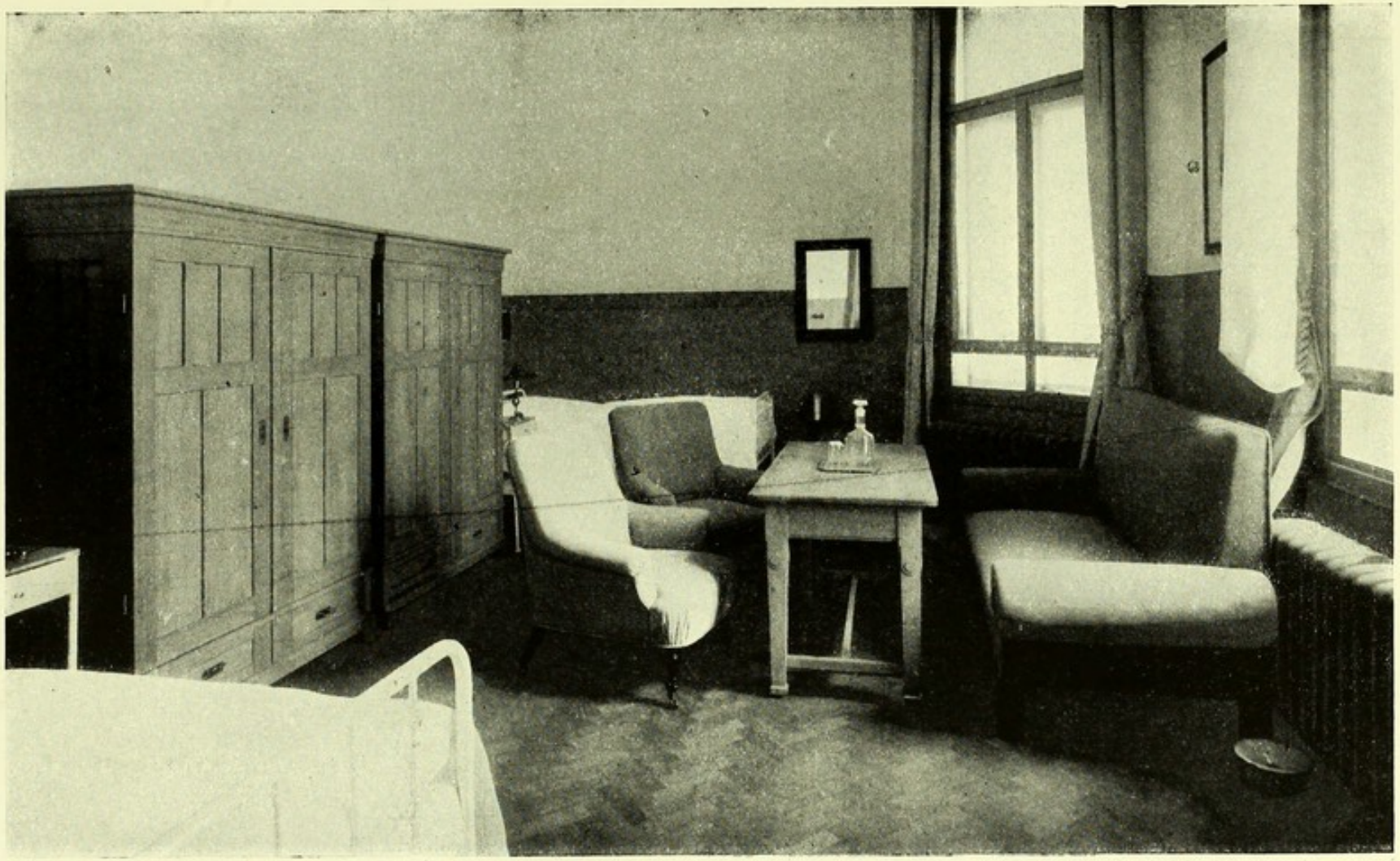

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Chambre particulière.

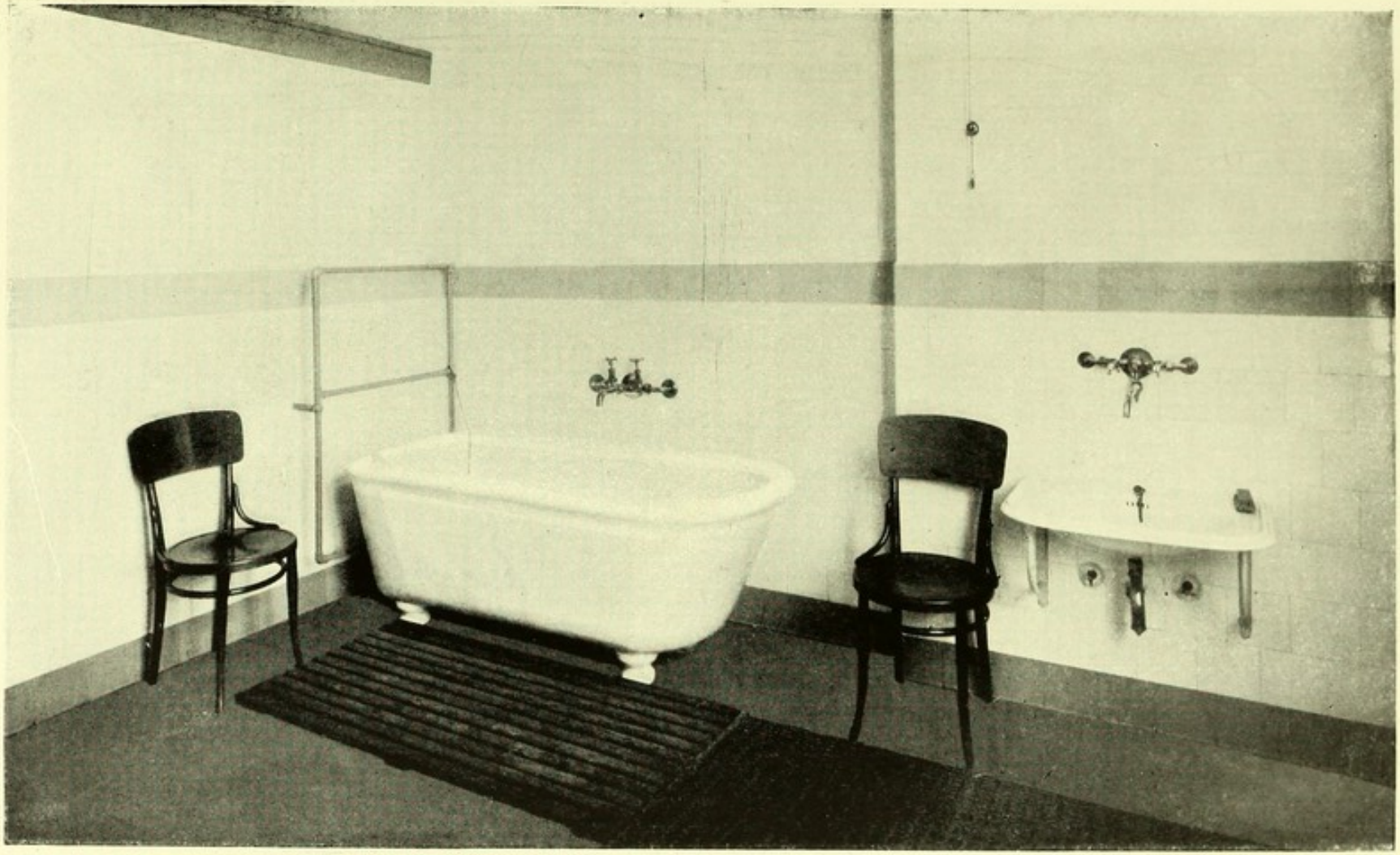

Budapest. — Ire Clinique Ophtalmologique.

Salle de bain.

LA IIme CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Charles Hoór, Directeur de la Clinique.

La IIme Clinique ophtalmologique a été créée en 1906 sur lla proposition de la Faculté de médecine, et le signataire de ces lignes, professeur à l'Université de Kolozsvár, nommé directeur par décret royal. Le bâtiment qui lui est destiné se trouve dans e second groupe des Cliniques universitaires, à côté de la Ire Clinique chirurgicale; la construction en a commencé pendant l'été dernier. Ce bâtiment comprend deux étages. Il est orienté vers le Sud-Ouest, et semblable, comme architecture et comme distribution, à la IIIme Clinique médicale.

On y entre par deux portes dont l'une est réservée aux étudiants, tandis que l'autre sert aux malades du dispensaire et aux visiteurs ainsi qu'au personnel de la Clinique. L'existence d'une porte particulière pour le dispensaire présente de nombreux avantages, mais aussi des inconvénients. Notamment, il faut y avoir constamment un domestique qu'on pourrait mieux utiliser dans un des services de la Clinique. De plus, les entrées et sorties du bâtiment peuvent être moins facilement surveillées, et, par suite, il est plus malaisé d'y maintenir l'ordre.

Le sous-sol contient les logements des domestiques, du portier, des infirmières, les chambres des gens de service, la salle de bain des malades entrant à la Clinique, la garde-robe et la lingerie, un laboratoire de vivisection, un local pour les animaux à expériences, une chaudière pour le chauffage de l'eau, le dépôt de charbon et le dépôt de linge sale.

A droite et à gauche de l'entrée principale, des escaliers de quelques marches mènent au vestiaire du dispensaire où les malades déposent leurs pardessus, parapluies et chapeaux et essuient leurs chaussures avant de gagner le grand escalier de la Clinique. Ces escaliers conduisent au vestibule.

L'aile droite du rez-de-chaussée contient les locaux suivants du dispensaire : la salle d'attente, le bureau d'admission et les trois salles d'examen, à savoir : la salle d'optique et de réfraction, la salle d'ophtalmométrie (avec un périmètre, un photomètre et ophtalmomètre Javal-Schiötz) et la salle d'ophtalmoscopie (avec l'appareil d'agrandissement binoculaire, le microscope binoculaire Czapski-Zeiss, etc.)

Dans la même aile, les malades reçoivent les soins voulus dans une grande salle séparée en deux parties par une barrière. L'une est affectée aux malades contagieux, l'autre aux non-contagieux. Ici se trouvent encore le cabinet d'électrothérapie, la salle de petite chirurgie, une pièce pour les examens du sens coloré avec la fenêtre de Hering et d'autres appareils.

L'aile gauche du rez-de-chaussée contient le laboratoire et le cabinet du professeur, le logement du Ier assistant avec deux chambres et une salle de bain, la bibliothèque et les laboratoires. D'ici un escalier particulier mène au sous-sol, aux locaux des animaux à expériences et de vivisection. A côté du cabinet du professeur il y a une petite salle d'ophtalmoscopie et l'atelier de photographie avec la chambre noire, puis une grande salle d'ophtalmoscopie pour les exercices des étudiants. Cette salle et l'atelier de photographie communiquent avec la salle des cours. L'atelier sert de passage au professeur, la salle d'ophtalmoscopie aux malades du dispensaire qu'on veut présenter aux étudiants.

La salle des cours contient 230 sièges ; elle est disposée en plan légèrement incliné et n'a pas d'escalier. A six endroits, les rangées des bancs sont coupées par des passages où l'on fait circuler les malades devant l'auditoire.

Le premier étage abrite les malades qu'on doit opérer : à

droite les hommes, à gauche les femmes. Chacune de ces divisions comporte une salle à 8 lits, une autre à 6 lits et une troisième à 4 lits, soit 18 lits au total, puis une salle de bain et de toilette, une office et une chambre pour les infirmiers ou les infirmières. Les malades non alités se tiennent dans une vaste salle de jour avec une loggia que l'on ouvre quand il fait beau temps.

On trouve encore au premier étage : le bureau d'admission, la salle de garde et le logement d'un médecin interne, puis la salle d'opérations avec, à droite, le cabinet de stérilisation et, à gauche, le cabinet de préparation et le cabinet de pansement, enfin deux chambres particulières, l'une pour hommes, l'autre pour femmes, avec leurs salles de bain.

Le premier étage compte, en tout, 34 lits.

Le deuxième étage abrite, surtout, les malades qui n'ont pas besoin d'être opérés. Par suite, il ne contient pas de salle d'opérations, mais le logement du deuxième assistant et la chambre d'un médecin interne. Puis, en lieu et place des chambres particulières, il y a ici deux chambres d'isolement pour contagieux, avec des salles de bain particulières, et — au dessus du bureau d'admission, de la salle de garde et du logement du médecin interne au premier étage — une chambre pour les trachomateux avec 2 lits.

Le deuxième étage contient 38 lits, la Clinique entière 72 lits.

Un ascenseur fonctionne depuis le sous-sol jusqu'au deuxième étage.

Le chauffage est fourni par la chaufferie centrale des Cliniques.

La IIme Clinique ophtalmologique a coûté 714,359 couronnes (749,947 francs), à savoir 541,348 cour. pour la construction, 121,359 cour. pour l'installation et 52,000 couronnes pour l'outillage scientifique.

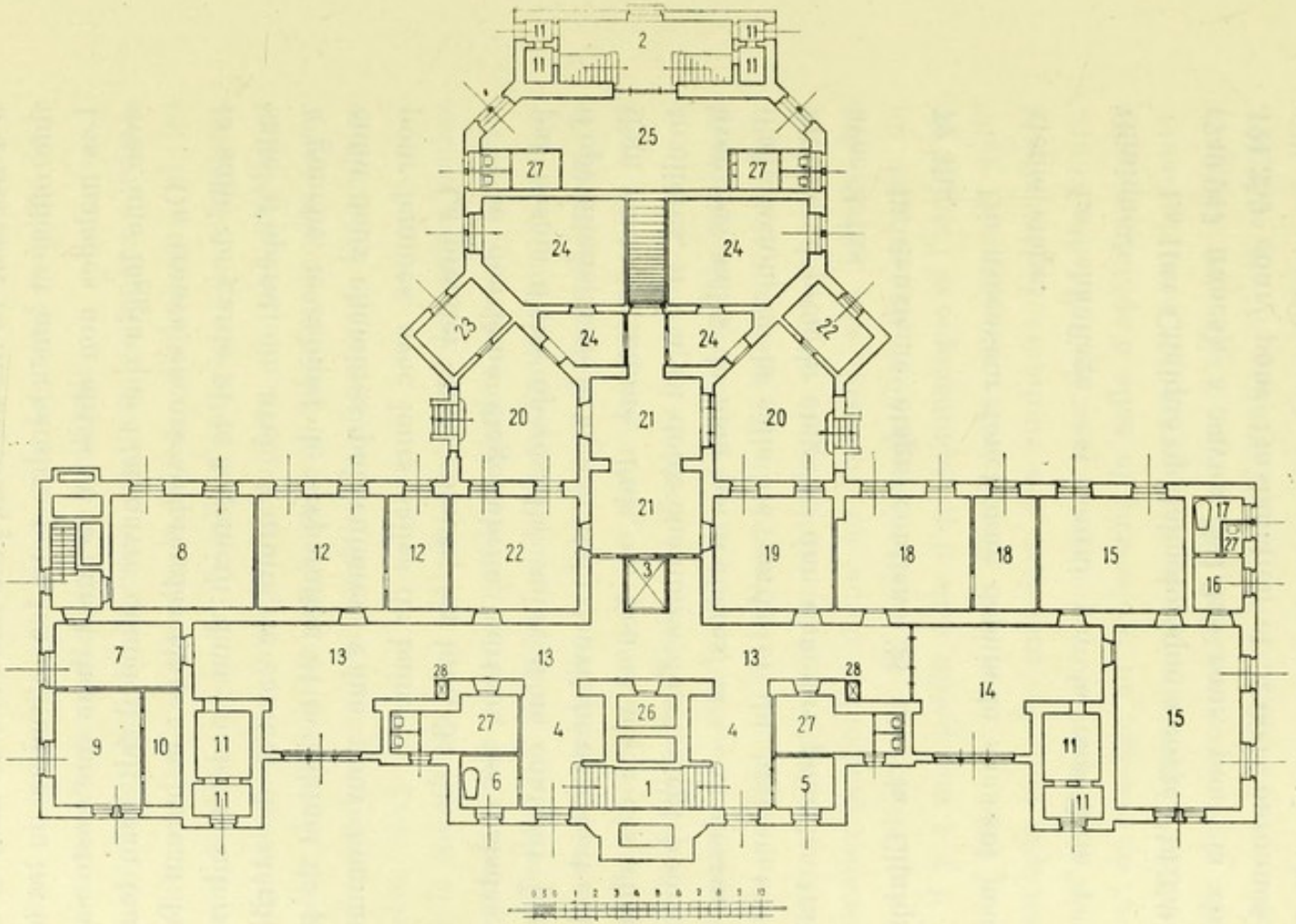

Budapest. — IIme Clinique Ophtalmologique.

Plan du sous-sol.

1. Entrée principale. — 2. Entrée des étudiants. — 3. Ascenseur. — 4. Vestibule. — 5. Loge du portier. — 6. Bain des entrants. — 7. Vestiaire. — 8. Travaux pratiques. — 9. Microphotographie. — 10. Chambre noire. — 11. Chauffage central. — 12. Logement du domestique. — 13. Couloir. — 14. Salle de jour des infirmières. — 15. Dortoir des infirmières. — 16. Lavabos. — 17. Salle de bain des infirmières. — 18. Logement du portier. — 19. Chambre des servantes. — 20. Vestibules. — 21. Manipulation. — 22. Magasin. — 23. Animaux à expériences. — 24. Lingerie. — 25. Vestiaire des étudiants. — 26. Cave. — 27. Water-closet. — 28. Monte-plats.

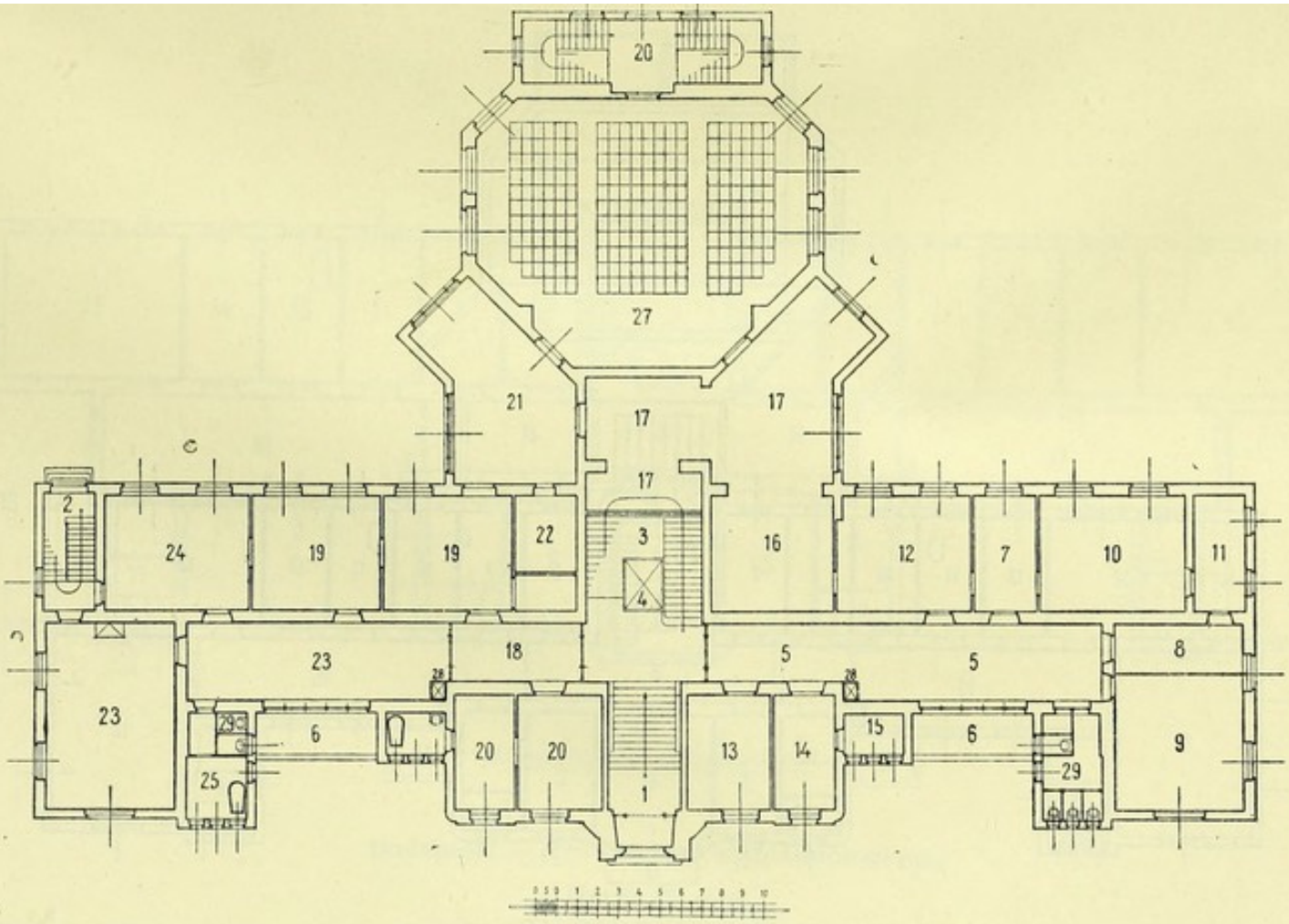

Budapest. — IIme Clinique Ophtalmologique.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Entrée principale. — 2. Entrée latérale. — 3. Escalier principal. — 4. Ascenseur. — 5. Salle d'attente du dispensaire. — 6. Terrasse. — 7. Admission des malades. — 8. Examen des malades contagieux. — 9. Consultation. — 10. Réfraction. — 11. Ophtalmoscopie. — 12. Examen périmétrique. — 13. Petite chirurgie. — 14. Electrothérapie et électro-magnétisme. — 15. Examen du sens coloré. — 16. Appareils Zehender, Zeiss et Javal. — 17. Grande salle d'ophtalmoscopie. — 18. Antichambre. — 19. Cabinet du professeur-directeur. — 20. Assistant. — 21. Photographie. — 22. Chambre noire. — 23. Laboratoire. — 24. Bibliothèque. — 25. Salle de bain du professeur. — 26. Escalier de la salle des cours. — 27. Salle des cours. — 28. Monte-plats. — 29. Water-closets.

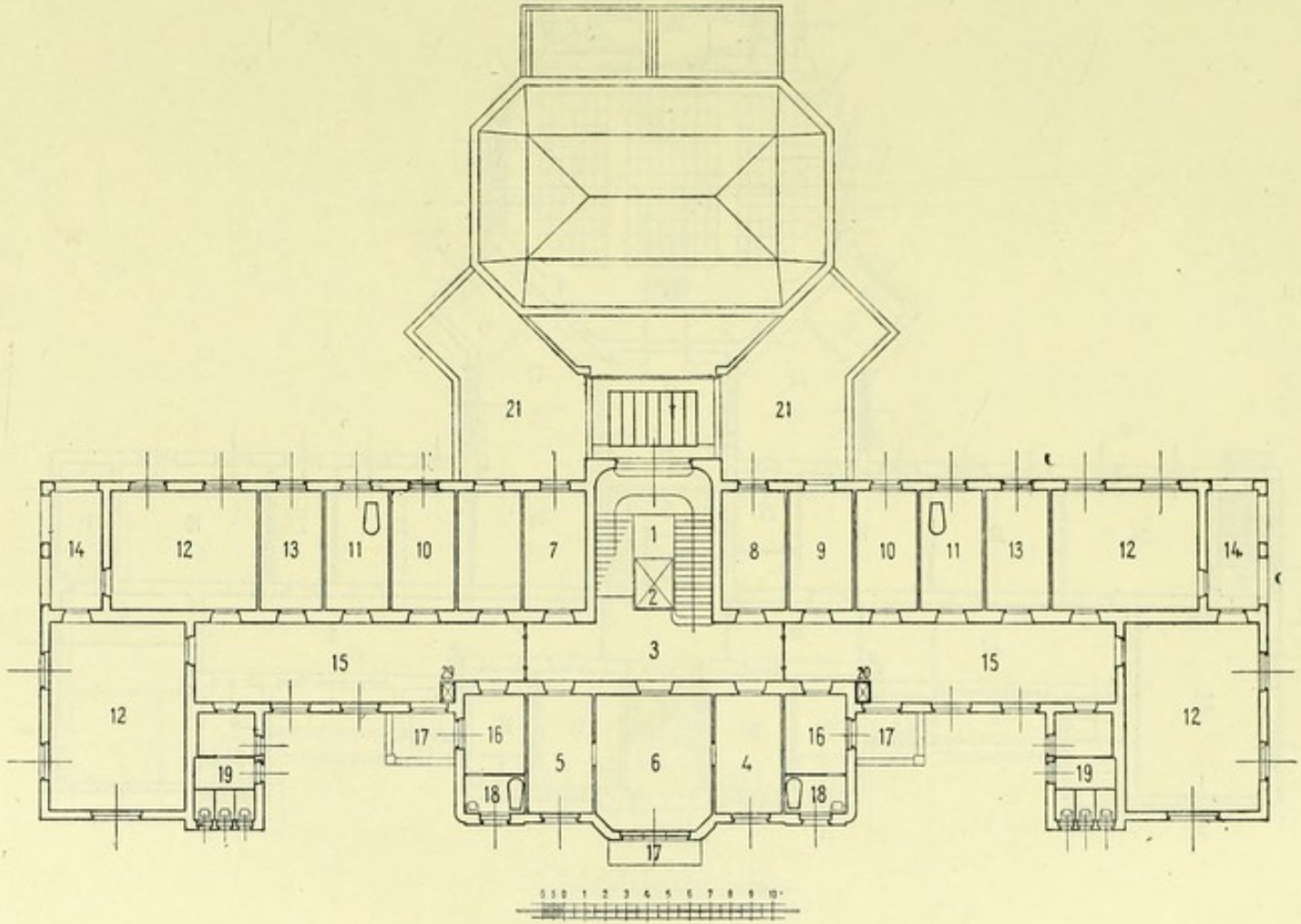

Budapest. — IIme Clinique Ophtalmologique.

Plan du Ier étage.

1. Escalier principal. — 2. Ascenseur. — 3. Couloir. — 4. Préparation. — 5. Stérilisation. — 6. Salle d'opérations. —7. Stagiaire. — 8. Salle de garde et admission des malades. — 9. Infirmière et lingerie. — 10. Office. — 11. Bains. — 12. Salles de malades. — 13. Chambres de malades. — 14. Loggias. — 15. Salle de jour. — 16. Chambres particulières. — 17. Balcons. — 18. Bains. — 19. Water-closets. — 20. Monte-plats. — 21. Terrasses.

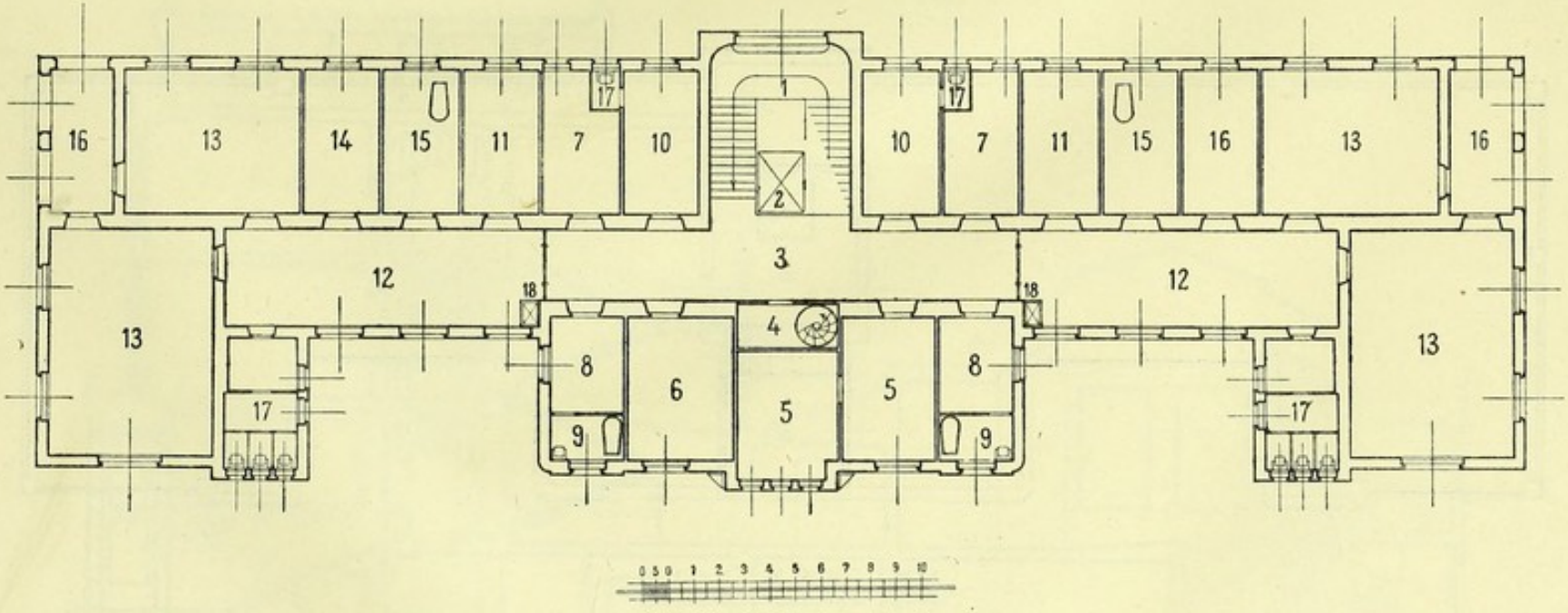

Budapest. — II^mc Clinique Ophtalmologique.

Plan du 2me étage.

1. Escalier principal. — 2. Ascenseur. — 3. Couloir. — 4. Montée à la mansarde. — 5. Logement de l'assistant. — 7. Infirmière et lingerie. — 8. Chambres particulières. — 9. Bains. — 10. Trachomateux. — 11. Offices. — 12. Salles de jour. — 13. Salles de malades. — 14. Chambres de malades. — 15. Salles de bain — 16. Loggias. — 17 Waters-closets. — 18. Monte-plats.

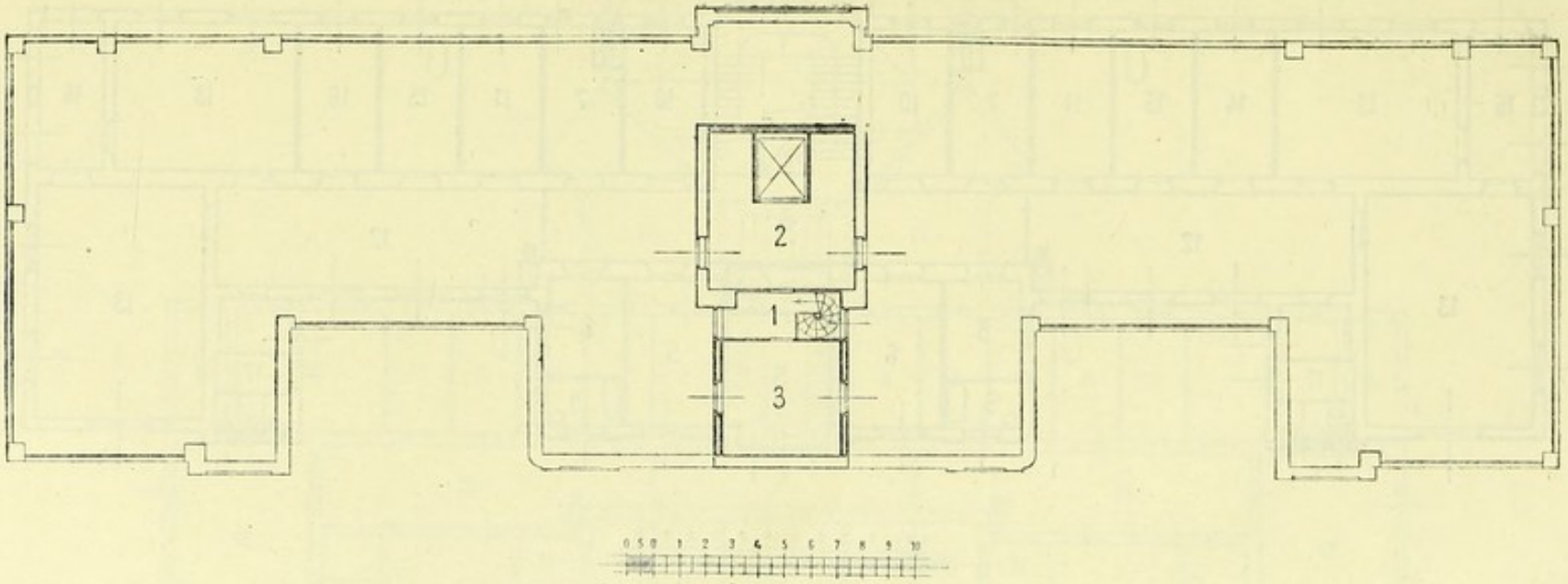

Budapest. — IIme Clinique Ophtalmologique.

Plan de la mansarde.

1. Escalier. — 2. Ascenseur. — 3. Dépôt.

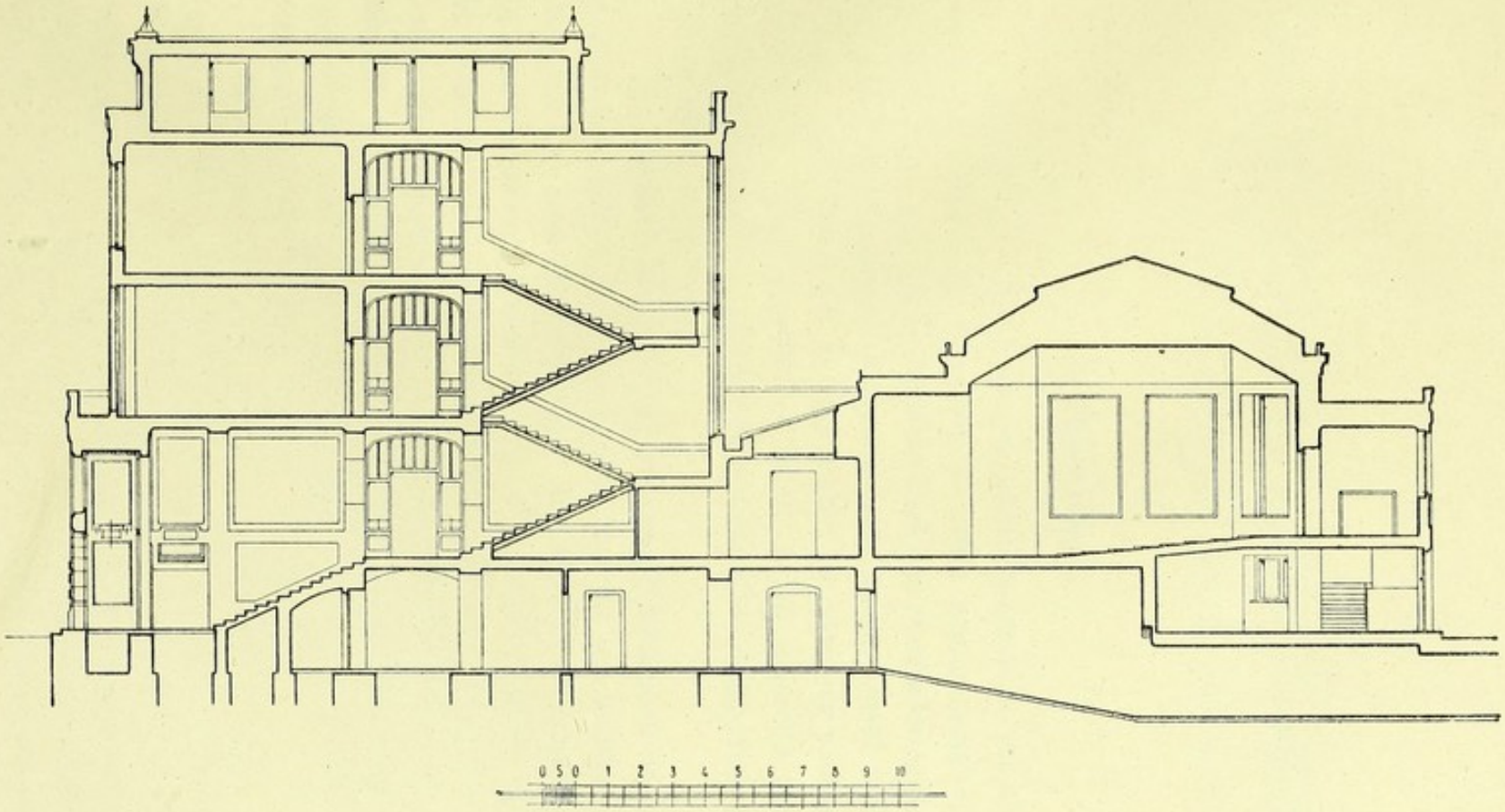

Budapest. — IIme Clinique Ophtalmologique.

Coupe.

LA Ire CLINIQUE GYNÉCOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Jean Bársony, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

La création d'une clinique obstétricale à la Faculté de médecine de Budapest remonte à 1786; mais, pendant plus de trente années, l'enseignement de l'art des accouchements fut considéré comme matière accessoire et confié tantôt à l'un tantôt à l'autre des membres de la Faculté. Le premier professeur titulaire en fut Birly (de 1817 à 1854), à qui succéda Semmelweis (1855-1865) dont le monde entier connaît les magnifiques travaux sur la fièvre puerpérale.

La Clinique occupa d'abord, dans le bâtiment de la Faculté, des locaux tout à fait insuffisants et dont les fenêtres prenaient jour sur la cour de la Morgue. En 1859, Semmelweis réussit à la faire transférer au second étage d'une vaste maison particulière, et Diescher, son successeur (1865 à 1874) y ajouta encore trois salles de malades. Mais, ici également, la Clinique se trouva bientôt à l'étroit, surtout à partir de 1869, lorsque l'obstétrique devint une des matières obligatoires du doctorat et que les étudiants commencèrent à affluer aux cours.

Kézmarszky, qui succéda à Diescher, occupa la chaire jusqu'en 1902. Dès 1879, il obtint une maison tout entière, rue Mária-utcza, pour la Clinique. Au rez-de-chaussée on aménagea aussi un service de 10 à 12 lits pour femmes malades. Ce fut le premier pas vers la transformation de la Clinique obstétricale en Clinique gynécologique. Deux ans après, les cours pour sages

femmes quittèrent la Clinique: ils furent installés dans un bâtiment séparé et reçurent une chaire spéciale.

La maison de la Mária-utcza ne tarda pas, elle aussi, à être beaucoup trop petite. Les mois d'hiver, surtout, de nombreuses femmes à la veille d'accoucher devaient reposer par terre en attendant leur délivrance. On tâcha de porter remède à cette situation en annexant à la Clinique une maison voisine, mais ce n'était là qu'une demi-mesure. En 1892 seulement, les démarches réitérées de Kézmarszky aboutirent à un résultat. Le Parlement vota les crédits nécessaires pour la construction d'une Clinique gynécologique répondant aux exigences modernes et décida, en même temps, la création d'un second établissement analogue. L'année suivante, le Prof. Kézmárszky et l'architecte Etienne Kiss furent envoyés en mission à l'étranger pour que la nouvelle Clinique fût dotée des perfectionnements les plus récents, au double point de vue technique et sanitaire.

Le plan primitif comportait deux grands services parallèles, absolument identiques, d'accouchement et d'allaitement, puis un pavillon pour les femmes atteintes de maladies infectieuses. Les travaux furent commencés pendant l'hiver 1894-1895; mais, dès les premiers forages, on rencontra un terrain si défavorable qu'il fallut refaire les devis, et l'on trouva que les dépenses dépasseraient de beaucoup le crédit alloué par les Chambres. D'ordre du ministre, les plans furent rapetissés: le pavillon d'isolement fut complètement laissé de côté et le bâtiment principal perdit près du quart de ses dimensions. Pour cette raison, on dut renoncer au dédoublement du service d'accouchement.

La construction définitive commença le 5 octobre 1895. Comme l'ancien bâtiment occupait une partie de l'emplacement de la nouvelle Clinique, il fallut effectuer les travaux en deux parties. On acheva d'abord deux ailes dans lesquelles les services existants furent installés en avril 1897, ensuite on entama les autres parties de l'édifice. Enfin, le 1er mars 1898, la nouvelle Clinique fut entièrement livrée à sa destination.

Le professeur Kézmarszky mourut en 1902. Il eut pour successeur le signataire de ces lignes.

Pendant le professorat du soussigné, le Gouvernement a donné son consentement à la construction du pavillon d'isolement, que, par raison d'économie, on avait omis du plan primitif. Ce pavillon a été achevé en décembre 1908. Il contient des pièces isolées pour 16 à 18 malades, au premier étage une salle d'opérations, au second un laboratoire confortable. Tous les murs sont enduits de peinture-émail. Les chambres et le bain des infirmières, le logement du mécanicien et le cabinet de stérilisation se trouvent au sous-sol.

II. Installation.

Description générale. — La Ire Clinique gynécologique couvre, au coin des rues Baross-utcza et Mária-utcza, une superficie de 5580 mètres carrés, dont 1760 m² pour les bâtiments et le reste pour les cours et jardins.

La façade de l'édifice, rue Baross-utcza, est longue de 65 mètres et orientée au Nord. Au milieu et aux deux angles, des avant-corps font saillie sur l'ensemble de la construction. Aux deux côtés de la porte principale, des niches abritent les statues de Semmelweis et de Birly.

Le bâtiment comporte un sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier et un second étage. Il comprend trois parties: les locaux d'enseignement, les logements du personnel et les salles et chambres de malades. Chacune de ces parties possède un escalier spécial.

Tous les plafonds sont formés de poutrelles en fer reliées par des voûtes plates. Les piliers et colonnes sont partie en granit, partie en marbre du Karst. Les escaliers sont aussi en marbre.

Les logements du personnel ont des parquets en bois. Tous les autres locaux sont pavés en kéramite.

Les socles des murs des couloirs et des escaliers sont éga-

lement recouverts de carreaux en kéramite. Toutes les salles des malades sont entièrement peintes à l'émail blanc.

La Clinique est disposée aussi simplement et clairement que possible. Toutes ses parties sont abondamment pourvues d'air et de lumière.

Dispensaire. — Le dispensaire se trouve au rez-de-chaussée, à droite du vestibule. Il comprend une vaste salle d'attente et la salle de consultation éclairée par quatre fenêtres. La salle de consultation possède quatre tables d'examen, deux étagères en fer avec plaques de verre très épaisses pour les instruments, pansements et médicaments, un grand appareil de galvanocaustique, deux lavabos, un porte-bouteille, deux cassettes à médicaments, un bureau, des armoires pour les archives et les vêtements, enfin quelques chaises. — Le dispensaire est dirigé par le premier assistant; des stagiaires effectuent le traitement local prescrit, les massages, etc. Les étudiants avancés y sont admis par petits groupes.

De mai à fin décembre 1897, le dispensaire reçut 1272 malades externes. En 1898 il en traita 2683; en 1908 plus de 4000.

Bureau d'admission. — L'admission des femmes arrivées au terme de leur grossesse a lieu dans une salle du rez-de-chaussée, à gauche du vestibule. Une partie du local, séparée par une cloison en bois, est aménagée en cabinet de bain et pourvue de deux baignoires. La salle contient un lit pour les femmes qui ne pourraient être transportées plus loin, un autre lit pour la sage-femme de garde, une table d'examen, une balance décimale, un appareil pour mesurer la hauteur du corps, deux armoires pour le linge et les vêtements, une autre armoire pour les instruments, enfin une table et quelques chaises. Un téléphone relie cette salle avec le service d'accouchement et les logements des assistants.

Les femmes qui se présentent à l'admission sont déshabillées par la sage-femme de garde. Après avoir pris un bain, elles reçoivent du linge propre et une robe de chambre, puis elles

passent immédiatement au service d'accouchement. Si le temps manque pour les y transporter, elles sont couchées dans le lit de la salle et attendent là leur délivrance. Les vêtements des femmes admises sont roulés dans un paquet et portés dans un local spécial, au sous-sol de la Clinique.

Le *Service d'accouchement* occupe toute la partie postérieure du rez-de-chaussée. Le couloir qui lui sert de vestibule contient un stérilisateur pour l'eau, une table pour emmailloter les nouveaux-nés, un pèse-bébés, quelques baignoires en cuivre, un divan et des chaises.

D'ici on entre dans la grande salle de travail, vaste pièce couvrant près de 80 mètres carrés de superficie et éclairée de trois côtés par sept fenêtres. Tous les murs, jusqu'à hauteur d'homme, sont recouverts de carreaux en faïence blanche, les autres parties de la salle enduites de porcelaine-émail. Sur la paroi dépourvue de fenêtres on a disposé quatre lavabos munis de porte-savon et de larges cylindres en verre dans lesquels des brosses à ongles nagent dans une solution de sublimé. Entre les lavabos, des guéridons en laiton portent des capsules en cristal pour le sublimé.

La grande salle de travail abrite sept lits massifs et larges en bois vernissé blanc, avec deux paillasses, une couverture et un oreiller en crin. Les lits en bois ont été préférés, parce que leur massiveté les préserve de tout brusque déplacement ; en outre, leurs dimensions (98×204 cm.) permettent le décubitus transversal et la couleur blanche du vernis fait immédiatement apparaître la moindre tâche. La salle contient encore une table, deux armoires à linge, quelques paravents en fer et toile pour isoler les lits, enfin des chaises en nombre suffisant. Aux fenêtres, des jalousies en fer permettent de régler à volonté l'entrée de la lumière.

La salle de travail est séparée des autres pièces par une paroi en verre qui se dresse dans le vaste couloir. Du côté intérieur de cette paroi se trouve une petite salle pour les accouchements

laborieux, une chambre pour les sages-femmes de service et une salle de bain. Cette division entière est peinte à l'émail blanc. Du côté extérieur de la paroi il y a une petite pièce dont les murs sont recouverts de peinture émail et de carreaux de faïence pour les accouchements avant terme et les parturientes fièvreuses, puis vient une plus grande chambre pour les médecins de garde.

Le *Service d'allaitement* se trouve en partie au rez-de-chaussée et en partie au premier étage. Au rez-de-chaussée, il occupe trois salles communiquant entre elles et deux chambres séparées, avec 32 lits en tout ; au premier étage, il dispose de 40 lits, dans cinq salles communes et trois chambres particulières. Tous ces locaux possèdent des lits en fer verni, des tables de nuit semblables avec plaques en marbre et des berceaux pour les nouveau-nés. Chaque lit comporte un sommier élastique avec couverture protectrice facilement nettoyable, un matelas en crin composé de trois parties, une couverture et deux oreillers en crin. Chaque pièce contient encore une table vernie blanc, une ou deux armoires semblables, puis quelques chaises ; chaque étage possède une balance. Les murs sont tous peints à l'émail. Chaque lit dispose, en moyenne, de 55 mètres cubes d'air.

Le *Service des femmes malades* se trouve au second étage. Il occupe quatre salles et deux chambres particulières. Ces locaux contiennent 30 lits. — Ce service possède sa salle de bain particulière, sa tisanerie et sa lingerie spéciales. Une des petites pièces sert de logement à la première infirmière.

La *salle d'opération,* située aussi au second étage, comprend trois locaux : la salle de préparation, la salle d'opération proprement dite et la salle de stérilisation.

La salle de préparation comporte une table d'examen, une table mécanique, une armoire et deux lavabos. Ici l'on anesthésie les malades qui doivent être opérées, puis on effectue les examens et certaines petites manipulations.

La salle d'opération vient après. La plus grande partie de

sa paroi frontale est formée d'une immense fenêtre qui descend jusqu'à hauteur d'épaule, et presque tout le plafond est en verre. Les vitres intérieures de ces deux doubles fenêtres montées sur des chassis en fer sont en verre dépoli pour amortir l'éclat de la lumière solaire. Les murs et le plafond de la salle sont recouverts de carreaux de faïence blanche vernissée, le sol est pavé de carreaux de kéramite blanche. Tout le sol est légèrement incliné vers la paroi postérieure, où se trouve au point le plus bas un trou pour l'écoulement des liquides. Les deux portes et les cadres des fenêtres sont peints à l'émail blanc. Tous les liquides des locaux d'opération descendent par des tuyaux au sous-sol ; ici, ils s'écoulent dans un récipient central et passent par un double siphon avant de parvenir à l'égout. L'on a pu, ainsi, empêcher le reflux de gaz de l'égout dans les étages supérieurs. Au second étage il y a encore une seconde salle d'opération pour les cas infectieux, avec, à côté, une autre petite salle de préparation. Cette classe d'opérations a ses accessoires tout à fait particuliers.

Le *Service des femmes enceintes* comprend, au sous-sol, deux salles avec 20 lits, un cabinet de toilette avec quatre lavabos et une infirmerie avec 4 lits pour les femmes qui viendraient à tomber malades.

Au sous-sol on trouve encore l'office, une petite buanderie, une salle de repassage, puis le dépôt de linge sale. Le linge parvient au dépôt par un tuyau vertical en poterie vernissée, de 32 centimètres de diamètre, qui monte jusqu'au second étage. D'ici il est transporté, à travers la cour, à la buanderie centrale.

L'*amphithéâtre* de la Clinique se trouve au dessus de la porte principale. Il a 14 mètres de long, 10 m. de large et 9 m. 75 de haut, et occupe le premier et le second étage. La lumière lui parvient par une grande baie ronde (6·50 m. × 7·30 m.) orientée vers le Nord et par une couverture vitrée (10 m. × 6·50 m.), toutes deux avec doubles châssis et vitres intérieures en verre dépoli. L'amphithéâtre peut contenir 160 auditeurs.

Au second étage on trouve le *musée* et un petit *laboratoire*, puis la *bibliothèque*. Le musée contient, dans des armoires en verre, les préparations ; en outre, ce local peut être complètement obscurci pour servir de chambre noire. Le laboratoire possède deux tables de travail, avec les instruments voulus pour les recherches histologiques, chimiques et bactériologiques. Enfin la bibliothèque, vaste pièce à trois fenêtres, sert aussi de salle de lecture et de travail.

Chauffage et ventilation. — La Clinique est chauffée par l'eau chaude sous basse pression, avec chauffage préalable de l'air par la vapeur sous basse pression. La ventilation est assurée par des pulsateurs actionnés par l'électricité.

Distribution d'eau, éclairage. — Deux canalisations de distribution — eau froide et eau chaude — parcourent tout le bâtiment. L'eau chaude est fournie par une chaudière spéciale placée dans la salle des machines. L'éclairage comporte des becs Auer pour le gaz et des lampes à incandescence pour l'électricité. L'amphithéâtre possède, seul, deux lampes à arc. Tous les lustres sont en métal.

Enfin, trois *ascenseurs* desservent le bâtiment : l'ascenseur principal pour le transport général des malades depuis le sous-sol jusqu'au second étage, le second ascenseur qui dessert le service d'accouchement et le service d'allaitement du premier étage, enfin un monte-plats pour le transport des aliments à tous les étages.

La Clinique a coûté avec son mobilier en fer et en bois 961,312 couronnes (1.009,377 francs) ; en outre, une somme de 200,000 cour. (210,000 fr.) a été dépensée pour le pavillon d'isolement.

Le personnel médical permanent comprend : le professeur, quatre assistants et trois internes rétribués. Assistants et internes habitent la Clinique. En outre, 8 à 12 médecins volontaires y sont de service, avec la même responsabilité que les autres. L'assistant le plus âgé, tout en surveillant les divers services, dirige plus

particulièrement le service des femmes malades et le dispensaire. Le second assistant est placé à la tête du service d'accouchement. Un assistant est pour la polyclinique. Enfin les recherches scientifiques ont lieu sous la direction de l'assistant du laboratoire. Les médecins volontaires passent par groupes dans les différents services, afin de s'initier à tous les travaux de la Clinique.

Les étudiants sont répartis également par groupes, et chaque groupe, à tour de rôle, passe une semaine dans la Clinique où six étudiants peuvent être logés commodément. Le groupe de service travaille d'abord dans la salle d'accouchement, puis il passe au dispensaire et assiste aux opérations, enfin il doit effectuer quelques manipulations élémentaires.

Le personnel des infirmières, au nombre de 23, est placé sous les ordres de la première sage-femme, qui dirige en même temps l'administration (lingerie, cuisine, etc.) de la Clinique. En outre, le service des femmes malades possède une première infirmière. Toutes les infirmières sont des sages-femmes diplômées et passent successivement dans les divers services.

Un mécanicien, un chauffeur, deux domestiques et un homme de peine complètent le personnel de la Clinique.

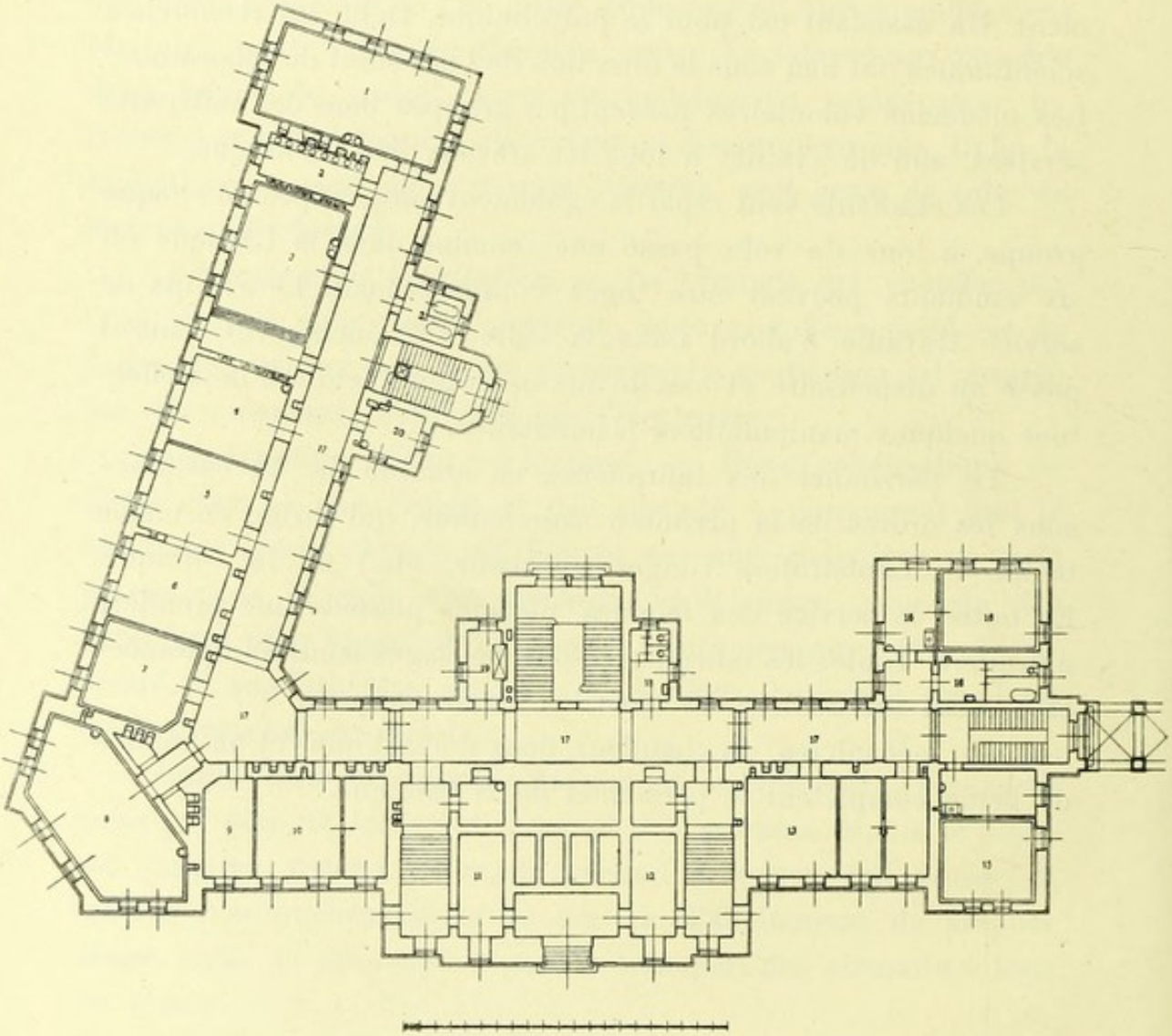

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Plan du sous-sol.

1. Femmes enceintes. — 2. Servantes. — 3. Femmes enceintes. — 4. Cuisine. — 5. Buanderie. — 6. Repassage. — 7. Femmes enceintes. — 8. Infirmières. — 9. Compteur du gaz. — 10. Vestiaire. — 11. Vestibule. — 12. Dépôt. — 13. Vestiaire. — 14. Domestique. — 15. Chauffeur. — 16. Concierge. — 17. Couloir. — 18. Water-closets. — 19. Ascenseur.

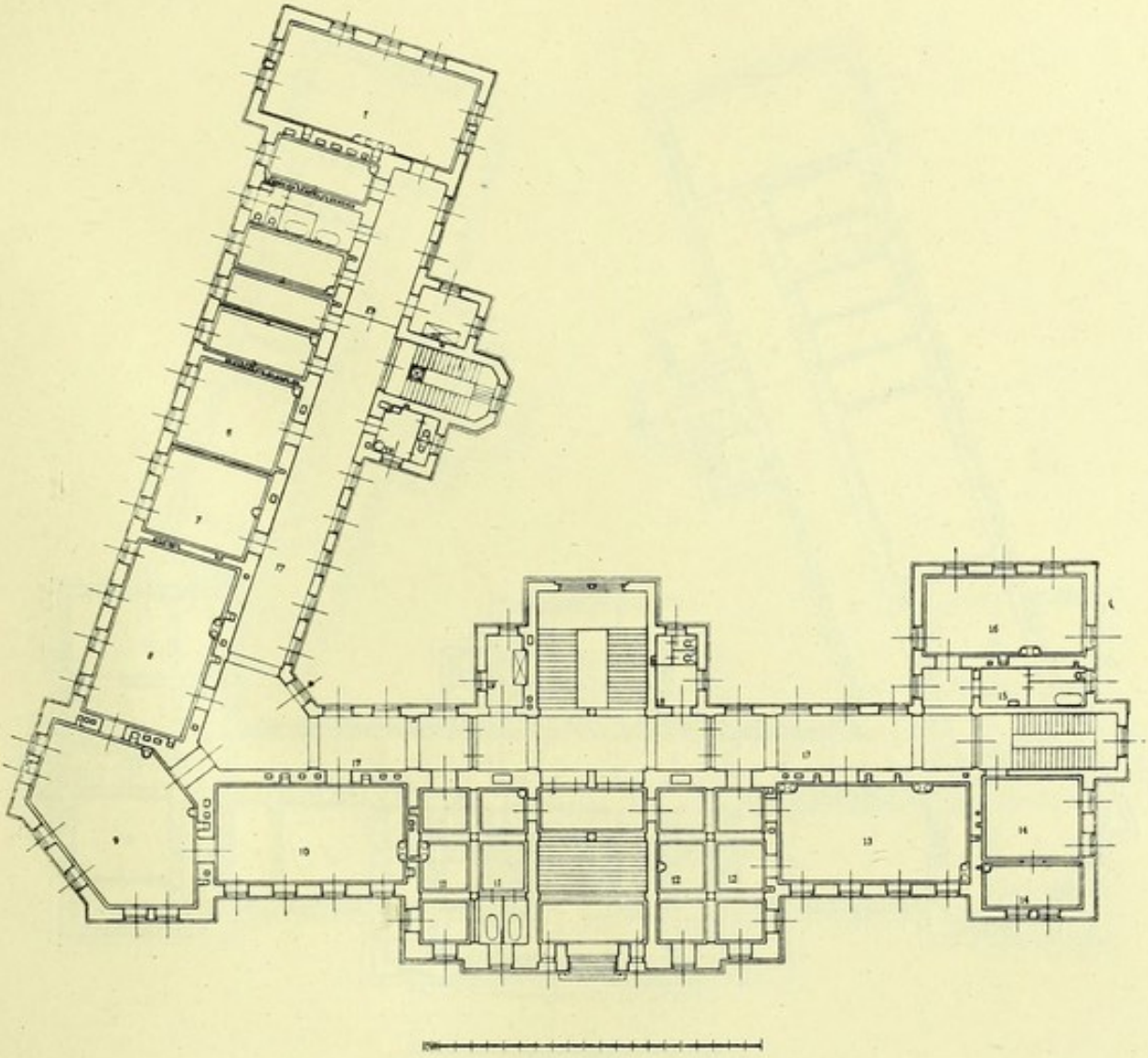

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Salle de travail. — 2. Sages-femmes. — 3. Bain, water-closets. — 4. Opérations obstétricales. — 5. Avortements. — 6. Médecins de garde. — 7, 8, 9 et 10. Accouchées. — 11. Salle d'examen des entrantes. — 12. Dispensaire : salle d'attente. — 13. Dispensaire : consultation. — 14. Logement du 1er assistant. — 15. Bain. — 16. Chambre des stagiaires. — 17. Couloir. — 18. Water-closets. — 19. Ascenseur.

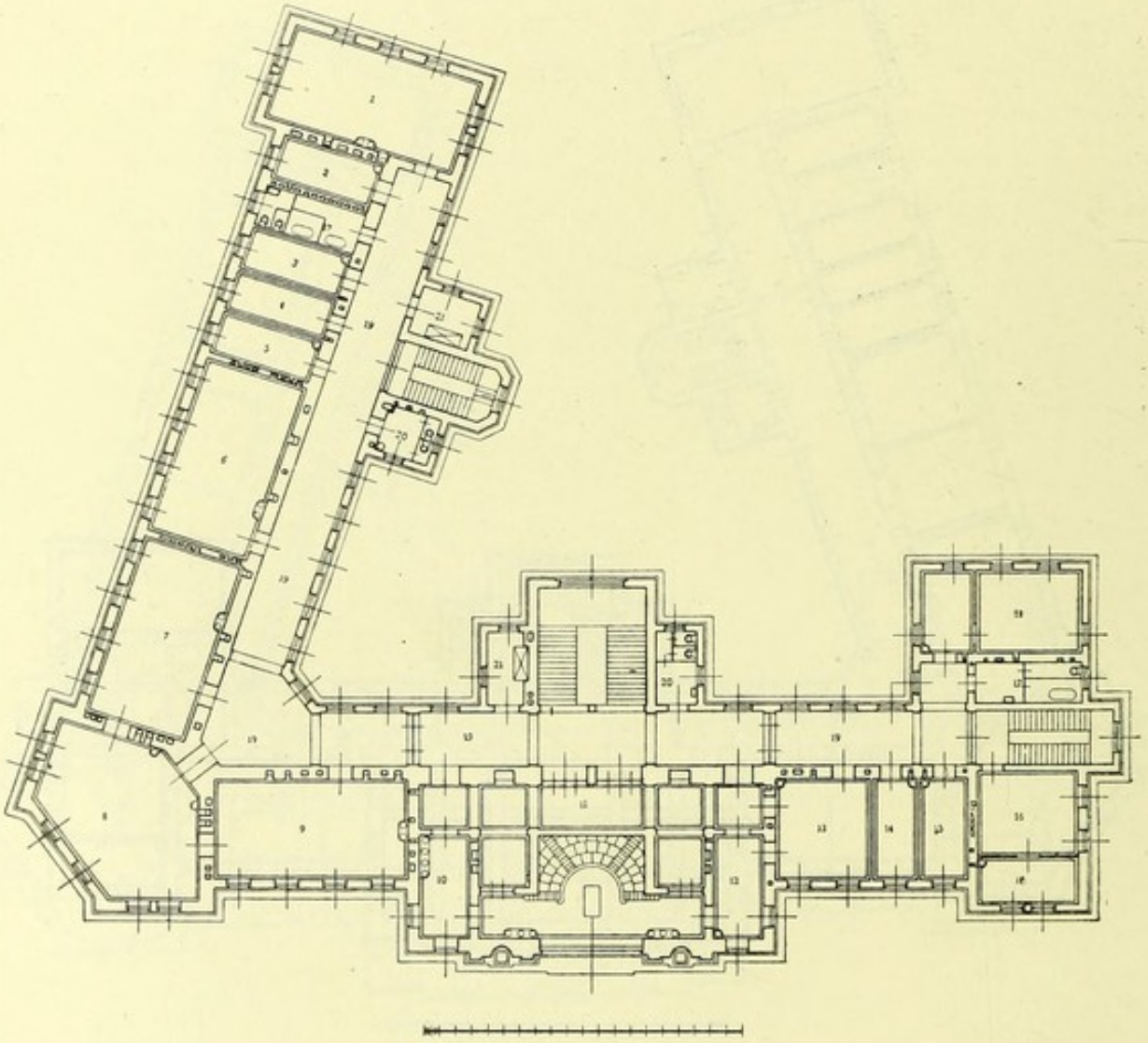

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Plan du 1er étage.

1. Accouchees malades. — 2 et 3. Chambres d'isolement. — 4. Vestiaire. — 5. Chambre d'isolement. — 6, 7, 8 et 9. Accouchées. — 10. Cabinet de préparation. — 11. Salle des cours. — 12. Antichambre du professeur-directeur. — 13. Cabinet du professeur-directeur. — 14. Chambre du 1er médecin interne. — 15. Chambre du 2me médecin interne. — 16. Logement de l'assistant du dispensaire. — 17. Bain. — 18. Logement de la 1re sage-femme. — 19. Couloir. — 20. Water-closets. — 21. Ascenseur.

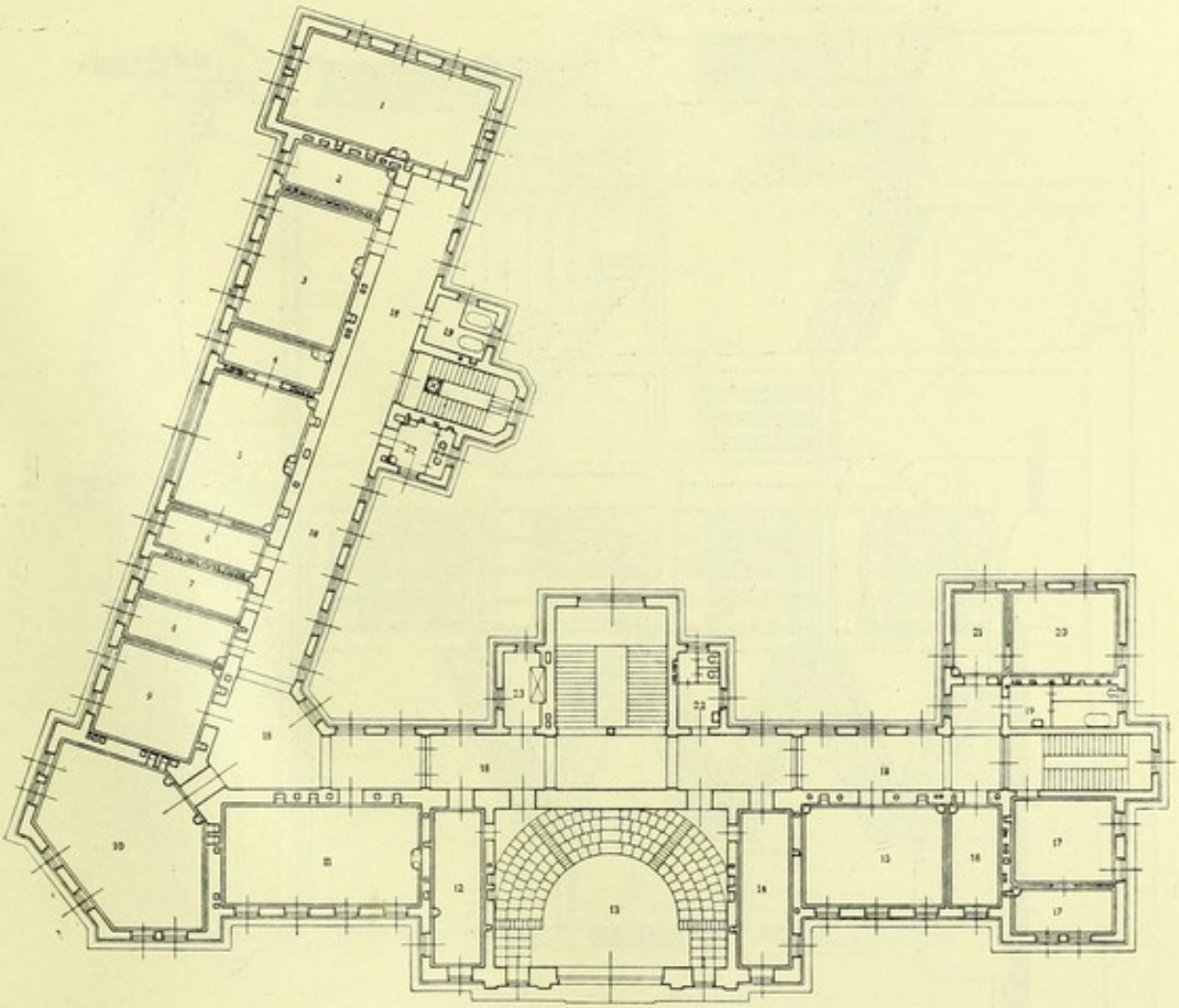

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Plan du 2me étage.

1. Femmes malades. — 2. Chambre de la 1re infirmière. — 3. Femmes malades. — 4. Cabinet de stérilisation. — 5. Grande salle d'opérations. — 6. Cabinet de préparation. — 7. Vestiaire. — 8. Chambre d'isolement. — 9, 10 et 11. Femmes malades. — 12. Laboratoire. — 13. Salle des cours. —14. Musée. — 15. Bibliothèque. — 16. Chambre du 3me médecin interne. — 17. Logement du 2me assistant. — 18. Couloir. — 19. Bain. — 20. Petite salle d'opérations. — 21. Cabinet de stérilisation. — 22. Waterclosets. — 23. Ascenseur.

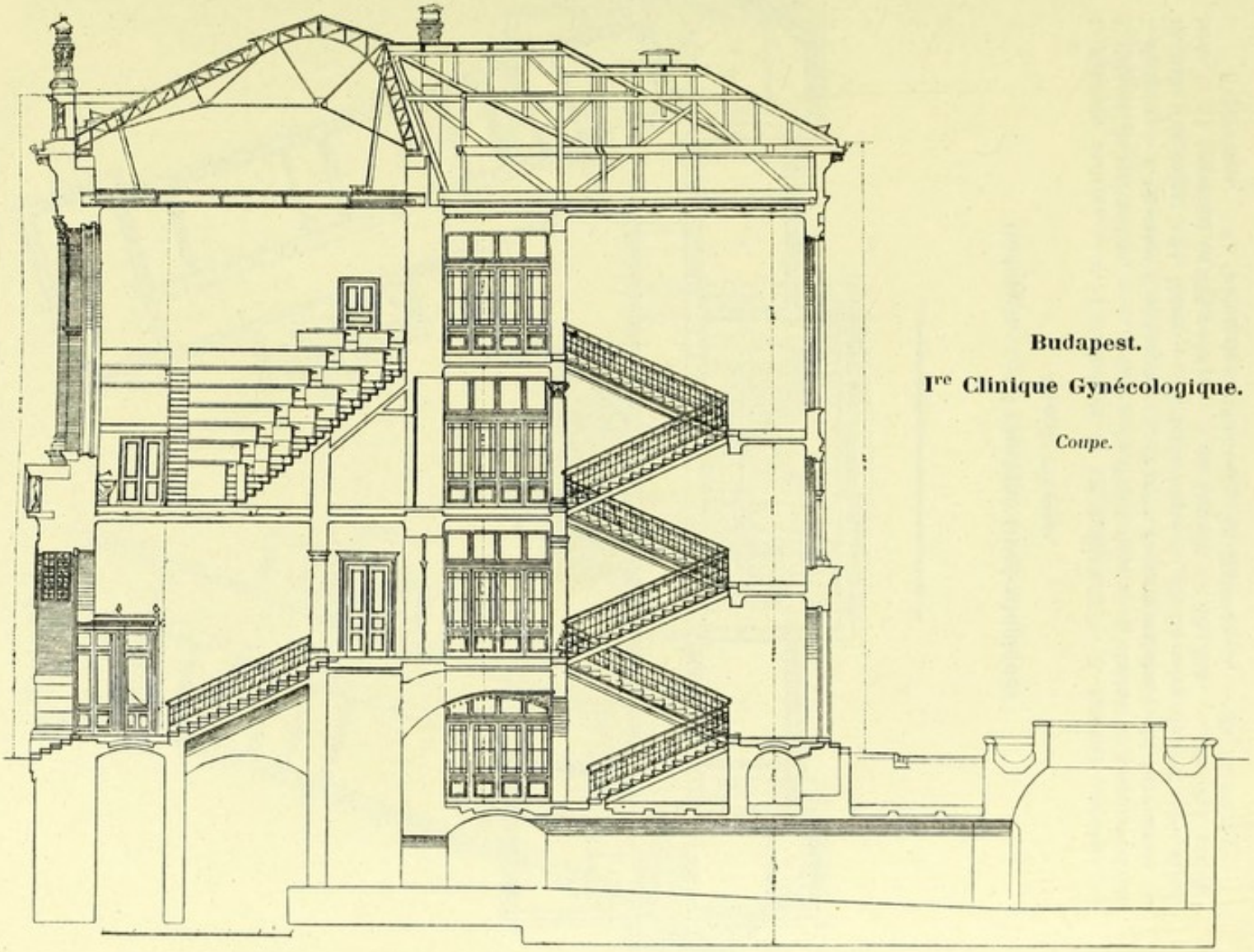

Budapest.

Ire Clinique Gynécologique.

Coupe.

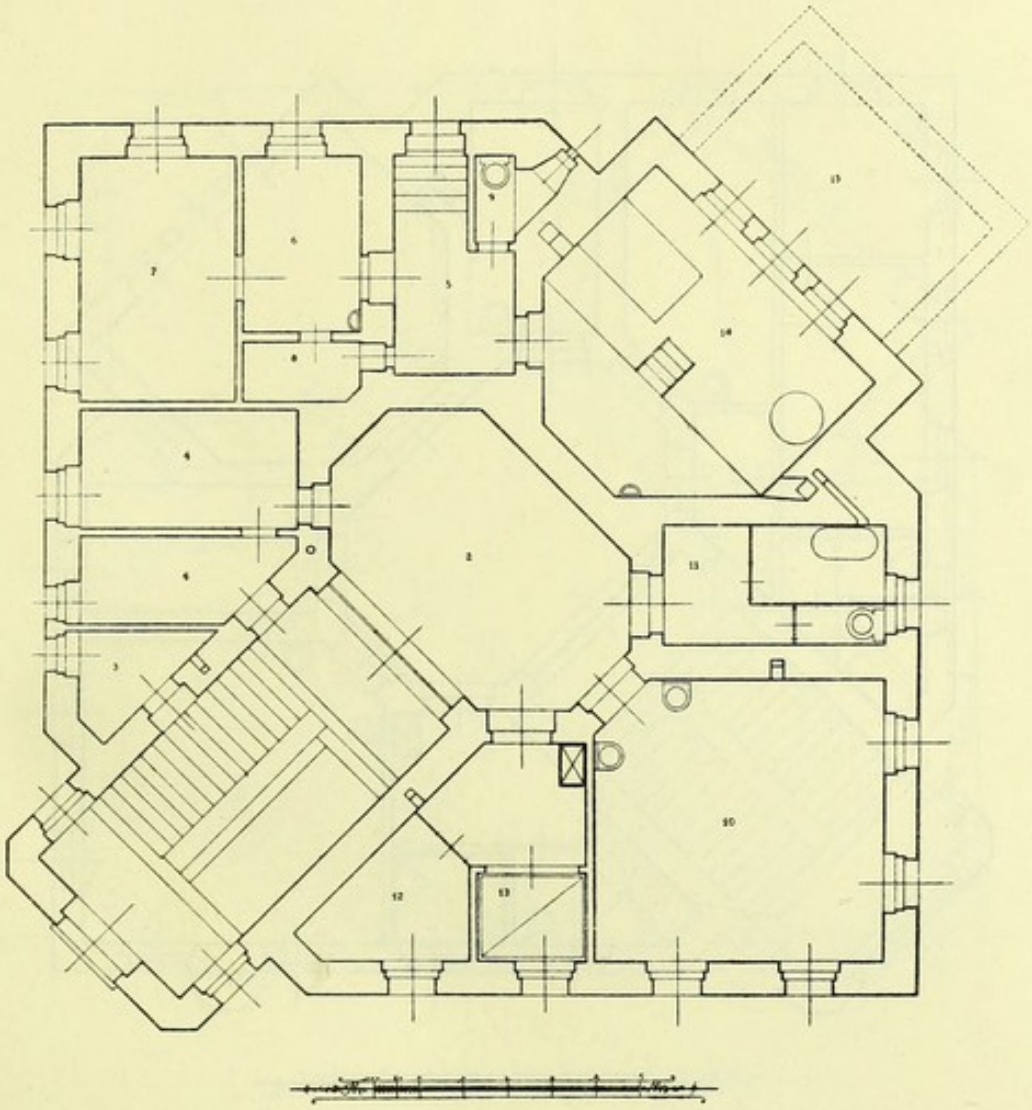

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement. — Plan du sous-sol.

1. Escalier. — 2. Hall. — 3. Garde-robe. — 4. Salle de désinfection. — 5. Vestibule, compteurs du gaz et de l'électricité. — 6, 7, 8, 9. Logement du chauffeur. — 10. Salle des infirmières. — 11. Salle de bain, water-closet. — 12. Office. — 13. Ascenseur. — 14. Chaudières. — 15. Bois et charbon.

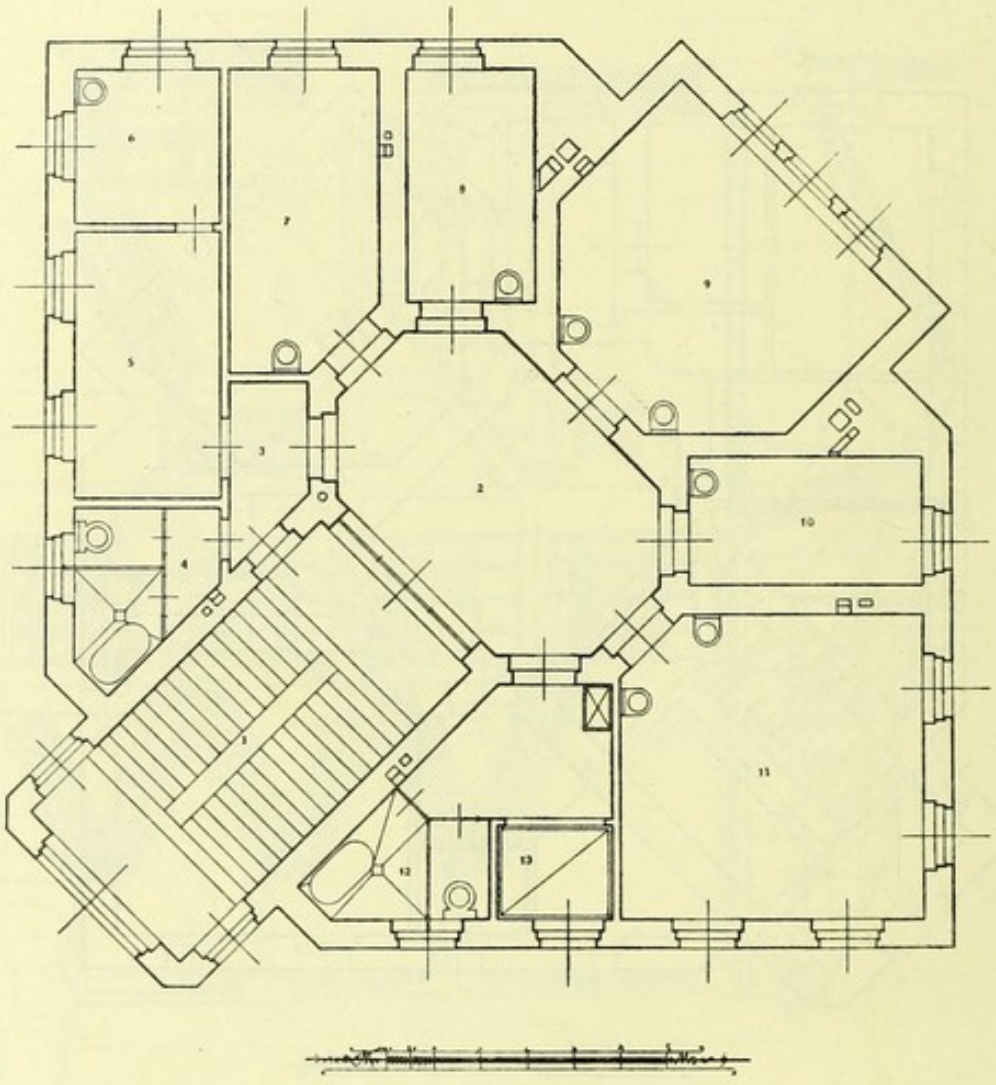

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement. — Plan du rez-de-chaussée.

1. Escalier. — 2. Hall. — 3, 4, 5, 6. Logement du médecin interne. — 7, 8, 9, 10, 11. Chambres d'isolement. — 12. Salle de bain, water-closet. — 13. Ascenseur.

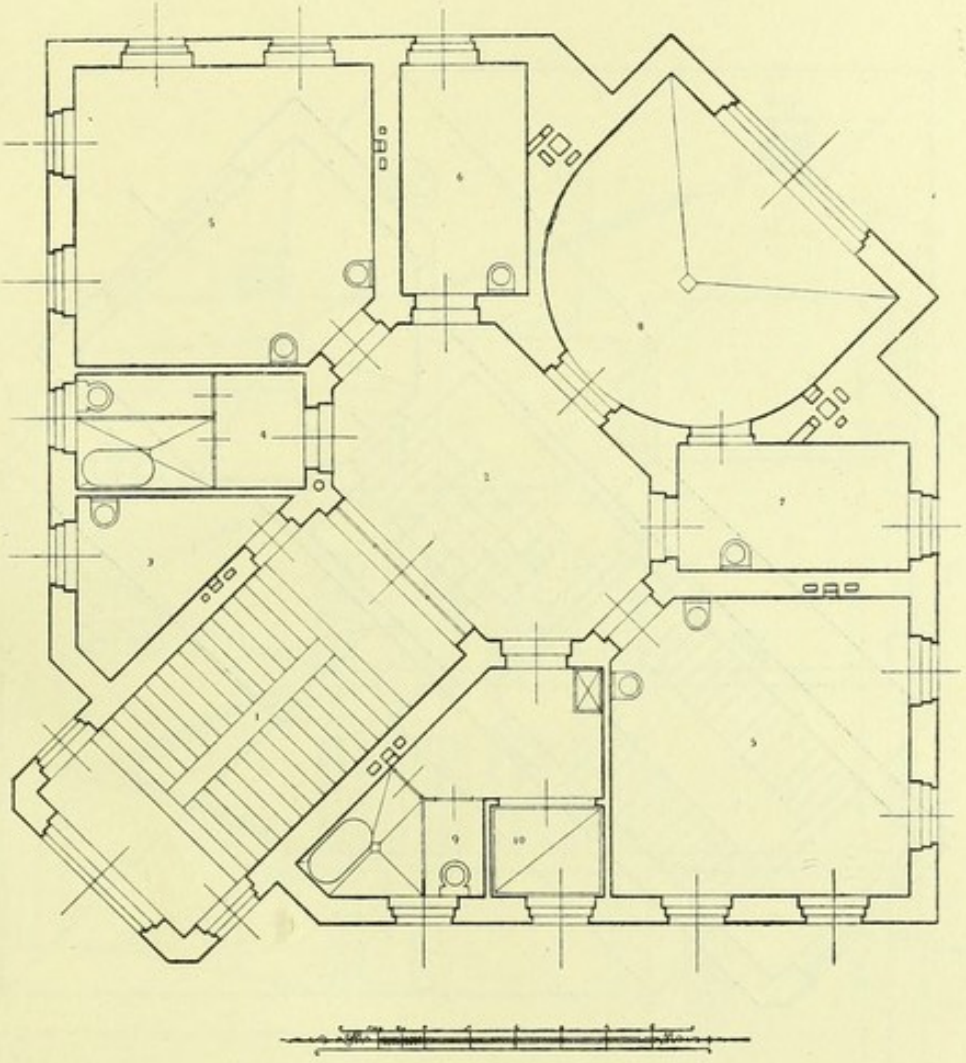

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement. — Plan du 1er étage.

1. Escalier. — 2. Hall. — 3. Lingerie. — 4. Salle de bain, water-closet. — 5. Salles de malades. — 6. Chambre d'isolement. — 7. Cabinet de stérilisation. — 8. Salle d'opérations. — 9. Salle de bain, water-closet. — 10. Ascenseur.

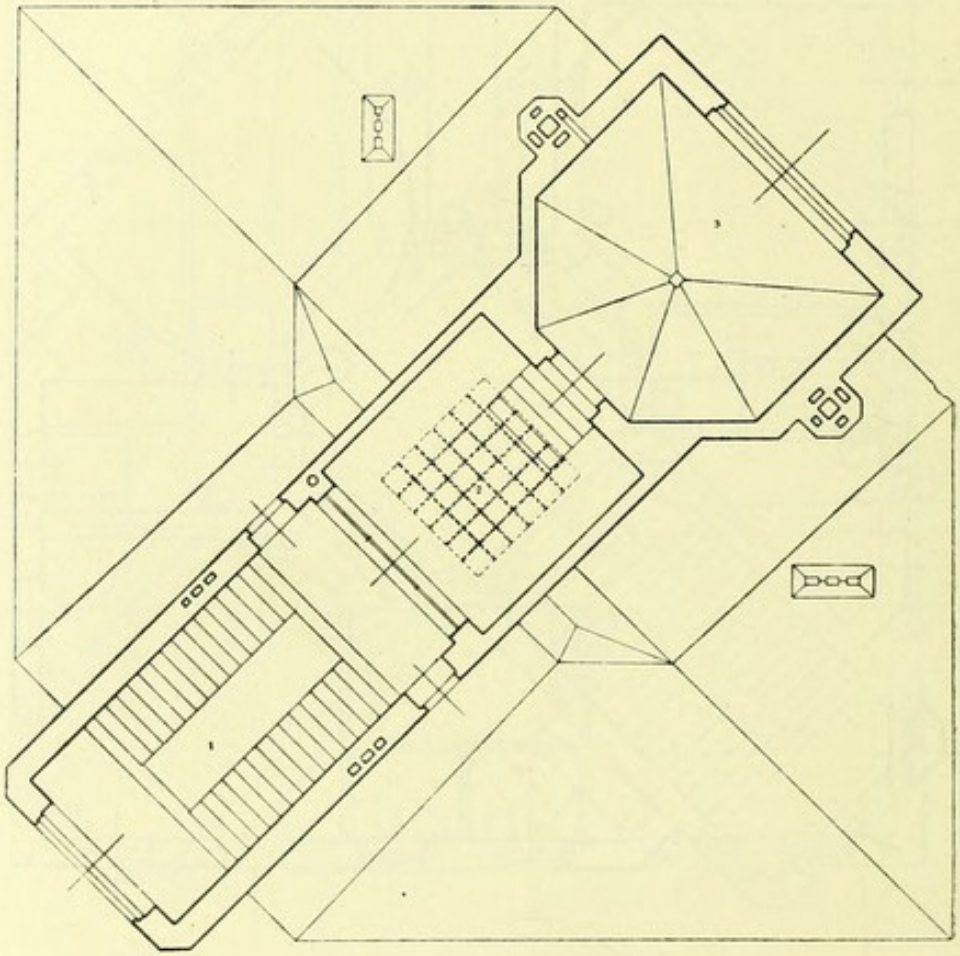

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement. — Plan du 2me étage.

1. Escalier. — 2. Musée. — 3. Laboratoire.

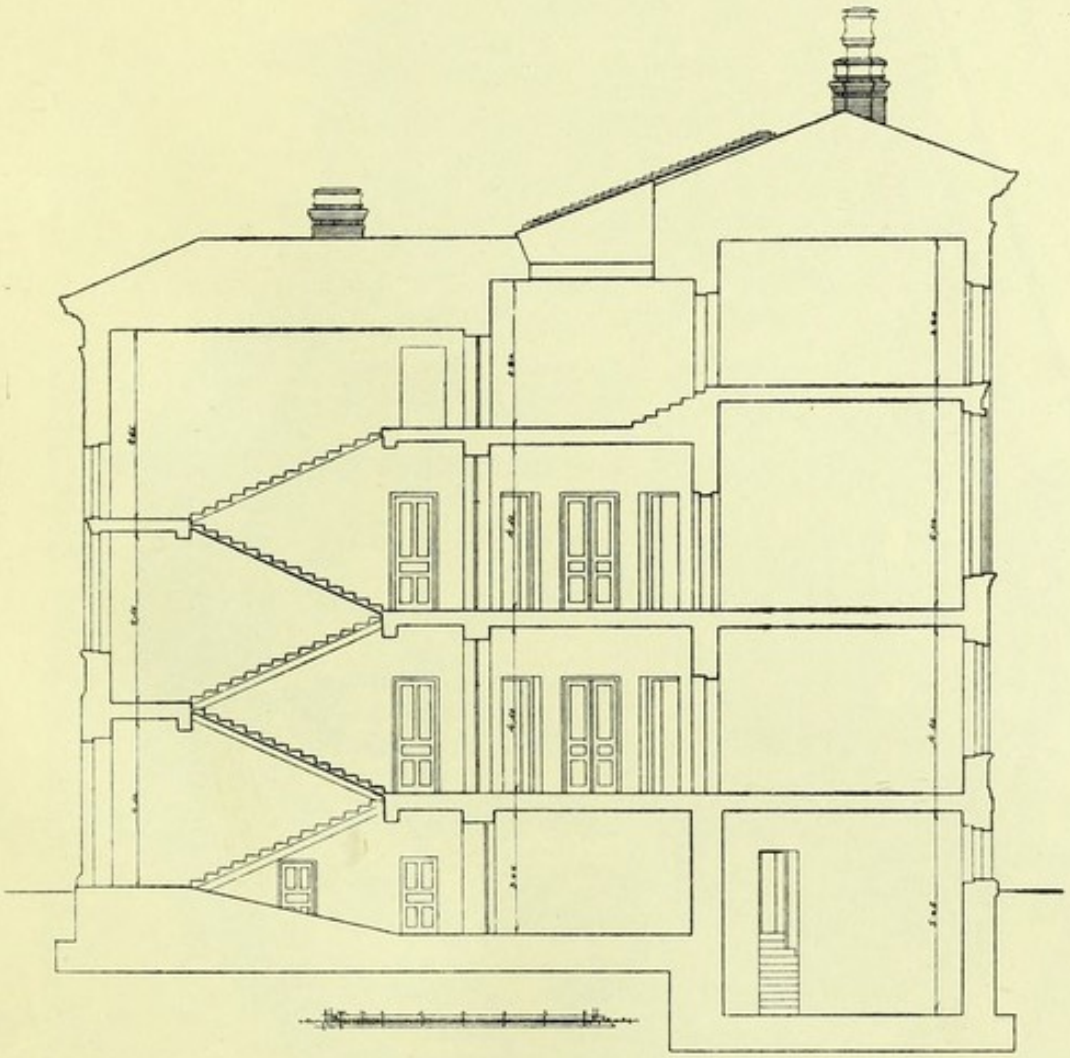

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement. — Coupe.

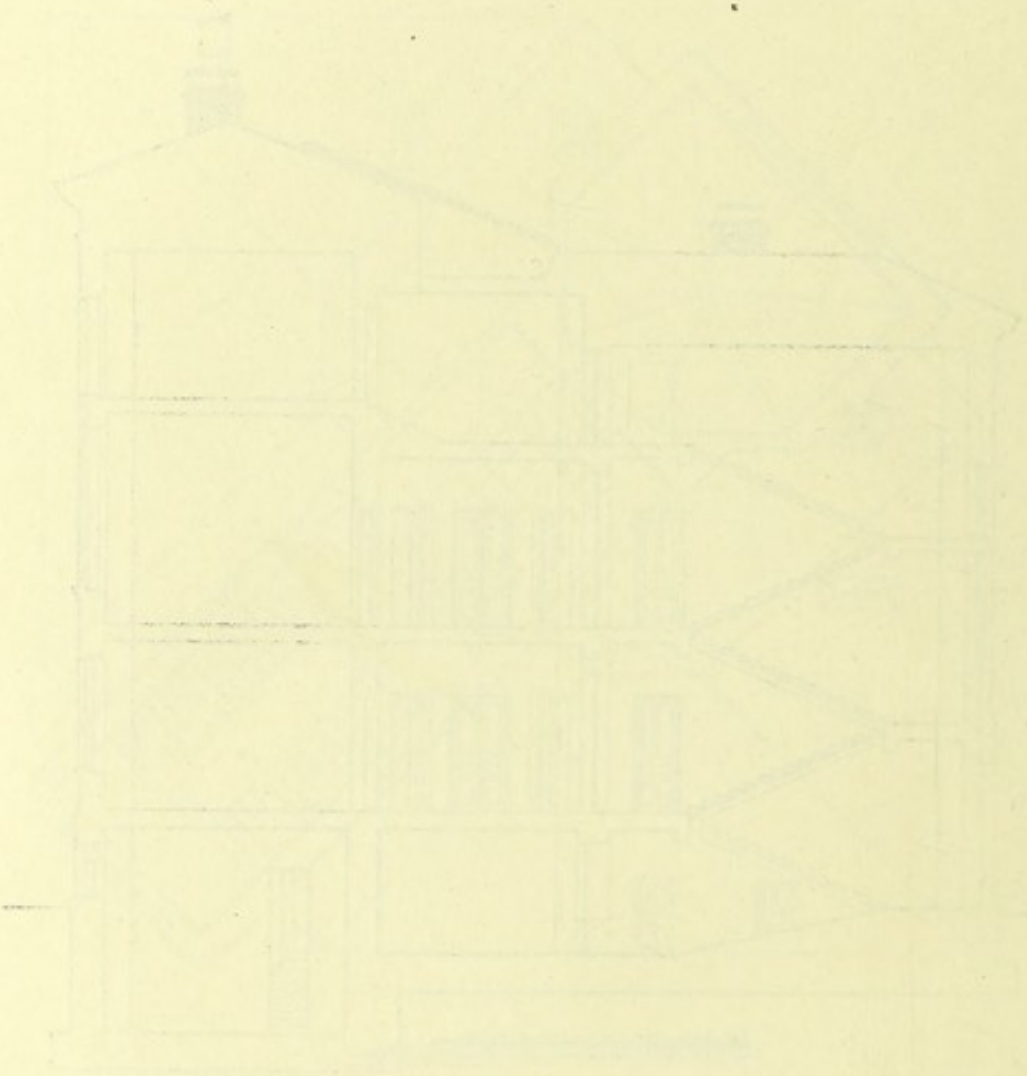

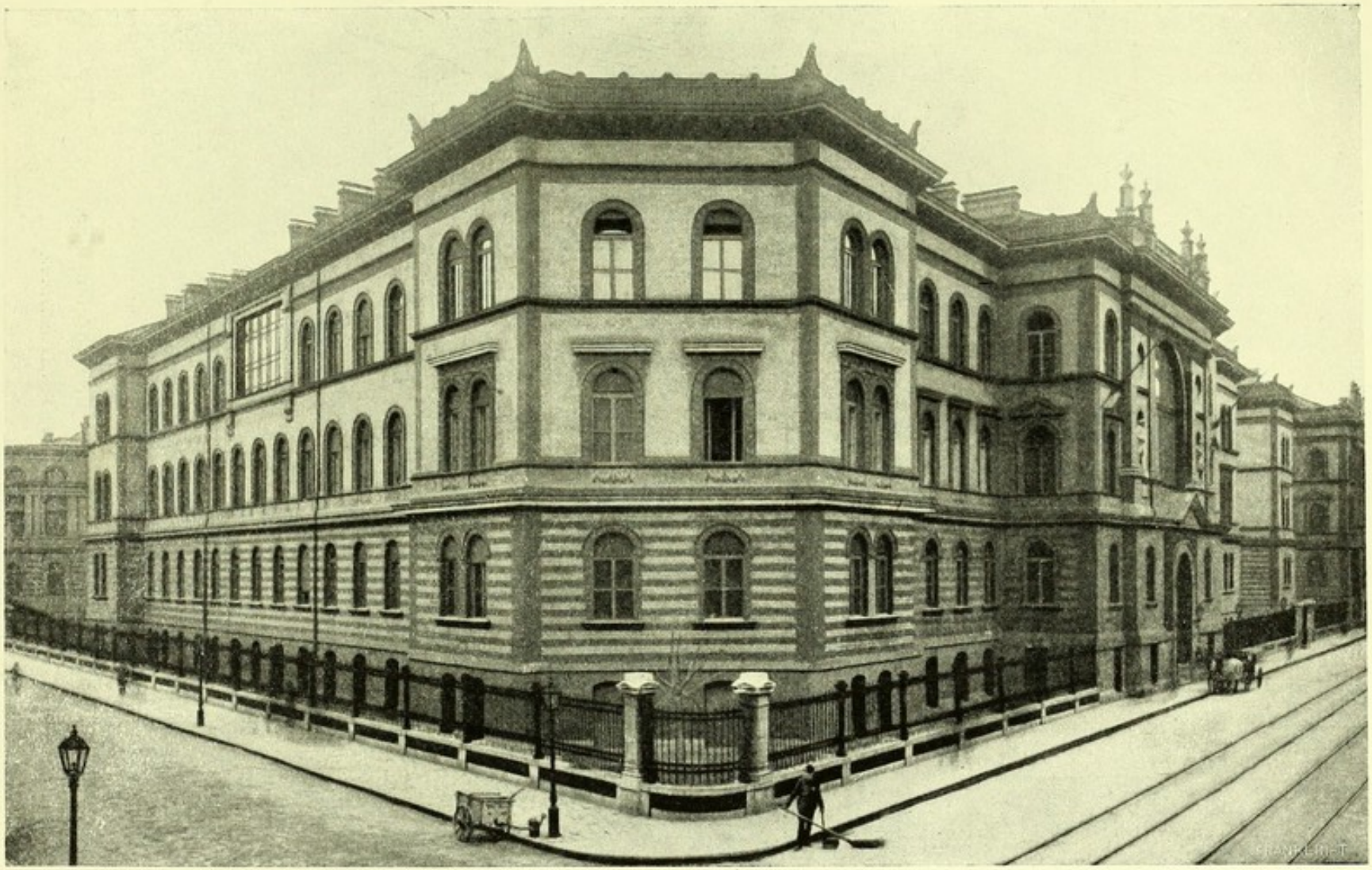

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Façade sur la rue.

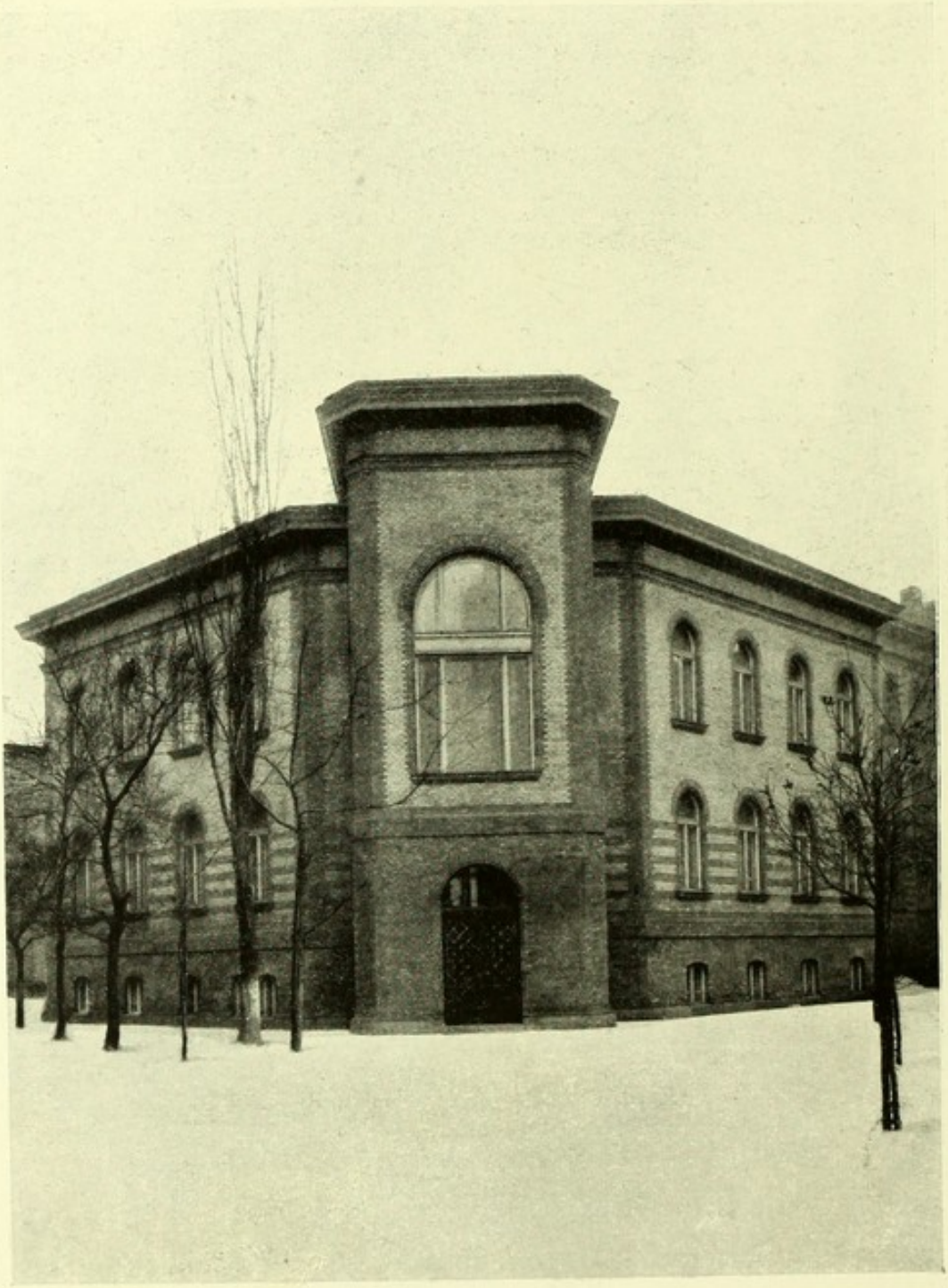

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement : Façade antérieure.

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement · Façade postérieure.

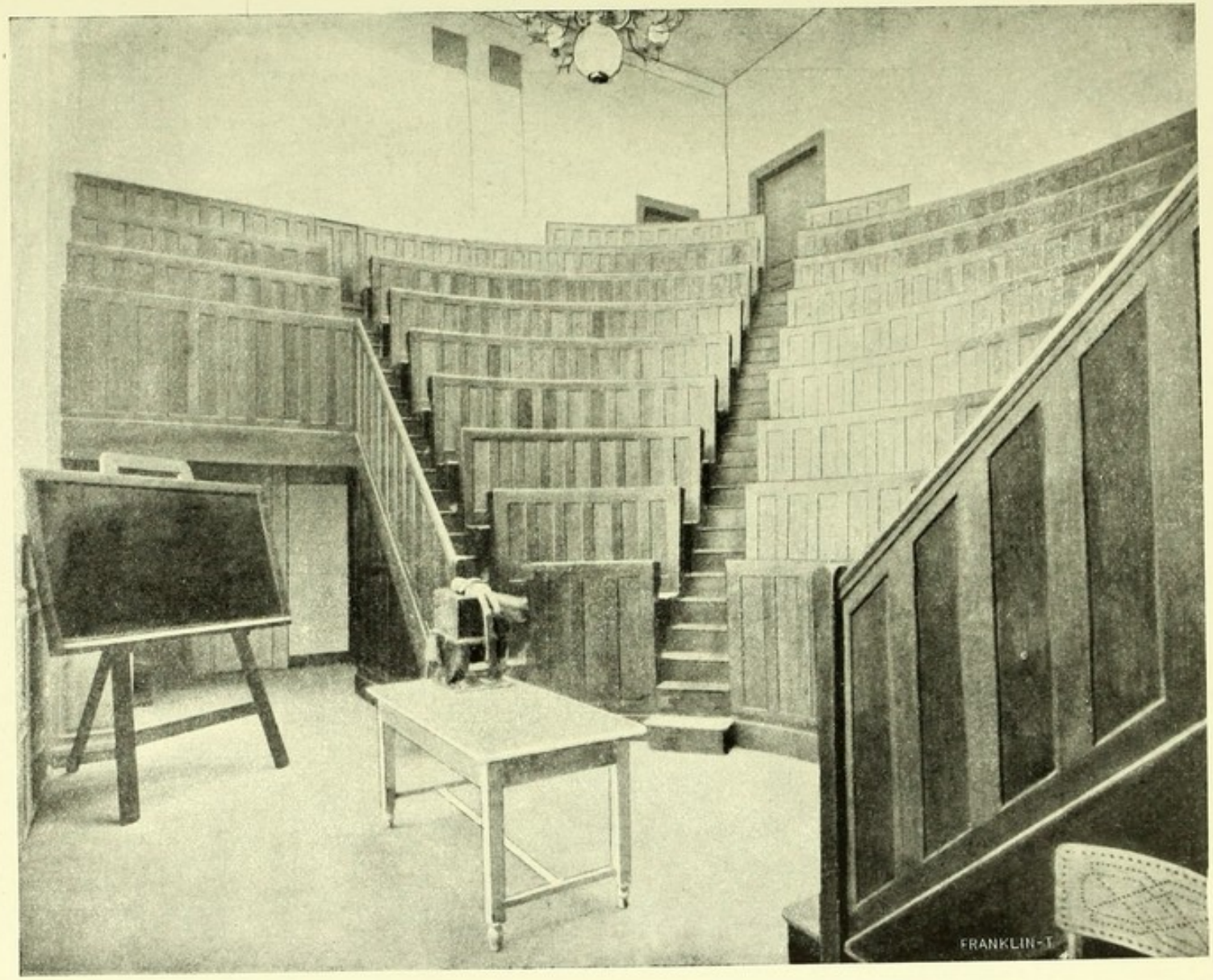

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Salle des cours.

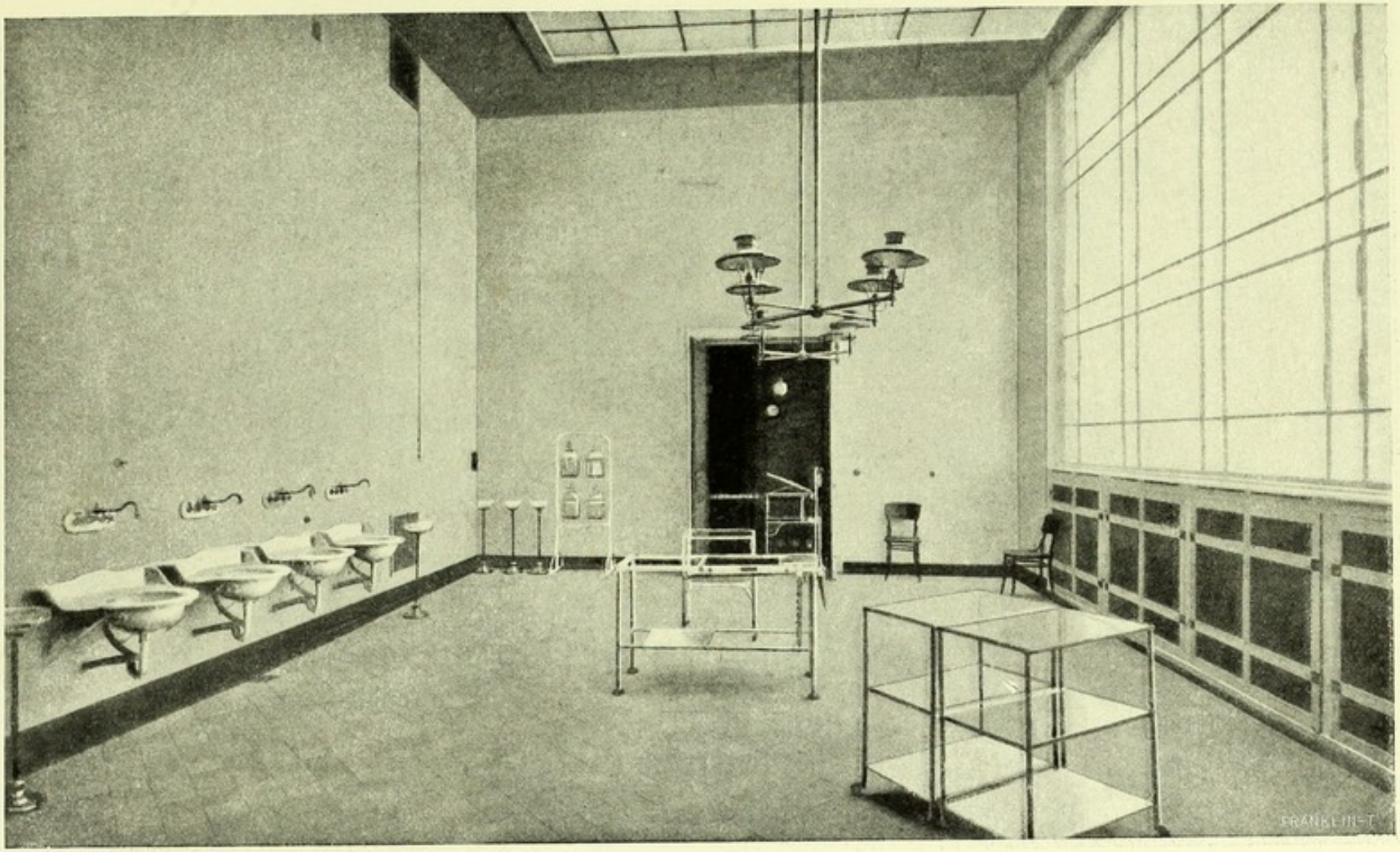

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Salle d'opérations.

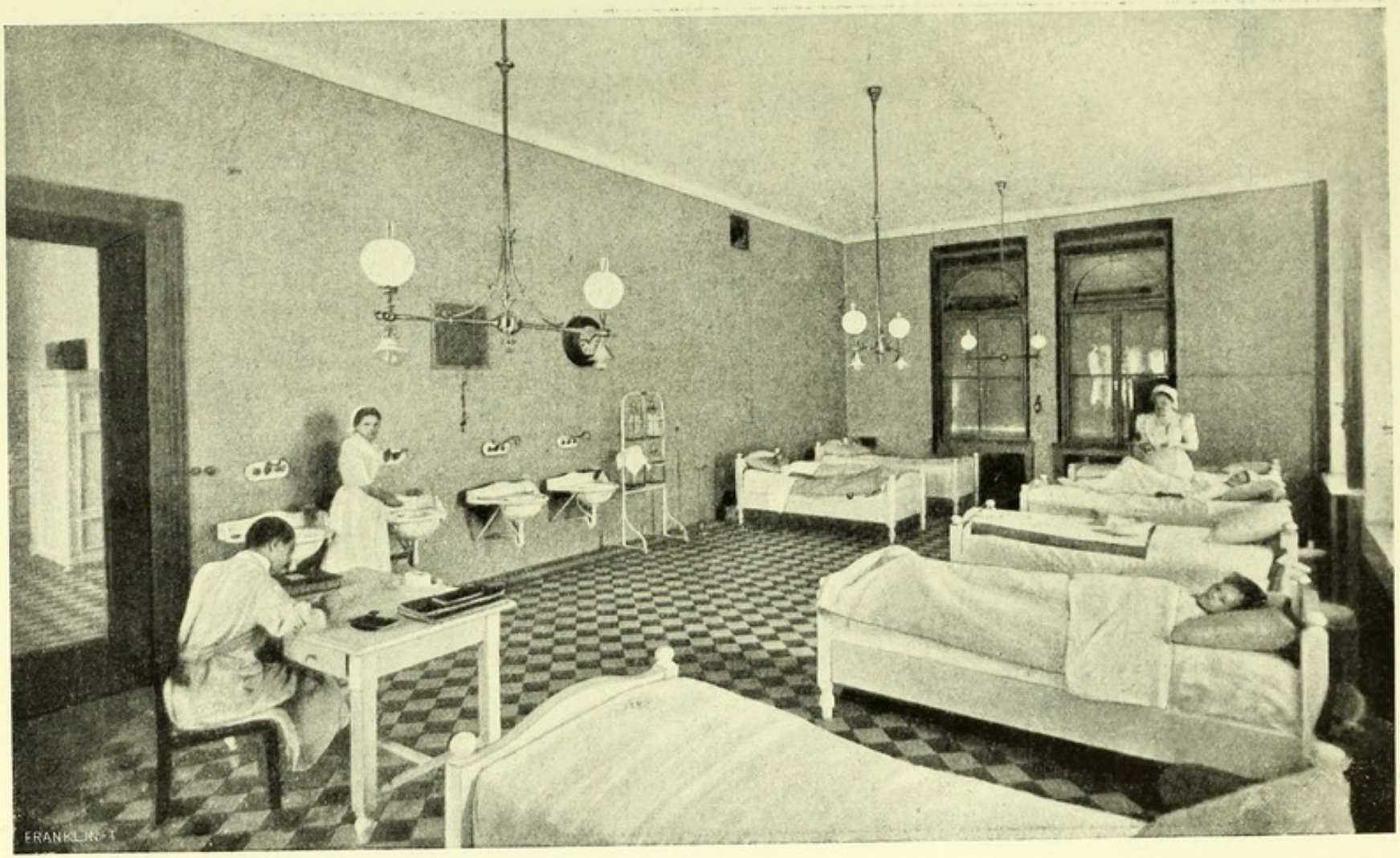

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Salle de travail.

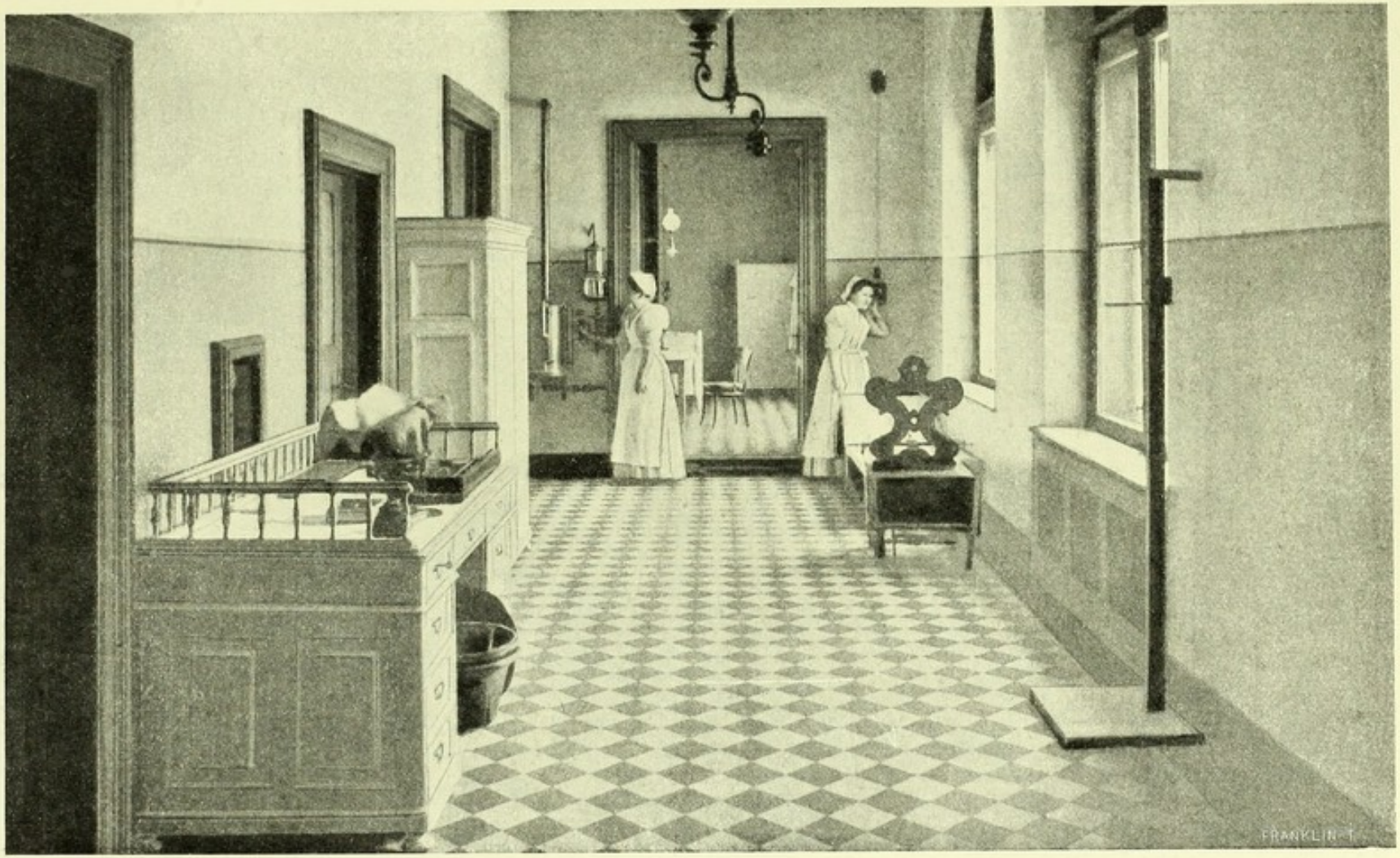

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Vestibule de la salle de travail.

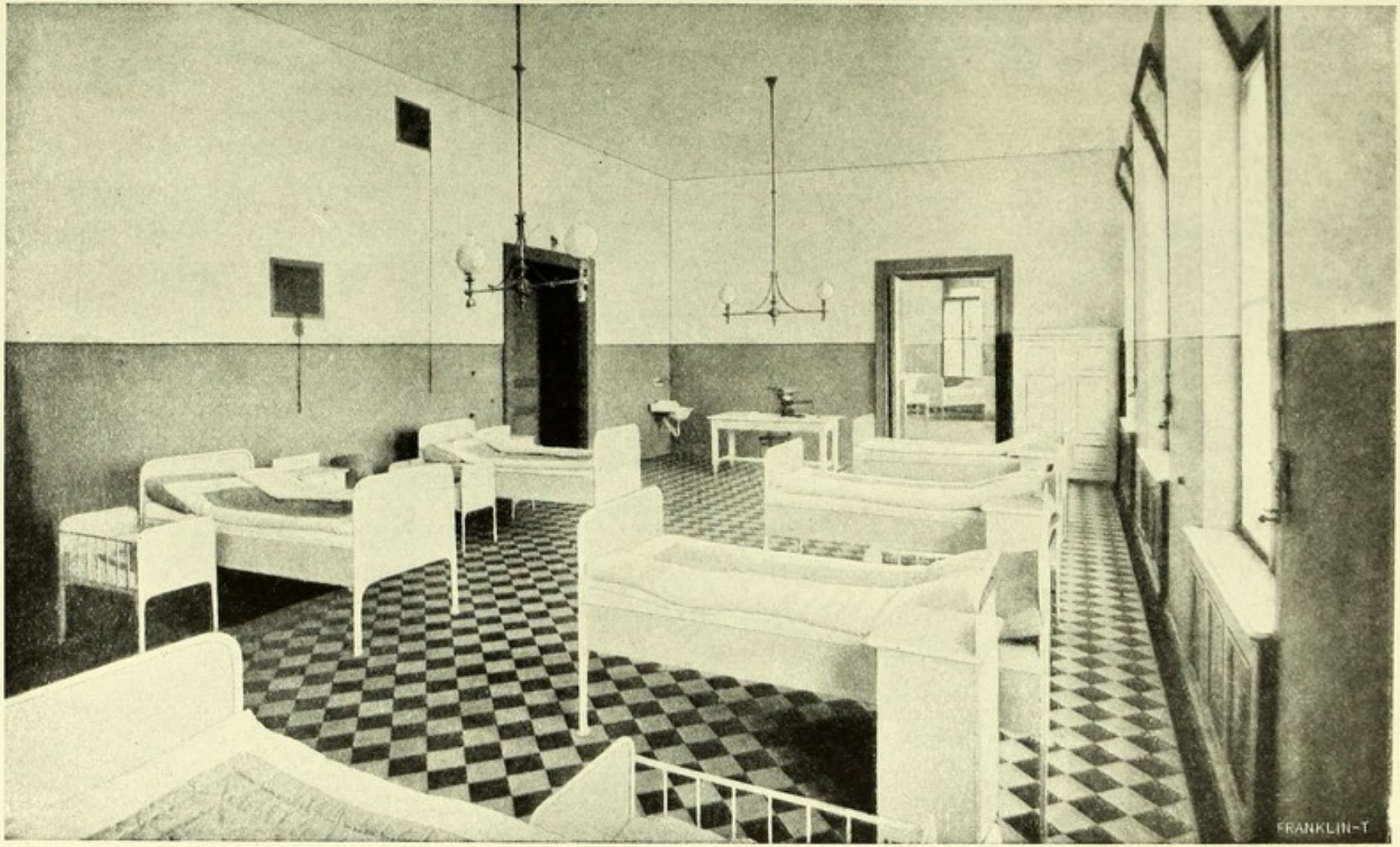

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Salle des accouchées.

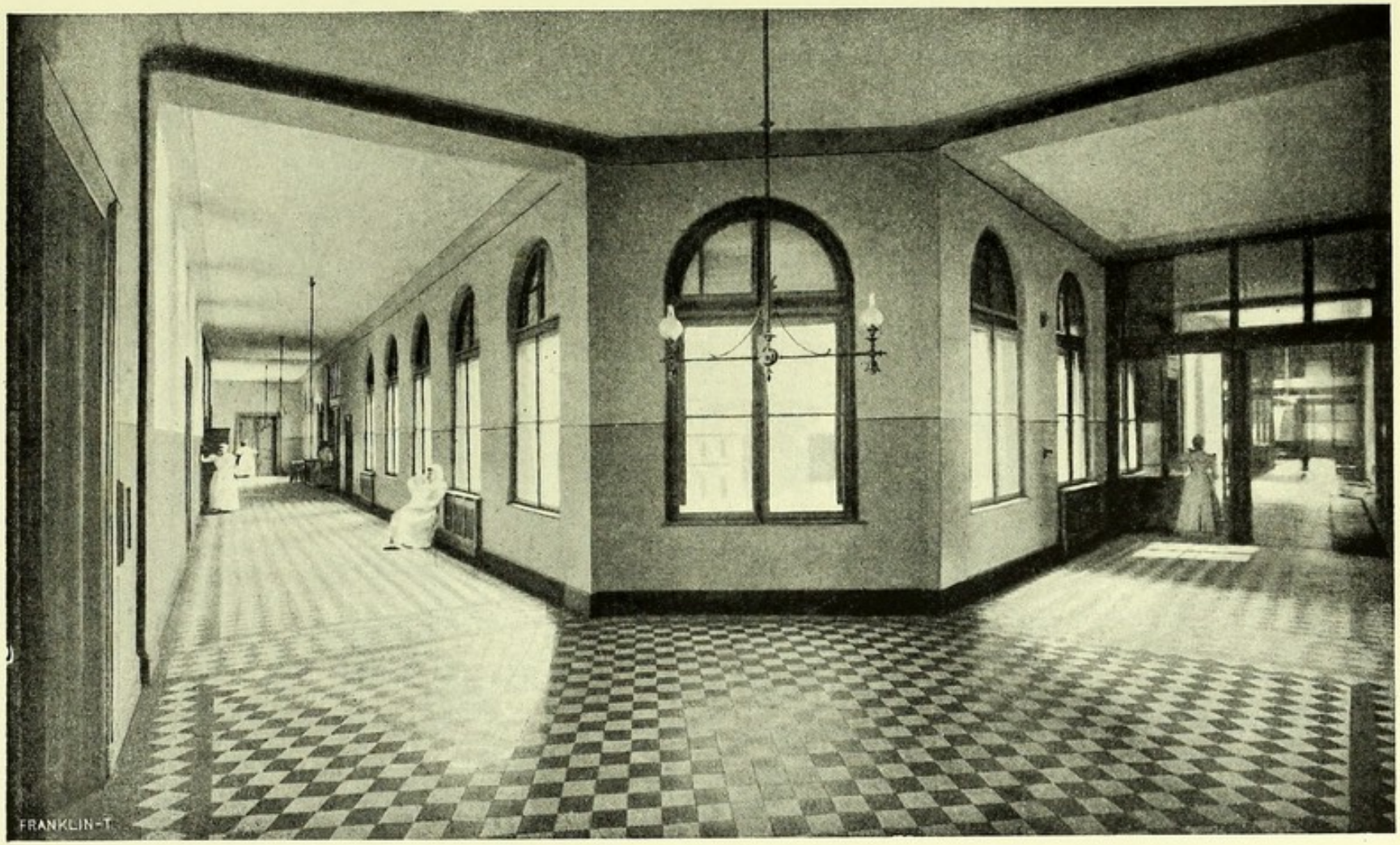

Budapest. — Ire Clinique Gynécologique.

Couloir.

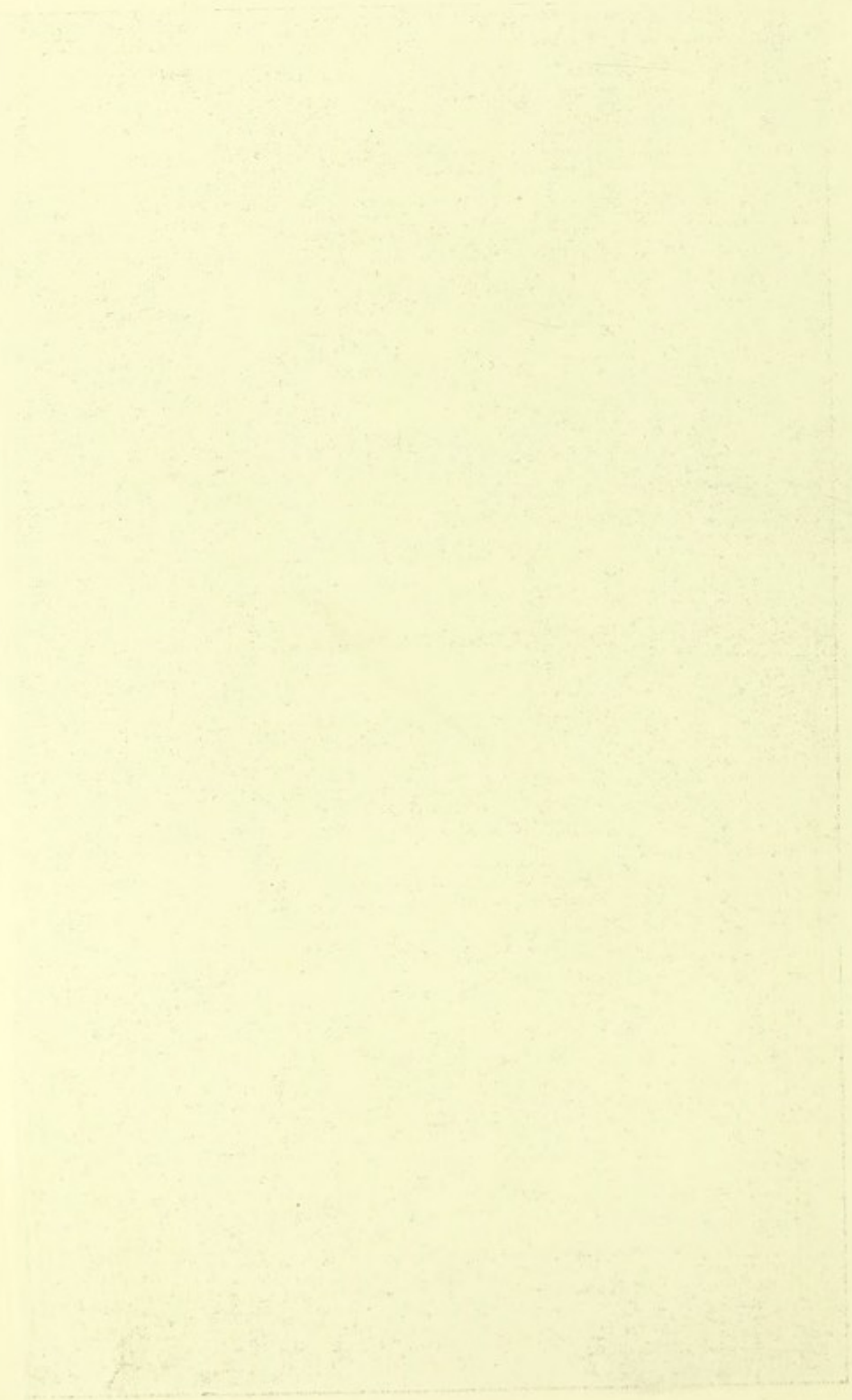

LA IIe CLINIQUE GYNÉCOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Guillaume Tauffer, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

La deuxième Clinique gynécologique a été créée en 1881 et confiée immédiatement au Prof. Guillaume Tauffer, son directeur actuel. Après avoir été pendant deux années assistant du Prof. Hegar à Freiburg i. Br., le Prof. Tauffer devint, en 1879, privat-docent à Budapest et reçut un service composé de quelques chambres pour y faire un cours de gynécologie. Cette science n'était pas, jusqu'alors, enseignée à notre Faculté, car le programme ne prévoyait qu'un cours d'obstétrique. C'est dans le décret de nomination du Prof. Tauffer que la gynécologie fut mentionnée, la première fois, à côté de l'obstétrique.

La Clinique passa douze années dans un vieux et étroit bâtiment de la rue Rökk-Szilárd-utcza, qui est occupé maintenant par l'Ecole des sages-femmes. En 1898, elle s'installa dans un bâtiment construit à son intention, au Jardin botanique de l'Université, sous la direction du Prof. Tauffer et d'après les plans de l'architecte Joseph Kauser.

II. Installation.

Le bâtiment de la Clinique comprend quatre parties principales, puis le pavillon d'isolement et le pavillon de la cuisine. Les quatre parties principales sont: *a*) le dispensaire, dans la partie centrale du rez-de-chaussée, dont les locaux sont ouverts

toute la journée au public ; *b)* le service obstétrical (salles de travail et salles des accouchées), au rez-de-chaussée de l'aile droite et au premier étage ; *c)* le service gynécologique, dans l'aile gauche du bâtiment ; *d)* les salles d'enseignement, où l'on arrive par un couloir fermé qui part du bâtiment central.

A) *Le bâtiment principal.* — Le vaste hall d'entrée et le grand escalier sont l'artère principale du bâtiment et aussi un réservoir d'air. A droite, au rez-de-chaussée, on trouve, du côté de la rue, la salle d'attente, le bureau d'admission et la grande salle de consultation. A gauche, il y a le vestibule et le cabinet du professeur, la bibliothèque et la chambre de l'adjoint. Dans la bibliothèque on conserve aussi les archives et les observations médicales, classées par années et par services. Du côté de la cour se trouvent une salle de bain et une chambre d'isolement pour les parturientes qui sont atteintes de fièvre au moment de leur admission et infectées (ou soupçonnées de l'être) en dehors de la Clinique. A proximité, il y a la salle de garde des étudiants, un water-closet avec antichambre et la porte de l'ascenseur. Au premier étage, la partie droite est affectée au service obstétrical et sert aux accouchées ; elle possède aussi un logement pour un médecin. La partie gauche est réservée au service gynécologique. A droite et à gauche, il y a, du côté de la cour, un logement pour un assistant. Enfin, au sous-sol se trouvent l'habitation du portier, l'internat des jeunes médecins et les logements des médecins stagiaires. Chacun d'eux a sa chambre particulière. Le sous-sol contient encore une chambre pour le médecin de garde et une autre pour le médecin du dispensaire. Le niveau du sol est, ici, à 80 cm. au-dessous de celui du trottoir de la rue. Tous les locaux ont 3·80 m. de hauteur.

B) *Service obstétrical.* — Il comprend deux divisions indépendantes l'une de l'autre et pouvant être isolées aussi de tout le reste du bâtiment. Dans ce but, chacune des deux divisions a son escalier particulier qui aboutit à la cour, et le couloir du bâtiment central peut être fermé par une porte vitrée, en cas de

besoin. Ainsi chaque division obstétricale forme un service séparé, et même son personnel, s'il le faut, est soumis au plus rigoureux isolement. Ces deux divisions se trouvent dans l'aile droite du bâtiment, la première au rez-de-chaussée, la seconde au premier étage; elles sont aménagées de façon identique. Elles comprennent: au milieu, une grande salle de travail; à gauche, une salle de préparation, une salle de bain pour les parturientes et un cabinet de stérilisation; à droite, la chambre du médecin et le cabinet des instruments. — Dans les deux divisions obstétricales les admissions ont lieu à tour de rôle. Grâce à ce roulement, les locaux peuvent, environ tous les quinze jours, être complètement évacués et aérés à fond, les meubles et instruments nettoyés et désinfectés convenablement. — Dans le couloir, à gauche, il y a une grande salle de bain et de change pour les nouveaux-nés, et à droite une chambre à deux lits pour les accouchements particulièrement laborieux ou pour l'isolement. Aux bouts du couloir s'ouvrent deux salles, de 11 lits chacune, pour les accouchées bien portantes, et à côté de chaque salle, un cabinet pour l'infirmière et une tisanerie. De l'autre côté du couloir il y a une petite annexe avec le monte-plats et un water-closet. — Les deux divisions peuvent contenir environ 56 à 60 accouchées à la fois. — Au sous-sol se trouvent le logement de la première sage-femme et ceux des sages-femmes attachées aux deux divisions, un dortoir pour les infirmières et un autre pour les femmes enceintes.

C) *Service gynecologique.* — Il occupe l'aile gauche et comprend le rez-de-chaussée et le premier étage, ainsi que les chambres du bâtiment principal qui donnent sur le couloir. La gauche du premier étage est aménagée pour recevoir 62 femmes malades. Au milieu de cet étage se trouve la salle des opérations abdominales; la deuxième salle d'opérations, située au rez-de-chaussée, sert aux autres opérations. Les salles d'opérations ont des cabinets annexes pour la préparation, l'anesthésie, la stérilisation et les appareils. Au sous-sol il y a une chambre

pour la première infirmière et, dans la cour, une chambre pour les femmes enceintes, le logement du portier et un dépôt. Les locaux accessoires sont disposés comme ceux du service obstétrical.

D) *Salles d'enseignement.* — On y entre par une porte vitrée sise vis-à-vis de l'entrée et donnant accès à un couloir. Cette partie a aussi un escalier qui mène directement à la cour. Au sous-sol se trouvent, ici, les lingeries, les logements du chauffeur et des gens de service, puis l'appareil de ventilation. Au rez-de-chaussée, sous l'amphithéâtre, il y a le musée, le laboratoire, le réfectoire des médecins, les logements d'un assistant et d'un médecin. Le premier étage abrite l'amphithéâtre avec 120 sièges ; il est orienté vers le Nord-Est. A côté de l'amphithéâtre il y a la grande salle des démonstrations, qui sert aussi de salle de consultation, d'examen et de conférences.

E) *Pavillon d'isolement.* — Il se trouve au bout du terrain, du côté gauche, et peut recevoir 10 malades répartis dans une grande et trois petites chambres. Le pavillon comprend, en outre, une salle de bain, un water-closet, une véranda vitrée pour l'hiver et un hall ouvert pour l'été, qui peut servir aussi de salle d'examen et de traitement. On peut encore démontrer ici des cas particulièrement intéressants devant un nombreux auditoire. Ce pavillon est destiné aux malades septiques venant du dehors et admises pour être montrées aux étudiants, ensuite à celles qui proviennent des autres services de la Clinique, enfin aux femmes cancéreuses et à celles qui ont des fistules vaginales de la vessie.

F) *Pavillon des machines et cuisine.* — Le pavillon des machines est situé dans la partie postérieure du terrain, du côté droit. Comme le pavillon d'isolement, il est relié au bâtiment principal par un couloir. Il contient un grand appareil de stérilisation, la cuisine, la buanderie, le logement et l'atelier du mécanicien.

La Clinique est chauffée à la vapeur d'eau sous basse pression. Chacun des trois services est pourvu d'une chaudière spéciale. L'eau chaude pour les bains et les lavabos est fournie par deux chaudières qui alimentent un tuyautage spécial. L'amphi-

théâtre, les salles d'opérations et les salles de travail sont pourvus de ventilateurs électriques à courant continu de 110 volts.

D'importantes transformations et additions doivent être faites au bâtiment de la Clinique. Il est vrai que le terrain qu'elle occupe depuis douze ans ne saurait être agrandi ; mais, entre temps, le mouvement des malades s'est considérablement accrû, le programme d'enseignement a fait une plus grande place à la pratique, enfin de nouvelles découvertes (Röntgen, etc.) ont dû être introduites dans la pratique clinique. Par suite, la chambre d'isolement pour les parturientes septiques est devenue trop petite. L'augmentation du nombre des élèves nécessite aussi l'agrandissement de la salle de garde. A côté de la salle de travail, il faudrait installer encore une salle pour les opérations obstétricales qui doivent être faites devant un grand auditoire. A cet effet on pourrait transformer, sans trop de frais, les vastes salles de bain des nouveaux-nés qui avoisinent la salle de travail. Outre les salles communes des femmes enceintes, il serait nécessaire d'aménager deux petites pièces pour les grossesses pathologiques. Puis l'agrandissement du musée ne saurait plus être différé, car il n'y a plus de place pour les préparations nouvelles. Enfin, la Clinique a besoin d'un laboratoire Röntgen et d'un cabinet photographique. Il est à espérer que toutes ces transformations et additions pourront être effectuées pendant la construction des nouvelles Cliniques.

III. Enseignement.

Les étudiants suivent l'enseignement du professeur pendant les deux semestres de la quatrième année. Les cours théoriques et pratiques occupent 7 h. ½ par semaine. Les cas les plus intéressants de la Clinique sont commentés et même montrés aux élèves. Le programme des cours comporte pendant les deux semestres l'obstétrique clinique et la gynécologie, pendant un semestre la technique obstétricale opératoire.

L'enseignement principal est complété par le Dr. Etienne

Tóth, adjoint du directeur et professeur extraordinaire, qui fait, pendant 3 h. par semaine, un cours de technique obstétricale opératoire et de propédeutique gynécologique.

Chaque étudiant habite au moins 8 à 10 jours par an la Clinique ; si le nombre des étudiants le permet, il y reste même plus longtemps. Pendant son séjour, il examine, sous la direction de l'assistant, les femmes enceintes, les parturientes, les accouchées, et il aide aux petites opérations. Il doit faire lui-même au moins deux accouchements.

L'enseignement des jeunes médecins est donné dans l'internat ; y sont admis des médecins diplômés qui s'engagent à habiter la Clinique pendant trois mois, qui payent 47 couronnes par mois pour la pension entière et qui, sous la conduite des assistants, travaillent dans tous les services. L'instruction qu'ils reçoivent est purement pratique. L'internat compte 10 médecins ; de plus, 5 places sont réservées aux médecins qui doivent faire une année de stage pratique. Les étrangers y sont également admis, quand il y a de la place. L'internat a reçu jusqu'à présent 223 médecins, dont 1 anglais, 1 russe, 8 américains, 1 australien et 212 hongrois. En outre, 65 étudiants ayant achevé leurs études ont passé 2 à 4 mois dans la Clinique.

Le personnel comprend : le professeur directeur, un adjoint, trois assistants rétribués et 1 assistant honoraire, 3 médecins internes payés, 6 médecins internes sans payement, 1 première sage-femme, 1 économe, 20 infirmières et le nombre voulu de gens de service.

Actuellement, la Clinique peut recevoir 130 malades : 56 accouchées, 64 diverses et 10 dans le pavillon d'isolement. En outre, il y a 11 lits pour les parturientes.

En 1907, l'enseignement porta sur 1215 accouchements (dont 139 fausses couches), 1179 cas externes qui furent traités au dispensaire et 488 maladies de femmes. Il fut fait 350 grandes opérations, dont 164 laparotomies. Le nombre des malades externes s'éleva à 2993.

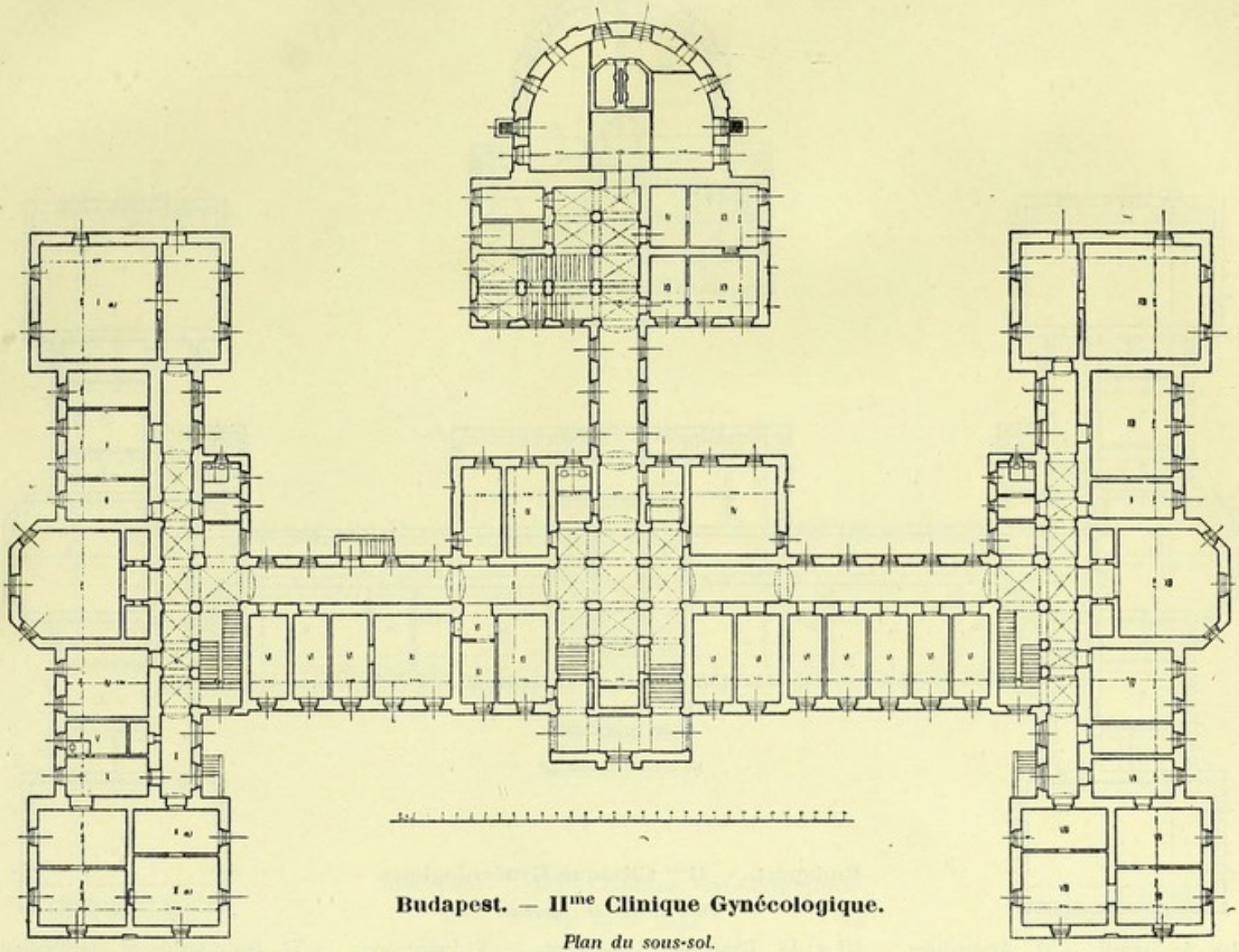

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Plan du sous-sol.

I. Logement des servantes. — I*a*). Réfectoire des médecins. — II. Salle de bain. — III. Chapelle. — IV. Calorifère. — V. Cuisine. — VI. Médecin de garde et stagiaires. — VII. Logement des infirmières. — VIII. Logement de la 1re infirmière. — IX. Dépôt. — X. Logement de l'économe. — X*a*). Offices. — XI. Loge du portier. — XII. Magasin. — XIII. Femmes enceintes.

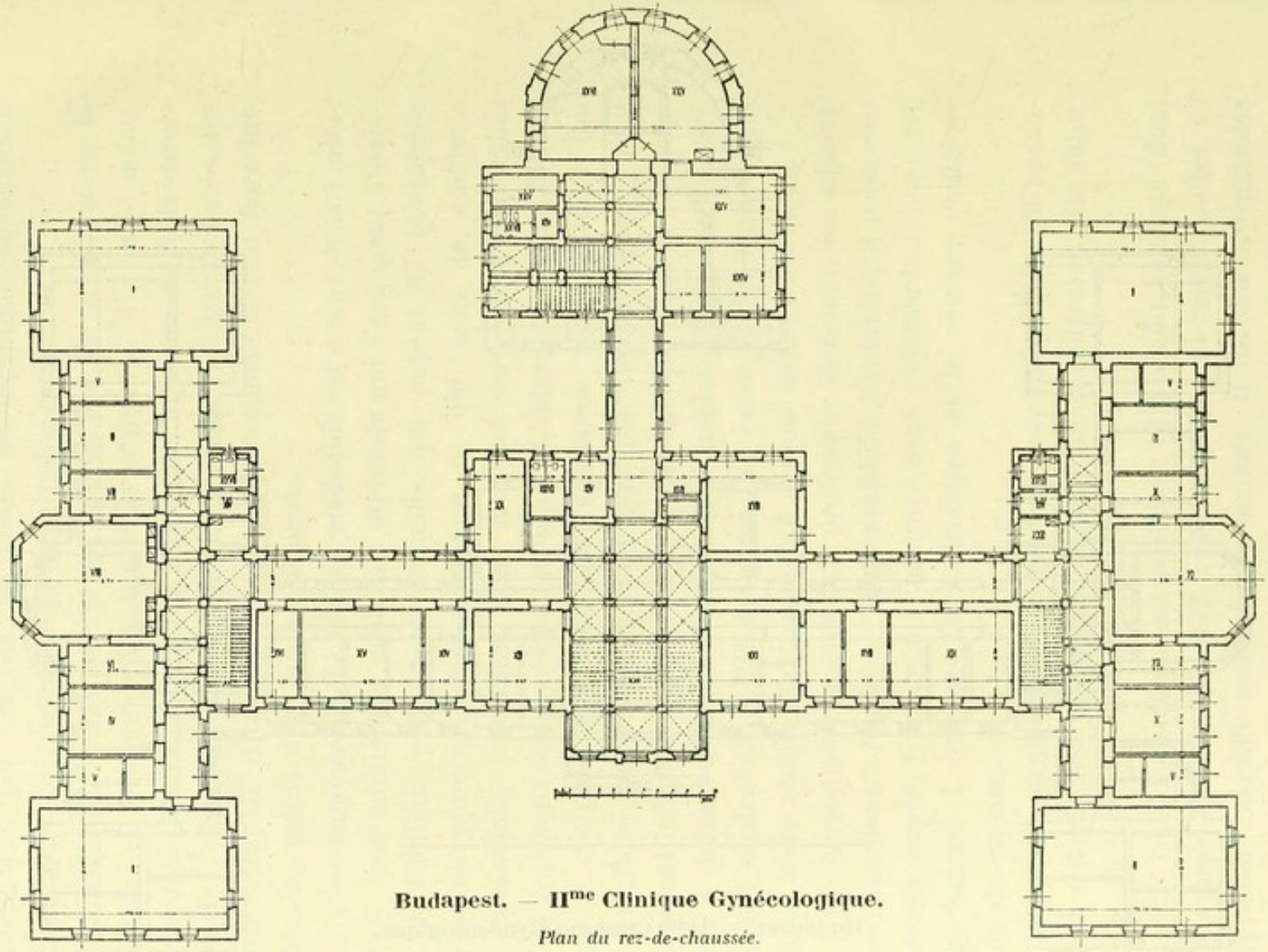

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Plan du rez-de-chaussée.

I. Salles de travail. — II. Accouchées. — III et IV. Chambres d'isolement. — V. Infirmières. — VI. Instruments et stérilisation. — VII. Anesthésie. — VIII. Salle d'opérations. — IX. Bain des nouveaux-nés. — X. Chambre d'isolement. — X*a)* Stérilisation. — XI. Accouchées. — XII. Vestiaire des médecins. — XIII. Professeur-directeur. — XIV. Antichambre. — XV et XVI. Bibliothèque. — XVII. Chambre particulière. — XVIII. Admission. — XIX. Consultation. — XX. Vestiaire des étudiants. — XXI. Vestiaire des malades. — XXII. Salle de bain.— XXIII. Office. — XXIV. Logement de l'assistant. — XXV. Laboratoire et musée. — XXVI. Cabinet de lecture. — XXVII. Water-closets

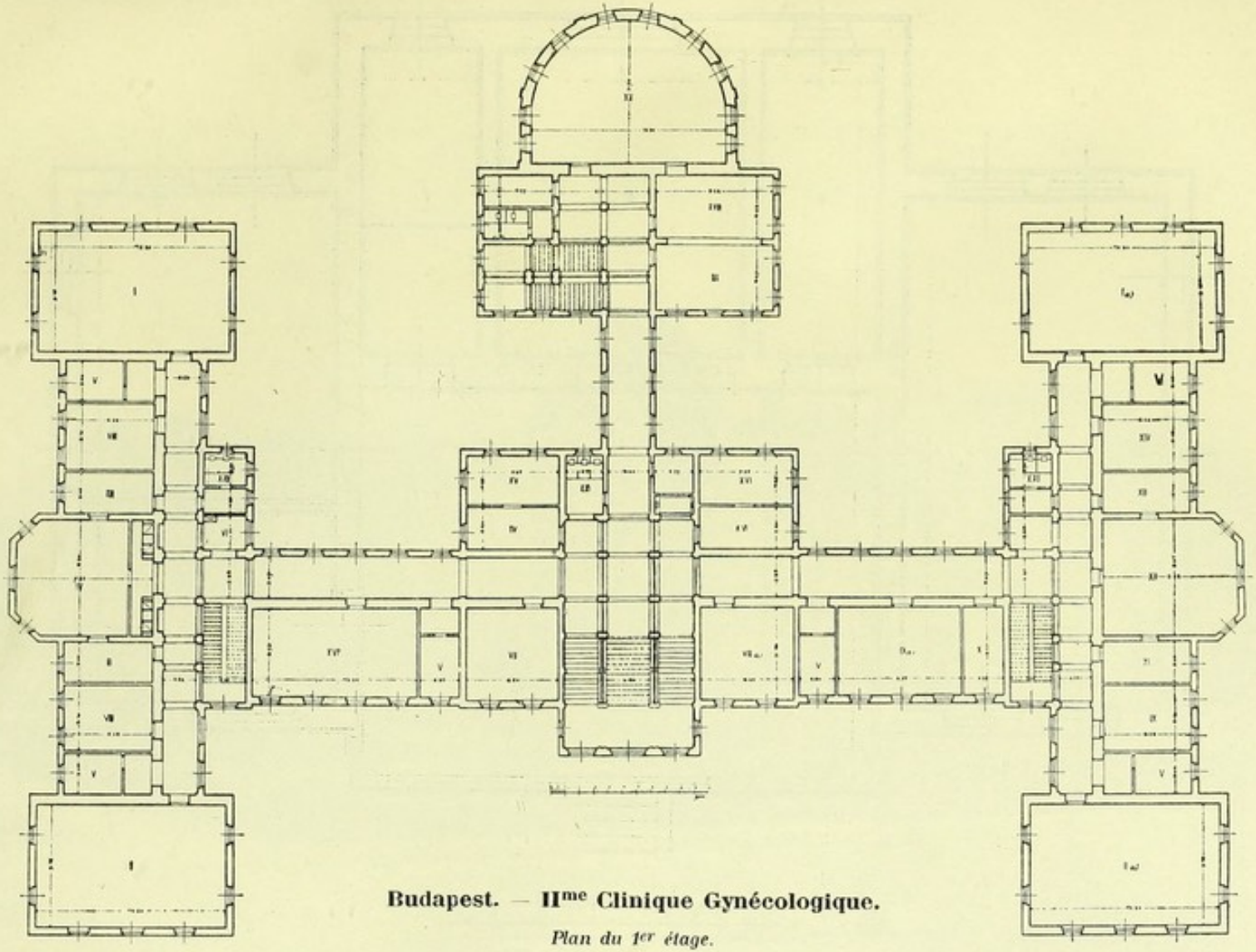

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Plan du 1er étage.

I*a)* et II*a)*. Accouchées. — I et II. Femmes malades. — III. Instruments et stérilisation. — IV. Salle de laparotomie. — V. Infirmières. — VI. Office avec monte-plats. — VII et VIII. Chambres d'isolement. — VIII*a)* et IX*a)*. Accouchées malades. — IX. Chambre particulière. — X. Logement des étudiants. — XI. Vestiaire des médecins. — XII. Chambre d'isolement. — XIII. Stérilisation. — XIV. Bain des nouveaux-nés. — XV et XVI. Logement de l'assistant. — XVII. Femmes malades. — XVIII et XIX. Salle de démonstration. — XX. Salle des cours. — XXI et XXII. Water-closets.

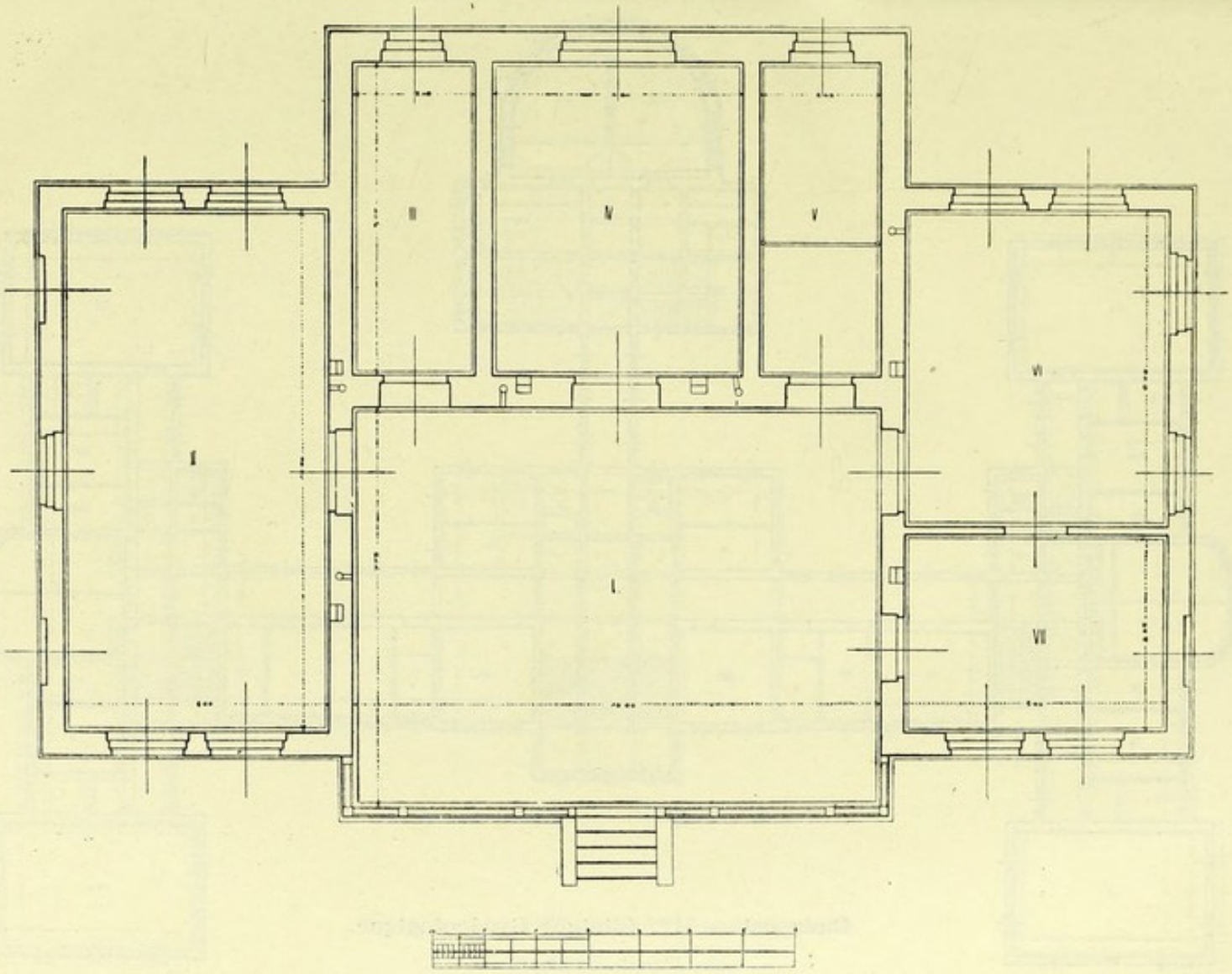

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement. — Plan du rez-de-chaussée.

I. Véranda des convalescentes. — II. Femmes malades. — III. Infirmières. — IV. Femmes malades. — V. Bain et water-closet. — VI et VII. Chambres d'isolement.

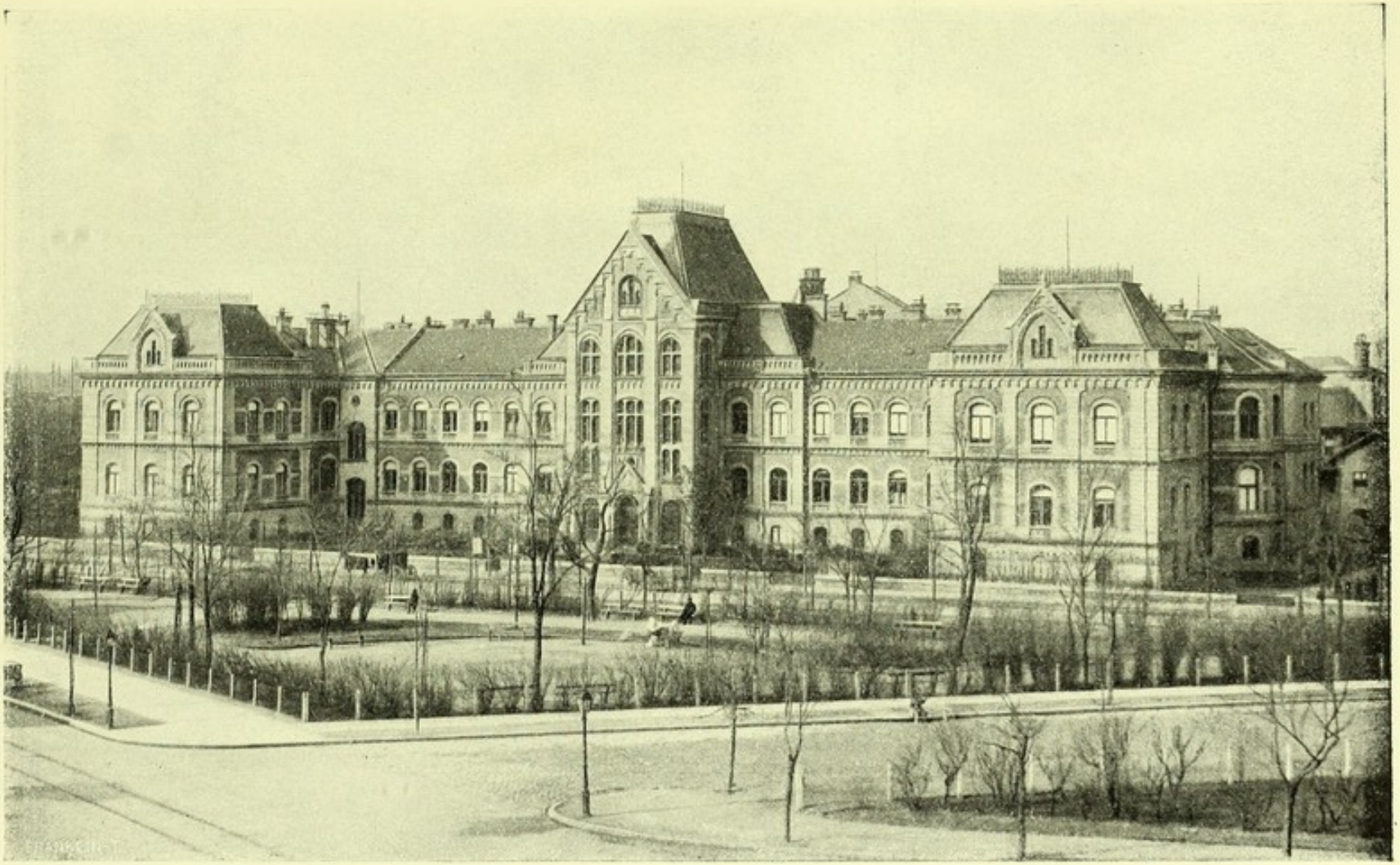

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Façade principale.

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Pavillon d'isolement.

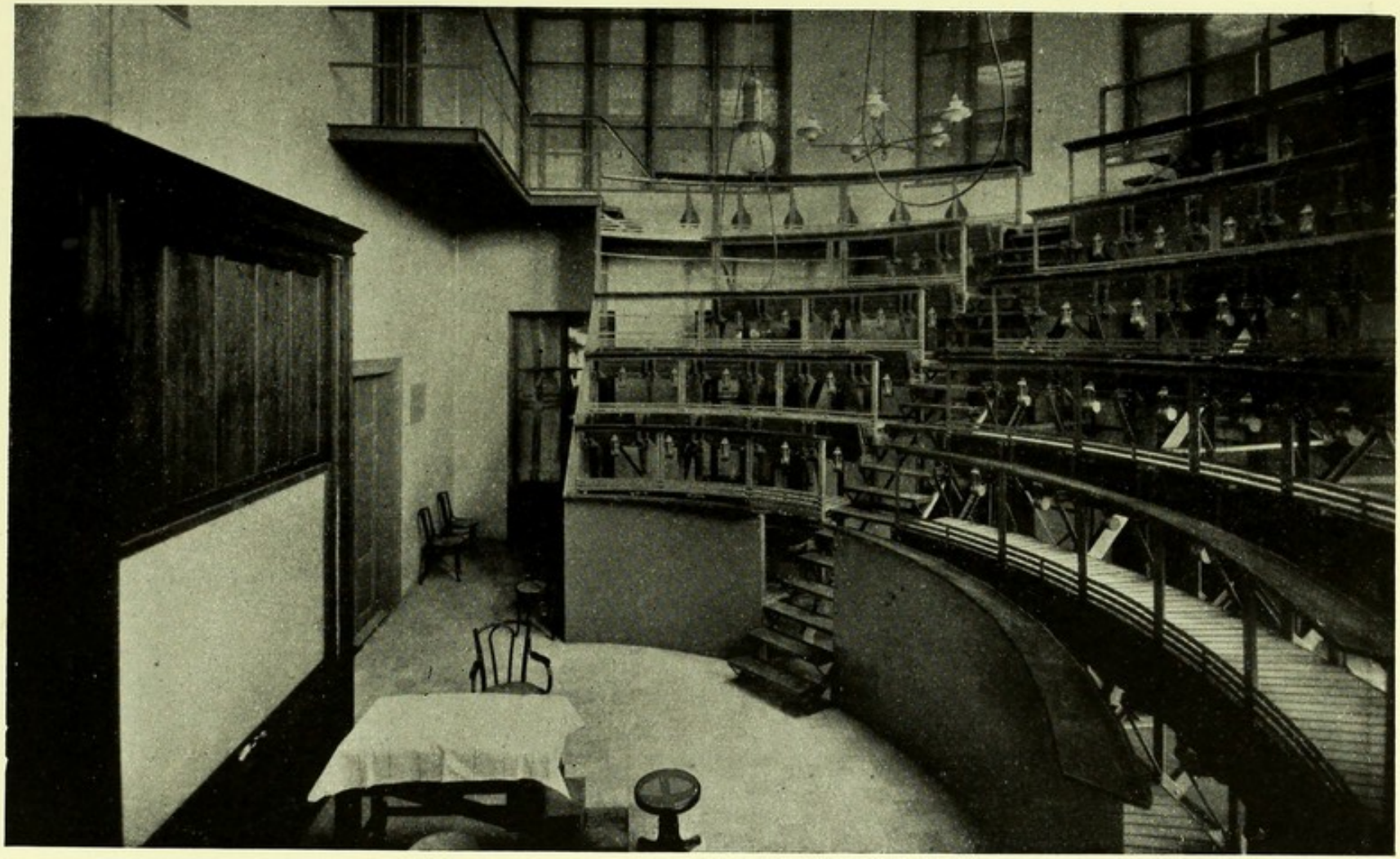

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Salle des cours.

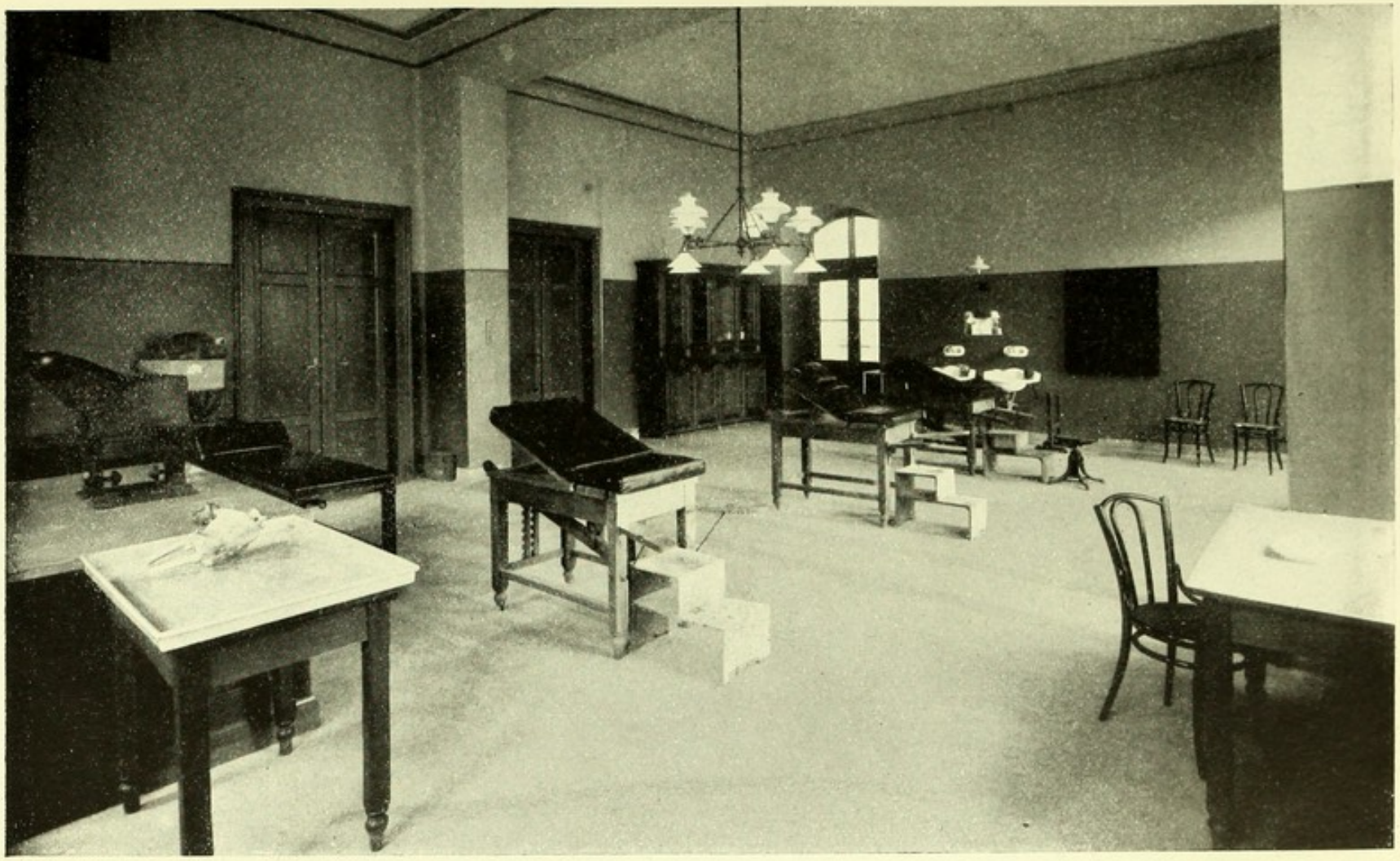

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Salle d'examen.

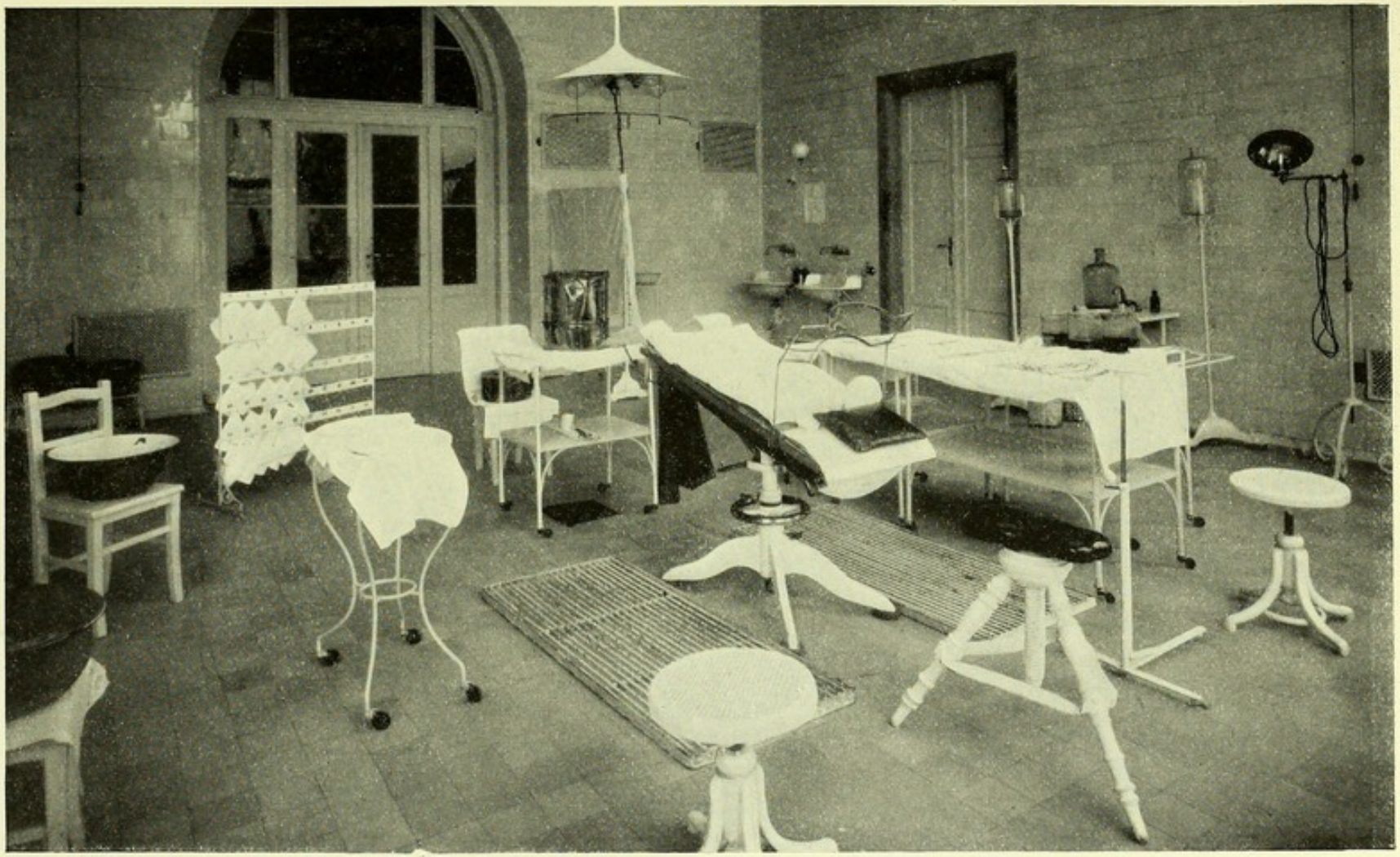

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Salle de laparotomie.

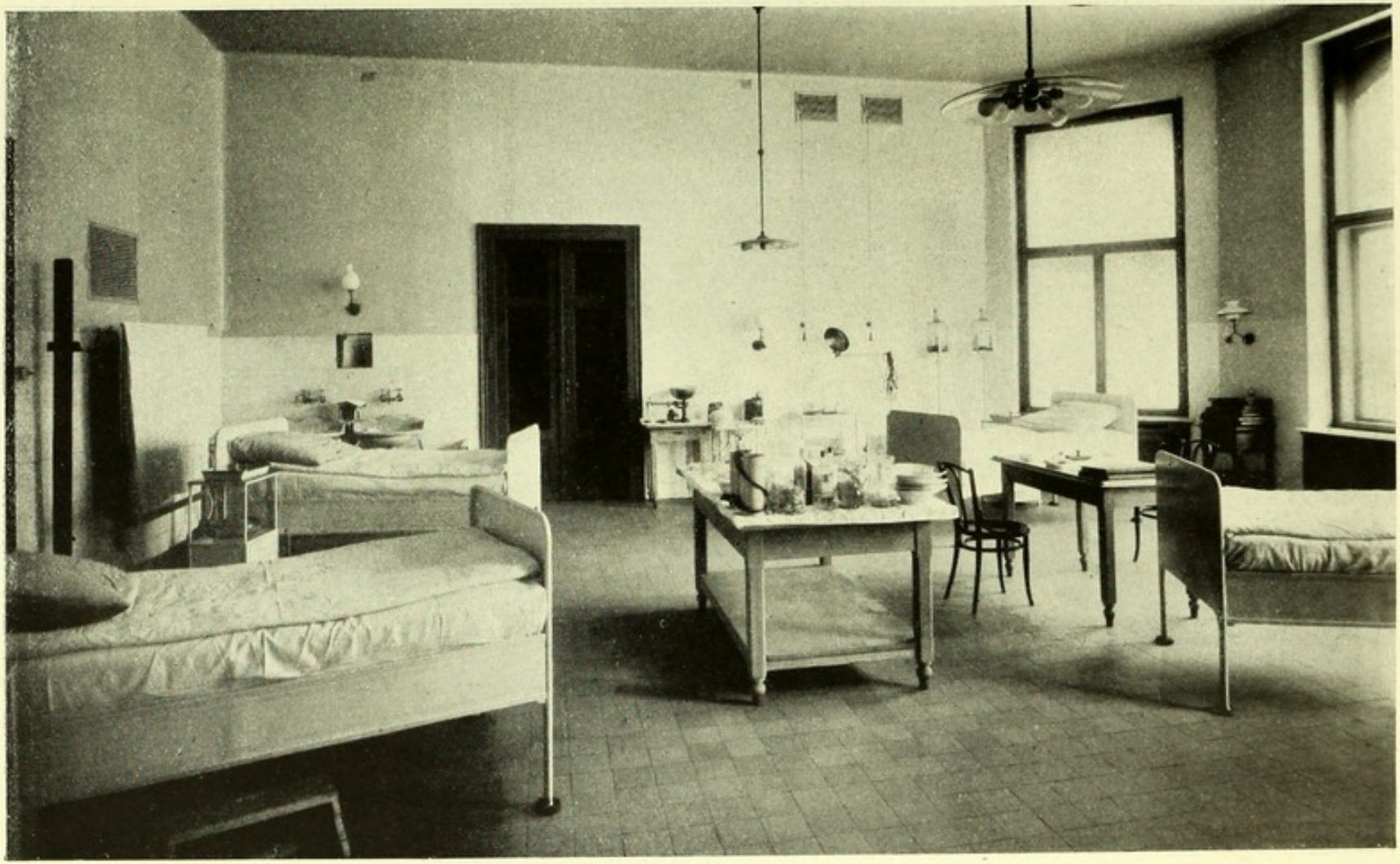

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Salle de travail.

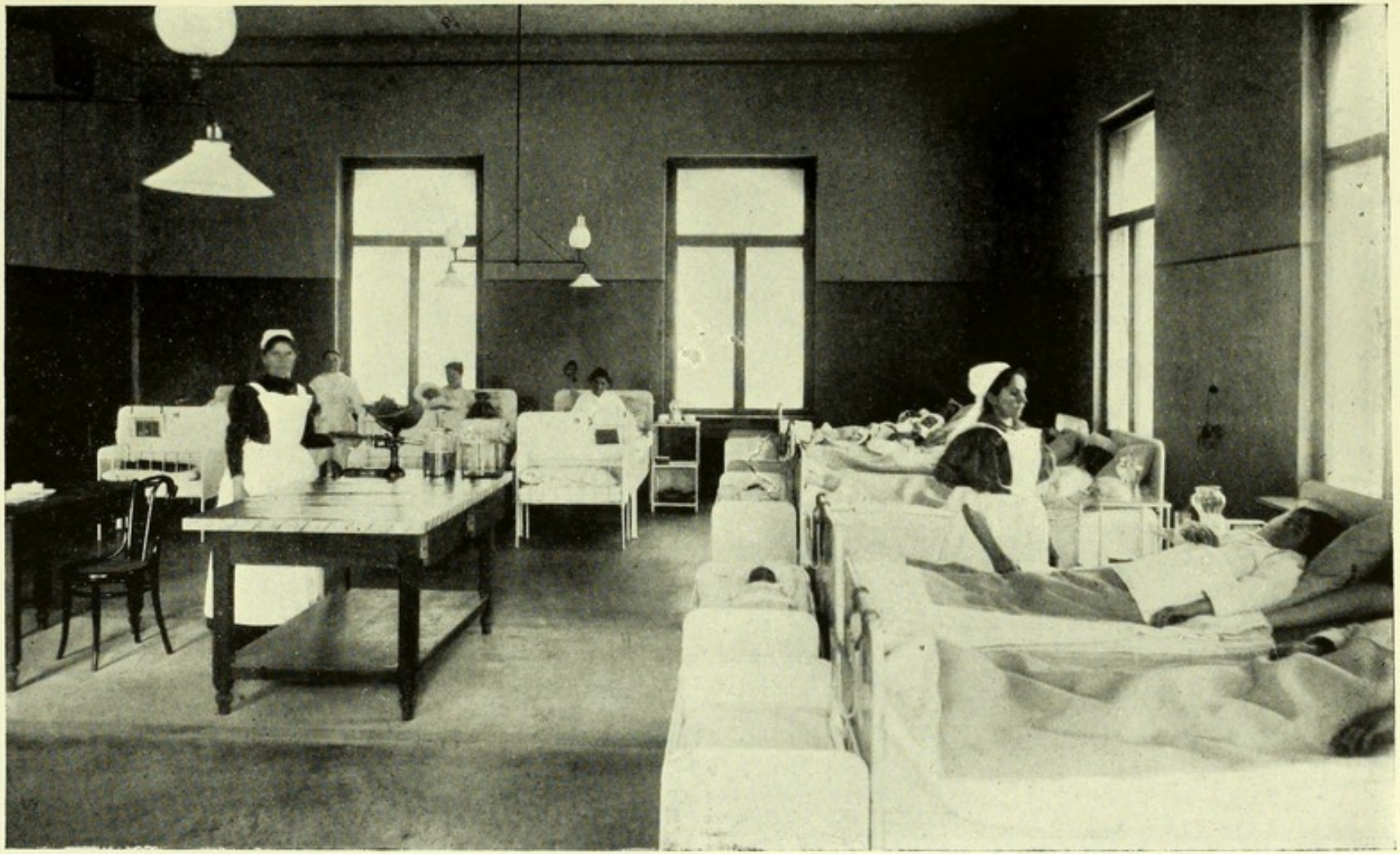

Budapest. — IIme Clinique Gynécologique.

Salle des accouchées.

LA CLINIQUE DES MALADIES MENTALES

Par M. le Prof. Dr. Ernest Emile Moravcsik, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

L'Université de Budapest eut, dès 1860, des cours de psychiatrie faits par des privat-docents qualifiés à cet effet: d'abord par les Drs. François Schwartzer, directeur-propriétaire d'un asile privé, Charles Bolyó et Jules Niedermann, chefs de service dans les asiles de l'Etat, puis, plus tard, par les Drs. Charles Laufenauer et Otto Schwartzer de Babarcz. Cependant, comme partout ailleurs du reste, cette branche des sciences médicales eut de grandes difficultés à surmonter afin de pouvoir se frayer une route.

A vrai dire, la première pierre de l'enseignement intensif en matière de psychiatrie ne fut posée en Hongrie qu'en 1882, lorsqu'on créa la chaire de pathologie mentale à notre Faculté de médecine et qu'elle fut confiée au Dr. Ch. Laufenauer avec le titre de professeur extraordinaire. En même temps, la chaire reçut une allocation annuelle et un crédit lui fut ouvert pour son installation.

Le matériel d'enseignement avait été fourni, jusqu'alors, par le service d'observation des aliénés de l'hôpital municipal St-Roch. A partir de 1889, il fut livré par le même service de l'hôpital St-Jean. D'autre part, le laboratoire d'histologie et le dispensaire furent installés dans le bâtiment central de la Faculté de médecine.

Au début, le professeur ne reçut qu'un assistant et un domestique. En 1886, on lui accorda un médecin interne et, en 1894,

un second assistant. Plus tard encore, on mit à sa disposition une salle de la Ire Clinique médicale.

Les cours du Prof. Laufenauer comprenaient la psychiatrie, la pathologie mentale judiciaire et la névropathologie ; il attachait une importance particulière aux travaux de laboratoire. Lorsqu'il fut nommé professeur ordinaire, en 1892, sa clinique était déjà connue et réputée, non seulement dans le pays mais encore à l'étranger, comme un centre d'activité scientifique.

Le Prof. Laufenauer fit de son mieux pour resserrer les liens qui devaient unir l'Université et le service municipal d'observation des aliénés, lequel lui fournissait un matériel d'enseignement (450 à 800 malades par an) aussi varié qu'instructif, et il lutta avec opiniâtreté pour la création d'un asile municipal d'aliénés répondant aux exigences modernes et pouvant servir, en même temps, de clinique des maladies mentales. Il mourut en 1901, sans avoir vu aboutir ses efforts.

Le Dr. Ernest Emile Moravcsik lui succéda, d'abord avec le titre de professeur extraordinaire, puis, à partir de 1902, en qualité de professeur ordinaire.

Pendant la première période de son professorat, le Dr. Moravcsik continua de prendre dans le service de l'hôpital St-Jean tous les sujets pouvant servir à l'enseignement universitaire. Mais, en même temps, recommençant les démarches de son prédécesseur, il réclama avec insistance la création, dans l'Université même, d'une clinique spéciale pour les maladies mentales devant servir et aux recherches scientifiques et à l'enseignement. Ces démarches, appuyées par tous ses collègues de la Faculté et par la division de l'enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, aboutirent assez rapidement. Lorsque le Ministre prescrivit la création d'un second groupe de cliniques dans l'ancien jardin botanique de l'Université, il arrêta que la Clinique des maladies mentales y serait installée également. Les travaux de construction en commencèrent durant l'automne de l'année 1906 et furent achevés en novembre 1908.

II. Installation.

La Clinique a été bâtie, d'après les indications du Prof. Moravcsik, par les architectes Korb et Giergl. Elle comprend un bâtiment principal et trois pavillons, et couvre une superficie de 3936 m. carrés, sans compter le jardin. La Clinique peut recevoir 160 malades : 80 hommes et 80 femmes.

Les plans en ont été dressés de façon qu'elle puisse favoriser, dans la plus large mesure possible, aussi bien les recherches scientifiques et l'enseignement que le traitement rationnel des malades, notamment au point de vue de l'individualisation.

La construction et l'aménagement de la Clinique ont absorbé une somme de 1.172,221 couronnes (1.224,251 francs). Chaque lit revient, par conséquent, à 7326 cour. (7651 fr.).

Le bâtiment principal affecte la forme d'un ⊔ ; il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage et des mansardes. On y trouve les locaux affectés à l'enseignement et aux recherches scientifiques, le bureau d'admission, le dispensaire, le service d'hydrothérapie, les quartiers des aliénés tranquilles, l'atelier de photographie, enfin les logements des assistants, médecins internes, infirmiers et infirmières, du portier et des gens de service. La salle des cours peut être obscurcie. Une des ailes du bâtiment contient la division des hommes, l'autre la division des femmes.

Sur le prolongement de ces deux ailes se trouvent les pavillons pour les malades agités, hommes et femmes. Chaque pavillon est relié à l'aile correspondante du bâtiment principal par une passerelle couverte établie à la hauteur du premier étage. Ce genre de communication a été choisi afin de laisser plus de place aux promenades. Il permet, d'ailleurs, de circuler aisément entre les pavillons et d'y exercer une surveillance efficace. Par contre, le quatrième pavillon, qui n'a qu'un rez-de-chaussée et qui est réservé aux aliénés atteints de maladies contagieuses, est complètement séparé des autres bâtiments.

L'emplacement libre entre les pavillons et le terrain qui

s'étend derrière servent de promenade aux pensionnaires de la Clinique.

Les plans ci-après montrent la distribution des pièces dans chaque bâtiment.

Tous les couloirs, halls, vestibules et laboratoires sont pavés en terrazzo, les salles de malades en dolomenl. Le cabinet du professeur est parqueté.

Les portes et fenêtres ouvrent au moyen d'espagnolettes dont la poignée est tournée en bas. Quelques-unes des portes sont pourvues de serrures à écrou. La plupart des fenêtres n'ont qu'un châssis vitré ; elles sont garnies extérieurement d'un grillage bombé dont la partie inférieure sert de corbeille de fleurs.

La Clinique est éclairée à l'électricité et chauffée par la vapeur sous basse pression. Tous les pavillons sont munis d'avertisseurs électriques, d'horloges de contrôle et de postes téléphoniques. Des pavillons séparés contiennent la chaufferie, la buanderie, la cuisine, puis le service de la désinfection.

III. Enseignement.

Les cours du professeur portent sur la pathologie mentale (4 à 5 h.), la psychiatrie légale (2 h.) et les formes limitrophes des maladies mentales et nerveuses (1 h. par semaine). Des soins tout particuliers sont consacrés aux recherches scientifiques de clinique et de laboratoire. Le professeur s'efforce de rendre aussi parfaite que possible l'instruction théorique et pratique des étudiants.

Le personnel médical de la Clinique comprend : le professeur directeur, trois assistants et deux médecins internes. Le personnel de service comporte : une employée de laboratoire, un portier, un maître-baigneur, trois domestiques, un infirmier-chef, une infirmière principale, 2 infirmiers de division, 2 infirmières de division, 32 infirmiers et infirmières, enfin 6 servantes.

Le nombre des étudiants qui suivent les cours de psychiatrie varie de 180 à 220 par semestre.

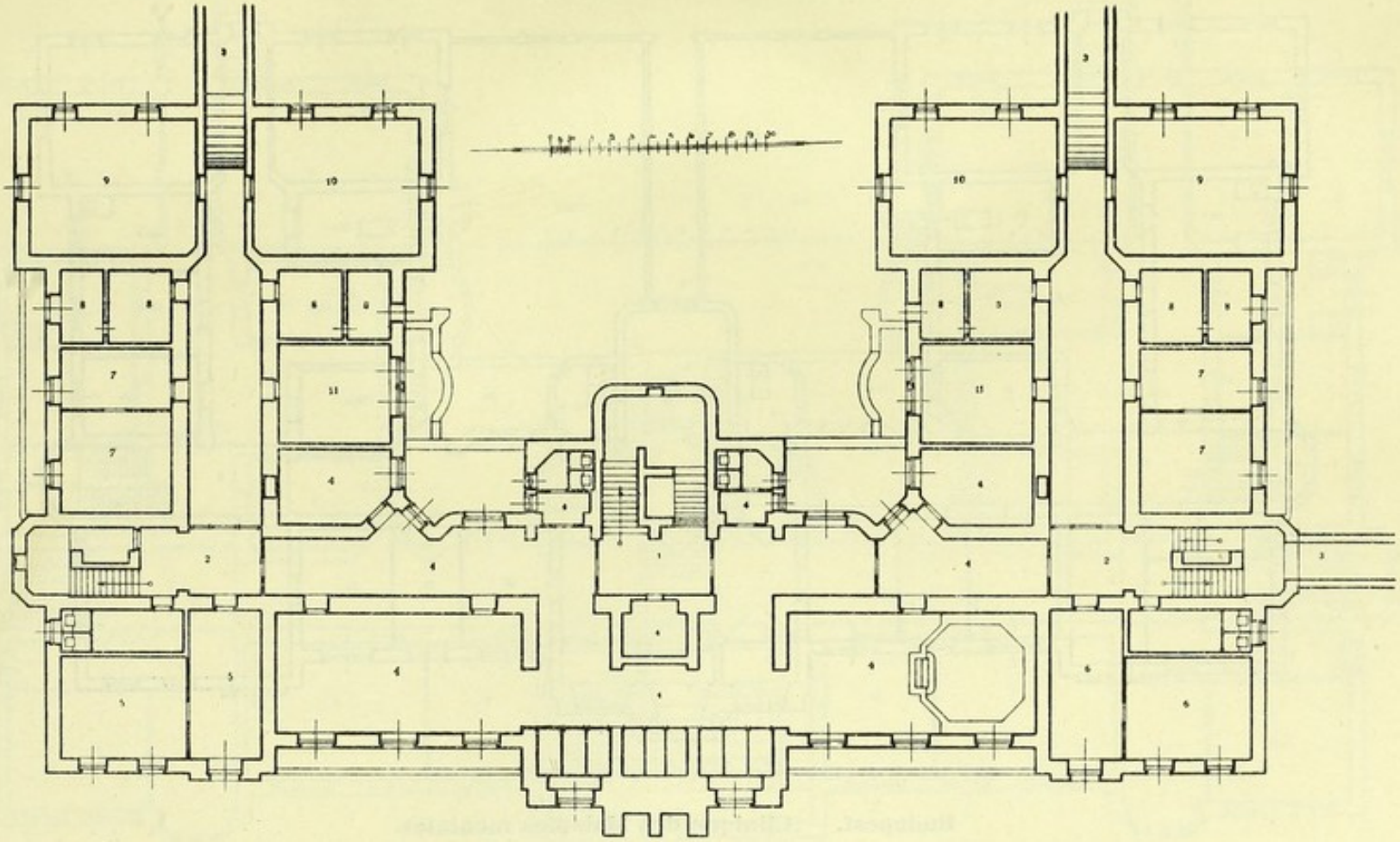

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Bâtiment principal. — Plan du sous-sol.

1. Escalier principal. — 2. Escaliers latéraux. — 3. Tunnel du chauffage central. — 4. Salles de bain: hydrothérapie, massage, bassin de natation, bain de vapeur, bains électriques et d'acide carbonique. — 5. Logement du maître-baigneur. — 6. Logement du concierge. — 7. Logements des gens de service. — 8. Chambre de chauffe des tuyaux de chaleur. — 9. Linge propre. — 10. Linge sale. — 11. Dépôt.

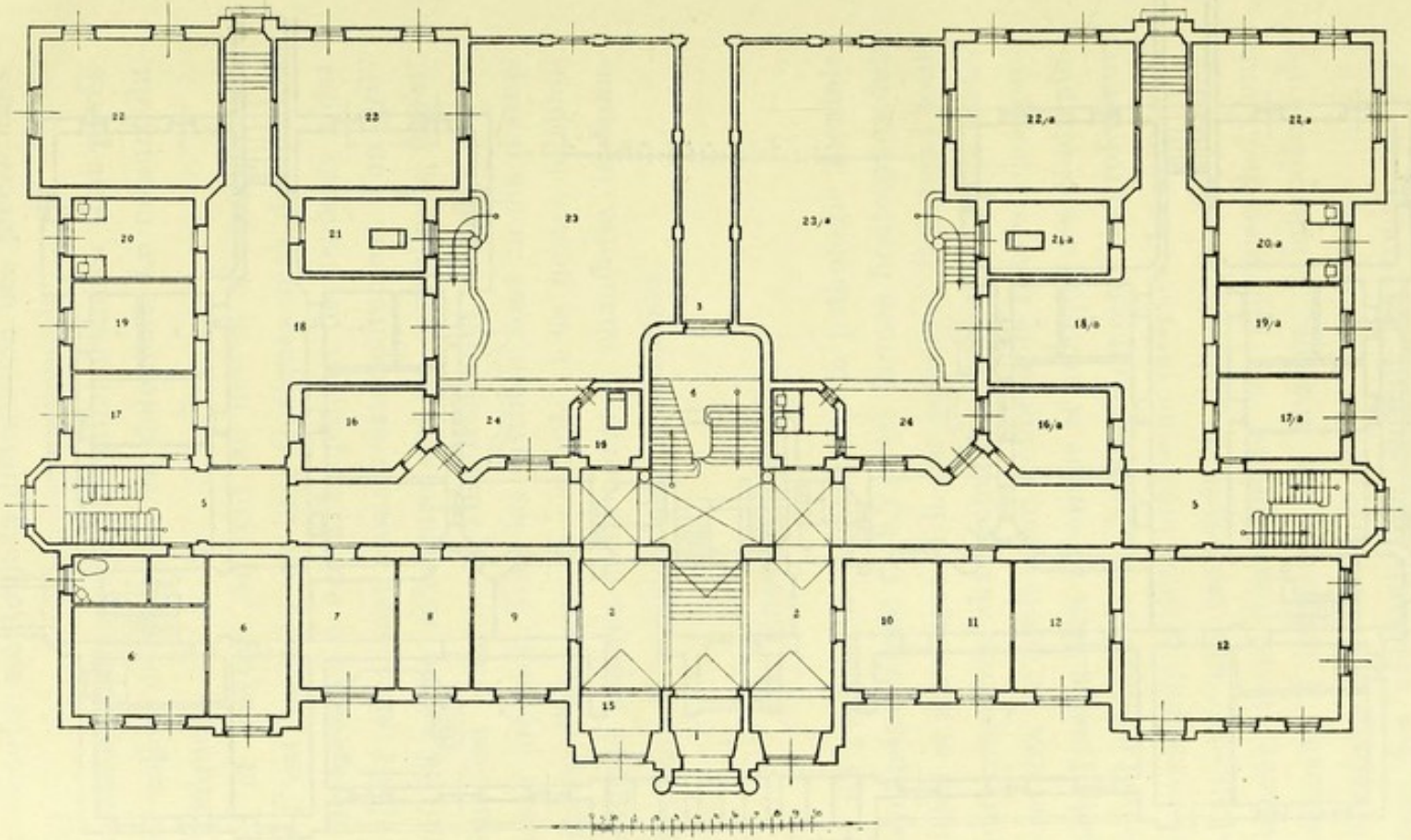

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Bâtiment principal et quartier des aliénés tranquilles. — Plan du rez-de-chaussée.

1. Entrée principale. — 2. Salles d'attente. — 3. Entrées latérales. — 4. Escalier principal. — 5. Escaliers de service. — 6. Logement du 1er assistant. — 7. Bibliothèque. — 8. Pharmacie. — 9. Bureau d'admission. — 10. Malades externes: consultation. — 11. Malades externes: traitement. — 12. Laboratoire de chimie. — 13. Laboratoire d'histologie. — 14. Salle de bain des malades admis à la Clinique. — 15. Loge du concierge. — 16 et 16/a. Chambres de l'infirmier et de l'infirmière de quartier. — 17 et 17/a. Offices. — 18 et 18/a. Salles de jour. — 19 et 19/a. Chambres des infirmiers et des infirmières. — 20 et 20/a. Lavabos et water-closets. — 21 et 21/a. Bains. — 22 et 22/a. Dortoirs. — 23. Promenoir (hommes). — 23/a. Promenoir (femmes). — 24. Cours.

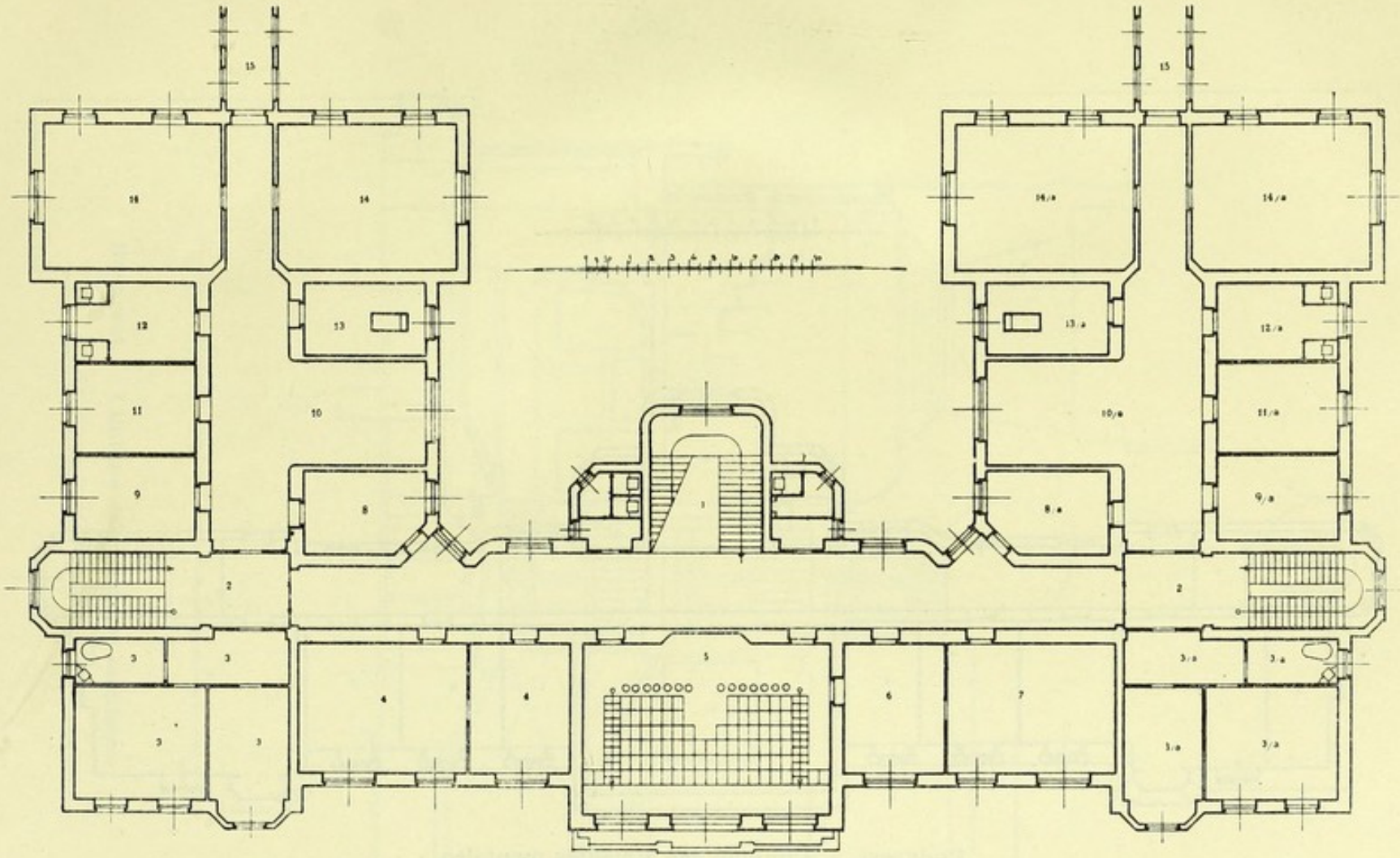

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Bâtiment principal et quartier des aliénés tranquilles. — Plan du premier étage.

1. Escalier principal. — 2. Escaliers de service. — 3 et 3/a. Chambres particulières avec antichambre et toilette. — 4. Chambres du professeur-directeur. — 5. Salle des cours. — 6. Cabinet de préparation. — 7. Laboratoire de psycho-physique. — 8 et 8/a. Logements de l'infirmier en chef et de la première infirmière. — 9 et 9/a. Chambres particulières. — 10 et 10/a. Salles de jour. — 11 et 11/a. Salles d'examen. — 12 et 12/a. Lavabos et water-closets. — 13 et 13/a. Bains. — 14 et 14/a. Dortoirs. — 15. Couloirs de communication avec le quartier des aliénés agités.

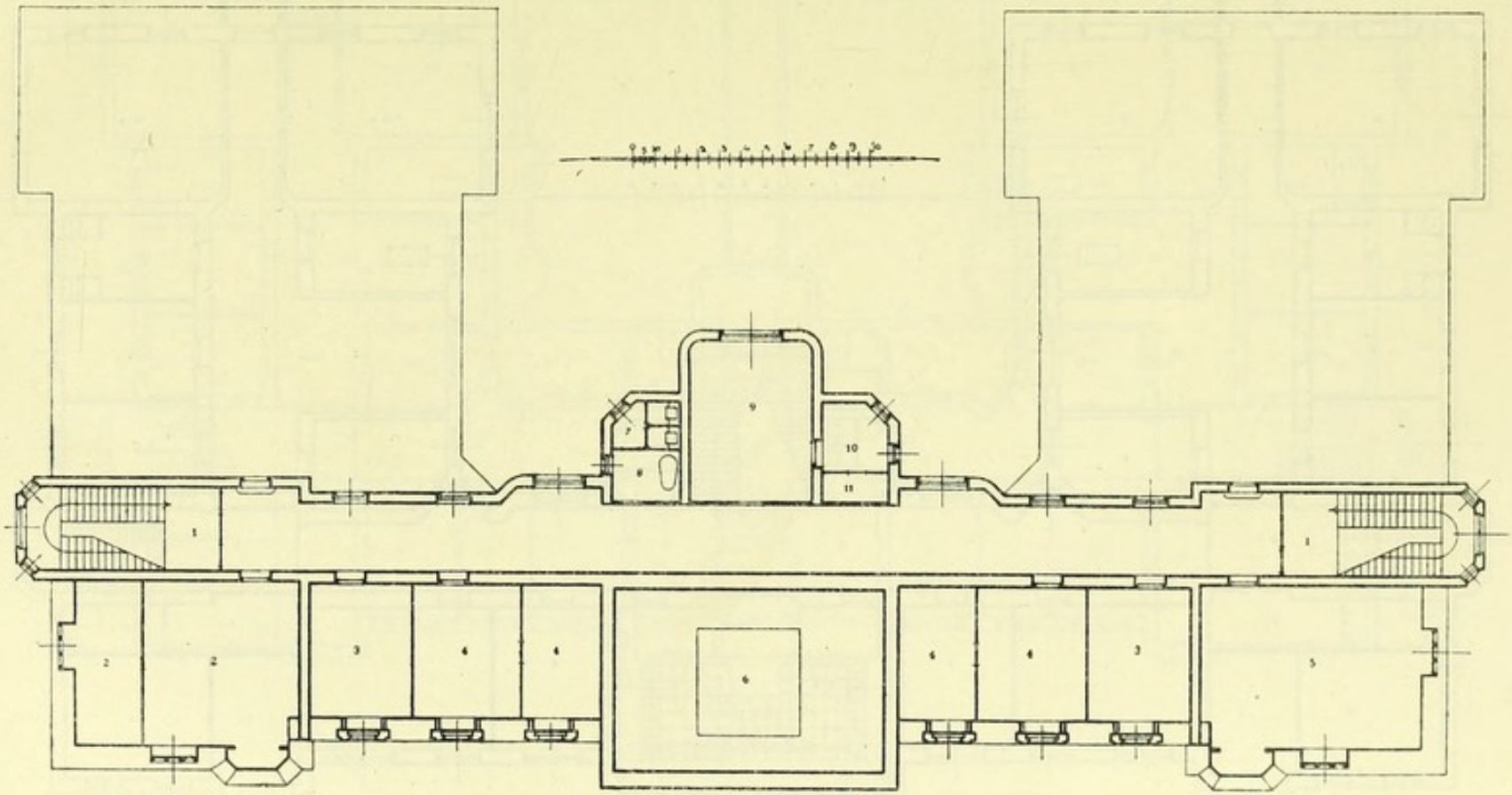

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Bâtiment principal. — Plan des mansardes.

1. Escaliers de service. — 2. Réfectoire des médecins. — 3. Chambres des médecins internes. — 4. Chambres du 2me et du 3me assistant. — 5. Bibliothèque et salle de lecture. — 6. Salle des cours (partie supérieure). — 7. Water-closet. — 8. Salle de bain. — 9. Atelier de photographie. — 10. Laboratoire de photographie. — 11. Chambre noire.

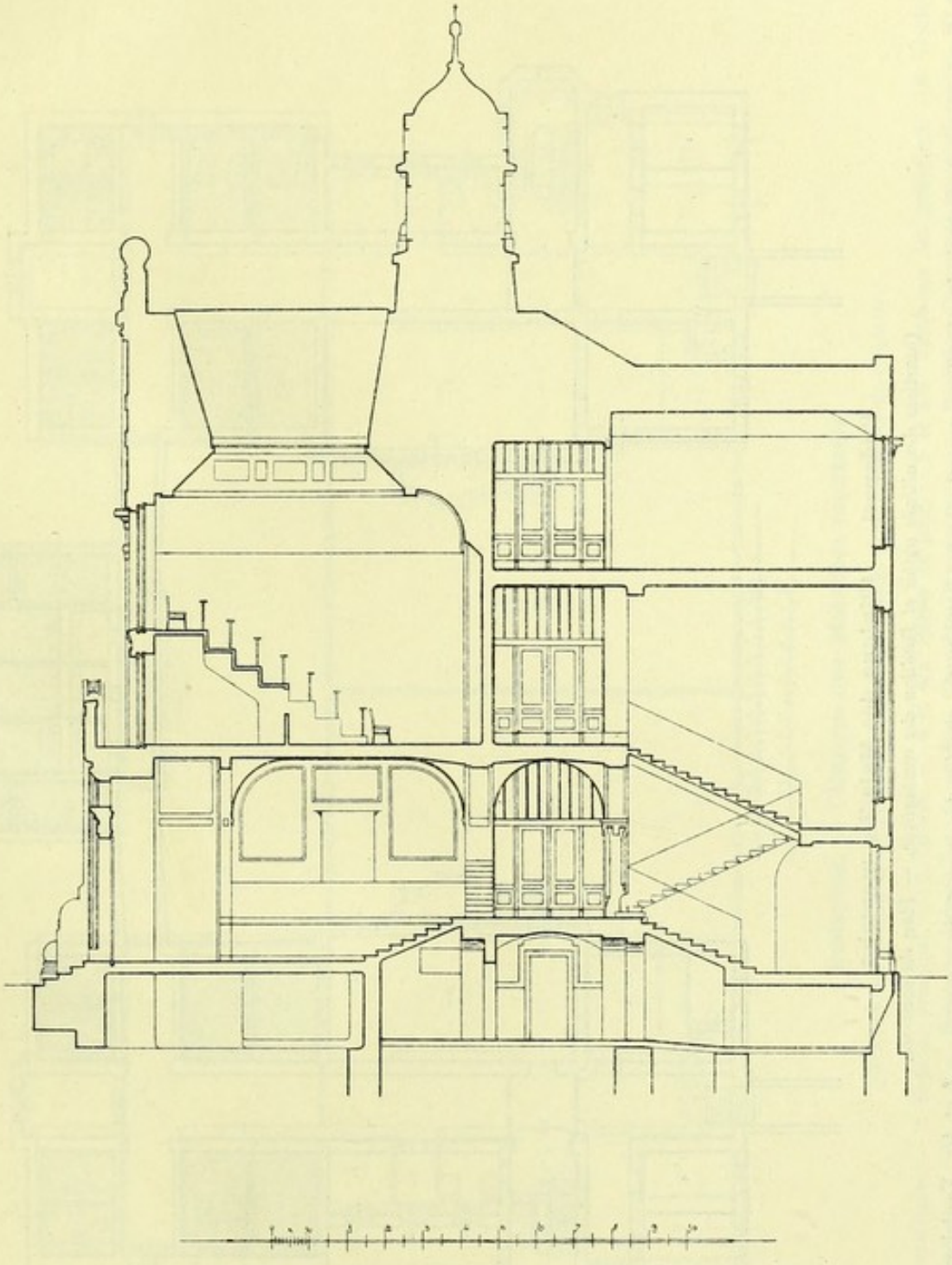

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Bâtiment principal. — Coupe.

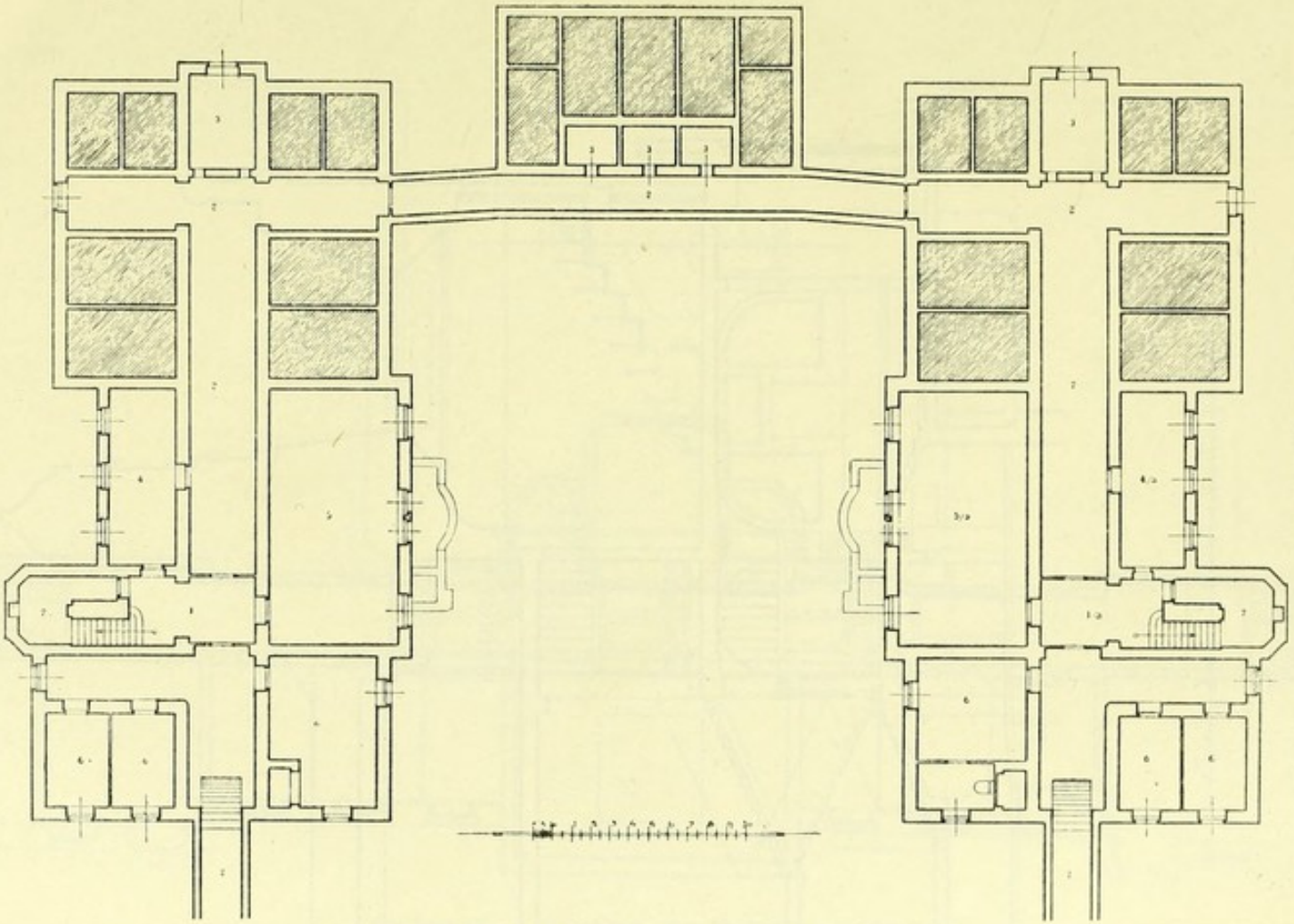

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Quartiers des aliénés agités et Pavillon des contagieux. — Plan du sous-sol.

1. Escalier. — 2. Tunnel du chauffage central. — 3. Chambre de chauffe des tuyaux de chaleur. — 4 et 4/a. Vestiaires — 5. Salle de travail des malades (hommes). — 5/a. Salle de travail des malades (femmes). — 6. Dortoirs des gens de service. — 7. Dépôt mortuaire.

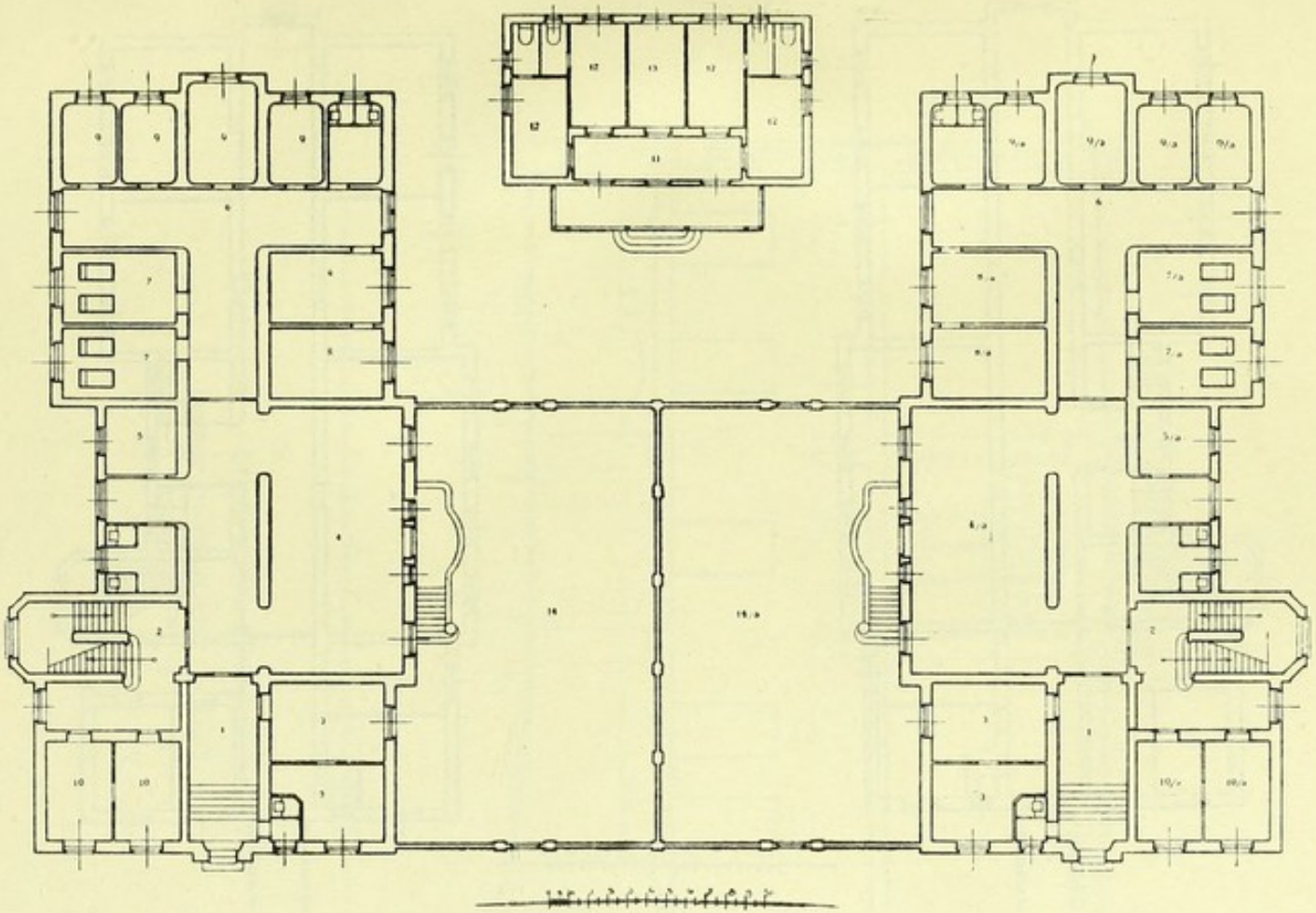

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Quartiers des aliénés agités et Pavillon des contagieux. — Plan du rez-de-chaussée.

1. Entrée et vestibule. — 2. Escalier principal. — 3. Offices. — 4 et 4/a. Salles de jour. — 5 et 5/a. Vestiaires des infirmiers. — 6. Couloir de communication. — 7 et 7/a. Bains prolongés. — 8 et 8/a. Chambres d'observation. — 9 et 9/a. Chambres particulières. — 10 et 10/a. Chambres des infirmiers. — 11. Vestibule. — 12. Chambres particulières. — 13. Infirmier. — 14. Promenoir des hommes. — 14/a. Promenoir des femmes.

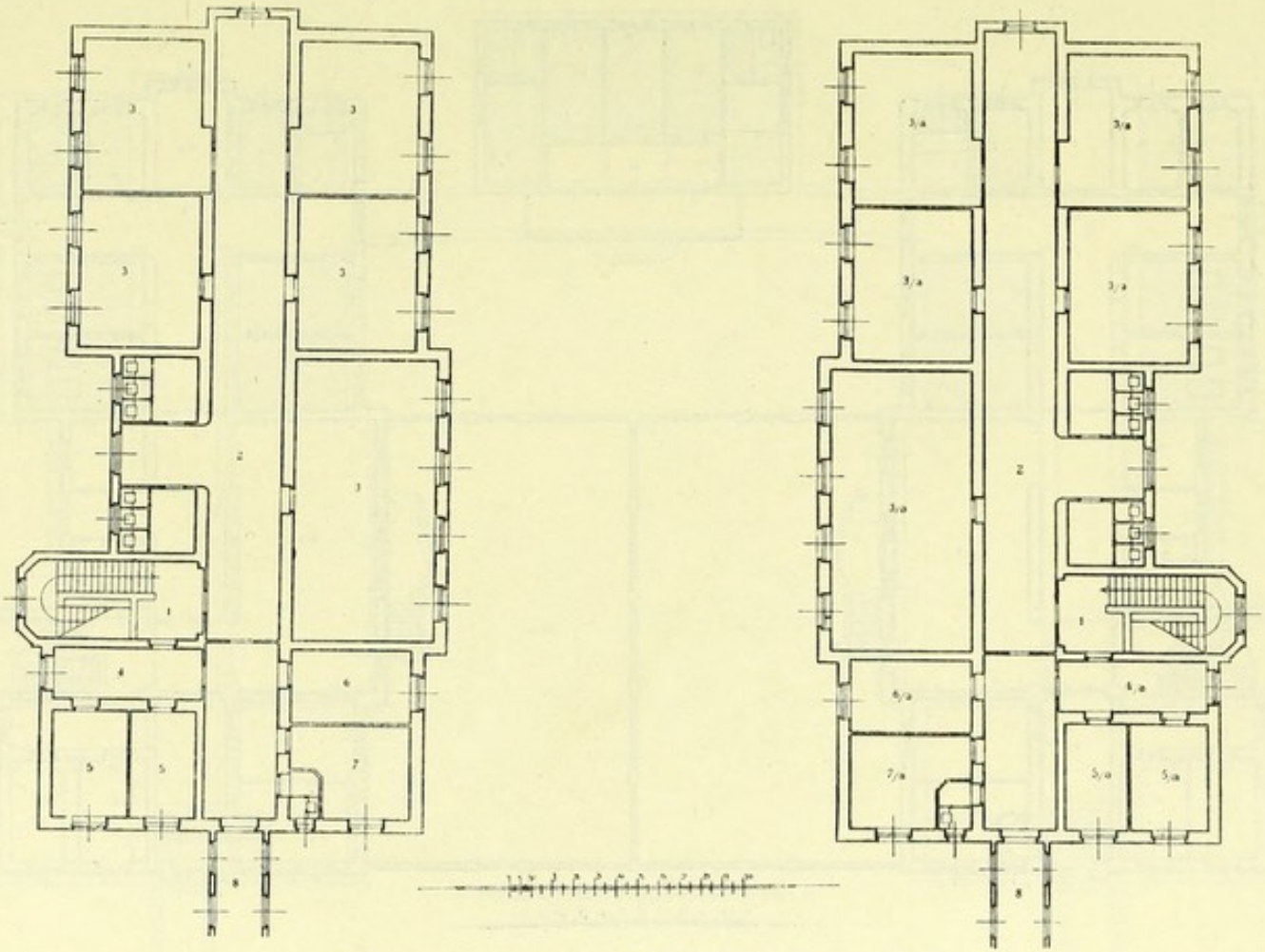

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Quartiers des aliénés agités. — Plan du premier étage.

1. Escalier principal. — 2. Promenoir. — 3 et 3/a. Dortoirs. — 4 et 4/a. Chambres de jour. — 5 et 5/a. Chambres particulières. — 6 et 6/a. Salles d'examen. — 7 et 7/a. Infirmiers de quartier. — 8. Couloirs de communication avec le quartier des aliénés tranquilles.

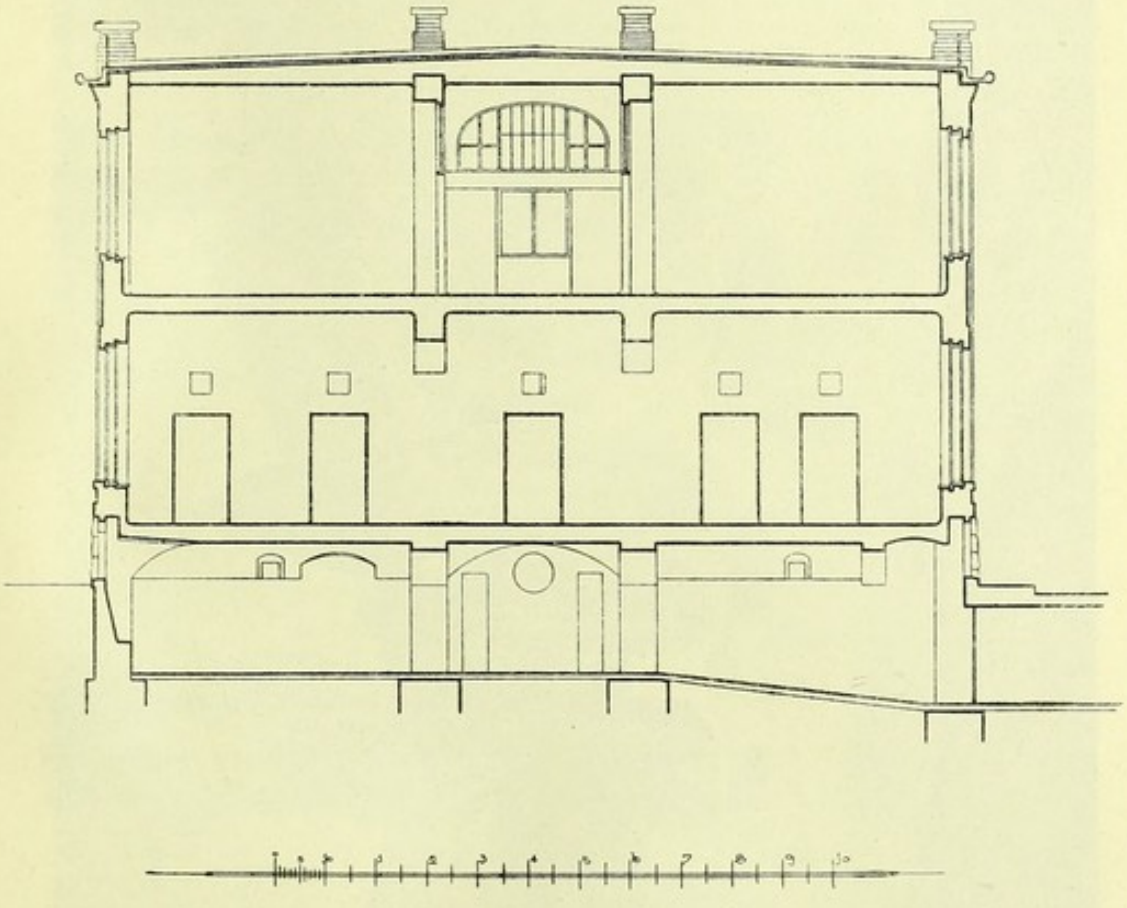

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Quartier des aliénés agités — Coupe.

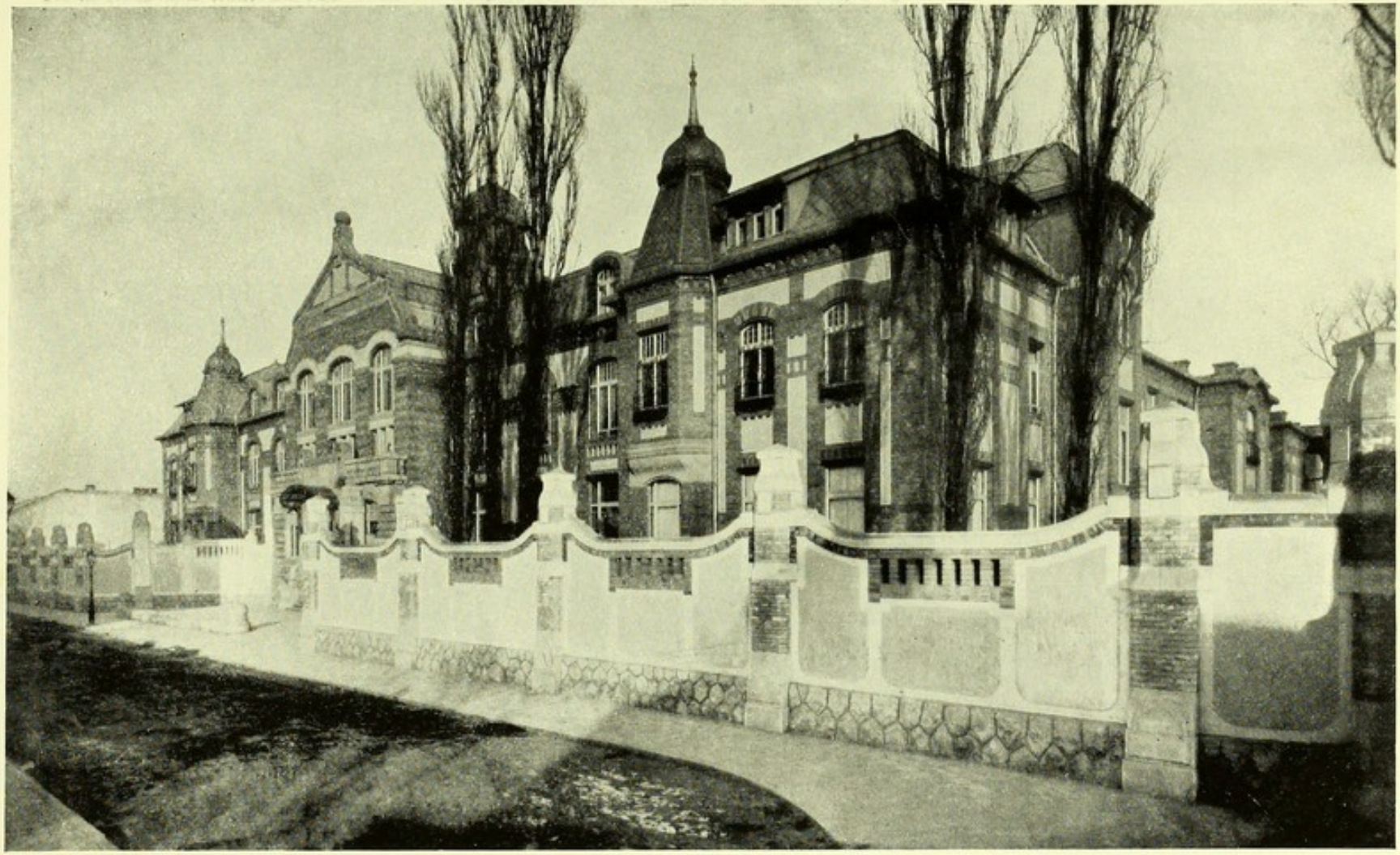

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Façade principale.

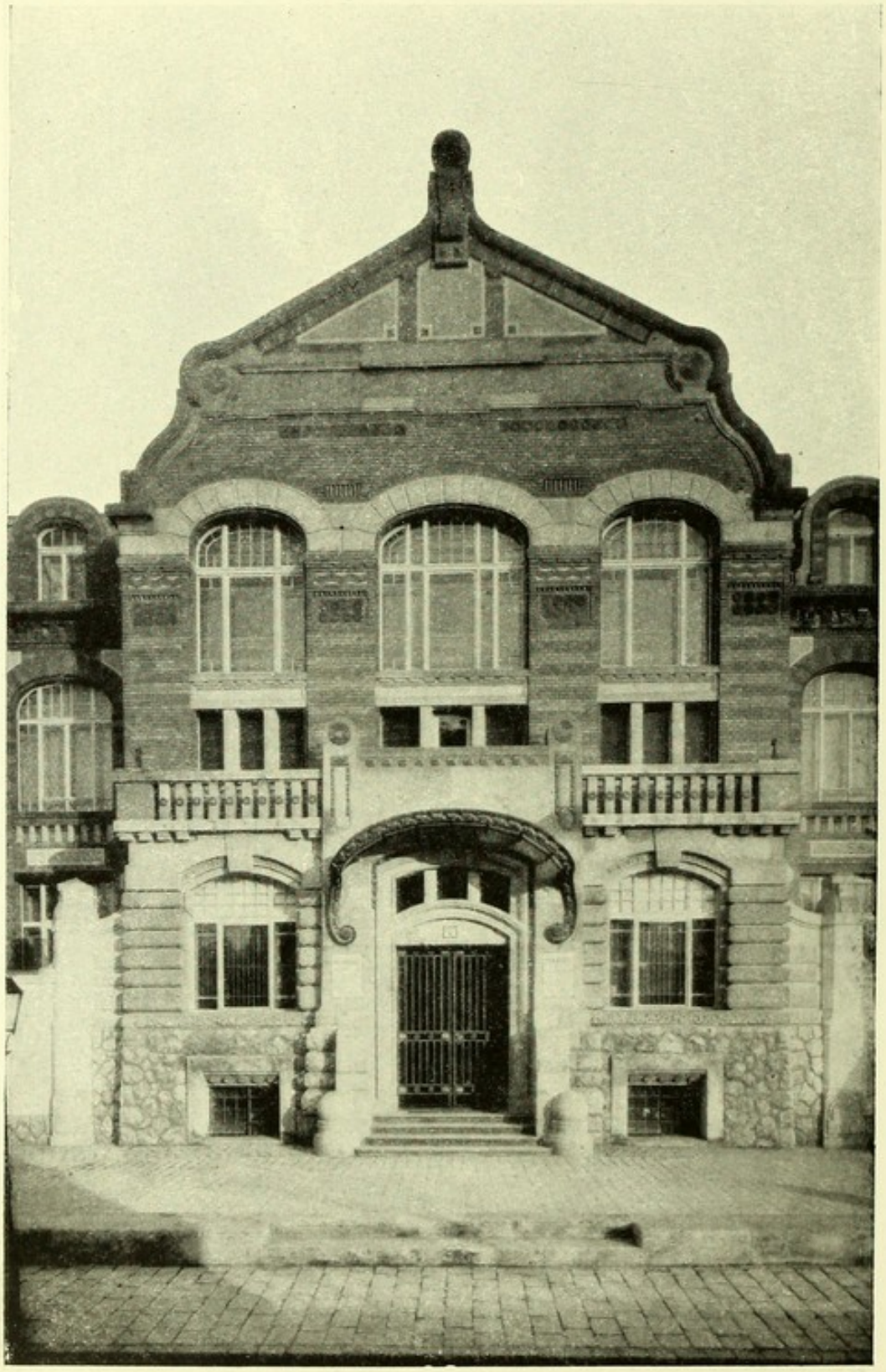

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Façade principale : Entrée

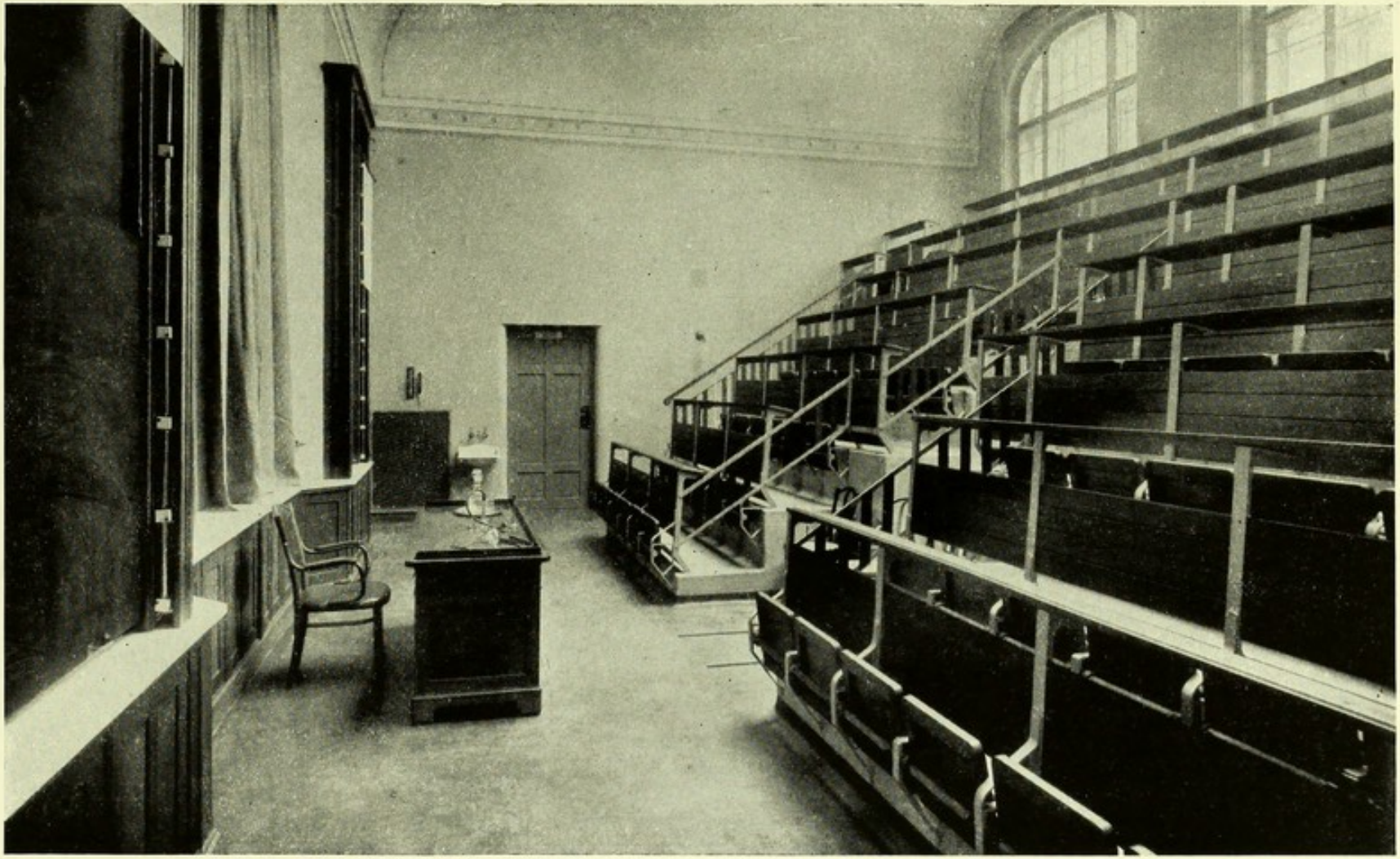

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Salle des cours.

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Laboratoire de psychophysique.

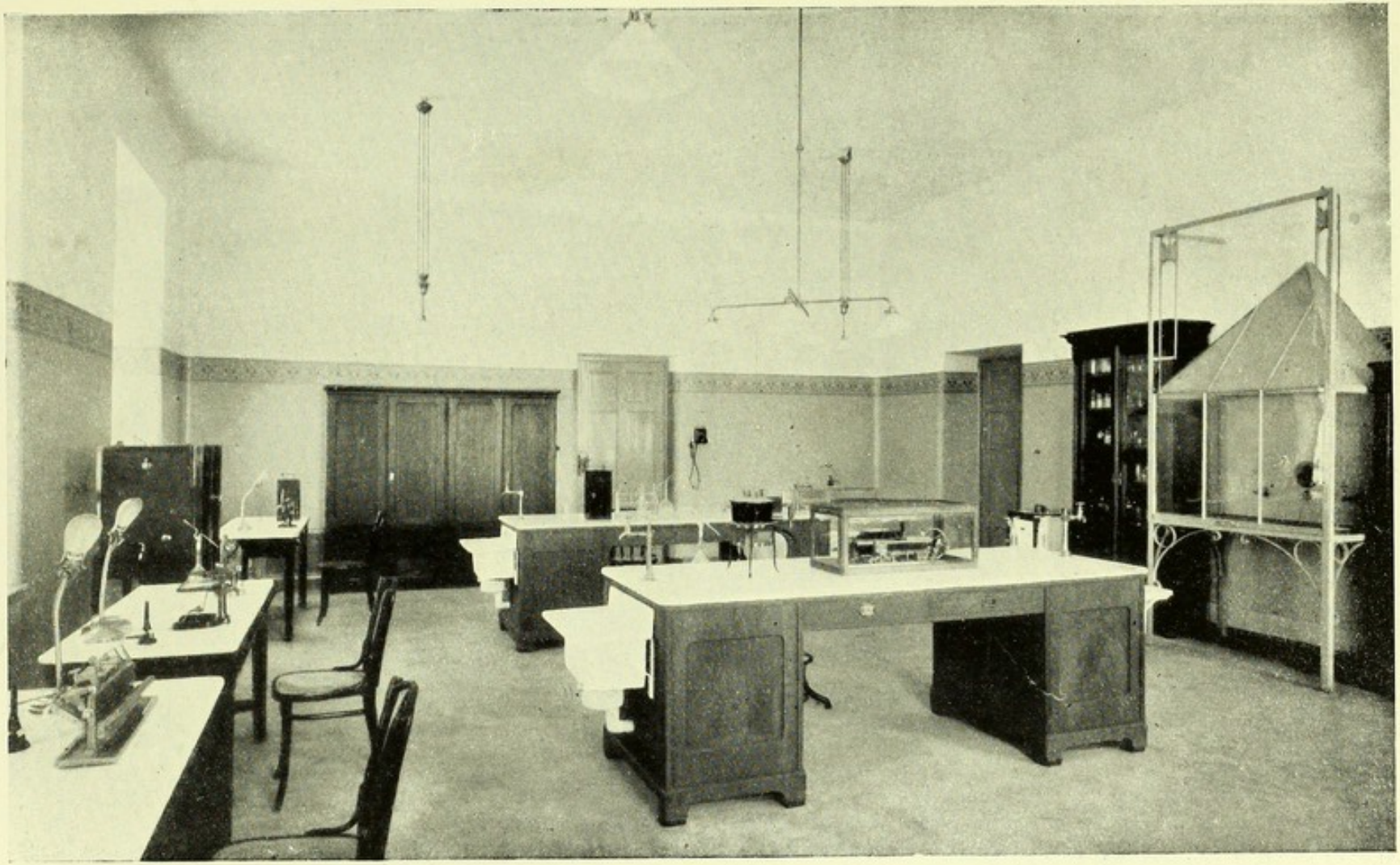

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Laboratoire d'histologie.

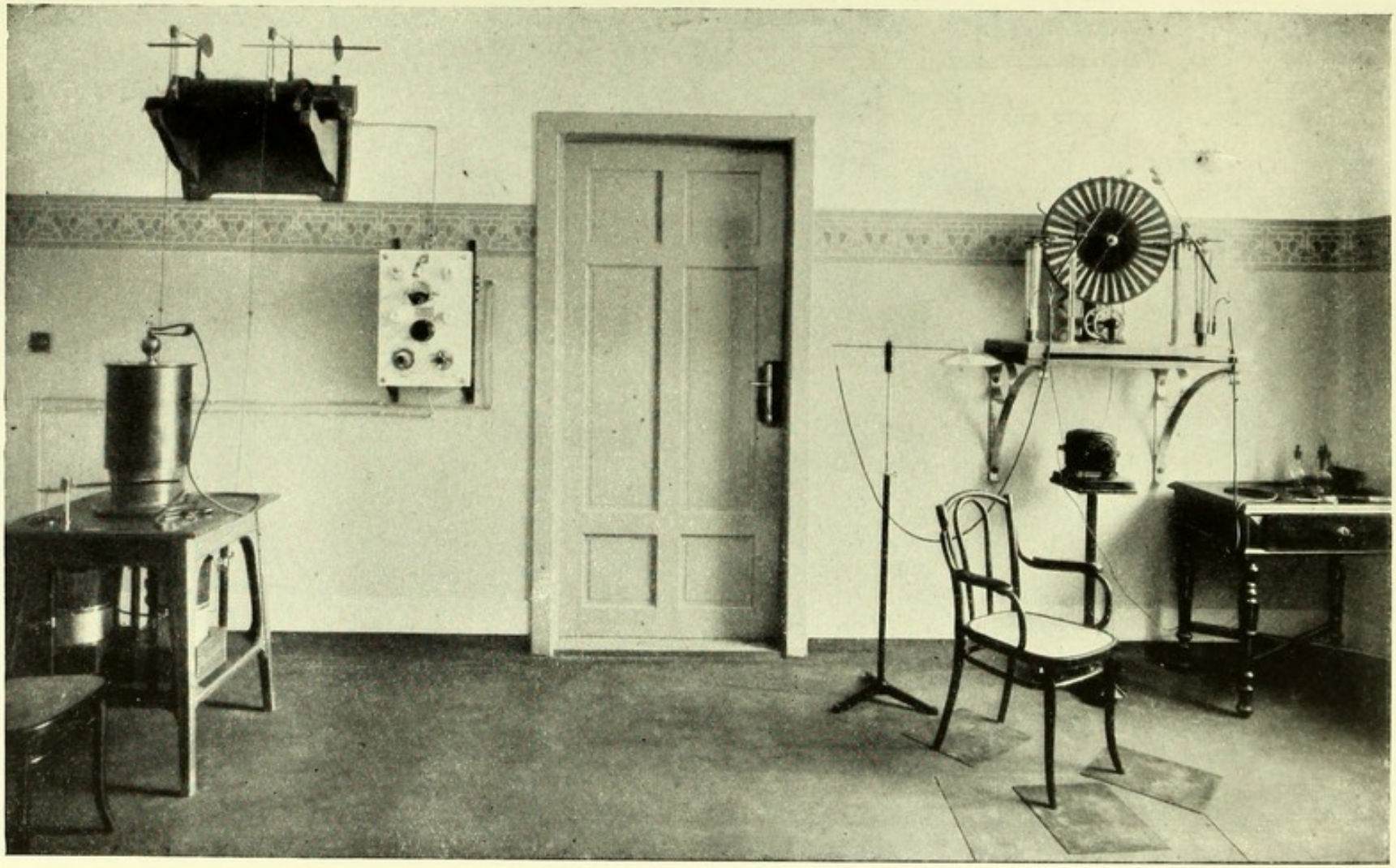

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Dispensaire : Salle d'électrothérapie.

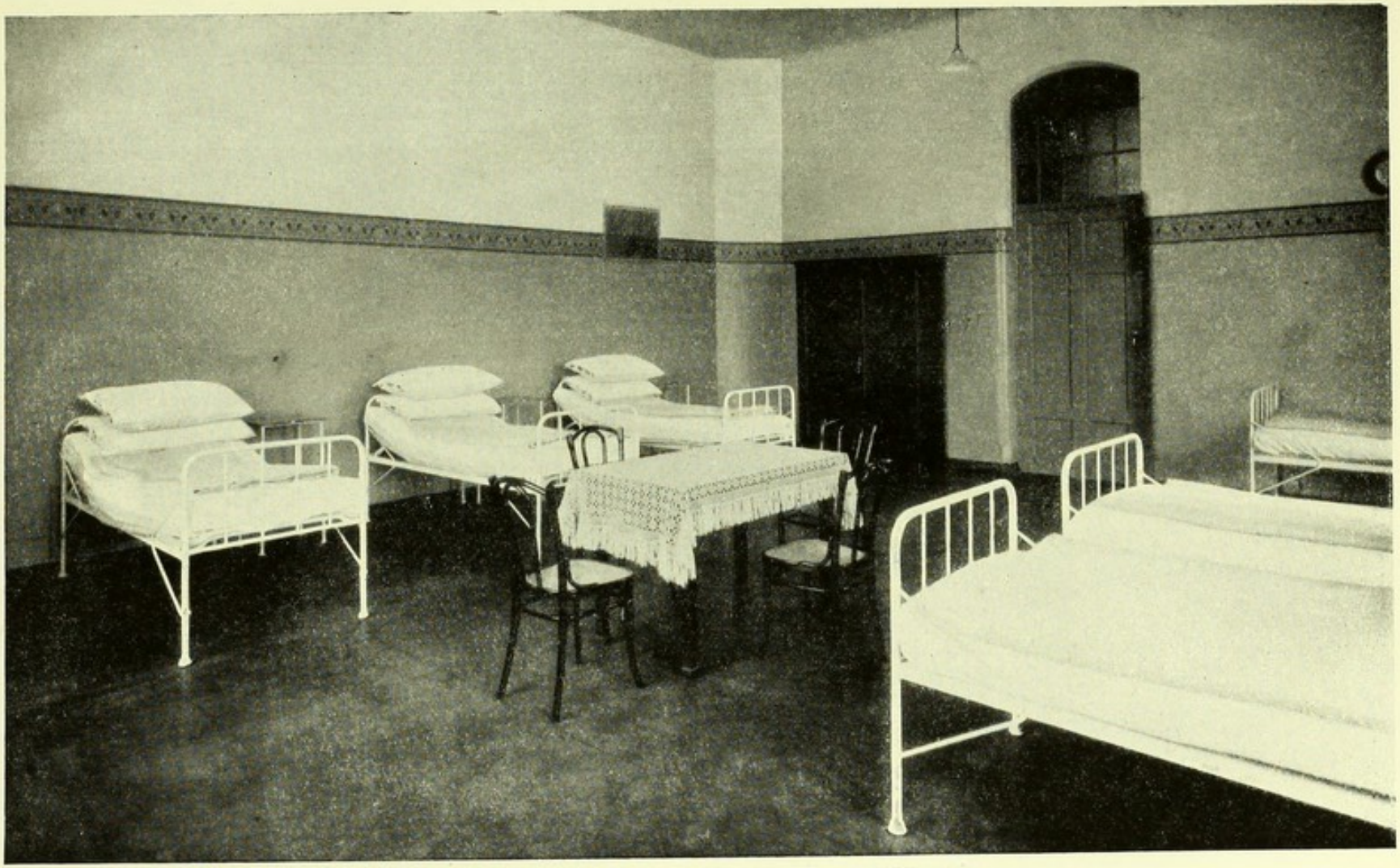

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Salle des malades.

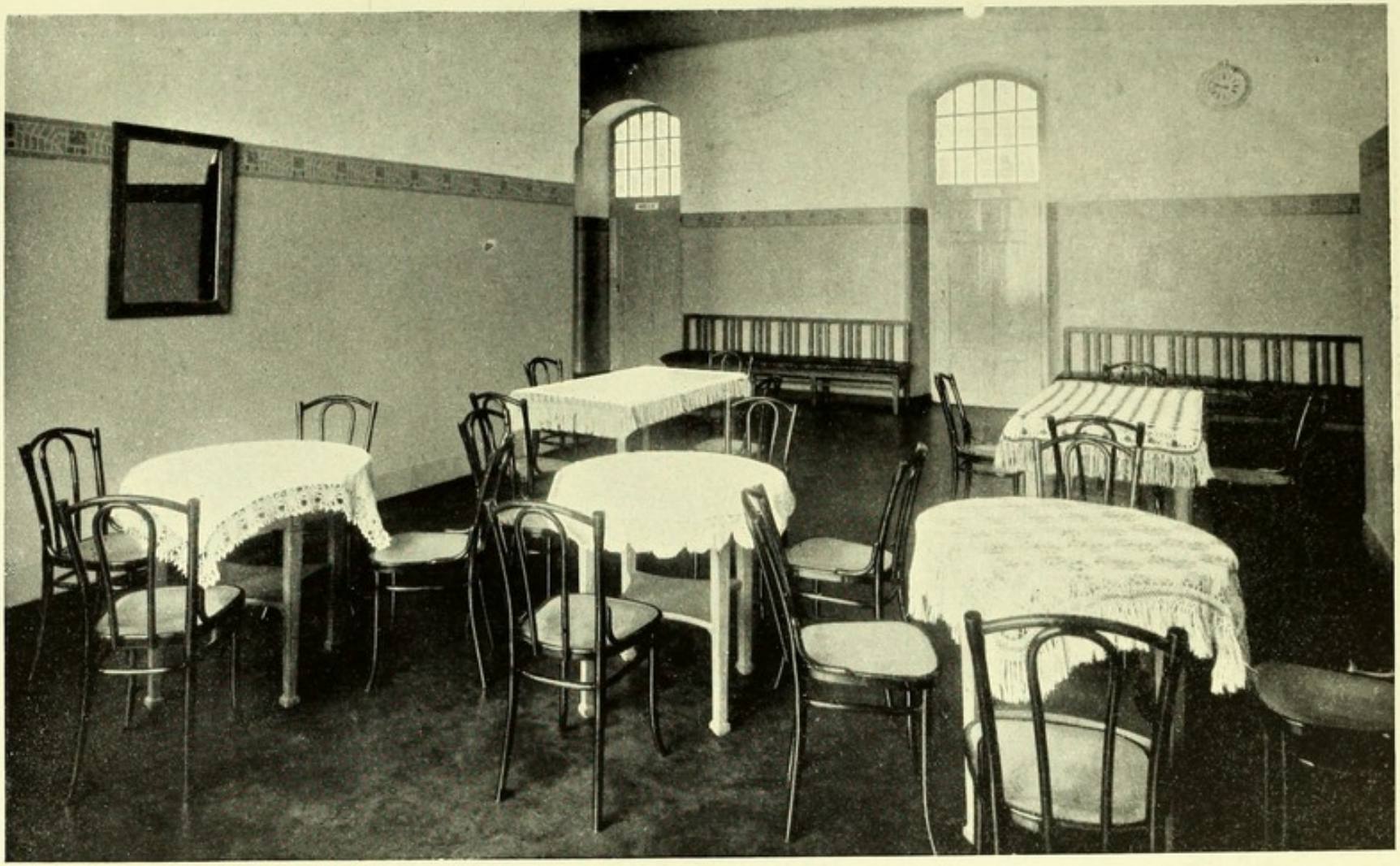

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Salle de jour.

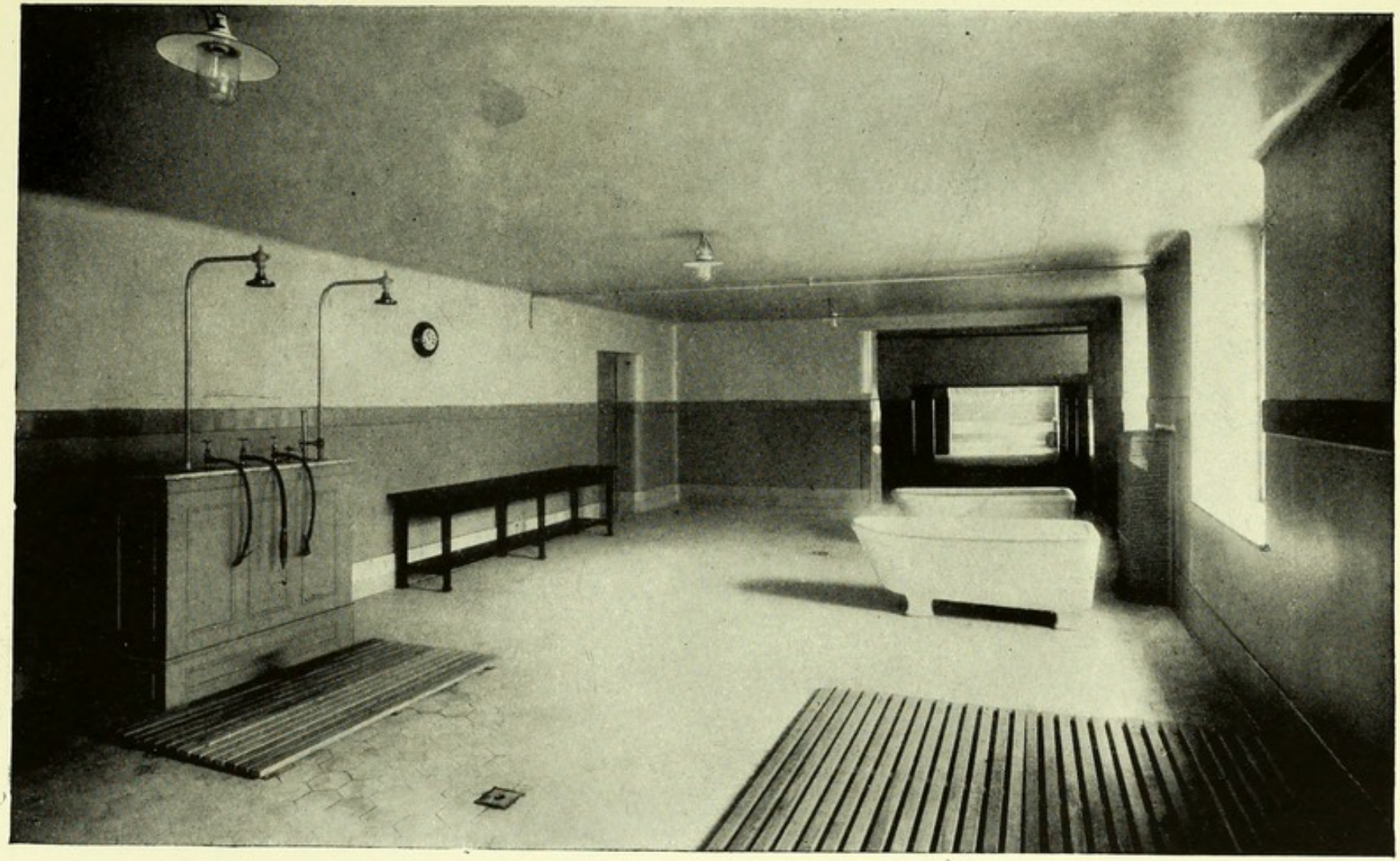

Budapest. — Clinique des Maladies mentales.

Salle de bain.

L'HOPITAL DES ENFANTS MALADES STÉPHANIE,

AVEC LA CLINIQUE PÉDIATRIQUE

Par M. le Prof. Dr. Jean de Bókay, Directeur de la Clinique.

Les bâtiments de l'Hôpital des Enfants malades Stéphanie couvrent un terrain de 2046 toises carrées, limité par l'avenue Üllői-út et par les rue Gólya-utcza et Tömő-utcza. Ces bâtiments sont au nombre de quatre: le bâtiment principal aménagé pour 100 malades, deux pavillons d'isolement chacun avec 24 lits et le pavillon mortuaire. Le bâtiment principal est précédé et entouré d'un jardin où les malades se promènent pendant la belle saison.

Le bâtiment principal affecte la forme d'un H; au milieu de la tranche centrale, un avant-corps haut d'un étage fait saillie vers la Gólya-utcza. C'est ici que se trouve l'entrée principale. La tranche centrale est affectée notamment aux services du dispensaire. Au rez-de-chaussée, à côté de l'entrée, il y a la loge du portier et, aux deux côtés, les salles d'attente des malades externes. De la salle d'attente de gauche on passe dans la vaste salle de consultation qui possède une table d'examen et deux tables de déshabillage, de sorte que trois enfants peuvent l'un être déshabillé, l'autre examiné et le troisième rhabillé, en même temps. A côté de la salle de consultation sont aménagées une petite chambre d'isolement avec 3 boxes pour les enfants

suspects d'être atteints d'une maladie infectieuse, puis la salle d'admission. Dans la salle de consultation, on traite les maladies internes*. Les malades qui viennent pour la consultation de chirurgie ont une salle d'attente spéciale attenante au cabinet du professeur-directeur et communiquant avec le cabinet de pansement.

Des deux ailes latérales, l'aile droite contient le service chirurgical et l'aile gauche le service ophtalmologique. Chaque service compte 24 lits. Dans le service ophtalmologique, 3 lits sont affectés à l'orthopédie opératoire et 4 autres à l'otologie opératoire. Un couloir fermé relie ces deux services.

Le couloir conduit à plusieurs petites chambres particulières de malades (chacune pour un enfant et pour la personne qui l'accompagne), aux salles d'opérations, à la salle de radioscopie et aux logements de deux médecins internes. Le rez-de-chaussée abrite encore la pharmacie de l'Hôpital.

L'étage contient la grande salle des cours, le laboratoire avec la bibliothèque, un vaste vestiaire, les logements de trois médecins, les logements et la chapelle des religieuses, ensuite, dans les ailes latérales, les services de médecine interne. Chaque service, au rez-de-chaussée et à l'étage, est installé de façon identique : il comprend deux grandes salles oblongues de 10 lits, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles, puis, entre ces deux locaux, une salle de jour pour les convalescents. Les salles de malades reçoivent le jour de hautes fenêtres ; elles sont dallées de carreaux de kéramite et leurs murs peints à l'huile. Etant donné que chaque salle présente 349 m. cubes d'air pour 10 malades, elles répondent bien aux exigences de l'hygiène. Les salles sont chauffées par l'eau chaude, pourvues de bouches et de tuyaux de ventilation. Devant les salles de jour, un grand

* Après la construction (1909) de la Clinique pédiatrique jointe à l'Hôpital Stéphanie, ces locaux deviendront un service de nourrissons avec 10 lits.

balcon couvert en haut s'ouvre sur le jardin de l'Hôpital. Il est réservé aux malades qui, tout en ne devant pas garder le lit, ne peuvent pas encore se promener en plein air. Enfin, chaque service possède une salle de bain, des water-closets et une office.

Dans le bâtiment principal, le sous-sol contient la cuisine, le magasin aux provisions, la buanderie, la salle de calandrage, la chaufferie, les logements du mécanicien et des gens de service, le réfectoire et la salle de désinfection.

Les deux pavillons d'isolement se trouvent à une distance assez grande du bâtiment principal, dans le jardin séparé des infectieux. Le pavillon de droite abrite le service des diphtériques, le pavillon de gauche est réservé aux enfants atteints de rougeole et de scarlatine. Chaque pavillon forme un bâtiment à simple rez-de-chaussée, bâti sur de hauts piliers isolés entre lesquels l'air circule librement, et il est muni de 4 portes, de sorte qu'on y peut installer deux services — comme on l'a déjà fait pour le pavillon de gauche — complètement indépendants l'un de l'autre.

Enfin, le pavillon mortuaire contient la salle de dissection, la salle d'exposition, le musée anatomo-pathologique de l'Hôpital et une salle qui sert de second laboratoire.

L'Hôpital Stéphanie est entretenu par une association philanthropique qui subsiste depuis 1839; cette association est présidée actuellement par S. E. le Comte A. Zichy, et M. Fr. Glück en est le vice-président gérant. L'Hôpital, tel qu'il est encore aujourd'hui, a été installé il y a environ 25 ans, et, pendant tout ce laps de temps, il a servi aussi pour l'enseignement clinique. Les deux tableaux qu'on trouvera aux pages 228 et 229 indiquent le mouvement des malades internes et externes. Depuis 1884, l'Hôpital est dirigé par le Dr. Jean de Bókay, professeur de pédiatrie à la Faculté de médecine, qui succéda au Prof. Dr. Jean de Bókay père († 1885).

La Clinique pédiatrique de l'Université, jointe à l'Hôpital

Stéphanie et construite dans son voisinage immédiat, est abritée dans un nouveau bâtiment qui occupe un terrain couvrant 234·4 toises carrées, sis au coin des rues Gólya-utcza et Tömő-utcza. Ce bâtiment contient la salle des cours avec ses annexes et le dispensaire pour les 22,000 enfants malades qui se présentent maintenant, chaque année, aux consultations externes de l'Hôpital. Les plans en ont été dressés en prenant soin que les locaux d'enseignement clinique soient complètement séparés et qu'ils ne communiquent qu'indirectement avec les salles de consultation.

La partie du bâtiment affectée au dispensaire possède des salles de consultation et d'opération convenablement aménagées pour les services de médecine, de chirurgie, d'orthopédie, d'ophtalmologie, d'otologie, de laryngologie et de neurologie. D'une part, on a cherché à décentraliser les différents services, pour empêcher l'encombrement dans les salles d'attente, et, d'autre part, des mesures ont été prises afin que les enfants atteints de maladies infectieuses ou soupçonnés de l'être soient isolés aussitôt après leur entrée au dispensaire.

Voici la distribution des locaux du bâtiment :

La porte principale, Gólya-utcza, forme l'entrée au dispensaire. Les malades sont rapidement classés et dirigés, selon la maladie qu'ils peuvent avoir, dans les différents vestibules qui servent de salles d'attente. Les infectieux et suspects entrent sur-le-champ dans la salle des boxes placée à côté de l'entrée et doivent attendre dans des cellules entièrement autonomes. Après la visite, ils ne quittent plus l'Hôpital par la grande porte, mais par une porte latérale sise également Gólya-utcza et dont l'escalier communique directement avec la salle des boxes.

La partie du dispensaire installée au rez-de-chaussée comprend les salles de consultation pour les maladies internes, la chambre des pansements chirurgicaux et la salle d'opération.

Un large escalier descend du rez-de-chaussée au sous-sol, où se trouve le service d'orthopédie, avec deux salles de con-

sultation, de spacieux vestibules, la salle des appareils orthopédiques, les cabinets d'habillage et de déshabillage, ensuite les logement du portier, du mécanicien et des gens de service.

Au premier étage il y a les locaux de consultation des services d'ophtalmologie, d'otologie et de laryngologie, un vaste laboratoire et le cabinet de radioscopie ; au second, les logements des religieuses infirmières, de l'assistant universitaire chef du service du dispensaire, enfin la salle de conseil des médecins chefs de service.

L'entrée de la partie du bâtiment qui est réservée à l'enseignement se trouve Tömő-utcza. Le rez-de-chaussée abrite ici le grand vestiaire et le 1er étage contient la salle des cours, vaste et bien éclairée, avec des sièges pour 200 auditeurs. A côté il y a le cabinet du professeur et un spacieux vestibule servant de salle d'attente aux malades qui doivent être présentés aux étudiants.

Les consultations au dispensaire ont lieu de 9 h. ½ du matin à midi et de 3 à 5 h. p. m. Les cours de pédiatrie sont professés de 3 à 4 h. ; environ 150 étudiants y assistent régulièrement. Ces cours sont obligatoires pendant un semestre ; par contre, la pédiatrie n'est que facultative aux examens du doctorat en médecine.

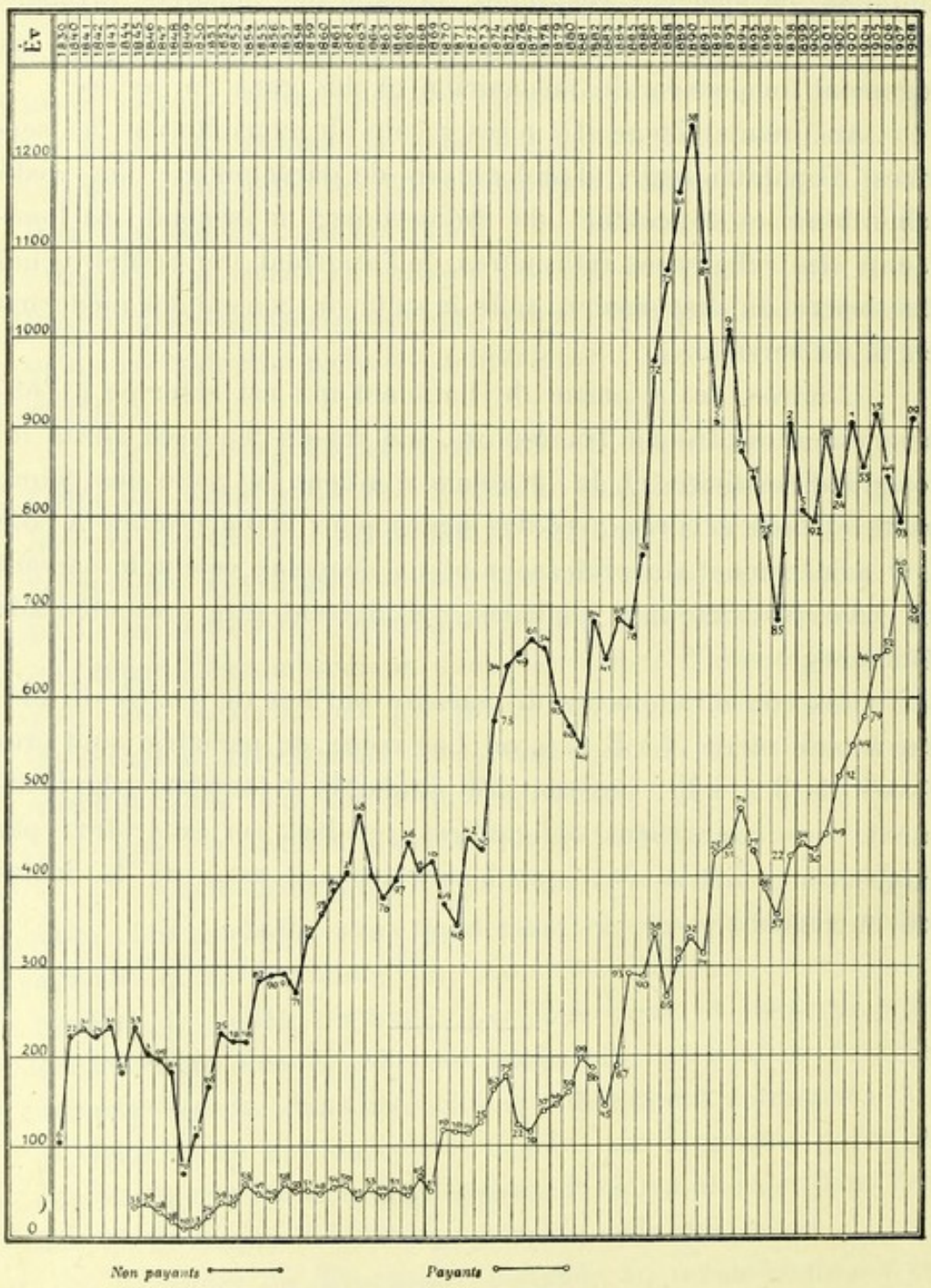

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Mouvement des malades alités, depuis 1839 jusqu'à 1909.

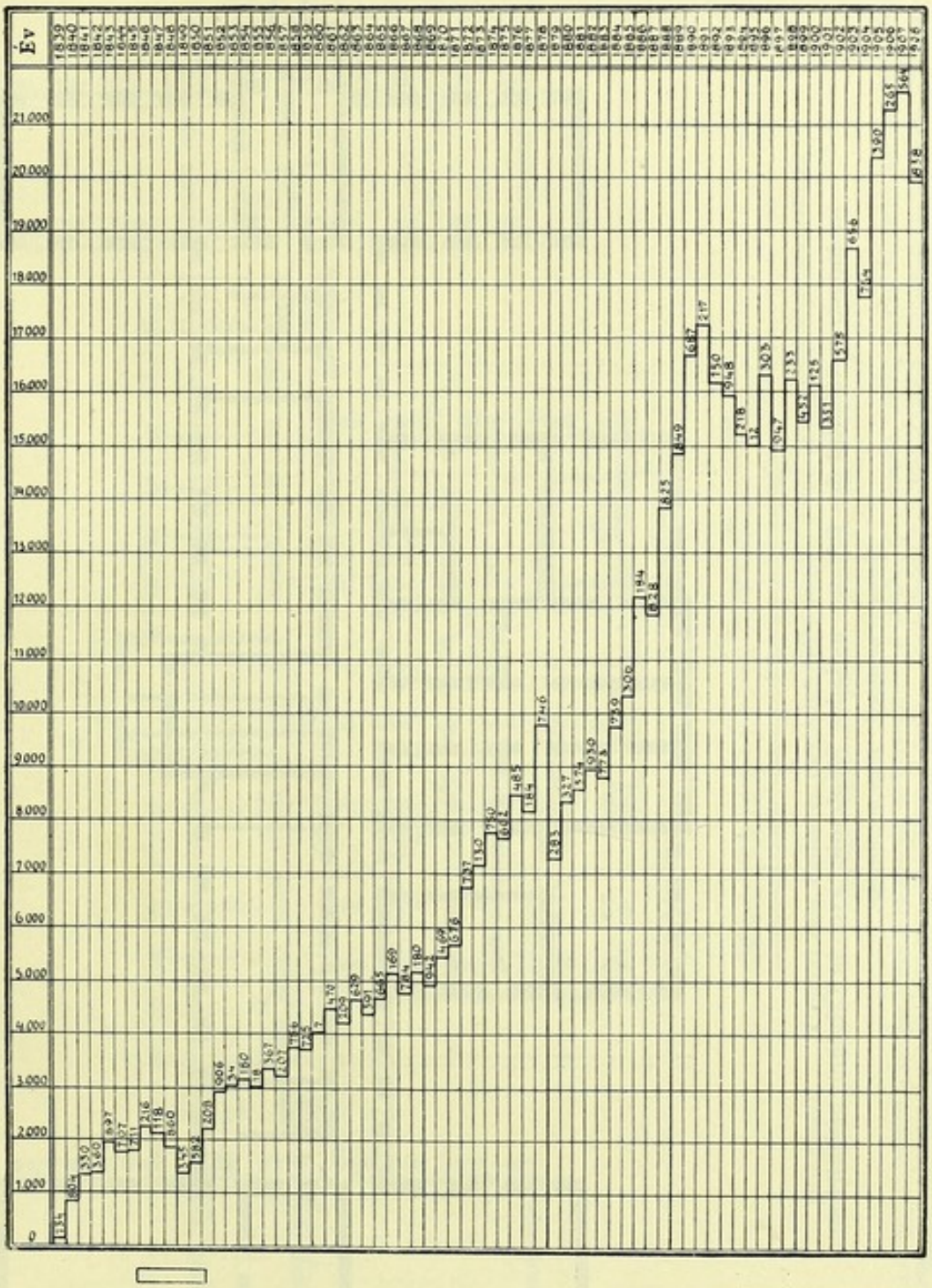

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Mouvement des malades externes, depuis 1839 jusqu'à 1909.

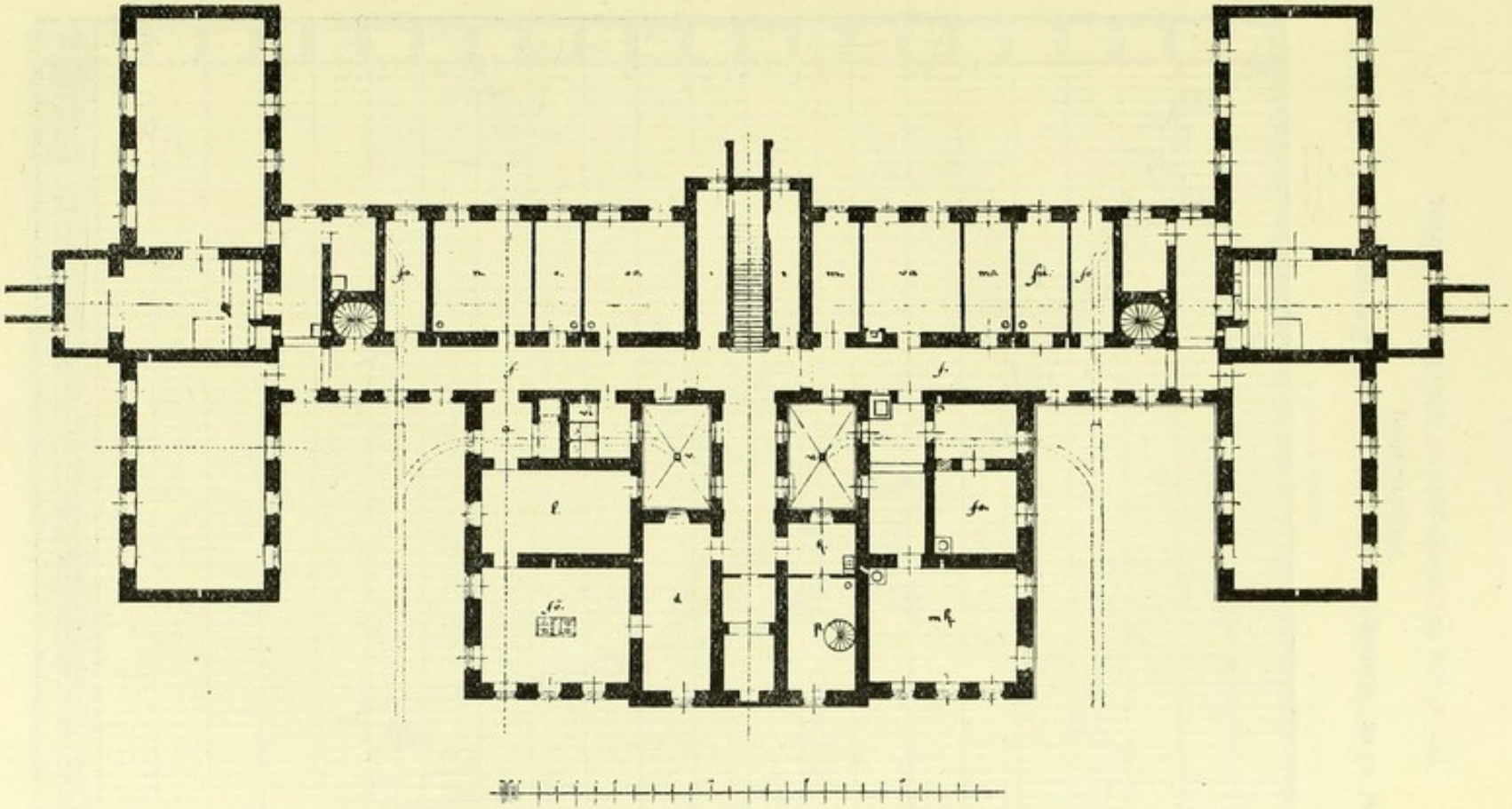

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Bâtiment principal: Plan du sous-sol.

Dans l'avant-corps, au milieu: cuisine, buanderie, désinfection. — Sur le couloir de communication: logements des gens de service. — Dans les ailes latérales: magasins et dépôts.

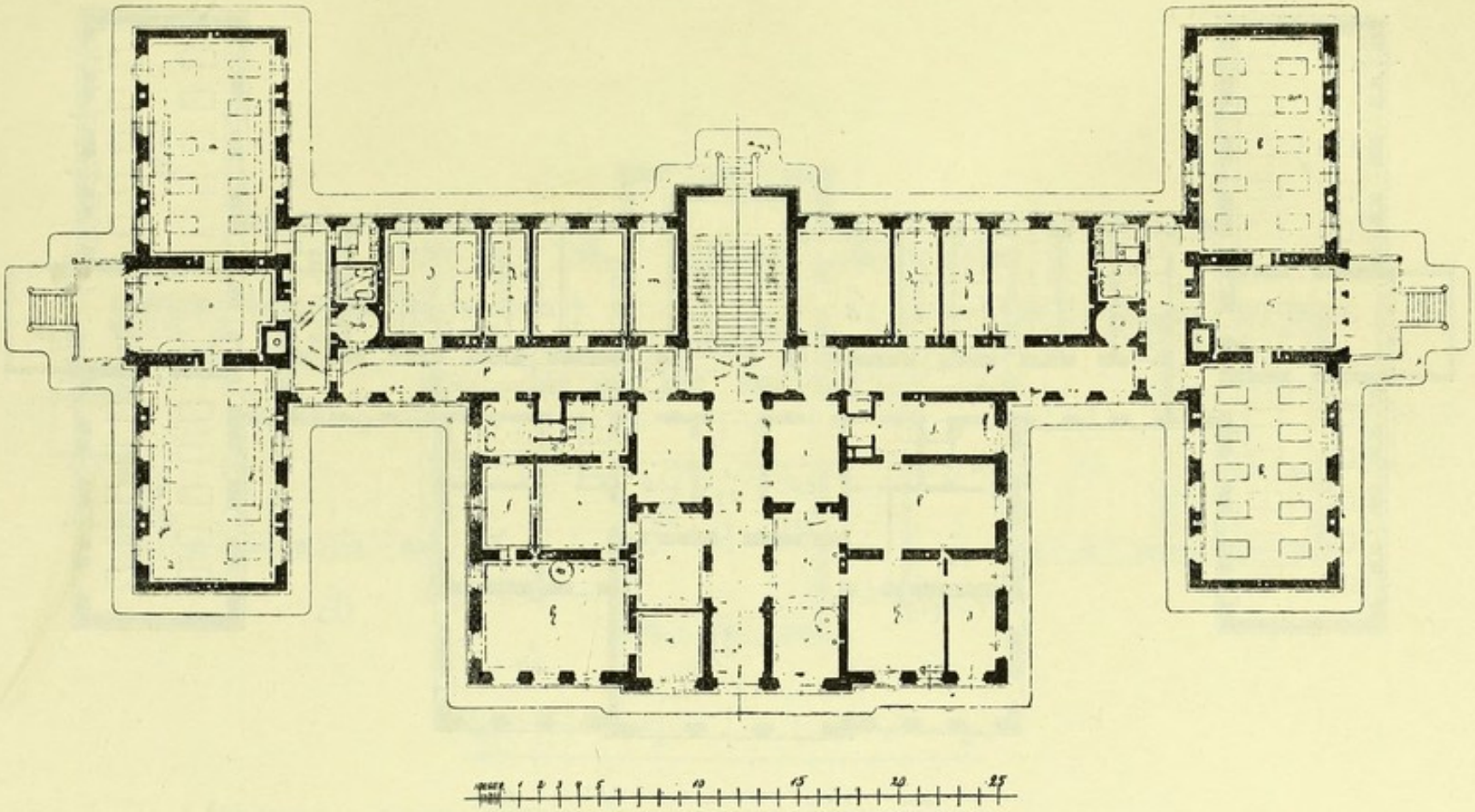

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Bâtiment principal: Plan du rez-de-chaussée.

Dans l'avant-corps, au milieu: Division des nourrissons et bureaux. — A droite et à gauche, divisions des malades, comprenant chacune deux salles de malades, salle de jour, etc. — Sur le couloir de communication: salles d'opération, cabinet de radioscopie, chambres des médecins internes et chambres particulières pour malades.

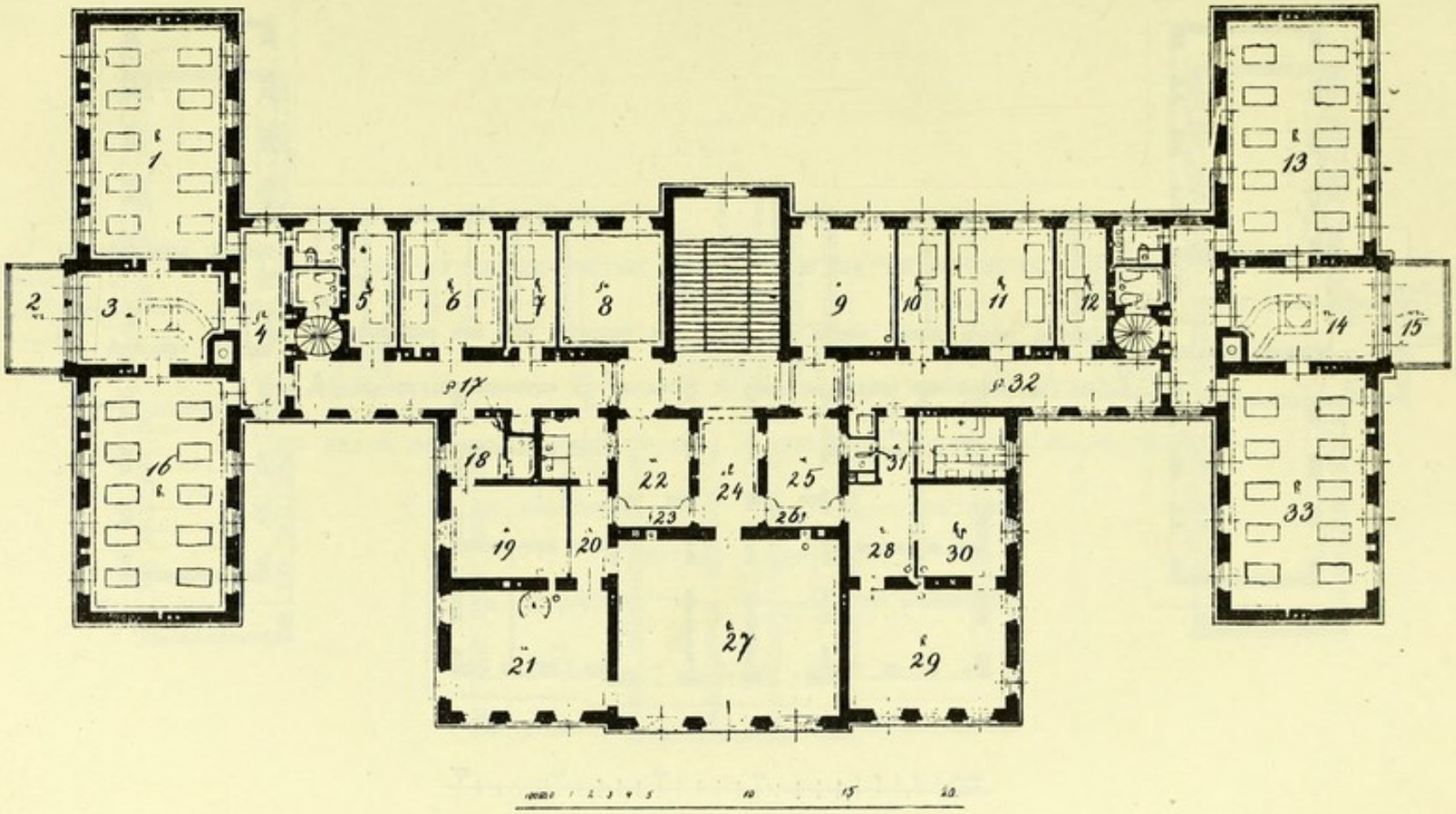

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Bâtiment principal: Plan de l'étage.

A droite et à gauche, divisions des malades, comprenant chacune deux salles de malades, salle de jour et balcon. — Dans l'avant-corps au milieu: salle des cours, laboratoire, logement des infirmières. — Sur le couloir de communication: chambres des médecins internes et chambres particulières pour malades.

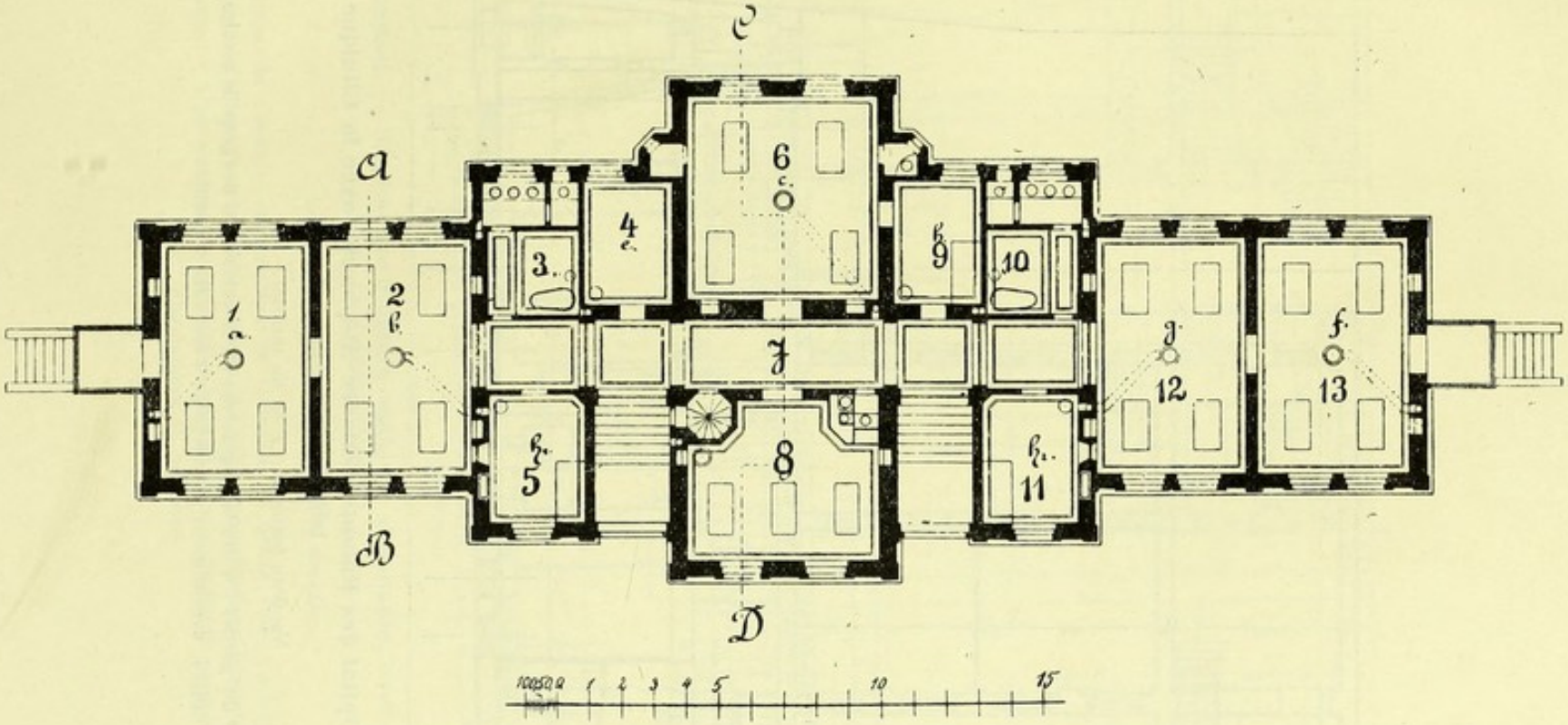

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Pavillon d'isolement.

A droite et à gauche, divisions des isolés, comprenant chacune deux chambres de malades, une chambre pour les infirmières, une salle de bain et des water-closets. — Au milieu, deux chambres particulières pour malades.

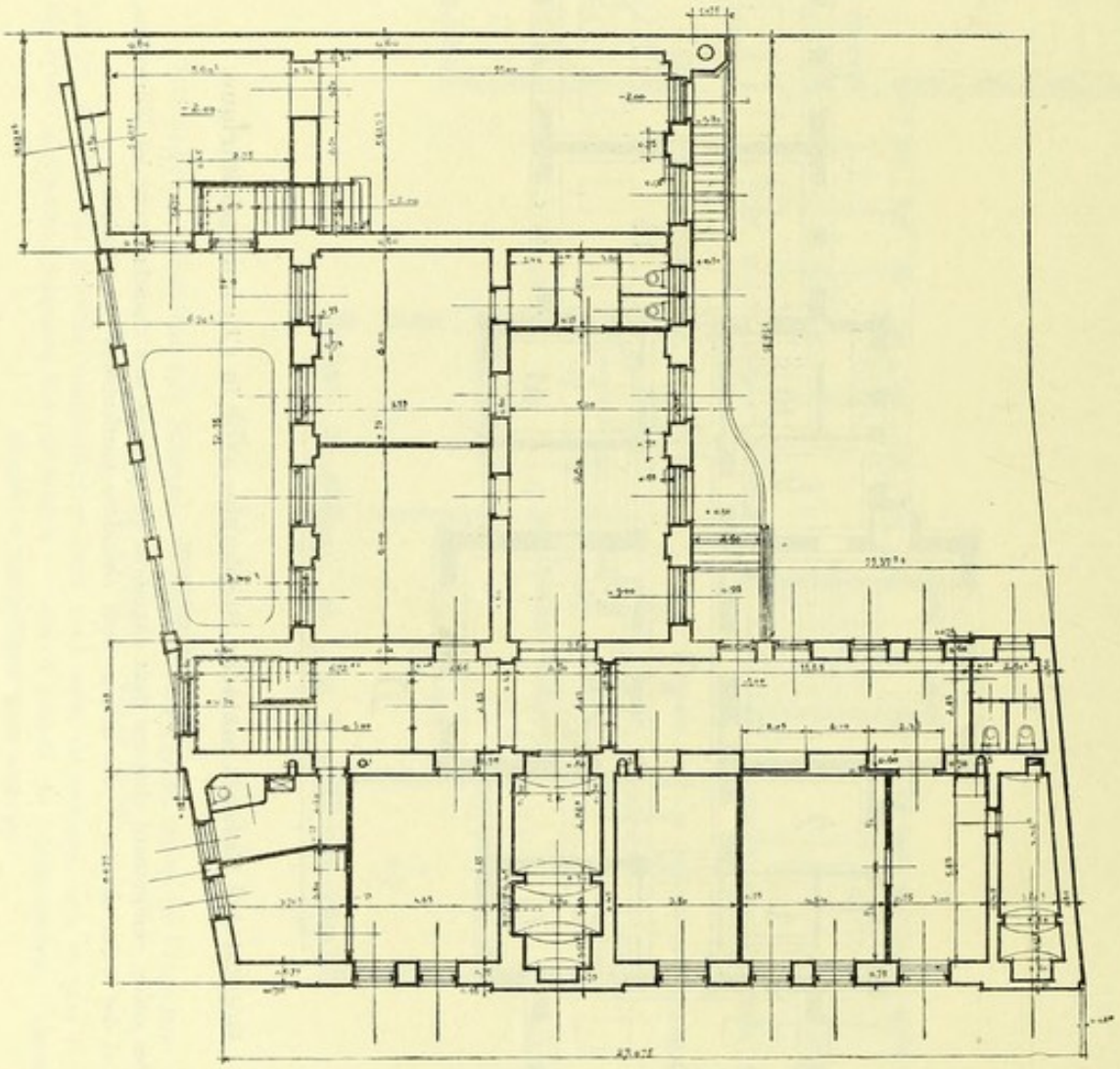

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Nouveau bâtiment : Plan du sous-sol.

A gauche, logement du portier ; à droite, logements du mécanicien et des gens de service. Au milieu, consultation d'orthopédie avec salle d'attente.

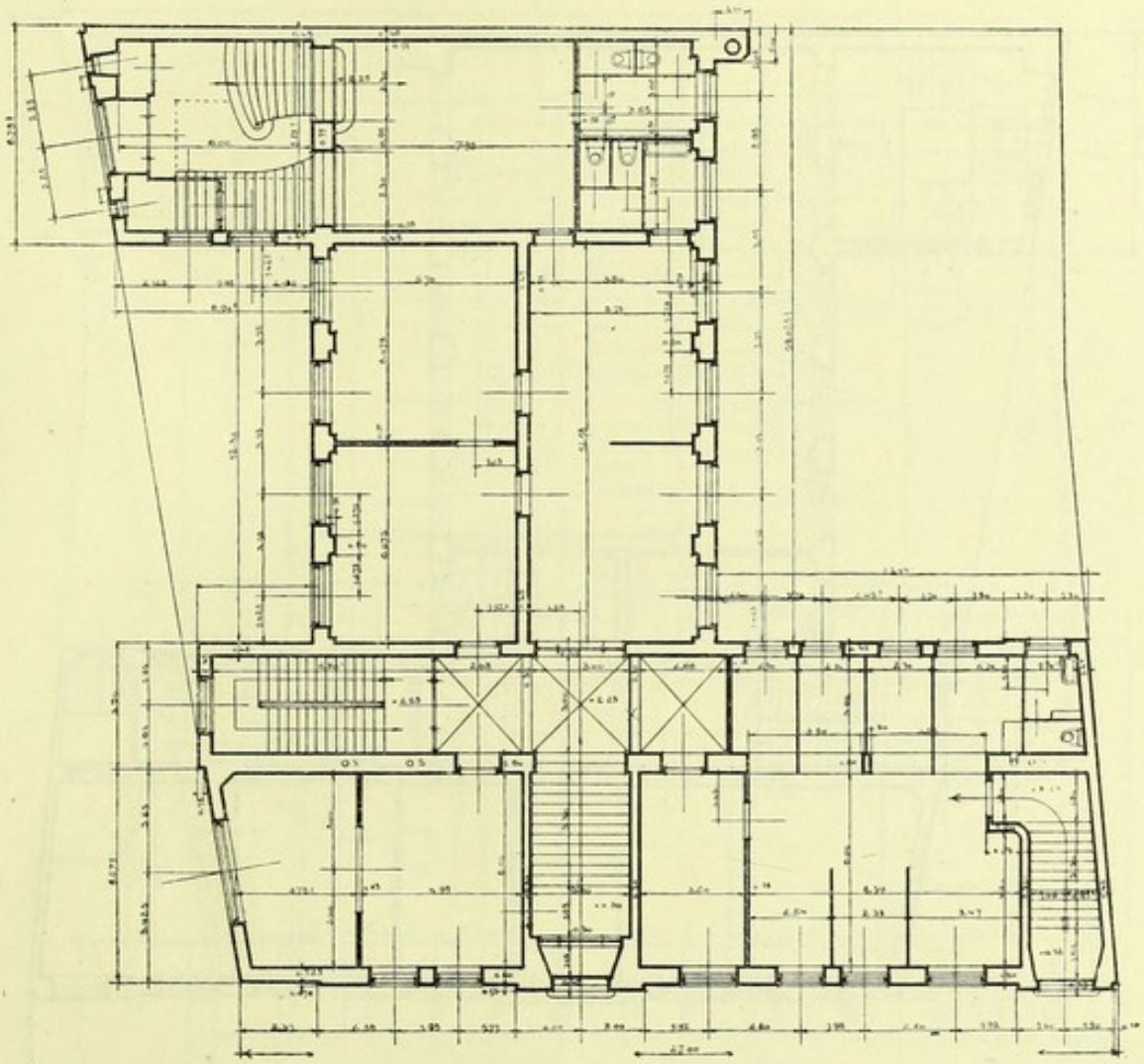

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Nouveau bâtiment : Plan du rez-de-chaussee.

À gauche de l'entrée, consultation de chirurgie ; à droite, salle d'attente des malades infectieux et suspects avec sortie séparée. Au milieu, consultations de médecine avec salles d'attente. — L'entrée dans la rue latérale ne sert qu'aux étudiants en médecine et mène directement au vestiaire.

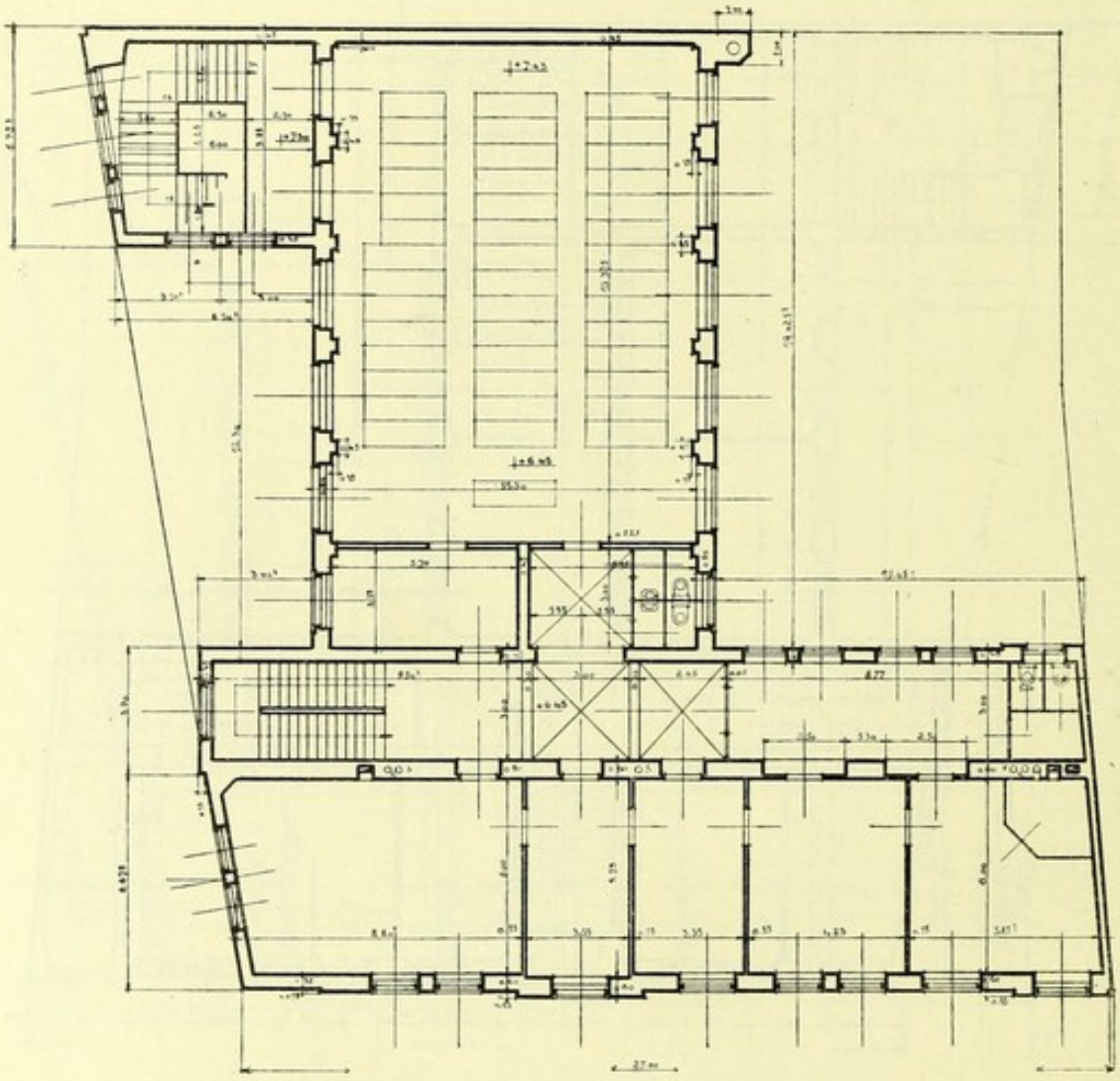

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Nouveau bâtiment : Plan du 1er étage.

A gauche, laboratoire ; à droite, consultations d'ophtalmologie et d'otologie avec vestibule. Dans le fond, salle des cours.

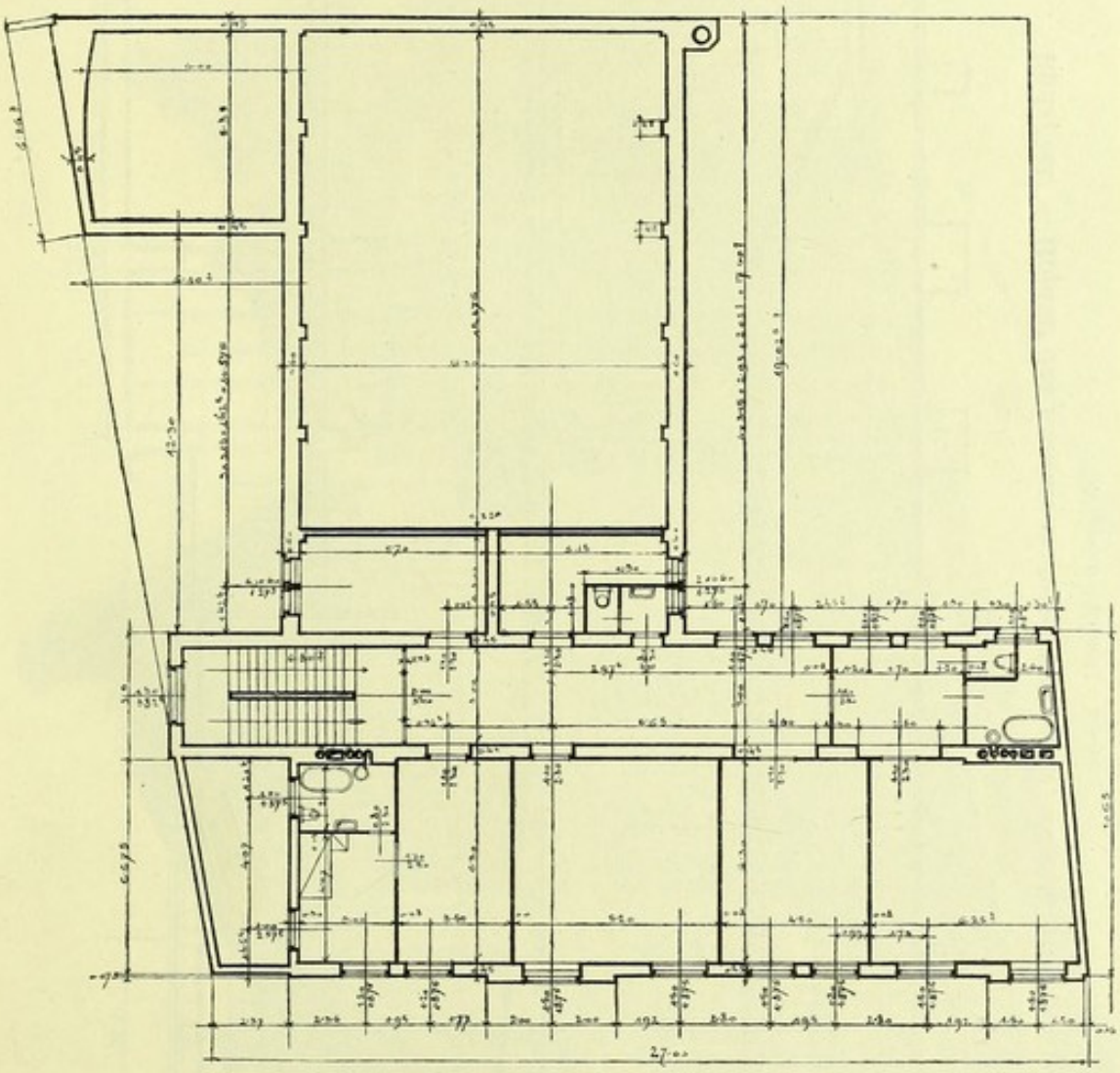

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Nouveau bâtimeut : Plan du 2me étage.

A gauche, logement de l'assistant ; à droite, logement des religieuses infirmières. Au milieu, archives et salle de réunion des chefs de service.

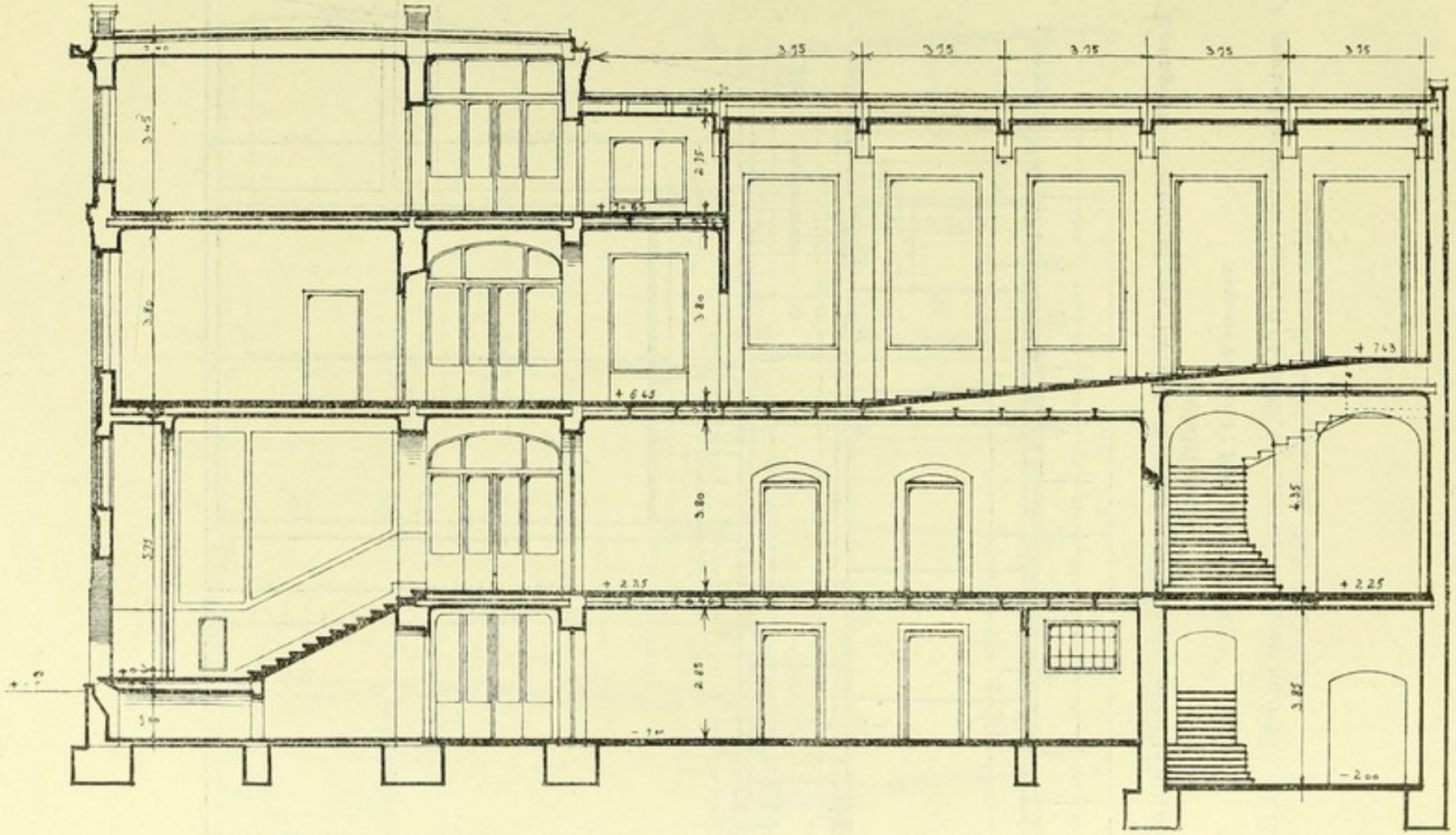

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique pédiatrique.

Nouveau bâtiment : Coupe.

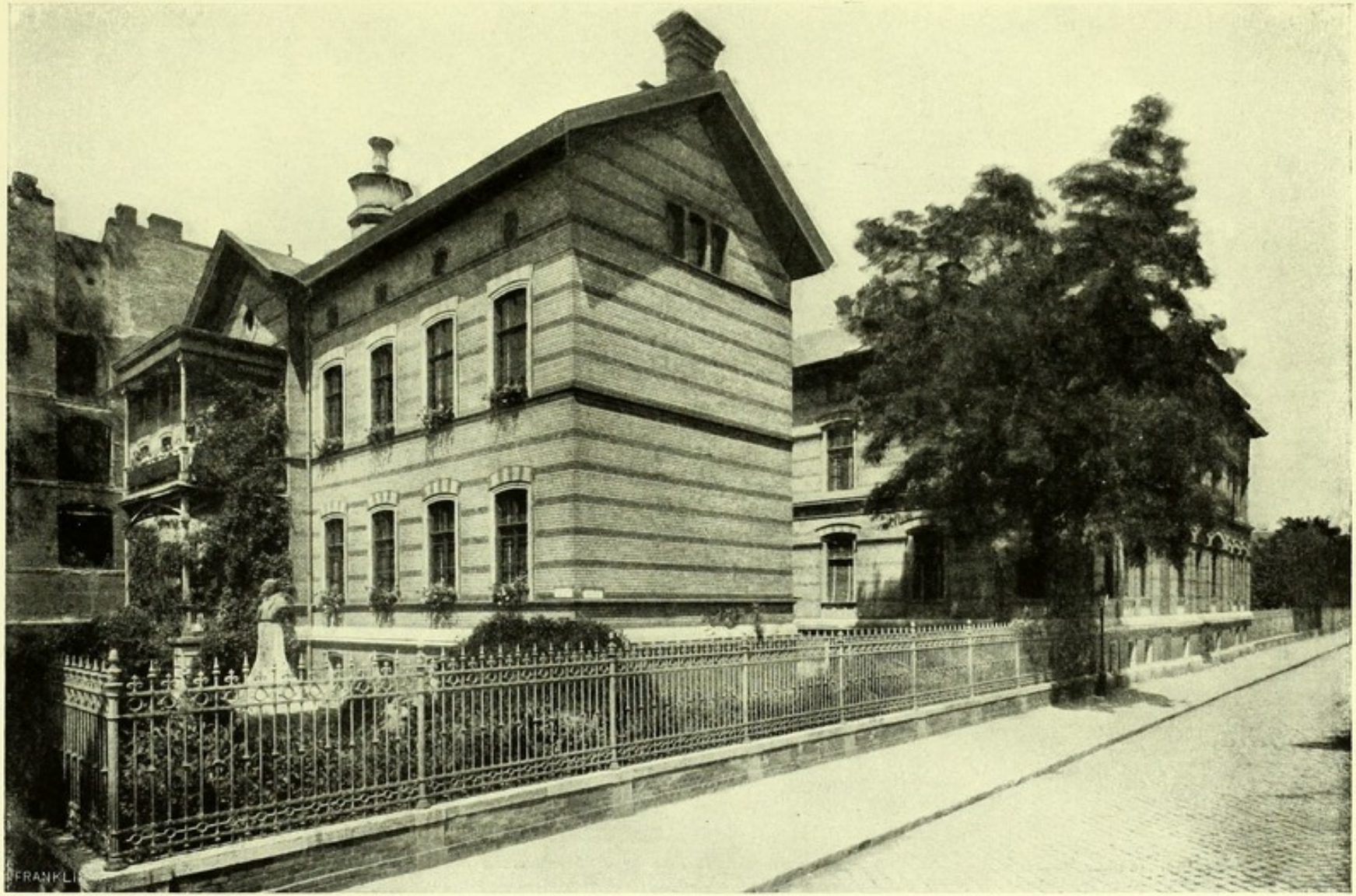

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique Pédiatrique.

Bâtiment principal.

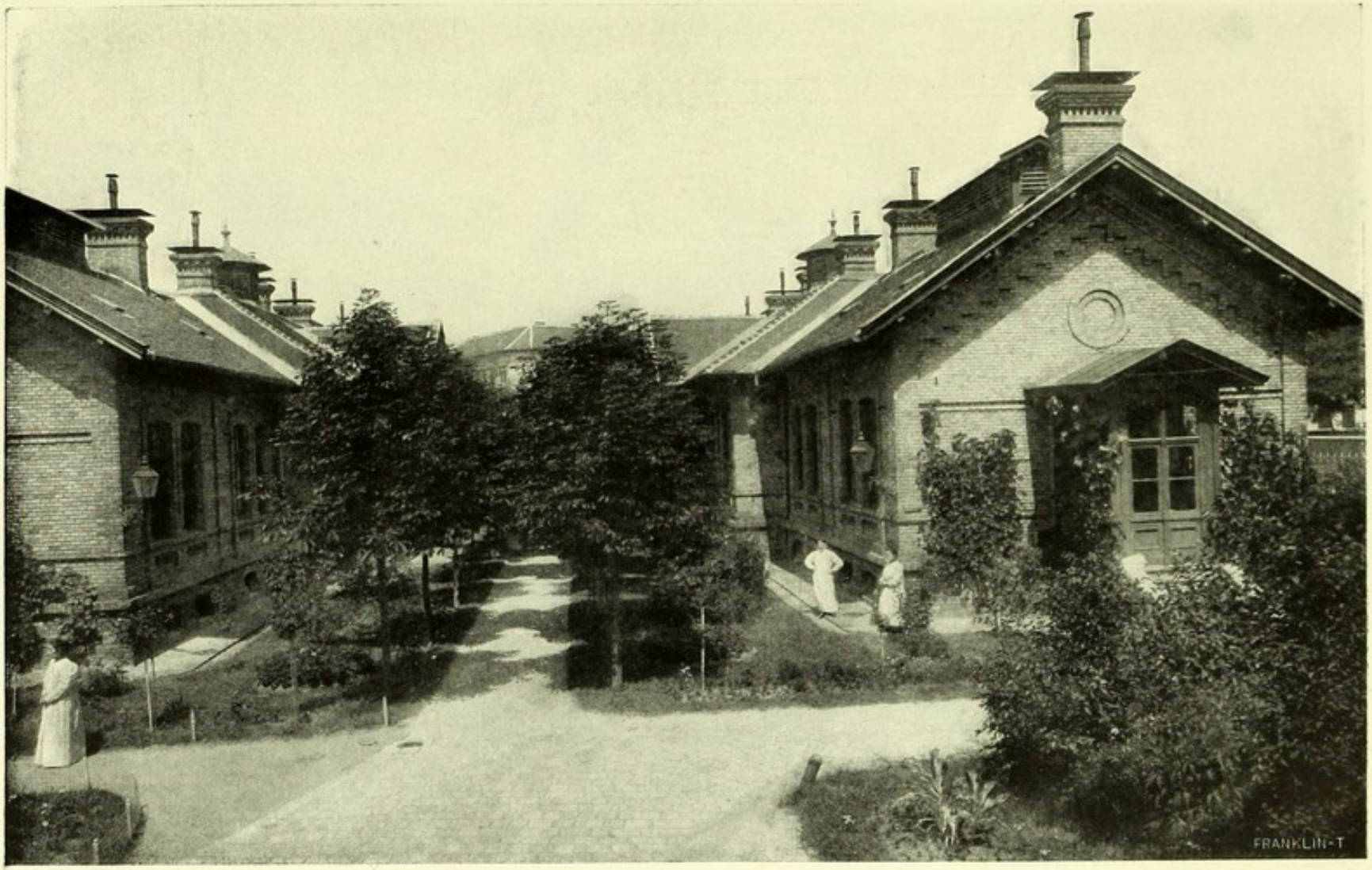

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique Pédiatrique.

Pavillons d'isolement.

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique Pédiatrique.

Prosecture.

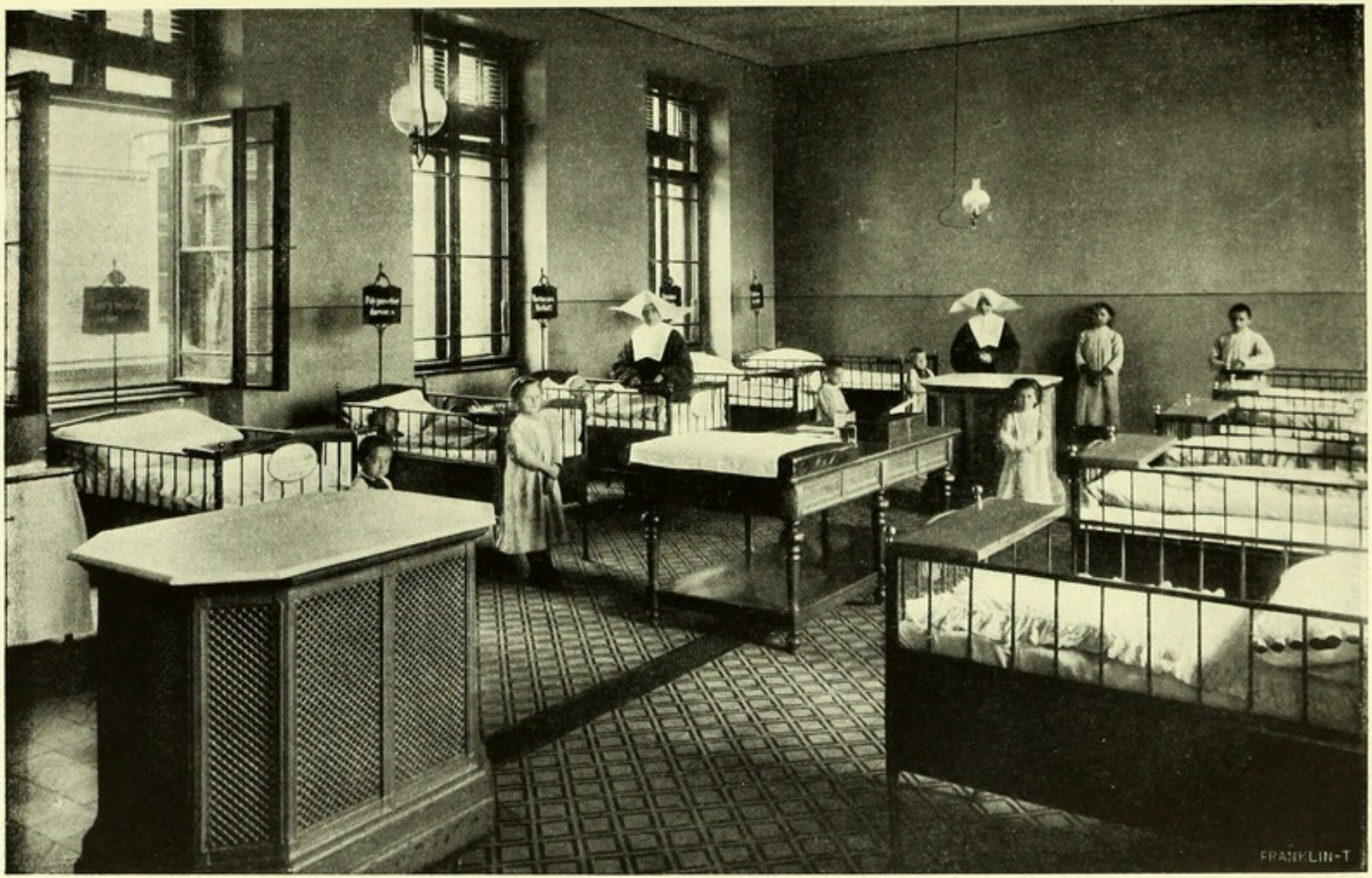

Budapest. — Hôpital des Enfants malades Stéphanie, avec la Clinique Pédiatrique.

Salle de malades.

LA CLINIQUE DES MALADIES CUTANÉES ET SYPHILITIQUES

Par M. le Dr. Louis Nékám, Professeur extraordinaire.

I. Historique.

La Hongrie a donné à la dermatologie un grand nombre de savants distingués, parmi lesquels quelques-uns laissèrent un souvenir durable. Jean Jessen de Nagyjeszen, plus tard recteur de l'Université de Wittenberg, qui, le premier, établit vers 1600 une classification méthodique des maladies de la peau; Jean Plenck dont le *De morbis cutaneis* inaugura, en 1776, la dermatologie scientifique moderne; David Gruby qui découvrit les trichophytons, le microsporon, les trypanosomes, les streptothrix; Maurice Kaposi, Sigmund, Lang, Schwimmer, Poór, Geber, etc.; le savant urologue Ultzmann; Grünfeld, le fondateur de l'endoscopie: tous étaient Hongrois de naissance.

Il est donc fort singulier et bien regrettable que l'Université de Budapest n'ait pas possédé jusqu'à présent de clinique des maladies cutanées; mais nous en attendons cette année même (1909) la création. Dans le passé, la dermatologie formait chez nous une branche accessoire de la pathologie interne, et les professeurs de médecine l'enseignaient dans le cadre de leurs leçons générales. Il faut en excepter pourtant le Prof. Bene, qui, entre 1840 et 1860, fit des cours spéciaux sur les maladies aiguës de la peau.

C'est en 1892 seulement que notre chaire de dermatologie fut créée, avec le privat docent Dr. Ernest Schwimmer, chef de service dans les hôpitaux municipaux, comme professeur extraordinaire. On lui donna un assistant et un sous-assistant rétribués. Il reçut aussi, dans le groupe des cliniques, deux pièces pour installer une consultation externe, avec une dotation annuelle de 500 florins (1050 francs) fixée par le Ministère. Quant aux malades désirant entrer dans ce service, on les envoya dans les hôpitaux de la Ville.

Avec d'aussi faibles moyens, la chaire ne put guère se développer et encore moins devenir le noyau d'une école dermatologique hongroise. Quand le professeur Schwimmer mourut en 1898, le matériel d'enseignement ne comprenait encore qu'une petite collection de moulages et quelques aquarelles.

La chaire fut alors confiée intérimairement au privat-docent Dr. Louis Nékám, qui l'occupe toujours à ce titre, sous la surveillance de M. le Prof. Dr. de Kétly, le directeur de la Ire Clinique médicale.

II. Installation.

La chaire des maladies cutanées et syphilitiques possède actuellement trois pièces: une petite salle d'attente et une salle de consultation, puis un laboratoire qui se trouve dans un autre bâtiment. La salle de consultation, qui sert également de salle des cours, est pourvue des appareils les plus récents de Röntgen, de Finsen, de D'Arsonval, d'Oudin, etc. On y trouve aussi une bibliothèque admirable, sans rivale en Hongrie: elle possède les séries complètes des périodiques spéciaux, un grand nombre d'ouvrages rares et précieux (dont quelques incunables d'une valeur inestimable et plusieurs éditions princeps) sur l'histoire de la dermatologie, enfin toutes les monographies modernes. La même salle contient encore une collection d'environ 1000 photographies des cas les plus intéressants qui furent observés, pendant les onze dernières années, au service.

Le laboratoire est installé pour les recherches histologiques et bactériologiques. Il possède un outillage moderne et une collection d'environ 6000 préparations microscopiques.

Les publications scientifiques de l'Institut (depuis 1898) ont paru en onze fascicules.

III. Enseignement et Service.

Les cours ont lieu trois fois par semaine, à raison d'une heure. Chaque leçon commence par des démonstrations microscopiques. Pendant le premier semestre de l'année scolaire 1907-08, 73 étudiants suivirent les cours, mais 15 à 20 seulement pouvaient rester assis, faute de place. En outre, un cours spécial a été fait, une fois par semaine, devant un auditoire libre pour étudier les cas les plus intéressants.

Les consultations (5 à 6 mille nouveaux malades par an) ont lieu tous les jours, de 11 h. à 1 h.; le pansement des anciens malades et le traitement urologique tous les jours également, de 10 à 11 h. De 8 à 10 h. du matin, il est procédé aux traitements radio-électrothérapiques.

Quant aux malades qu'il faut hospitaliser, on les admet autant que possible au service du Prof. Nékám (XIe sous-service de médecine, rue Kun-utcza 4). Mais, bientôt, la chaire recevra enfin une clinique spéciale: pendant l'année courante (1909), la Ire Clinique chirurgicale quittera son bâtiment actuel, qui sera transformé en clinique dermatologique et adapté de façon à répendre à toutes les exigences modernes.

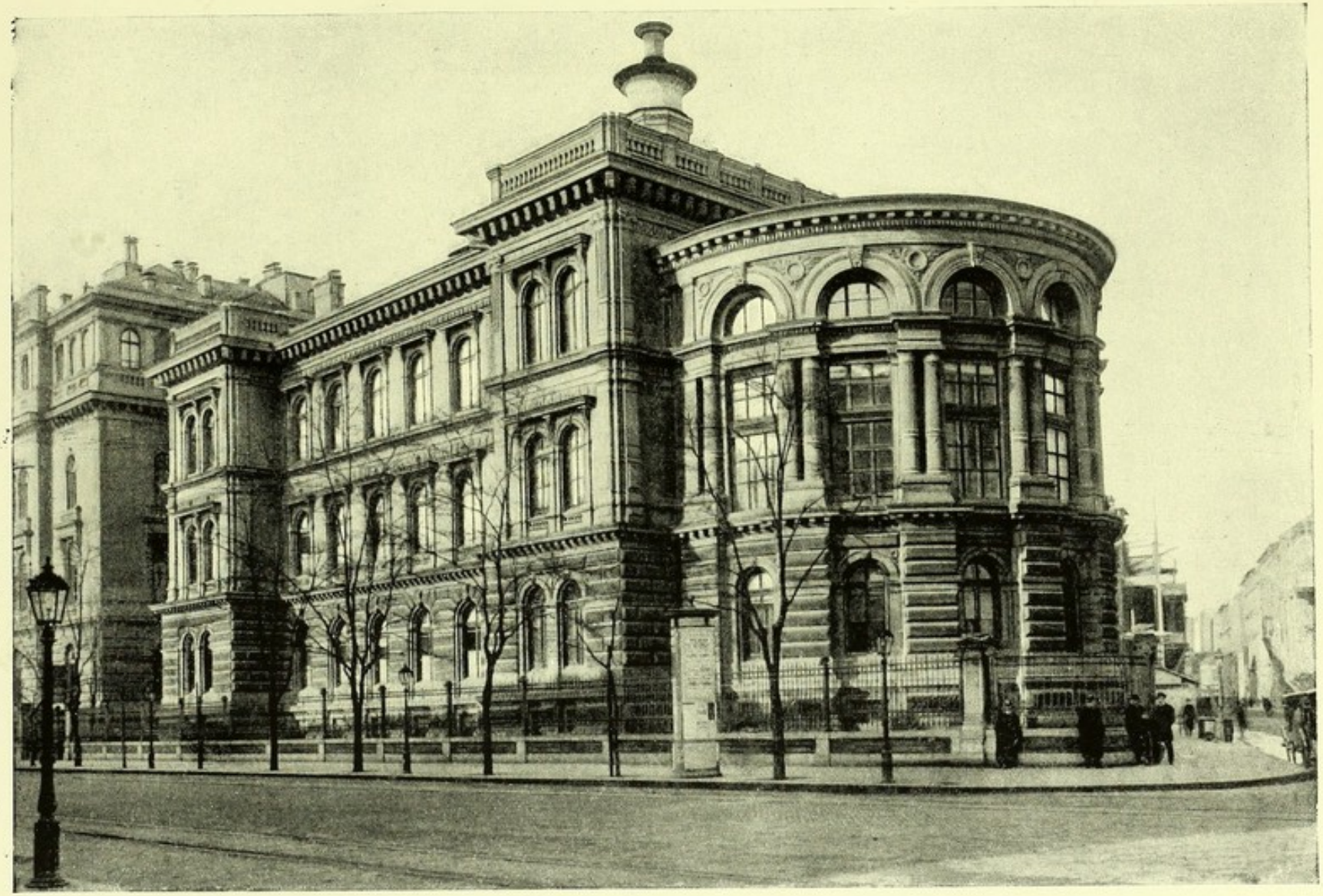

Budapest. — Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.

Façade principale.

LA CLINIQUE STOMATOLOGIQUE

Par M. le Prof. Joseph de Arkövy, Directeur de la Clinique.

I. Historique.

La stomatologie, comme science spéciale, figure depuis 1844 dans l'enseignement de notre Faculté de médecine, car c'est à cette date que le Dr. Dominique Nedelko y fut nommé professeur extraordinaire d'art dentaire. Mais ses cours n'embrassaient que l'anatomie et l'extraction des dents, et lorsqu'il mourut, en 1882, sa chaire resta vacante.

En réalité, le berceau de la Clinique fut l'Institut dentaire public que le privat-docent Dr. Joseph de Arkövy avait fondé en 1880, rue Magyar-utcza, et où il établit l'enseignement et la pratique de la stomatologie sur les bases scientifiques médicales les plus modernes. Le fonctionnement de l'Institut fut tellement apprécié, que lorsque la Faculté de médecine créa une clinique odontologique, en 1890, c'est à M. de Arkövy qu'elle en confia la direction.

La Clinique passa d'abord trois semestres à l'hôpital St-Roch, puis elle reçut à titre provisoire, au second étage du bâtiment administratif de l'Université, une salle pour les cours, une salle d'opérations, une salle d'extractions, un laboratoire et une salle d'attente. Le matériel comprenait 12 fauteuils, avec les accessoires usuels. Une collection dont le noyau avait été la collection odontographique formée par le Dr. de Arkövy et donnée par lui à la Clinique, puis des préparations macroscopiques et microscopiques, une bibliothèque, etc., servaient à l'enseignement.

Le personnel comprenait: le professeur directeur, deux assistants, un stagiaire rétribué, un stagiaire non rétribué et deux gens de service.

En 1900, un laboratoire odontotechnique fut installé dans deux pièces au premier étage du même bâtiment. Un privat-docent fut nommé chef de ce laboratoire.

L'organisation provisoire, qui vient d'être décrite, dura seize années. En 1906, une chaire de professeur extraordinaire fut créée de nouveau pour le Dr. de Arkövy, et l'on décida de faire construire un bâtiment spécial pour la Clinique. Le ministère de l'Instruction publique ouvrit un crédit de 290,000 couronnes (304,500 francs) à cet effet, et l'architecte M. Joseph Kauser fut chargé de dresser les plans. La même année, un arrêté ministériel prescrivit que la Clinique odontologique s'appellerait désormais Clinique stomatologique.

II. Installation.

La nouvelle Clinique a été bâtie en 1907-08, et ouverte fin 1908. Elle se trouve au coin des rues Mária-utcza et Pál-utcza, et couvre un terrain de 720 mètres carrés, dont 512·61 m^2 pour le bâtiment même. Elle a un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages.

Le sous-sol et le rez-de-chaussée sont occupés par le service stomatotechnique. Le sous-sol comprend cinq pièces: le grand laboratoire métallurgique et d'expériences, les collections, la chambre de l'aide technique et la salle de vulcanisation. Au rez-de-chaussée on trouve six pièces: les unes pour les malades (admission des malades et application des prothèses), les autres pour les exercices et les expériences techniques.

Le premier étage abrite la salle des cours et divers locaux annexes: collections, laboratoires, etc. La salle des cours (13·16×6·50 mètres) est éclairée par cinq grandes fenêtres. A côté il y a, d'une part, le cabinet du professeur et la bibliothèque et,

de l'autre, la salle d'opérations avec des fauteuils spécialement construits, puis la salle des instruments. Le premier étage contient encore la salle d'extractions avec trois fenêtres et trois fauteuils, le cabinet d'anesthésie avec un fauteuil, ensuite le cabinet de toilette rince-bouche.

Enfin, le second étage est affecté au service de la dentisterie conservatrice et possède 18 fauteuils construits d'après les dernières données de la science. La grande salle (17·65×6·50 m.) est éclairée par six fenêtres géminées et munie de 12 fauteuils ; la petite salle (10·28×5·30 m.) possède trois fenêtres géminées et 6 fauteuils. On trouve ensuite une salle pour les exercices sur mannequins, les chambres des privat-docents et des assistants, une salle pour les collections, le laboratoire de bactériologie et le laboratoire d'histologie.

Un local spécial, dans la cour, abrite les animaux à expériences.

La caractéristique de notre nouvelle Clinique est qu'elle possède deux chambres pour malades internes. Ces pièces se trouvent au rez-de-chaussée. La chambre des hommes contient trois lits, la chambre des femmes deux lits.

L'aménagement de la Clinique a coûté 105,319 couronnes (environ 111,000 francs), à savoir 27,640 cour. pour l'ameublement et 77,679 couronnes pour l'équipement spécial.

III. Enseignement.

L'enseignement a lieu, actuellement, d'après le programme ci-après :

Clinique stomatologique et dentisterie opératoire, cours pour la pratique médicale universelle (2 heures par semaine), par le Prof. Dr. de Arkövy ;

propédeutique de stomatologie, cours théorique (2 h. par semaine), et démonstrations (1 h. par semaine), par le même ;

opérations stomatologiques sur les malades, cours pratique (2 h. par semaine), par le même ;

traitement des malades à surveillance, de 8 h. du matin à midi, et de 5 à 8 h. du soir;

stomatotechnique et métallurgie (3 h. par semaine), par un privat-docent;

technique stomatologique opératoire (2 h. par semaine), par un autre privat-docent.

Tous ces cours sont ouverts aussi bien aux étudiants en médecine qu'aux médecins stomatologistes; 80 à 110 étudiants y assistent régulièrement chaque semestre.

Le personnel de la Clinique comprend encore deux assistants, deux stagiaires rétribués et quatre stagiaires honoraires.

Les médecins qui se sont occupé de notre spécialité pendant une année et accompli certains travaux déterminés reçoivent un certificat du professeur-directeur.

IV. Statistiques cliniques.

Six à dix mille malades par an ont été soignés, ces dernières années, à la Clinique.

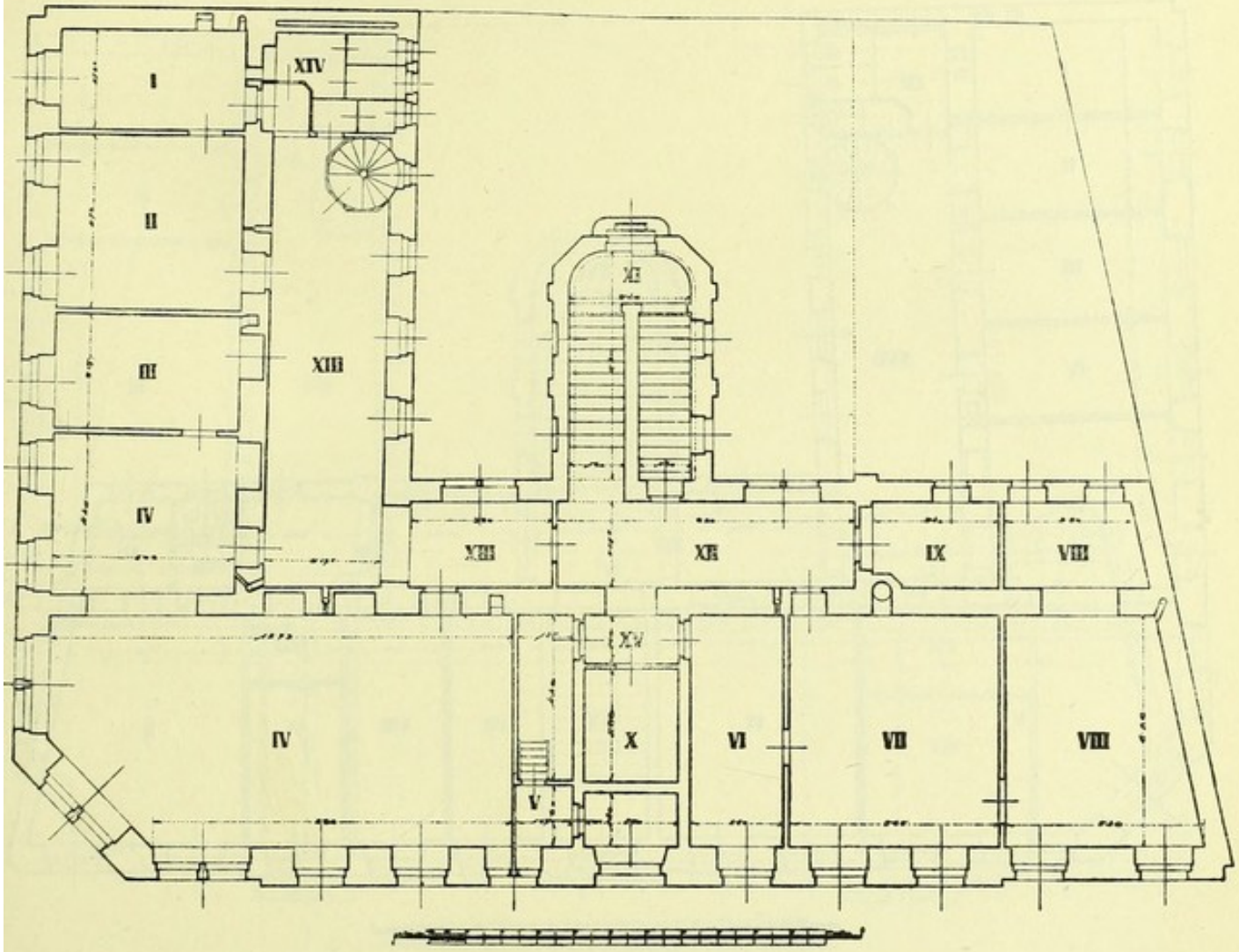

Budapest. — Clinique Stomatologique

Plan du sous-sol.

I. Vulcanisation. — II. Aide technique. — III. Matériel et instruments. — IV. Laboratoire stomatotechnique. — V. Portier. — VI. Chambre du chauffeur. — VII. Chauffage central. — VIII. Bois et charbon. — IX. Dépôt. — X. Débarras. — XI. Escalier. — XII. Couloir. — XIII. Antichambre. — XIV. Water-closet. — XV. Passage.

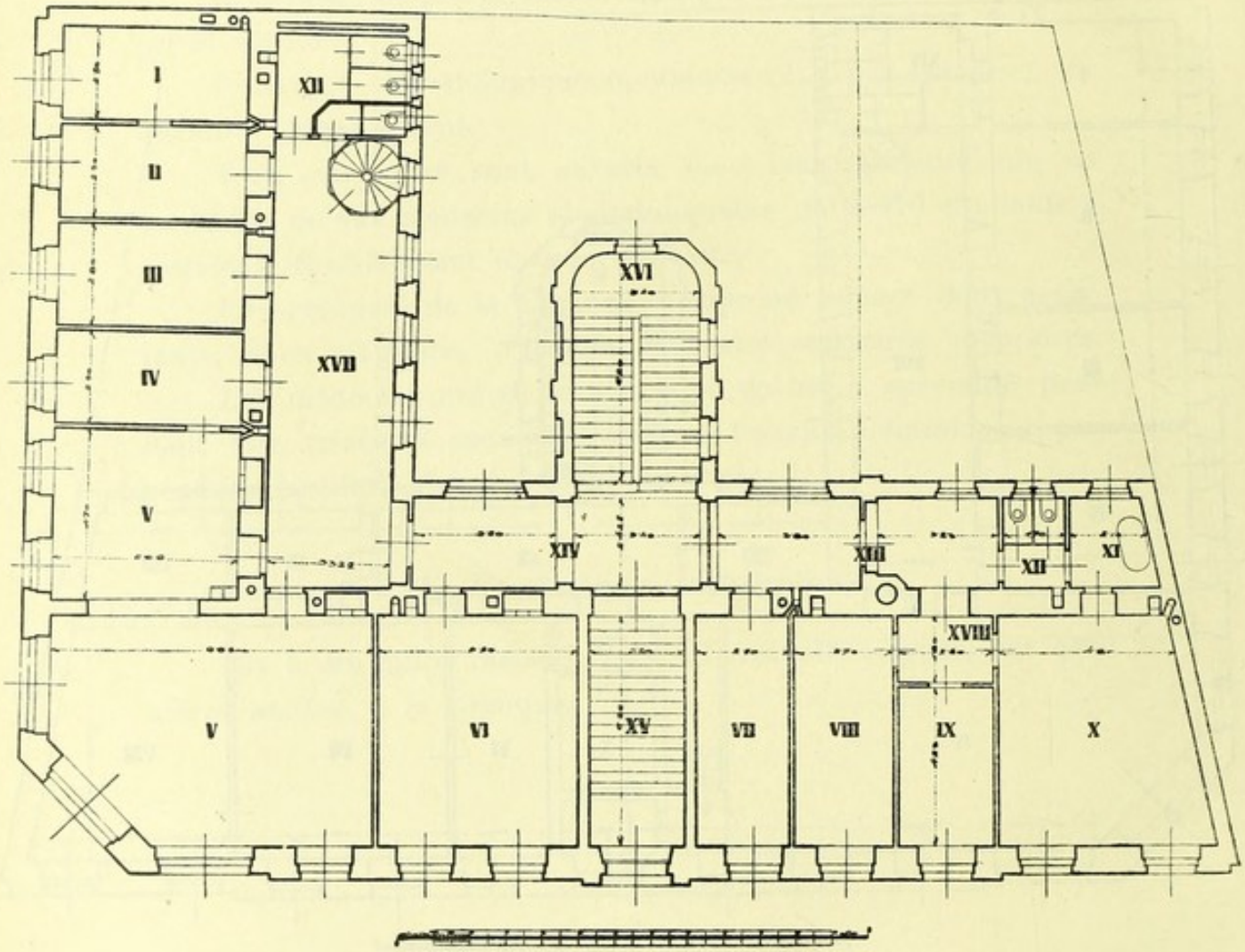

Budapest. — Clinique Stomatologique

Plan du rez-de-chaussée.

I. Chambre du mécanicien. — II. Cuisine du mécanicien. — III. Assistant. — IV. Bureau d'admission. — V. Salle d'application. — VI. Laboratoire d'expériences. — VII. Assistant de service. — VIII. Malades (femmes). — IX. Garde-malades. — X. Malades (hommes). — XI. Salle de bain. — XII. Water-closets. — XIII. Antichambre. — XIV. Couloir. — XV. Vestibule. — XVI. Escalier. — XVII. Salle d'attente. — XVIII. Passage.

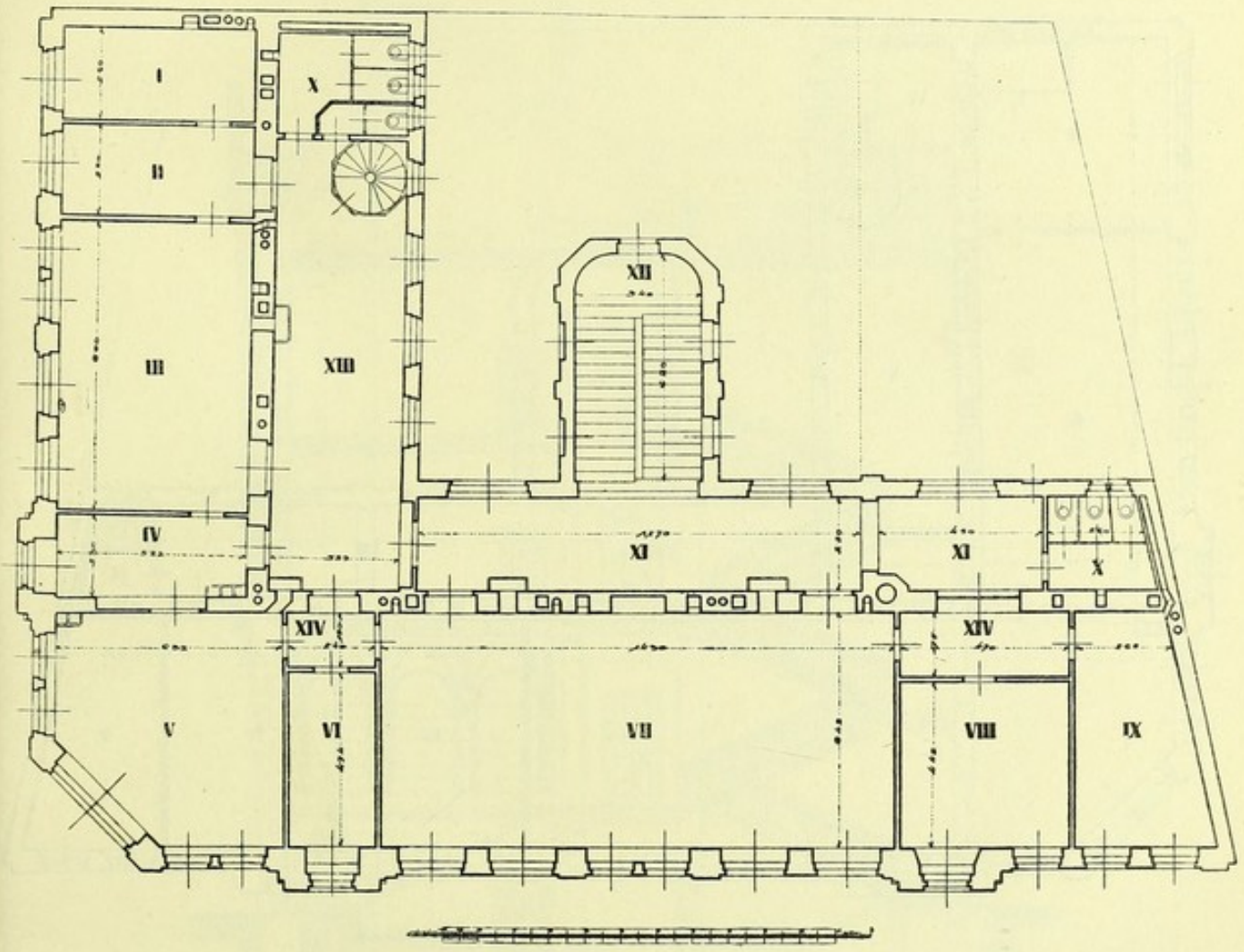

Budapest. — Clinique Stomatologique

Plan du 1er étage.

I. Assistant. — II. Rinçoir. — III. Extraction. — IV. Cabinet d'anesthésie. — V. Salle d'opérations. — VI. Instruments. — VII. Salle des cours. — VIII. Cabinet du professeur. — IX. Bibliothèque. — X. Water-closet. — XI. Couloir. — XII. Escalier. — XIII. Salle d'attente. — XIV. Passage.

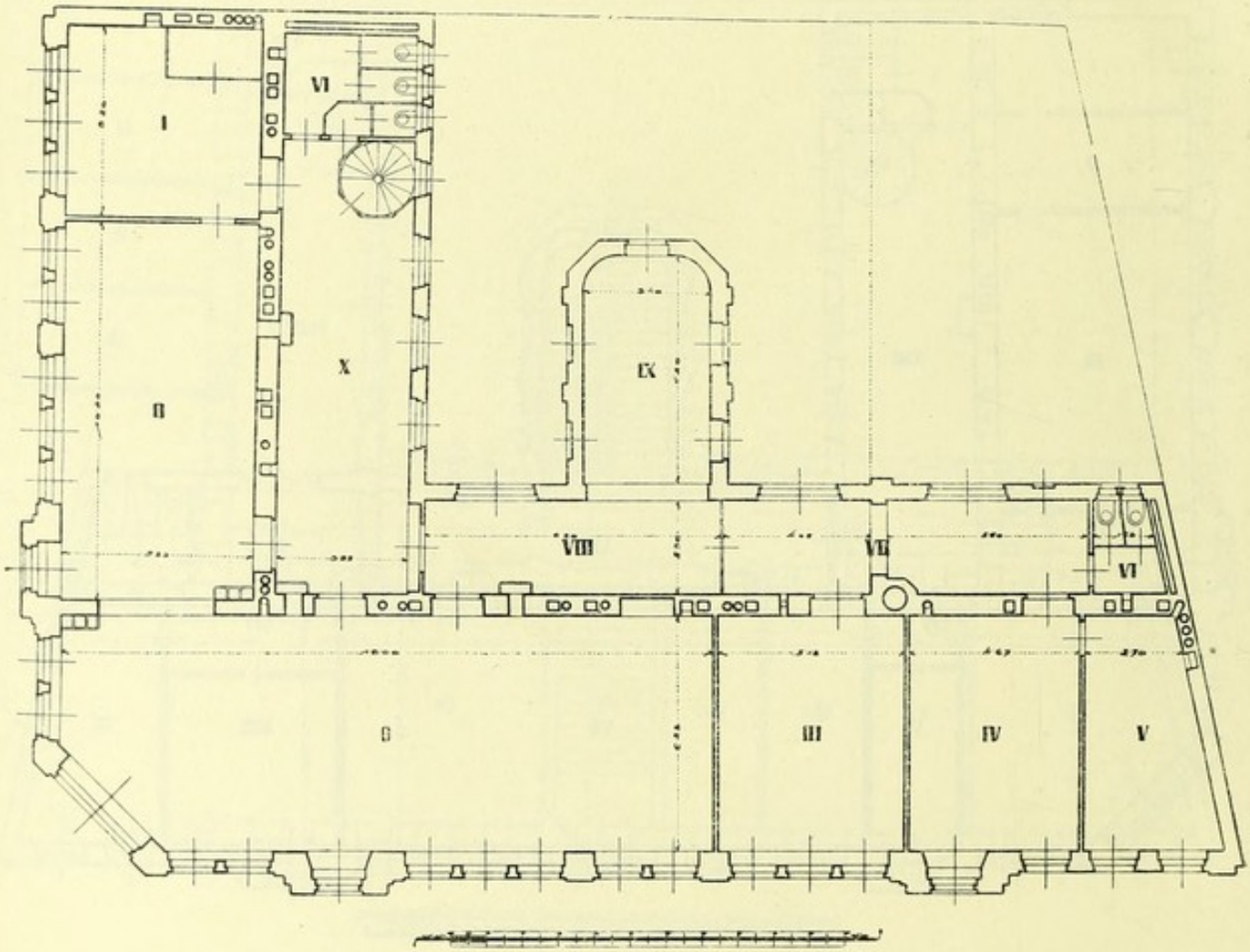

Budapest. — Clinique Stomatologique

Plan du 2me étage.

I. Atelier. — II. Traitement des malades. — III. Cabinet du privat-docent. — IV. Collections. — V. Laboratoire de bactériologie et d'histologie. — VI. Water-closet. — VII. Antichambre. — VIII. Couloir. — IX. Escalier. — X. Salle d'attente.

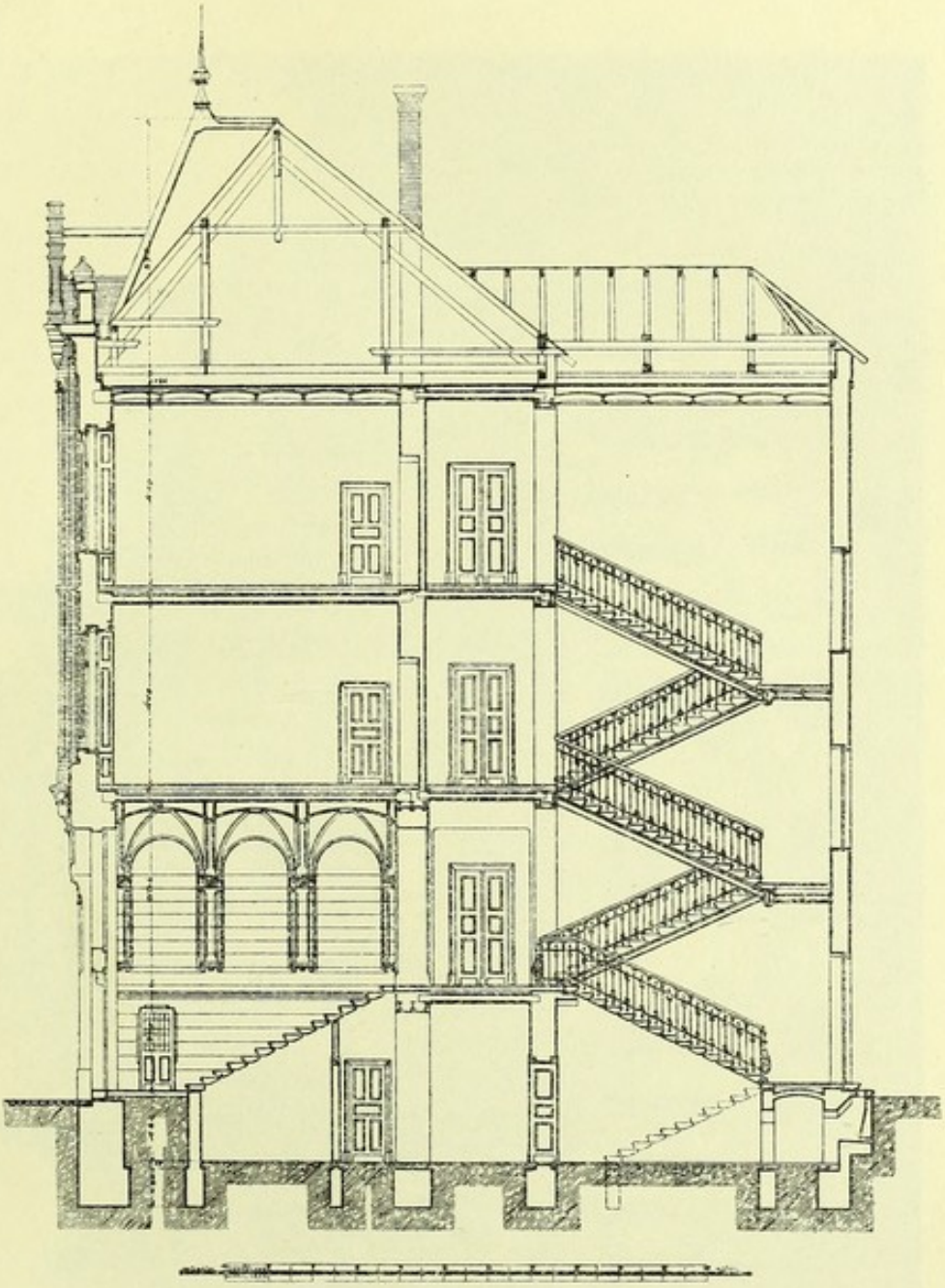

Budapest. — Clinique Stomatologique

Coupe.

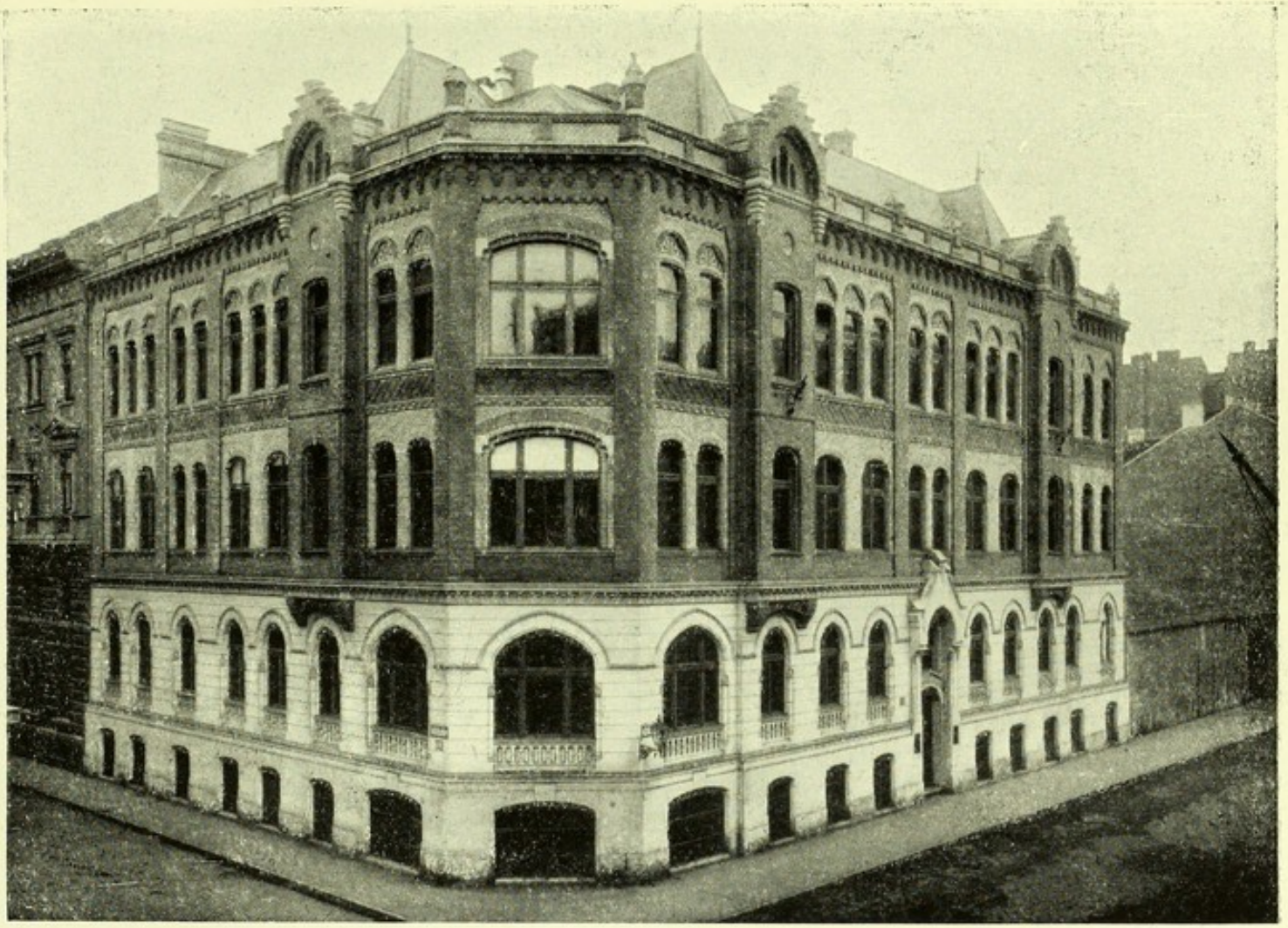

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Façade.

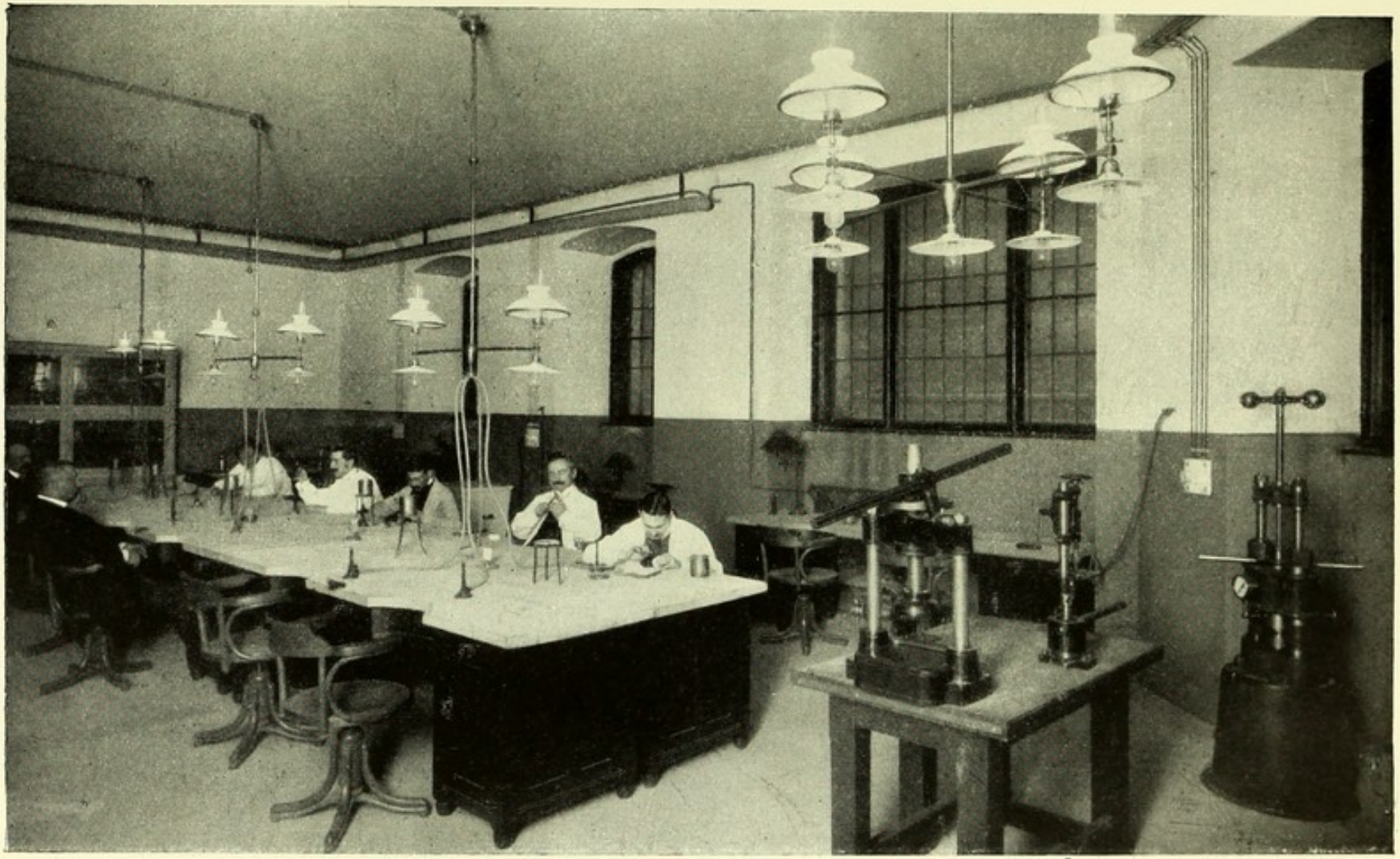

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Laboratoire de stomatotechnique.

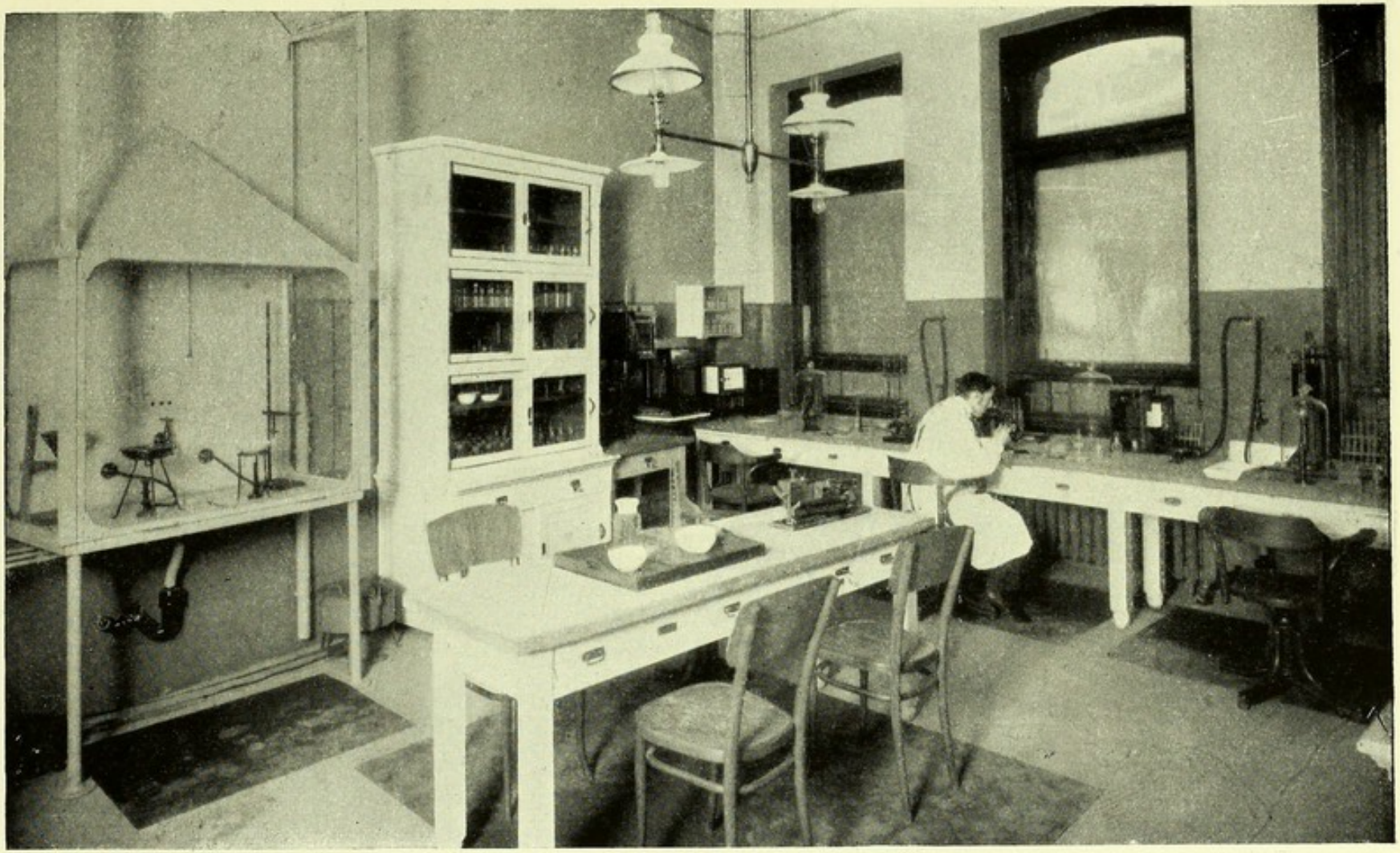

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Laboratoire d'histologie et de bactériologie.

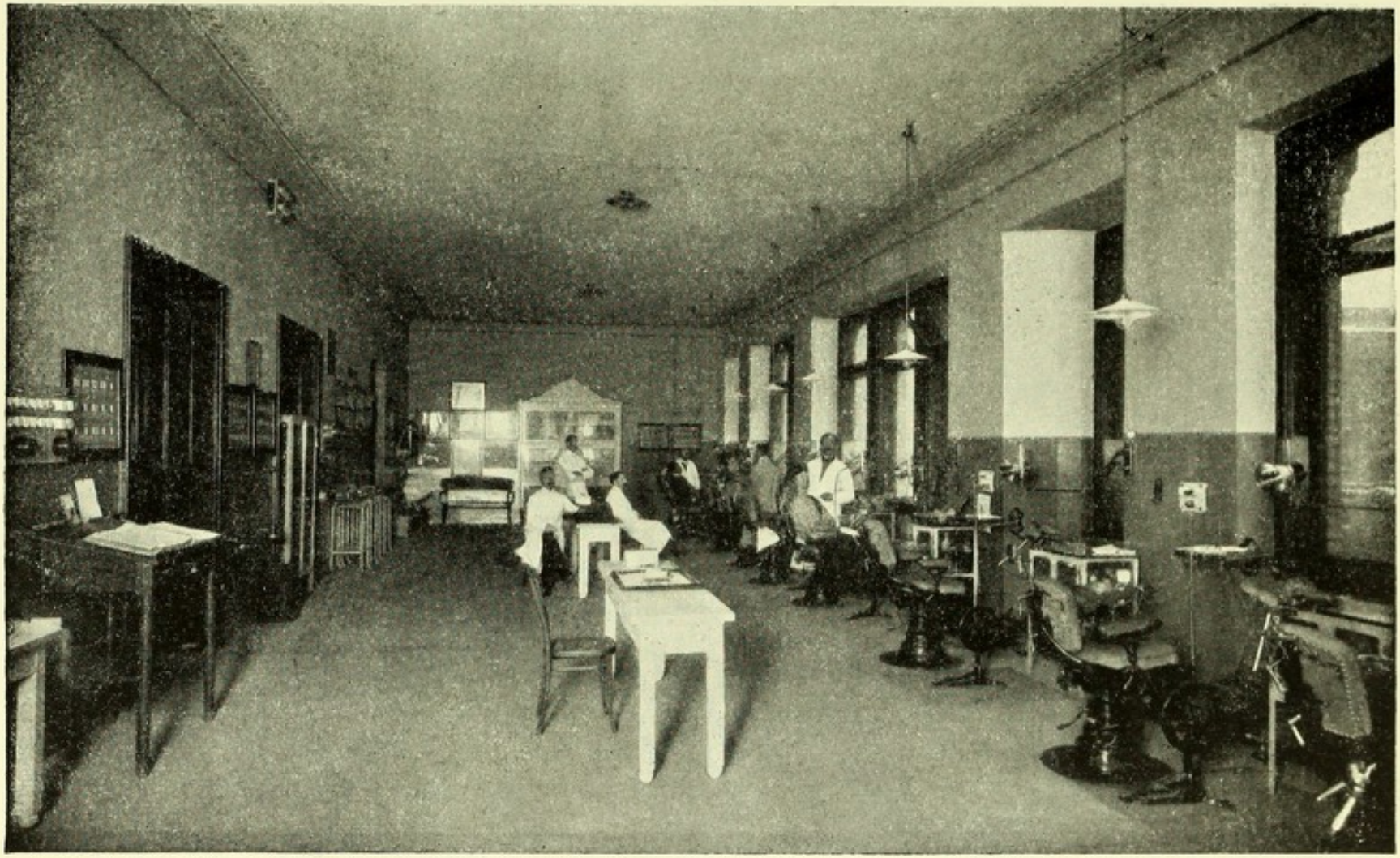

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Salle de traitement.

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Salle d'application.

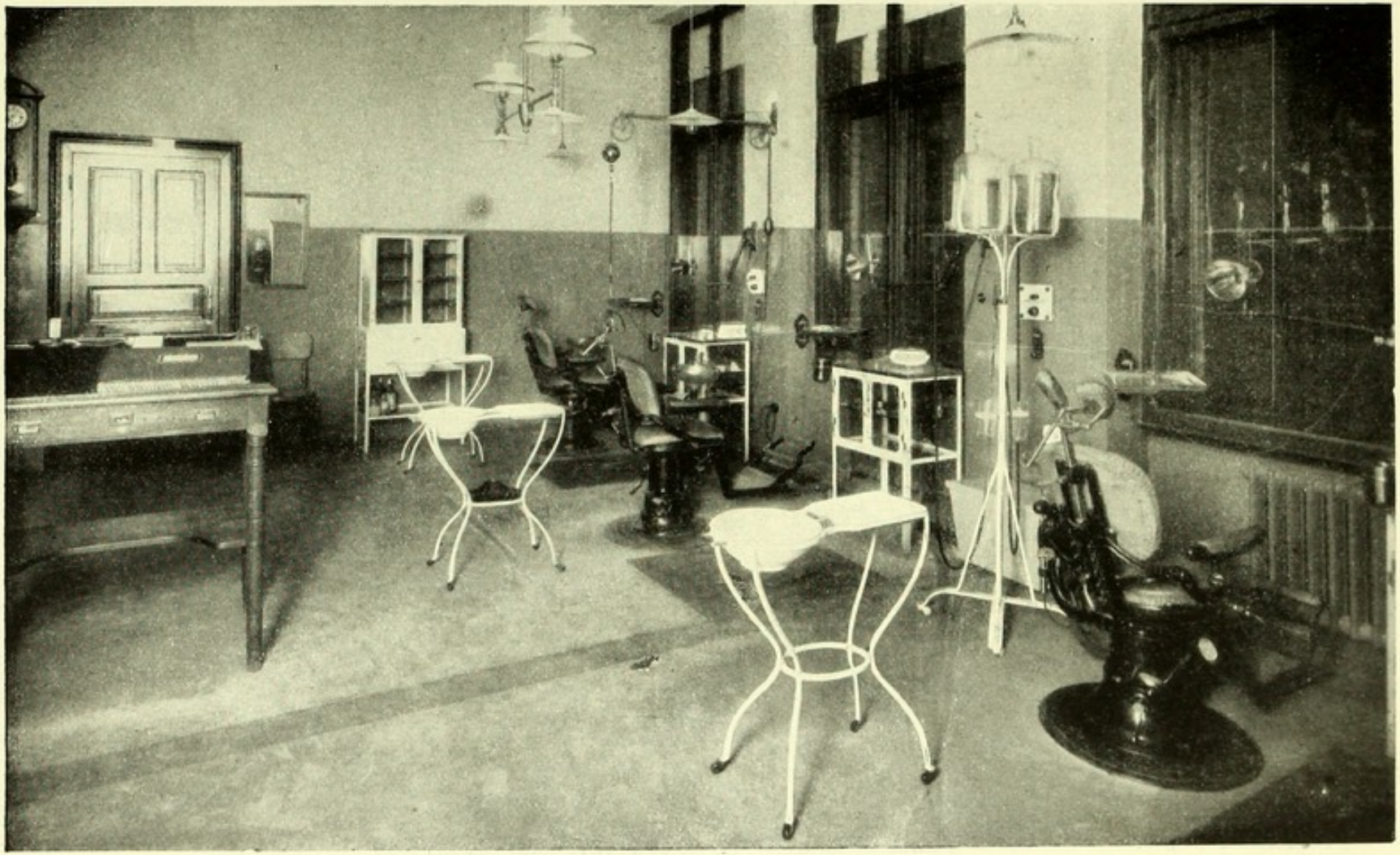

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Dispensaire.

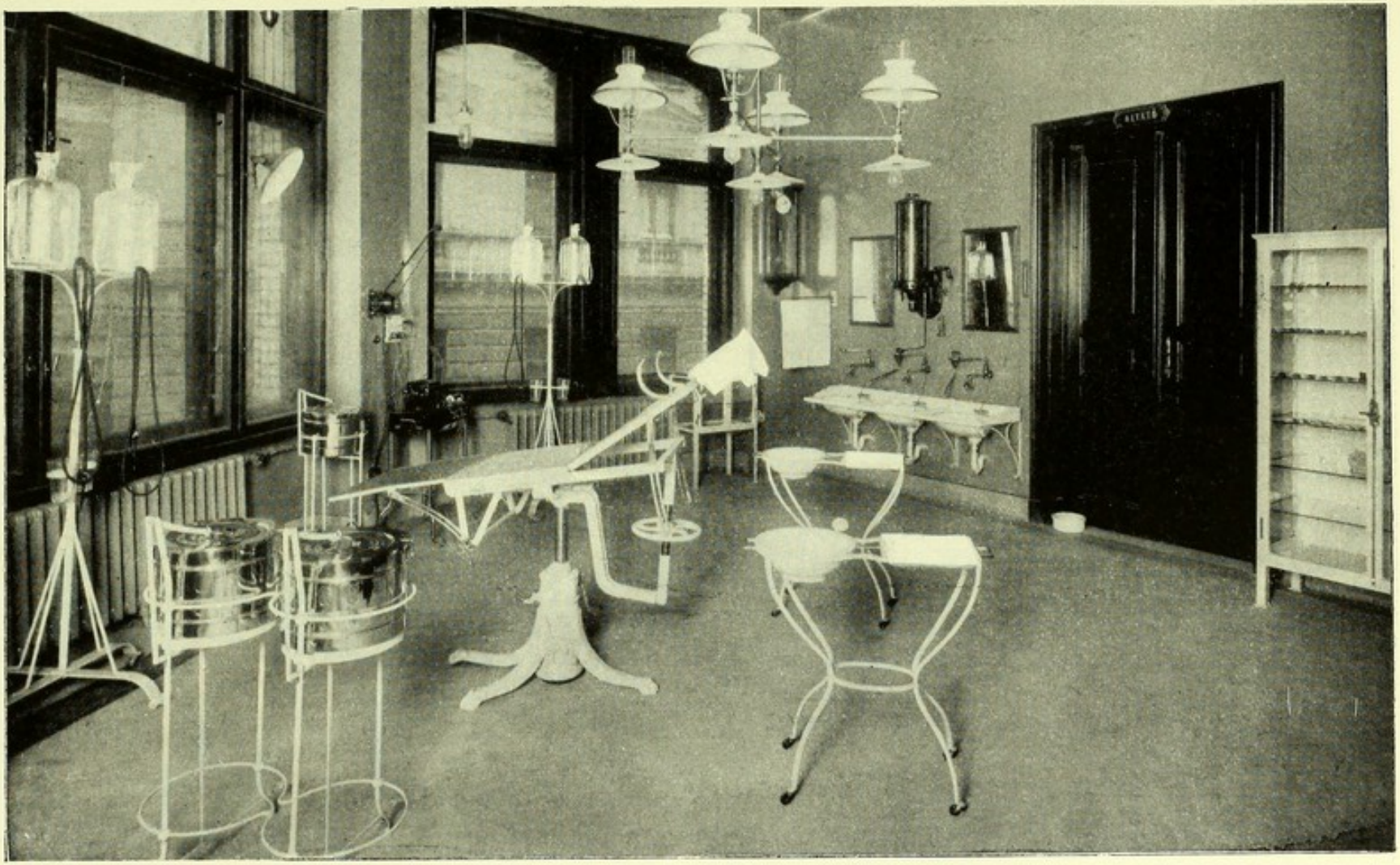

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Dispensaire.

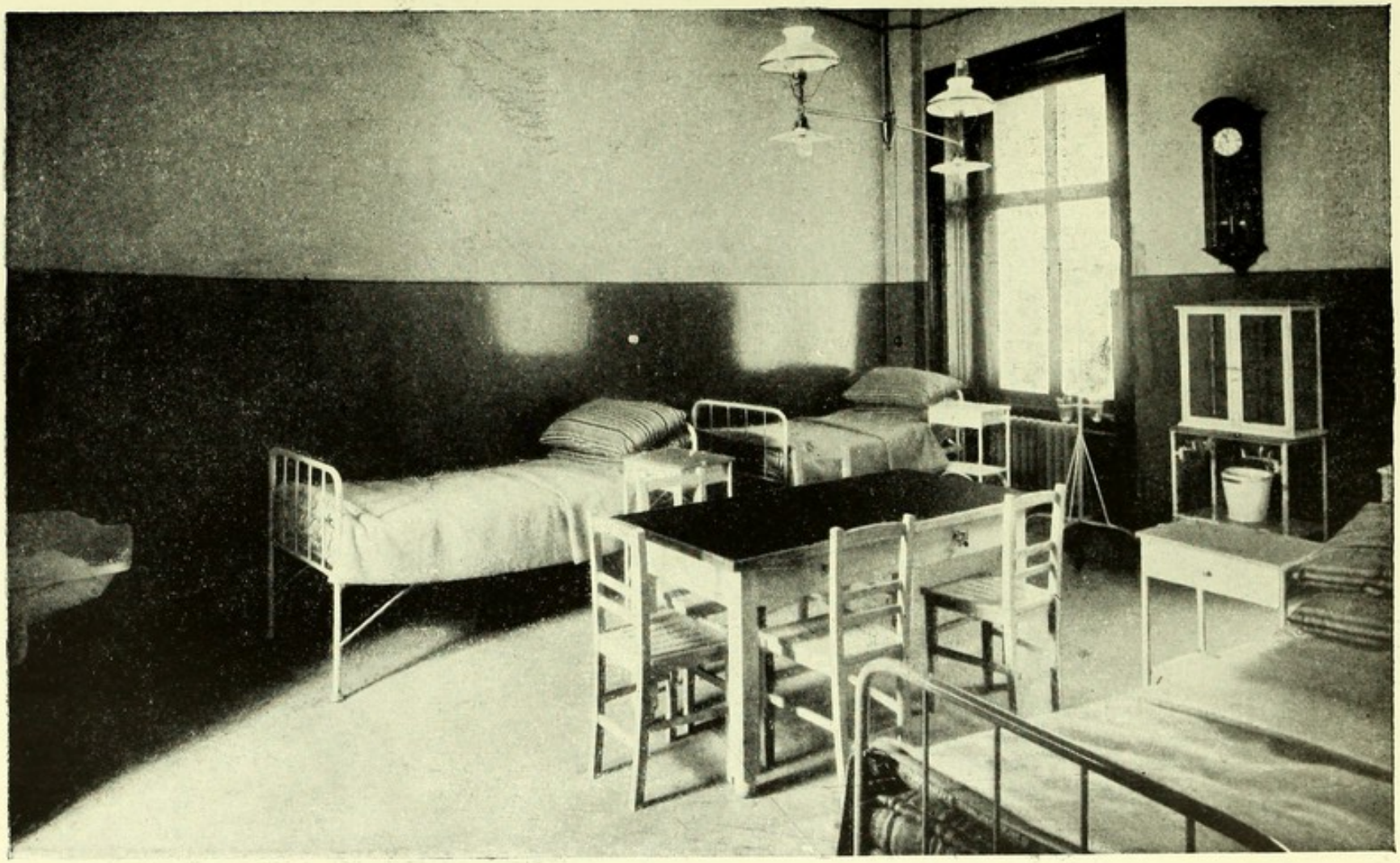

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Chambre de malades.

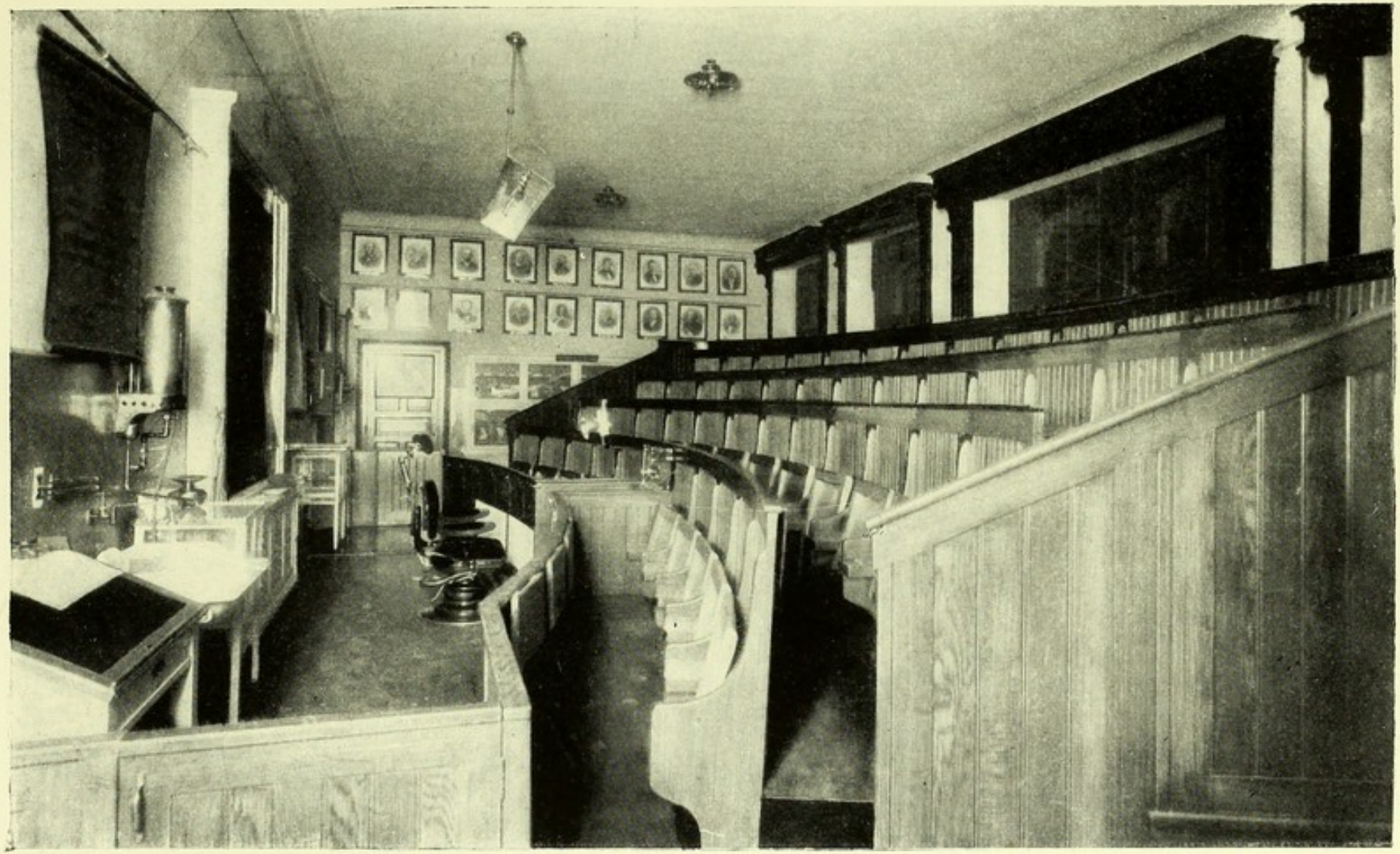

Budapest. — Clinique Stomatologique.

Salle des cours.

LES SERVICES GÉNÉRAUX DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Au milieu du groupe intérieur des Cliniques, un pavillon spécial, dit pavillon de l'Economat, contient la cuisine centrale, la buanderie centrale, la machinerie, deux ateliers, deux dépôts, puis le réfectoire, la salle de jour, les dortoirs et la chapelle des religieuses infirmières, enfin les dortoirs des servantes. Ce bâtiment a été construit en 1880 et considérablement agrandi en 1900.

En 1908, la cuisine centrale a fourni aux Cliniques du groupe intérieur et à l'Hôpital Pasteur 4·013,814 portions de nourriture, qui coûtèrent 430,272 couronnes (451,786 francs). Le personnel comprend quatre religieuses, une cuisinière, un boucher, dix filles de cuisine et un domestique.

La buanderie centrale comporte une salle pour les machines lessiveuses, une salle de séchage et une salle de calandrage. En 1908, elle a lavé environ 1.100,000 pièces, avec une dépense moyenne de 3·32 fillér (3·49 centimes) par pièce. Le personnel comprend trois religieuses et vingt-trois servantes. La buanderie possède cinq lessiveuses, deux rinceuses et deux machines centrifuges. Le séchage se fait au moyen de la vapeur, le calandrage avec deux calandres.

Le groupe extérieur des Cliniques possède des pavillons spéciaux pour les chaudières du chauffage central, la cuisine et la buanderie, qui ont été construits en 1907-1908 d'après les plans des architectes Korb et Giergl et aménagés par la maison

Ch. Knuth et Fils à Budapest. Les plans ci-après en montrent la distribution. Voici, seulement, quelques détails sur leur installation technique qui comprend l'usine centrale de chauffage, le service de distribution d'eau chaude, la tuyauterie pour la vapeur industrielle, la cuisine et la buanderie.

Dans la cuisine, les chaudières sont combinées à la vapeur et au bain-marie. Les chaudières intérieures sont en nickel et les chaudières extérieures en fonte et revêtues d'une couverture en tôle émaillée. La cuisson des aliments se fait au moyen de la vapeur sous basse pression (0·5 atm.).

Les huit chaudières fixes ont une capacité totale de 2600 litres, les cinq chaudrons à bascule une capacité de 200 litres. Cela fait environ 2·3 litres pour chaque habitant des Cliniques.

La cuisine possède encore 2 chaudières à café, un foyer plat avec deux foyers subsidiaires et un four à étages. Les deux derniers appareils sont aménagés pour le chauffage direct au charbon.

L'installation culinaire comprend, en outre, les machines usuelles pour dépouiller, broyer, pulvériser et couper les légumes, les épices et la viande, ainsi qu'une machine pour griller le café.

Un local spécial est réservé à la préparation des pâtes alimentaires. Il en peut fournir 90 kilogr. par heure, et possède un pétrin mécanique, un appareil de roulage et un appareil de découpage.

Toutes les machines sont actionnées par des électromoteurs, au nombre de quatre. Les salles de nettoyage, de lavage et de distribution sont munies de appareils nécessaires.

La tuyauterie et les tuyaux de cheminée sont installés au sous-sol. On n'en voit point à côté des appareils.

Dans la buanderie, le rez-de-chaussée est réservé aux procédés qui ont besoin d'eau. On trouve donc, ici, les appareils pour assortir, essanger, bouillir et rincer le linge et pour préparer la lessive, puis les machines à laver et les essoreuses cen-

trifuges. Le premier étage contient le séchoir, ainsi que les salles de calandrage, de reprisage et de repassage.

Les quatre lessiveuses à bascule peuvent laver, ensemble, environ 960 kilogr. de linge par heure. Les autres machines ont une puissance analogue.

Il faut relever particulièrement le groupe des machines qui nettoient le linge infecté. Elles comprennent aussi un double appareil pour essanger et désinfecter le linge fortement souillé de pus et de sang.

Chaque machine est actionnée séparément par un électromoteur.

Les moteurs, la tuyauterie, les courroies, les arbres et poulies de transmission se trouvent au sous-sol. Par suite, les machines fonctionnent avec une parfaite sécurité et sans nul danger pour le personnel.

Dans le pavillon des chaudières, les générateurs produisent, en été, la vapeur nécessaire aux services de la cuisine, de la buanderie, de la distribution d'eau chaude, de la désinfection, de la stérilisation et de bains.

A cet effet, le pavillon possède quatre chaudières système Tischbein à espace de vapeur double et avec 200 m² de surface de chauffe. Le foyer est du type foyer antérieur avec grille à gradins, conduite d'air secondaire et grille horizontale à bascule ; l'expérience a démontré qu'il est fumifuge.

La vapeur produite a une pression de 6 atmosphères.

Deux-conduites principales partant des chaudières aboutissent au collecteur de vapeur, d'où une tuyauterie divisée en deux côtés — côté droit et côté gauche — porte la vapeur à tous les lieux de consommation.

Le poste central du service de distribution d'eau chaude des Cliniques est installé au sous-sol du pavillon des chaudières. Il est pourvu de deux pompes Worthington qui maintiennent constamment l'eau en circulation.

Les tuyauteries du chauffage central et du service d'eau

chaude sont installées dans un tunnel commodément accessible et convenablement éclairé et ventilé, qui a environ 344 m. de longueur.

Le chauffage central est pourvu de tous les appareils d'avertissement, de mesurage et de contrôle voulus pour qu'il fonctionne avec toute la sécurité et l'économie désirables.

Dans les divers bâtiments du groupe extérieur des Cliniques, la pression de la vapeur chaude est réduite à $^1/_{10}$ atm., tandis qu'elle a dans la tuyauterie une pression de 2 atmosphères.

Toutes les Cliniques de ce groupe sont chauffées par la vapeur d'eau sous basse pression. Des radiateurs sont placés dans tous les locaux. Seules, les salles de cours, les salles d'opérations et les dortoirs des aliénés dans la Clinique des maladies mentales sont chauffés par pulsion d'air chaud.

Les autres locaux sont ventilés au moyen de l'introduction d'air frais venant du dehors par des orifices ménagés dans les embrasures des fenêtres.

Les water-closets ne possèdent que des canaux d'évacuation de l'air vicié.

Dans les dispensaires, l'air vicié est évacué à l'aide d'exhausteurs électriques.

La conduite extérieure d'eau est branchée sur le service d'eau de la Ville. Il en est de même de la conduite de gaz qui ne fournit que du gaz industriel.

Les égouts aboutissent à quatre endroits différents aux collecteurs de la Ville.

La conduite d'électricité est alimentée par un courant continu de 220 volts.

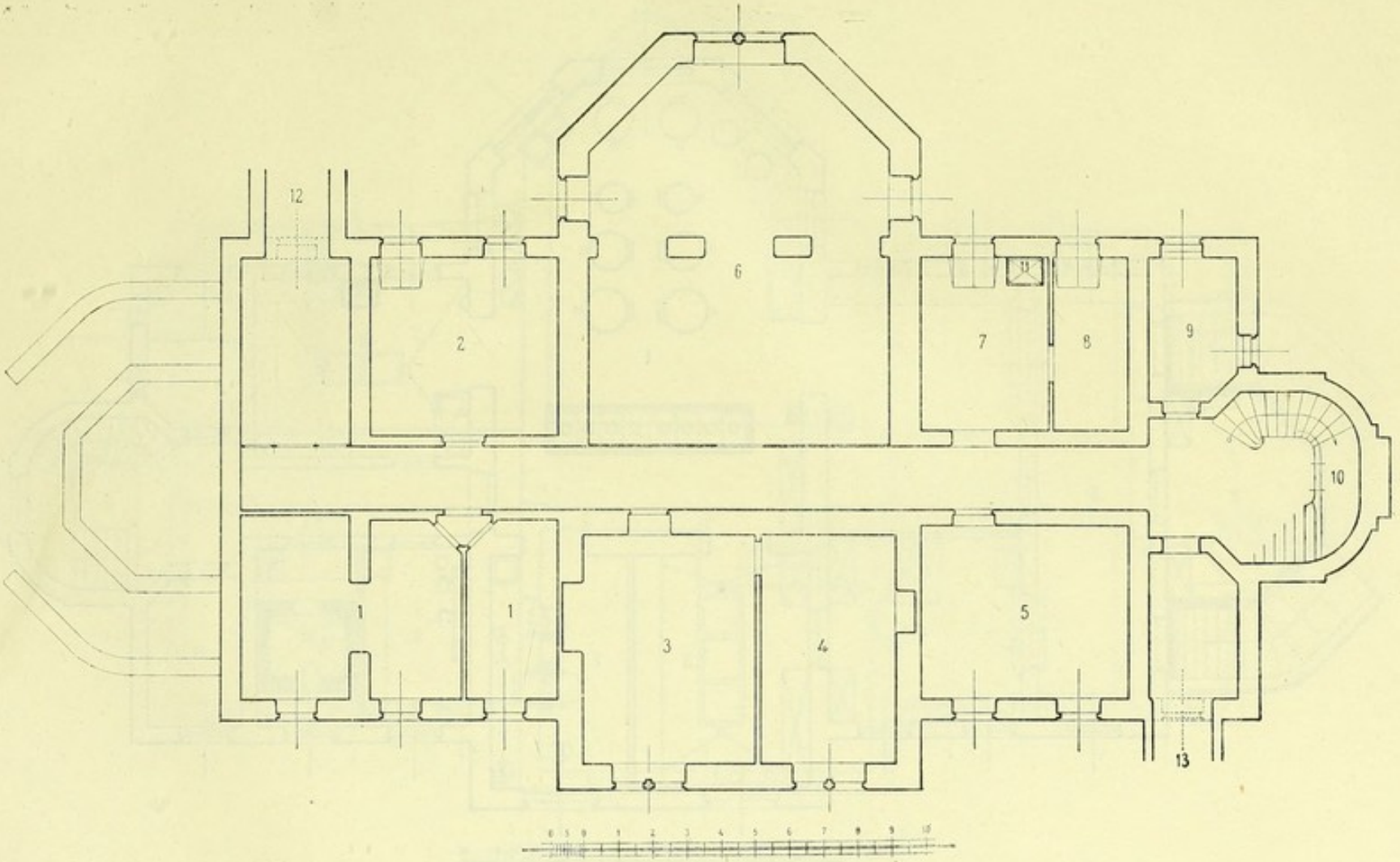

Budapest. — Cuisine centrale.

Plan du sous-sol.

1. Magasin aux compotes. — 2. Magasin aux choux. — 3. Magasin aux pommes de terre. — 4. Magasin aux légumes. — 5. Provisions diverses. — 6. Ustensiles. — 7. Manipulation. — 8. Bois et charbon. — 9. Chambre du domestique. — 10. Cave à vin. — 11. Monte-charge — 12. Tunnel de communication avec le pavillon des chaudières. — 13. Tunnel de communication avec la IIIme Clinique médicale.

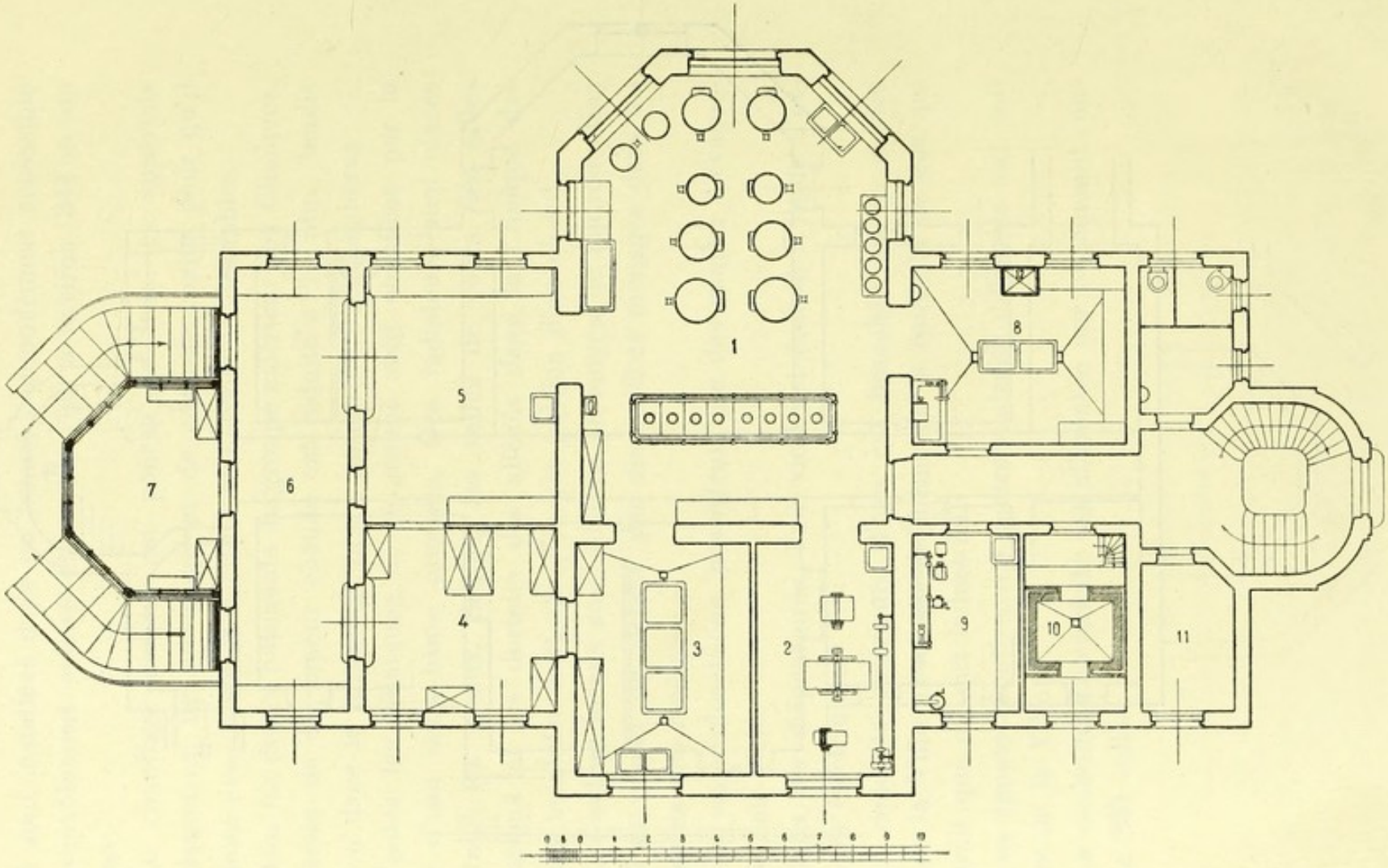

Budapest. — Cuisine centrale.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Cuisine. — 2. Pâtisserie. — 3. Lavabos et vidoirs. — 4. Ustensiles de cuisine. — 5. Office. — 6. Distribution. — 7. Réfectoire du personnel. — 8. Epluchage des légumes. — 9. Ustensiles de ménage. — 10. Garde-manger. — 11. Bureau de l'employé aux provisions. — 12. Monte-charge.

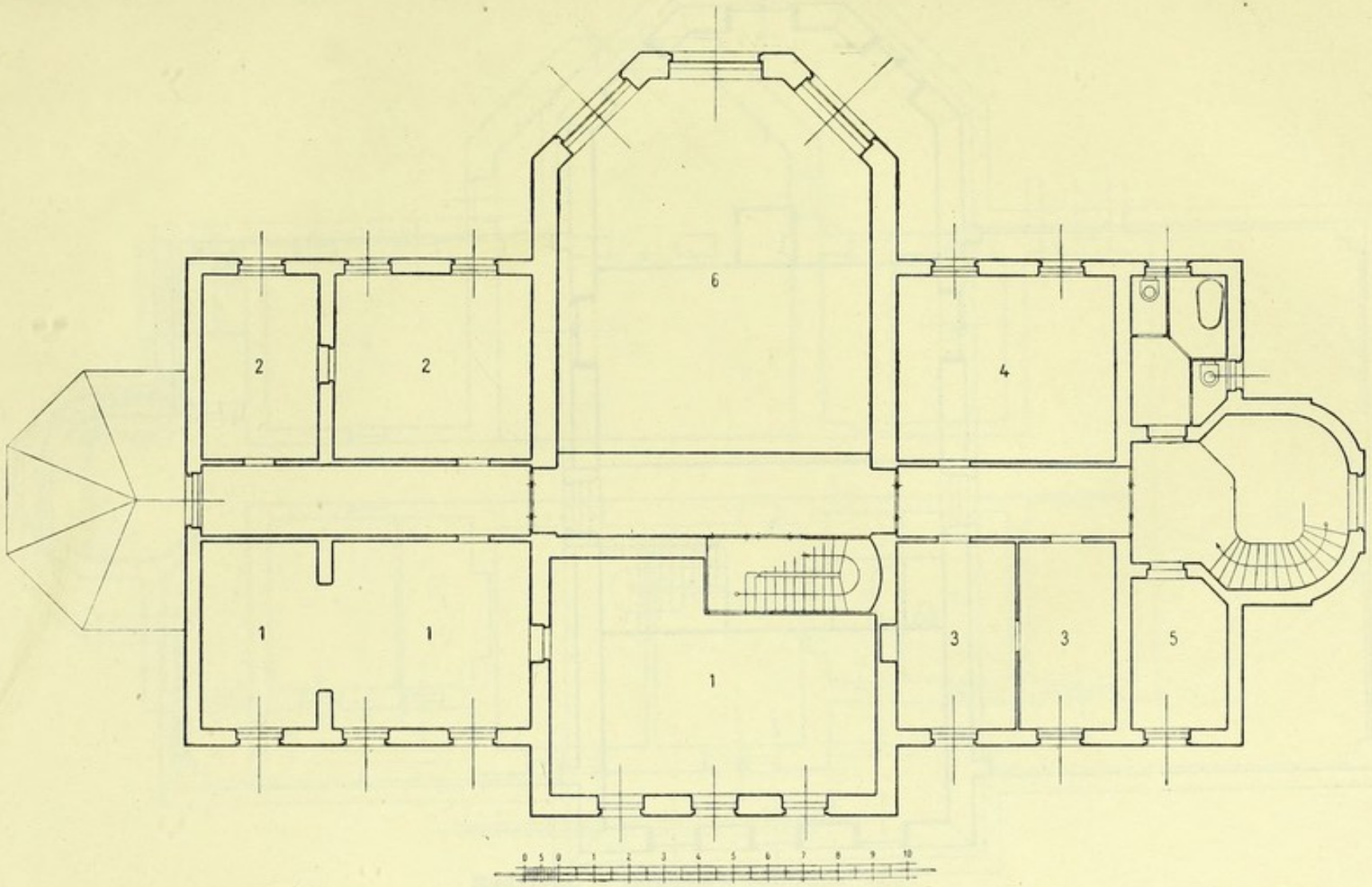

Budapest. — Cuisine centrale.

Plan du Ier étage.

1. Dortoirs des servantes. — 2. Logement de la première cuisinière. — 3. Bureau du surveillant. — 4. Bureau technique. — 5. Chambre du domestique. — 6. Partie supérieure de la cuisine.

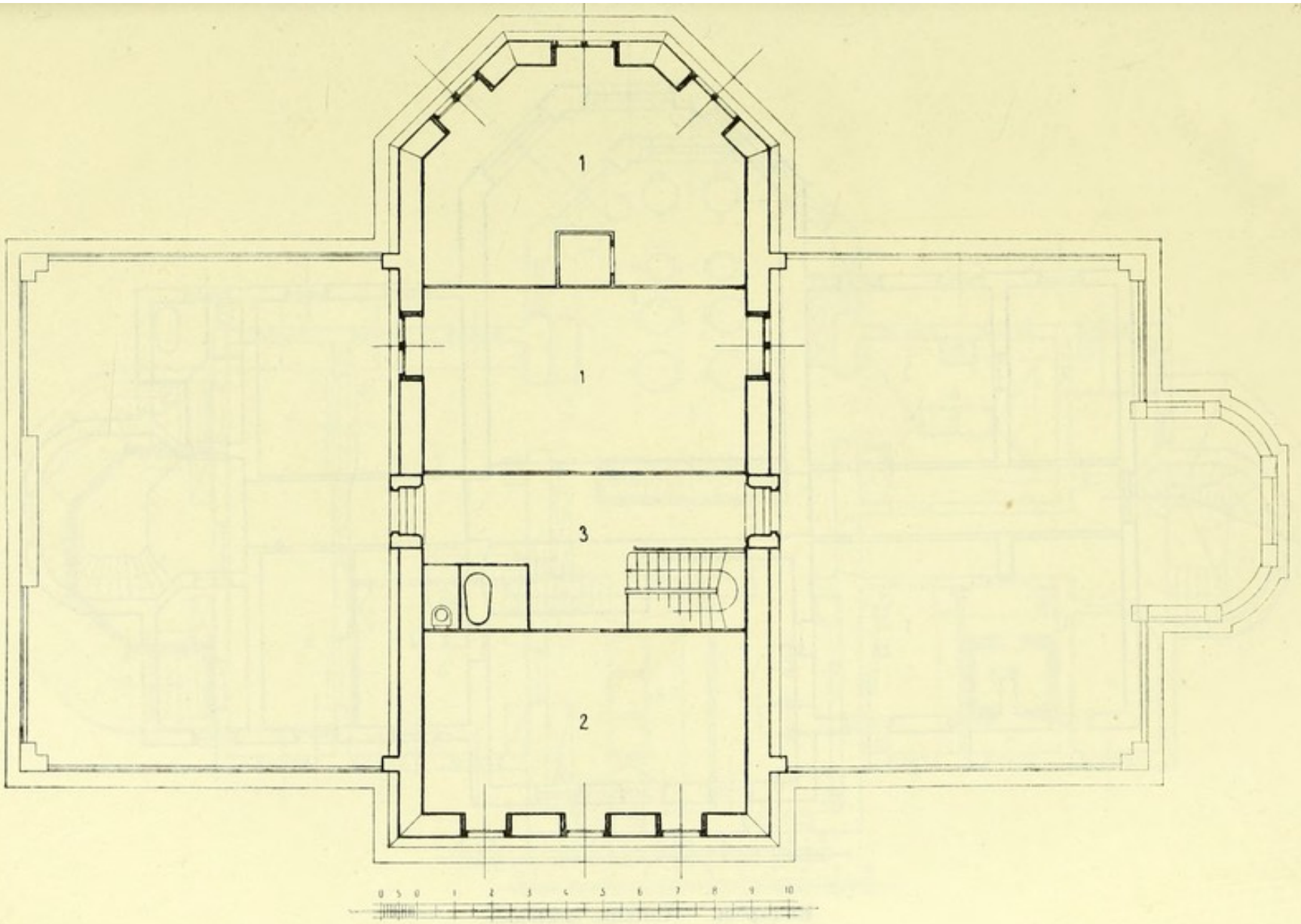

Budapest. — Cuisine centrale.

Plan de la mansarde.

1 et 2. Dortoirs des gens de service. — 3. Vestibule et toilette.

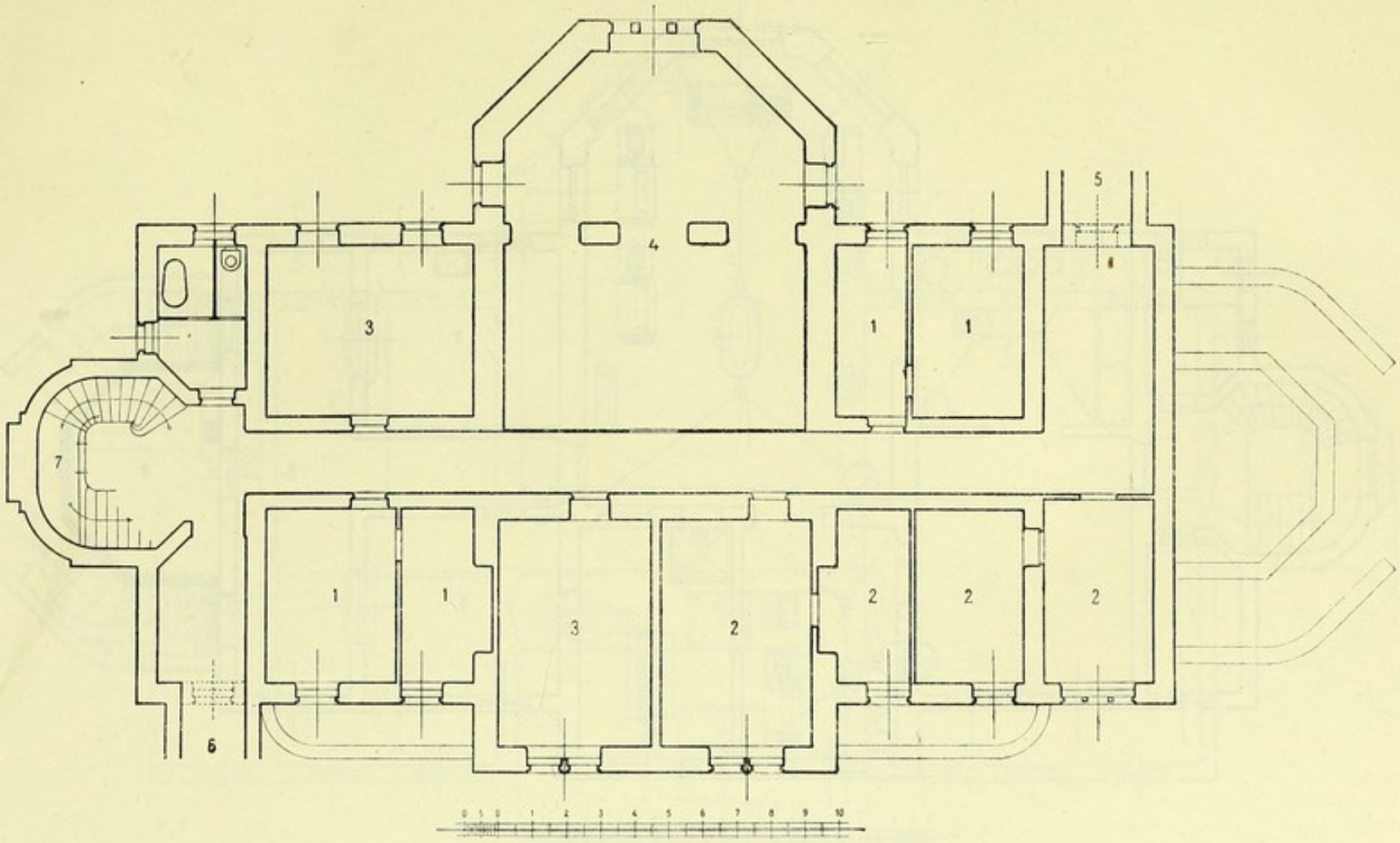

Budapest. — Buanderie centrale.

Plan du sous-sol.

1. Logements des chauffeurs. — 2. Logement du mécanicien. — 3. Ustensiles. — 4. Salle des machines. — 5. Tunnel de communication avec le Pavillon des chaudières. — Tunnel de communication avec la IIme Clinique ophtalmologique. — 7. Dépôt.

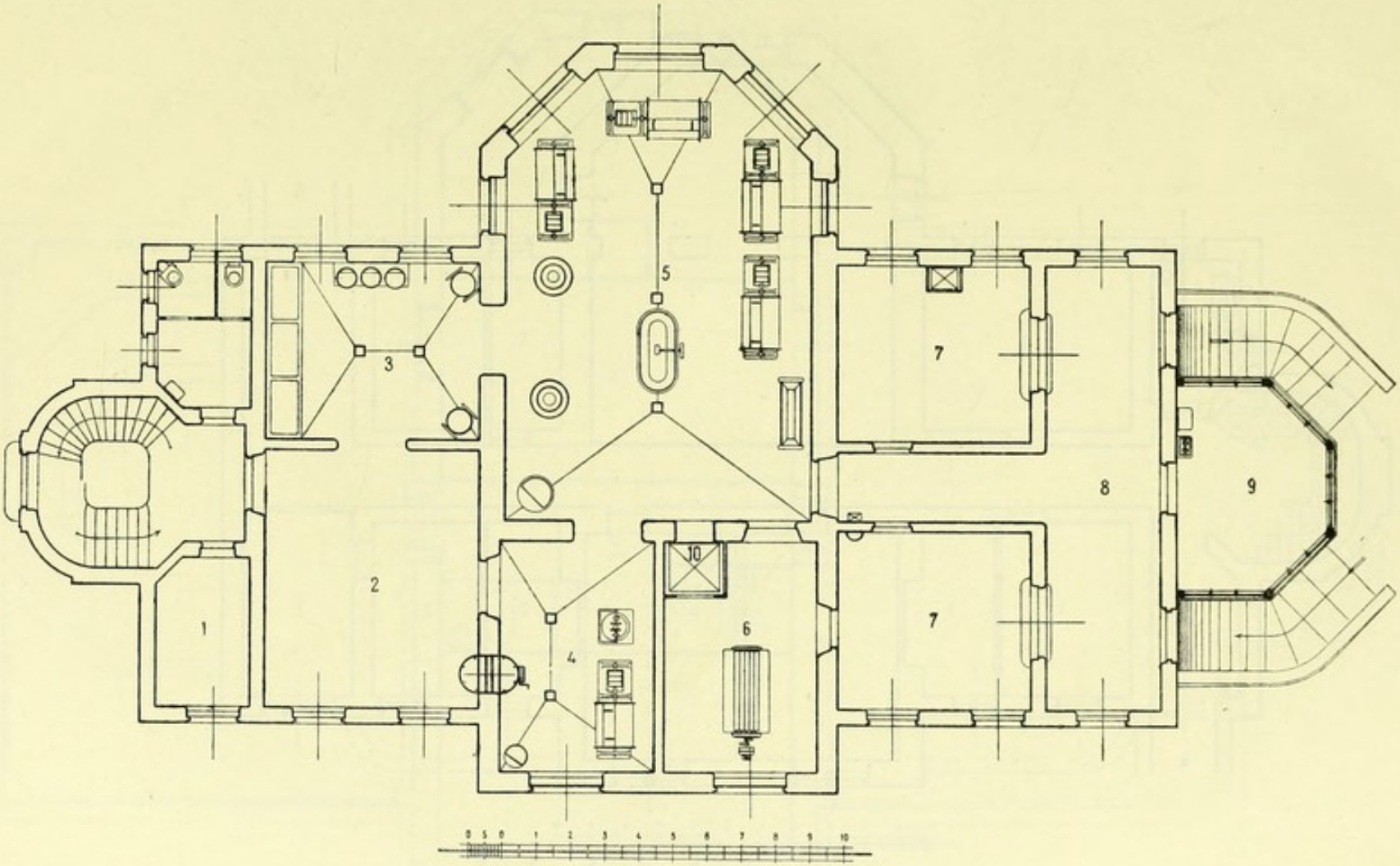

Budapest. — Buanderie centrale.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Bureau. — 2. Triage. — 3. Essangeage. — 4. Désinfection. — 6. Lessivage. — 6 Calandrage. — 7 et 8. Lingerie. — 9. Réfectoire du personnel. — 10. Monte-charge.

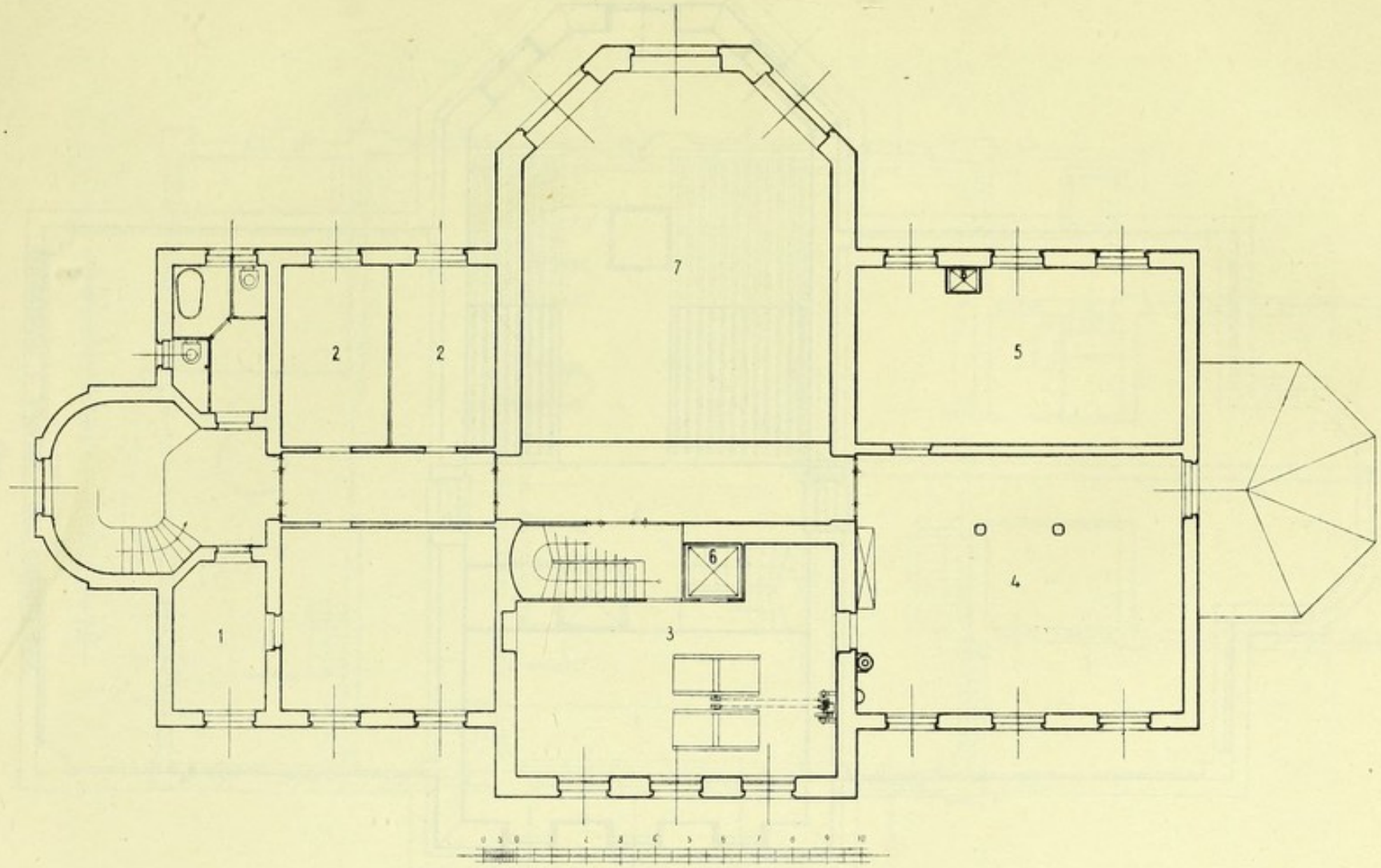

Budapest. — Buanderie centrale.

Plan du 1er étage.

1. Logement de la première blanchisseuse. — 2. Chambres des servantes. — 3. Salle de calandrage. — 4. Salle de repassage. — 5. Lingerie et reprisage. — 6. Monte-charge. — 7. Partie supérieure de la salle des lessiveuses.

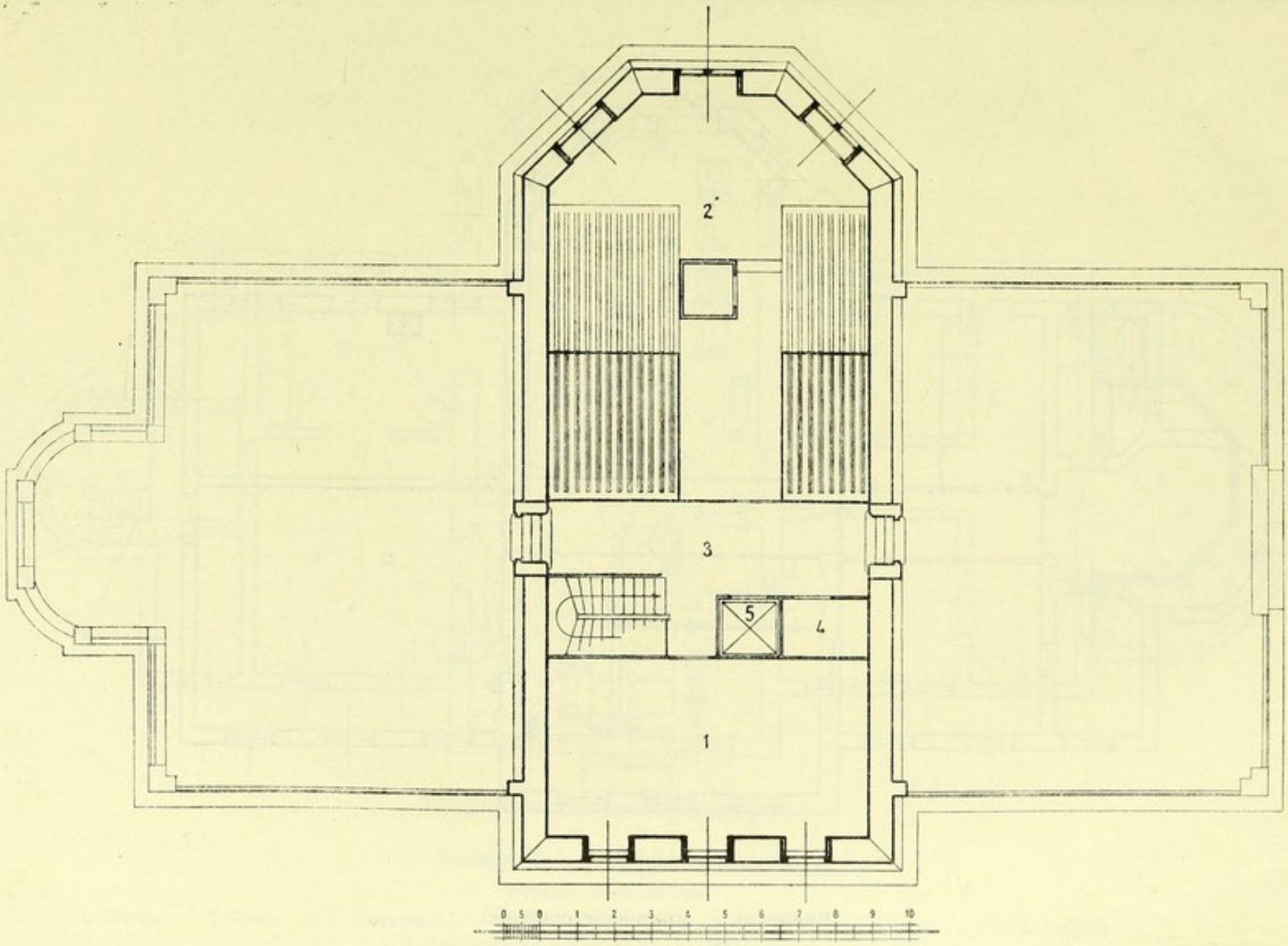

Budapest. — Buanderie centrale.

Plan de la mansarde.

1. Dortoir des gens de service. — 2. Séchoir. — 3. Vestibule. — 4 et 5. Monte-charge.

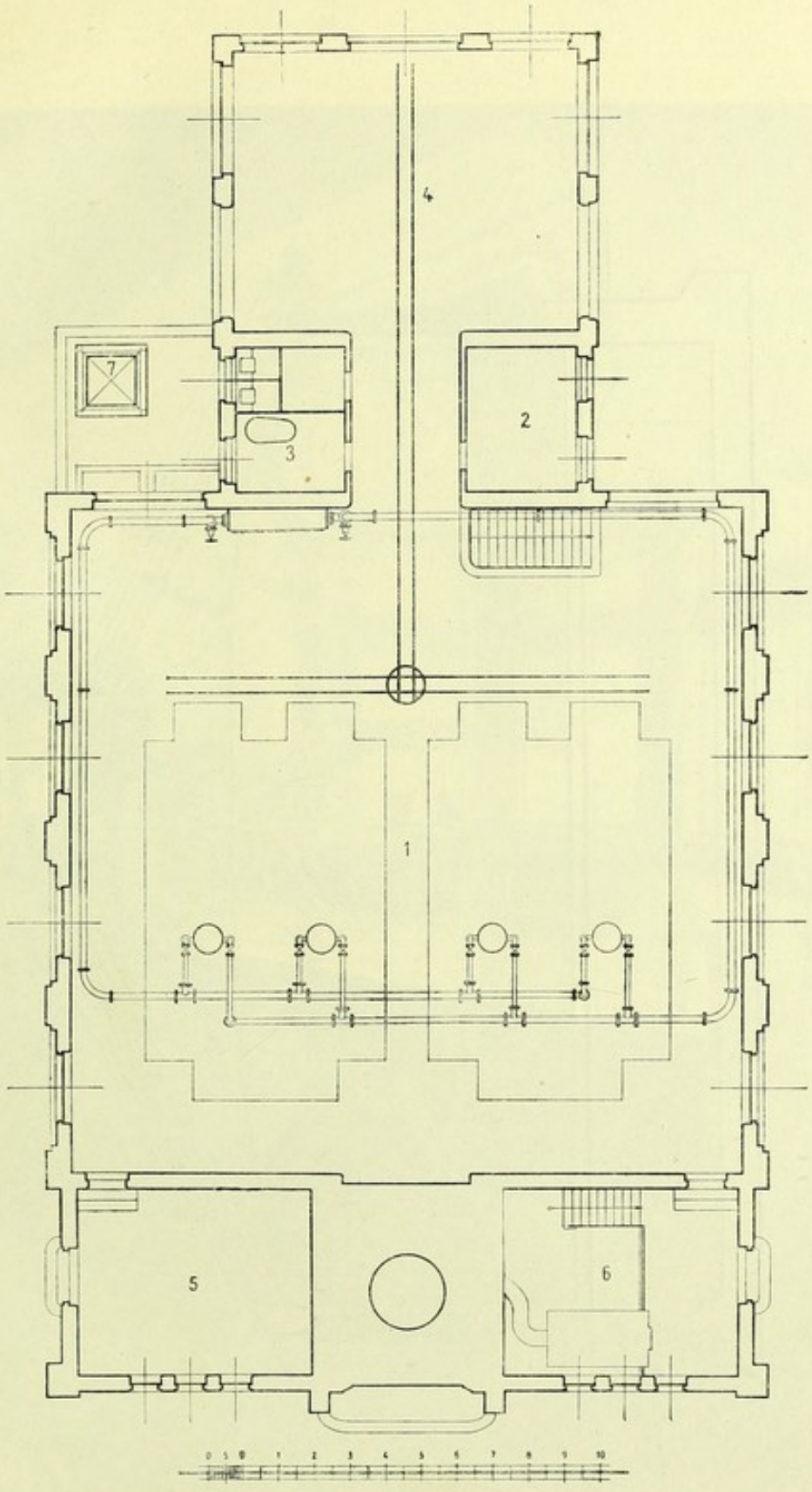

Budapest. — Pavillon des chaudières.

Plan.

1. Salle des chaudières. — 2. Chambre du mécanicien. — 3. Lavabos. — 4. Soute au charbon. — 5. Atelier. — 6. Four d'incération. — 7. Monte-charge.

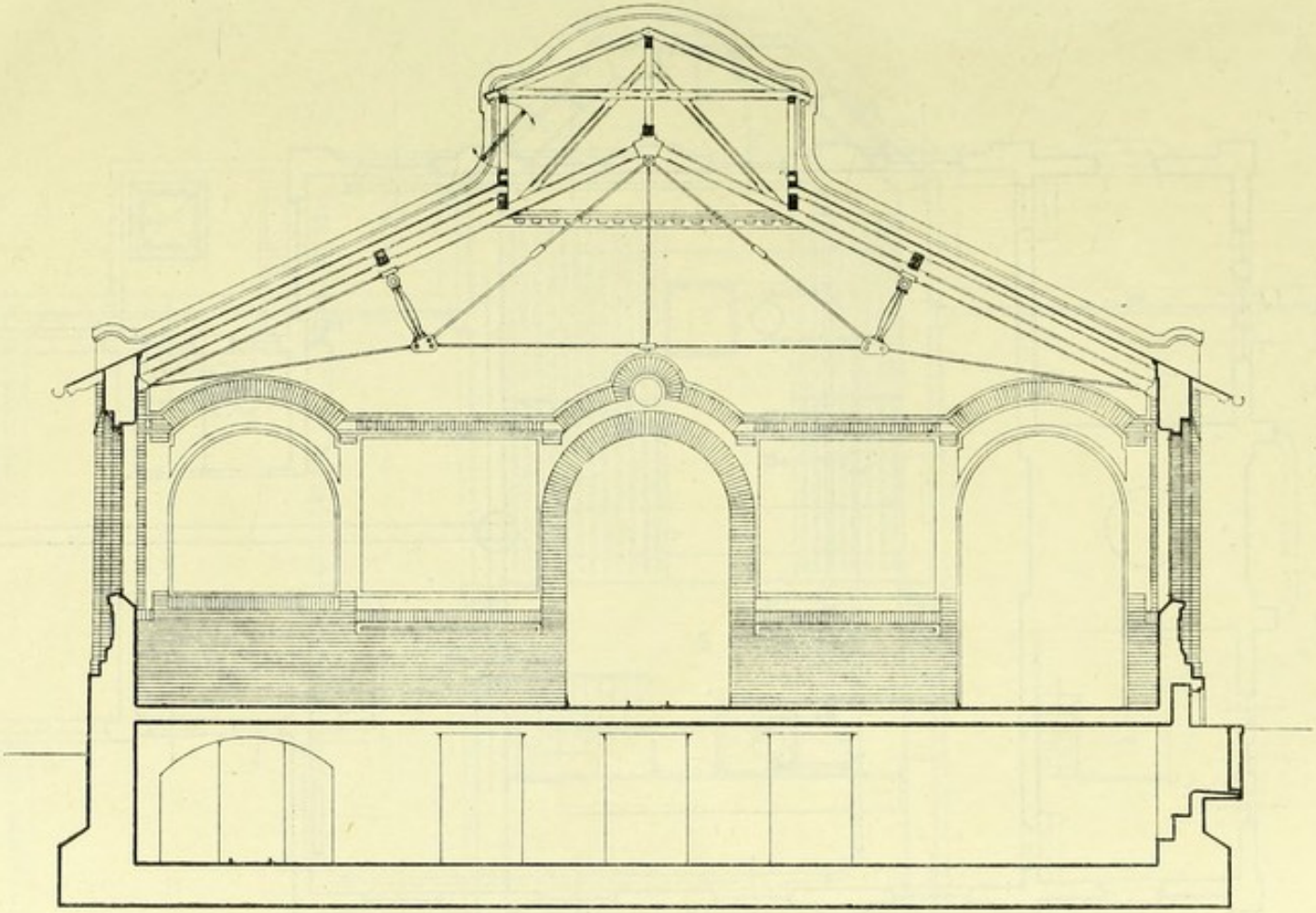

Budapest. — Pavillon des chaudières.

Coupe.

Budapest. — Cuisine centrale.

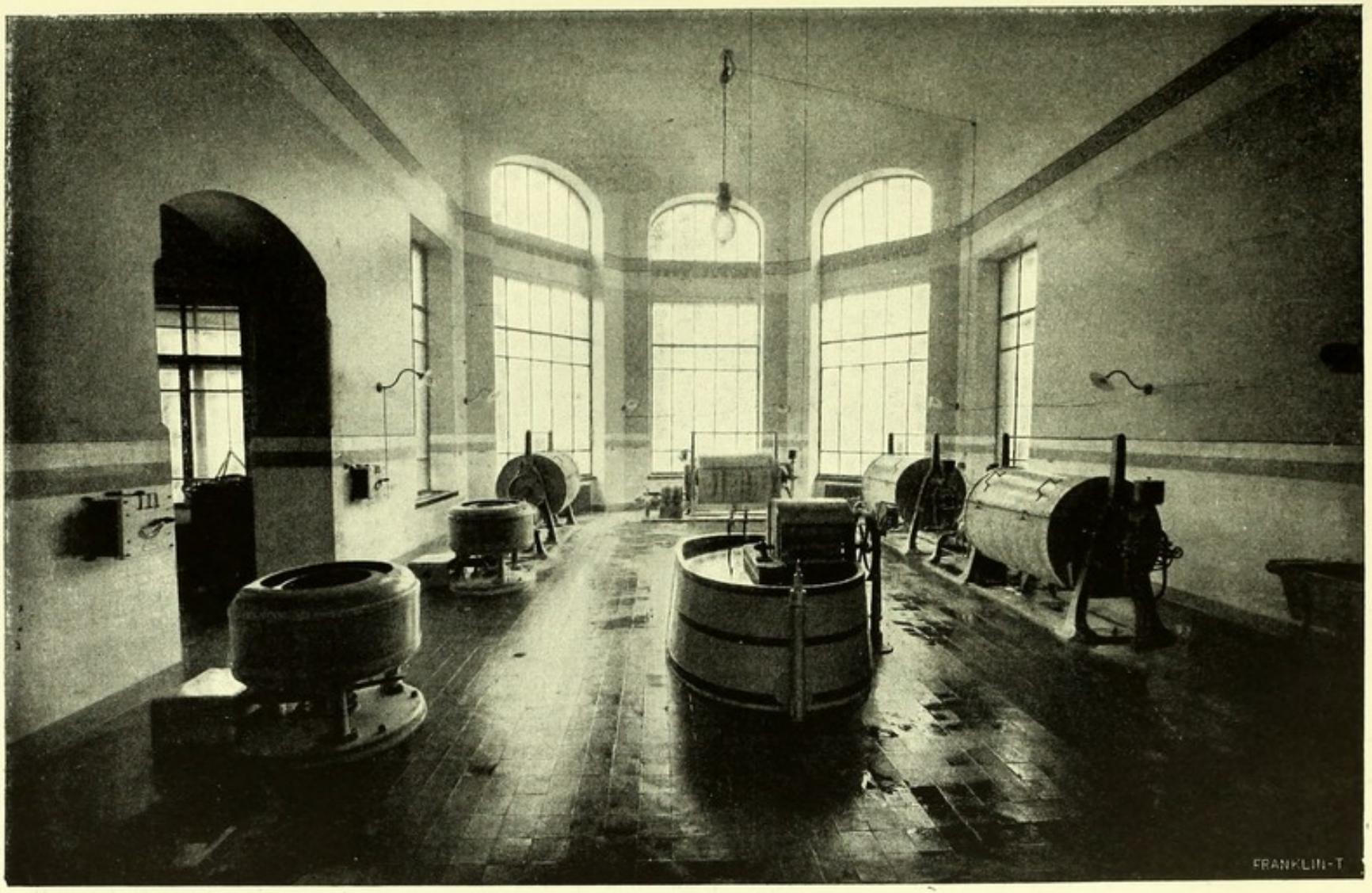

Budapest. — Buanderie centrale.

Salle des lessiveuses.

LA
FACULTÉ DE MÉDECINE
DE
KOLOZSVÁR

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE KOLOZSVÁR

Par M. le Prof. Dr. Denis de Szabó.

La loi XIX de l'an 1872, qui institua l'Université de Kolozsvár, supprima en même temps l'Ecole médico-chirurgicale qui existait depuis 1775 en cette ville. Néanmoins, ses professeurs et ses instituts formèrent le noyau de la nouvelle Faculté de Médecine.

Par décret royal en date du 29 septembre de la même année, les titulaires des huit chaires de l'Ecole, à savoir: 1° anatomie descriptive et topographique, 2° physiologie et histologie, 3° anatomie pathologique, 4° médecine et police vétérinaires, 5° pathologie interne, 6° chirurgie, 7° ophtalmologie, 8° obstétrique, furent nommés professeurs d'Université et Sa Majesté nomma encore 1° un professeur de pathologie générale et de pharmacologie, 2° un professeur de médecine d'Etat (médecine légale et police médicale) et 3° un professeur de chimie physiologique et pathologique. La Faculté posséda donc, immédiatement, onze chaires avec autant de professeurs titulaires.

L'Ecole médico-chirurgicale n'avait touché qu'une allocation de 21,360 florins en 1870, de 31,615 florins en 1871 et de 34,413 fl. (environ 73,300 francs) en 1872. Cette somme était tout à fait insuffisante pour que ses chaires et ses instituts pussent répondre aux besoins de l'enseignement universitaire. Ses locaux aussi étaient fort étroits. Ainsi, l'institut de physiologie n'avait que

deux petites pièces dont l'une servait de salle de cours, et sa modeste collection d'instruments remplissait tout juste trois armoires. Il était urgent de remédier à cet état de choses, puis de trouver des locaux pour les trois nouvelles chaires.

Les deux bâtiments de l'ancien Commissariat royal de Transylvanie furent immédiatement cédés à l'Université, et une partie en fut affectée aux bureaux et aux instituts de la Faculté de médecine. Mais ces bâtiments, jadis couvent de Jésuites, avec leurs cellules, leurs petites fenêtres et leurs murs d'un mètre d'épaisseur, ne convenaient guère à des instituts qui avaient besoin de beaucoup de place et de beaucoup de lumière.

La loi XX de l'an 1872 ouvrit à l'Université un crédit de 20,000 florins (42,000 francs) pour l'adaptation des bâtiments et de 40,000 florins (84,000 fr.) pour l'achat de meubles et de matériel scolaire ; mais ces sommes suffirent à peine à faire face aux premiers besoins. Sur le montant de 40,000 florins la Faculté de médecine reçut 16,000 fl. pour sa part, puis 7035 fl. en 1873-74. Il en revint 1513 fl. à l'institut d'anatomie, 1568 fl. à l'institut pathologique, 5162 fl. à l'institut de physiologie, 1762 fl. à l'institut de médecine légale, 3089 fl. à l'institut de pathologie générale et de pharmacologie, 4346 fl. à l'institut de chimie physiologique et pathologique, 575 fl. à la chaire de médecine vétérinaire, 1483 fl. à la clinique médicale 1703 fl. à la clinique chirurgicale et 1829 fl. à la clinique ophtalmologique, tandis que la clinique obstétricale n'obtint rien.

Pendant dix années tout entières, notre Faculté eut à souffrir, comme nulle autre peut-être, du manque de place et d'argent. Mais les réclamations et les plaintes ne servirent à rien. La situation financière de l'Etat ne lui permettait point de les prendre en considération. Aussi peut-on dire que, durant tout ce temps, la Faculté végéta plutôt qu'elle ne vécut réellement.

Enfin, en 1882, une nouvelle ère commença. Tout d'abord, on construisit un institut de chimie, puis, en 1884, le pavillon anatomique qui reçut les instituts d'anatomie, d'anatomie patho-

logique et de médecine légale. Deux ans après, le pavillon de physiologie et d'hygiène fut érigé à son tour. Plus tard, on édifia un nouveau bâtiment central pour l'Université. Quant aux cliniques, elles durent attendre jusqu'en 1897. Nous en parlons, en détail, plus loin.

En même temps, l'enseignement était peu à peu réorganisé. En 1880, la chaire de médecine et de police vétérinaire fut supprimée. En 1883, la chaire de médecine d'Etat fut scindée en deux instituts : l'institut de médecine légale et l'institut d'hygiène avec la police médicale et l'épidémiologie vétérinaire. En 1890, la chaire de pathologie générale et de pharmacologie fut également scindée, mais seulement en principe, car c'est le même professeur qui enseigne toujours ces deux sciences. Enfin, en 1892, le professeur de physiologie fut chargé de la suppléance de la chaire de chimie physiologique et pathologique, tandis que l'enseignement de l'histologie et de l'embryologie lui était retiré et confié au professeur de zoologie à la Faculté des sciences mathématiques et naturelles.

D'autre part, deux nouvelles chaires furent créées : la chaire des maladies cutanées et vénériennes, en 1874, et la chaire des maladies nerveuses et mentales, en 1889. Quant à la pédiatrie qui forme aux termes du nouveau règlement une des matières facultatives des examens du doctorat, elle est enseignée par un privat-docent ; elle n'a pas encore de chaire spéciale.

Lors de la création de la Faculté, chaque chaire avait reçu un assistant. En 1885, on leur donna encore à chacune un médecin interne. Mais, avec l'accroissement des travaux, il fallut augmenter au fur et à mesure le personnel auxiliaire, et, en 1896, on créa aussi les postes d'adjoints. Actuellement, la Faculté possède — pour dix-sept instituts et cliniques — douze professeurs titulaires, un professeur extraordinaire, cinq adjoints privat-docents, onze privat-docents, 26 assistants et 24 médecins internes.

Les étudiants en médecine suivent encore, soit à titre obli-

gatoire, soit à titre facultatif, les cours de minéralogie et géologie, de botanique, de physique, de chimie et de zoologie qui sont professés à la Faculté des sciences. Il a été déjà dit que le professeur de zoologie à cette Faculté enseigne l'histologie et l'embryologie également.

Le plan ci-contre montre la disposition topographique des instituts et des cliniques de notre Faculté ; il n'y manque que les pavillons de la clinique des maladies nerveuses et mentales.

*

* *

Les cliniques avaient été installées en 1872 dans l'hôpital Caroline* bâti en 1818, mais qui, depuis vingt années déjà, ne répondait pas aux exigences les plus élémentaires du traitement des malades et de l'hygiène. Les Ministères de l'Instruction publique et de l'Intérieur décidèrent aussi en principe qu'il y avait lieu de faire rebâtir l'hôpital et firent même acheter des terrains en 1872-73 et en 1882. Mais le manque d'argent d'abord, puis le fait qu'on ne pouvait pas arriver à une entente entre tous les facteurs intéressés ajournaient constamment la solution de cette question si importante.

En 1891, les pourparlers furent repris, et le 27 décembre 1895, S. M. le Roi autorisa le Ministère de l'Intérieur à céder l'hôpital Caroline au Ministère de l'Instruction publique. Bientôt, la loi XXV de l'an 1897 ouvrit pour l'achat d'autres terrains encore et pour la reconstruction de l'hôpital un crédit de 2.800,000 couronnes (2.940,000 francs).

En raison des bâtiments déjà existants, il fallut répartir les cliniques en deux groupes : le groupe inférieur établi au niveau

---

* L'hôpital Caroline est ainsi appelé du nom de l'impératrice et reine Caroline-Augustine, épouse de l'empereur et roi François Ier, qui visita Kolozsvár en 1817 avec son époux et fit une donation pour l'érection de l'hôpital. François Ier lui accorda aussi à titre perpétuel une part du droit régalien sur le sel perçu à Kolozsvár, pour laquelle l'hôpital touche aujourd'hui une rente annuelle de 5802 couronnes (6192 francs).

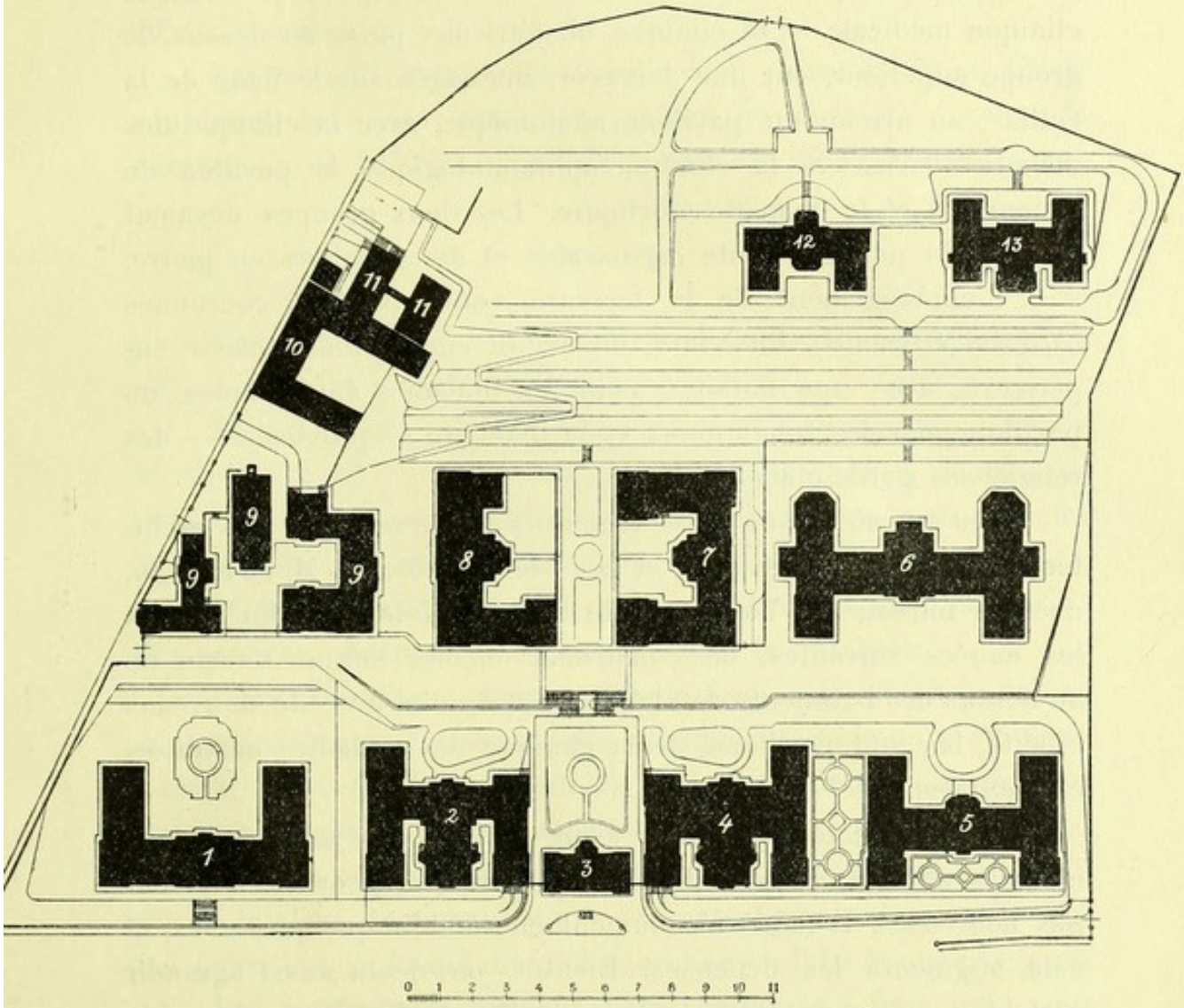

Kolozsvár. — Faculté de Médecine.

Plan général.

. Pavillon des instituts de physiologie et d'hygiène. — 2. Clinique chirurgicale. — 3. Hôpital Caroline : Pavillon de la direction. — 4. Clinique médicale. — 5. Clinique obstétricale et gynécologique. — 6. Pavillon anatomique : instituts d'anatomie, d'anatomie pathologique et de médecine légale. — 7. Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — 8. Clinique ophtalmologique. — 9. Pavillon de l'économat, pavillon des machines, chapelle mortuaire. — 10. Instituts de pathologie générale et de pharmacologie. — 11. Baraques des contagieux. — 12. Pavillon des religieuses infirmières. — 13. Pavillon des tuberculeux.

de l'institut de physiologie et d'hygiène et comprenant la clinique chirurgicale, le pavillon de la direction de l'hôpital Caroline, la clinique médicale et la clinique obstétricale, puis, au dessus, le groupe supérieur, sur une terrasse aménagée sur le flanc de la colline, au niveau du pavillon anatomique, avec la clinique des maladies cutanées, la clinique ophtalmologique, le pavillon de l'économat et la chapelle mortuaire. Les deux groupes devaient être reliés par une route carrossable et des escaliers en pierre.

L'aménagement de la terrasse coûta 355,389 couronnes (373,158·50 francs). Plus tard, on établit encore une terrasse supérieure, avec une baraque pour les maladies épidémiques, un pavillon pour les tuberculeux et la demeure — provisoire — des religieuses garde-malades.

Les travaux furent exécutés sous la surveillance des architectes MM. Korb et Giergl, et sous le contrôle de M. P. Hosszú, chef du bureau des bâtiments de l'Etat à Kolozsvár. En 1901 et les années suivantes, on construisit encore, sur un terrain sis au dessus des bâtiments de l'hôpital Caroline et avec de nouveaux crédits, les huit pavillons de la clinique des maladies nerveuses et mentales.

Mais les coupures qu'on avait dû faire aux premiers plans et devis afin de ne pas dépasser les crédits accordés n'étaient pas heureuses. Il fallut absolument en rétablir quelques-unes, et cela augmenta les dépenses. Bientôt, on devra aussi agrandir certaines cliniques. Déjà, la Municipalité de Kolozsvár demande que la baraque des contagieux soit élargie convenablement.

Telles quelles, les cliniques de l'hôpital Caroline ont coûté les sommes suivantes, y compris les frais d'installation et d'ameublement : le pavillon de la direction 87,563 couronnes, la clinique chirurgicale (100 lits) 497,858 cour., la clinique médicale (90 lits) 505,858 cour., la clinique obstétricale (80 lits) 592,237 cour., la clinique ophtalmologique (50 lits) 373,379 cour., la clinique des maladies cutanées (100 lits) 484,101 cour., la baraque des contagieux (24 lits) 83,383 cour., le pavillon de l'économat 613,356 cour.,

total 3.237,737 couronnes (3.399,644 francs), puis les pavillons de la clinique des maladies nerveuses et mentales (150 lits) 965,323 couronnes.

Les frais de construction ont varié entre 202·70 et 438·06 couronnes le mètre carré, et chaque lit revient — selon la clinique — de 3474·30 à 7467·58 couronnes (3640 à 7841 francs).

*

* *

Voici encore sur les cliniques de notre Faculté, en général, quelques informations complémentaires.

En remettant l'hôpital Caroline à la Faculté de médecine le Ministère de l'Intérieur avait stipulé différentes conditions, notamment que cet établissement conservera son nom, que les malades ne serviront à l'enseignement que s'ils y consentent, ensuite que le Ministère continuera de contrôler le fonctionnement des services généraux et de fixer la taxe hospitalière.

Dans la pratique, chaque clinique forme un service indépendant, et seulement l'ensemble des cliniques porte le nom d'hôpital Caroline. Dans la clinique médicale et dans la clinique chirurgicale, les services généraux sont séparés, mais on ne fait aucune distinction pour ce qui concerne l'admission des malades. Tant qu'il y a de la place, tous ceux qui se présentent sont admis et on leur fait payer la taxe hospitalière (2 couronnes = 2·10 francs par jour).

Les professeurs dirigent leurs cliniques à leur gré, mais ils ne participent pas à l'administration de l'hôpital. Toutefois, un projet de règlement a été élaboré aux termes duquel — lorsqu'il sera mis en vigueur — une commission formée des professeurs de clinique et du professeur d'anatomie pathologique sera chargée du contrôle administratif.

Les appointements du personnel médical et d'un domestique pour chaque clinique ou institut sont payés par l'Université. La caisse de l'hôpital paye seulement, et encore à titre exceptionnel, deux médecins internes et deux garçons de laboratoire.

D'autre part, les salaires du personnel administratif et auxiliaire et les frais généraux forment un article spécial dans le budget du Ministère de l'Instruction publique. Cet article se présente, pour 1909, comme il suit : — Revenus : intérêts du fonds de l'hôpital Couronnes 13,029, intérêts du fonds Horvath Cour. 210, taxes hospitalières Cour. 550,000, divers Cour. 13,000, total Cour. 576,239 ; — Dépenses : appointements et salaires Cour. 162,403, frais généraux Cour. 888,700, total Cour. 1.051,103.

Voici maintenant, depuis 1900, les chiffres afférents au mouvement des malades :

Années	*Malades hospitalisés*	*Mal. nerv. et mentales*	*Accouchements*	*Malades ambulants*
1900	3385	26	291	13,398
1901	4303	76	345	16,676
1902	4579	247	385	18,728
1903	4765	368	378	15,538
1904	5097	418	409	15,879
1905	5314	481	436	17,388
1906	5324	468	496	15,154
1907	5597	512	501	16,643

En 1903, le chiffre des malades ambulants diminua, car le dispensaire de pédiatrie fut transféré à l'Asile des Enfants pauvres et, d'autre part, le service des ambulants fut réduit pendant l'époque des vacances.

Pour ce qui concerne les frais du service hospitalier, nous produirons les chiffres suivants :

Années	*Frais du service hospitalier*	*Journées d'hospitalisation*	*Frais par journée de malade*
	Couronnes		
1900	347,757·66	101,070	3·44
1901	428,943·75	126,159	2·81
1902	529,382·98	188,160	2·80
1903	597,718·28	209,496	2·85
1904	658,993·—	229,655	2·86
1905	749,803·86	237,650	3·15
1906	850,416·32	245,065	3·47
1907	943,493·17	259,306	3·63

En 1907, 826 lits furent occupés dans les différentes cliniques, à savoir: 97 dans la clinique médicale, 34 dans la baraque des contagieux, 63 dans le service des tuberculeux, 104 dans la clinique chirurgicale, 35 dans le service gynécologique, 59 dans le service obstétrical, 56 dans la clinique ophtalmologique, 116 dans la clinique des maladies cutanées et syphilitiques, 232 dans le service des maladies mentales, enfin 30 dans le service des maladies nerveuses.

Le personnel administratif comprend un directeur, un économe et caissier, un contrôleur, un aide-économe, un employé aux provisions, un chef du bureau d'admission et trois commis. Personnel technique: deux mécaniciens, deux aide-mécaniciens, quatre chauffeurs, un monteur, un ferblantier, un serrurrier, un maçon. Personnel auxiliaire: un boucher, un jardinier, un garçon de bureau, un concierge, six portiers, quatre infirmiers, 30 domestiques, 35 servantes.

La clinique des maladies nerveuses et mentales a encore un mécanicien, trois chauffeurs, un jardinier, un serrurier, un maçon, une femme de ménage, un portier, deux charbonniers, trois domestiques, et son personnel hospitalier comprend un premier infirmier, une première infirmière, 34 infirmiers et 24 infirmières. D'autre part, la clinique obstétricale compte neuf sages-femmes diplômées dirigées par la sage-femme de l'Université.

Dans les autres cliniques, 58 religieuses de l'Ordre de St-François et relevant de la maison-mère de Mallersdorf font office d'infirmières; elles dirigent aussi la cuisine et la buanderie. Leurs logements sont installés, dans un pavillon séparé, sur la terrasse supérieure des cliniques.

*
* *

Le pavillon de la direction, situé rue Mikó-utcza, entre la clinique médicale et la clinique chirurgicale, contient au rez-de-chaussée le bureau des employés, le cabinet du directeur, les bureaux de l'économe et du contrôleur, la salle de garde, le

bureau d'admission et la salle d'attente des malades. L'étage abrite le logement du directeur. Dans la loge du portier, il y a la centrale téléphonique des hôpitaux et le poste de communication avec le réseau urbain. Le pavillon de la direction contient encore le tableau de réglage des 102 horloges électriques des cliniques ; l'horloge principale est installée dans le logement du directeur, une seconde horloge principale et la batterie de 15 piles Leclanché se trouvent dans la salle d'attente des malades.

Derrière le pavillon de la direction s'étend le jardin des cliniques, limité au sud par les murs de la terrasse supérieure. Un large escalier en pierres de taille mène du jardin à la terrasse. En outre, deux routes carrossables y conduisent également.

Sur la terrasse supérieure on trouve, tout d'abord, du côté de la Tréfort-utcza, le pavillon mortuaire, avec chapelle, salle d'exposition, dépôt de cadavres, etc., ensuite, au milieu de la cour, le pavillon des machines, avec trois machines à vapeur de 60 HP, quatre chaudières Simonisz et Lanz, etc. L'électricité produite par trois dynamos fournit un courant de 2×100 volts qui est distribué par trois conduites principales dans les divers bâtiments des cliniques.

Les nouvelles cliniques possèdent 1600 lampes à incandescence de 16 bougies, les cours et jardins 35 lampes à incandescence et 6 lampes à arc, la baraque des contagieux 70 lampes à incandescence, etc. L'électricité dessert aussi la cuisine, la buanderie et la glacière centrales.

Au fond de la cour est le pavillon de l'économat. Il comprend : au sous-sol, les caves, les bains des gens de service, un atelier avec moteur de 3 HP et accumulateurs électriques ; au rez-de-chaussée, la cuisine et la buanderie, les locaux accessoires usuels, la salle de désinfection ; à l'étage, les logements de l'économe, du mécanicien, les salles de repassage et de reprisage, les dortoirs des gens de service, etc. Le vestibule de la cuisine sert pour la distribution des aliments. La cuisine même est fort spacieuse ; elle peut fournir des aliments pour 1500 per-

sonnes ; le personnel comprend un employé, trois religieuses, un boucher, une cuisinière, trois domestiques et sept servantes. D'autre part, la buanderie possède une machine à vapeur de 8 HP, deux lessiveuses mécaniques, une sécheuse centrifuge, une repasseuse mécanique, etc. ; ses locaux devront être agrandis. Elle occupe cinq religieuses, 10 blanchisseuses et 1 mécanicien. En 1907, on y a lavé et repassé 643,763 pièces de linge, soit 2056 pièces par jour.

Ajoutons, enfin, que la nourriture des malades a coûté par malade et par jour, 85·05 fillér (89·30 centimes) en 1900, 73·65 f. en 1901, 71·43 f. en 1902, 79·09 f. en 1903, 89·03 f. en 1904 118·11 f. en 1905, 118 f. en 1906 et 111·62 f. (117·20 ct.) en 1907.

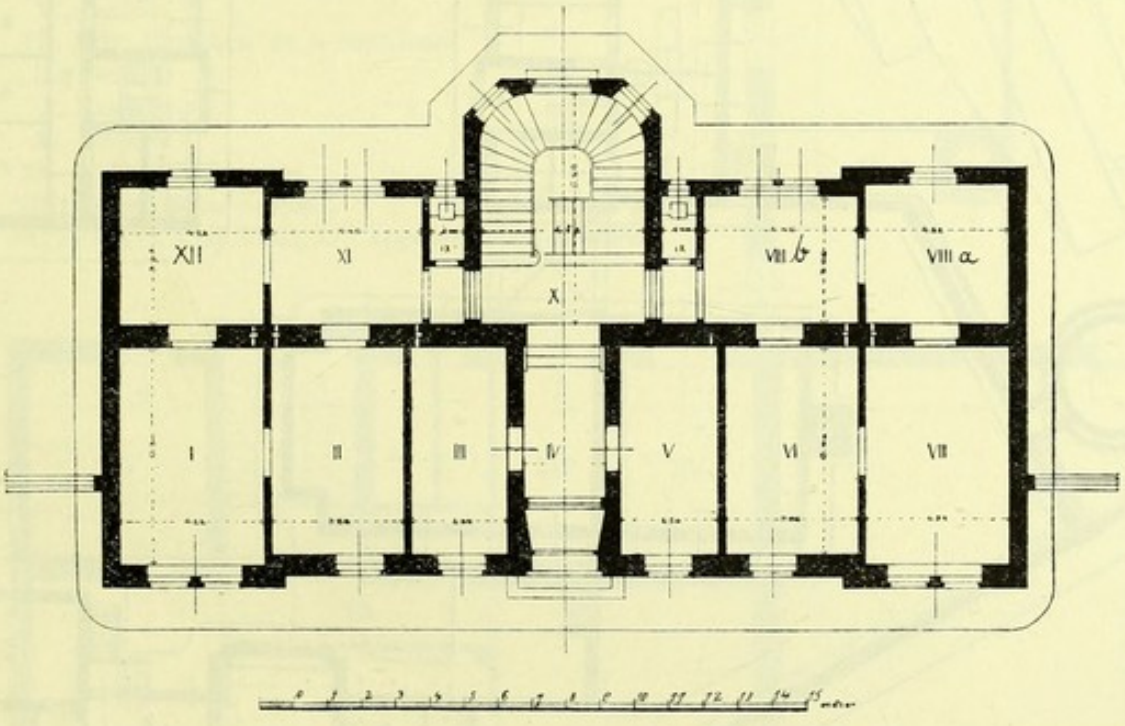

Kolozsvár. — Hôpital Caroline.

Pavillon de la Direction : Plan du rez-de-chaussée.

I. Economе. — II. Directeur. — III. Portier. — IV. Entrée. — V. Médecin de garde. — VI, VII, VIII a. Admission des malades. — VIII b. Salle d'attente. — IX. Water-closets. — X. Vestibule. — XI. Bureau. — XII. Contrôleur.

Kolozsvár. — Hôpital Caroline.

Pavillon de l'Economat: Plan du sous-sol.

I. Glacière. — II. Machines. — III. Désinfection. — IV et V. Bain. — VI et VII. Lingerie. — VIII. Buanderie. — IX. Vidoir. — X. Vestibule. — XI. Cuisine. — XII. Pâtisserie. — XIII. Petit dépôt. — XIV. Grand dépôt. — XVa. Magasin au lait. — XVb. Boucherie. — XVc. Bureau de l'employé aux provisions. — XVI. Bureau de la religieuse préposée au magasin. — XVII. Couloir. — XVIII. Escalier. — XIX. Water-closets. — XX. Escalier. — XXI. Institut de chirurgie opératoire: Laboratoire. — XXII. Institut de chirurgie opératoire: Antichambre. — XXIII. Institut de chirurgie opératoire: Cabinet du professeur. — XXIV. Dépôt de cadavres. — XXV. Chapelle mortuaire. — XXVI. Chambre de l'aumônier. — XXVII et XXVIII. Logement du portier. — XXIX. Dépôt. — XXX. Monte-charge.

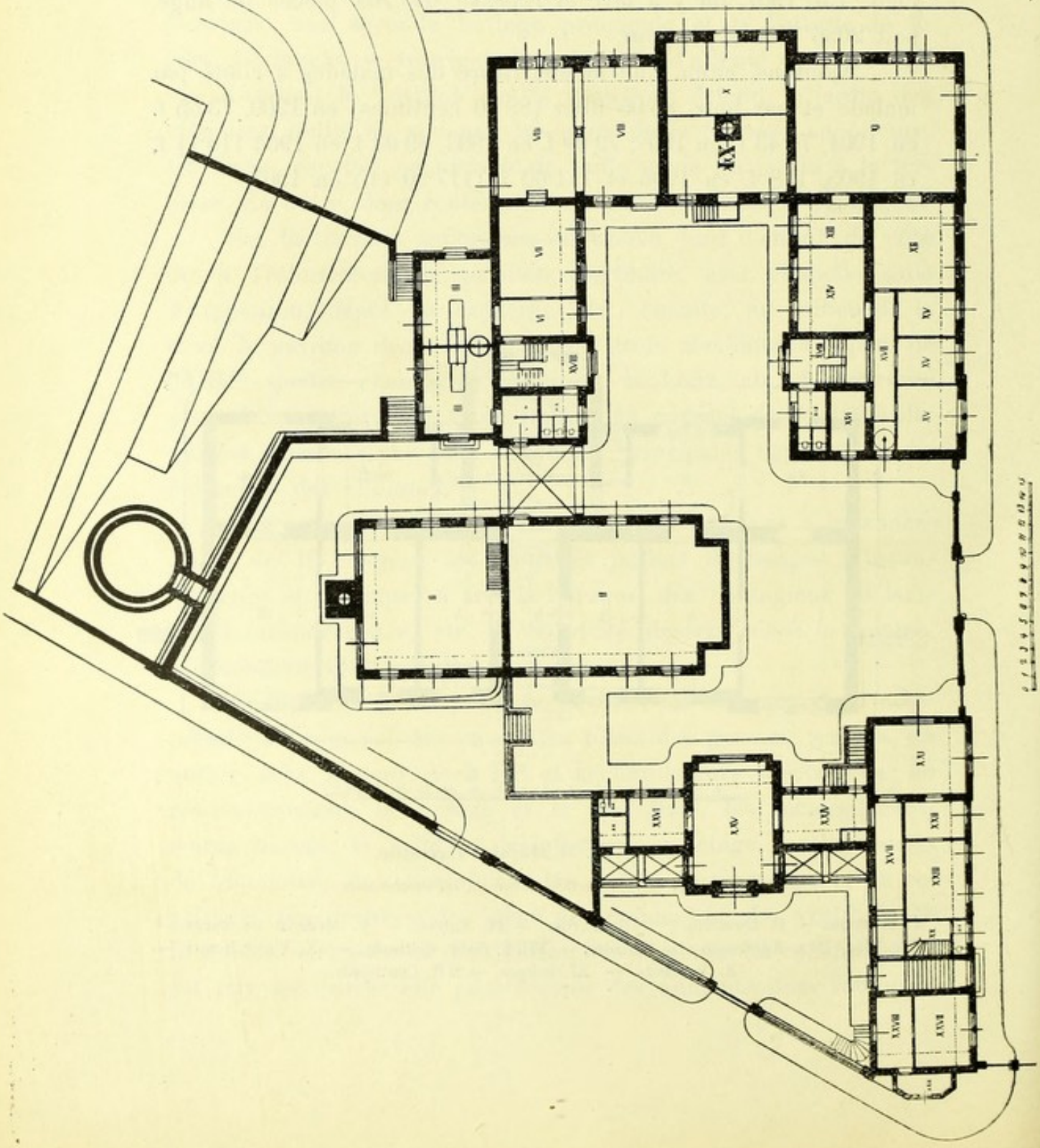

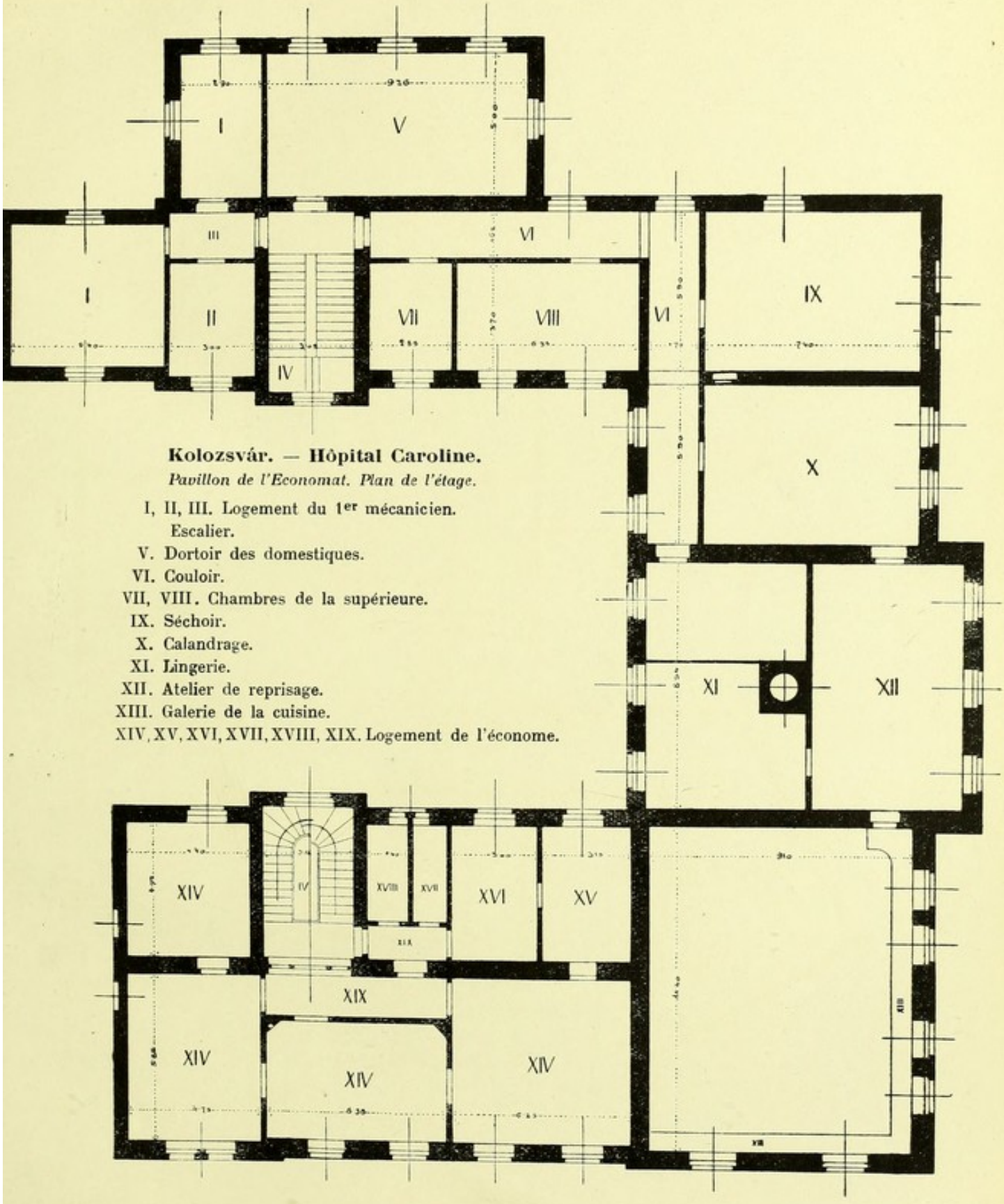

Kolozsvár. — Hôpital Caroline.

Pavillon de l'Economat. Plan de l'étage.

I, II, III. Logement du 1er mécanicien.
Escalier.
V. Dortoir des domestiques.
VI. Couloir.
VII, VIII. Chambres de la supérieure.
IX. Séchoir.
X. Calandrage.
XI. Lingerie.
XII. Atelier de reprisage.
XIII. Galerie de la cuisine.
XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX. Logement de l'économe.

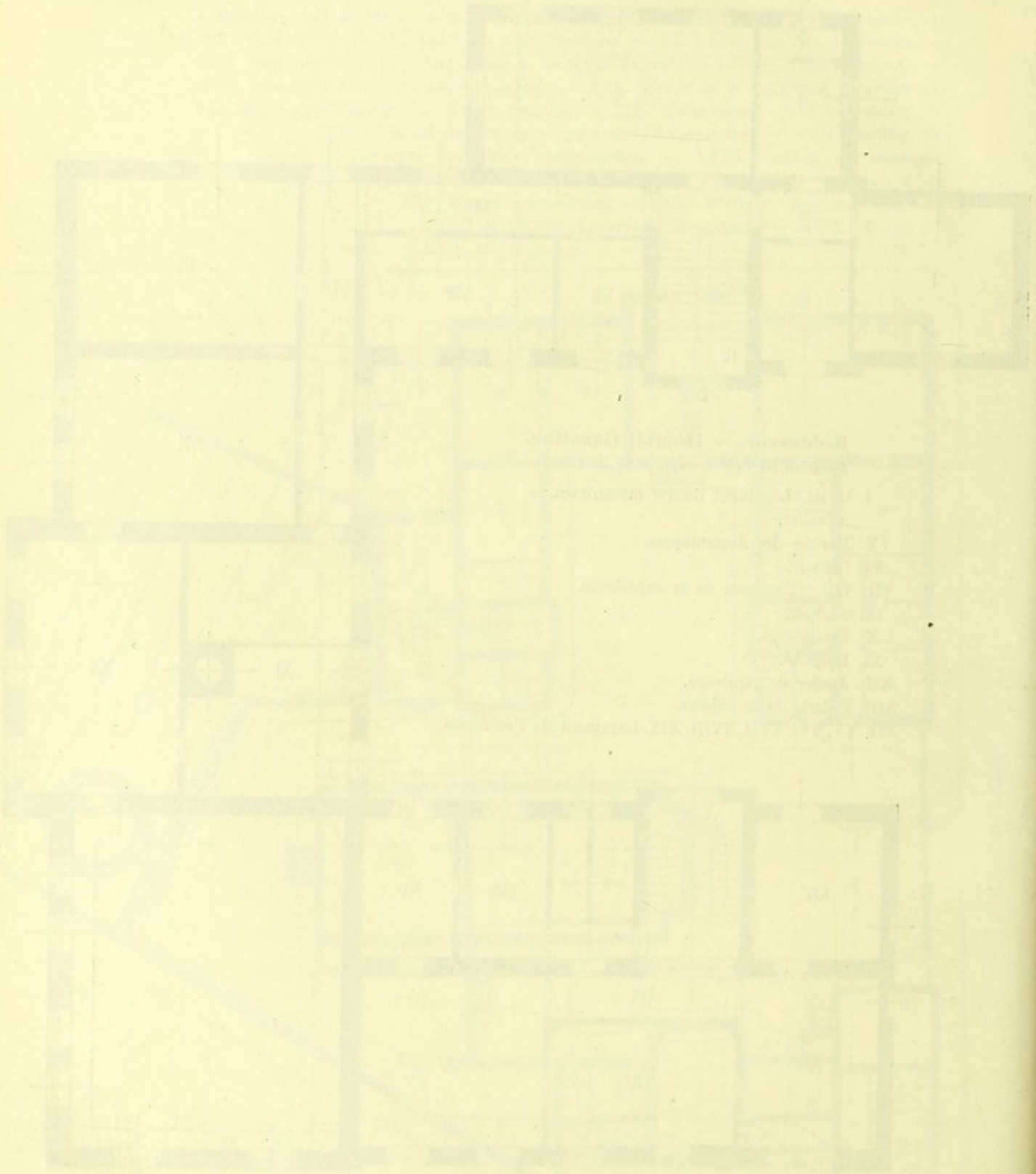

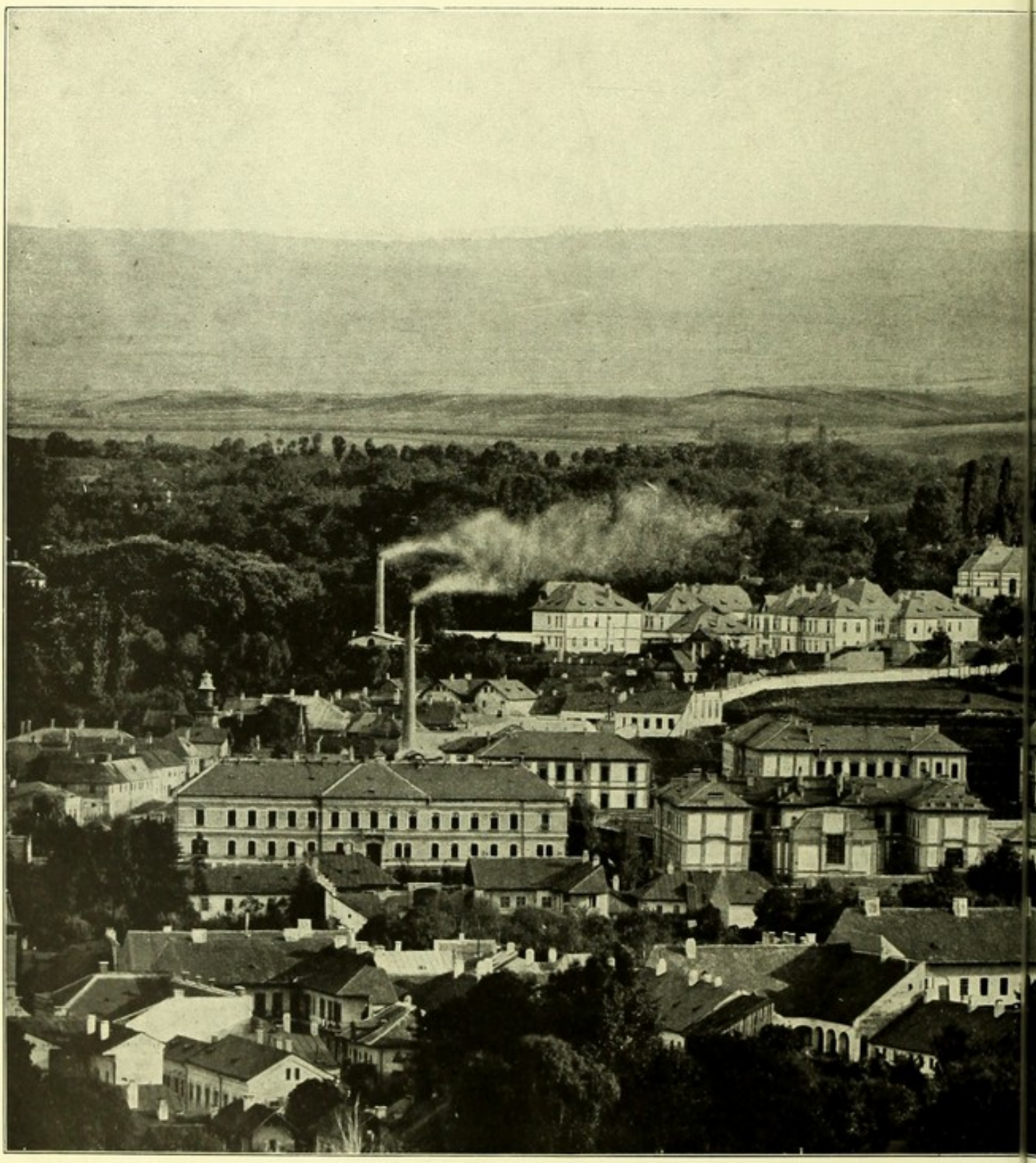

Kolozsvár. — Faculté de édecine et

Vue générale des Hôtels et des Cl

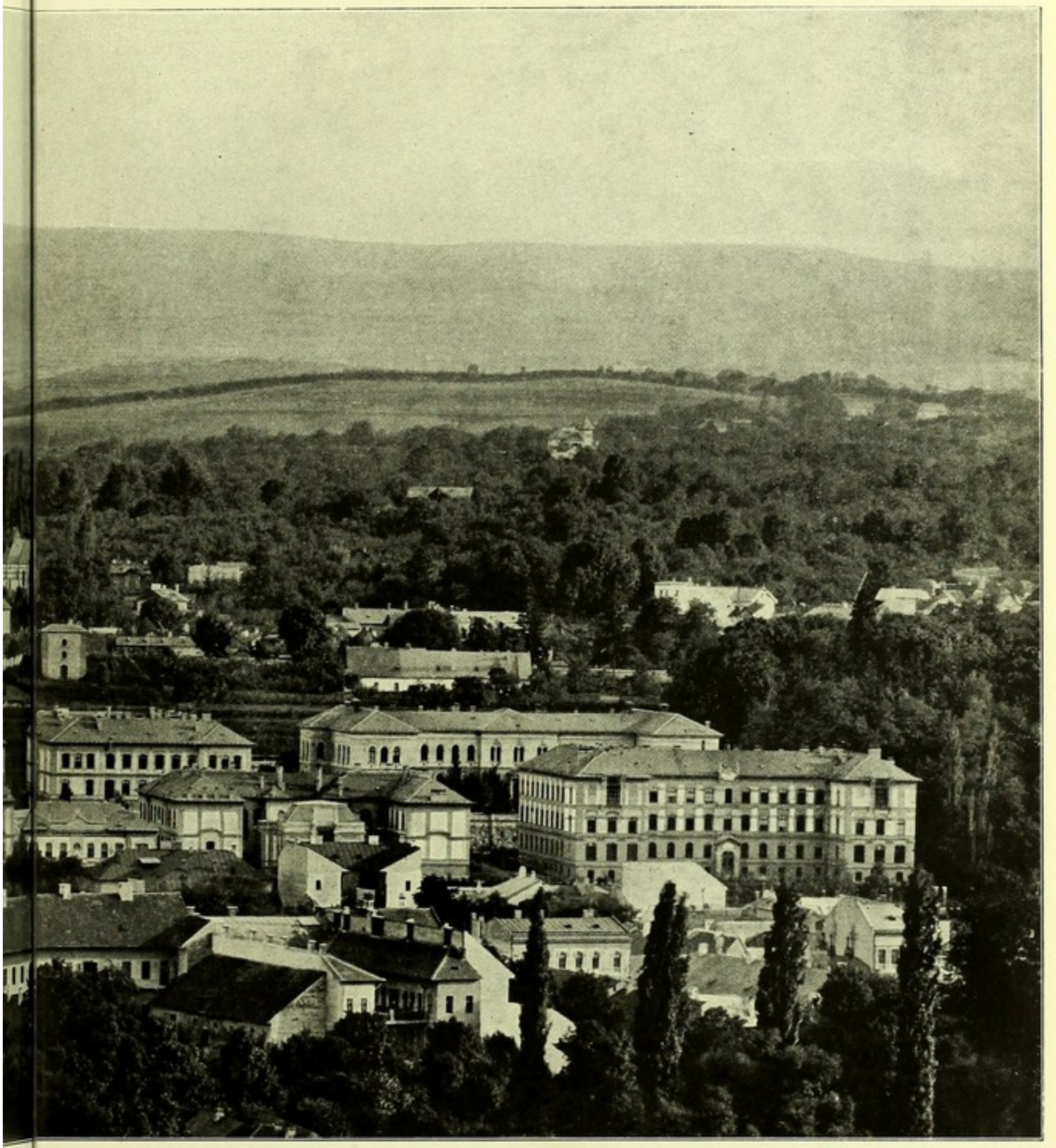

decine et Hôpital Caroline.

uts et des Cliniques.

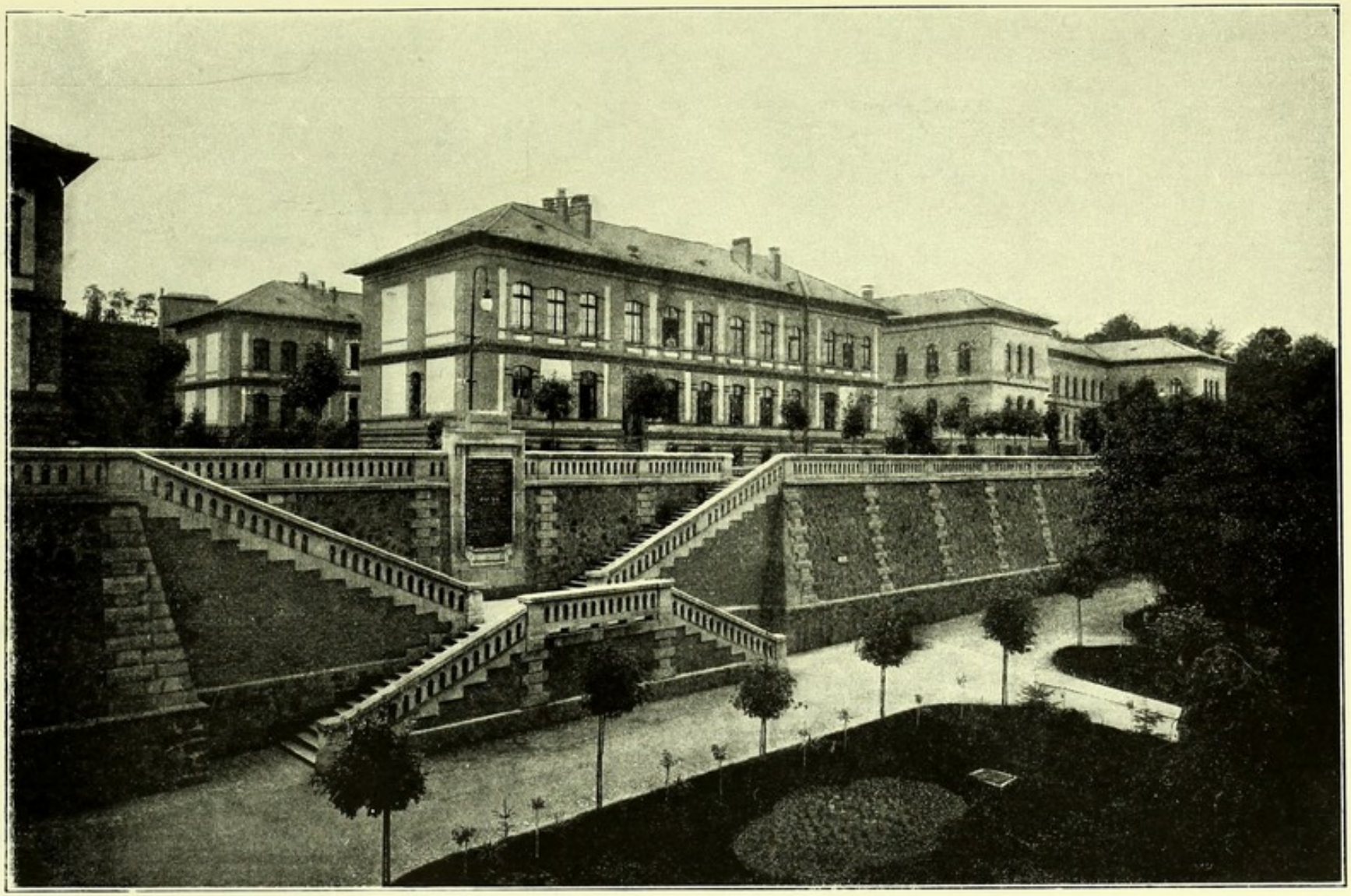

Kolozsvár. — Faculté de Médecine.

Vue de la terrasse.

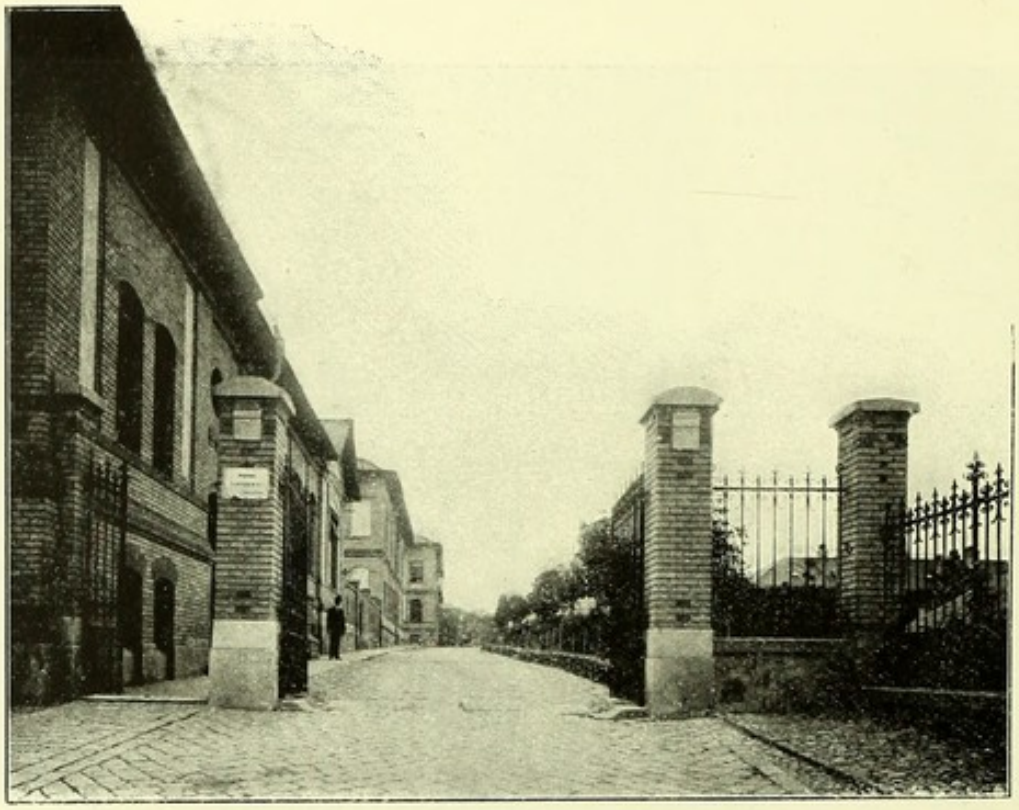

Kolozsvár. — Faculté de Médecine.

Porte de la terrasse.

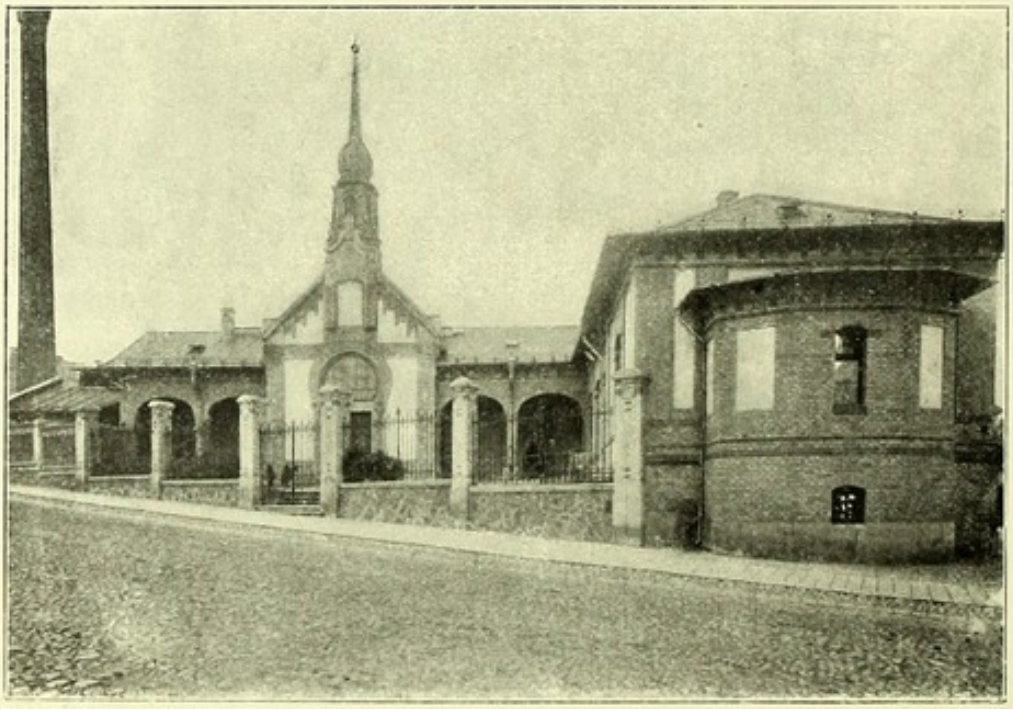

Kolozsvár. — Faculté de Médecine.

Chapelle mortuaire.

Kolozsvár. — Hôpital Caroline.

Pavillon de la Direction: Façade sur la rue.

Kolozsvár. — Hôpital Caroline.

Pavillon de la Direction: Façade sur le jardin.

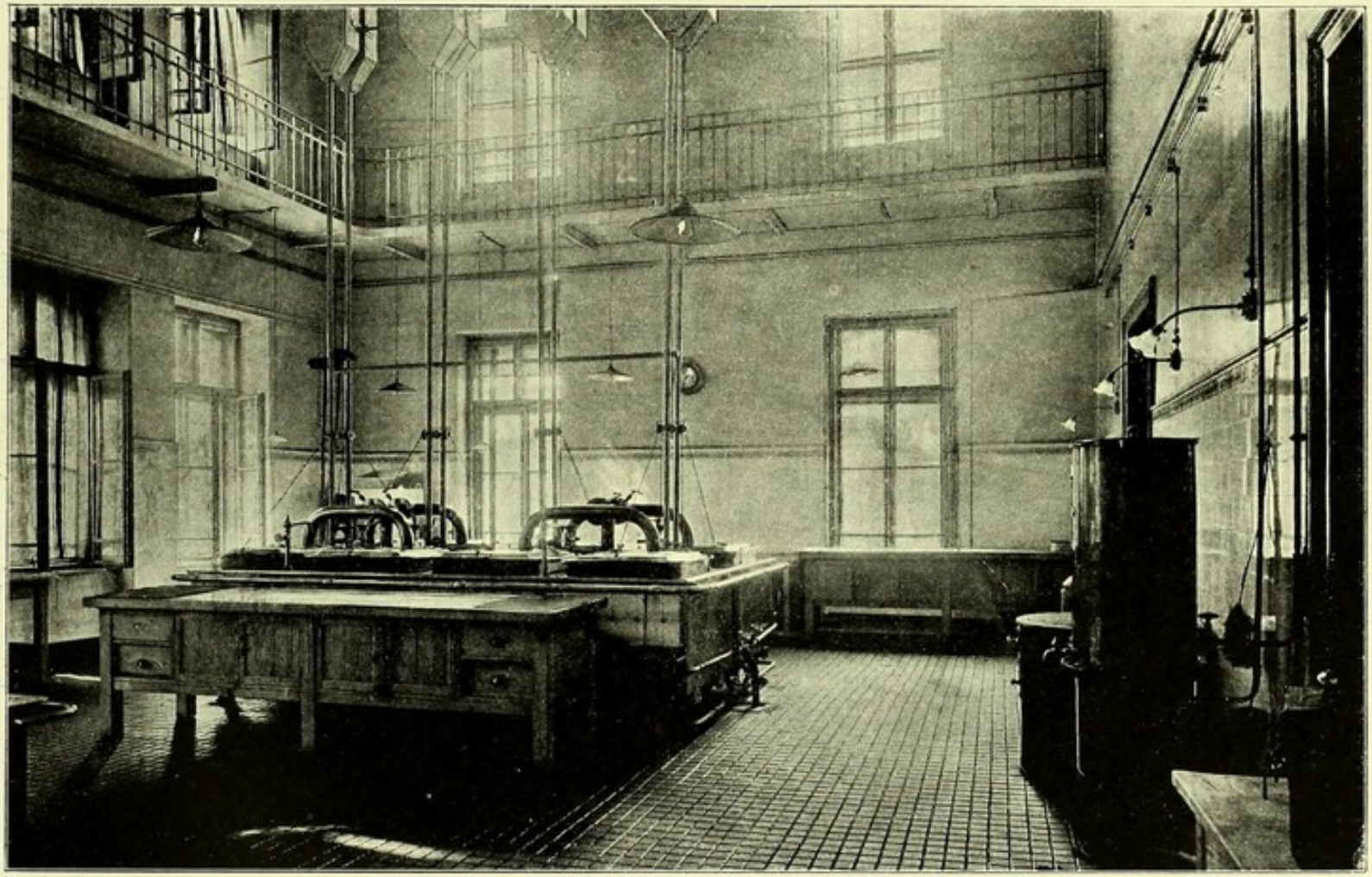

Kolozsvár. — Pavillon de l'Economat.

Cuisin centrale.

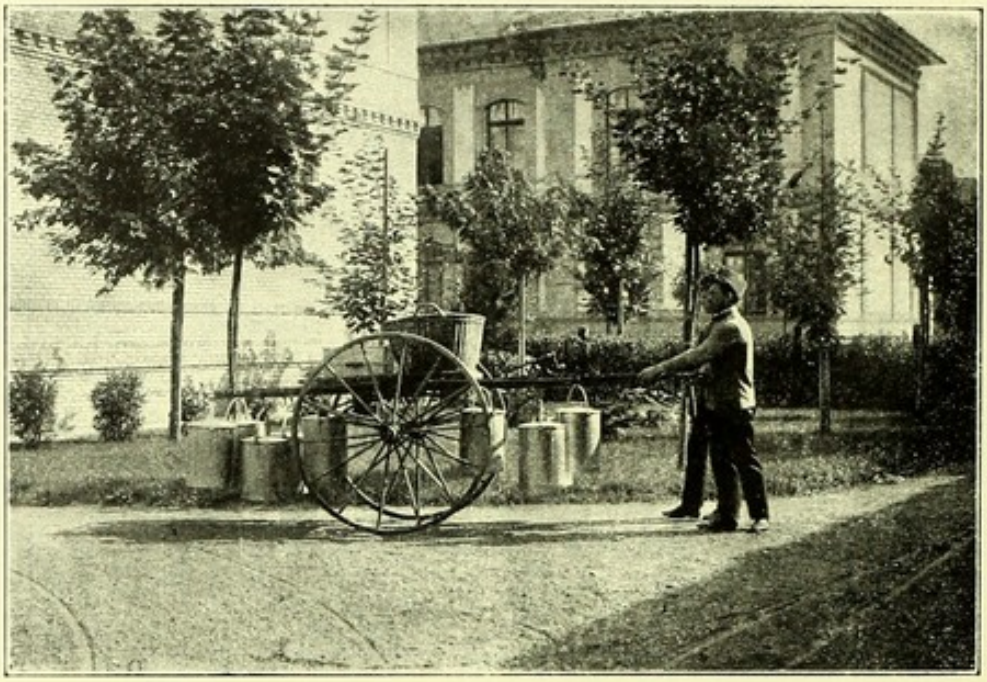

Kolozsvár. — Pavillon de l'Economat.

Chariot roulant porte-aliments.

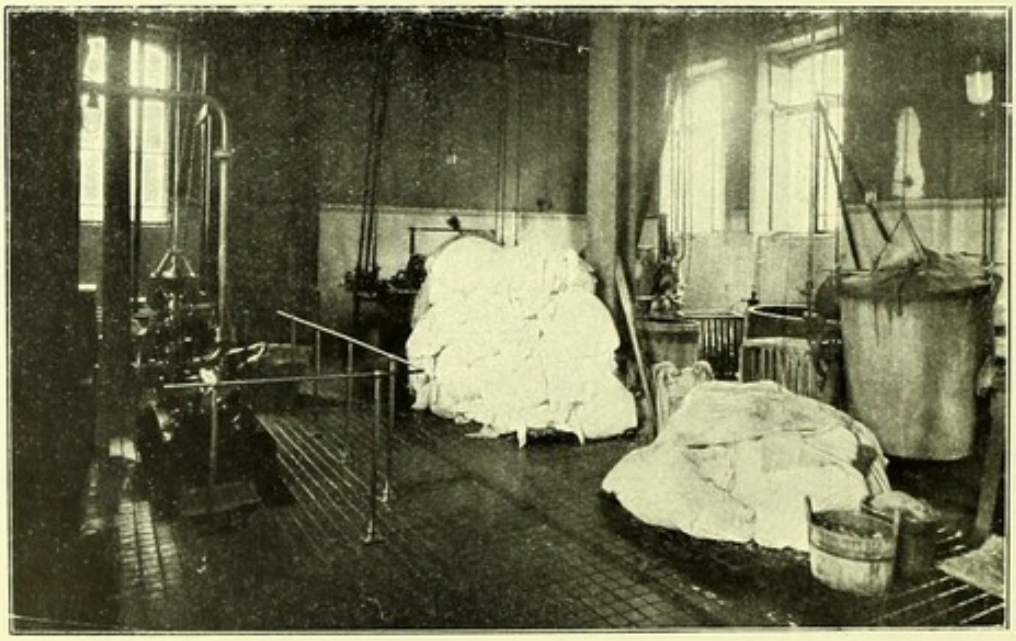

Kolozsvár. — Pavillon de l'Economat

Buanderie.

L'INSTITUT D'ANATOMIE

Par M. le Prof. Dr. Léon de Davida, Directeur de l'Institut.

L'Institut d'anatomie se trouve dans le Pavillon anatomique, qui contient encore l'Institut d'anatomie pathologique et l'Institut de médecine légale. Comme ce bâtiment ne devait recevoir que les deux premiers, le placement de l'Institut de médecine légale a fait que tous les trois s'y trouvent fort à l'étroit dans leurs locaux respectifs.

Le Pavillon anatomique a été bâti en 1888, d'après les plans du Prof. Haussmann. Il couvre une superficie de 1480 m² et possède 6049 m² de cours et jardins.

Ce bâtiment n'a qu'un seul étage. Il comprend une partie centrale et deux ailes. La partie centrale a 40 m. de long et 10 m. de large ; les ailes ont 34·2 m. de long et la même largeur. La porte principale sur le côté Nord et la porte Sud servent à l'entrée du personnel et des visiteurs ; les petites portes aux ailes latérales sont réservées au passage des cadavres.

Du vestibule on monte quelques marches pour arriver au rez-de-chaussée, d'où l'escalier principal mène au premier étage. En outre, deux escaliers tournants en fer conduisent, dans les ailes latérales, depuis le sous-sol jusqu'aux combles.

Le bâtiment est chauffé par la vapeur d'eau sous basse pression. Il possède une chaudière chauffée au coke. Les corps de chauffe sont disposés sous les fenêtres ; par suite, les tables de travail se trouvent à un demi-mètre en arrière et ne peuvent

pas recevoir toute la lumière du jour. La ventilation s'opère par des ouvertures percées près des planchers et des plafonds, et pouvant être fermées à volonté. Le bâtiment est éclairé au gaz, avec des becs Auer. Des appareils pour chauffer l'eau sont installés près des conduites.

Les logements de trois assistants, du chauffeur et de trois domestiques se trouvent dans le bâtiment.

Pour parer au danger d'incendie, une bouche d'eau de 45 mm. et un tuyau en toile se trouvent dans une armoire vitrée, près de l'escalier tournant, à chaque étage des deux ailes du bâtiment. Les tuyaux sont assez longs pour inonder d'eau tous les locaux de l'étage correspondant.

*

* *

L'Institut d'anatomie occupe l'aile gauche, puis la partie orientale du sous-sol et du rez-de-chaussée de la partie centrale du bâtiment.

Le sous-sol contient le logement du domestique, la chaufferie, la salle de sciage avec un appareil qui fournit d'excellentes sections de membres et de cadavres congelés, la salle d'injection, la salle de corrosion, la verrerie, le dépôt des cadavres, la salle de préparation, la grande salle de lavage, un magasin. Un monte-cadavres hydraulique se trouve dans la salle de préparation.

Le rez-de-chaussée abrite les logements de deux assistants, le cabinet du professeur, la bibliothèque, la seconde salle de dissection, le laboratoire du médecin assistant, le laboratoire du premier assistant, la salle de travail des domestiques où aboutit le monte-cadavres, la première salle de dissection, un vestibule, une chambre noire, le vestiaire, enfin un water-closet.

La première salle de dissection a huit, la seconde six fenêtres. Les plafonds et les murs sont peints à l'huile et peuvent être lavés à grande eau sans inconvénient. Le sol des salles est asphalté et incliné vers le milieu, où se trouve la vidange

pour l'écoulement des liquides. L'installation comprend des tables oblongues avec dessus en tôle de zinc pour cadavres entiers, des tables carrées et plus petites pour la dissection des membres, puis, le long des murs, des tables pliantes où les étudiants peuvent poser leurs instruments et leurs livres. Chaque salle possède, en outre, deux lavabos avec eau froide, appareil pour chauffer l'eau et barillets pour antiseptiques. Dans la plus grande salle il y a, enfin, un torse en bronze modèle Waldeyer-Virchow, sur un socle tournant en pierre.

Bien que les dissections ne soient obligatoires que pendant un semestre, les étudiants s'y livrent durant une année entière. Chaque étudiant travaille deux heures par jour, depuis le deuxième mois du premier semestre jusqu'à la fin de l'année, en choisissant de préférence les parties du corps qui ont été décrites déjà par le professeur. Les cours débutent par l'ostéologie des membres supérieurs pour que les étudiants ne soient pas trop impressionnés, puis on leur démontre des préparations d'articulations et de ligaments conservées dans l'alcool, et plus tard des préparations fraîches de muscles. On les conduit alors à la salle de dissection. Ici, aussi, on commence par leur faire disséquer des préparations conservées de membres supérieurs et on achève de leur enseigner la syndesmologie. Maintenant vient, seulement, la dissection de muscles de membres frais, d'abord supérieurs, puis inférieurs. Les cadavres entiers ne sont présentés à la dissection qu'au début du second semestre. Grâce à ce système, le cas ne s'est pas encore produit, à notre Université, qu'un étudiant ait renoncé à continuer ses études parce qu'il ne pouvait s'habituer à la dissection.

Les travaux pratiques suivent immédiatement chaque cours. On gagne ainsi du temps, et les matières enseignées peuvent être démontrées sur-le-champ. Pendant les travaux, les étudiants ne cessent d'être dirigés : le personnel enseignant va de table à table et fournit toutes les explications nécessaires. Il veille aussi au maintien d'une méticuleuse propreté. Les parties de cadavres

sont placées dans des linges et gardées jusqu'au lendemain dans des liquides conservateurs. Il est interdit aux étudiants d'entrer en costume de ville dans les salles de dissection. Ils doivent revêtir une longue blouse en toile allant jusqu'aux pieds, un tablier et des manches en batiste Billroth, des vêtements de dessous en toile et avoir une serviette, du savon et une brosse à ongles. Chaque étudiant doit s'acheter ces effets ainsi que la trousse à dissection.

Au premier étage on trouve, dans l'aile latérale, un vestiaire pour les étudiants, le musée, le cabinet de préparation et la salle des cours. Cette salle, bâtie en amphithéâtre, peut recevoir 100 étudiants.

Le tableau ci-après montre combien d'étudiants ont suivi les cours et les travaux d'anatomie pendant les dix dernières années :

Années	*Anat. descript. 5 h. par semaine*		*Travaux pratiques 10 h. par semaine, 5 h. payantes*		*Anatomie topogr. 3 h. par semaine*		*Exercices d'anat. topogr. toute la journée, 5 h. payantes*		*Anatomie topogr. avec exercices, 3 h. par semaine*	
	I sem.	*II sem.*	*I sem.*	*II sem.*	*I sem.*	*II sem.*	*I sem.*	*II sem.*	*I sem.*	*II sem.*
1898-99	20	18	20	18	12	15	23	—	—	—
1899-1900	33	24	32	24	18	20	17	—	—	—
1900-01	28	26	26	27	—	—	19	—	27	21
1901-02	29	31	29	30	—	—	—	—	33	22
1902-03	34	35	34	33	—	—	—	—	42	49
1903-04	37	33	38	32	—	—	—	—	32	42
1904-05	34	44	34	44	—	—	—	—	37	34
1905-06	71	69	72	69	—	—	—	—	40	38
1906-07	66	63	66	64	—	—	—	—	59	59
1907-08	83	74	82	74	—	—	—	—	58	56

Le nombre des étudiants a augmenté surtout à partir de 1905-06, lorsque la réciprocité cessa avec les Universités autrichiennes.

La subvention annuelle de l'Institut fut de 1000 couronnes de 1881 à 1884, de 1200 cour. de 1885 à 1890, de 2000 cour. de 1891 à 1904, et de 2300 cour. (2415 francs) depuis 1905. En outre, il reçut, pour les cadavres, un forfait de 600 cour. de 1889 à 1895, de 1200 cour. de 1896 à 1904, de 2000 cour. en 1905 et 1906 et de 3000 cour. (3150 fr.) depuis 1907, car les cadavres fournis par

les hôpitaux ne suffisent pas à l'enseignement. Il faut en faire venir de l'hôpital départemental de Nagyvárad en chemin de fer, et chaque cadavre nous coûte 60 couronnes.

Le personnel de l'Institut comprend le professeur-directeur, deux assistants, un aide d'anatomie, deux moniteurs et deux domestiques.

Kolozsvár. — Pavillon Anatomique.

Plan du sous-sol.

K — Institut d'Anatomie pathologique :

1 et 2. Dépôts communs de charbon.
3. Salle de macération.
4. Dépôt de cadavres.
5. Verrerie.
6. Animaux à expériences.
7. Salle de travail des domestiques.
8. Chaufferie.
9 et 10. Logement du domestique.
11 et 12. Logement du chauffeur.
13 et 31. Cave.
14. Couloir.

B — Institut d'Anatomie :

15. Couloir.
16 et 17. Logement du domestique.
20. Chaudière du chauffage central.
21. Salle de sciage.
22. Salle d'injection.
23. Petite salle de corrosion.
24. Verrerie.
25. Dépôt de cadavres.
26. Salle de préparation.
27. Grande salle de macération.
28. Dépôt.
29. Escalier.

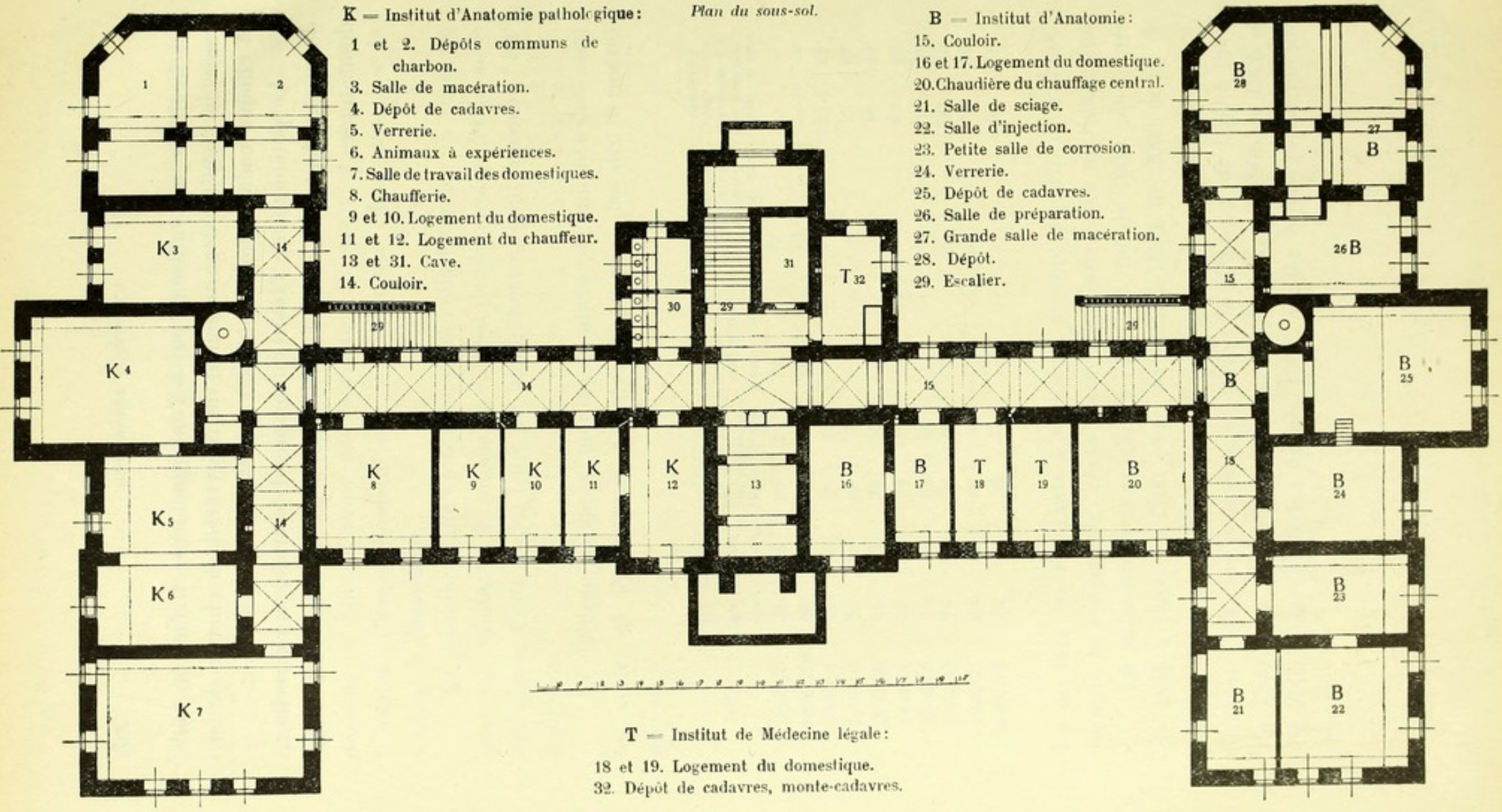

T — Institut de Médecine légale :

18 et 19. Logement du domestique.
32. Dépôt de cadavres, monte-cadavres.

Kolozsvár.
Pavillon Anatomique.

Plan du rez-de-chaussée.

K — Institut d'Anatomie pathologique:

1. Grande salle de dissection.
2. Rinçoir.
3. Petite salle de dissection.
4. Laboratoire d'histologie.
5. Atelier de photographie.
6. Laboratoire de bactériologie.
7. Couloir.
8. Escalier tournant.
9. Vestibule.
10. Ascenseur.
11. Bibliothèque.
12 et 13. Chambres des stagiaires.
14. Logement de l'assistant.
15. Water-closets.

B — Institut d'Anatomie :

16. Logement du stagiaire.
17. Logement de l'assistant.
18. Laboratoire de l'assistant et du stagiaire.
19. Cabinet du professeur.
20. Laboratoire du professeur.
21. Bibliothèque.
22. Salle d'étude des étudiants.
23. Petite salle de dissection.
24. Salle de travail des domestiques.
25. Grande salle de dissection.
26. Monte-cadavres.
27. Escalier tournant.
28. Vestibule.
29. Chambre noire.
30. Couloir, vestiaire des étudiants.
31. Water-closets.

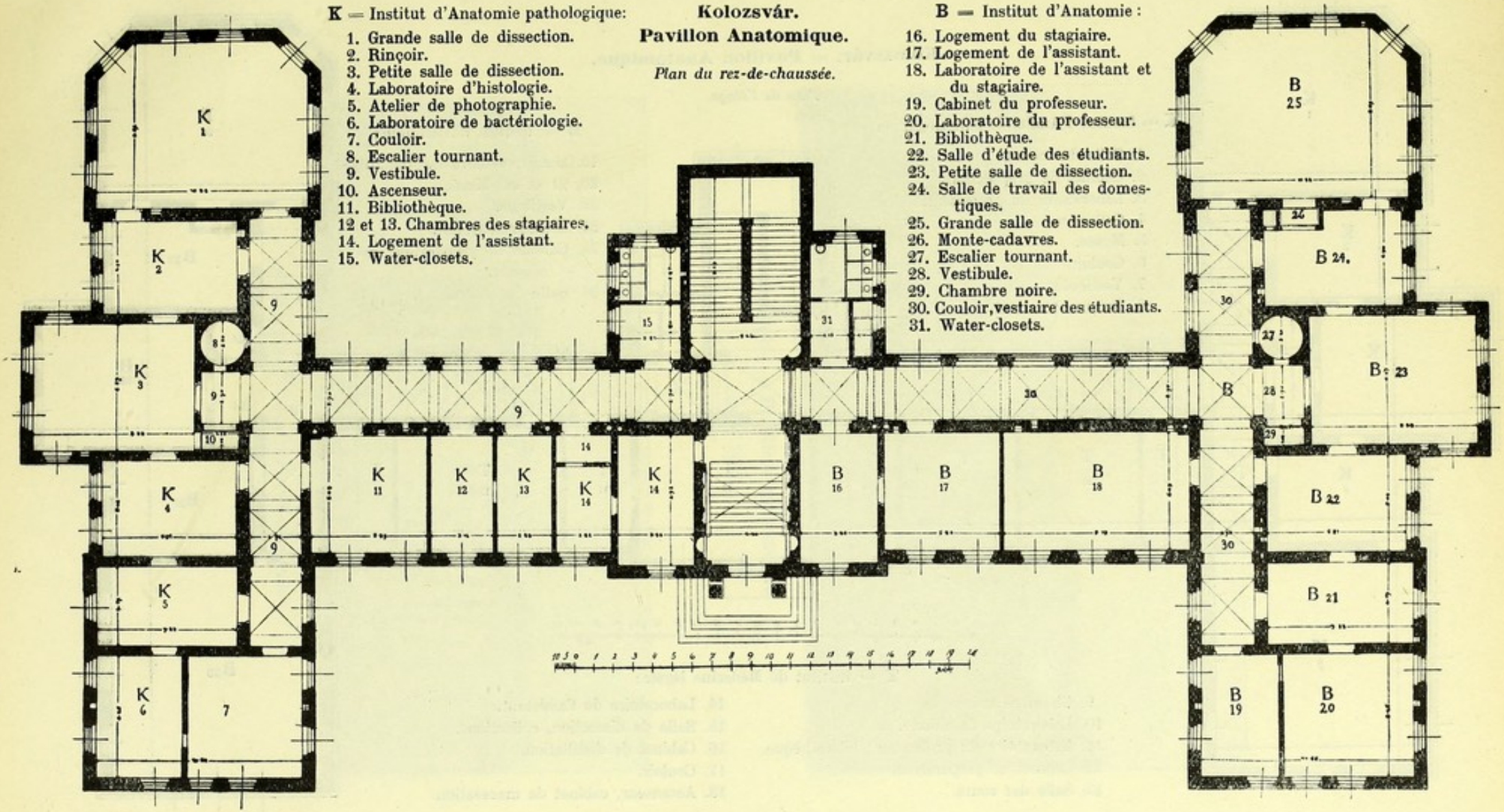

Kolozsvár. — Pavillon Anatomique.

Plan de l'étage.

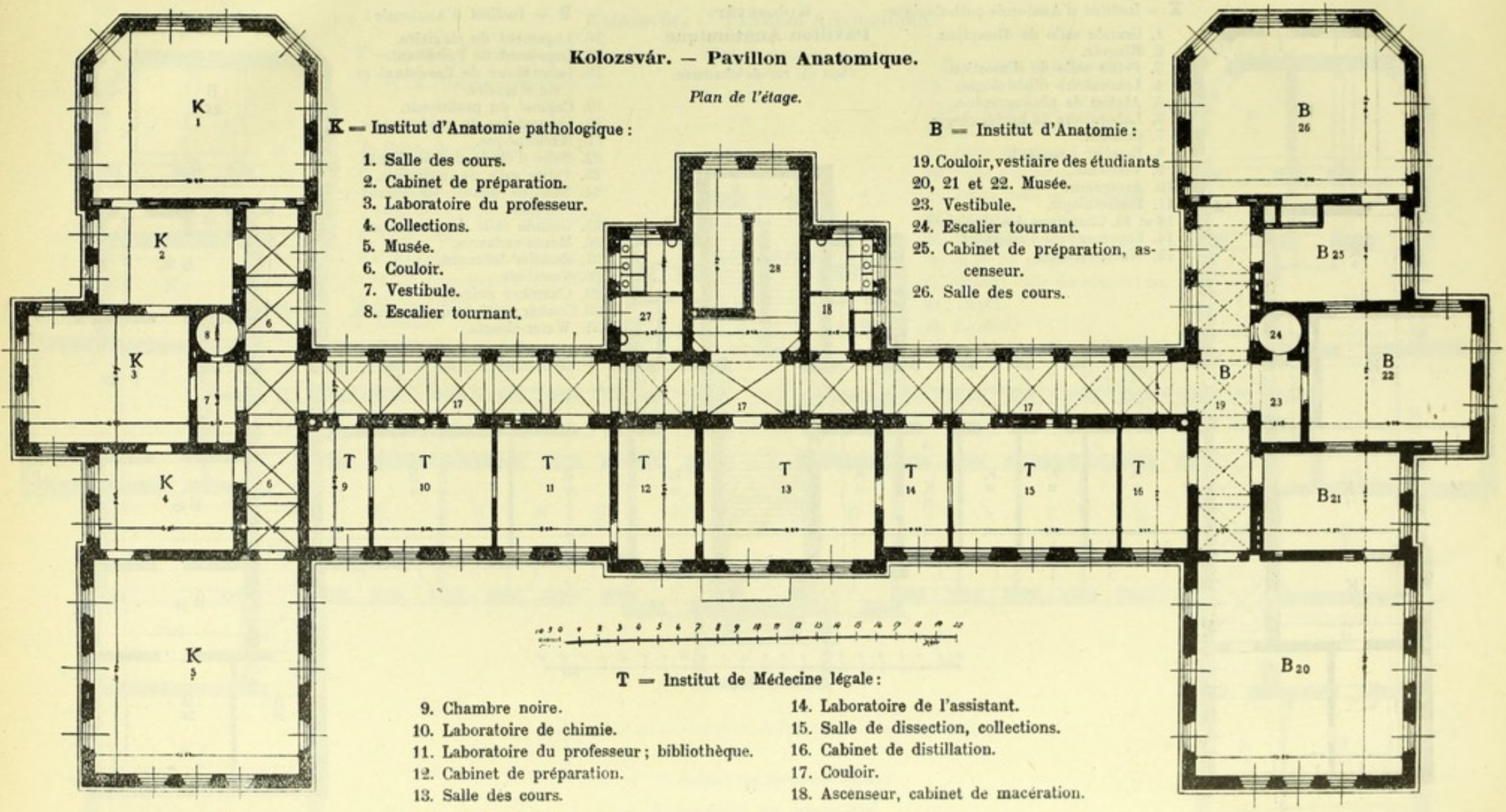

K — Institut d'Anatomie pathologique :

1. Salle des cours.
2. Cabinet de préparation.
3. Laboratoire du professeur.
4. Collections.
5. Musée.
6. Couloir.
7. Vestibule.
8. Escalier tournant.

B — Institut d'Anatomie :

19. Couloir, vestiaire des étudiants
20, 21 et 22. Musée.
23. Vestibule.
24. Escalier tournant.
25. Cabinet de préparation, ascenseur.
26. Salle des cours.

T — Institut de Médecine légale :

9. Chambre noire.
10. Laboratoire de chimie.
11. Laboratoire du professeur ; bibliothèque.
12. Cabinet de préparation.
13. Salle des cours.
14. Laboratoire de l'assistant.
15. Salle de dissection, collections.
16. Cabinet de distillation.
17. Couloir.
18. Ascenseur, cabinet de macération.

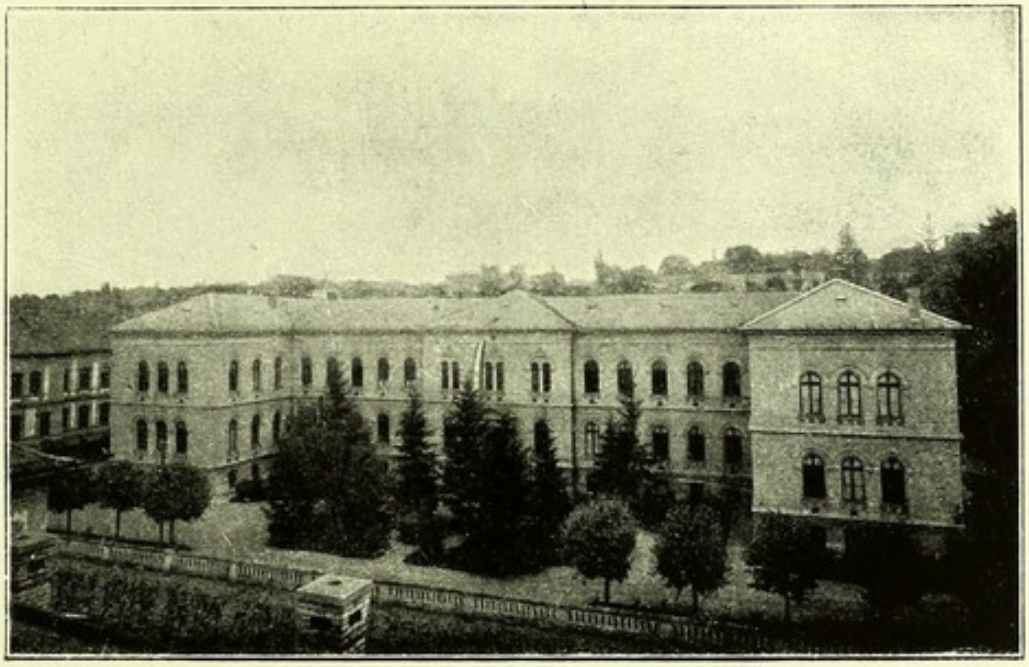

Kolozsvár. — Pavillon anatomique.

Façade Nord.

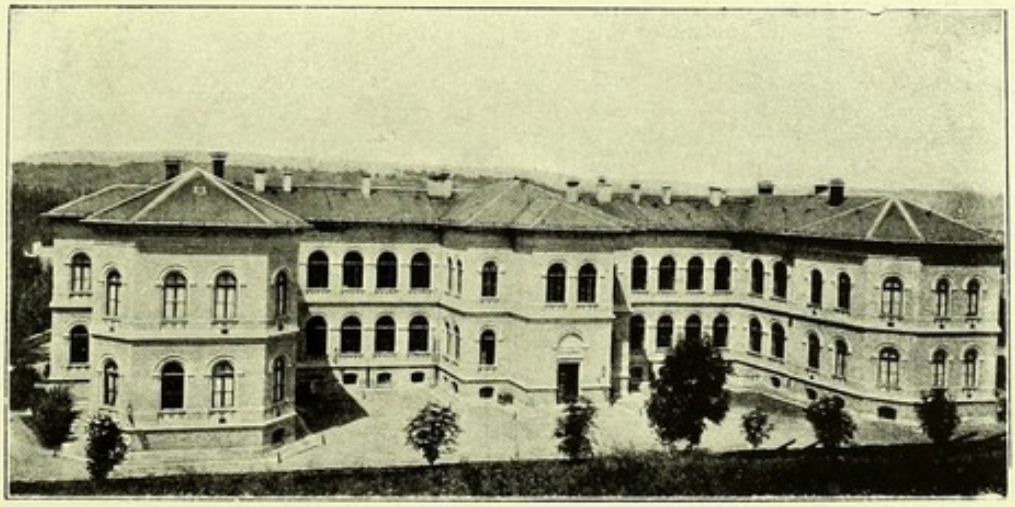

Kolozsvár. — Pavillon anatomique.

Façade Sud.

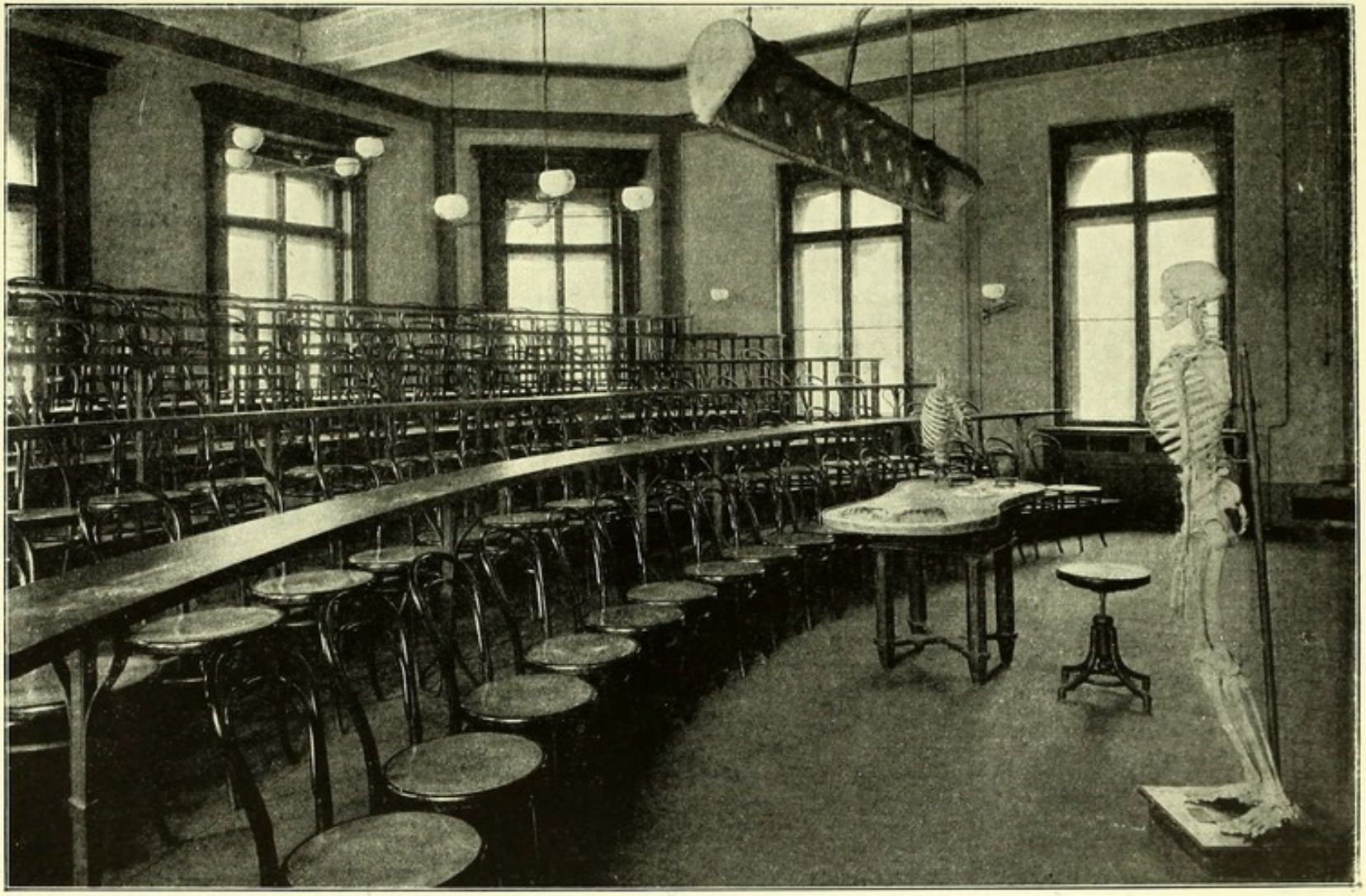

Kolozsvár. — Institut d'Anatomie.

Salle des cours.

L'INSTITUT D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET D'HISTOLOGIE PATHOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Kálmán Buday, Directeur de l'Institut.

I. Historique.

Cet Institut existait déjà dans l'ancienne Ecole médico-chirurgicale. Le premier titulaire de la chaire fut M. le Prof. Antoine de Genersich. Il l'occupa jusqu'en 1895, lorsqu'il fut nommé professeur à l'Université de Budapest. La création et le développement de l'Institut sont étroitement liés avec le nom de ce maître.

Les cours théoriques eurent lieu, pendant seize années, dans l'ancien hôtel gouvernemental qui s'élevait à la place qu'occupe aujourd'hui le bâtiment central de l'Université. En 1888, l'Institut fut transféré dans ses locaux actuels, qui sont déjà trop petits sous plusieurs rapports.

Les dissections et les travaux pratiques furent effectués, jusqu'en 1899, dans le petit pavillon mortuaire de l'hôpital Caroline, et, depuis lors, dans les locaux de l'Institut.

II. Installation.

L'Institut occupe l'aile orientale et le rez-de-chaussée de la partie Est du Pavillon anatomique.

Au premier étage se trouvent les locaux affectés à l'enseignement: 1° la salle des cours, qui sert également aux travaux

d'histologie pathologique; elle est aménagée de manière que tous les étudiants puissent suivre les détails des travaux et, en comptant le couloir, elle a suffisamment de place pour 40 étudiants; 2° le cabinet de préparation, avec les collections de dessins, microscopes, atlas, etc.; 3° le laboratoire du professeur, qui contient les préparations microscopiques et les photographies; 4° et 5° une petite et une grande pièce servant de musée.

Le rez-de-chaussée contient huit salles de travail, parmi lesquelles la grande salle de dissection qui se trouve sous la salle des cours, avec les mêmes dimensions. Elle possède trois tables mobiles en marbre, en lave et en pierre artificielle. La ventilation est assurée par des ventilateurs électriques. Trois grands lavabos en porcelaine sont alimentés par un chauffe-eau commun.

A côté de la salle de dissection il y a la salle de travail des garçons de laboratoire, avec les appareils de distillation et de stérilisation. Les autres salles servent de laboratoires pour l'adjoint, l'assistant et les médecins assistants. L'une d'elles possède une table en marbre pour les vivisections; elle peut aussi servir aux dissections, en cas de besoin. Une autre est installée surtout pour la microphotographie. Dans deux de ces salles on a placé les appareils pour les analyses bactériologiques.

Au rez-de-chaussée de la tranche centrale deux pièces sont occupées par la bibliothèque. L'une d'elles sert aussi de cabinet de réception pour le professeur.

Le sous-sol abrite le dépôt des cadavres avec des places pour 12 corps, la salle de macération, un dépôt, un local pour les animaux à expériences et un atelier. Un monte-cadavres porte les corps du sous-sol au rez-de-chaussée.

L'Institut possède son installation particulière de chauffage central par la vapeur. Il est éclairé au gaz. Les salles des cours et le cabinet de photographie sont pourvus aussi de lumière électrique. La salle de dissection et la plus grande partie des laboratoires sont pavés en asphalte; leurs murs sont peints à l'huile.

Les locaux du rez-de-chaussée et du premier étage sont reliés entre eux par le téléphone. L'Institut est desservi aussi par le téléphone des Cliniques universitaires. Le premier assistant et un domestique habitent l'Institut.

Lorsqu'il fut créé, l'Institut ne reçut que quelques livres, instruments et meubles de l'Institut de médecine théorique de l'ancienne Ecole médico-chirurgicale. Tout de même, et malgré la faible allocation dont il disposait, il put augmenter peu à peu son matériel. Cet état de choses ne s'améliora qu'en 1887, lorsque, après l'installation du nouvel Institut, on put dépenser pendant huit années consécutives, un crédit total de 30,000 couronnes (31,500 francs) pour acheter les appareils et instruments nécessaires. Dans la suite, 17,000 couronnes furent encore consacrées à ce but. L'allocation scientifique, qui était de 1000 couronnes en 1878, a passé successivement à 1200 cour. en 1885, 1600 cour. en 1891, 2400 cour. en 1901 ; elle est aujourd'hui de 3000 cour. (3150 francs). En outre, 1000 couronnes sont affectées aux dépenses du prosecteur de l'hôpital Caroline.

L'Institut possède actuellement les outillages ci-après :

I. Instruments d'optique : 48 bons microscopes dont 37 avec éclairage Abbe et immersion à l'huile ; un microscope Reichert et un grand microscope Zeiss avec des objectifs apochromatiques et des oculaires pour la projection ; divers petits instruments pour l'histologie (loupes, etc.) ; un appareil Greil, construit chez Zeiss, pour la projection ; des appareils de photographie, dont une grande chambre noire Goldmann avec trois objectifs Zeiss ; un appareil pour la microphotographie ; un épidiascope Zeiss avec éclairage électrique (30 ampères) pour la projection de dessins, photographies et préparations microscopiques ;

II. microtomes : un grand microtome de 40 cm., deux microtomes moyens Thoma et Jung de 32 cm., et, pour l'usage courant, un microtome Reichert et un microtome Schanze ; parmi les microtomes à congélation, on emploie surtout celui de Becker qui utilise l'acide carbonique liquide ;

III. des instruments d'Apáthy, la plupart construits par le mécanicien Fr. Lutze, pour renfermer les objets dans la paraffine ou la celloïdine ;

IV. tous les instruments de bactériologie nécessaires pour les recherches anatomo-pathologiques: stérilisateurs chauffés par la vapeur, stérilisateurs à air sec, autoclave, deux étuves chauffables à 37° et 22° C., puis des appareils pour la coagulation du sérum, une installation pour la vivisection, des stérilisateurs pour les instruments, etc. ;

V. pour les préparations: un appareil de macération et des cuves, un appareil de dégraissage à la benzine, une cuve à injections ;

VI. une grande balance pour les cadavres, plusieurs petites balances ordinaires, une balance de laboratoire, trois sorbonnes, des appareils pour la distillation de l'eau et de l'alcool, deux glacières dont la plus grande est munie de 12 récipients en tôle de zinc pour la conservation de préparations fraîches, deux centrifugeurs, enfin des appareils contentifs pour les animaux à expériences.

VII. La bibliothèque compte environ 800 volumes et reçoit 16 périodiques.

Le matériel scolaire et les collections comprennent:

1° Le musée d'anatomie pathologique, abrité dans une grande et une petite salle ; il contient 4200 préparations classées dans 34 armoires, puis 800 préparations qu'on ne peut ranger faute de place. Le musée a été créé par M. le Prof. de Genersich, qui réunit avec autant de zèle que de persévérance un précieux matériel d'enseignement. De nombreuses préparations ont été aussi envoyées par les anciens élèves de ce professeur. Depuis quelque temps, nous essayons de conserver nos préparations par la méthode de Kayserling qui leur laisse leurs couleurs originales. Dans la grande salle, 25 armoires contiennent les altérations pathologiques classées dans l'ordre topographique ; dans la petite salle, la classification suit l'ordre du cours de pathologie générale.

Le musée est relativement riche en monstruosités. Outre les monstres animaux, il possède 3 diprosopes, 2 dicéphales, 3 thoracopages, 1 janiceps, 20 anencéphales, 3 cyclopes, 5 rhachischises, 4 acardiaques, 1 acéphale, 3 gastroschises, 3 hernies ombilicales, 1 sirène, 4 micromélies et péromélies.

2° La collection d'histologie pathologique, avec un millier de préparations dont les meilleures sont classées suivant les chapitres de la pathologie générale.

3° Une collection de 580 planches murales qui augmente chaque année.

4° Des cultures fixes pour les démonstrations du cours de bactériologie.

5° Des moulages Ziegler en cire, qui sont montrés pendant les cours.

6° Une collection de photographies, assez petite encore, mais qui s'enrichit rapidement.

III. Fonctionnement et Enseignement.

Tous les malades qui meurent dans les cliniques de l'hôpital Caroline sont disséqués à l'Institut. L'asile des enfants pauvres de l'Etat fournit aussi un excellent matériel. L'Institut a disséqué 433 cadavres en 1905, 391 en 1906, 437 en 1907 et 433 en 1908.

Pour que ce matériel serve à l'enseignement pratique, les étudiants suivent les travaux d'anatomie pathologique pendant le premier semestre, à raison de 2 heures par jour. Ils assistent ainsi à la plupart des dissections et en pratiquent eux-mêmes un certain nombre. Chaque étudiant fait une ou plusieurs dissections et en dresse procès-verbal.

Une autre partie du matériel d'enseignement sont les sécrétions, les tumeurs opérées, etc. qui sont envoyées par les cliniques, les hôpitaux et les médecins. Pendant les quatre dernières années, l'Institut a reçu et examiné 792 pièces de ce genre.

L'anatomie pathologique est enseignée pendant deux se-

mestres: le premier est affecté à l'anatomie pathologie générale, le second à l'anatomie pathologique spéciale avec présentation de dessins, photographies et préparations. Chaque cours est suivi de démonstrations de microscopie. En outre, après chaque chapitre, une conférence spéciale est faite pour montrer encore une fois les préparations microscopiques à l'aide de l'appareil de projection; cette répétition donne les meilleurs résultats.

Les dissections alternent avec les démonstrations d'anatomie pathologique et les exercices d'histologie pathologique, surtout lorsque les cadavres frais manquent. Pendant les démonstrations d'anatomie pathologique on n'expose pas seulement le diagnostic des altérations pathologiques mais encore les rapports des lésions dans les différents organes avec ces organes et entre elles, et on en explique aussi le tableau clinique. Au cours des exercices d'histologie pathologique les étudiants apprennent les méthodes les plus simples de recherches et effectuent, chaque fois, deux à quatre coupes microtomiques, parfois davantage, de sorte qu'à la fin du cours, chaque étudiant possède environ 120 préparations montrant toutes les altérations importantes.

Outre le cours professoral, des conférences sur les méthodes de recherches d'histologie pathologique sont faites par un privat-docent.

Le personnel de l'Institut comprend le professeur directeur, un adjoint, un premier et un second assistant, deux médecins assistants rétribués, deux domestiques et un garçon de laboratoire.

Il est fort désirable que les locaux de l'Institut puissent être agrandis, car il lui faudrait une salle convenable pour les travaux d'histologie pathologique, ainsi qu'une salle éclairée d'en haut pour les démonstrations. Enfin, le musée est tellement encombré qu'il ne peut recevoir de nouvelles préparations.

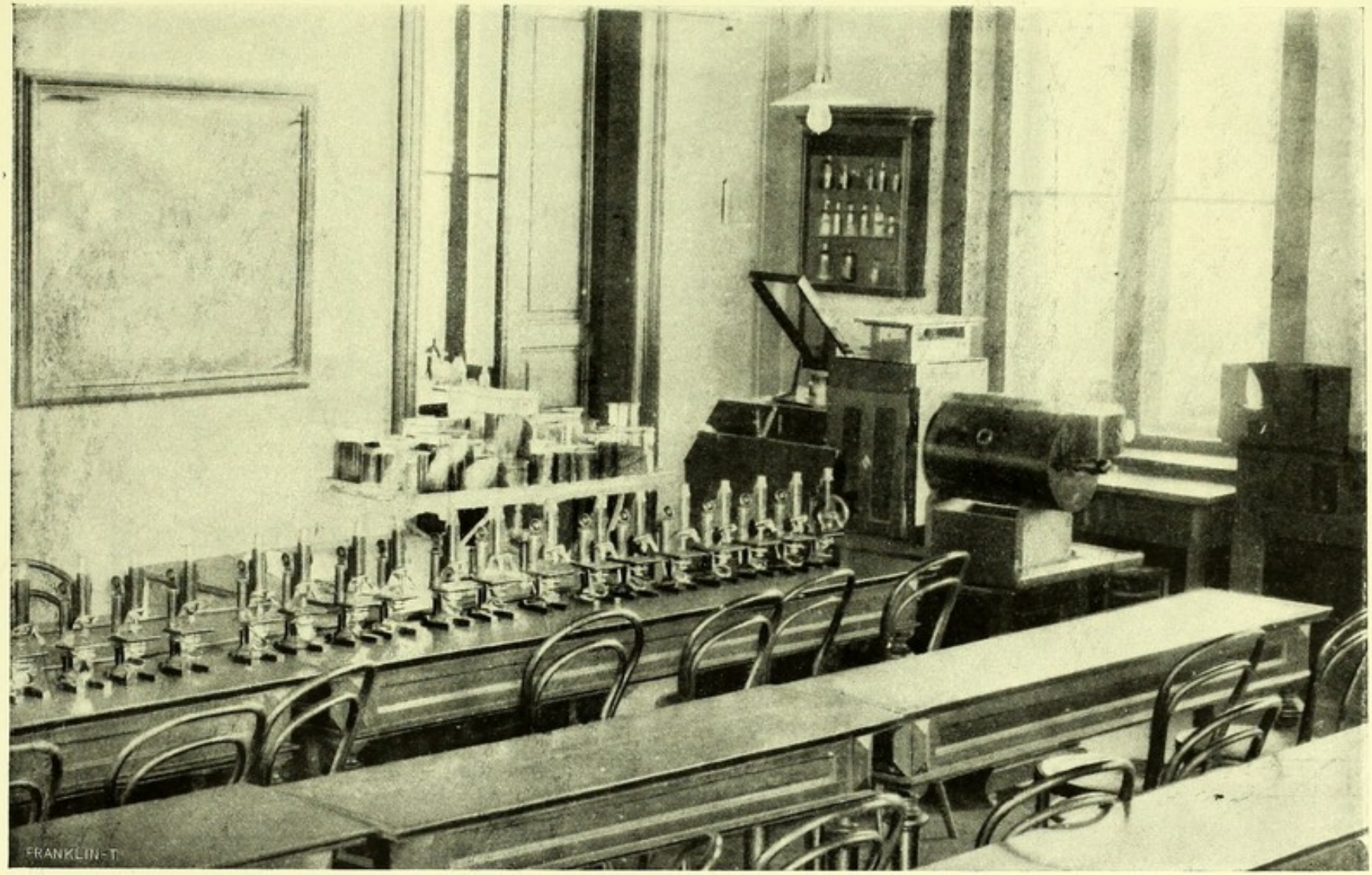

Kolozsvár. — Institut d'Anatomie pathologique.

Salle des cours

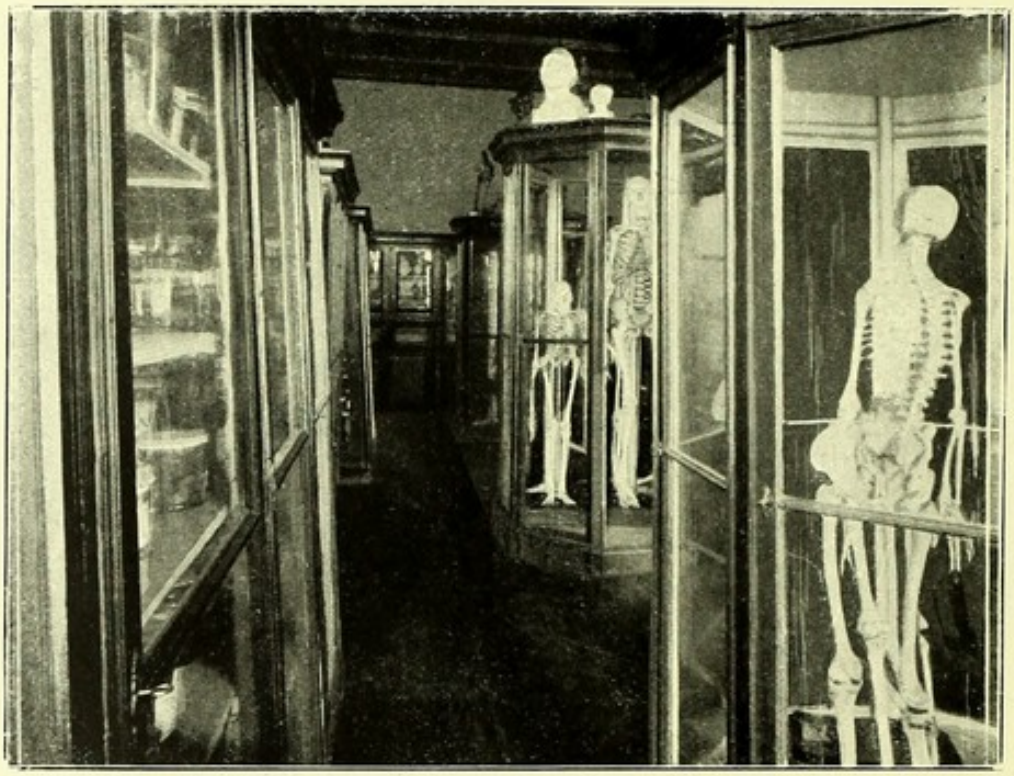

Kolozsvár. — Institut d'Anatomie pathologique.

Musee.

L'INSTITUT DE MÉDECINE LÉGALE

Par M. le Prof. Dr. Blaise Kenyeres, Directeur de l'Institut.

L'Institut de Médecine légale est un des trois instituts qui sont installés dans le Pavillon anatomique. Ses locaux principaux y occupent la partie centrale du troisième étage. Vis-à-vis de l'escalier se trouve la salle des cours qui est orientée au Nord. Dans la paroi orientale de la salle est encastré un tableau noir à coulisse et, devant ce tableau, est installée une grande table oblongue abondamment munie de services d'eau et de gaz. Le milieu de la table est occupé par la chaire du professeur, avec, à côté, un appareil de projection qui projète des diapositives sur un écran en toile blanche de $2{\cdot}5 \times 3$ mètres. Grâce à cette disposition, le professeur peut faire les projections sans recourir à aucun aide et sans même interrompre son cours.

A l'Est de la salle des cours nous avons l'école préparatoire pratique, avec divers appareils et instruments, notamment un appareil Röntgen à bobine de 45 cm.

Du cabinet de préparation on passe au laboratoire du professeur qui sert aussi de bibliothèque. Nous possédons actuellement 971 volumes.

A côté du laboratoire du professeur se trouve le laboratoire de chimie, avec quatre tables de travail, plusieurs armoires, une balance de précision, un appareil dessicateur, une grande table de milieu avec les réactifs usuels, un aspirateur et une soufflerie hydraulique.

La chambre noire, attenante au laboratoire de chimie, est pourvue d'une double porte afin qu'on puisse entrer et sortir sans que la lumière y pénètre. En face de la porte il y a une piscine en béton pour les lavages et, à côté de la piscine, un appareil à bascule se mouvant par la pression de l'eau pour le développement des plaques photographiques. Cet appareil a été construit par le mécanicien de notre Université M. François Lutze. Le milieu de la pièce est occupé par un appareil d'agrandissement système Kantilever, et l'un des coins par une table de travail recouverte d'un double carreau de vitre.

A l'Ouest de la salle des cours s'ouvre d'abord le laboratoire de l'assistant, puis la salle d'autopsie qui possède une table de dissection en marbre rouge, avec service d'eau et vidange.

La salle d'autopsie sert également de musée. De grandes armoires contiennent les préparations ainsi qu'une collection de pièces à conviction. D'autres armoires spéciales sont affectées aux plantes vénéneuses existant en Hongrie et à celles qu'on emploie comme drogues abortives.

De la salle d'autopsie on passe dans la salle de distillation, qui est munie de deux appareils distillatoires et d'une installation bactériologique.

L'Institut possède encore deux locaux accessoires: un dépôt de cadavres au sous-sol et une salle de macération au premier étage. Un monte-charge fonctionne entre ces deux pièces.

Les cours de médecine légale pour les étudiants de notre Faculté durent un semestre, à raison de 5 h. par semaine. Les étudiants se livrent aussi à des travaux pratiques.

Un cours spécial est fait pour les étudiants de la Faculté de droit. Il occupe 2 h. par semaine.

Les étudiants en médecine suivent nos cours pendant le dixième semestre des études, lorsqu'ils ont déjà acquis des notions chirurgicales et gynécologiques suffisantes.

Les étudiants en médecine et les médecins qui se préparent pour l'examen spécial des médecins légistes, obligatoire en

Hongrie, peuvent assister aux autopsies et même, s'ils le désirent, y prendre part. En outre, l'assistant leur fait un cours spécial.

Le matériel de l'enseignement pratique est assuré par le fait que le professeur est chargé des autopsies judiciaires et des autopsies de police sanitaire.

L'Institut possède une très belle collection de photographies de cadavres, de blessés, de pièces à conviction et de lieux où des crimes ont été commis. Toutes ces photographies sont prises à la même échelle. Les préparations fraîches sont photographiées plongées dans l'eau, parce que les surfaces en sont réverbérantes.

L'inventaire de l'Institut comprend 2012 objets d'une valeur de 39,592 couronnes (42,572 francs). Notre allocation annuelle est de 2500 couronnes (2625 fr.). En outre, le Ministère de l'Instruction publique nous accorde souvent des sommes importantes pour l'achat de nouveaux instruments.

Kolozsvár. — Institut de Médecine légale.

Salle des cours.

Kolozsvár. — Institut de Médecine légale.

Cabinet de préparation et de radioscopie.

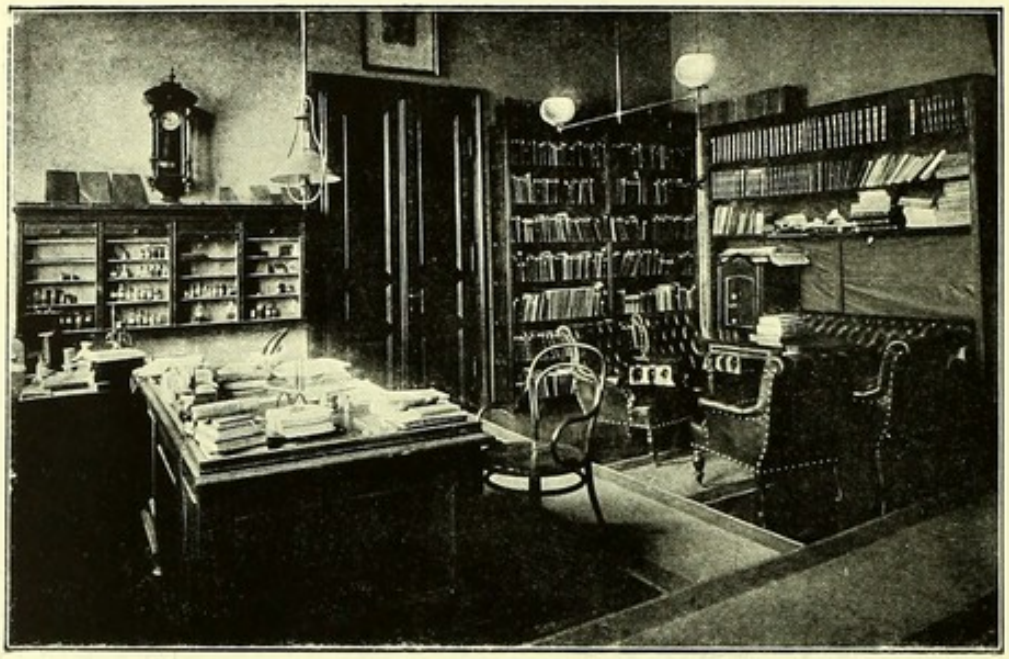

Kolozsvár. — Institut de Médecine légale.

Cabinet du professeur-directeur, bibliothèque.

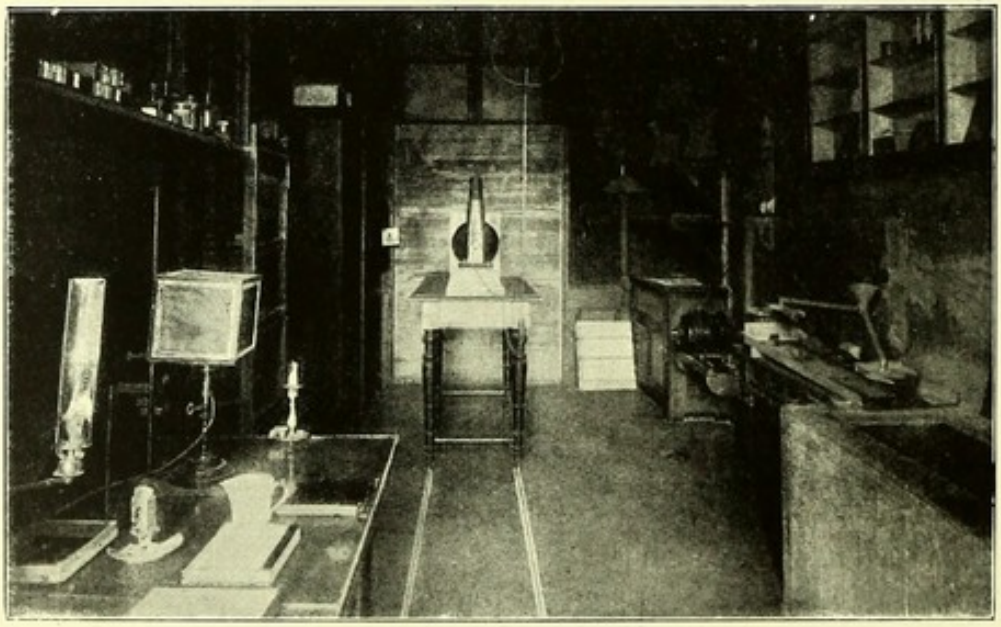

Kolozsvár. — Institut de Médecine légale.

Chambre noire.

L'INSTITUT DE PHYSIOLOGIE

Par M. le Prof. Dr. Ladislas de Udránszky, Directeur de l'Institut.

L'Institut de physiologie a succédé à l'Institut de médecine théorique de l'ancienne Ecole médico-chirurgicale. La chaire de physiologie, d'histologie et de physique médicale avait été instituée en 1869 et s'était installée dans deux chambres dont l'une servait de salle d'enseignement. Lorsque notre Université fut créée, en 1872, les instituts théoriques passèrent d'abord dans le collège des Jésuites, qui devint ensuite le bâtiment central de l'Université ; plus tard (en 1889), un bâtiment spécial, construit d'après les plans du Prof. Aloyse Haussmann, reçut les Instituts de physiologie et d'hygiène. Ce bâtiment avait coûté, y compris l'installation, 450,000 couronnes (472,000 francs). L'Institut de physiologie en occupe la moitié orientale de la façade longue de 60 m. et la partie orientale du rez-de-chaussée qui a une longueur de 24 m. Le terrain de 8400 m² qui entoure le bâtiment est affecté aux deux instituts à parts égales.

L'Institut est chauffé en partie par la vapeur sous basse pression et en partie par l'air chaud. Seuls, les logements et les bureaux au premier étage ont des poëles chauffés au bois.

La ventilation est assurée par des conduites qui amènent l'air frais aux radiateurs. Les cages à évaporation, construites pour la plupart d'après le système Pebal, sont ventilées par des cheminées munies de brûleurs à gaz.

Les locaux du sous-sol ont une hauteur de 3·0 à 3·3 m.,

ceux du rez-de-chaussée 4·4 m. Ils sont assez mal éclairés, parce que les battants des fenêtres sont divisés par des traverses en beaucoup trop de compartiments. L'éclairage artificiel a lieu au moyen de becs Auer. La consommation de gaz atteint 4500 m^3 par an.

Les laboratoires sont abondamment pourvus de services d'eau et de canaux d'évacuation. La consommation d'eau se monte à 2900 m^3 par an.

Les couloirs, les antichambres, la salle des cours et le grand laboratoire sont pavés en terrazzo, les autres locaux sont asphaltés ou bien parquetés. Au laboratoire des étudiants, dans la salle de vivisection et dans la salle des étuves, les murs et le plafond sont peints à l'huile ; les autres pièces sont peintes à la colle.

L'aménagement de l'Institut n'a pas beaucoup changé depuis le 28 octobre 1889, jour auquel le Prof. Ferdinand de Klug y commença ses cours, mais la distribution intérieure et la destination de quelques pièces ont été modifiées au cours du temps.

Les locaux les plus importants de l'Institut se trouvent au rez-de-chaussée et comportent deux groupes qui sont affectés l'un à l'enseignement et l'autre aux recherches scientifiques.

La salle des cours a 70 m^2 de superficie. Elle est éclairée par trois fenêtres orientées vers l'Est. La salle contient cinq tables demi-circulaires en bois dur, chacune avec dix places, puis, leur faisant face, le comptoir d'expériences avec service de gaz, service d'eau et vidange. La partie centrale et les parties latérales de cette table sont montées sur roues, pour être déplacées en cas de besoin.

A côté de la salle des cours se trouve la salle de préparation, qui sert aussi de laboratoire de chimie au personnel de l'Institut et pour les recherches scientifiques. Puis vient la chambre optique avec une grande sorbonne munie d'un spectrophotomètre Hüfner et d'un polarimètre Landolt-Laurent ; un écran

encadré et fixé à la porte de la sorbonne sert pour les examens chromatométriques.

Les pièces suivantes sont le cabinet des assistants avec trois balances pour les analyses courantes et le laboratoire des étudiants avec plusieurs tables qui, suivant qu'elles sont groupées, peuvent servir pour les travaux de chimie, de physiologie et de physique. Les solutions servant de réactifs usuels sont contenues dans des flacons pourvus d'inscriptions noires. Ceux des flacons qui contiennent des réactifs spéciaux ou très concentrés ont des inscriptions rouges.

Au groupe des locaux servant à l'enseignement appartient encore la collection d'instruments de physiologie et de physique, de planches murales et de dessins. Plusieurs appareils et instruments, dont quelques-uns sont originaux, ont été construits par le mécanicien de l'Université M. François Lutze.

L'augmentation du nombre des étudiants a rendu nos locaux — surtout la salle des cours et les laboratoires — beaucoup trop étroits. On projète de faire bâtir une annexe, avec une grande salle des cours et un laboratoire convenable.

Les pièces réservées aux recherches scientifiques commencent avec le cabinet de microscopie où 4 personnes peuvent travailler aisément. La salle de vivisection, qui vient ensuite, possède, entre autres instruments, 4 grands appareils enregistreurs. Ensuite on passe dans la bibliothèque qui contient 2275 volumes, puis 563 volumes appartenant à l'Institut de chimie physiologique et pathologique et une partie de la bibliothèque du directeur. Puis on trouve dans la partie septentrionale du rez-de-chaussée le laboratoire de chimie et la salle des balances, dans la partie méridionale la salle des égouttoirs et la salle des étuves.

Le sous-sol abrite le laboratoire de bactériologie, la salle réservée aux expériences avec l'hydrogène sulfureux, la salle des machines pneumatiques, le local des animaux à expériences, la salle d'observation, la grenouillère, ensuite l'atelier du mécanicien et divers dépôts.

Dans la partie méridionale de la cour on trouve un dépôt, un réduit pour les lapins et une cave pour les produits chimiques.

L'allocation annuelle de l'Institut, qui n'était que de 1000 couronnes en 1872, 1600 cour. en 1885 et 2000 cour. en 1891, a été portée en 1907 à 2500 couronnes (2725 francs). Sur cette somme 1200 à 1300 cour. sont prélevées pour la bibliothèque. Un crédit spécial est affecté à l'entretien du jardin. Les frais d'éclairage, de chauffage et d'entretien sont à la charge de la caisse centrale de l'Université. L'inventaire (mobilier, bibliothèque, instruments et appareils) atteint 97,714 couronnes (102,600 francs).

Le personnel scientifique de l'Institut comprend le professeur-directeur, un adjoint, un assistant, un médecin interne. Personnel de service: un garçon de laboratoire, un mécanicien et concierge, un chauffeur. Ces deux derniers habitent l'Institut.

Les cours prennent cinq heures par semaine et durent une année. La physiologie générale est enseignée pendant le semestre d'hiver, la physiologie spéciale pendant le semestre d'été. Les travaux pratiques ont lieu aussi durant le semestre d'été, à raison de 10 heures par semaine. L'adjoint fait des conférences sur la physiologie générale. Les laboratoires de recherches ne sont utilisés, en règle générale, que par le personnel de l'Institut; d'autres physiologistes n'y viennent que rarement. Le changement fréquent du personnel scientifique auxiliaire est désavantageux. La plupart des assistants ne restent à l'Institut que deux ans; ils ne peuvent donc pas pousser leurs études jusqu'à un point leur permettant de faire des recherches personnelles.

La chaire de chimie physiologique et pathologique demeura vacante à la mort du Prof. Joseph Ossikovszky, en 1888. En 1892, le directeur de l'Institut de physiologie a été chargé d'enseigner ces sciences également, de sorte que les deux chaires ont été virtuellement réunies depuis lors.

L'Institut de chimie physiologique et pathologique touche une allocation de 1000 couronnes (1050 francs) par an. Le per-

sonnel comprend un adjoint, un assistant, un stagiaire et un garçon de laboratoire. L'allocation et l'installation de l'Institut seraient insuffisantes s'il devait reprendre une existence indépendante.

La chimie pathologique et physiologique est enseignée pendant le semestre d'été, notamment au point de vue spécial des connaissances que doit posséder le médecin praticien. L'enseignement pratique est donné dans le cadre des travaux pratiques de physiologie. En outre, l'adjoint fait des conférences spéciales sur les analyses chimiques.

Kolozsvár. — Pavillon des Instituts de Physiologie et d'Hygiène.

Plan du sous-sol.

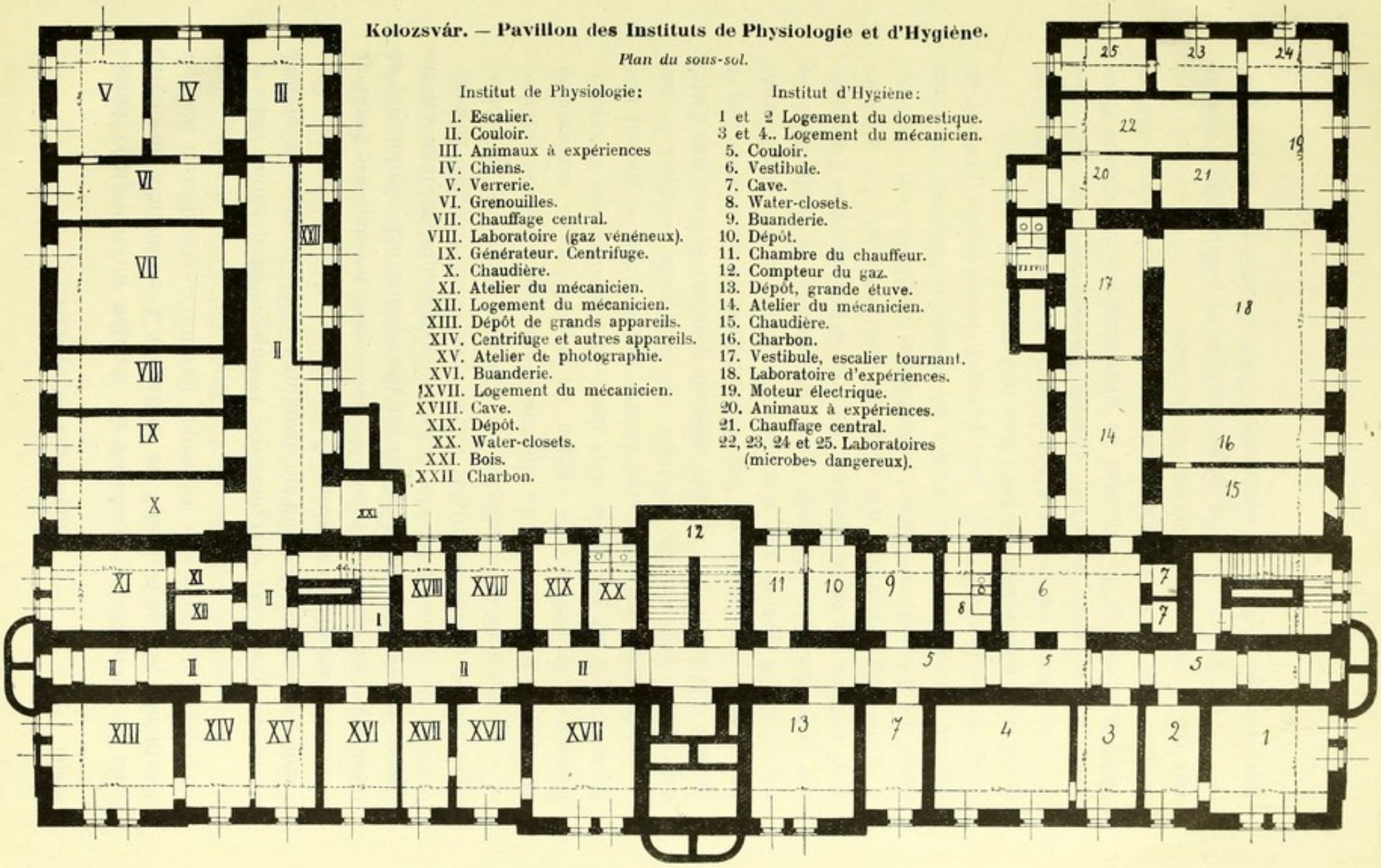

Institut de Physiologie:

I. Escalier.
II. Couloir.
III. Animaux à expériences
IV. Chiens.
V. Verrerie.
VI. Grenouilles.
VII. Chauffage central.
VIII. Laboratoire (gaz vénéneux).
IX. Générateur. Centrifuge.
X. Chaudière.
XI. Atelier du mécanicien.
XII. Logement du mécanicien.
XIII. Dépôt de grands appareils.
XIV. Centrifuge et autres appareils.
XV. Atelier de photographie.
XVI. Buanderie.
XVII. Logement du mécanicien.
XVIII. Cave.
XIX. Dépôt.
XX. Water-closets.
XXI. Bois.
XXII Charbon.

Institut d'Hygiène:

1 et 2 Logement du domestique.
3 et 4.. Logement du mécanicien.
5. Couloir.
6. Vestibule.
7. Cave.
8. Water-closets.
9. Buanderie.
10. Dépôt.
11. Chambre du chauffeur.
12. Compteur du gaz.
13. Dépôt, grande étuve.
14. Atelier du mécanicien.
15. Chaudière.
16. Charbon.
17. Vestibule, escalier tournant.
18. Laboratoire d'expériences.
19. Moteur électrique.
20. Animaux à expériences.
21. Chauffage central.
22, 23, 24 et 25. Laboratoires (microbes dangereux).

Kolozsvár. — Pavillon des Instituts de Physiologie et d'Hygiène.

Plan du rez-de-chaussée.

Institut de Physiologie:

I. Vestiaire des étudiants.
II. Couloir.
III. Water-closets.
IV. Laboratoire des étudiants.
V. Chambre des assistants.
VI. Laboratoire d'optique.
VII. Cabinet de préparation, laboratoire de chimie.
VIII. Salle des cours.
IX. Collections.
X. Laboratoire de vivisection.
XI. Laboratoire de microscopie.
XII. Bibliothèque.
XIII. Chambre des balances.
XIV. Laboratoire du professeur.
XV. Rinçoir.
XVI. Etuves.

Institut d'Hygiène:

1. Vestiaire des étudiants.
2. Laboratoire des étudiants.
3. Rinçoir.
4. Balances.
5. Salle des cours.
6. Laboratoire d'optique.
7. Collections.
8. Cabinet de préparation.
9. Vestibule.
10. Atelier de photographie.
11. Couloir.
12. Cabinet du professeur.
13. Laboratoire du professeur.
14. Bibliothèque.
15. Chambre de l'assistant.
16. Laboratoire de bactériologie.
17 et 18. Laboratoires de chimie.
19. Water-closets.

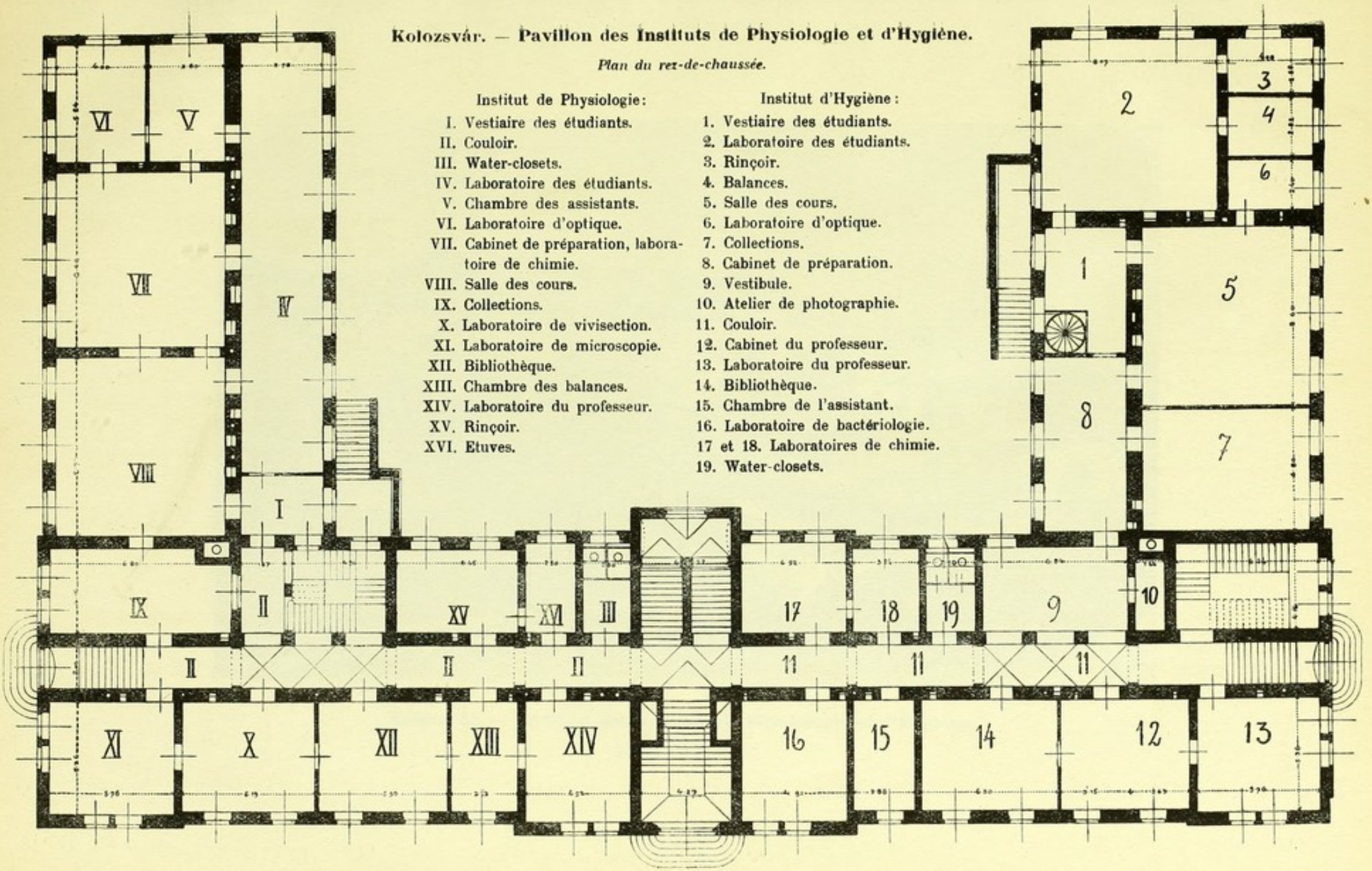

Kolozsvár. — Pavillon des Instituts de Physiologie et d'Hygiène.

Façade sur la cour.

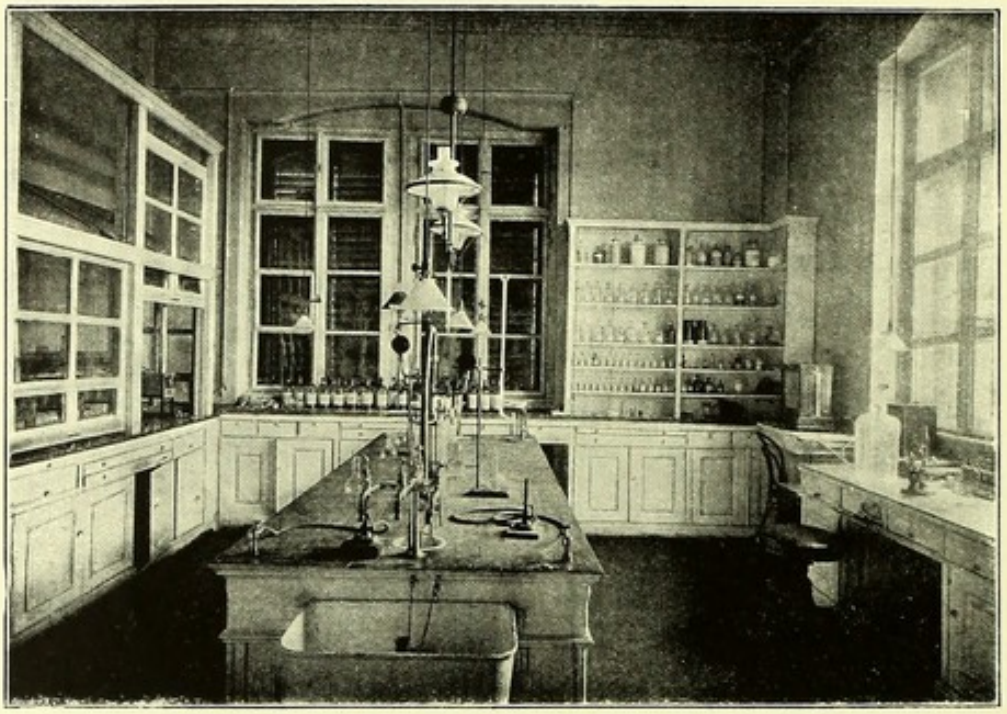

Kolozsvár. — Institut d'Hygiène.

Laboratoire du professeur.

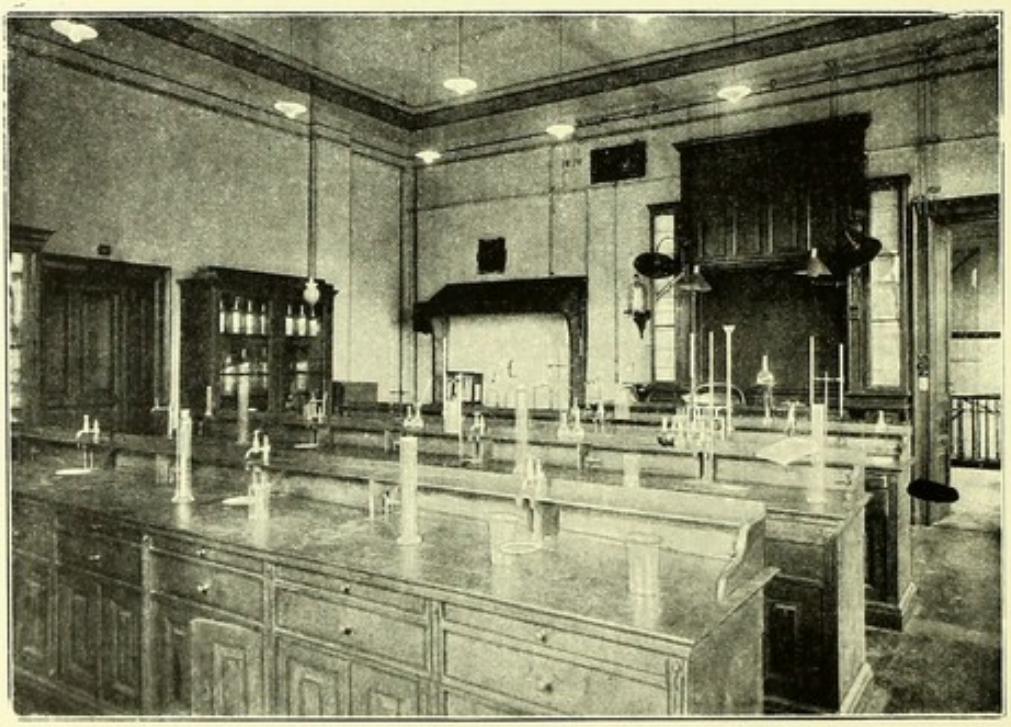

Kolozsvár. — Institut d'Hygiène.

Laboratoire des étudiants

L'INSTITUT D'HYGIÈNE

Par M. le Prof. Dr. Gustave Rigler, Directeur de l'Institut.

La chaire d'hygiène à l'Université de Kolozsvár a été créée en 1883. Le premier titulaire en fut le Prof. Aladár Rózsahegyi. Sept années durant, l'Institut n'occupa que quatre chambres dans une vieille bâtisse. Il ne possédait d'ailleurs, alors, qu'un petit nombre de mauvais instruments.

En 1889, l'Institut s'installa dans la moitié occidentale d'un nouveau bâtiment, rue Mikó-utcza, qui abrite aussi l'Institut de physiologie. Ce bâtiment comprend une partie centrale à un étage et deux ailes latérales à simple rez-de-chaussée. Il couvre une superficie de 8400 m. carrés et il est entouré d'un jardin

L'Institut possède les locaux ci-après:

Au sous-sol, dans la partie centrale du bâtiment: le logement du portier avec ses dépendances; un couloir; un vestibule; une cave; des water-closets; la buanderie; un dépôt; la chambre du chauffeur; un réduit pour le compteur du gaz; une grande chambre pour les instruments; une salle à 2 fenêtres séparée par une paroi vitrée de la précédente et abritant un moteur électrique de $^3/_4$ HP qui actionne un centrifugeur, un broyeur et une presse hydraulique; un local pour les animaux à expériences; quatre petites pièces où l'on étudie les microbes particulièrement dangereux, notamment le microbe de la peste; enfin un local de 4 m. carrés, avec double paroi en bois et chauffage au gaz, contenant une étuve sèche pour la culture des microbes.

Toujours au sous-sol, mais dans l'aile latérale, on trouve un atelier, la salle de la chaudière et un dépôt de charbon. La chaudière produit la vapeur sous basse pression qui sert à chauffer, en hiver, tous les locaux de l'Institut et elle fournit, en outre, de l'eau distillée en quantité abondante.

Le rez-de-chaussée contient le vestiaire des étudiants, le grand laboratoire avec ses annexes et la salle des cours.

Le grand laboratoire est une vaste pièce à 5 fenêtres et munie de trois longues tables où 21 étudiants pouvent se livrer à des travaux de chimie. Cinq autres tables, placées devant les fenêtres, servent aux travaux bactériologiques. Toutes les tables sont pourvues de services d'eau et de gaz. Le laboratoire est éclairé au gaz (becs Auer) et à l'électricité (lampes à arc).

Deux petites pièces attenantes contiennent l'une des lavabos, et l'autre les balances (dont deux balances pour analyses) ainsi que les réactifs.

La salle des cours comprend cinq rangées de bancs, avec 40 sièges. Derrière la chaire, il y a un tableau en verre dépoli et un autre en verre ordinaire. Ce dernier recouvre la sorbonne où l'on fait certaines expériences chimiques. Les fenêtres de la salle ont des rideaux en toile et des rideaux noirs.

Le rez-de-chaussée abrite encore le laboratoire d'optique, la salle des collections, le cabinet de préparation communiquant avec la salle des cours, l'atelier de photographie, le cabinet et le laboratoire du professeur, la bibliothèque (1500 ouvrages et 35 périodiques), la chambre de l'assistant, le laboratoire de bactériologie avec 44 petites vitrines contenant des microbes tués par la lumière solaire et diverses cultures, enfin deux laboratoires de chimie pour les analyses de produits alimentaires.

Au premier étage il y a le bureau et le logement du professeur.

Des locaux spéciaux, dans la partie méridionale de la cour, sont affectés aux animaux à expériences.

Le personnel de l'Institut comprend le professeur directeur, un assistant, un stagiaire, deux domestiques et un mécanicien.

A notre Université, l'enseignement de l'hygiène est théorique et pratique. Les cours théoriques occupent 5 h. par semaine, les travaux pratiques ont lieu dans les laboratoires et pendant des excursions et des visites. L'enseignement théorique est obligatoire pendant un semestre ; mais, comme ce temps ne suffit pas, il dure deux semestres. En voici le programme : premier semestre : histoire de l'administration sanitaire et de l'hygiène ; principales lois et prescriptions administratives hongroises concernant l'hygiène ; l'atmosphère ; le sol ; l'eau de boisson ; l'eau d'usage ; les vêtements ; les habitations ; la ventilation ; le chauffage ; l'éclairage ; l'enlèvement des gadoues et des matières fécales ; la propreté publique ; les inhumations ; les bâtiments publics ; les hôpitaux ; les casernes ; les prisons ; les écoles ; l'hygiène industrielle ; l'alimentation et les produits alimentaires ; deuxième semestre : histoire et étiologie des maladies infectieuses en général ; le choléra ; le typhus abdominal, exanthématique et recurrent ; la variole ; la scarlatine ; la rougeole ; la diphtérie ; l'influenza ; la tuberculose ; la malaria ; la peste ; la coqueluche ; la fièvre jaune ; la dysenterie ; la fièvre puerpérale ; la syphilis ; la blennorrhagie ; le tétanos ; le charbon ; toutes ces maladies sont étudiées en tenant compte des particularités qu'elles présentent en Hongrie. Le cours est complété par l'étude des mesures prophylactiques et d'isolement contre les maladies infectieuses.

L'INSTITUT DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE ET EXPÉRIMENTALE, L'INSTITUT DE PHARMACOLOGIE

Par M. le Prof. Dr. Joseph Lőte, Directeur des Instituts.

Depuis la fondation de notre Université, l'Institut de pathologie générale et expérimentale et l'Institut de pharmacologie se trouvent sous une seule direction. Jusqu'en 1889-90, ces deux branches des sciences médicales n'eurent aussi qu'une seule chaire; c'est en 1890-91 seulement que chacune d'elles reçut un professeur spécial.

Le double Institut occupa d'abord une vieille bâtisse de l'ancien Commissariat de Transylvanie, puis il passa dans le bâtiment central de l'Université où l'on commença par lui donner une seule petite chambre. Plus tard, il reçut un large couloir dont on fit deux locaux et, en 1887-88, les trois pièces attenantes de l'Institut d'anatomie pathologique. Enfin, en 1897-98, il s'installa dans les bâtiments situés à côté de l'hôpital Caroline, sur un terrain de 572 m. carrés.

La pathologie générale et la pharmacologie furent enseignées successivement par les professeurs Alexandre K. de Ajtai (1872 à 1875), André Hőgyes (1875 à 1882), Árpád de Bókay (1882 à 1889). Lorsque ce dernier fut transféré à l'Université de Budapest, le Dr. Louis de Tóth devint professeur de pharmacologie et le Dr. Joseph Lőte professeur de pathologie générale. Mais, bientôt, le Prof. de Tóth passa au Ministère de l'Instruction publique et,

depuis lors, c'est le Prof. Lôte qui fait les deux cours, avec l'aide d'un professeur-adjoint et de deux assistants.

L'enseignement est pratique à tout égard. Le professeur sait très bien que les cours trop savants ne conviennent pas aux débutants, aussi commence-t-il par les examiner sur ce qu'ils ont appris et il règle son enseignement en conséquence. Il tient surtout à familiariser ses auditeurs avec les méthodes de recherches ; cela fait, il se borne à diriger leurs travaux et à tâcher qu'ils se fassent des opinions personnelles. Notamment, les étudiants en pharmacie apprennent à exécuter des dessins microscopiques de plantes et à résumer dans un album le matériel d'enseignement d'un semestre.

L'inventaire de l'Institut a une valeur de 31,690 couronnes (33,275 francs).

Les bâtiments des deux Instituts se trouvent sur le terrain sis rue Tréfort-utcza, 8. La cour est partagée en deux parties, l'une au niveau de la rue, l'autre sur une terrasse plantée d'arbres. Les anciens et les nouveaux bâtiments entourent la cour sur trois côtés, et le quatrième côté est aussi presque entièrement fermé par une petite construction en briques. Dans les anciens bâtiments, qui ont été transformés dans toute la mesure du possible, on a installé une salle des cours, un cabinet de microscopie et des locaux accessoires, tous pourvus d'eau et de gaz. La façade à simple rez-de-chaussée percée de 11 fenêtres regarde la Tréfort-utcza ; une petite partie de l'aile latérale, par suite de la différence de niveau, se trouve être un premier étage.

Les locaux communs aux deux Instituts comprennent trois petites pièces pour le professeur : antichambre, laboratoire et bibliothèque ; la salle des cours, dans laquelle on trouve aussi une collection de spécimens pharmacologiques ; le cabinet de préparation ; le laboratoire — vaste et clair — de microscopie ; le cabinet de toilette et une pièce servant de débarras.

L'escalier du sous-sol contient des cages pour les animaux à expériences. Puis viennent : un laboratoire de bactériologie,

avec une étuve pour la culture des microbes, une vitrine pour les instruments, etc.; un laboratoire de microscopie pour les médecins assistants; enfin, une petite chambre pour l'assistant avec les appareils de vivisection et les revues périodiques.

L'aile Nord et la partie de la façade qui y est attenante abritent l'Institut de pharmacologie, qui comprend, à côté du laboratoire du professeur, une petite chambre pour l'adjoint et une autre pour l'assistant avec la balance chimique et les instruments de physiologie. La pièce sur la façade est un laboratoire de microscopie et de vivisection. Dans l'aile Nord on trouve un petit laboratoire de chimie, un cabinet de distillation et trois locaux appartenant à la pharmacie de l'Université qui est installée d'une façon parfaite. A côté de la pharmacie il y a un petit laboratoire pour les analyses chimiques et microscopiques.

Le bâtiment annexe abrite le dépôt de bois, des locaux pour les animaux à expériences et un petit atelier de menuiserie.

Un terrain qui a été ajouté depuis 1899 à l'Institut contient deux maisonnettes et un hangar. L'une des maisonnettes sert d'habitation au garçon de laboratoire et à un domestique auxiliaire. Les autres locaux sont réservés aux animaux à expériences: lapins, cobayes et souris blanches.

On voit par ce qui précède que les deux Instituts sont très étroitement installés. Pourtant, le manque de place n'a pas entravé leur développement.

Le personnel de l'Institut de pathologie générale comprend le professeur-directeur, un assistant, un stagiaire rétribué et un garçon de laboratoire. L'Institut fournit aussi bien aux particuliers qu'aux autorités des certificats sur la rage et sur les eaux de boisson; il fait aussi les analyses bactériologiques du service des eaux de la Ville de Kolozsvár. Le professeur et son assistant ont déjà publié une partie des recherches scientifiques sur la rage et sur le sang qu'ils ont faites à l'Institut; d'autres vont suivre.

L'Institut reçoit une allocation annuelle de 1300 couronnes (1365 francs). En outre, il a touché 19,333 cour. (20,300 fr.),

depuis 1891, pour son installation. A cette somme s'ajoutent encore 8000 cour. (8400 fr.) qui ont été dépensées, en 1901, pour les deux Instituts. L'inventaire a une valeur de 14,274 cour. (environ 15,000 francs).

L'Institut de pharmacologie possède le personnel ci-après : le directeur, un adjoint, un assistant, un stagiaire et un garçon de laboratoire. Sauf quelques analyses dans des cas d'empoisonnement, ses travaux sont purement scientifiques. L'adjoint et le stagiaire ont publié plusieurs mémoires intéressants.

L'allocation annuelle de l'Institut se monte à 1900 cour. (près de 2000 fr.). Outre les 8000 cour. mentionnées plus haut, il a reçu 13,333 couronnes (14,000 francs), depuis 1895, pour dépenses extraordinaires.

La pharmacologie a été enseignée à notre Université d'abord par le privat-docent Dr. Georges Hintz (de 1883 à 1890), ensuite (depuis 1893) par le privat-docent Dr. Hugo Issekutz qui a été nommé aussi (en 1902) pharmacien de l'Université. Le personnel de la pharmacie comprend un maître-pharmacien, un stagiaire et un garçon de laboratoire. Une allocation de 400 couronnes (420 francs) par an est affectée aux frais matériels de l'enseignement.

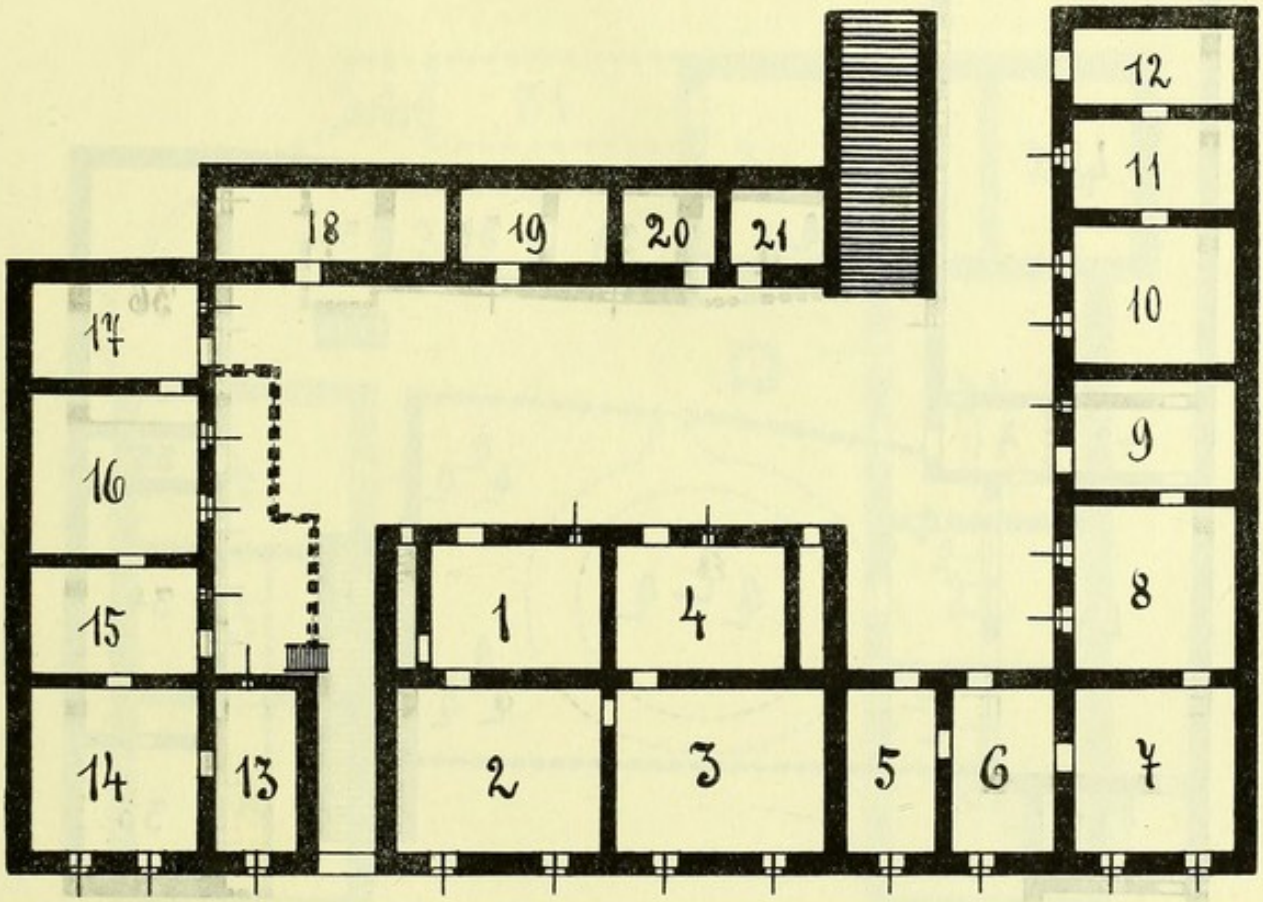

Kolozsvár. — Instituts de Pathologie générale et de Pharmacologie.

Plan du rez-de-chaussée.

1. Vestibule. — 2. Cabinet du professeur. — 3. Laboratoire du professeur. — 4. Bibliothèque. — 5. Chambre de l'adjoint. — 6. Chambre de l'assistant. — 7. Laboratoire de physiologie. — 8. Laboratoire de chimie. — 9. Distillation. — 10, 11 et 12. Salle de garde de la pharmacie. — 13. Chambre de l'assistant. — 14. Laboratoire de pathologie générale. — 15. Générateur. — 16. Laboratoire. — 17. Escalier. — 18. Dépôt de bois. — 19. Water-closet. — 20 et 21. Animaux à expériences.

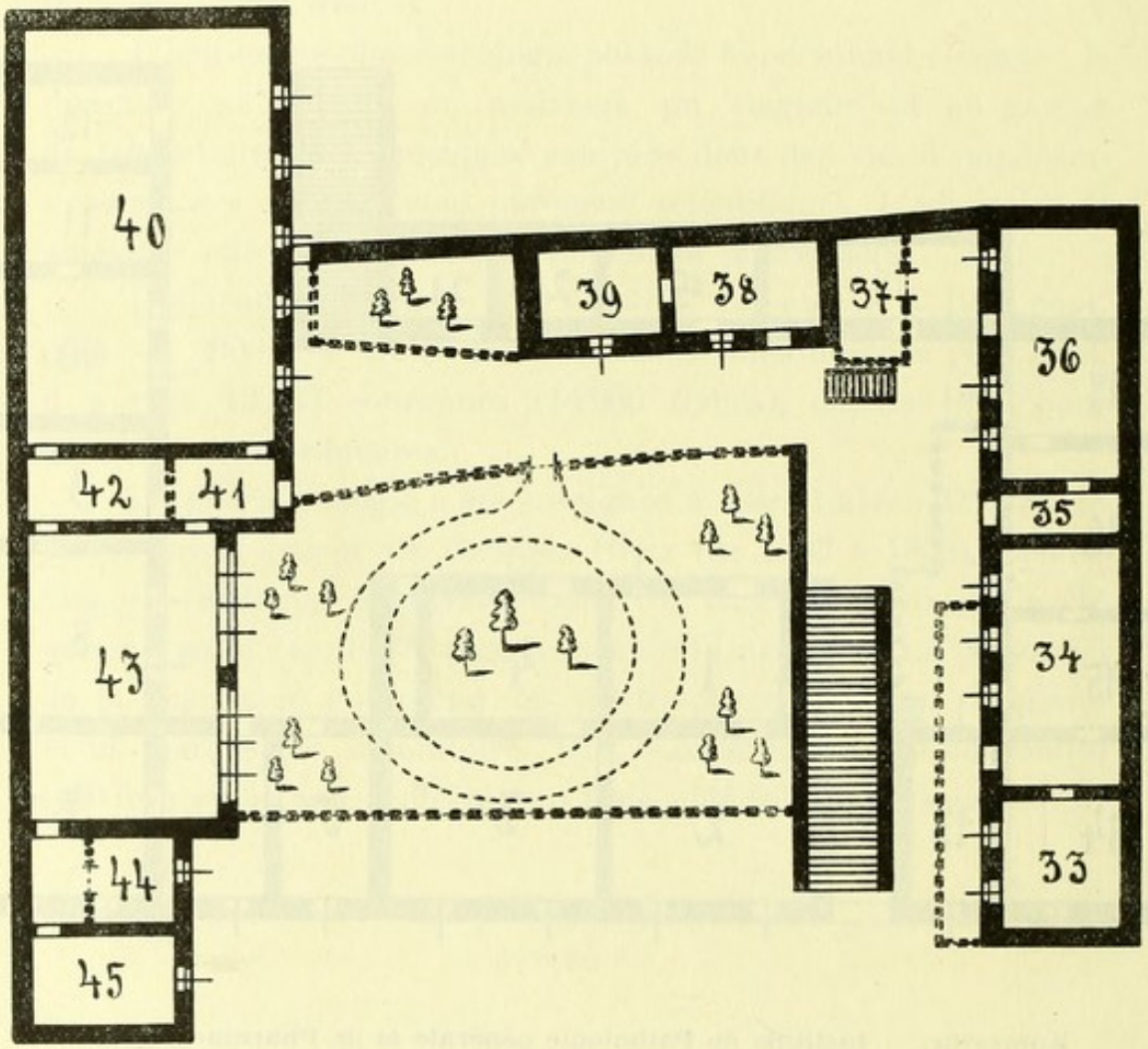

Kolozsvár. — Instituts de Pathologie générale et de Pharmacologie.

Plan de l'étage.

33. Laboratoire de pharmacie. — 34. Pharmacie. — 35. Magasin. — 36. Dépôt. — 37. Animaux à expériences. — 38. Atelier de menuiserie. — 39. Animaux à expériences. — 40. Salle des cours et collections. — 41. Vestibule. — 42. Cabinet de préparation. — 43. Laboratoire de microscopie et collections. — 44. Rinçoir. — 45. Escalier et vestiaire des étudiants.

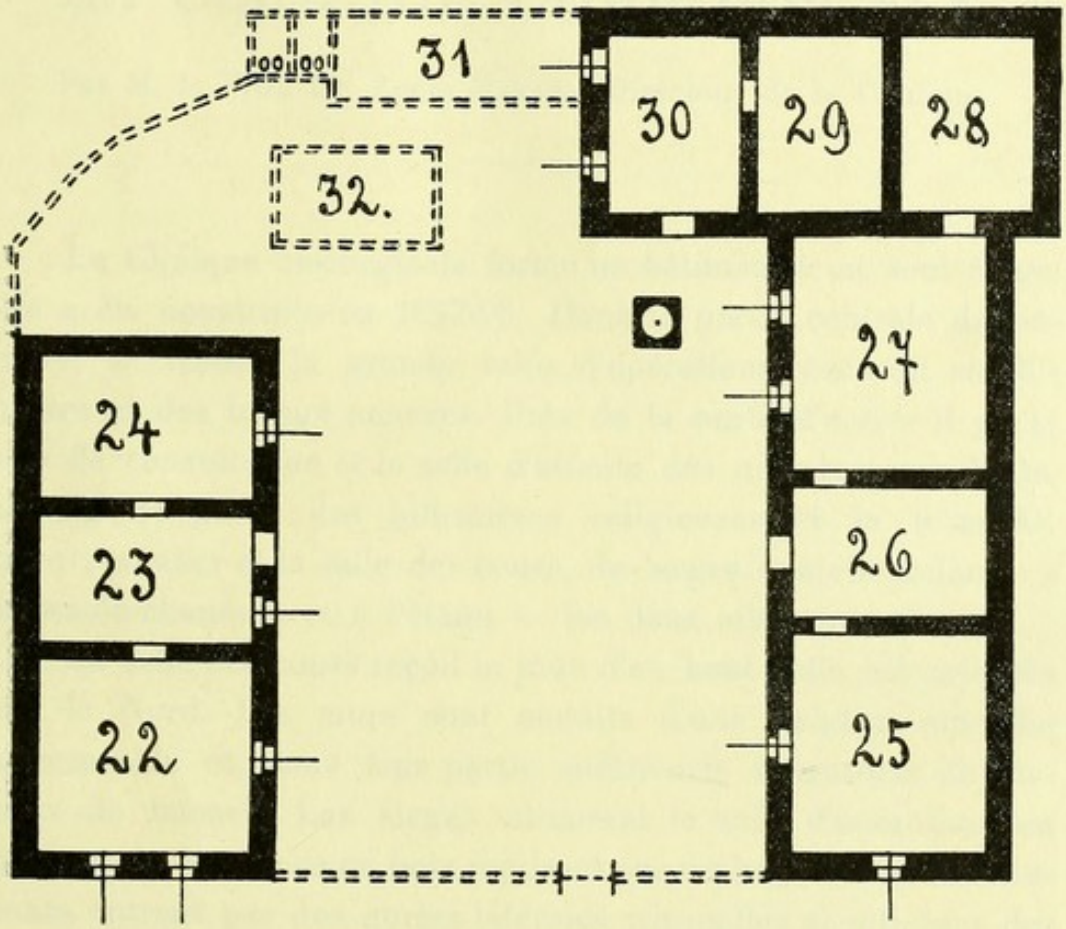

Kolozsvár. — Instituts de Pathologie générale et de Pharmacologie.

*Plan des bâtimen*ts *réservés aux animaux.*

22, 23 et 24. Logement des garçons de laboratoire. — 25. Logement du domestique. — 26, 27, 28, 29, 30 et 31. Animaux à expériences. — 32. Porcherie.

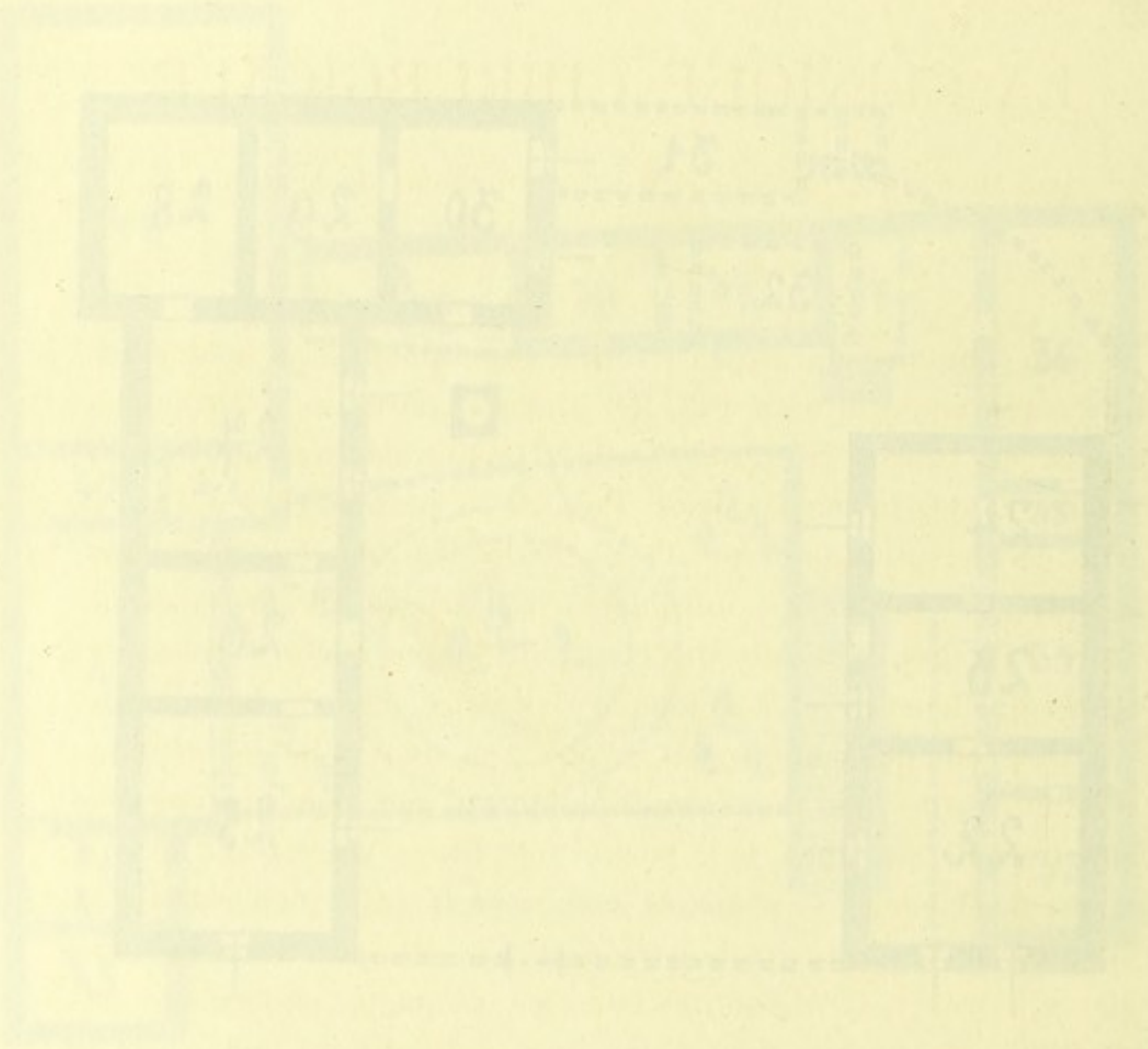

LA CLINIQUE CHIRURGICALE

Par M. le Prof. Dr. Louis Makara, Directeur de la Clinique.

La Clinique chirurgicale forme un bâtiment à un seul étage. Elle a été construite en 1897-99. Dans la partie centrale du bâtiment se trouve la grande salle d'opérations, avec un amphithéâtre et des locaux annexes. Près de la porte d'entrée il y a la salle de consultation et la salle d'attente des malades ambulants, la salle de garde des infirmières religieuses et la tisanerie. Entre l'escalier et la salle des cours, de larges couloirs relient — au rez-de-chaussée et à l'étage — les deux ailes du bâtiment.

La salle des cours reçoit le jour d'en haut; elle est orientée vers le Nord. Les murs sont enduits d'une peinture émaillée imperméable et, dans leur partie inférieure, recouverts de carreaux de faïence. Les sièges entourent la salle d'opérations en demi-cercle, les bancs en bois reposent sur un bâti en fer. Les étudiants entrent par des portes latérales auxquelles aboutissent des escaliers spéciaux partant d'un long vestibule qui sert aussi de vestiaire. Sur les deux côtés du vestibule il y a des water-closets. Le personnel de la Clinique arrive par un second vestibule du côté du grand escalier et disposé sous l'amphithéâtre. Sous les bancs se trouve un local haut et large, qui sert de salle de préparation et de pansement. Ce local est pourvu de quatre lavabos simples avec service d'eau chaude et froide et de quatre lavabos alimentés d'eau stérilisée et commandés par pédales. Les stérilisateurs sont fixés au mur, à droite et à gauche de ces lavabos; les tuyaux d'eau et de gaz de la Clinique les desservent directe-

ment, de sorte qu'ils forment un tout complet depuis l'alimentation jusqu'aux robinets. Dans un coin se trouve encore un stérilisateur pour les instruments, chauffé par un brûleur à gaz. La salle n'est aménagée que pour une opération à la fois; elle n'a donc qu'une seule table.

Les locaux se trouvant sous les deux escaliers des étudiants servent de dépôt de matériel pour les opérations et les pansements.

Le vestibule contient deux grandes vitrines pour les instruments et deux grandes armoires en bois pour le matériel.

Entre le vestibule et le couloir il y a un ascenseur reliant le rez-de-chaussée et le premier étage; il sert au transport des malades. A droite du vestibule se trouve le cabinet de radiographie, à gauche une pièce que l'on peut obscurcir à volonté pour les examens endoscopiques.

L'aile droite du rez-de-chaussée contient le cabinet du professeur, la bibliothèque, la salle de bain et le logement du médecin, puis une seconde salle d'opérations avec un stérilisateur pour pansements. Dans le vestibule il y a encore un stérilisateur pour instruments.

L'aile gauche du rez-de-chaussée abrite la salle des enfants malades avec 16 lits, une salle de malades avec 8 lits, une chambre d'isolement, une chambre particulière, la salle de bain du médecin, la salle de bain des infirmières et une salle de malades avec 10 lits.

Dans la partie centrale de l'étage il y a aux deux côtés de l'escalier les logements des assistants, vis-à-vis une chambre d'isolement et la salle de pansement. Dans l'aile droite se trouvent une grande salle de malades avec 24 lits, la chambre des infirmières, une tisanerie, une salle de bain, les laboratoires de chimie, d'histologie et de bactériologie; dans l'aile gauche, une salle de malades avec 24 lits, une seconde salle avec 10 lits et une troisième salle avec 8 lits, puis une salle de bain et une tisanerie.

Sous les combles il y a une mansarde orientée au Nord, avec chambre noire. Elle sert d'atelier photographique.

Le sous-sol abrite les locaux contenant les machines et appareils de chauffage à la vapeur et à l'air chaud, le moteur électrique pour la ventilation, puis la chaudière qui alimente d'eau chaude toute la Clinique. On y trouve encore, dans l'aile droite, le dispensaire orthopédique et, dans l'aile gauche, la garde-robe, le dépôt de linge et les chambres des servantes. La porte d'entrée s'ouvre entre le logement du portier et les ateliers orthopédique et mécanique.

La Clinique chirurgicale possède aussi un Institut opératoire qui est installé dans le pavillon mortuaire.

Kolozsvár. — Clinique Chirurgicale.

Plan du sous-sol.

I. Garde-robe des malades. — II. Servantes. — III. Linge sale. — IV. Chauffage et ventilation. — V. Domestiques. — V 1. Lingerie. — VI. Atelier orthopédique. — VII. Dépôt à charbon. — VIII et IX. Portier. — X. Atelier orthopédique. — XI. Bureau. — XII. Chauffage et ventilation. — XIII et XIV. Orthopédie. — XV. Chauffage central. — XVI. Combustibles. — XVII. Couloirs. — XVIII. Vestibule.

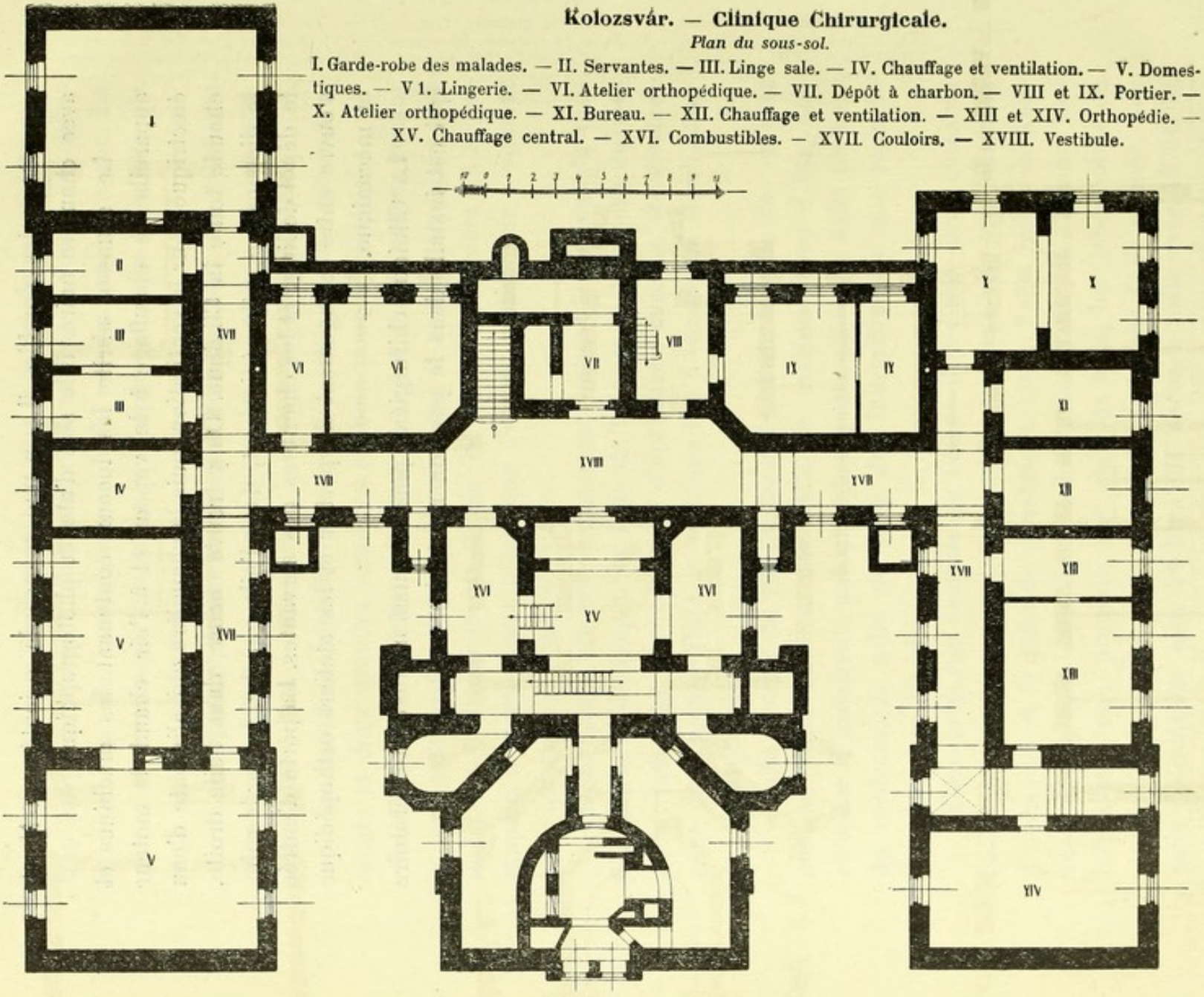

Kolozsvár. — Clinique Chirurgicale.

Plan du rez-de-chaussée.

I. Salle de malades (Enfants). — II. Salle de malades (Femmes). — III. Chambre d'isolement. — IVa, IVb. Chambres particulières. — V. Salle de malades (Hommes). — VI. Salle de jour des infirmiers. — VII. Office. — VIII. Antichambres. — IX, X et XI. Dispensaire. — XII. Cabinet du professeur-directeur. — XIII. Médecin de garde. — XIV. Bain des médecins. — XV. Antichambre. — XVI. Médecin interne. — XVII. Salle de pansement. — XVIII. Stérilisation. — XIX. Salle d'opérations. — XX. Couloirs. — XXI. Vestibule. — XXII. Examen médical. — XXIII. Radioscopie. — XXIV. Vestibule de la salle des cours. — XXV, XXVI et XXVII. Salle des cours. — XXVIII. Escalier. — XXIX. Ascenseur. — XXX. Entrées. — XXXI. Bains. — XXXII. Water-closets.

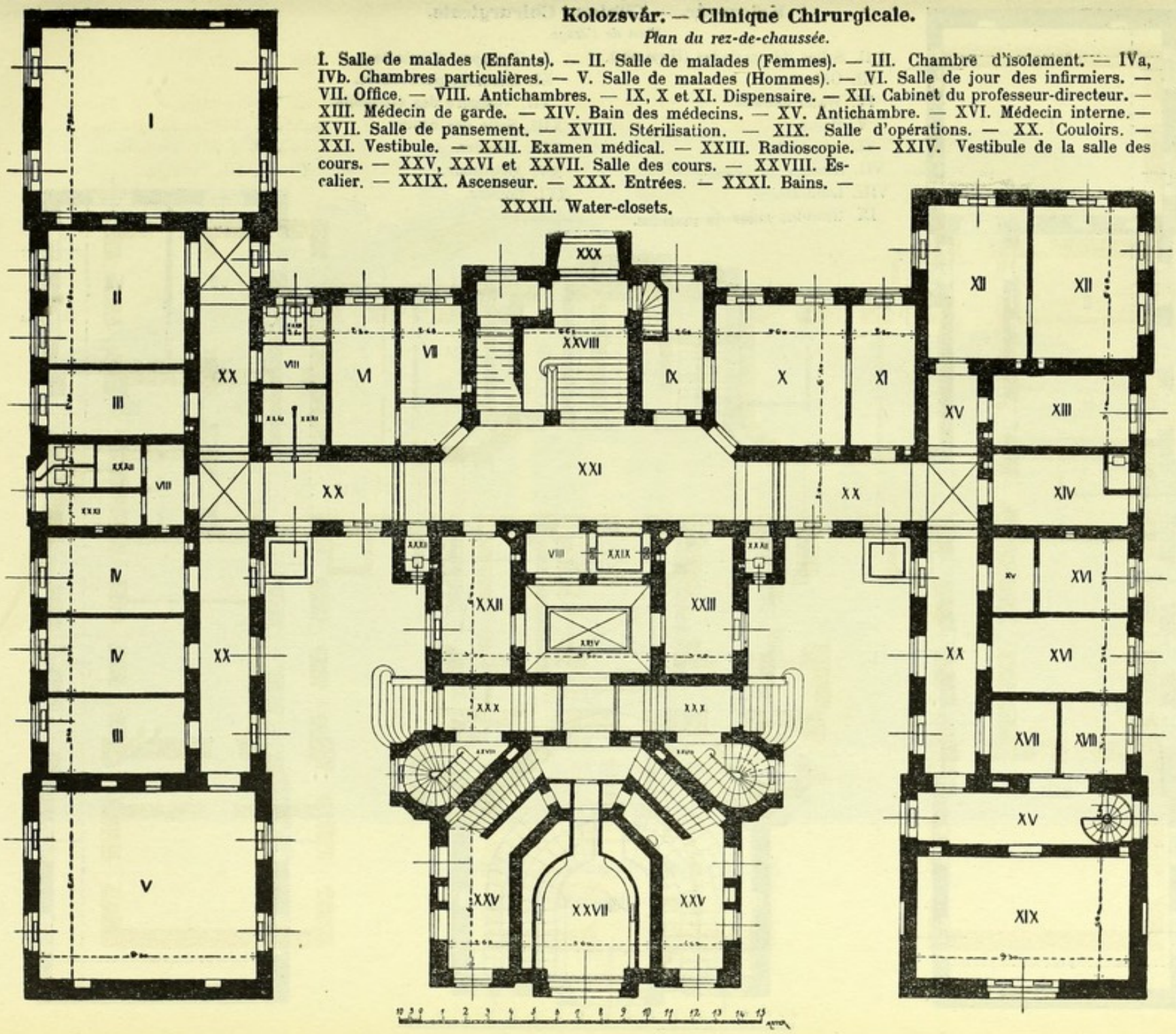

Kolozsvár. — Clinique Chirurgicale.

Plan de l'étage.

I, II. Salles des malades (Hommes).
III. Offices.
IV. Water-closets.
V. Bains.
VI. Assistants.
VII. Escalier du grenier
VIII. Laboratoire.
IX. Grandes salles de malades.
X. Champre d'isolement.
XI. Chambre particulière.
XII. Vestiaire des étudiants.
XIII. Salle des cours.
XIV. Escalier.
XV. Ascenseur.
XVI. Couloir.

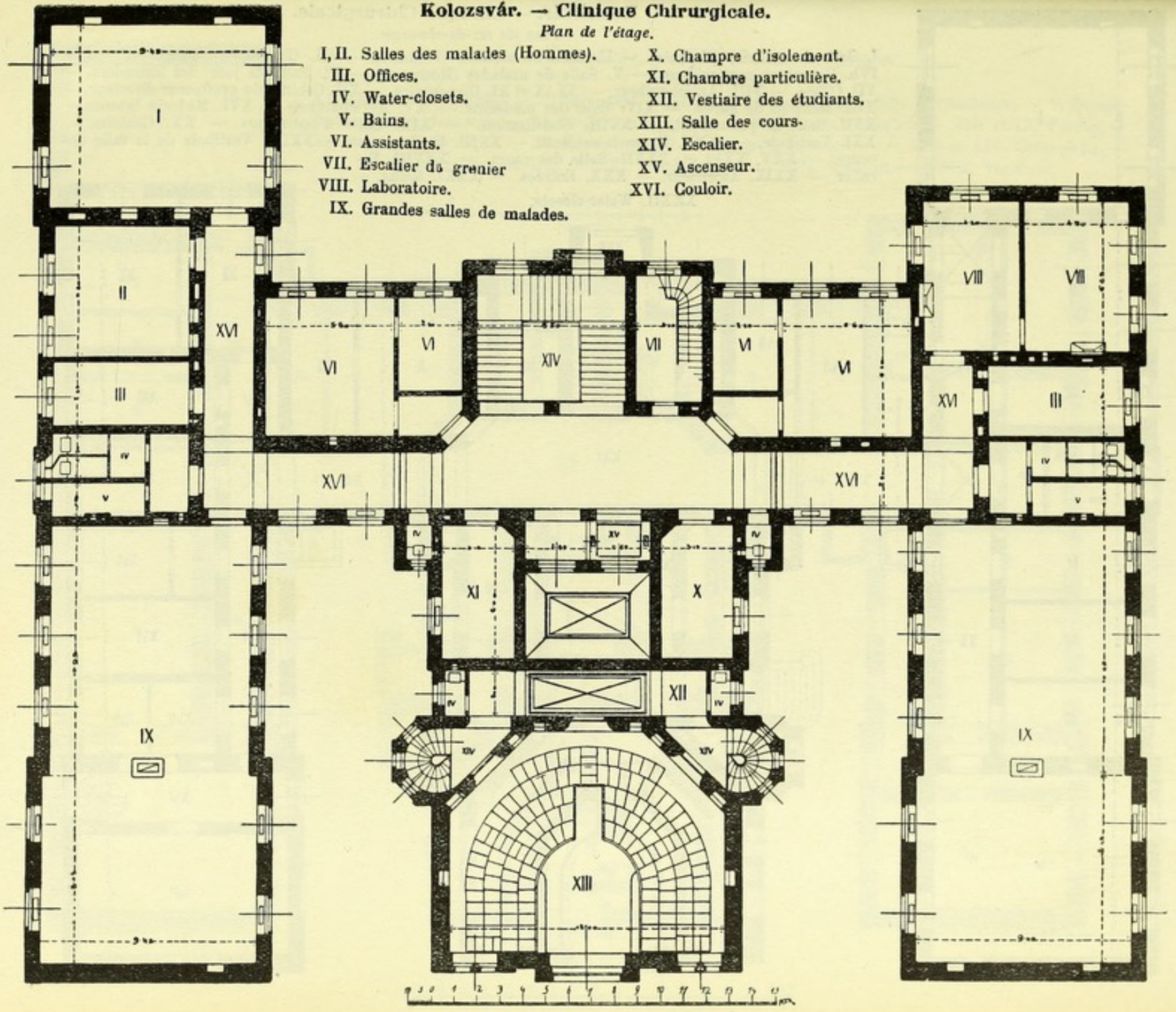

Kolozsvár. — Clinique Chirurgicale.

Façade sur la cour.

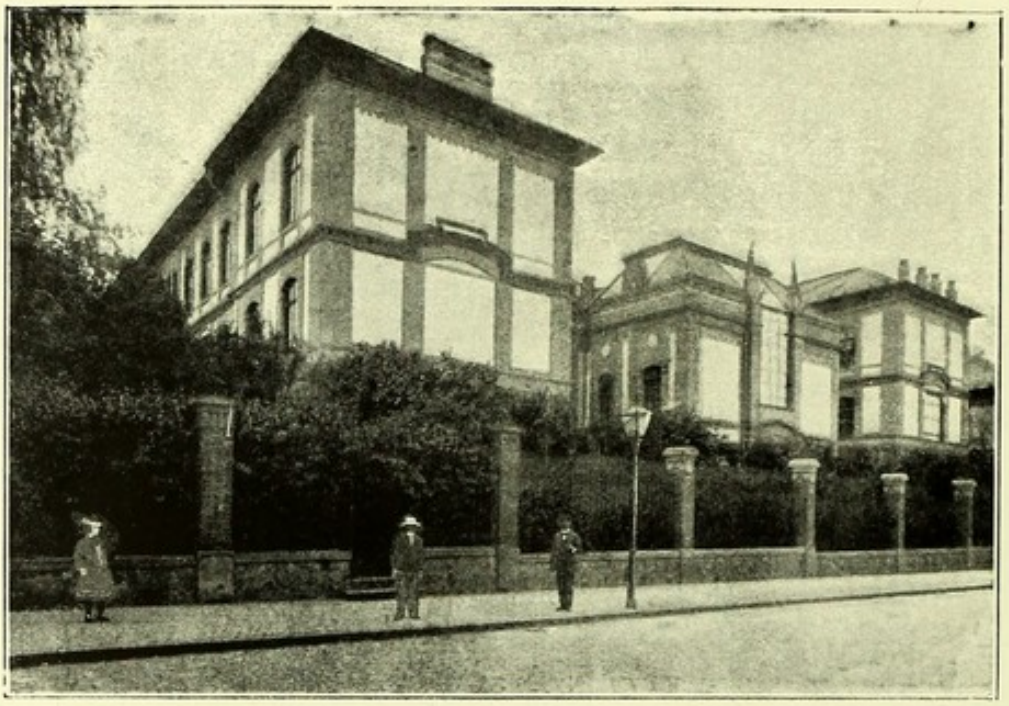

Kolozsvár. — Clinique Chirurgicale.

Façade sur la rue.

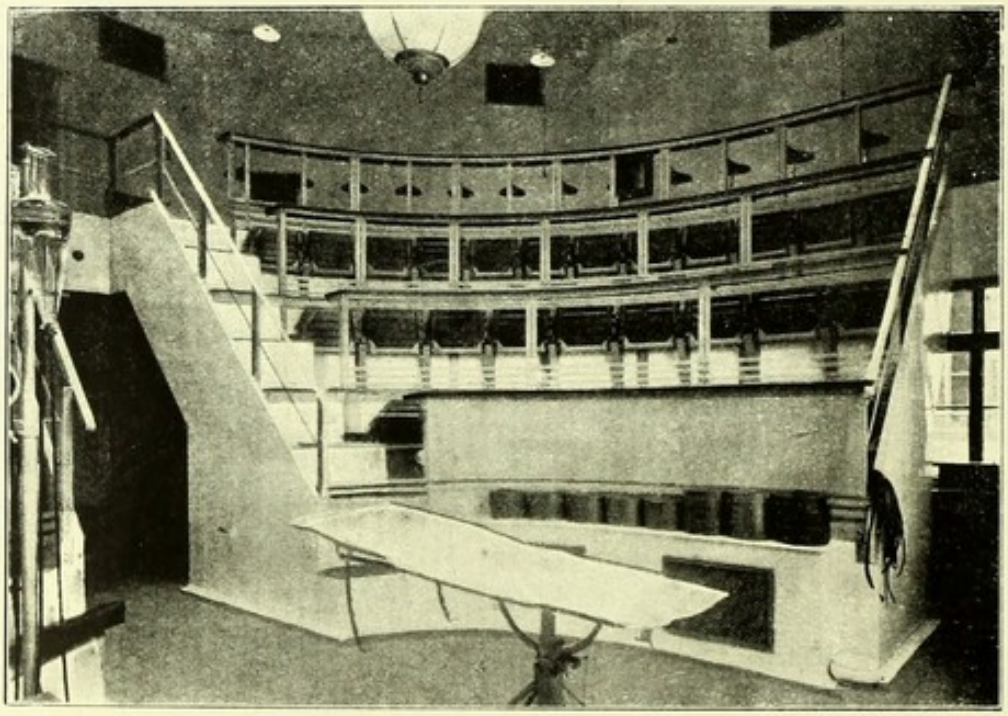

Kolozsvar. — Clinique Chirurgicale.

Salle des cours.

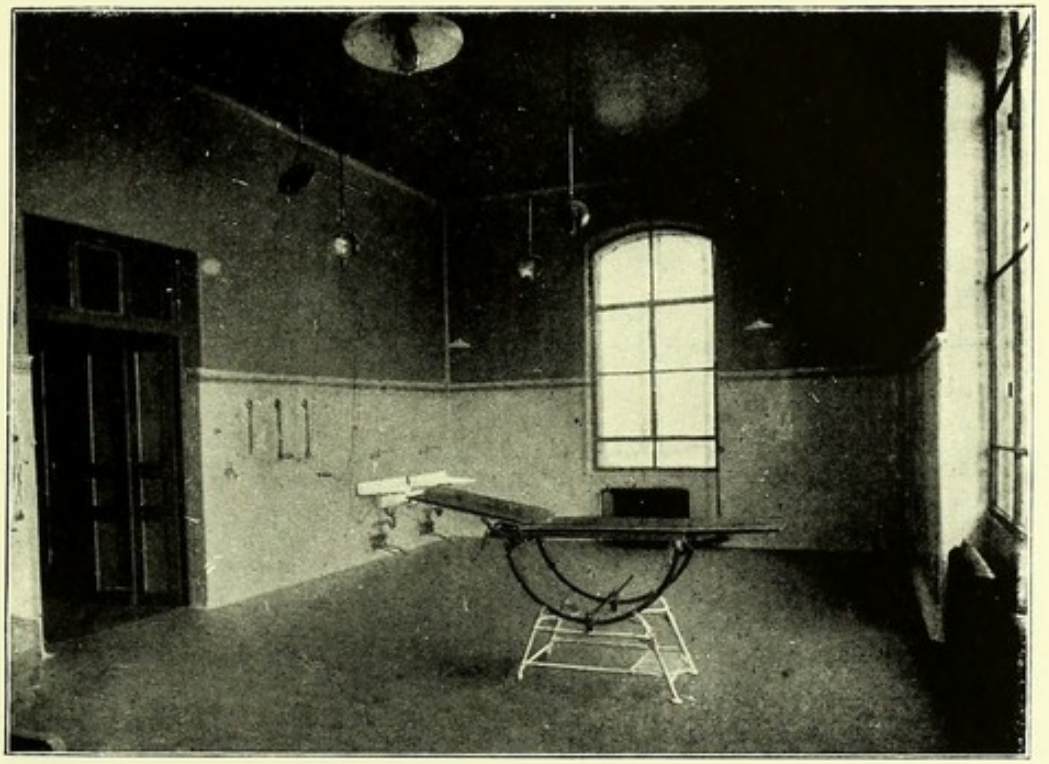

Kolozsvár. — Clinique Chirurgicale.

Salle d'opérations aseptique.

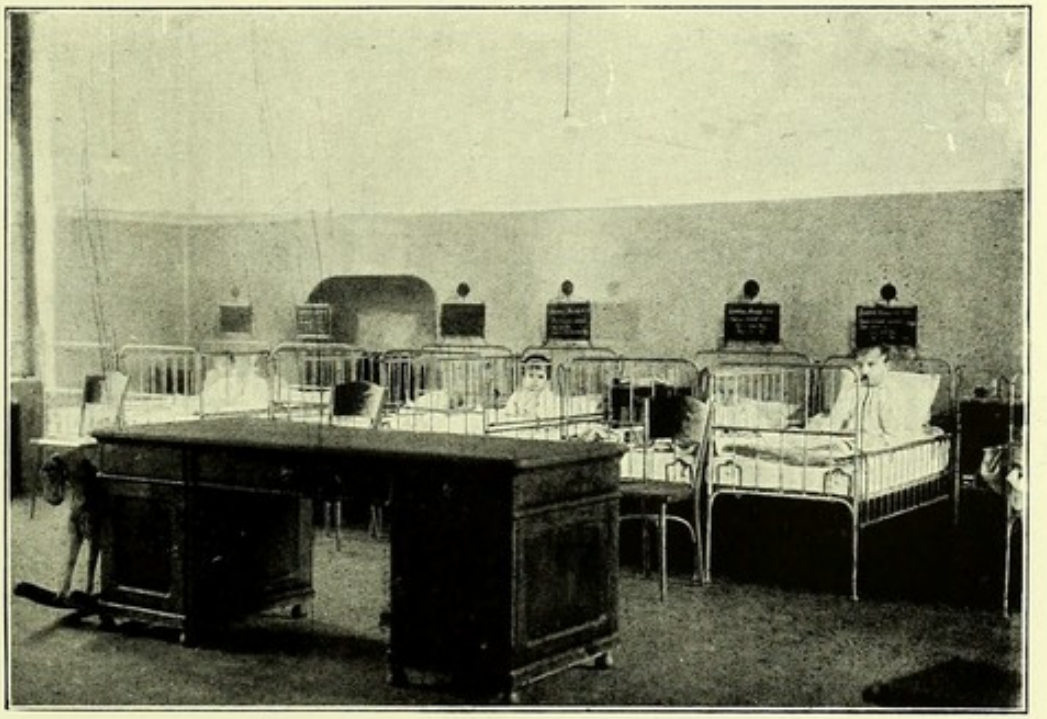

Kolozsvár. — Clinique Chirurgicale.

Salle des enfants malades.

LA CLINIQUE MÉDICALE

Par M. le Prof. Dr. Sigismond Purjesz, Directeur de la Clinique.

La Clinique médicale a été bâtie en 1897-99 sur la terrasse du groupe des cliniques, rue Mikó-utcza. Elle occupe le bâtiment qui se trouve au milieu des autres. Ce bâtiment comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage ; il contient 100 malades. La Clinique possède, en outre, un service pour les maladies infectieuses (scarlatine, morbilli, diphtérie, érysipèle), puis un pavillon pour tuberculeux avec 65 places.

Le bâtiment principal est aménagé de façon à assurer aux malades tout le confort voulu et à offrir aux étudiants l'enseignement le plus profitable. Des mesures efficaces ont été prises, d'une part, pour que les malades alités ne soient pas exposés plus qu'il ne faut aux désagréments usuels des cliniques, et, d'autre part, pour que les malades ambulants ne troublent pas trop les services hospitaliers et les travaux de laboratoire.

A cet effet, la Clinique médicale se compose de deux ailes et d'une partie centrale dans laquelle se trouvent, à côté de l'entrée, tous les locaux communiquant avec l'extérieur et où règnent, par suite, un certain bruit et un certain désordre. Les salles des malades et les laboratoires occupent les ailes latérales que des portes vitrées séparent du reste du bâtiment.

Le côté Nord de la partie centrale contient la salle des cours, qui ne communique qu'avec la salle de consultation du dispensaire. Un couloir que l'on peut chauffer en hiver sépare ces deux salles.

De l'entrée principale un escalier de 7 marches mène au couloir central, sur lequel s'ouvre, vis-à-vis de l'entrée, la salle de consultation pour les malades adultes. Cette salle est flanquée, à droite et à gauche, de deux petits locaux: la salle d'attente des femmes et la salle d'attente des hommes. Les deux locaux en question ont aussi des portes ouvrant sur le couloir et servant à l'entrée des malades.

Chaque samedi, jour auquel les cours sont suspendus, c'est le professeur qui donne les consultations au dispensaire. Les autres jours, le service est fait soit par l'adjoint, soit par l'assistant. Comme les heures des consultations coïncident avec celles des cours, le dispensaire n'est fréquenté que par les étudiants qui préparent les examens du doctorat ou par les médecins de passage à Kolozsvár. Les cas les plus intéressants sont présentés au professeur, lorsqu'il a fini son cours.

A droite de l'entrée principale se trouvent la bibliothèque et une petite pièce qui sert, maintenant, aux examens otoscopiques.

Le couloir central mène encore au logement d'un assistant, à la salle de bain des malades entrant à la clinique, enfin à l'ascenseur monte-lits qui peut recevoir, outre le malade, 2 à 3 personnes.

La salle des cours s'élève jusqu'à la toiture du bâtiment. La chaire du professeur occupe le côté Nord, au-dessous de grandes fenêtres. Les bancs de l'amphithéâtre, avec 86 sièges, lui font face. Entre la chaire et la rangée inférieure des bancs, il y a assez de place pour un ou deux lits, ainsi que pour le personnel auxiliaire et pour les étudiants appelés par le professeur. La salle reçoit aussi le jour d'en haut. Les substructions de l'amphithéâtre sont en fer, parce que le fer prend moins de place que le bois, et forment un escalier dont chaque marche correspond à une rangée de sièges. Les parties supérieures des surfaces horizontales des gradins sont revêtues de terrazzo, leurs surfaces verticales de carreaux émaillés. Les surfaces inférieures des gradins et les murs de la salle sont enduits de peinture

vernissée. Les bancs et les pupîtres sont en fer et en bois de pichpin, qu'on peut laver souvent à grande eau sans crainte de détérioration.

Les gradins sont fort rapprochés les uns des autres, pour que tous les étudiants puissent voir ce qui se fait dans l'hémicycle.

Il a été dit déjà que les deux ailes latérales abritent les salles de malades et les laboratoires. L'aile centrale contient le logement d'un assistant, quatre chambres particulières pour les malades qui payent la taxe de première classe et deux chambres pour les médecins assistants demeurant à la Clinique. L'étage de chaque aile est relié avec le milieu du couloir central du rez-de-chaussée par un escalier qui aboutit aussi au milieu du couloir central de l'étage. Trois parties des ailes, à savoir la gauche du rez-de-chaussée et les deux côtés de l'étage, sont réservées aux salles des malades et aux locaux annexes, tandis que la droite du rez-de-chaussée est occupée par les laboratoires. Des corridors aboutissant au couloir central longent toutes ces pièces.

Les grandes salles de malades sont pourvues de hautes fenêtres exposées à l'Est et à l'Ouest, quelques-unes aussi au Sud ; seules, les petites salles n'ont des fenêtres que sur un de ces trois côtés. Quant au côté Nord du bâtiment, il est absolument dépourvu de fenêtres.

Les malades qu'on veut montrer aux étudiants sont installés dans deux salles de l'aile gauche du rez-de-chaussée, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Chacune de ces salles a 8 lits. Les lits sont suffisamment espacés pour que les étudiants puissent circuler à l'aise. A côté de chaque salle, il y a une chambre d'isolement pour les malades agités, suppurants ou à l'agonie. La chambre d'isolement des femmes est flanquée d'une pièce que l'on peut obscurcir à volonté et dans laquelle on pratique divers examens ; elle est pourvue de tous les appareils nécessaires. La pièce correspondante à côté de la chambre

d'isolement des hommes sert de salle de jour pour les religieuses et de lingerie.

Les corridors qui desservent ces pièces mènent à un vestibule où s'ouvrent la salle de bain et les water-closets. Un vidoir, des crachoirs et une armoire pour les brosses, balais, etc. s'y trouvent également. Les corridors des deux services sont séparés par une porte à tambour du couloir central.

Un escalier conduit de ces locaux au premier étage de l'aile gauche qui est affecté aux malades hommes et dont le corridor fermé et chauffé aboutit au couloir central. Vis-à-vis de ce couloir nous trouvons l'office, puis, à droite, une salle de malades à 20 lits et une chambre d'isolement, et, à gauche, le vestibule avec la salle de bain et les water-closets, ensuite une salle de malades à 5 lits et une autre à 12 lits.

L'autre partie du couloir central mène à l'aile droite, qui, moins grande que l'aile gauche, ne contient pas de salle à 5 lits.

Au Sud du couloir central s'ouvrent trois chambres particulières à un lit, le cabinet de radiographie et le logement de l'assistant; au Nord, la porte de l'ascenseur, une niche pour la balance pèse-corps et deux chambres pour les médecins assistants.

Les corridors sont larges, clairs et gais. Les convalescents y passent volontiers une partie de la journée.

Les murs des salles de malades sont revêtus, jusqu'à la hauteur de 2 m., de peinture vernissée; les autres parties et le plafond sont peints avec du badigeon.

Les lits en fer possèdent des sommiers élastiques. Les tables de nuit sont pourvues de dessus en verre. Les chaises et fauteuils sont entièrement métalliques. Dans chaque salle il y a une horloge électrique, des armoires pour la lingerie, les médicaments et les instruments, enfin des lavabos à eau chaude et froide.

La Clinique est chauffée par la vapeur d'eau sous basse pression.

Tous les locaux sont dallés de carreaux de Mettlach posés sur une couche de ciment. Seuls, les logements du personnel médical et les chambres particulières sont revêtus de parquets sur asphalte.

L'éclairage est à l'électricité. Des sonneries électriques sont installées partout. Des postes téléphoniques relient le cabinet du professeur, les logements des assistants, le réfectoire des médecin, le bureau, l'office et la loge du concierge entre eux et, par l'intermédiaire du concierge, avec les autres cliniques, le pavillon de la direction et le pavillon anatomique.

La ventilation est assurée dans chaque pièce par des canaux pratiqués dans le mur un peu au dessus du sol et munis d'ouvertures grillées permettant de régler le débit de l'air. En outre, chaque salle de malades possède une ou plusieurs fenêtres dont on peut ouvrir la partie inférieure de la croisée extérieure et la partie supérieure de la croisée intérieure, cette dernière au moyen d'une clef. Enfin, des ventilateurs électriques sont installés dans quelques pièces.

Les laboratoires de la Clinique se trouvent dans l'aile droite du rez-de-chaussée, à côté des deux chambres du professeur et de la bibliothèque. On les a placés dans cette partie du bâtiment, pour qu'ils ne dérangent pas les malades et réciproquement.

En entrant par le couloir on trouve d'abord les chambres du professeur (cabinet de travail et laboratoire). Ce laboratoire contient les instruments les plus délicats et les appareils de précision.

Puis vient le laboratoire du premier assistant, aménagé pour les recherches histologiques, bactériologiques, hématologiques et pour les vivisections. On y trouve notamment les étuves et autres appareils de bactériologie et d'expériences.

La pièce suivante est le laboratoire des médecins assistants et des étudiants avancés qui travaillent sous la direction du deuxième assistant. Chacun d'eux a une table bien installée à sa

disposition. Une sorbonne avec bâti métallique sert pour les expériences chimiques.

Le quatrième laboratoire est affecté exclusivement aux travaux de chimie. Il possède aussi une sorbonne. A côté se trouve une pièce pour le nettoyage du matériel des laboratoires et de la verrerie, la préparation des terrains de culture et la stérilisation des instruments. Enfin on arrive à une partie séparée du couloir où l'on a installé un cabinet de microphotographie et un atelier photographique.

Les laboratoires sont éclairés à l'électricité et munis de services de gaz, ainsi que d'eau froide et chaude, puis de lavabos et de vidoirs.

Du couloir qui longe les laboratoires un escalier tournant mène au sous-sol, auquel conduisent aussi des escaliers partant de la porte d'entrée et des deux côtés du couloir central.

Le sous-sol abrite:

dans la partie Nord de l'aile gauche, le service d'hydrothérapie, avec trois pièces munies de diverses douches, baignoires, piscines, ainsi que de lits pour le massage; une pièce séparée contient la baignoire des médecins; puis viennent le logement des gens de service, le réduit pour le linge sale, la chaufferie, le dépôt des effets et du linge des malades;

à droite de l'escalier principal, le réfectoire des médecins; à gauche, le logement du portier; vis-à-vis, la salle des chaudières du chauffage central et du service d'eau chaude de la Clinique.

Service des maladies infectieuses.

Ce service est dirigé par un assistant, sous la surveillance du professeur. Il est destiné aux malades souffrant de scarlatine, morbilli, diphtérie ou érysipèle, et se trouve rue Tréfort-utcza, N° 10. On y arrive aussi du côté de la Clinique.

La façade sur la Tréfort-utcza est occupée par le logement de l'assistant et par un mur élevé, bâti tout en brique. Une conr

longue de 22 à 24 et large de 12 à 14 mètres, les sépare des pavillons des malades

Ces pavillons sont au nombre de trois. Leurs fenêtres sont orientées vers l'Est et l'Ouest.

Le logement de l'assistant comprend une chambre, une salle de bain et une entrée. Il est bâti en briques ; seuls les murs intérieurs sont en rabitz.

Le rez-de-chaussée du pavillon inférieur repose sur le talus de la terrasse. Le rez-de-chaussée est bâti en briques, le premier étage entièrement en rabitz. Un escalier de cinq marches en pierre mène de la cour inférieure au couloir du rez-de-chaussée qui est large de 1 mètre. De la partie méridionale de ce couloir d'autres escaliers conduisent à l'étage lequel est de plein-pied avec la terrasse supérieure, ainsi qu'au troisième pavillon à simple rez-de-chaussée.

Le rez-de-chaussée du pavillon mentionné en premier lieu contient le logement du domestique, le dépôt de vêtements, la salle de désinfection avec étuve au gaz, côté infecté et côté désinfecté, puis le bain des sortants et des gens de service. Chaque pièce est isolée ; leurs portes n'ouvrent que sur le couloir. Seule, la salle de bain communique avec la salle de désinfection.

Un hangar ouvert, qui s'étend entre le logement de l'assistant et ce bâtiment, contient les vêtements, la literie, le matériel de désinfection, etc.

De la cour inférieure un escalier mène à la terrasse du rez-de-chaussée supérieur qu'un couloir couvert mais ouvert sur le côté fait communiquer avec le deuxième pavillon. Ce pavillon, de même que le troisième, est bâti en rabitz et possède une double couverture. La paroi extérieure du mur en rabitz a 7 cm., la paroi intérieure 5 cm. d'épaisseur ; une couche d'air de 5 cm. circule entre les deux. La cour est plantée de sapins. L'installation de ce pavillon et celle du troisième pavillon sont identiques.

L'étage est partagé par un mur en deux parties et possède quatre chambres de malades: deux pour diphtériques et deux pour scarlatineux. (Les chambres du troisième pavillon abritent les malades atteints de rougeole et de variole.) Chaque groupe de deux pièces possède un vestibule commun d'où une porte conduit à la chambre de la soeur infirmière. Chaque vestibule a une porte particulière donnant sur la cour supérieure et sur la salle de traitement. (Dans le troisième pavillon cette salle est occupée par le professeur: il fait ici les trachéotomies et les intubations.

L'éclairage et le chauffage sont fournis par le bâtiment principal.

La ventilation a lieu par les fenêtres qui occupent un tiers de la hauteur du mur. La partie inférieure de la croisée extérieure s'ouvre au dehors, tandis que la partie supérieure de la croisée supérieure s'ouvre en dedans à l'aide d'une clef.

Quatre infirmières religieuses pourvoient au service; chacune d'elle a sa chambre particulière. Le service de nuit n'est pas fait par des religieuses, sauf si une surveillance permanente est nécessaire. Dans ce cas, les religieuses du pavillon s'en adjoignent d'autres encore et elles veillent à tour de rôle.

Il va sans dire que toutes les précautions voulues sont appliquées. Pourtant, les contagieux aussi sont montrés, dans la mesure du possible, aux étudiants de la Clinique.

Pavillon des tuberculeux.

Ce pavillon est installé pour 65 malades. Il est orienté au Sud et pourvu d'une galerie de repos. Les pièces disposées sur la façade septentrionale sont séparées des autres par un couloir. Ces pièces sont: au premier étage la chambre du professeur, la chambre de l'assistant et la salle de bain, au rez-de-chaussée la loge du portier et le bureau d'admission. Tous les plafonds sont en béton armé.

Le pavillon est chauffé par la vapeur sous basse pression. Il est pourvu de ventilateurs, d'une canalisation d'eau et de lumière électrique.

Les dortoirs des malades contiennent 11, 6 ou 2 lits. Ils s'ouvrent sur la galerie de cure. Chaque dortoir possède une croisée de ventilation, proportionnée aux dimensions de la pièce et pouvant rester ouverte jour et nuit.

Kolozsvár. — Clinique Médicale.

Plan du sous-sol.

I. Religieuses.
II. Chauffage (air chaud).
III. Servantes.
IV. Animaux à expériences.
V. Servantes.
VI. Réfectoire des médecins.
VII. Charbon.
VIII. Bois.
IX. Logement du portier.
X. Garde-robe des malades.
XI. Lingerie.
XII. Chauffage (air chaud).
XIII. Linge sale.
XIV. Domestiques.
XV. Hydrothérapie.
XVI et XVII. Chauffage central.

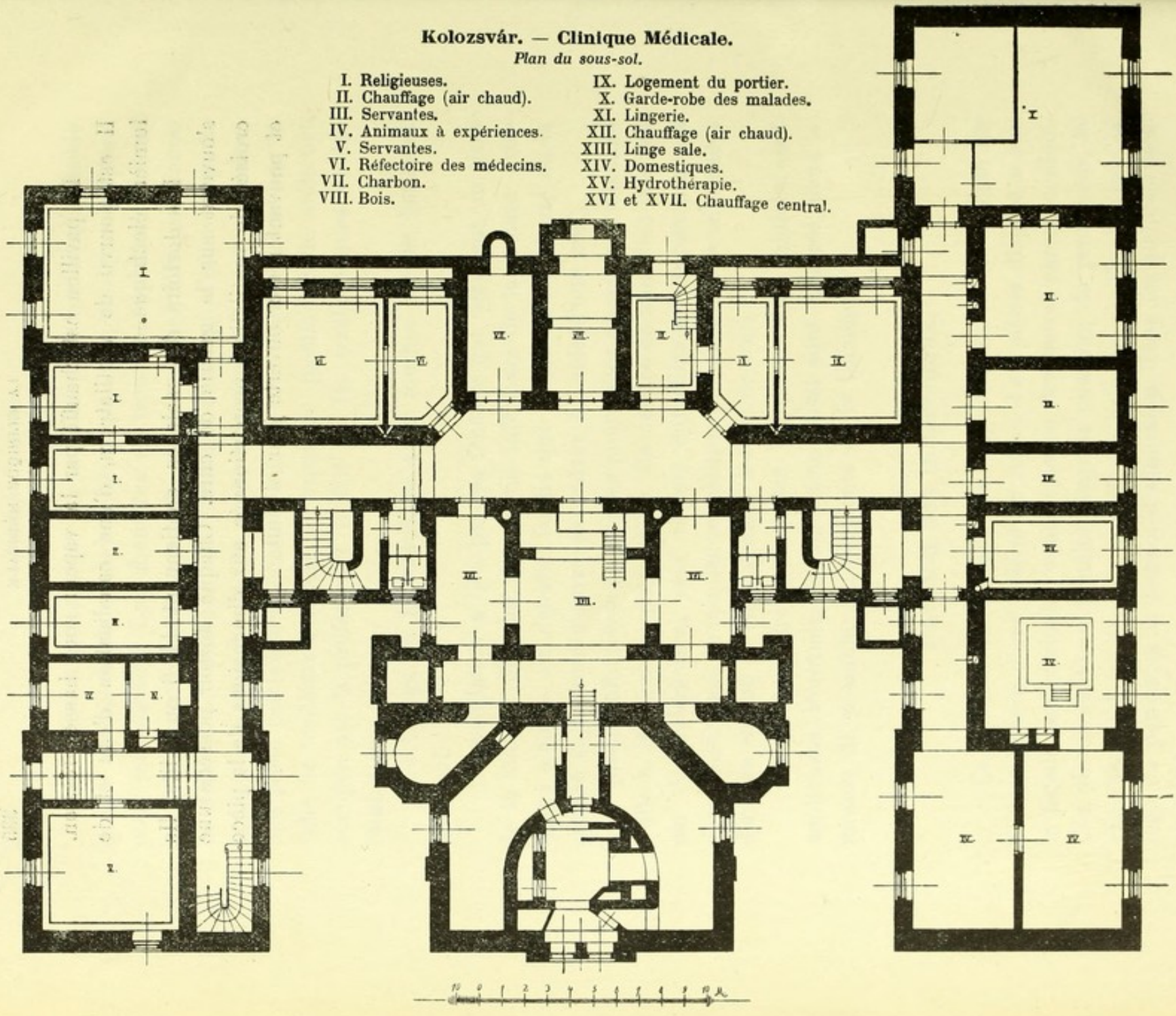

Plan du rez-de chaussée.

I. Chambres du professeur-directeur. — II. Laboratoire de l'adjoint et de l'assistant. — III. Laboratoire des stagiaires. — IV. Laboratoire chimique. — V. Cabinet de microphotographie. — VI. Cabinet de radiographie. — VII. Antichambres. — VIII. Chambre de l'adjoint. — IX. Bibliothèque. — X. Dispensaire otiatrique. — XI. Bain. — XII. Assistant. — XIII. Salle d'attente (Femmes). — XIV. Salle d'attente (Hommes). — XV. Dispensaire. — XVI. Ascenseur. — XVII. Salle de malades (Hommes). — XVIII. Chambres d'isolement. — XIX. Bureau, cabinet d'examen. — XX. Office. — XXI. Salle de malades(Femmes). — XXII. Salle des cours. — XXIII. Salle des cours: Laboratoire sous l'amphithéâtre. — XXIV. Entrée de la salle des cours. — XXVI. Vestibule. — XXVII. Couloirs. — XXVIII. Antichambres. — XXIX. Bains. — XXX. Waterclosets. — XXXI. Escaliers. — XXXII. Entrée principale.

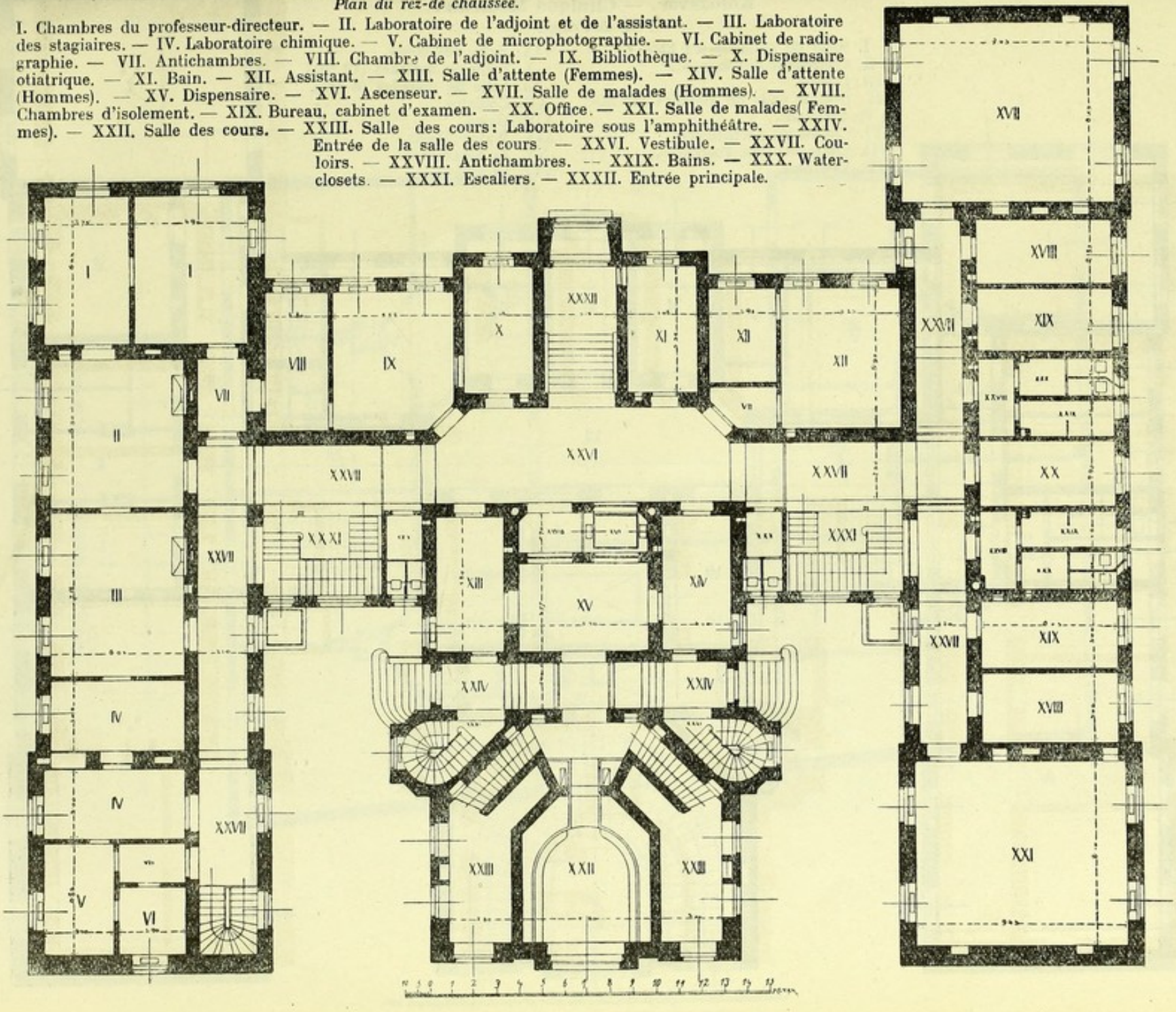

Kolozsvár. — Clinique Médicale.

Plan de l'étage.

I. Salle de malades (12 lits).
II. Chambres d'isolement.
III. Offices.
IV. Grande salle de malades (20 lits).
V. Assistant.
VI. Chambres particulières.
VII. Chambres des stagiaires.
VIII. Vestibule.
IX. Salle des cours.
X. Salle de malades (12 lits).
XI. Salle de malades (5 lits).
XII. Couloirs.
XIII. Bains.
XIV. Water-closets.
XV. Antichambres.
XVI. Escaliers.

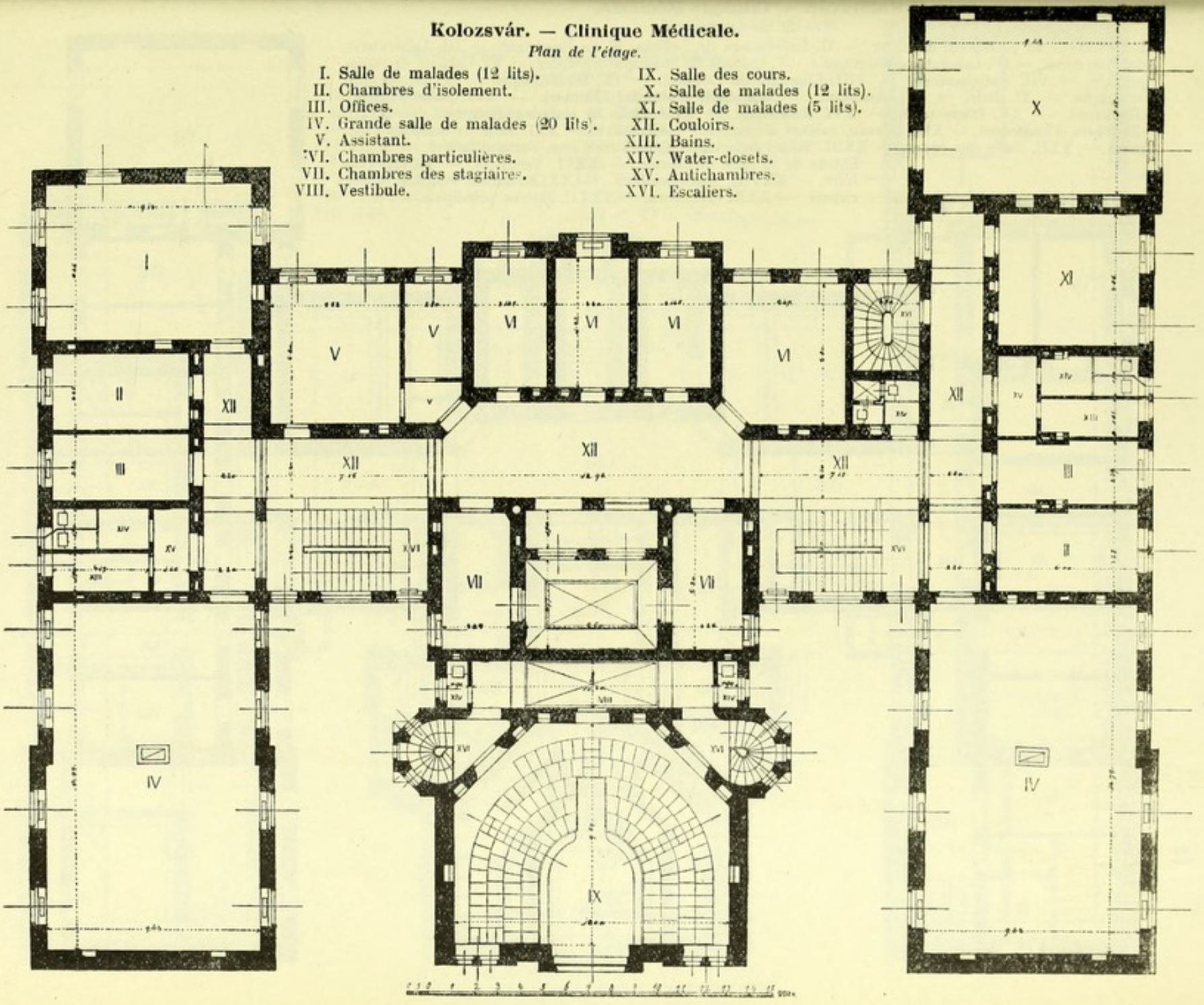

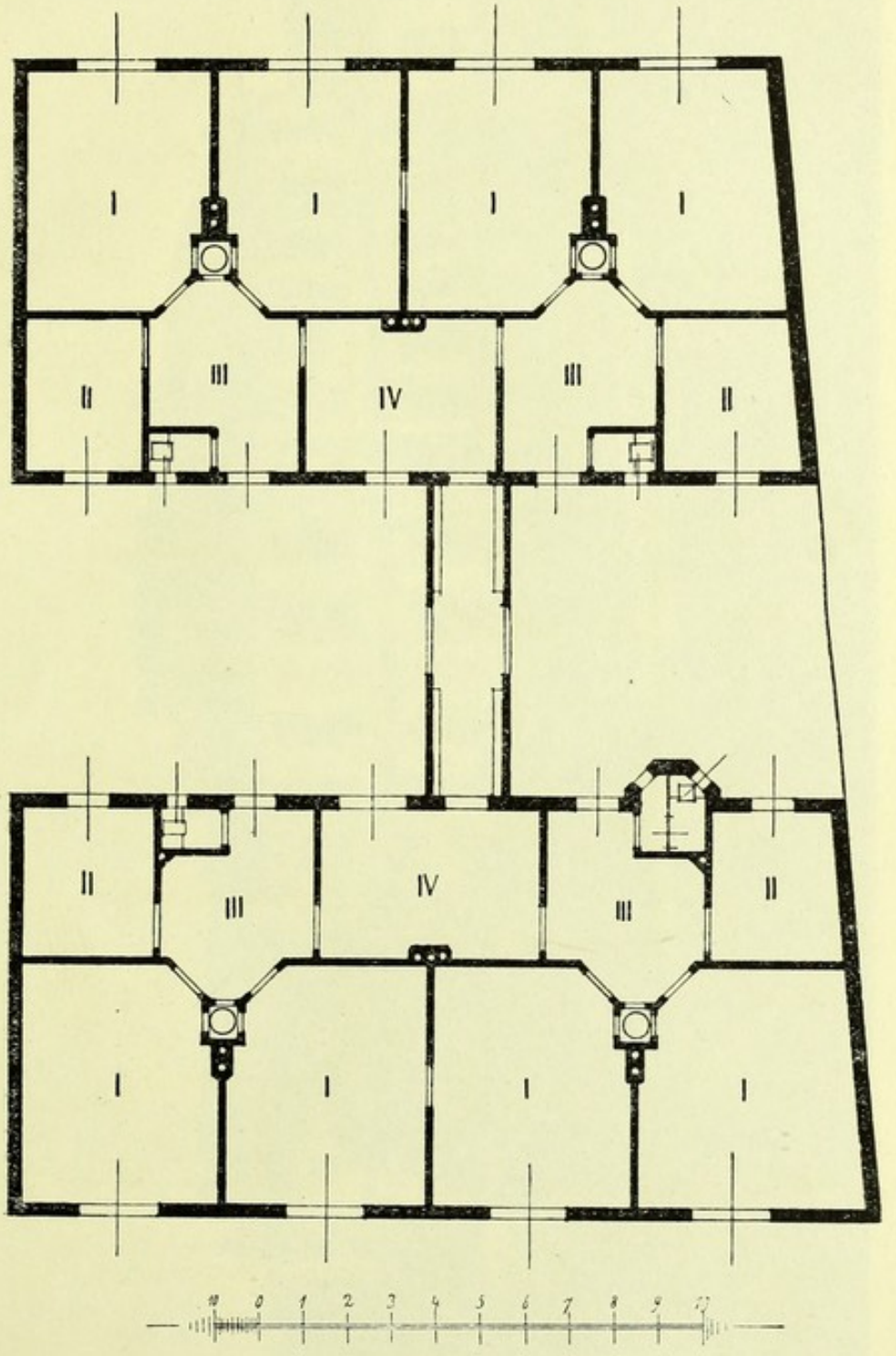

Kolozsvár. — Clinique Médicale.

Baraque des contagieux: Plan.

I. Malades. — II. Religieuses. — III. Antichambres. — IV. Médecins.

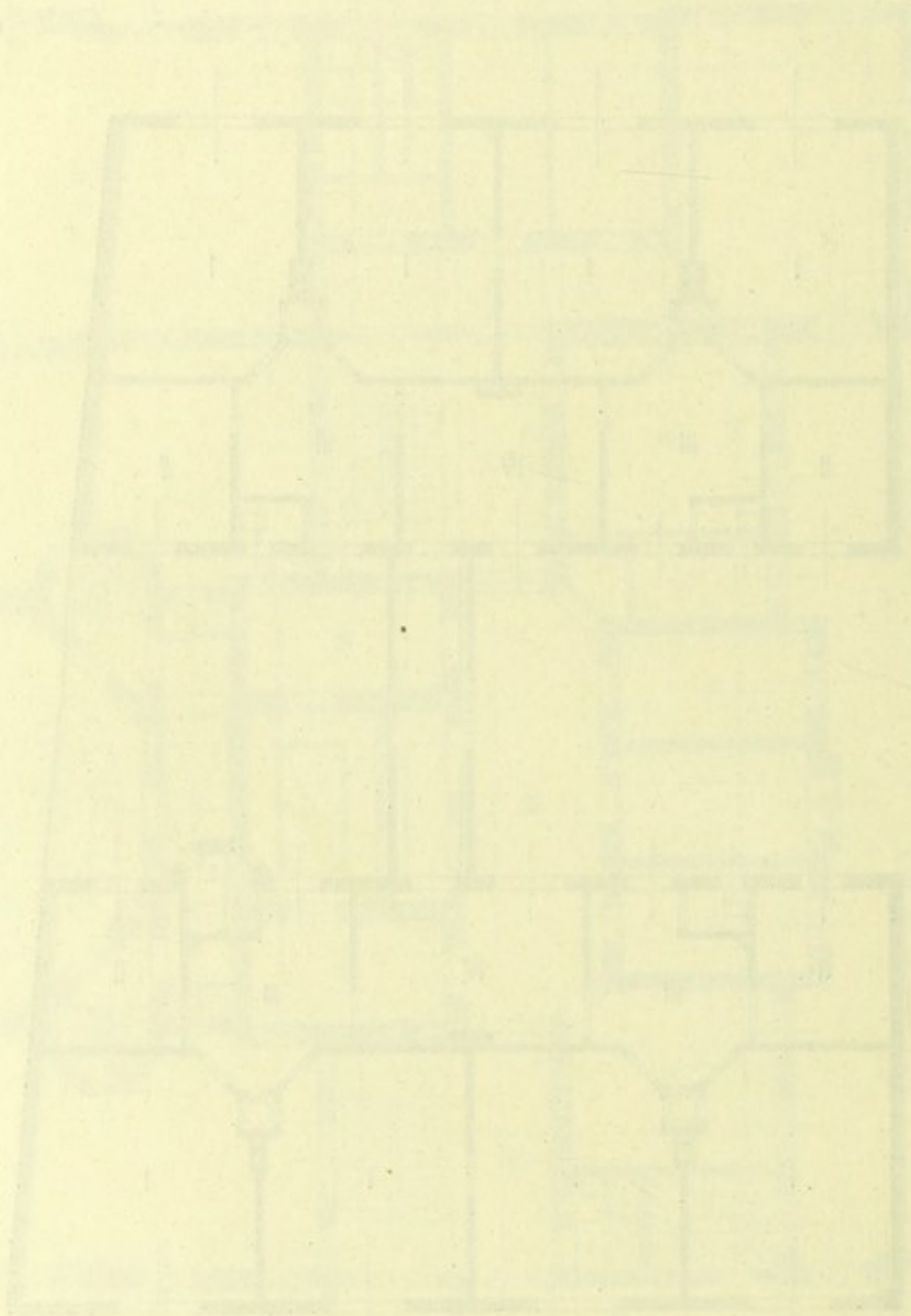

Kolozsvár. — Clinique Médicale.

Façade sur la cour

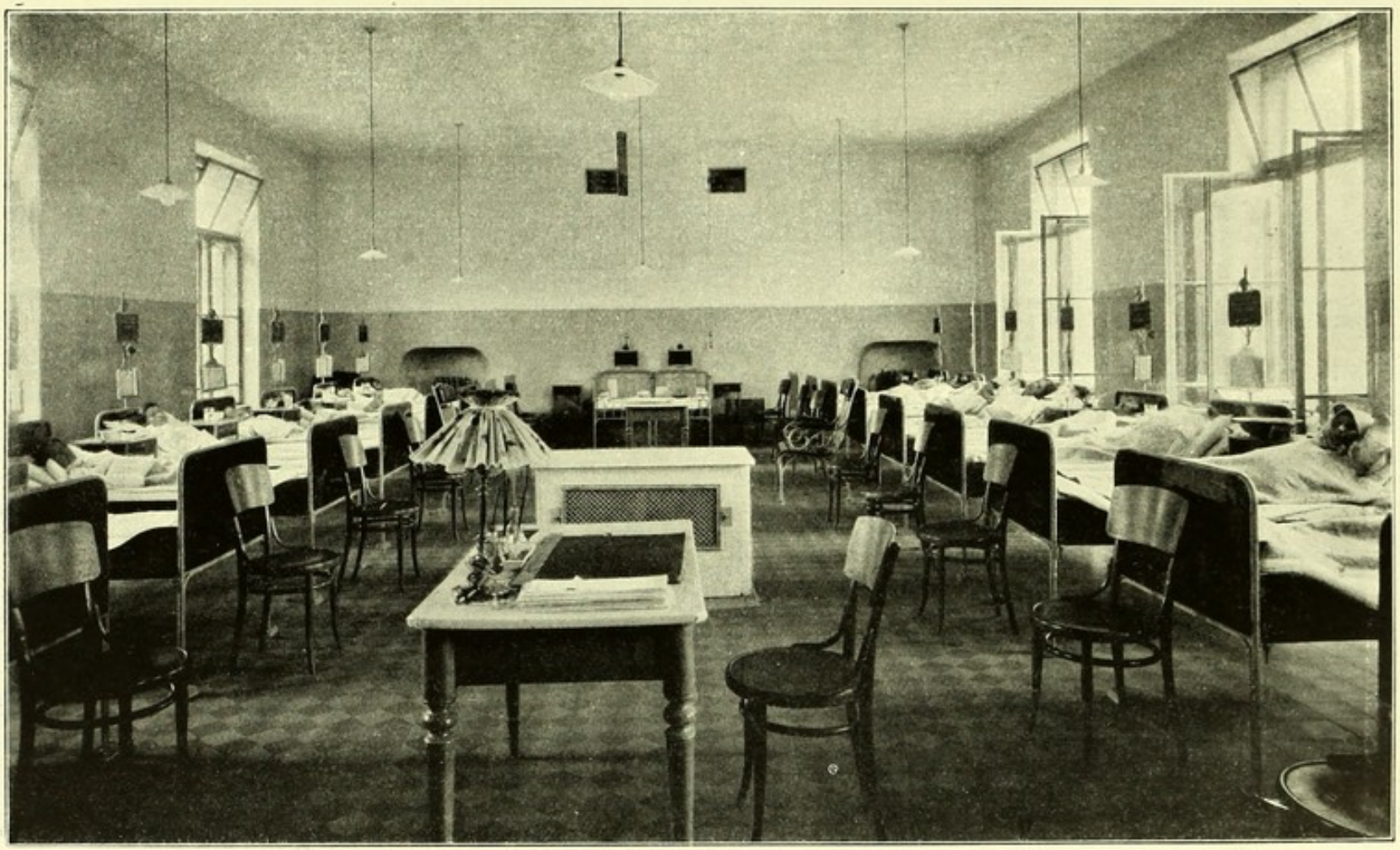

Kolozsvár. — Clinique Médicale.

Grande salle des malades.

LA CLINIQUE OBSTÉTRICALE ET GYNÉCOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Denis de Szabó, Directeur de la Clinique.

Le bâtiment de la Clinique obstétricale et gynécologique est le dernier sur la terrasse inférieure du groupe des Cliniques. Il affecte la forme d'un H. La façade principale est tournée vers le Nord et longe la rue Mikó-utcza ; l'aile occidentale regarde le jardin du Musée et l'aile orientale la Clinique médicale à 18 m. de distance.

La Clinique a deux étages, parce que, faute de place, on ne pouvait lui ériger deux bâtiments. Elle comprend deux services : le service obstétrical et le service gynécologique, et elle sert aussi d'Ecole de sages-femmes.

Le sous-sol du bâtiment contient, outre l'économat, l'internat des sages-femmes. Au rez-de-chaussée, la partie orientale est réservée aux locaux des cours et des recherches scientifiques, tandis que la partie occidentale abrite le bureau d'admission, le dispensaire et le service d'isolement. Au premier étage il y a le service obstétrical, au second le service gynécologique.

L'entrée principale se trouve sur la façade méridionale. Un escalier de quelques marches mène au rez-de-chaussée, avec, à droite, le logement du concierge qui peut voir facilement tous ceux qui entrent et leur donner les indications nécessaires. Au milieu de l'escalier s'ouvre l'ascenseur monte-lits pour les malades et pour ceux qui les accompagnent. Tous les escaliers

et les couloirs sont chauffés et pourvus de portes fermant convenablement.

A l'extrémité de l'aile occidentale il y a une seconde entrée et un second escalier pour les logements qui se trouvent dans cette aile, mais cette porte est fermée et on ne l'ouvre qu'en cas de besoin. Enfin, la porte principale de la façade septentrionale, qui s'ouvre sur le jardin, ne sert qu'au personnel de la Clinique.

Les couloirs de communication dans les ailes du bâtiment ont 2·25 m., les couloirs de la partie centrale 3 m. de large. Ces derniers dont les fenêtres sont exposées au Sud servent de salles de jour. Les water-closets se trouvent aux extrémités méridionales des deux ailes ; à chacune des deux extrémités septentrionales, il y a une grande salle de malades. Les angles des murs sont revêtus, jusqu'à la hauteur de 2 m., de carreaux arrondis de pyrogranit majolisé. Les points où se rencontrent les murs et le parquet sont arrondis également.

Le *sous-sol* contient, au milieu, la chaufferie, avec, à droite et à gauche, les dépôts de bois et de charbon. La Clinique est chauffée en général par la vapeur sous basse pression ; les salles de malades et certains grands locaux ont encore le chauffage par l'air chaud. La vapeur est fournie par deux chaudières. Une troisième donne l'eau chaude qu'une canalisation spéciale apporte à tous les lavabos, à toutes les baignoires, etc.

Devant la porte de la façade méridionale se trouve, sous terre, une salle de désinfection à laquelle on arrive par le sous-sol ; elle est située hors du bâtiment.

L'aile orientale du sous-sol contient les dépôts et l'économat, l'aile occidentale abrite la cuisine-office et le rinçoir, puis une buanderie où on lave le linge des nouveaux-nés. On y trouve encore la lingerie, la garde-robe des malades, deux chambres pour les domestiques, une chambre pour les servantes et une chambre pour la couturière.

Le linge sale qui ne doit pas recevoir un bain de soude

ou de sublimé est aéré sur des rayons grillés avant d'être envoyé à la buanderie. Une conduite en poterie, avec des regards à chaque étage, le porte depuis le faîte du bâtiment jusqu'au sous-sol.

L'internat des sages-femmes occupe la partie centrale et l'aile orientale du sous-sol. Il comprend huit chambres à 3 lits, une chambre à 4 lits, une salle à 10 lits, et peut recevoir, par suite, 38 élèves. Les huit premières chambres possèdent, chacune, 3 lits en fer, 3 tables de nuit en fer, 3 chaises en bois courbé, une armoire à 3 portes, un lavabo avec robinets d'eau froide et d'eau chaude, enfin un miroir. (Cette installation coûte 318 couronnes = 334 fr. 40.) L'internat possède encore une salle de jour et réfectoire. Les tables sont couvertes d'un tapis en linoleum, et chaque élève sage-femme a un tiroir fermant à clef pour serrer sa vaisselle. Au dessus de chaque table on a disposé une lampe électrique avec réflecteur. Les élèves ont enfin à leur disposition une salle de bain avec deux baignoires.

Au *rez-de-chaussée,* la partie orientale est affectée à l'enseignement et aux recherches scientifiques. La salle des cours, qu'on peut obscurir à volonté, comprend 7 rangées de bancs chac une avec 8 sièges. Les escaliers de l'amphithéâtre sont en fer, ses parois en rabitz. Le plancher est en terrazzo. Devant chaque siège il y a un pupître en bois de pitchpin avec bâti métallique. Devant les bancs s'étend un espace libre de 3 m. de largeur, avec des châssis mobiles pour les tableaux scolaires, la table du professeur et, au mur, des cadres pour les figures. La salle des cours possède encore deux lavabos et un connecteur pour l'appareil de projection. L'éclairage est fourni par 8 réflecteurs, chacun avec deux lampes à incandescence. La salle des cours pourrait servir aussi de salle d'opérations, si le nombre des étudiants venait à augmenter.

A côté de la salle des cours on trouve le cabinet de préparation, puis la salle des collections et la bibliothèque qui possède surtout des périodiques, des livres à figures, des auteurs anciens

et des ouvrages sur la femme aux points de vue social, juridique, etc., puis les livres modernes usuels. Viennent ensuite deux locaux qui servent l'un de laboratoire de chimie et de bactériologie, l'autre d'atelier photographique avec chambre noire séparée par un mur en rabitz.

Entre les deux pièces il y a la chambre de travail du garçon de laboratoire, avec lavabo en grès et un grand appareil de distillation avec brûleur à gaz.

Dans la partie orientale de la façade principale, la première porte conduit dans une antichambre d'où l'on passe au cabinet du professeur-directeur et, de l'autre côté, au bureau. Dans l'antichambre on a placé le compteur du gaz qui ne sert que pour le service des laboratoires et pour les poëles et brûleurs. Le tableau électrique est installé dans le bureau.

La Clinique est éclairée par l'électricité. Le courant est fourni par un câble provenant de la salle des machines et alimentant deux conduites: l'une pour les escaliers, les couloirs et les water-closets, l'autre (plus puissante) pour tous les autres locaux et les appareils électriques.

Le service téléphonique dispose de deux centrales, qui se trouvent dans la loge du portier et dans le bureau. Des appareils sont installés chez chaque médecin, chaque infirmière, ensuite à l'office et au dispensaire. Les communications sont établies par l'entremise du portier; seul le bureau communique directement avec tous les locaux de la Clinique.

La partie occidentale du rez-de-chaussée est occupée par le dispensaire. Depuis son installation dans le bâtiment actuel, le dispensaire a traité 749 malades en 1900, 781 en 1901, 893 en 1902, 964 en 1903, 1010 en 1904, 1149 en 1905, 1175 en 1906, 1113 en 1907. Les femmes admises à la Clinique prennent tout d'abord un bain et reçoivent des vêtements spéciaux. Leurs effets personnels sont envoyés au dépôt ou bien à la désinfection.

Cette aile abrite encore une salle de malades avec cinq

lits, une chambre d'infirmière et deux chambres d'isolement pour les malades atteintes de cancer, de fistules, etc., pour celles qui sont en léthargie et pour les mourantes. Ces locaux forment le Ier service gynécologique.

Dans la même aile se trouvent enfin les logements d'un assistant et d'un médecin interne. Le logement de l'assistant comprend une antichambre, une chambre à deux fenêtres et une chambre à une fenêtre. Le logement du médecin interne comporte une chambre à deux fenêtres, une antichambre et une alcôve.

Le *premier étage* contient: dans sa partie orientale, la salle de travail et les chambres des femmes enceintes; dans sa partie occidentale, deux divisions pour les accouchées.

Dans la partie septentrionale du couloir de l'aile orientale il y a un vestibule où s'ouvrent à droite la chambre de l'infirmière, vis-à-vis la salle de bain et à gauche la salle de travail. C'est le service obstétrical.

Chaque service possède une infirmière, qui est en général une sage-femme diplômée. Dans la chambre ou l'antichambre de l'infirmière se trouvent l'armoire contenant le linge du service, le téléphone, une sonnerie électrique et un réchaud à gaz pour chauffer les aliments et le linge. Dans la chambre de l'infirmière du service obstétrical il y a encore une sonnerie électrique spéciale pour appeler le médecin, la sage-femme de l'Université, les étudiants et les élèves sages-femmes.

Chaque parturiente est baignée, s'il est possible, dans la salle de bain du service obstétrical. Cette salle contient un appareil pour stériliser l'eau, un stérilisateur par coction des instruments dans l'eau gazeuse, puis un chauffe-eau en cuivre pour 100 litres d'eau.

Le sol de la salle de travail est dallé de carreaux de Mettlach, les murs sont revêtus de plaques en porcelaine jusqu'à la hauteur de 2 m. Le mobilier comprend quatre lits en fer, une table avec plateau en verre, une table et une chaise en fer, une baignoire pour baigner les nouveaux-nés, une balance pèse-bébés,

trois lavabos avec service d'eau chaude et froide. Les cuvettes sont en porcelaine et placées sur des supports en fer, à 10 cm. du mur. Un cylindre en verre, disposé à côté, sert de porte-serviettes. Des barillets en métal émaillé contiennent une solution de sublimé pour la désinfection des mains.

A côté de la salle de travail il y a une salle auxiliaire avec deux lits. La même aile du bâtiment contient encore quatre chambres, chacune à 5 lits, pour les femmes enceintes et une salle de bain avec deux baignoires.

Au bout de la partie méridionale de l'aile orientale on trouve une chambre avec 4 lits en fer, 4 tables de nuit en fer, des armoires, des tables, etc. ; c'est la salle de garde des étudiants. Pendant les grandes vacances, on y installe les médecins qui désirent s'occuper à la Clinique.

La partie occidentale du premier étage abrite les deux services des accouchées. Chaque service comprend trois pièces : une chambre d'infirmière et deux salles à 5 lits chacune. Des judas pratiqués aux murs de sa chambre permettent à l'infirmière de voir ce qui se passe dans les deux salles.

Les salles des accouchées sont dallées de carreaux de Mettlach, et leurs parois revêtues d'une couche d'émail jusqu'à la hauteur de 2 mètres. A côté de chaque lit, il y a un petit lit fixe pour le nouveau-né.

Entre les fenêtres se dresse une armoire avec 6 divisions ayant chacune sa serrure particulière. Cinq de ces divisions sont affectées aux accouchées, la sixième appartient à l'infirmière. Sur la paroi séparant la salle du couloir se dressent deux lavabos et un barillet rempli d'une solution de sublimé pour la désinfection des mains.

Un guéridon roulant en fer porte les médicaments et les pansements devant chaque lit de la salle.

A l'extrémité septentrionale de l'aile occidentale se trouve le bain des nouveaux-nés, avec quatre baignoires en zinc.

Les services des accouchées possèdent aussi une chambre

d'isolement, dont les murs sont émaillés de haut en bas. On y place les femmes atteintes de fièvre, de rupture de l'utérus ou d'une maladie contagieuse apportée du dehors.

Le premier étage contient enfin, près de l'escalier, la chambre du stagiaire et, à l'extrémité méridionale de l'aile, le logement de la sage-femme de l'Université, avec deux chambres, une cuisine et une dépense. La salle de bain qui se trouve ici est réservée au personnel de la Clinique, mais l'une des baignoires qui est roulante peut être transportée, en cas de besoin, dans les salles des accouchées.

Au *deuxième étage* sont installés les trois services gynécologiques. Les deux premiers se trouvent sur la façade principale et ont des couloirs qui sont utilisés comme salles de jour, le troisième occupe l'aile occidentale. Les pièces sont distribuées comme dans les services des femmes accouchées.

Les malades sont placées dans des petites salles à 5 lits et non pas dans un grand dortoir commun, parce que les femmes préfèrent cette disposition et que l'expérience aussi l'a démontrée comme parfaitement convenable. Il est vrai que la surveillance est moins facile, mais il a été obvié à cet inconvénient en installant sur chaque lit une sonnerie électrique.

L'extrémité du couloir est occupée par la salle d'opération et de traitement, qui est éclairée par une grande fenêtre avec châssis en fer orientée vers le Nord et par deux petites fenêtres semblables percées sur les parois orientale et occidentale. Cette salle est dallée de carreaux de Mettlach et ses murs revêtus de plaques en porcelaine jusqu'à la hauteur de 2 m., puis émaillés. Tous les meubles sont en fer et en verre, sauf la table sur laquelle on rédige les observations.

Dans cette salle on pratique les opérations, puis on examine et on traite les femmes malades. Chaque femme subit un examen préalable au dispensaire. Après son admission, on la tient couchée pendant 48 heures, s'il est possible, et on lui nettoie l'intestin. Alors on la transporte sur un lit roulant dans

la salle d'opérations et on la soumet à un examen approfondi. Le professeur-directeur dicte son diagnostic et prescrit le traitement; chaque malade est examinée pendant 8 à 10 jours, si des inflammations aiguës ne l'interdisent point. Le résultat du traitement est ainsi soigneusement contrôlé et de nouvelles dispositions sont ordonnées, le cas échéant. Le médecin attaché au service procède également dans la salle d'opérations au traitement local nécessaire; dans la salle commune on ne pratique que les cathétérisations et les injections en présence des autres malades.

Une seconde grande salle d'opérations, semblable à la précédente, occupe l'extrémité septentrionale de l'aile orientale; elle est spécialement réservée aux laparatomies. On y entre par une antichambre et un cabinet de préparation. Dans l'antichambre, les étudiants, le professeur et ses aides revêtent de longues blouses en toile; les infirmières portent aussi un costume en toile. Dans le cabinet de préparation on trouve des stérilisateurs pour l'eau, les instruments et les pansements, un fourneau à gaz pour chauffer les vêtements et opérer certaines cuissons, puis un lavabo-vidoir en grès.

Dans la salle même, tout est en métal et en verre; les instruments sont gardés dans une vitrine.

Au Sud du cabinet de préparation est la salle de bain, qui ne sert que pour les malades qui vont être opérées. Cette salle contient un lit pour la préparation du ventre et pour l'anesthésie.

Dans la même aile on trouve une chambre d'isolement, à côté de la salle de bain; chaque opérée doit rester ici pendant une semaine pour se reposer avant de rentrer dans la salle commune. En cas de besoin, la salle de bain peut aussi être utilisée comme chambre d'isolement.

L'aile orientale contient encore cinq chambres particulières à une fenêtre et une salle de bain pour les malades qui occupent ces chambres. La salle de bain servant aux autres malades est près de l'escalier; elle a deux baignoires.

A l'extrémité méridionale de l'aile occidentale il y a enfin le logement d'un assistant.

Le *personnel* de la Clinique obstétricale et gynécologique comprend le professeur-directeur, deux assistants, deux médecins stagiaires rétribués, la sage-femme de l'Université, 9 infirmières, 1 garçon de bureau, 1 portier, 2 domestiques, 2 servantes et 1 couturière.

234 femmes ont accouché à la Clinique en 1900, 235 en 1901, 301 en 1902, 278 en 1903, 311 en 1904, 342 en 1905, 355 en 1906 et 372 en 1907.

La plupart des parturientes sont admises quelques semaines déjà avant l'accouchement; assez souvent, elles sont atteintes de maladies diverses. Parmi les accouchements nous avons compté 344 fausses couches, soit 14·1%. Dans 227 cas il fallut intervenir. Nous avons pratiqué 6 accouchements prématurés, 3 opérations d'atrésie, 5 versions par les manoeuvres combinées, 6 versions par les manoeuvres internes, 55 extractions avec la main, 48 versions pelviennes avec extraction, 48 extractions avec le forceps, 30 perforations du crâne, 13 décapitations, 6 embryotomies, 14 extractions du placenta avec la main, 5 tamponnements de l'utérus à cause d'hémorrhagie, enfin 295 sutures du périnée. Nous avons pratiqué encore 5 laparotomies à cause de rupture de l'utérus, une amputation de l'utérus gravide à cause d'ostéomalacie, enfin une opération césarienne à cause d'éclampsie.

Nous n'avons pas de dispensaire, car nous tenons à habituer nos malades à Clinique.

Le *service gynécologique* a reçu 210 femmes en 1900, 245 en 1901, 309 en 1902, 352 en 1903, 365 en 1904, 423 en 1905, 444 en 1906, 464 en 1907. Plusieurs d'entre elles ont passé plusieurs mois à la Clinique. La plupart souffraient d'inflammation des annexes, de cancer ou d'endométrite.

Nous opérâmes, dans ce service, 93 malades en 1900, 107 en 1901, 91 en 1902, 111 en 1903, 117 en 1904, 126 en 1905, 143 en 1906, 155 en 1907. Aux organes génitaux externes, nous

opérâmes 2 glandes de Bartholin, 2 kystes, 2 lipômes, 2 éléphantiasis, 8 tumeurs cancéreuses, 4 papillomes, 1 hymen ; nous pratiquâmes aussi 9 périnéorrhaphies et 90 colporrhaphies antérieures et postérieures à cause de prolapsus ; nous opérâmes encore 28 fistules vésico-vaginales, 3 fistules recto-vaginales, 1 myome et 1 kyste du vagin, enfin 2 atrésies. A l'utérus même, nous avons enlevé 18 polypes muqueux et 15 polypes fibreux ; nous avons opéré 10 résections du col, dont 3 supravaginales ; nous avons pratiqué 269 fois le curettage et la cautérisation du col cancéreux et 195 fois le curettage à cause d'endométrite ; nous avons fait aussi 23 hystérectomies vaginales, une fois avec un kyste de l'ovaire ; nous avons opéré 20 abcès du bassin et 3 hématomes rétro-utérins. Après des laparotomies, nous avons pratiqué 2 castrations et 2 ventrifixations de l'utérus, et nous avons extirpé 78 kystes, 3 fibromes et 2 sarcomes de l'ovaire, 43 tumeurs des annexes, 7 kystes de grossesse extra-utérine, 25 fibromyomes de l'utérus ; enfin, nous avons pratiqué 13 extirpations complètes de l'utérus par la méthode de Wertheim et fune extraction d'ecchynococcus hepatis. En outre, nous avons ait 23 laparotomies pour explorer des tumeurs malignes de l'abdomen et savoir si elles étaient opérables ; deux fois, l'abdomen fut ouvert à deux reprises. Nous fîmes aussi, dans 10 cas, des corrections plastiques aux parois abdominales, et, finalement, dans 22 rétroflexions de l'utérus, nous pratiquâmes l'opération d'Alexander-Adams.

Dans *l'enseignement*, une attention particulière est consacrée à l'obstétrique qui remplit le 8me semestre des études. A cette occasion, le professeur enseigne aussi l'anatomie, la physiologie et l'embryologie des organes génitaux de la femme. Le semestre suivant comporte 3 h. par semaine de gynécologie et 2 h. d'obstétrique opératoire. Les leçons de gynécologie ne sont qu'un complément des leçons d'obstétrique et la pratique opératoire est aussi brièvement traitée, car tout médecin doit connaître les indications et les dangers des opérations, mais la

technique doit en être réservée aux spécialistes Au cours d'obstétrique opératoire, les étudiants font des exercices sur mannequins.

Les cours sont accompagnés de présentations de produits plastiques, de photographies stéréoscopiques et de préparations microscopiques. Ces dernières sont montrées sous le microscope.

Les cours pour les sages-femmes durent, chaque année, depuis le 1er septembre jusqu'au 31 janvier. Ils sont faits en hongrois, en allemand et en roumain.

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Plan du sous-sol.

I. Dépôt.
II. Elèves sages-femmes.
III. Chauffage et ventilation.
IV. Bain.
V. Salle de jour et réfectoire.
V9. Elèves sages-femmes.
VI. Charbon.
VII. Chambres des gens de service.
VIII 1. Linge sale.
VIII 22. Lingerie et literie.
IX. Garde-robe des malades.
X. Buanderie.
XI. Office.
XII. Couloir.
XIII. Water-closets.
XIV. Bois.
XV. Chauffage central.

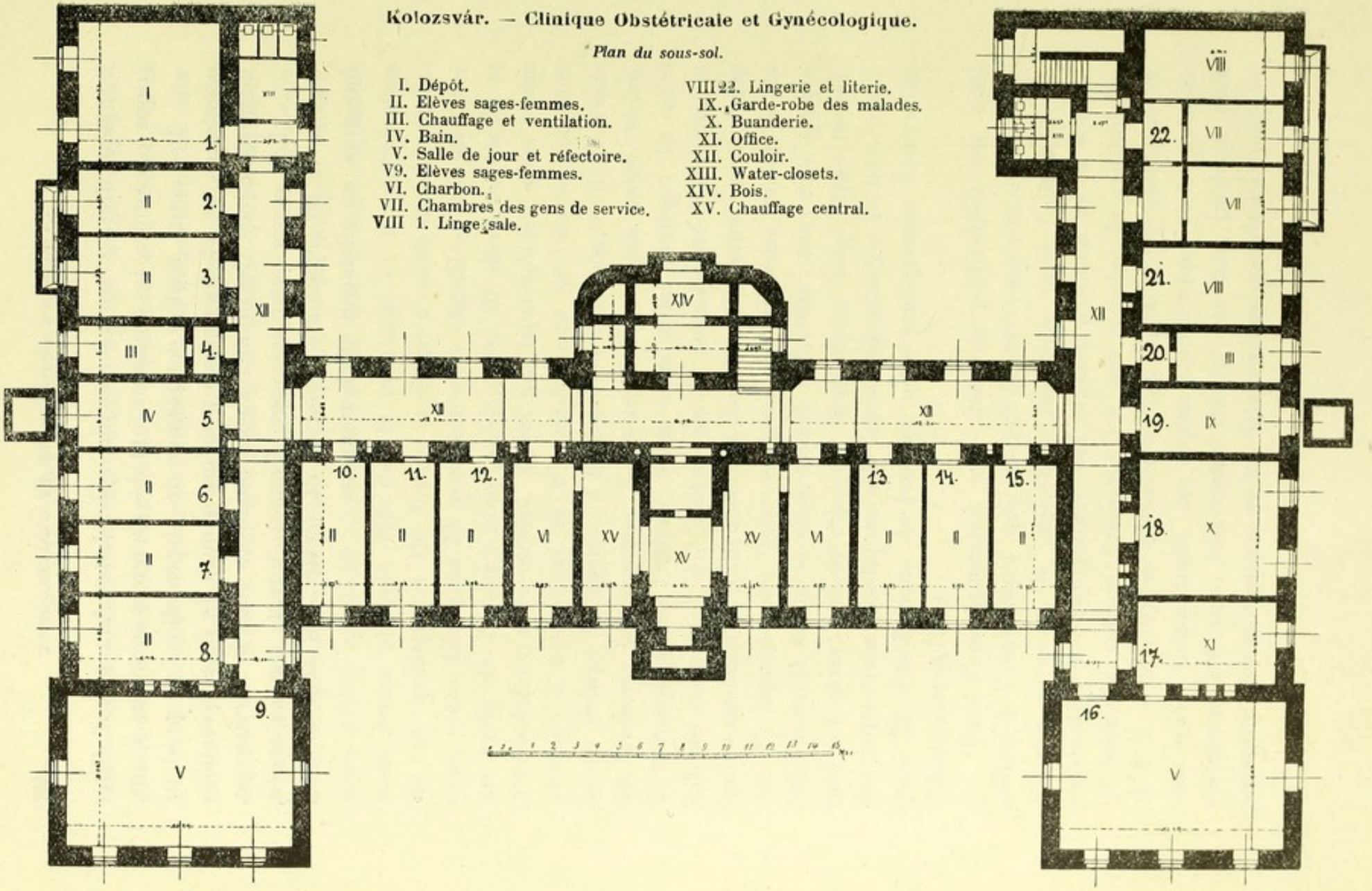

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Plan du rez-de-chaussée.

I. Laboratoire chimique, bactériologique.
II. Rinçoir.
III. Laboratoire histologique, avec chambre noire.
24. Bibliothèque.
24a. Collections.
25. Cabinet de préparation, chambre des étudiants.
VI. Salle des cours.
VII. Couloirs.
VIII. Water-closets.
IX. Bain du professeur-directeur.
X. Cabinet du professeur-directeur.
XI. Antichambre du professeur-directeur.
XII. Bureau.
XIII. Entrée.
XIV. Ascenseur.
XV. Escaliers.
XVI. Logement du portier.
XVII. Logement des stagiaires.
XVIII. Bain des femmes entrantes.
XIX. Dispensaire.
XX. Salle d'attente du dispensaire.
34. Ire division gynécologique.
XXI. Salle de malades.
XXII. Infirmières.
35. Chambre particulière.
36. Réfectoire des médecins.
XXIV. Logement de l'assistant.

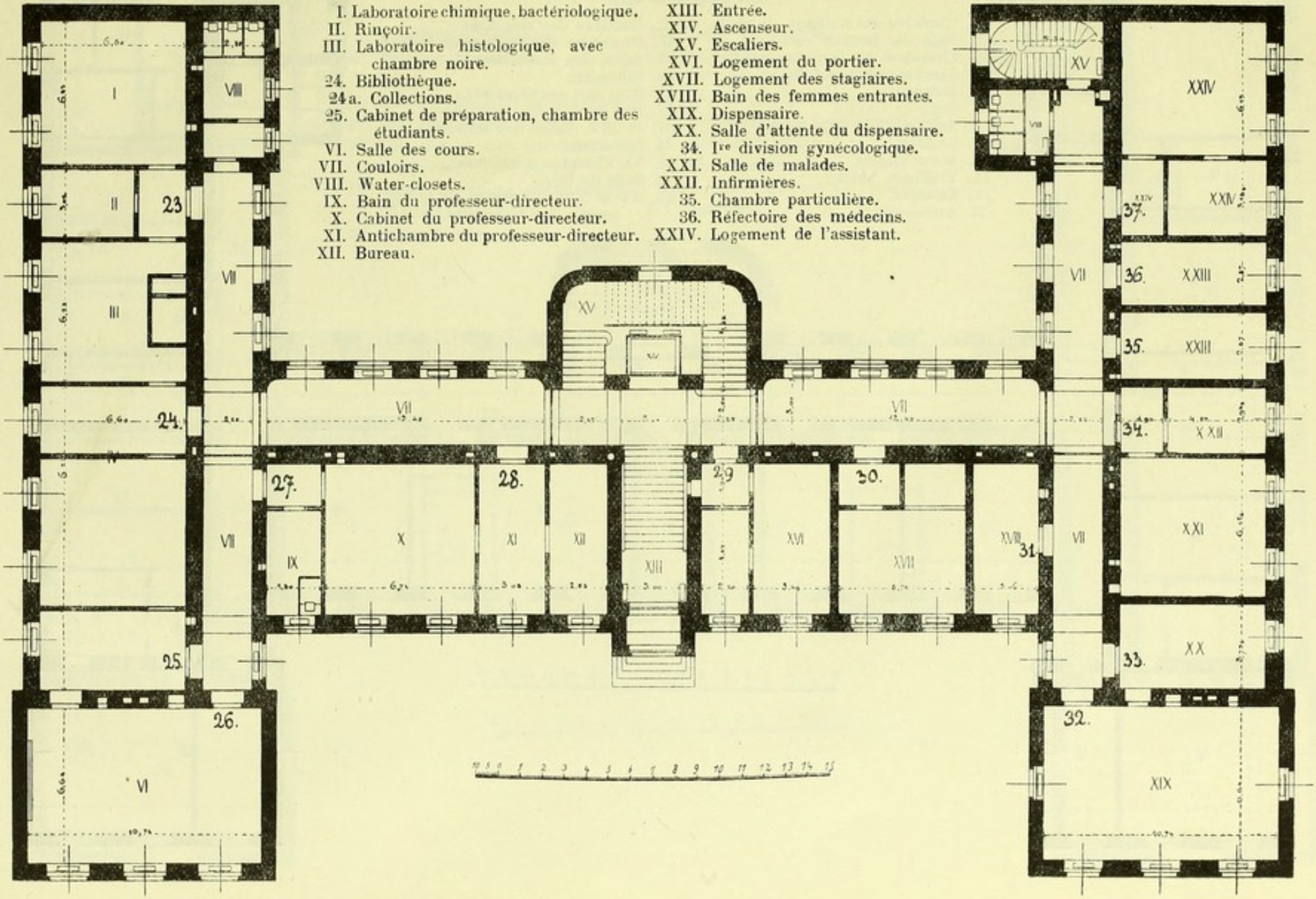

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Plan du premier étage.

I. Chambre des étudiants de garde.
38 II. Bain des femmes enceintes.
III. Chambres des femmes enceintes.
41. Service obstétrical, à savoir :
IV. Infirmière.
V. Salle de travail.
VI. Salle auxiliaire de travail.
VII. Couloirs.
VIII. Water-closets.
IX. Vestibule, vidoir.
X. Escaliers.
XI. Ascenseur.
XII. Chambre des stagiaires.
46. Ier service des accouchées, à savoir :
XIII. Salles des accouchées.
IV. Infirmière.
47. Bain des nouveaux-nés.
48. IIme service des accouchées :
XIII et XIV. Salles des accouchées.
II. Infirmière.
49. VI. Chambre d'isolement.
50. Salle de bain.
51. XV et XVI. Logement de la sage-femme de l'Université.

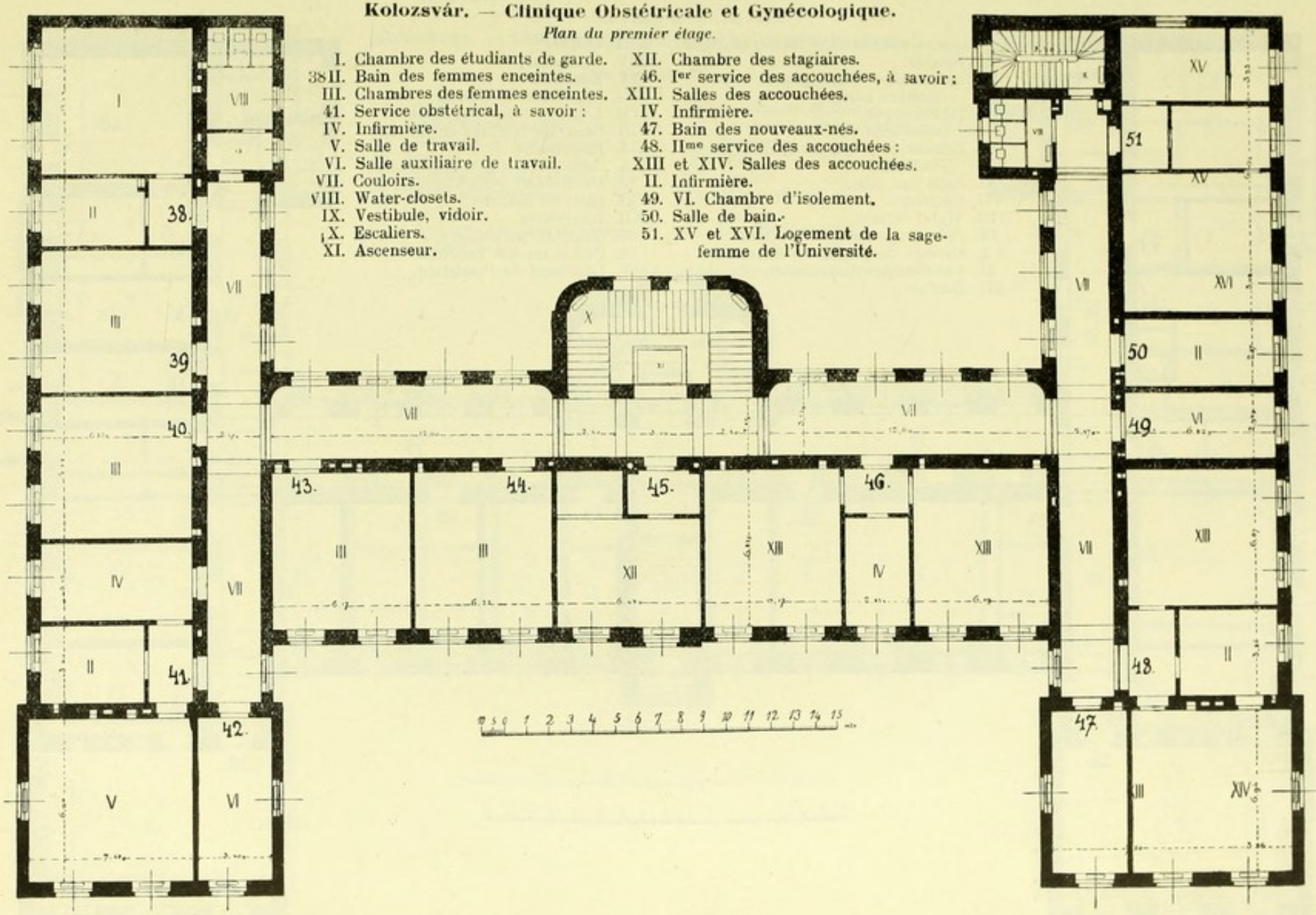

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Plan du deuxième étage.

I. Chambres particulières.
157. Chambre d'isolement.
II. Bains.
II52. Bain des chambres particulières.
II58. Bain des laparotomisées.
II62. Bain des femmes malades.
III. Stérilisation, préparation.
IV. Salle d'opérations (laparotomies).
V. Couloirs.
VI. Water-closets.
VII. Salles de malades.
VIII. Infirmières
61. 2me service de femmes malades.
63. 3me service de femmes malades.
65. 4me service de femmes malades.
IX. Salle d'opérations et de traitement.
X. Instruments et pansements.
XI et XII. Logement de l'assistant.
XIV. Ascenseur.

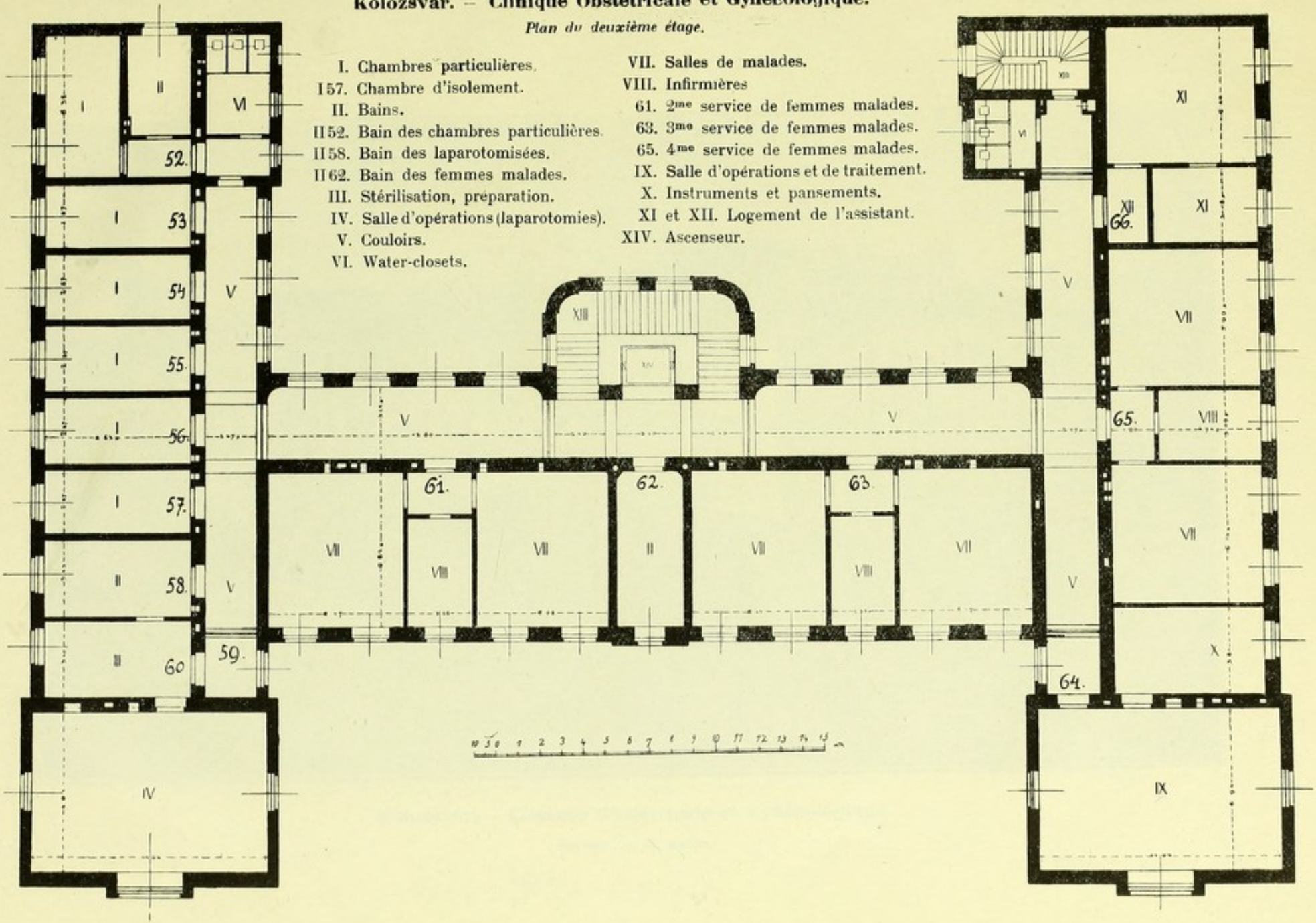

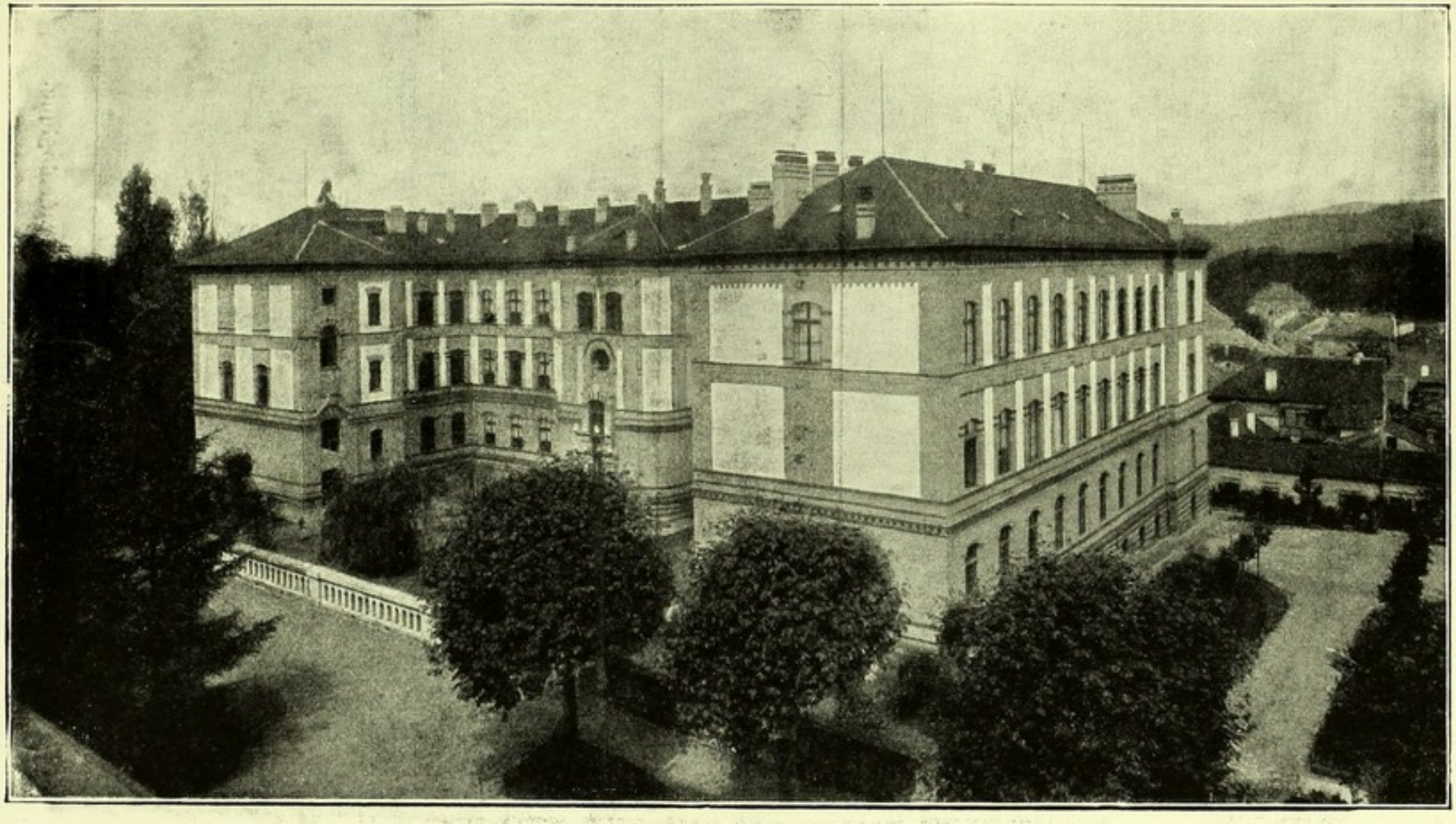

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Façade sur le jardin.

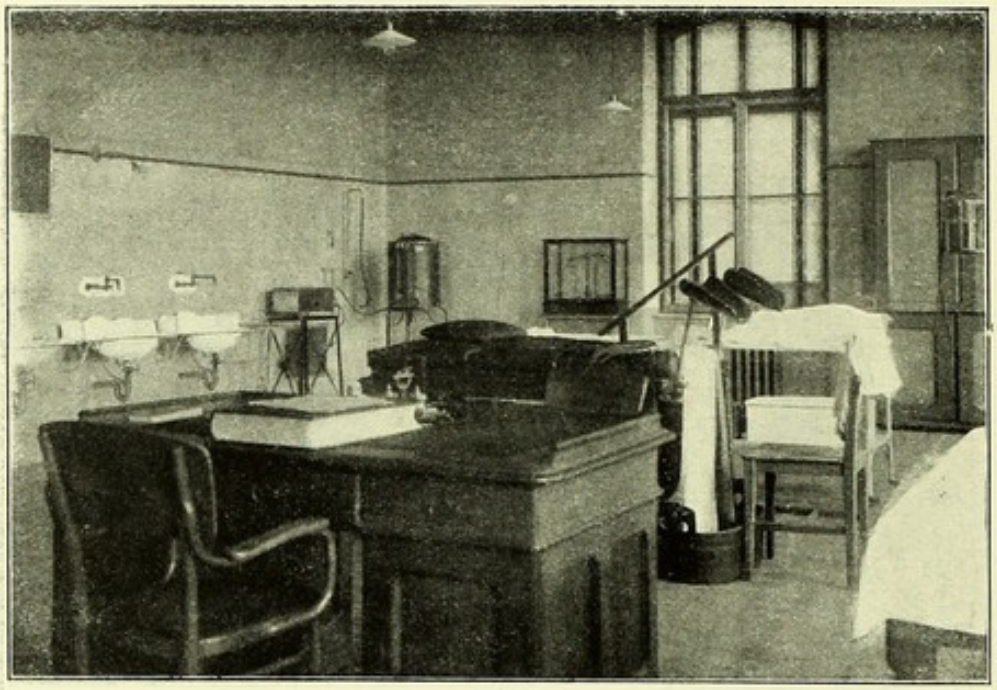

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Dispensaire.

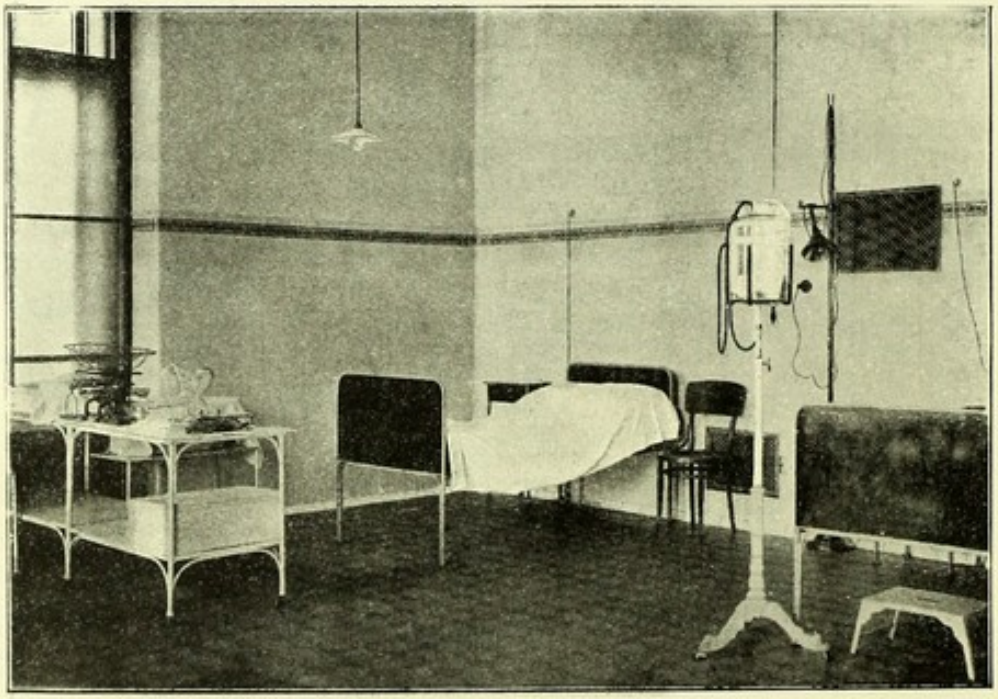

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Salle de travail.

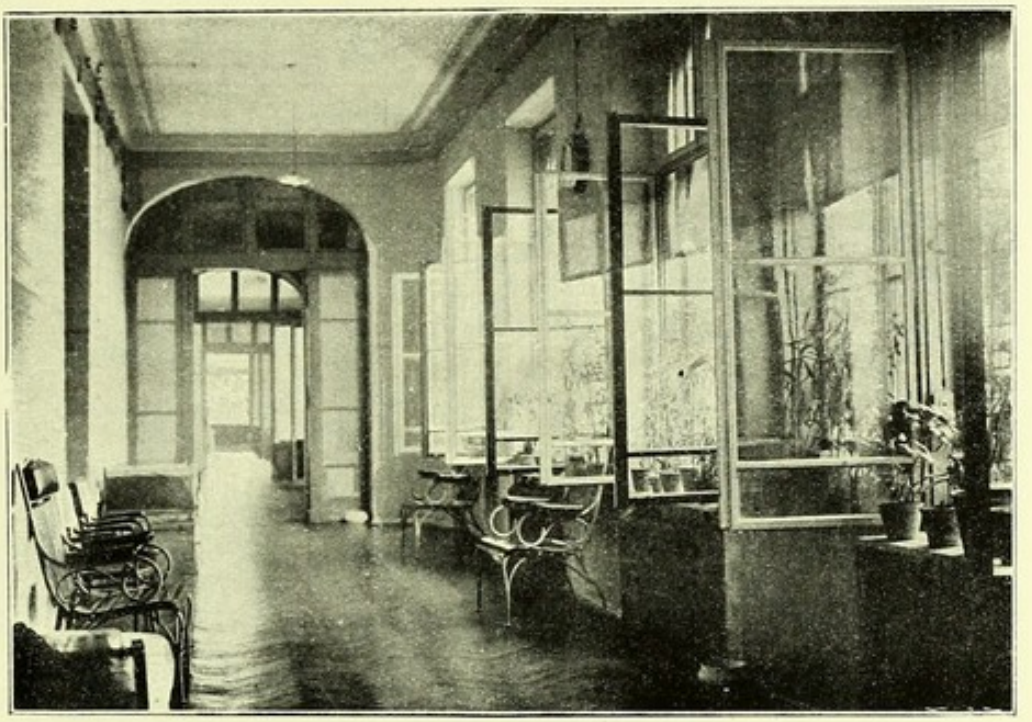

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Couloir au 1er étage.

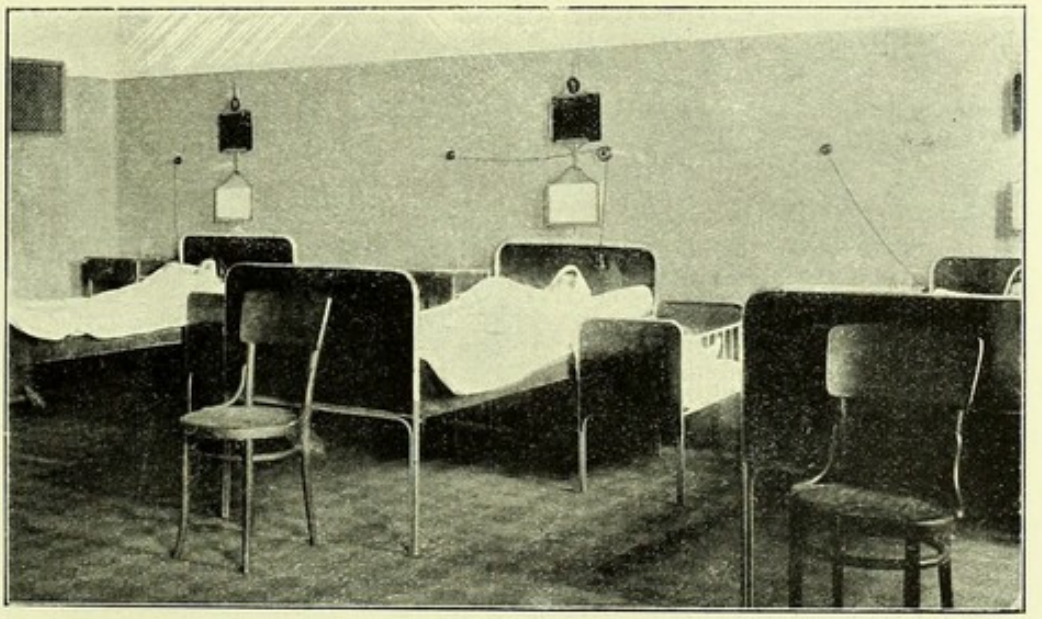

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Salle des accouchées.

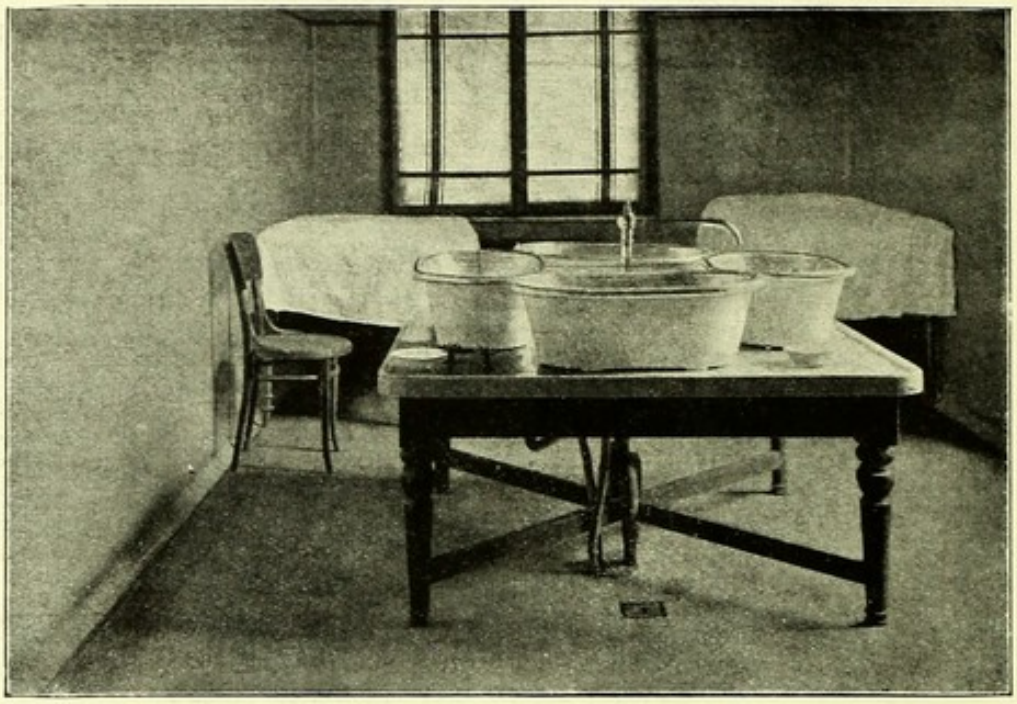

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Salle de bain des nouveaux-nés.

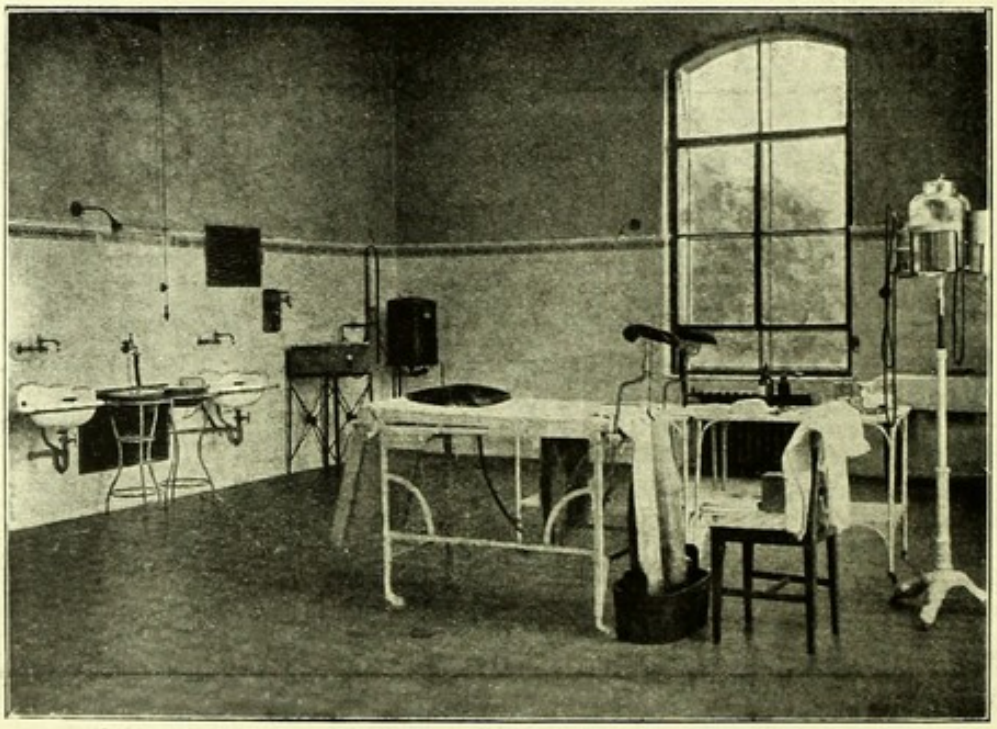

Kolozsvár. — Clinique Obstétricale et Gynécologique.

Salle d'opérations et de traitement.

LA CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE

Par M. le Prof. Dr. Charles Hóor, Directeur de la Clinique.

La Clinique ophtalmologique se trouve dans le second groupe des cliniques, entre la Clinique dermatologique et le Pavillon de l'Economat. Elle couvre une superficie de 1028·70 m. carrés. Les frais de construction, y compris l'installation de l'éclairage électrique, se sont montés à 351,366 cour. (368,934 francs). L'aménagement a coûté 22,000 cour. (23,100 fr.). La Clinique possédant 47 lits, chaque lit revient à 7944 cour. (8341 fr.). Le nombre vient d'en être porté à 55. L'achat des instruments scientifiques a absorbé, jusqu'à présent, environ 20,000 couronnes (21,000 francs).

Le bâtiment comprend un rez-de-chaussée et un étage. Il affecte la forme d'un *E*, mais l'aile droite n'en est pas encore définitivement bâtie. Par suite, il n'est pas encore possible d'isoler les contagieux, dans la division des hommes.

Au rez-de-chaussée, les locaux de droite sont réservés aux malades ambulants, les locaux de gauche aux étudiants. Les salles des malades sont au premier étage.

Le dispensaire comprend un vestibule, une salle d'attente et une salle de consultation et de traitement; entre ces deux salles, il y a le cabinet d'ophtalmoscopie, avec chambre noire, pour les examens photométriques et périmétriques. Dans l'aile gauche du rez-de-chaussée on trouve la salle des exercices ophtalmoscopiques, la salle de lecture, les laboratoires, puis la salle d'examen avec les instruments de précision. Entre ces deux groupes

de locaux il y a la salle des cours ; elle est attenante à la salle d'examen pour que les malades ambulants puissent facilement passer de l'une à l'autre.

Dans la salle de réfraction, les tableaux servant à la détermination du champ visuel sont placés sur un écran en bois monté sur roues et éclairés par des lampes électriques qu'on peut faire monter et descendre à volonté. Une boîte de verres d'essai, un astigmomètre et des tableaux pour la détermination du sens coloré complètent l'installation.

La petite salle d'ophtalmoscopie peut être obscurcie à volonté et l'on y pratique les explorations avec des lampes électriques mobiles. Les malades souffrant de la cataracte sont examinés avec la lampe de Hóor (Voir la *Zeitschrift für Augenheilkunde*, tome VII, fascic. 6). L'obscurcissement est opéré avec un écran tendu de toile cirée et qui se meut autour d'un cadre en bois.

La chambre noire se trouve à côté de la précédente. Ses parois et ses portes sont émaillées en noir. Pour les explorations périmétriques on emploie le périmètre auto-enregistreur de Förster. L'intensité lumineuse est mesurée avec le photomètre du même savant.

Le dispensaire possède un appareil électrique pour la cautérisation, l'électrolyse, la faradisation, la galvanisation et le massage vibratoire, puis un électro-aimant de Hirschberg, tous les instruments servant à faire les petites opérations, ainsi que les médicaments usuels. Instruments et pansements sont gardés à part pour les trachomateux et pour les non-trachomateux. Les pinceaux pour les non-trachomateux, les trachomateux et les malades atteints d'ophtalmie blénorrhagique se trouvent dans des bocaux de couleurs différentes. Les ordonnances courantes sont imprimées. Cette salle est aménagée aussi pour l'analyse des urines. Des chariots montés sur roues portent des doubles irrigateurs système Leiter et des boîtes à pansements système Schimmelbusch.

La salle des cours n'a pas la forme amphithéâtrale, car

il faut étudier de près les maladies des yeux et les étudiants doivent s'approcher des malades ou réciproquement. Les bancs à deux sièges chacun sont disposés sur trois rangées, de sorte que les malades peuvent être facilement montrés à tous les auditeurs. La chaire, avec l'écran de projection, se dresse sur le côté Sud de la salle. Le soir, elle est éclairée par des lampes électriques placées au-dessus. La salle des cours peut être obscurcie à volonté.

Dans la grande salle d'ophtalmoscopie, les explorations sont pratiquées à l'aide de 10 lampes. Vingt étudiants y peuvent travailler aisément.

La bibliothèque possède plus d'un millier de volumes.

Tous ces locaux reçoivent le jour de l'Est. Cette lumière est parfaite, car les examens ont lieu dans la matinée.

Le cabinet du professeur, les laboratoires d'histologie et de bactériologie et la chambre noire pour la photographie se trouvent dans l'aile Nord que termine la grande salle d'ophtalmoscopie où l'on trouve plusieurs instruments de précision : le microscope binoculaire de Zeiss, l'optomètre de Javal-Schiötz, l'appareil d'agrandissement de Zehender-Westien, l'appareil pour le mesurage de l'oeil, le périmètre éclairant de Hóor, un électro-aimant de Haab, etc.

La même aile du rez-de-chaussée abrite le logement du second assistant ; celui du premier assistant se trouve dans l'aile opposée.

Un escalier tournant mène de l'atelier photographique dans la partie du sous-sol qui contient les locaux pour les animaux à expériences et la salle de dissection. Au sous-sol se trouvent encore les dépôts, la chaufferie, puis les logements des infirmières, du portier et des domestiques. Un second escalier y descend de l'entrée principale.

A l'étage, la partie droite est réservée aux hommes, la partie gauche aux femmes. La division des hommes contient deux salles avec 7 lits chacune, une salle plus petite avec 4 lits

pour enfants, deux chambres particulières, la salle de bain, le réfectoire et une chambre d'isolement avec 2 lits. La division des femmes abrite deux salles avec 7 lits chacune, une salle avec 4 lits pour adultes et 4 lits pour enfants, la salle de bain et un réfectoire. Dans l'aile Nord il y a deux chambres particulières et, entre ces deux pièces, la chambre d'un médecin interne.

Au bout du corridor on trouve, séparées des autres pièces, une salle pour les trachomateux avec 5 lits d'adultes et 1 lit d'enfant, puis deux petites chambres pour les malades atteints d'ophtalmie blénorrhagique. Une galerie longeant ces pièces sert de salle de jour.

La salle d'opérations a 8·35 m. de long sur 6·30 m. de large ; elle est située entre la division des hommes et celle des femmes. Le sol de la salle est revêtu de faïences de Mettlach, les murs de carreaux émaillés ; tout peut être lavé à grande eau. La salle est éclairée d'en haut et par une fenêtre latérale. Pour le soir, elle dispose d'un lustre et de trois lampes électriques avec réflecteurs. Le fauteuil d'opération fait face à la fenêtre ; il sert pour les opérations sans narcose. L'outillage de cette salle comprend encore un stérilisateur à vapeur de Löffler-Schimmelbusch, un stérilisateur à air sec et un petit stérilisateur par coction, puis des guéridons roulants avec appareils à injection, une table avec plateau en verre pour les instruments, un porte-flacons mobile pour la désinfection, un appareil roulant pour les boîtes de Schimmelbusch, une table d'opération, deux petites vitrines pour les instruments et les médicaments, etc.

Un cabinet attenant contient les blouses et tabliers d'opération, les draps et les serviettes.

Les murs des salles de malades sont revêtus de carreaux émaillés jusqu'à la hauteur de 2 m. ; les chambres d'isolement en sont entièrement tapissées, y compris le plafond. Tout peut être facilement lavé et désinfecté à fond.

Les lits et les chaises sont en fer émaillé. Dans les salles

de malades, les pansements sont gardés dans des boîtes de Schimmelbusch placées sur des chariots mobiles. Les médicaments se trouvent dans des vitrines. Des appareils à injection et des tables en fer avec plateau en glace complètent l'ameublement.

La ventilation est assurée par des appareils à ailettes fixés aux fenêtres. La Clinique est chauffée par la vapeur sous basse pression. L'électricité est produite par un moteur spécial. Les lampes, dans les salles des malades, sont en verre translucide ; la lumière peut être réglée à volonté.

Le dispensaire reçoit 3400 à 3500 malades par an, la Clinique 4 à 500. Il est fait 3 à 400 opérations annuellement.

Kolozsvár. — Clinique Ophtalmologique.

Plan du sous-sol.

1, 3 et 14. Dépôts. — 2. Linge sale. — 4. Chambre des gens de service. — 5. Vivisection. — 6. Animaux à expériences. — 7. Chambre des gens de service. — 8 et 12. Chauffage (air chaud). — 9. Logement des infirmières. — 10. Dépôt de charbon. — 11. Chaudière. — 13. Logement du concierge. — 15. Couloir.

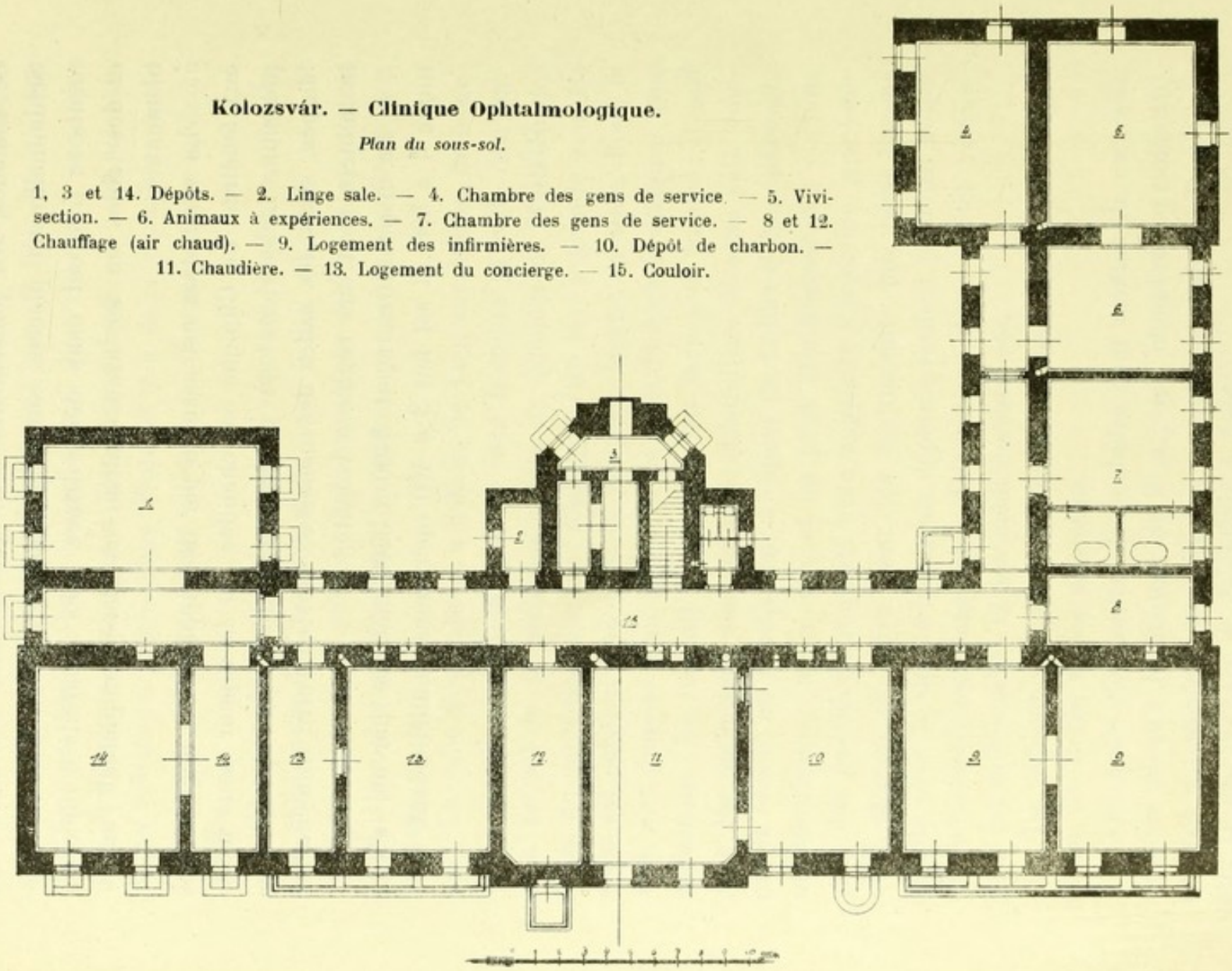

Kolozsvár. — Clinique Ophtalmologique.

Plan du rez-de-chaussée.

I et II. Logement de l'assistant. — III. Salle de traitement. — IV. Chambre noire (Examens photométriques). — V. Petite salle d'ophtalmoscopie. — VI. Salle de réfraction. — VII. Salle des cours. — VIII. Grande salle d'ophtalmoscopie. — IX. Bibliothèque. — X. Cabinet du professeur-directeur (II. Antichambre). — XI et XII. Laboratoire. — XIII. Chambre noire (photographie). — XV. Grande salle de réfraction. — XVI. Logement de l'assistant. — XVIII. Couloir. — XIX. Water-closets.

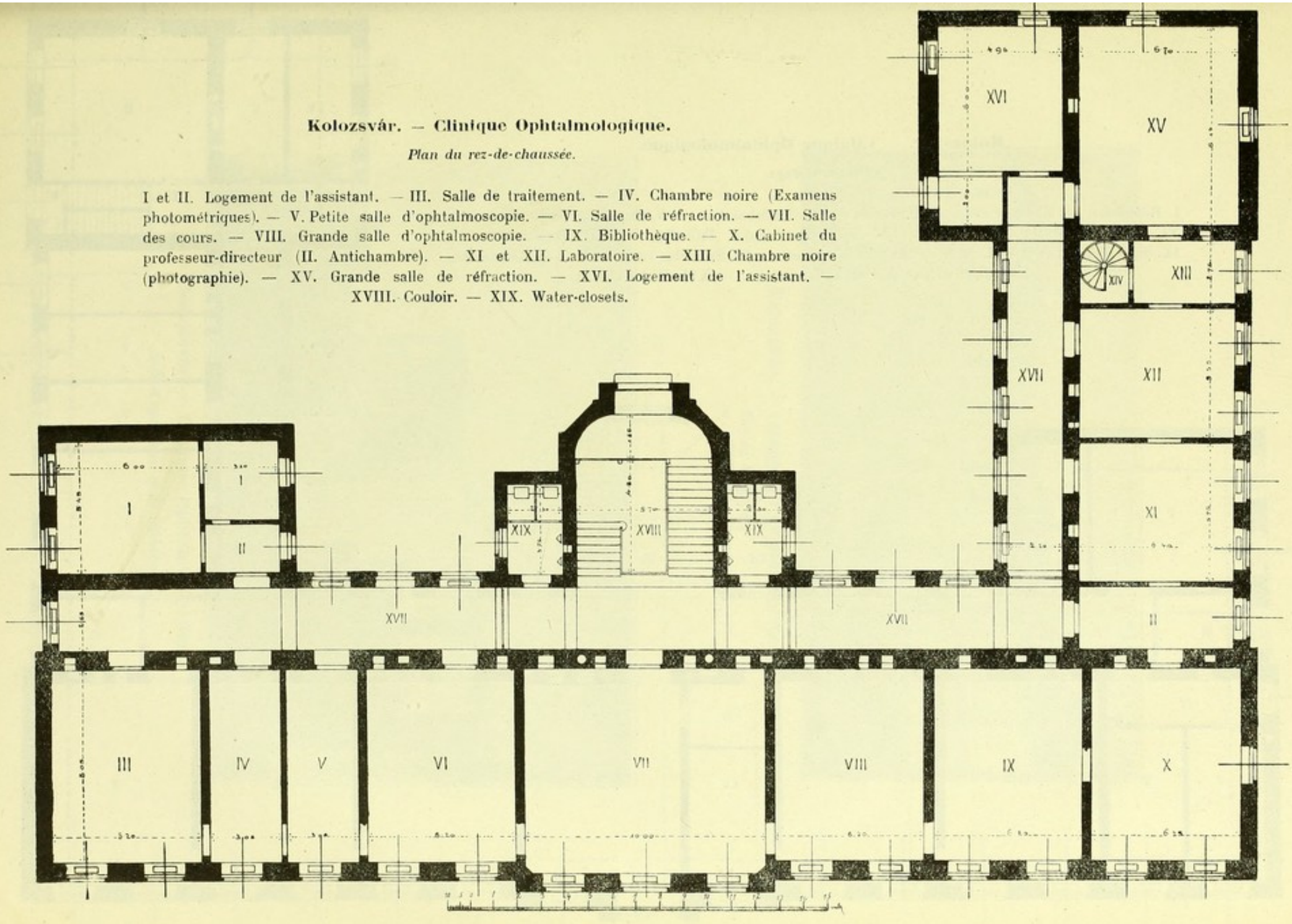

Kolozsvár. — Clinique Ophtalmologique.

Plan de l'étage.

I. Réfectoire. — II. Isolement. — III. Bains. — IV. Antichambre. — V. Chambres particulières. — VI. Salle de malades (Hommes). — VII. Salle de malades (Enfants). — VIII. Pansements. — IX. Salle d'opérations. — X. Salle de malades (Femmes). — XI. Salle des trachomateux (V. Chambres des infectieux). — XII et XIV. Couloirs. — XVI. Water-closets.

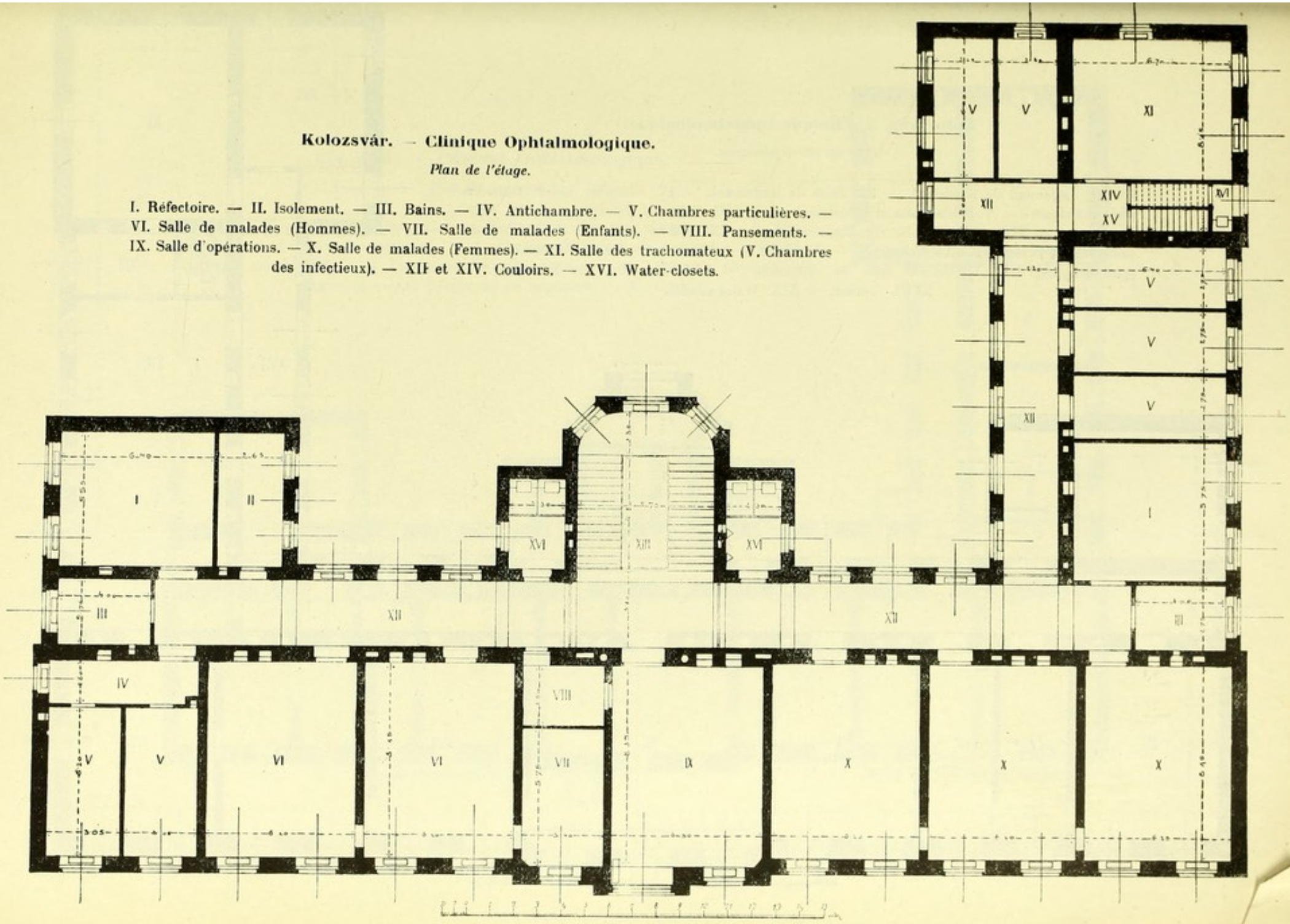

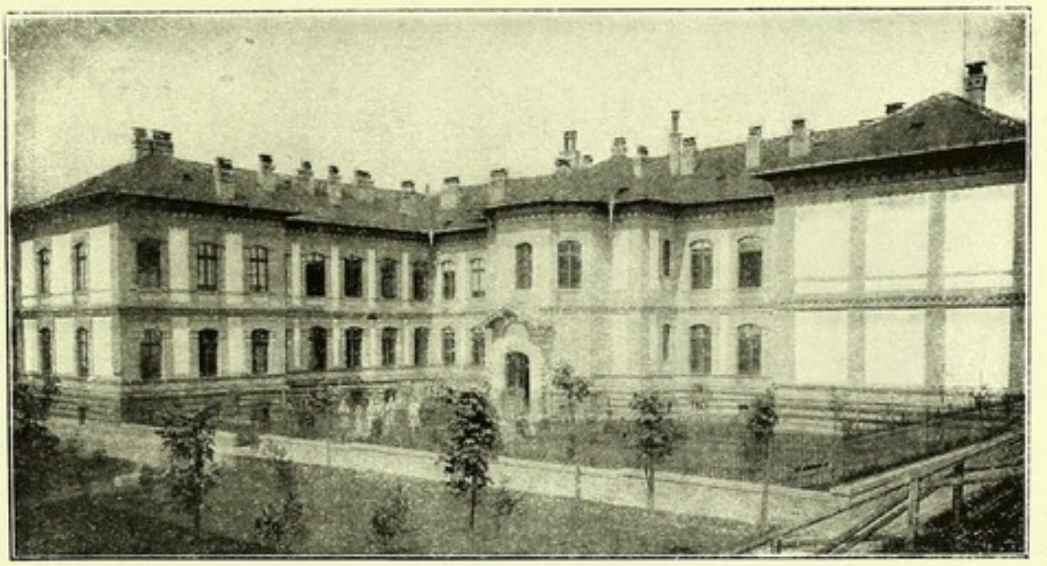

Kolozsvár. — Clinique Ophtalmologique.

Vue du bâtiment

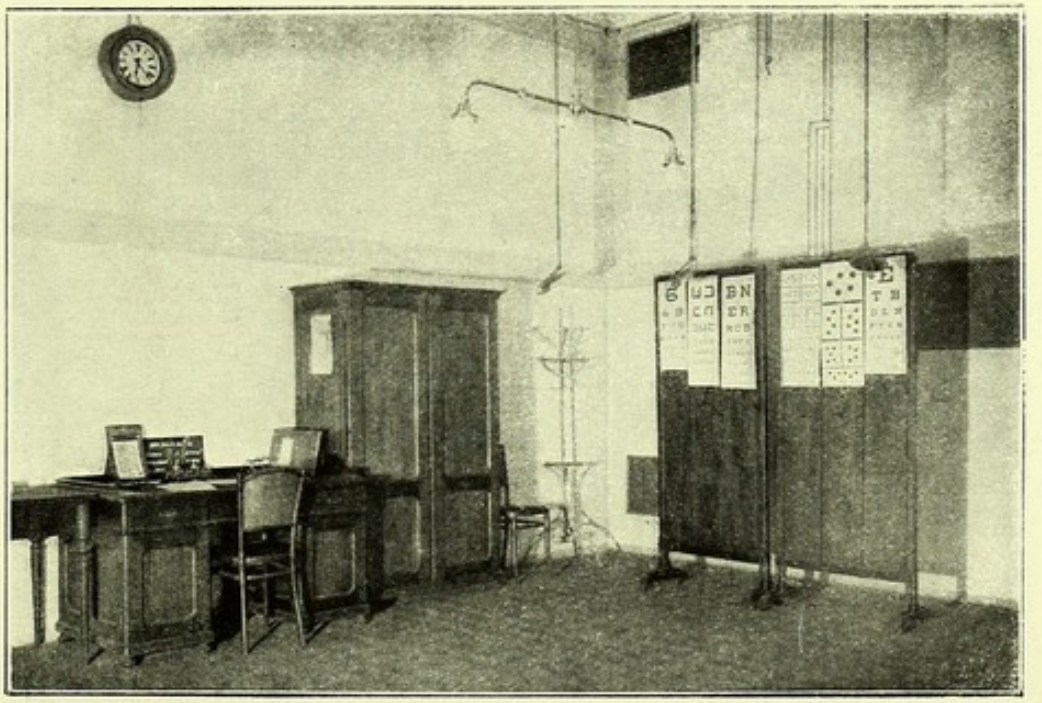

Kolozsvár. — Clinique Ophtalmologique.

Salle d'admission et de réfraction.

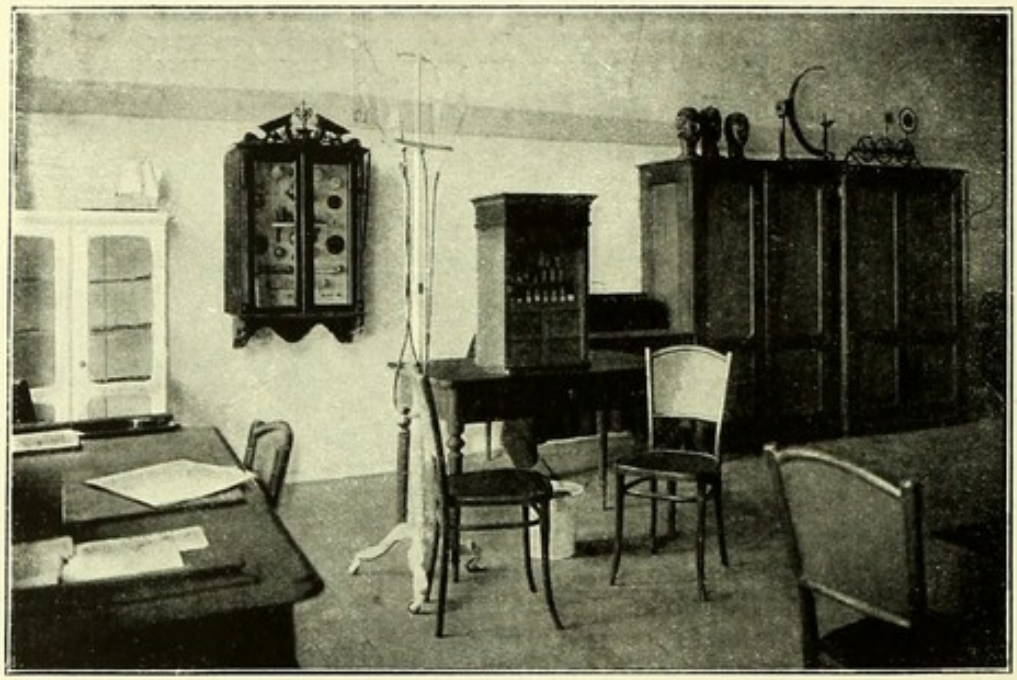

Kolozsvár. — Clinique Ophtalmologique.

Salle de traitement

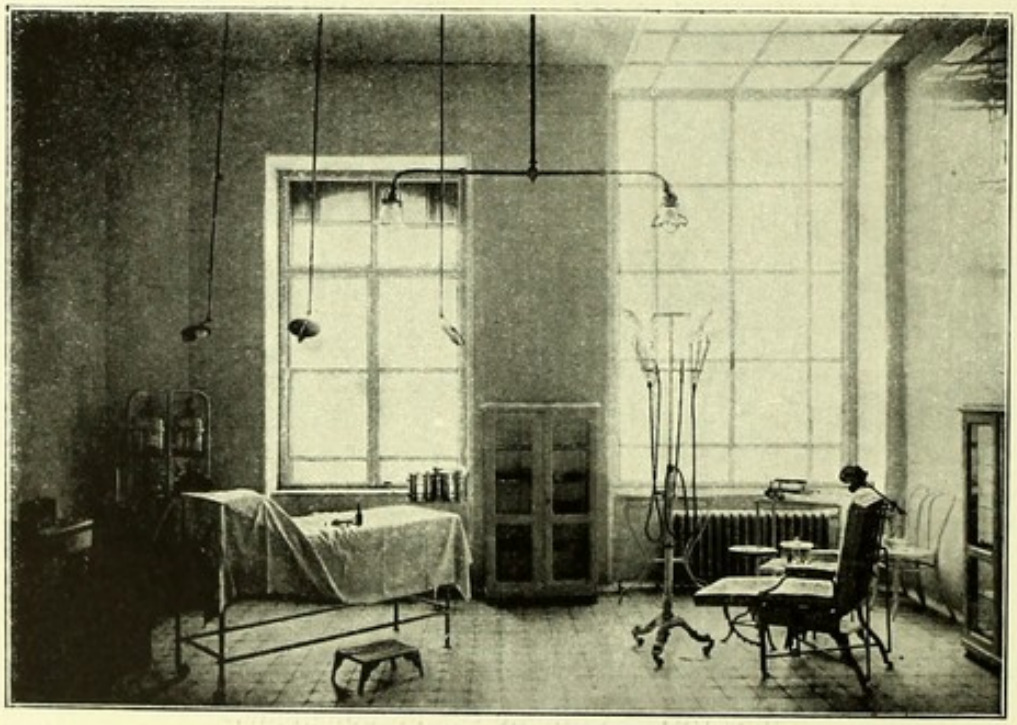

Kolozsvár. — Clinique Ophtalmologique.

Salle d'opérations.

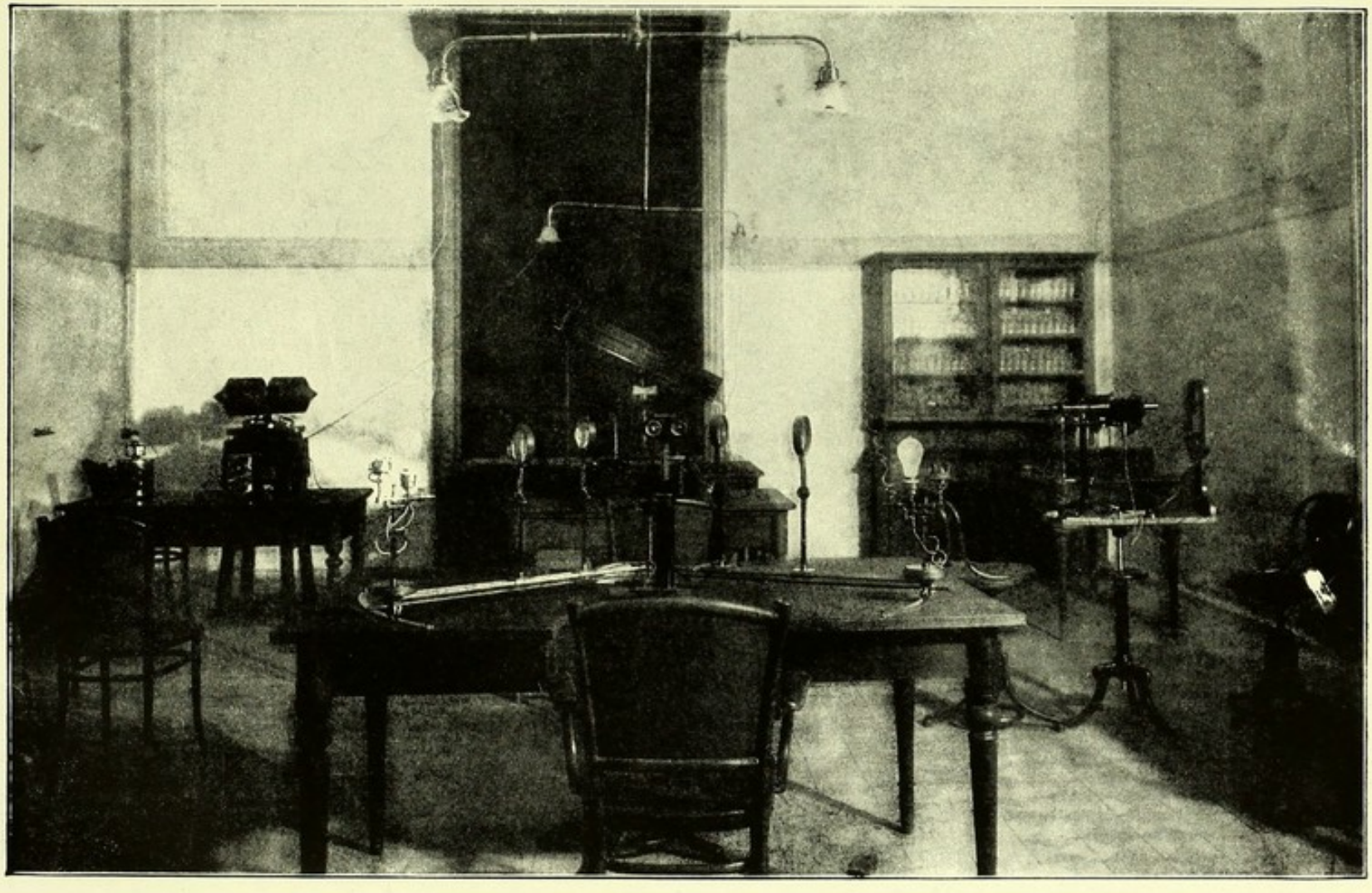

Kolozsvár. — Clinique Ophtalmologique.

Grande salle d'ophtalmoscopie.

LA CLINIQUE DES MALADIES CUTANÉES ET SYPHILITIQUES

Par M. le Prof. Dr. Marschalko, Directeur de la Clinique.

La chaire des maladies cutanées et syphilitiques a été créée en 1874 et confiée au Professeur extraordinaire M. Edouard Géber. On ne lui donna pour son service que quelques salles étroites et mal installées à l'hôpital Caroline.

Après la mort de Géber, en 1891, la chaire resta vacante jusqu'à la nomination, en 1897, du titulaire actuel. Malheureusement, à cette époque, le plan de construction de la nouvelle Clinique était déjà élaboré, de sorte que nous ne pûmes y faire des modifications importantes. Toutefois, nous essayâmes d'y apporter les quelques rectifications pratiques que voici:

1° Les services des maladies cutanées et syphilitiques sont actuellement séparés pour les hommes, pour les femmes et pour les prostituées, afin que le séjour à la Clinique devienne de plus en plus agréable même à ceux qui sont contraints d'y rester.

2° Malgré qu'ils se tiennent dans des locaux différents, les médecins, le professeur et les étudiants peuvent constamment communiquer entre eux grâce à certaines dispositions ingénieuses.

3° Non seulement les malades alités, mais encore les convalescents et les malades du dispensaire peuvent être présentés aux élèves. A cet effet, le dispensaire est aménagé de la façon la plus commode et la plus pratique possible.

La Clinique prit possession de son nouveau bâtiment en 1900. Ce bâtiment qui affecte la forme d'un E est situé sur la

terrasse du groupe des cliniques, entre la Clinique ophtalmologique et le Pavillon anatomique.

Le rez-de-chaussée contient les salles d'attente particulières des hommes et des femmes, ainsi que la salle de traitement. Cette salle peut être séparée par un rideau en toile en deux parties, de sorte qu'on peut y traiter en même temps des personnes des deux sexes.

La salle des cours était jadis si petite et si mal éclairée que, pendant les mois d'hiver et par un temps couvert, il nous était impossible de démontrer convenablement les maladies de la peau, car, pour ces affections, l'éclairage artificiel ne saurait remplacer la lumière solaire. Aussi nous fallut-il porter à midi l'heure de certains cours.

Cependant, comme le nombre des étudiants ne cesser d'augmenter, nous dûmes aménager une autre salle. Malheureusement, les moyens pécuniaires nous faisant défaut, nous fûmes obligés de nous contenter de transformer les locaux qui étaient destinés naguère au professeur. Ces locaux sont assez clairs et peuvent contenir 40 à 50 élèves. Toutefois, nous n'avons pu qu'améliorer simplement la situation.

L'ancienne salle des cours a été divisée en deux parties, dont la plus grande abrite les appareils de Röntgen et de Finsen, tandis que la plus petite contient la bibliothèque et le réfectoire des médecins. Quant au professeur, il doit actuellement se contenter d'une seule pièce qui lui sert, à la fois, de bureau de réception, de cabinet de travail et de laboratoire. Cette pièce est pourvue d'une sorbonne ; elle communique tant avec les laboratoires de la Clinique qu'avec la salle des cours.

Les laboratoires sont au nombre de trois ; ils se trouvent l'un au sous-sol et les deux autres au rez-de-chaussée. Le laboratoire du sous-sol possède une sorbonne et deux grandes étuves ; il communique par un escalier tournant avec les laboratoires du rez-de-chaussée dont l'un est réservé aux travaux de microscopie et de chimie et l'autre aux travaux de microscopie bactériologique.

Le couloir, large et clair, du rez-de-chaussée est également aménagé pour les travaux microscopiques, mais il sert aussi de salle de réunion pour les médecins de la Clinique. Ce couloir se termine par les trois logements des médecins. Chaque logement comporte deux chambres et une antichambre.

Tous ces locaux sont parquetés, sauf la salle des cours et le laboratoire du professeur qui sont asphaltés, la salle de traitement du dispensaire qui est dallée de carreaux de Mettlach et le sous-sol qui est pavé en terrazzo.

Les parties inférieures des murs sont peintes à l'émail, jusqu'à la hauteur de 2 m. Un tapis en linoleum, large de 1 m. 50, court le long des couloirs qui sont également carrelés dans toutes les parties de la Clinique.

L'aile gauche du rez-de-chaussée et les deux ailes de l'étage sont occupées par les salles de malades, qui sont au nombre de neuf. Ces salles sont hautes, claires et dallées de carreaux de Mettlach, comme le dispensaire. Ici aussi, les murs sont peints à l'émail jusqu'à la hauteur de 2 m. Trois de nos neuf salles ont 4 fenêtres et 8 lits chacune, trois autres 6 fenêtres et 8 lits, enfin les trois dernières 6 fenêtres et 12 lits chacune.

L'aile droite de l'étage est réservée aux hommes, l'aile gauche aux femmes. Dans ce dernier service, deux salles séparées des autres abritent les filles publiques et une troisième les insoumises. Les fenêtres de ces salles sont garnies de vitres opaques et munies de serrures qui ne peuvent être ouvertes que par les infirmières.

Un escalier tournant qui relie le rez-de-chaussée avec l'étage permet de conduire les prostituées aux salles qui leur sont affectées, sans qu'elles passent par l'escalier principal. Ces femmes sont tenues de faire des travaux d'aiguille, sous la surveillance d'une infirmière. Une petite bibliothèque est aussi à leur disposition.

Au rez-de-chaussée il y a trois salles : une pour hommes, une pour femmes et une pour enfants. La Clinique ne possédant

pas de salle d'opérations, nous opérons soit dans la salle des cours, soit dans la salle de traitement. Parmi nos services, quatre seulement sont pourvus de salles de jour ; en revanche, tous possèdent leurs bains et leurs water-closets particuliers.

Lorsque le temps est beau, les convalescents doivent passer quelques heures, chaque jour, dans le jardin de la Clinique. Des heures spéciales sont réservées pour la promenade des prostituées, et elles descendent au jardin par un escalier spécial.

La partie centrale du premier étage comprend deux logements pour les médecins internes et cinq chambres particulières dont l'une est pourvue d'un bassin américain.

Au milieu du couloir de l'étage un escalier en fer conduit aux combles, où une vaste pièce et une chambre noire ont été installées pour la photographie. On y trouve encore la lingerie et la garde-robe des malades, ainsi que les réservoirs d'eau chaude et d'eau froide.

Les malades du dispensaire, au rez-de-chaussée, descendent par un escalier spécial à la salle de bain du sous-sol, sans passer par les locaux intérieurs de la Clinique. Cela empêche tout encombrement de se produire. Cette salle de bain possède deux baignoires et des water-closets. Disons, ici, que notre dispensaire est organisé comme celui de l'hôpital St-Louis à Paris.

A droite de l'escalier qui vient d'être mentionné s'ouvre une autre salle de bain, divisée en deux parties. Elle a 4 baignoires roulantes et une piscine imitant celle de l'hôpital Ependorf à Hambourg.

A côté se trouve l'office, où les aliments contenus dans des marmites en fer blanc hermétiquement fermées sont portés de la cuisine sur des chariots roulants, puis distribués dans les divers services sans que leur odeur, parfois désagréable, se repande dans la Clinique.

Le sous-sol contient notamment un service hydrothérapique bien installé, avec des cabines de déshabillage, une chaudière spéciale, une salle de bains de vapeur, des baignoires

alimentées d'eau chaude et d'eau froide, des douches, une salle de repos et des water-closets.

Au milieu du sous-sol il y a la chaufferie du chauffage central avec une grande et une petite chaudières, deux chambres de ventilation, les logements du portier, des infirmières, des domestiques et des servantes, un petit dépôt et un local pour les animaux à expériences. Ajoutons que le sous-sol est desservi par un escalier spécial qui aboutit à la cour.

La Clinique est chauffée par la vapeur d'eau sous basse pression et éclairée à l'électricité. Les laboratoires possèdent aussi un service de gaz pour les étuves. De même, certains locaux qui ne peuvent être convenablement chauffés par le chauffage central sont pourvus de poêles à gaz.

La ventilation est effectuée par deux turbines électriques, qui sont installées dans les chambres du sous-sol. Ces appareils permettent d'aérer en cinq minutes toutes les salles de malades. L'atelier de photographie et le dispensaire ont leurs propres ventilateurs électriques.

La Clinique est très confortablement aménagée, à tous les points de vue. Elle touche une allocation de 1500 couronnes (1625 francs) par an.

Parmi les appareils scientifiques qu'elle possède, il y a lieu de mentionner les appareils de Finsen et de Röntgen, la lampe noire de Kronmayer, un appareil de projection, des appareils électriques pour le massage et les traitements dermatologiques et urologiques, trois microscopes Zeiss avec objectifs apochromatiques, six microscopes Reichert, un ultramicroscope Zeiss, un appareil à dessin, etc. La Clinique a réuni, en outre, une riche collection de moulages ainsi qu'une bonne bibliothèque spéciale.

La collection des préparations est tout à fait remarquable. Elle comprend des pièces prises *in vivo* ou bien provenant d'opérations ou de dissections ; toutes ces pièces sont fixées par la méthode d'Apáthy et conservées dans de petits tubes en verre. Nous possédons plus d'un millier de ces tubes.

Le matériel hospitalier s'accroît constamment et présente une grande variété. Cet accroissement est surtout sensible depuis la construction de la nouvelle Clinique, en 1900. Ainsi, notre dispensaire a traité 1000 malades en 1897, 1452 en 1898, 1775 en 1899, 2128 en 1900, 3431 en 1901, 3780 en 1902, et, depuis lors, de 4 à 5000 par an.

Le dispensaire est ouvert de 8 h. du matin jusqu'à midi; 60 à 120 personnes y viennent journellement. Des irrigateurs y sont installés, et les blénorrhagiques effectuent eux-mêmes les grands lavages de Janet sous notre surveillance. Ayant remarqué que de nombreux étudiants et même des lycéens viennent s'y faire soigner, nous leur distribuons des imprimés qui décrivent les dangers résultant des maladies vénériennes. Nous sommes heureux de pouvoir constater que les cas négligés deviennent de plus en plus rares. De nombreux malades se présentent maintenant au dispensaire aussitôt après avoir été infectés ou sur un simple soupçon même.

Le nombre des lits a été porté de 90 à 110. Nous devons même installer, parfois, des lits supplémentaires. Le nombre des malades alités a été de 681 en 1898, 700 en 1899, 706 en 1900, 1050 en 1901, et, depuis lors, de 1200 à 1300 par an.

Le personnel de la Clinique comprend: le professeur directeur, un premier assistant, deux seconds assistants, trois médecins rétribués dont deux habitent la Clinique, puis 2 ou 3 médecins internes sans rétribution, un employé de laboratoire, 4 religieuses garde-malades, une infirmière, 3 infirmiers, un garçon de salle, un portier et chauffeur, 3 servantes et 3 domestiques.

Les étudiants suivent non seulement les cours obligatoires du semestre d'été, mais encore les cours du semestre d'hiver ainsi que les conférences facultatives de dermatologie; ils assistent aussi à la visite de l'après-midi à la Clinique. En outre, le professeur fait, pendant le semestre d'été, un cours public sur la thérapeutique des maladies de la peau devant un nombreux auditoire.

Kolozsvár.
Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.

Plan du sous-sol.

I. Logement des gens de service.
II et III. Animaux à expériences.
IV. Laboratoire et radiographie.
V. Chauffage et ventilation.
VI. Couloir.
VII. Ascenseur.
VIII et IX. Logement du domestique.
X. Dépôt de charbon.
XI. Chauffage central.
XII et XIII. Logement du concierge.
XIV. Bain.
XIII1. Bain avec piscine.
XV. Office.
XVI. Bain de vapeur.

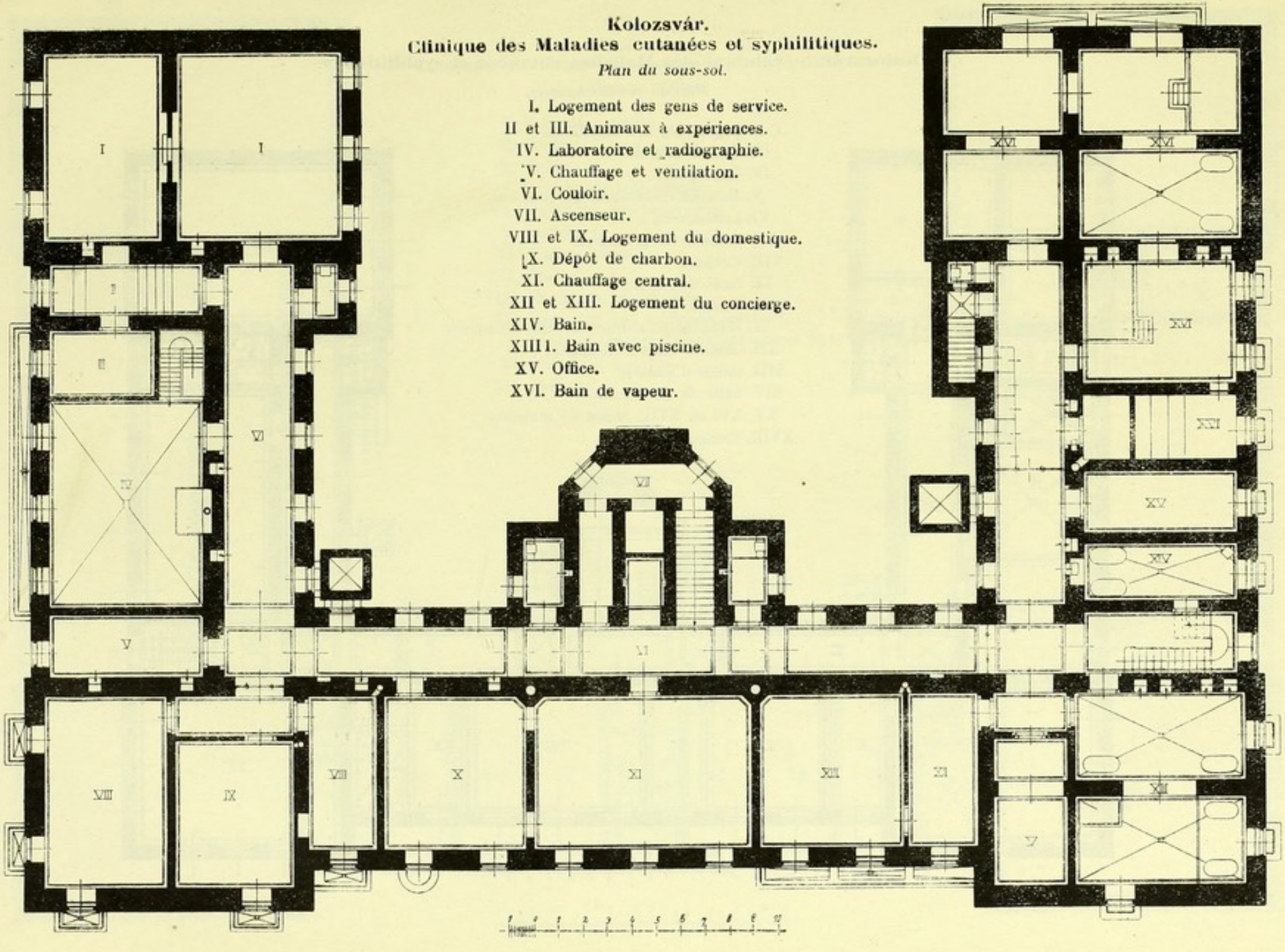

Kolozsvár. — Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.

Plan du rez-de-chaussée.

I. II. Logements des assistants.
III. Entrée latérale.
IV. Laboratoire.
V. Escalier descendant au sous-sol.
VI. Laboratoire.
VII. Cabinet du professeur.
VIII. Couloir.
IX. Salle des cours.
X. Couloir.
XI. Bibliothèque et réfectoire des médecins.
XII. Cabinet Finsen, Röntgen.
XIII. Salles d'attente.
XIV. Salle de traitement.
XV, XVI et XVII. Salles de malades.
XVIII. Couloir.

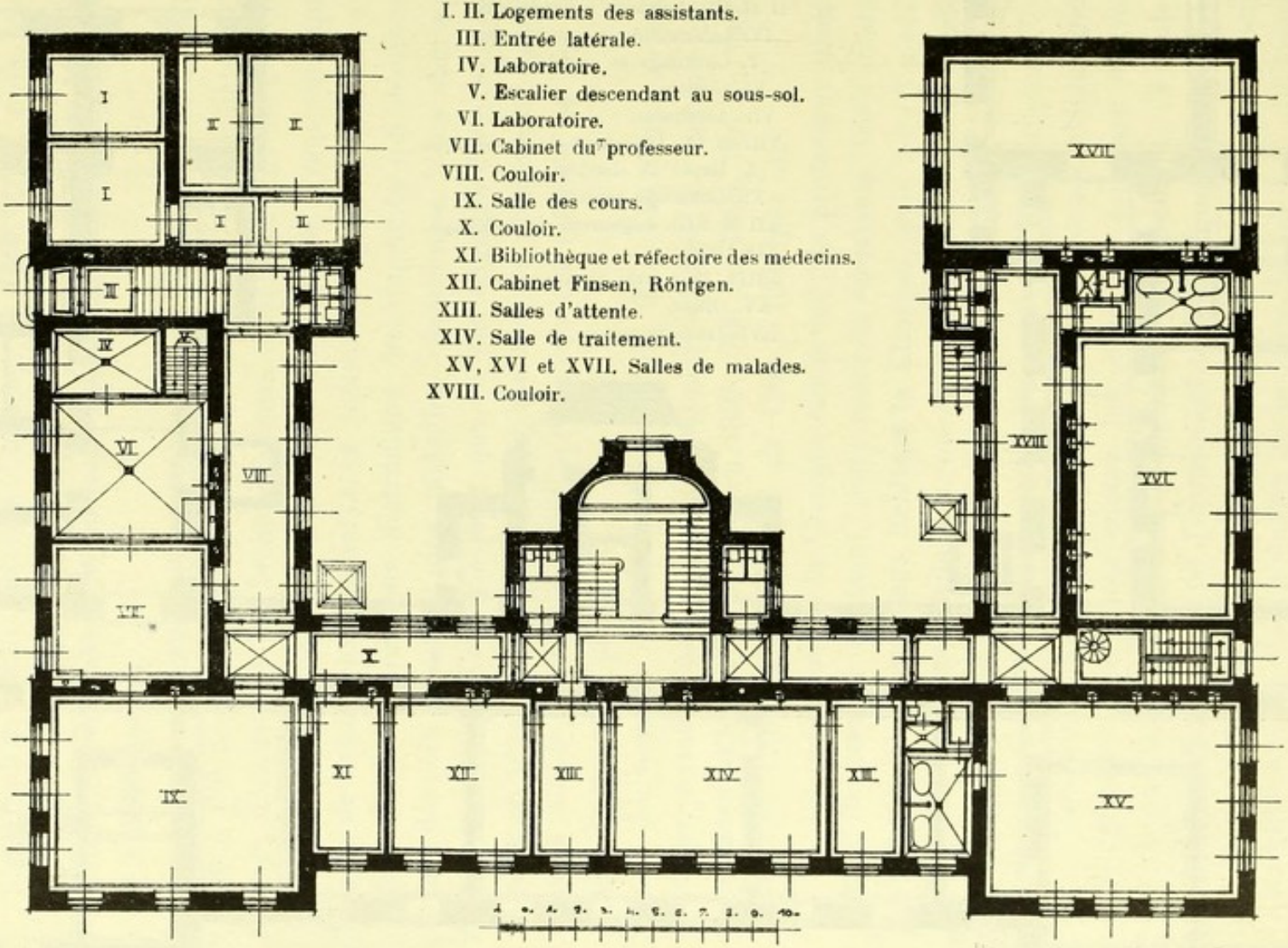

Kolozsvár.
Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.
Plan de l'étage.

I. Salle de malades.
II. Couloir.
III. Bains.
IV. Cabinet de traitement.
IV 1. Réfectoire des religieuses.
V. Couloir.
VI. Water-closets.
VII. Piscine.
VIII. Chambres particulières.
IX. Logement des médecins internes.
X. Montée à l'atelier photographique et au grenier.
XI. Salles de malades.
XII. Couloir.

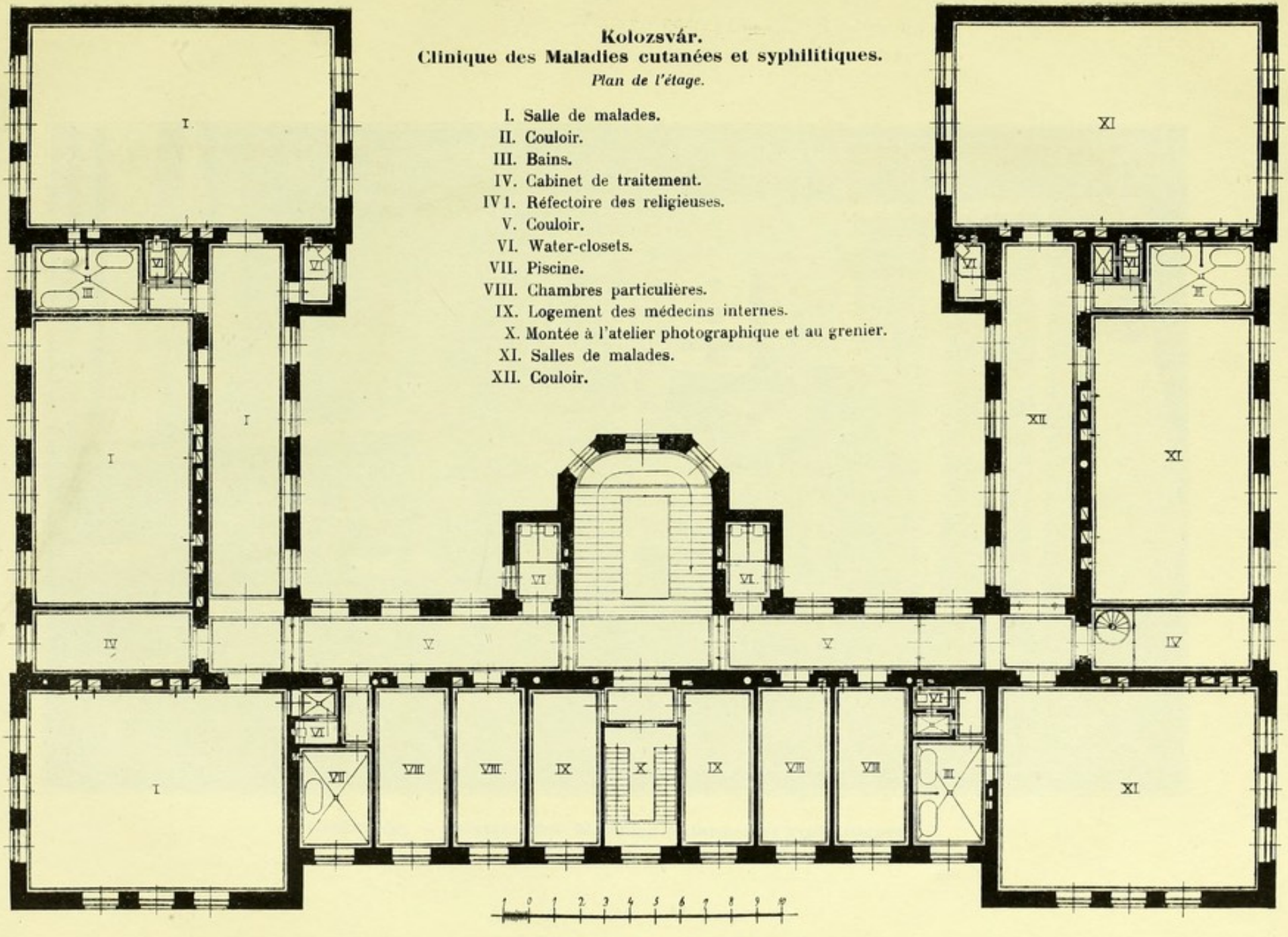

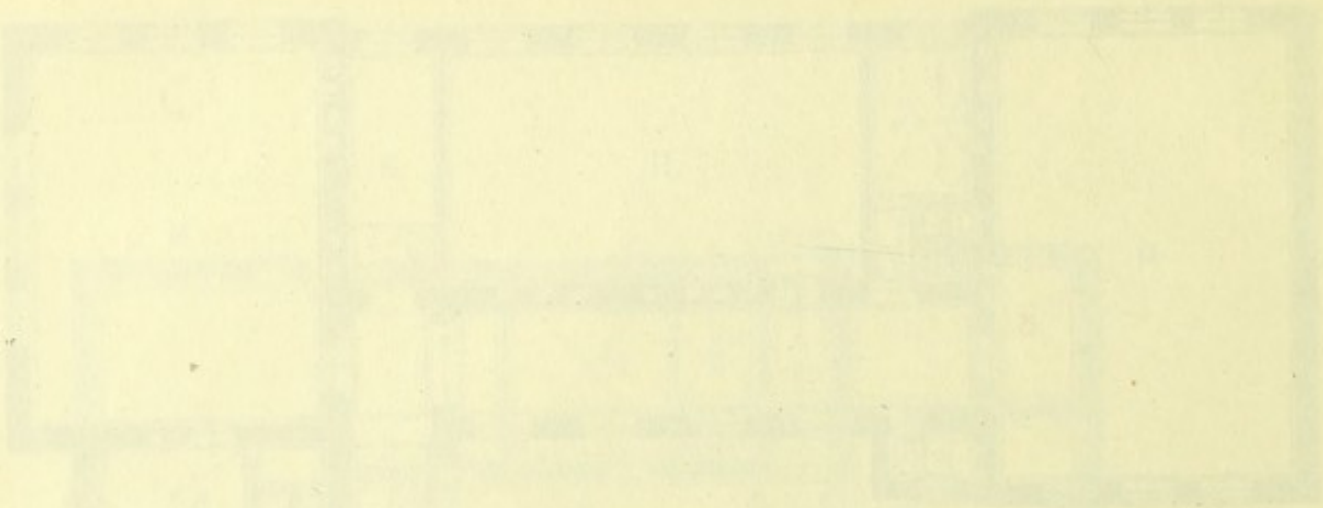

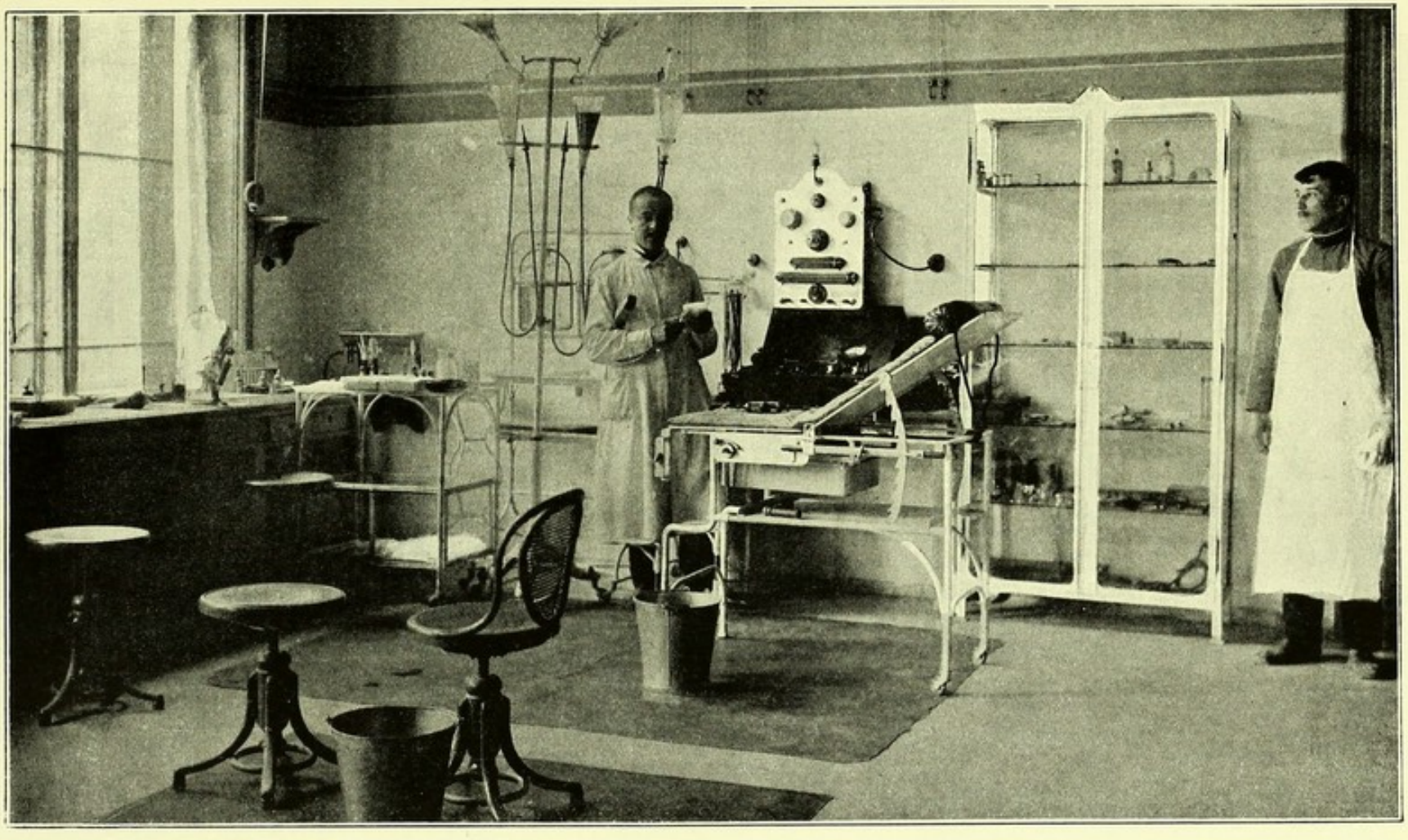

Kolozsvár. — Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.

Dispensaire.

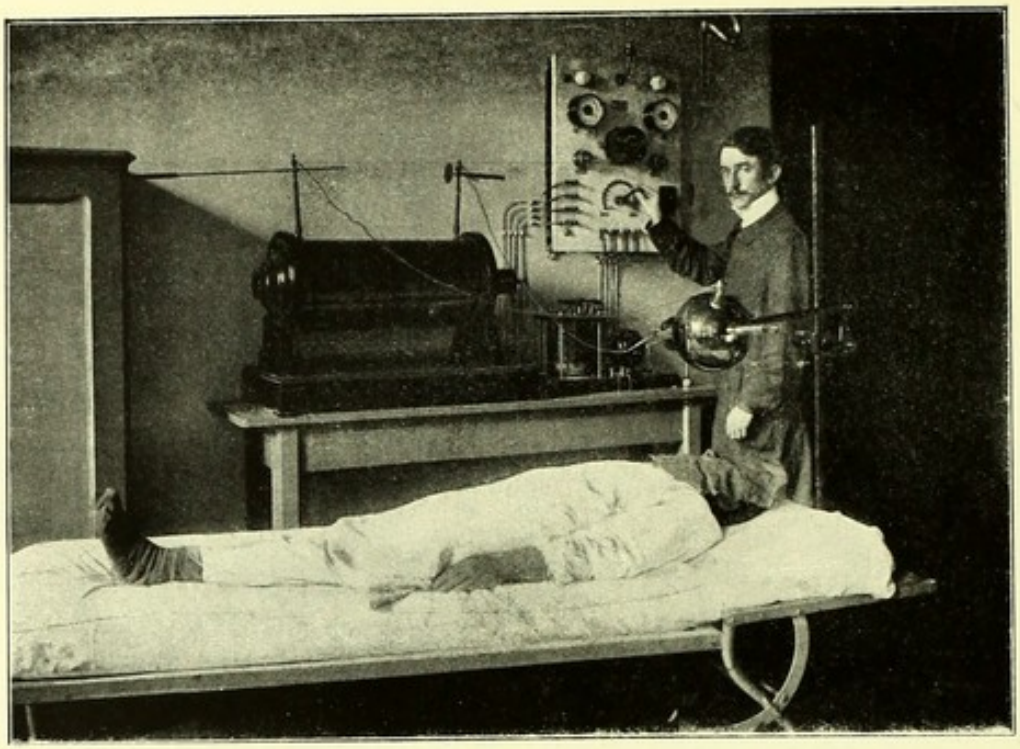

Kolozsvár. — Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.

Traitement par les rayons X.

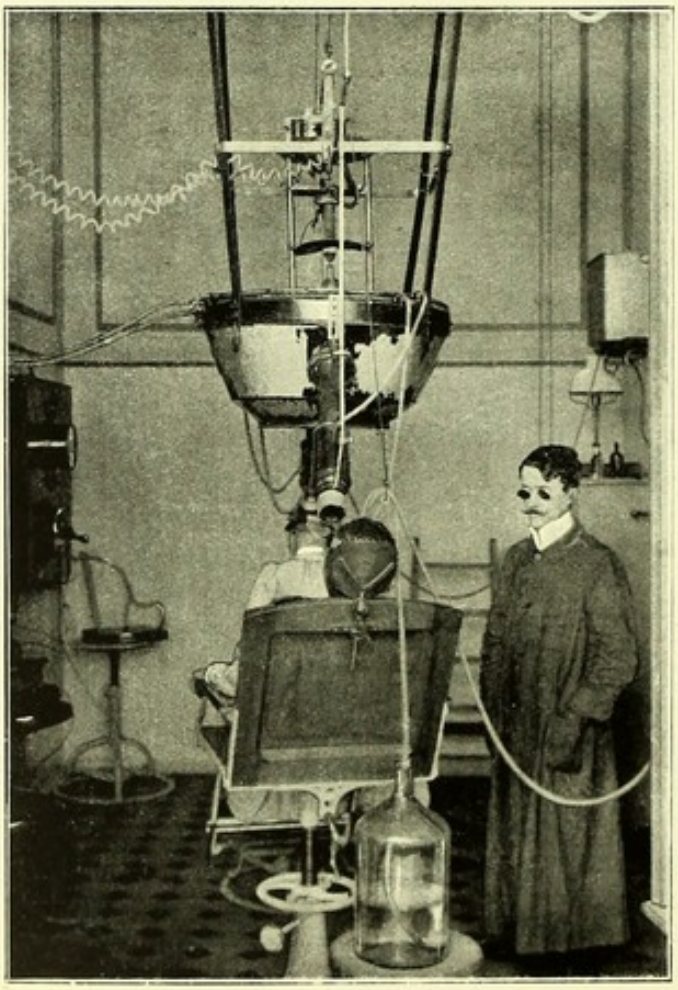

Kolozsvár. — Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques.

Traitement par la méthode de Finsen.

LA CLINIQUE DES MALADIES NERVEUSES ET MENTALES

Par M. le Prof. Dr. Charles Lechner, Directeur de la Clinique.

La chaire des maladies nerveuses et mentales a été créée en 1889 et confiée au Prof. Lechner. La Clinique a été ouverte en 1890 dans cinq petites maisons louées par la Faculté. Elle possédait d'abord 22 lits. En 1899, le nombre en a été porté à 30.

La Clinique actuelle se trouve au pied du mont Házsongárd, à côté des autres cliniques. Elle a été bâtie en 1900-01 sur un terrain de 28,800 m², d'après le système des pavillons. En 1902 on y ajouta un pavillon pour servir d'habitation au directeur, puis en 1903 un autre pavillon pour les maladies nerveuses et psychiques. En 1908, on acheta encore 18,600 m² de terrain.

Les dix pavillons de la Clinique contiennent 250 lits, dont 30 pour les maladies nerveuses et 220 pour les maladies mentales. Il y a 10 lits de 1ère, 28 de 2me et 212 de 3me classe. Chaque année, la Clinique reçoit 412 malades internes et soigne environ 1050 ambulants, soit 39 par jour en moyenne.

La superficie bâtie couvre 3720 m². La Clinique a coûté 1.250,000 couronnes (1.312,500 francs), soit 5434 cour. (5706 fr.) par lit. Le terrain a été acheté pour la somme de 250,000 couronnes.

Le pavillon principal sert à l'enseignement. Les autres pavillons et les jardins sont réservés aux malades.

Les pavillons avec leurs toitures vertes et leurs murs blancs ornés de briques crues et les jardins avec leurs parterres fleuris

présentent l'aspect le plus riant et font la meilleure impression aussi bien sur les malades que sur les visiteurs. De plus, la facilité avec laquelle le public peut se rendre compte du fonctionnement de la Clinique inspire la confiance voulue et dissipe la mauvaise opinion régnant au sujet des établissements de ce genre. D'ailleurs, les malades n'éprouvent pas l'impression d'être enfermés: la grande liberté dont ils jouissent et les occupations agréables auxquelles ils se livrent leur font croire qu'ils se trouvent dans un sanatorium et ne laissent pas se produire ce mécontentement qui empêche si souvent la guérison.

Le pavillon principal contient les locaux servant à l'enseignement et aux recherches, ainsi que les bureaux de la direction et de l'administration. La salle des cours, les laboratoires, la bibliothèque, le cabinet du professeur et le logement du second assistant se trouvent au premier étage; le logement du premier assistant, les bureaux de l'administration et le dispensaire occupent le rez-de-chaussée. Au sous-sol il y a les logements du personnel subalterne et la loge du portier.

La salle des cours est aménagée pour 70 à 80 élèves. C'est une pièce spacieuse, haute, claire, et qui peut être obscurcie à volonté. Elle peut être facilement transformée et sert aussi aux petites fêtes que l'on donne parfois aux malades (arbre de Noël, soirées, concerts, etc.).

Les recherches scientifiques sont effectuées dans quatre laboratoires: microscopie, bactériologie et chimie, physiologie psychologique et photographie.

Le dispensaire pour les malades ambulants comporte des salles spéciales pour le déshabillage, l'examen, les bains, le massage, l'électrothérapie, la gymnastique et la mécanothérapie, toutes pourvues de l'outillage nécessaire. Les malades peuvent suivre, ici, sans frais tous les traitements possibles.

Les locaux administratifs comprennent une salle d'attente pour les personnes qui accompagnent les malades, le bureau d'admission, la pharmacie et la salle de garde.

Les sept pavillons de malades sont divisés en trois groupes : les trois pavillons qui se trouvent à gauche du pavillon principal sont affectés aux aliénés hommes, les trois pavillons du côte opposé aux aliénées femmes, enfin le pavillon isolé aux individus atteints de maladies nerveuses et psychiques.

Les deux groupes de pavillons pour les aliénés sont ainsi disposés afin de faciliter le transport des malades d'un pavillon à l'autre, malgré que chaque bâtiment forme un service indépendant. Au milieu de chaque groupe se trouvent les services d'observation pour ceux qui doivent être constamment surveillés ou garder le lit. Le 1er étage des services d'observation est affecté aux malades qui peuvent travailler. Le service des aliénés tranquilles contient ceux qui peuvent vivre en société, mais qui ne veulent pas travailler. Le service des aliénés agités abrite ceux qu'il faut tenir isolés et qui sont incapables de se livrer à une occupation quelconque. Chaque pavillon a son jardin particulier dans lequel on descend en passant par une véranda qui communique avec la salle de jour.

Tous les pavillons d'un groupe sont reliés par des galeries vitrées, munies, chacune, d'un parloir pour les visiteurs. Dans les petites cours à côté des galeries de communication on nettoie les meubles, les tapis et on aère la literie. Chaque service a des dortoirs communs. Les malades ont des salles communes de jour, des vérandas, des salles de bain, des salles de traitement et quelques chambres d'isolement. Ces dernières ne servent que pendant la nuit pour les malades qui réclament une surveillance constante.

Chaque pavillon possède, en outre, une chambre pour les infirmiers ou infirmières, des dépôts et deux réduits : l'un pour le linge sale et l'autre pour les ustensiles de nettoyage. L'office contient un fourneau à gaz, un réchaud, des lavabos avec eau chaude et froide, un garde-manger avec vitrage intérieur, une table chaude avec des fiches en bois indiquant les plats destinés spécialement à certains malades, un appareil téléphonique et une

sonnerie électrique. Dans les dépôts on garde le linge, les vêtements, la literie et les effets personnels des malades. Le personnel arrive aux locaux de l'économat par une entrée spéciale, de sorte que ses allées et venues n'incommodent pas les malades.

Les murs sont peints à l'huile jusqu'à la hauteur de 2 m. et badigeonnés, au dessus, en jaune pâle. Les angles sont arrondis et recouverts de carreaux de faïence. Les chambres d'isolement sont carrelées de majolique jusqu'à 2 m. de hauteur, pour faciliter la désinfection. Nulle part il n'y a des barreaux aux fenêtres. Les châssis extérieurs ont des panneaux en verre très épais; les châssis intérieurs ont des vitres à petits dessins. Toutes les fenêtres sont à serrure. Les portes n'ont pas des poignées, mais des boutons en métal.

A côté de l'entrée de chaque service d'observation il y a une salle d'examen, le logement d'un médecin interne et une chambre noire pour la photographie.

Chaque service possède enfin une salle de couture ou bien un atelier de tailleur.

Les meubles des chambres de 1re classe sont en chêne, ceux des 2me et 3me classes en bois tendre peint couleur d'acajou et plaqué de bois dur. Chaque pièce est aménagée d'une façon agréable à l'œil et fort confortable. Le jardin, entouré d'une clôture de planches, est planté d'arbres ombreux et parsemé de parterres de gazon et de fleurs; des allées bien sablées et des bancs commodes permettent aux malades de se promener et de se reposer pendant leurs heures de loisir.

Le pavillon des maladies nerveuses et psychiques est complètement isolé de tous les autres. Il contient deux services (hommes et femmes), chacun avec trois chambres de 1re classe à un lit, deux chambres de 2me classe à deux lits et une salle de 3me classe à huit lits. Les malades peuvent circuler librement, dans le pavillon et dans le jardin. Chaque service a encore une salle de jour, un réfectoire, une véranda et une salle de bain. Dans les salles de jour il y a un piano, un billard, un

tennis de table, d'autres jeux de société, des journaux, des livres, etc. Seuls, les locaux d'examen et de traitement, la cuisine, les dépôts, le réduit pour le linge sale et les logements des gens de service sont communs pour les hommes et les femmes. Le troisième assistant et un médecin interne habitent ce pavillon. Dans le jardin à côté : lawn-tennis, gymnastique, sports en plein air, jeu de paume ; un peu plus loin, on trouve la serre tempérée et la serre chaude, le verger et le potager où l'on fait travailler les malades.

Le pavillon d'habitation du professeur-directeur occupe l'angle Nord du terrain.

Le pavillon des machines se trouve à l'extrémité opposée. Il contient le logement du mécanicien, des ateliers de serrurier et de forgeron, puis la remise avec la soute au charbon. Des tuyaux souterrains apportent la chaleur à tous les pavillons, sauf au pavillon du directeur qui a un chauffage spécial par l'eau chaude. Dans chaque pavillon le tuyau de chauffage arrive dans un appareil d'où partent des conduites qui desservent tous les locaux du pavillon. Les tuyaux de ventilation aboutissent à des ventilateurs disposés sur les toits. Par l'appareil de chauffage l'air est renouvelé grâce à des canaux de ventilation.

La vapeur sous haute pression apportée par les tuyaux souterrains est transformée, par l'appareil, en vapeur sous basse pression et passe, après sa transformation, dans les calorifères qui réchauffent l'air ambiant. L'arrivée de l'air chaud dans les locaux et l'évacuation de l'air vicié peuvent être réglées à volonté. L'atmosphère de chaque pièce est donc chauffée à la température voulue.

Le pavillon principal et le pavillon des maladies nerveuses et psychiques sont chauffés par des radiateurs disposés sous les fenêtres. Ici aussi il y a des ouvertures pour la ventilation. La salle des cours est chauffée comme les salles de malades.

La chaudière centrale fournit l'eau chaude également. A cet effet, chaque pavillon possède un grand réservoir dans lequel des tuyaux introduisent la vapeur chaude qui met l'eau en ébullution ;

et une canalisation spéciale porte l'eau chaude dans les divers locaux du pavillon. Toutes les baignoires, tous les lavabos, tous les vidoirs sont pourvus d'eau chaude et d'eau froide. Les baignoires, bains de siège et bains de pied sont en fer ou bien en fer-blanc émaillé ; les lavabos en porcelaine sont posés sur des supports en métal scellés dans le mur ; les vidoirs sont en majolique ou encore en fonte.

Le gaz est installé dans la cuisine du pavillon des maladies nerveuses et mentales, dans les laboratoires et les salles d'examen. Il dessert 13 fourneaux, 1 appareil de distillation, 1 fourneau à vapeur, 3 stérilisateurs par condensation de vapeur, 3 étuves, 1 autoclave, 1 stérilisateur par l'air chaud, 3 fours de séchage, 1 sorbonne, etc.

Tous les pavillons sont éclairés à l'électricité. Ils comptent 590 lampes à incandescence et 6 lampes à arc pour la salle des cours et le jardin. Dans les chambres d'isolement les lampes sont placées au plafond, sous des cloches en verre, pour ne pas irriter les malades. Partout ailleurs, il y a des lustres en laiton ou des lampes avec abat-jour mobiles en porcelaine.

34 postes téléphoniques se trouvent dans les principaux locaux des divers pavillons ; ils aboutissent au poste central dans la loge du portier et sont reliés par son intermédiaire avec le téléphone urbain.

112 pièces ont des sonneries électriques ; 44 horloges électriques sonnent l'heure juste, le matin, à midi et le soir. Des horloges de contrôle se trouvent dans les services d'observation.

Tous les water-closets, au nombre de 61, sont en majolique et avec chasse d'eau. Dans les services de malades, ils n'ont pas des sièges en bois, mais des bords en porcelaine. Les urinoirs sont en ardoise enduite d'huile désodorante. Des tuyaux d'évacuation en ciment portent les matières solides et liquides à l'égout de la ville.

Les malades sont occupés au jardin, au verger, au potager, dans les ateliers ou dans les bureaux, suivant leurs aptitudes ou

leurs préférences. Les fleurs, fruits, légumes et objets fabriqués sont vendus ; les sommes reçues appartiennent aux malades.

Le traitement et les soins donnés aux aliénés sont conformes aux progrès les plus récents de la science. Les malades reçoivent une bonne nourriture et se trouvent constamment sous les influences les plus favorables. La diète, le repos, les bains, le travail, les jeux forment la base du traitement. Les médicaments internes ne sont employés qu'en cas de nécessité ; d'autre part, la suggestion, l'hypnotisme, l'hydrothérapie, l'électricité, la mécanothérapie ne servent que comme moyens adjuvants. Les malades ont à leur disposition une bibliothèque de 120 volumes et quelques journaux, notamment des feuilles humoristiques, ainsi que divers instruments de musique. Les sports en plein air et en chambre jouent un grand rôle dans le traitement.

Le personnel de la Clinique comprend : le professeur-directeur, trois assistants, deux médecins internes rétribués, deux médecins internes sans rétribution, deux infirmiers-chefs, une première infirmière, 23 infirmiers et 28 infirmières.

Personnel auxiliaire : 2 chefs de bureau, 1 domestique, 2 mécaniciens, 2 jardiniers, 2 couturières, 1 cordonnier, 1 menuisier, 1 tourneur, 1 serrurier, 1 ferblantier, 1 maçon, 1 peintre et badigeonneur, 1 cuisinière, 2 garçons de bain, 1 coiffeur, 2 chauffeurs, 4 hommes de peine.

Kolozsvár.
Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Plan général.

A. Bâtiment principal. — B. Pavillon d'observation (Hommes). — B_1 Pavillon d'observation (Femmes). — C. Pavillon des aliénés tranquilles. — C_1 Pavillon des aliénées tranquilles. — D. Pavillon des aliénés agités. — D_1 Pavillon des aliénées agitées. — E, E. Couloirs de communication et parloirs. — F. Chaudière. — G. Jeu de paume. — H. Pavillon des maladies nerveuses et psychiques. — I. Pavillon du professeur-directeur. — J. Lawn-tennis. — K, K. Hangars. — L, L. Serres. — M. Jeux en plein air. — N, N. Potagers, vergers. — O, O. Cours. — P. Jardin des aliénés tranquilles. — P_1 Jardin des aliénées tranquilles. — Q. Jardin des aliénés agités. — Q_1 Jardin des aliénés agitées.

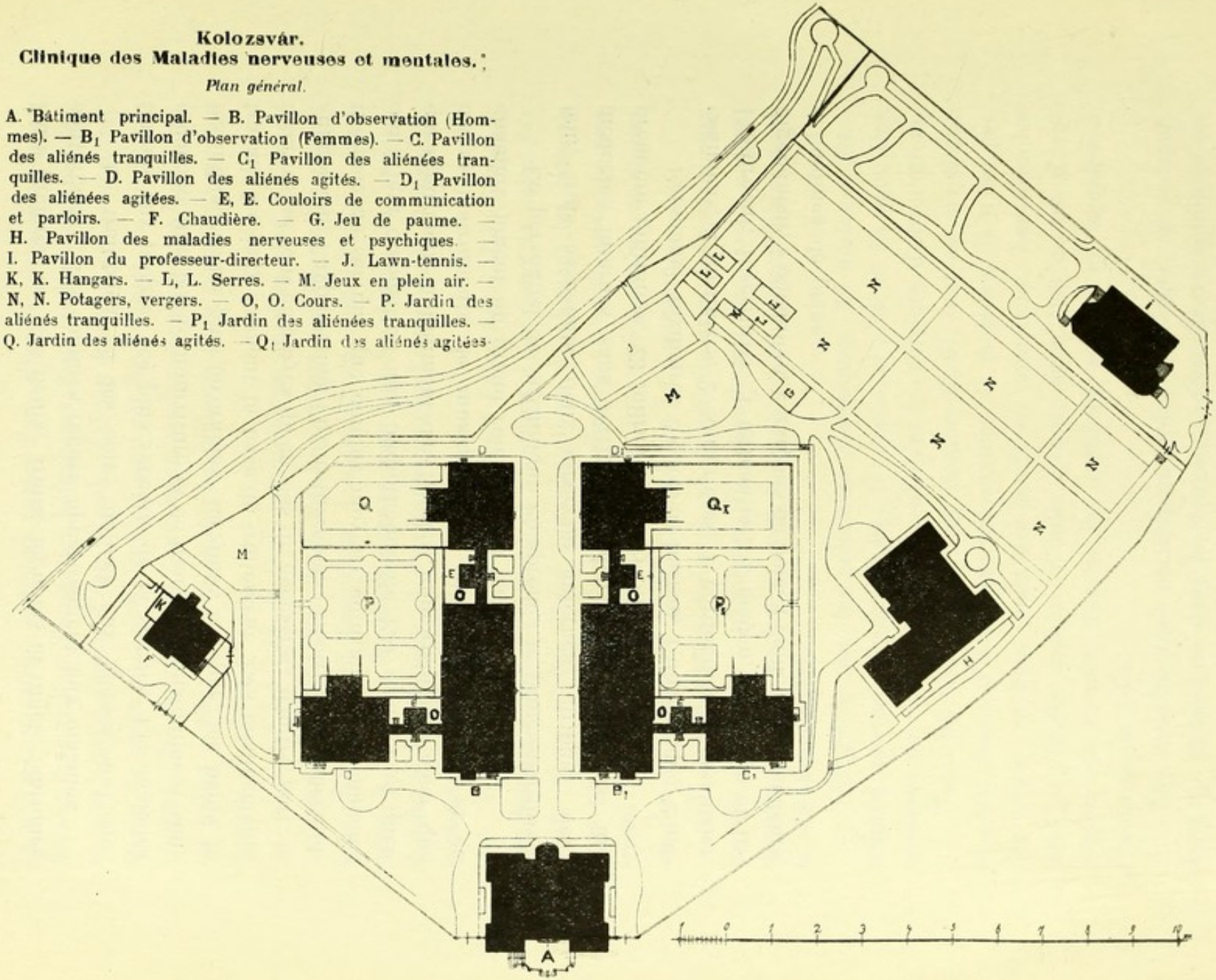

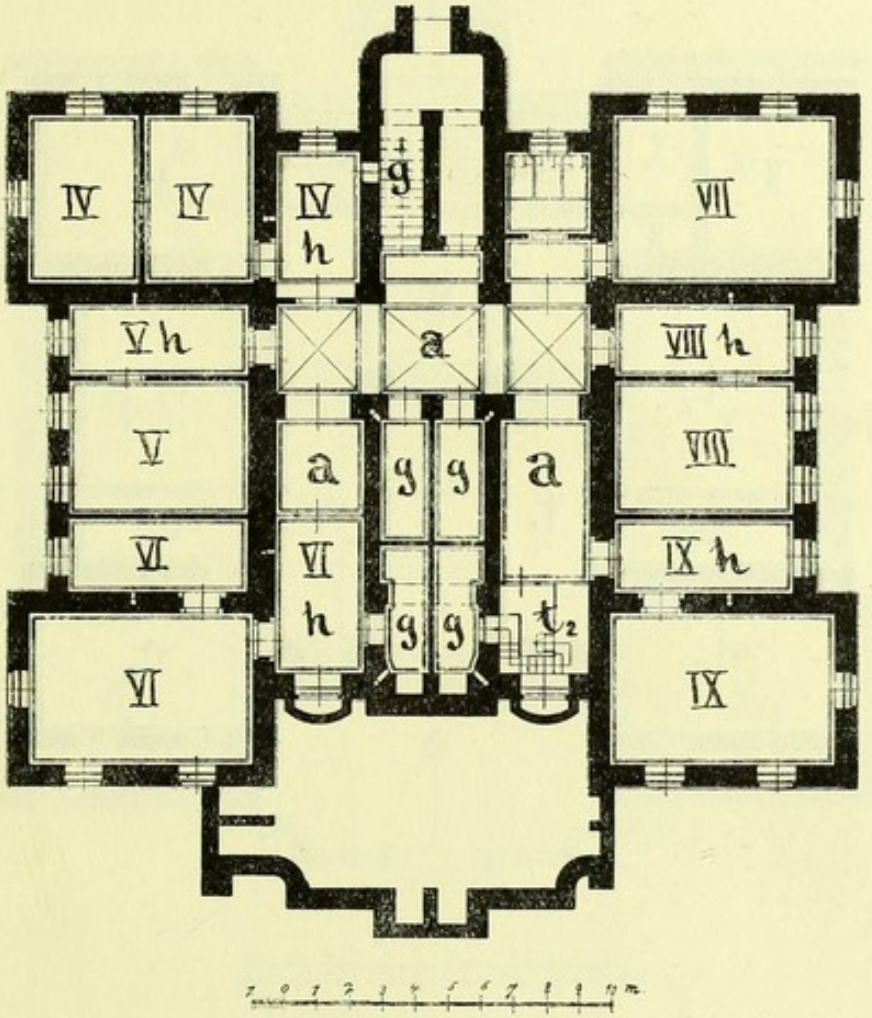

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Bâtiment principal : Plan du sous-sol.

IV, IV. Logement de l'infirmier-chef. — V, V. Logement du garçon de bureau. — VI, VI. Logement du premier mécanicien. — VII. Logement des domestiques et des chauffeurs. — VIII, VIII. Logement du garçon de bain. — IX, IX. Portier. — a, a. Couloirs. — g, g. Magasins. — h, h. Cuisines. — t_2 Loge du portier.

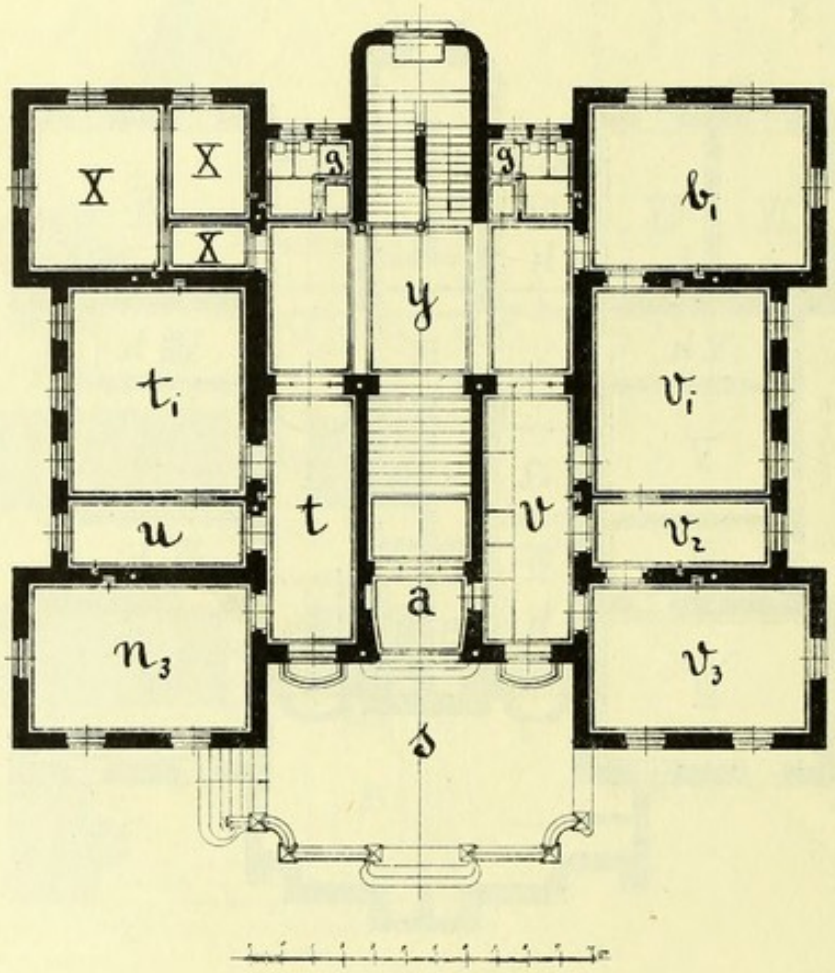

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Bâtiment principal : Plan du rez-de-chaussée.

X, X. Logement du 1er assistant. — t. Salle d'attente. — t_1 Bureau d'admission. — u. Pharmacie. — n_3 Médecins de garde. — b_1 Dispensaire : consultations. — v. Dispensaire : vestiaire. — v_1 Dispensaire : mécanothérapie. — v_2 Dispensaire : électrothérapie. — v_3 Dispensaire : hydrothérapie. — y. Vestibule. — a. Entrée. — s. Terrasse. — g. g. Magasins.

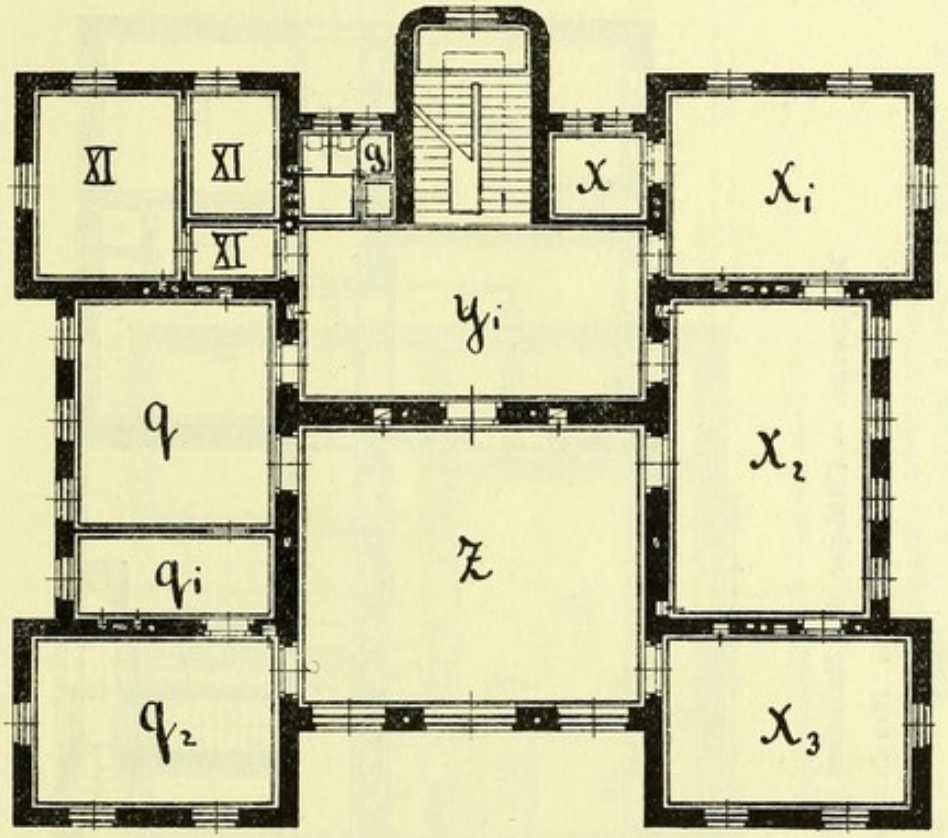

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Bâtiment principal : Plan de l'étage.

XI, XI. Logement du deuxième assistant. — q. Bureau du professeur-directeur. — q_1 Cabinet du professeur-directeur. — q_2 Bibliothèque. — X. Cabinet de radiothérapie. — X_1 Laboratoire psycho-physiologique. — X_2 Laboratoire chimique et bactériologique. — X_3 Laboratoire de microscopie. — y_1 Vestibule et vestiaire. — z. Salle des cours. — g. Magasin.

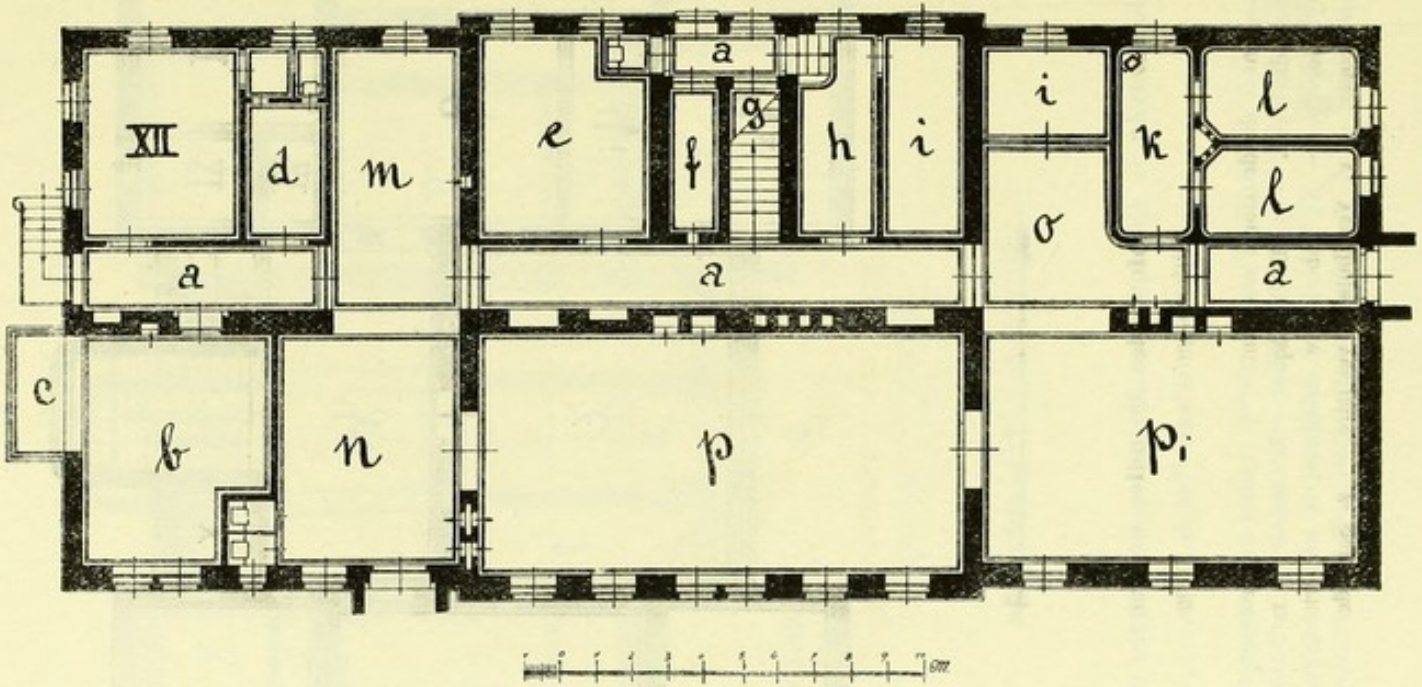

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon d'observation : Plan du rez-de-chaussée.

XII. Logement du médecin interne. — a, a. Couloirs. — b. Salle de consultation. — c. Atelier photographique. — d. Chambre noire. — e. Dépôt et vestiaire. — f. Linge sale. — g. Dépôt. — h. Office. — i, i. Infirmiers. — k. Vestibule. — l, l. Chambres d'isolement. — m. Bain, toilette. — n. Salle de jour. — o. Agonisants. — p. Malades tranquilles. — p_1 Malades agités.

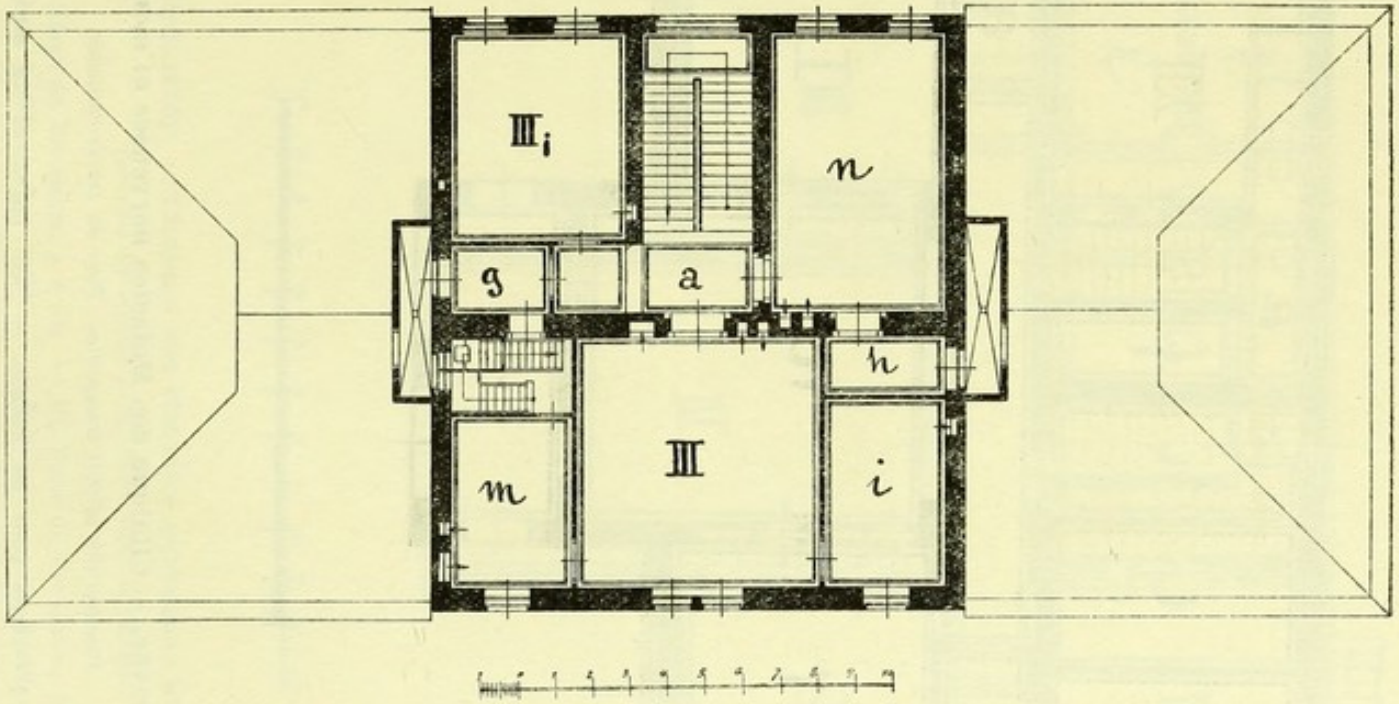

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon d'observation : Plan de l'étage.

III. et III$_1$ **Dortoirs.** — a. Couloir. — g. Dépôt. — h. Office. — m. Bain, toilette. — n. Salle de jour.

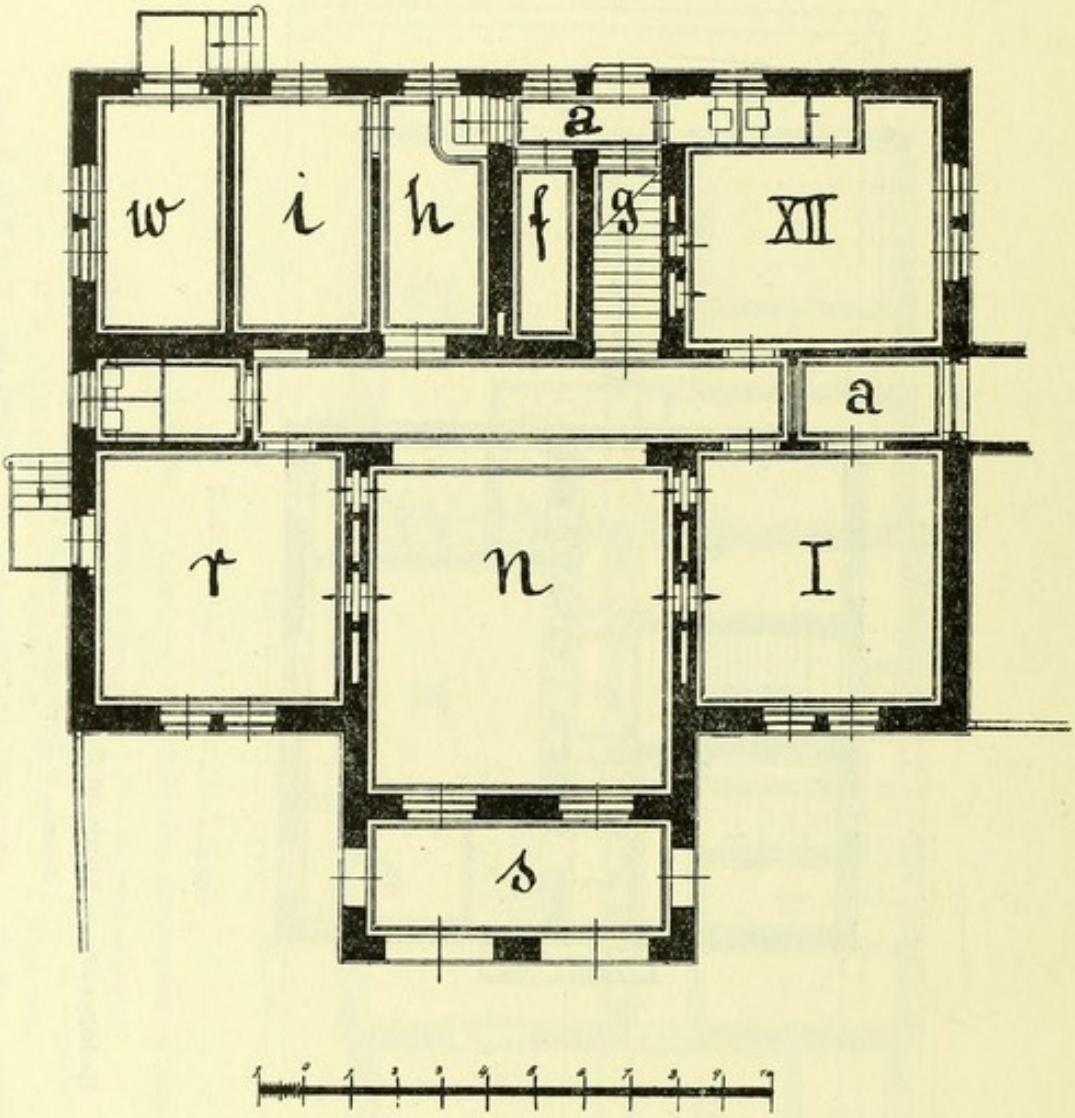

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon des aliénés tranquilles : Plan du rez-de-chaussée.

I. Chambre de 1re classe pour un malade. — XII. Logement du médecin interne. — a, a. Couloirs. — f. Linge sale. — g. Dépôt. — h. Office. — i. Infirmiers. — n. Salle de jour. — s. Véranda. — r. Dans le pavillon des hommes, salle de dissection ; dans le pavillon des femmes, salle de vivisection.

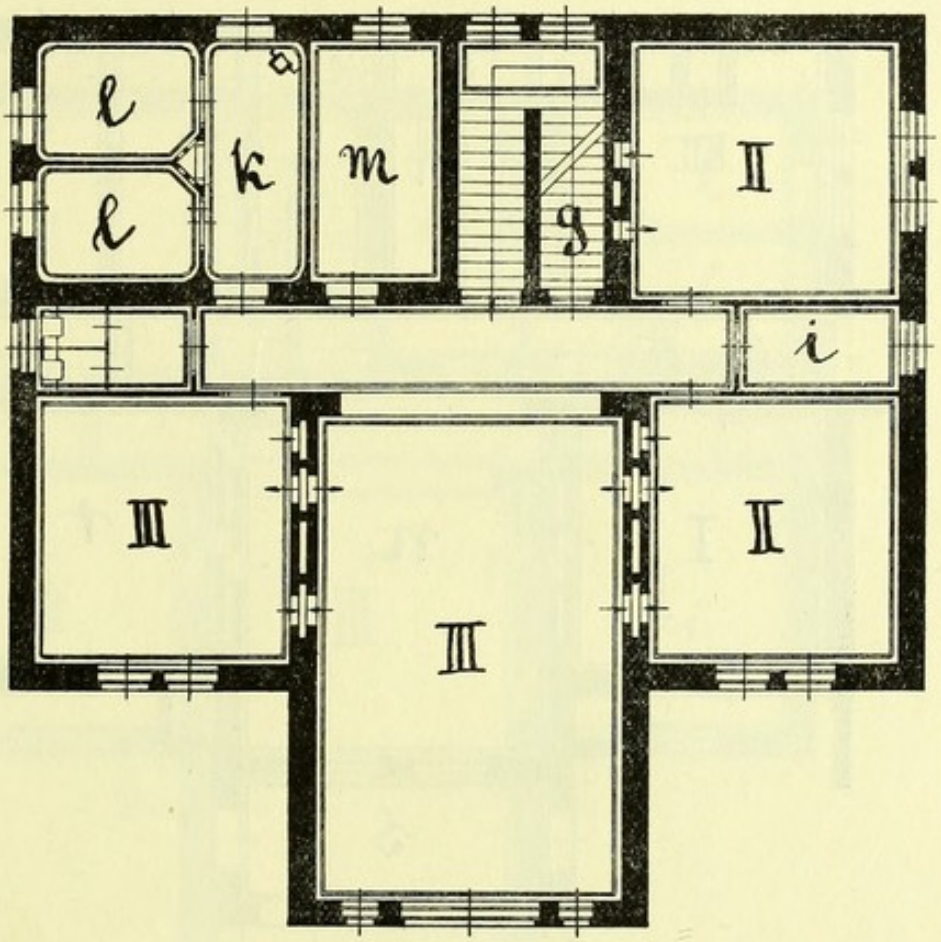

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon des aliénés tranquilles : Plan de l'étage.

II, II. Chambres de 2me classe, à 2 lits. — III. Salle de 3me classe, 16 lits. — III. Chambre de 3me classe, 5 lits. — g. Dépôt. — i. Infirmier. — k. Vestibule. — l, l. Chambres d'isolement. — m. Bain, toilette.

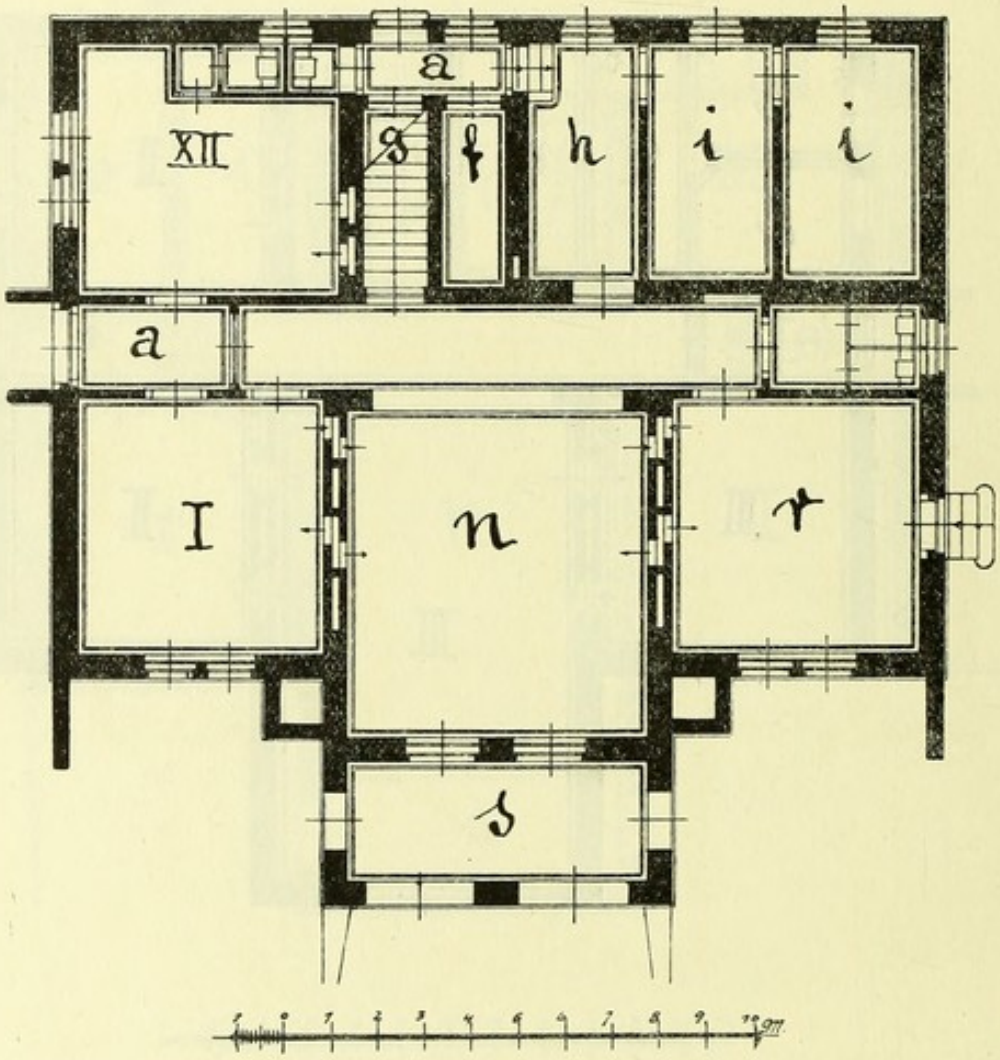

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon des aliénés agités : Plan du rez-de-chaussée.

I. Chambre de 1re classe, pour un malade. — XII. Logement du médecin interne. — a, a Couloirs. — f. Linge sale. — g. Dépôt. — h. Office. — i, i. Infirmiers. — n. Salle de jour. — r. Dans le pavillon des hommes, atelier de cordonnerie ; dans le pavillon des femmes, atelier de menuiserie. — s. Véranda.

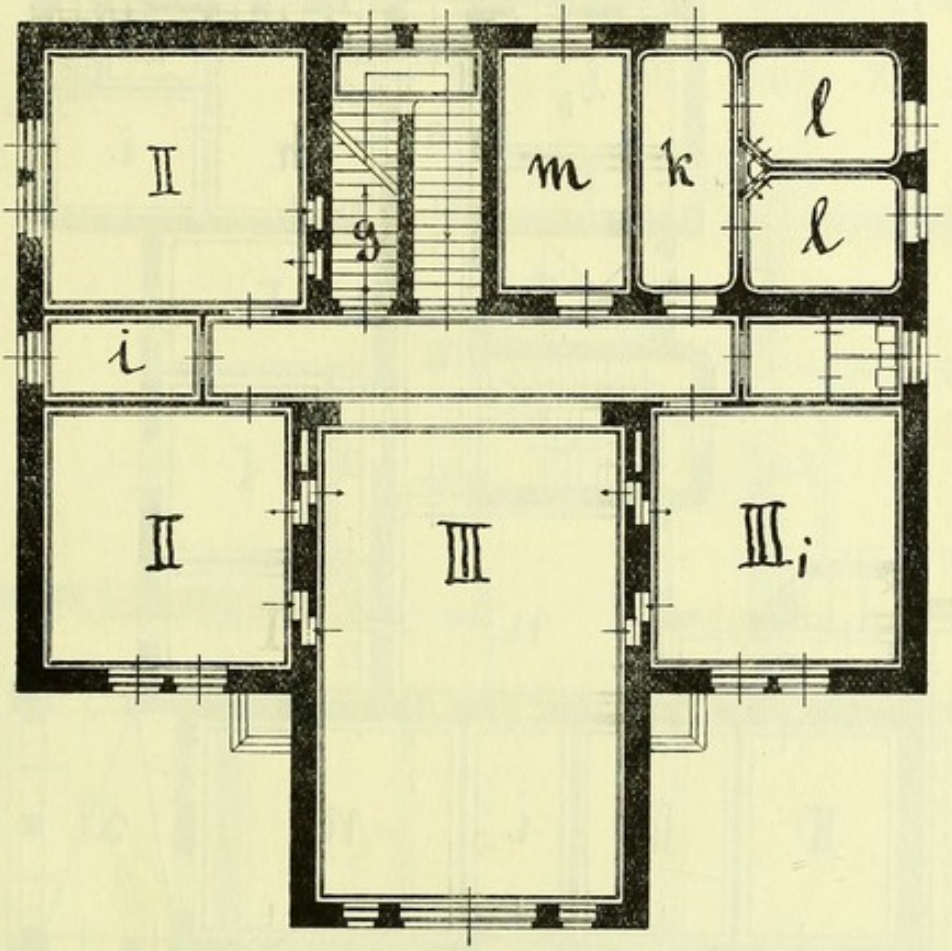

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon des aliénés agités : Plan de l'étage.

II, II. Chambres de 2me classe, à 2 lits. — III. Salle de 3me classe, 16 lits. — III; Chambre de 3me classe, 5 lits. — g. Dépôt. — i. Infirmier. — k. Vestibule. — l. l. Chambres d'isolement. — m Bain, toilette.

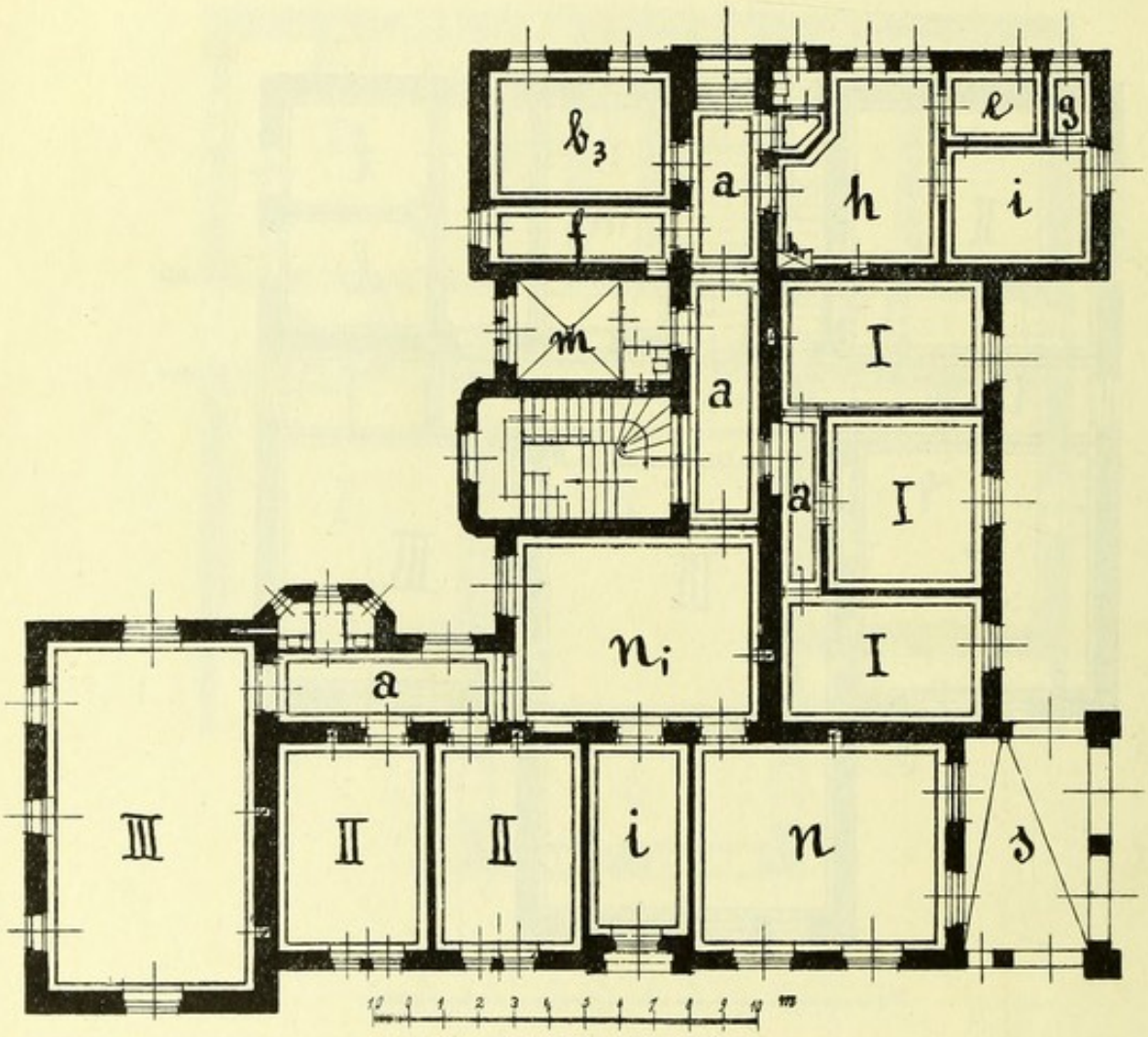

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon des maladies nerveuses et psychiques : Plan du rez-de-chaussée.

I. Chambres de 1re classe. — II. Chambres de 2me classe. — III. Salle de 3me classe. — a. Couloirs. — b_3 Salle d'examen. — e. Magasin. — f. Linge sale. — g. Dépôt. — h. Office. — i. Infirmiers. — m. Bain. — n. Salle de jour. — n_1 Réfectoire. — s. Véranda.

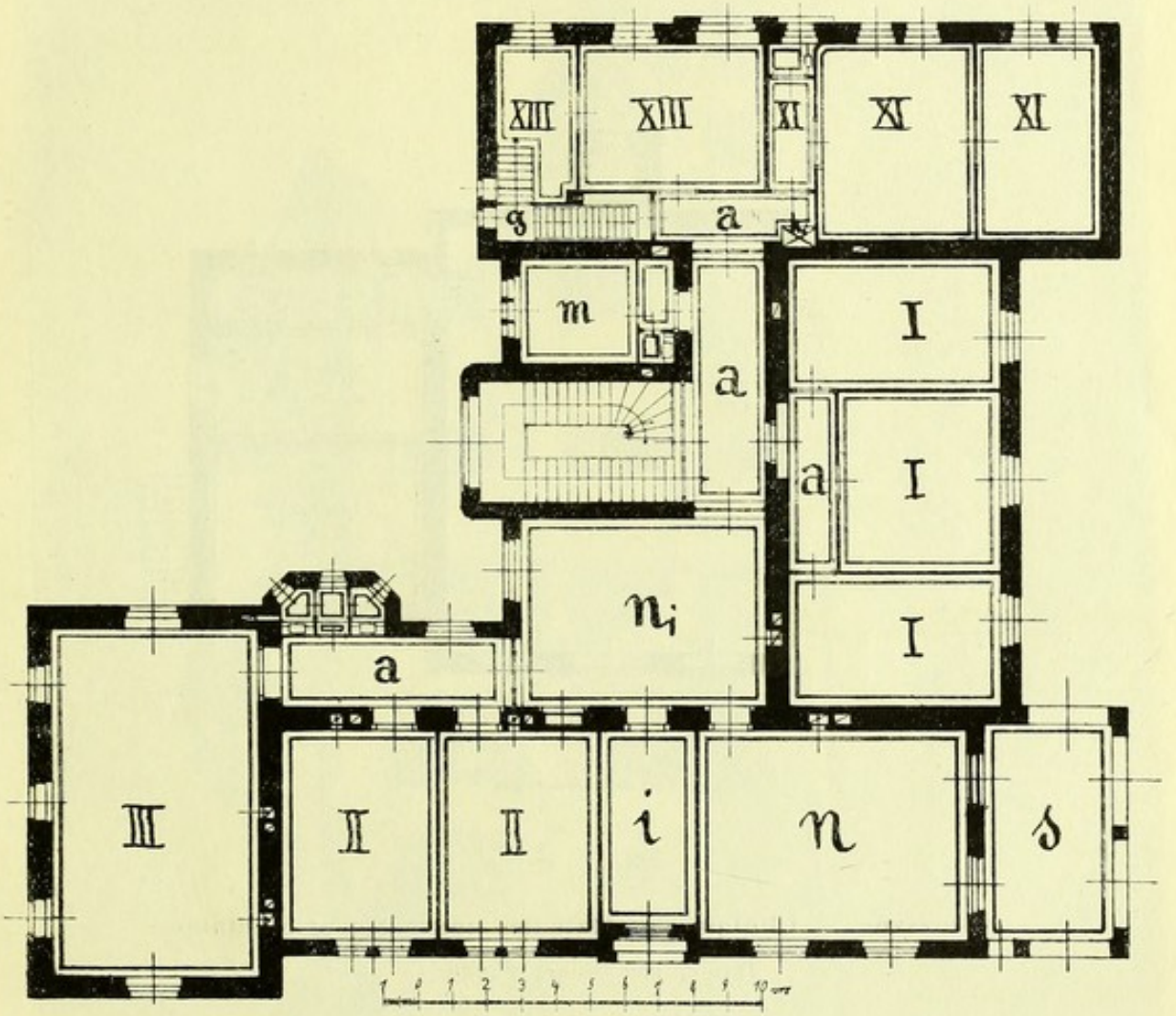

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon des maladies nerveuses et psychiques : Plan de l'étage.

I. Chambres de 1re classe. — II. Chambres de 2me classe. — III. Salle de 3me classe. — XI. Logement du 3me assistant. — XIII. Logement de la première infirmière. — a. Couloirs. — g. Dépôt. — i. Infirmier. — m. Bain. — n. Salle de jour. — n_1 Réfectoire. — s. Véranda.

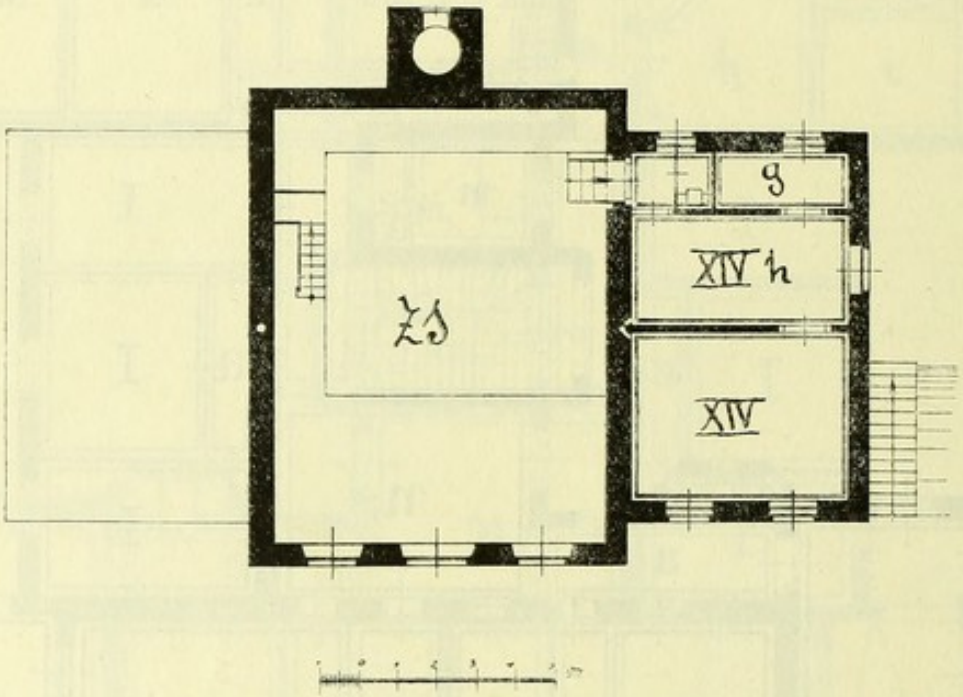

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Plan du pavillon des chaudières.

XIV, XIV. Logement du second mécanicien. — g. Dépôt. — h. Cuisine. — zs. Salle des chaudières.

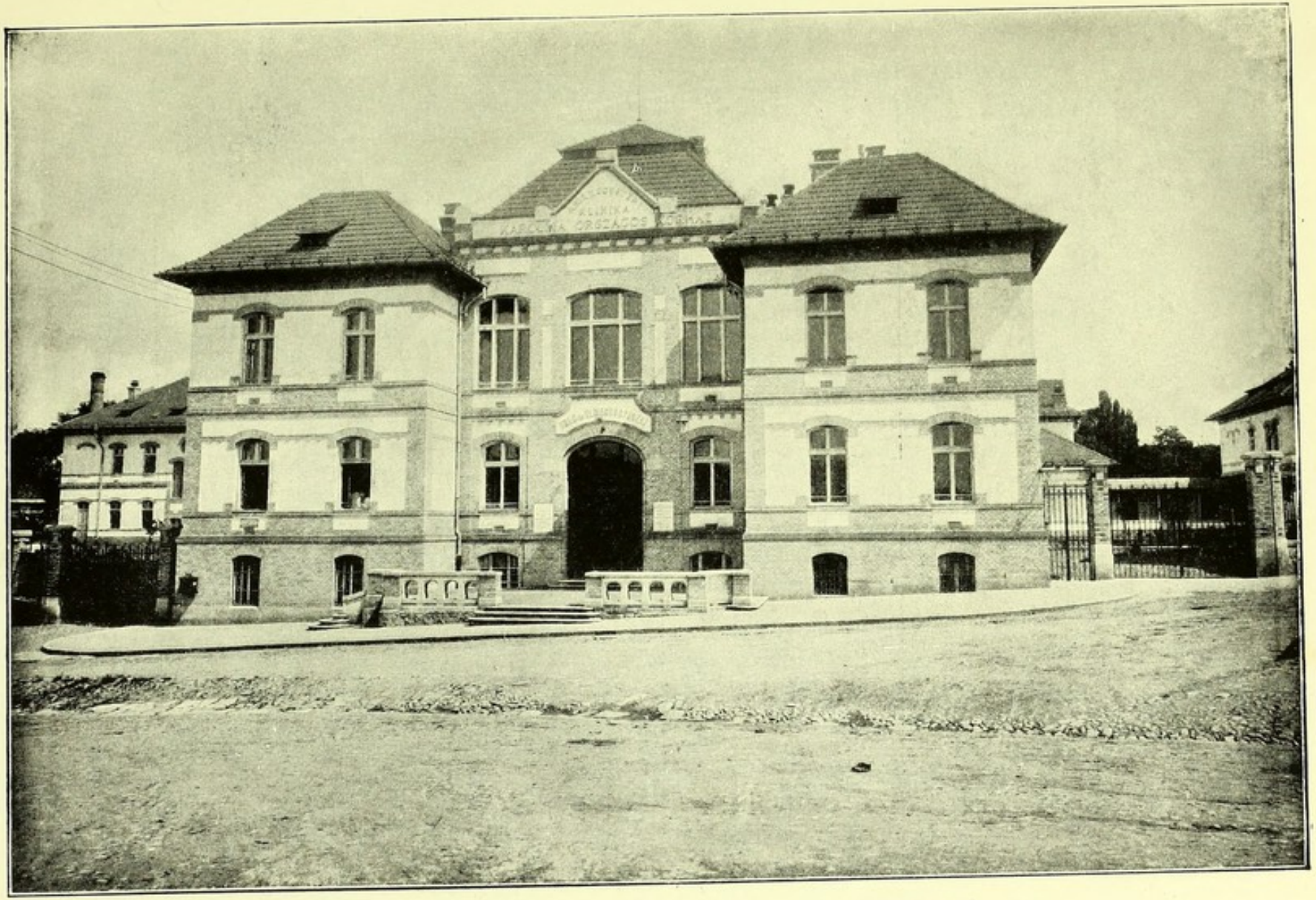

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Bâtiment principal.

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Troisième groupe de la Division des hommes.

A gauche, pavillon des aliénés tranquilles; à droite, pavillon des aliénés agités; au milieu, pavillon d'observation.

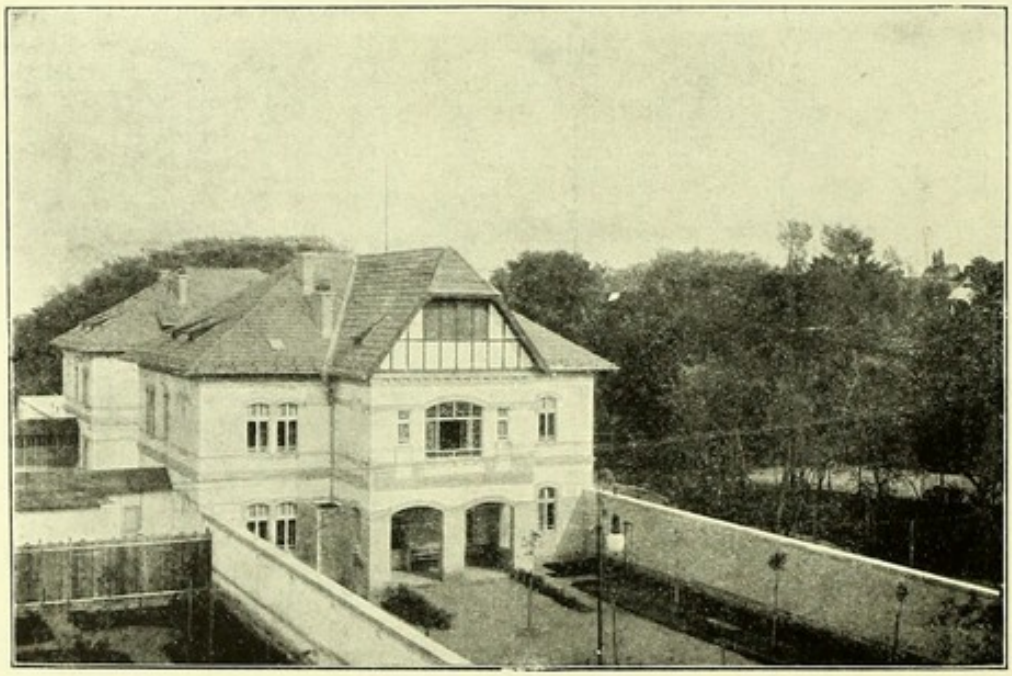

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon des aliénées agitées, avec son jardin.

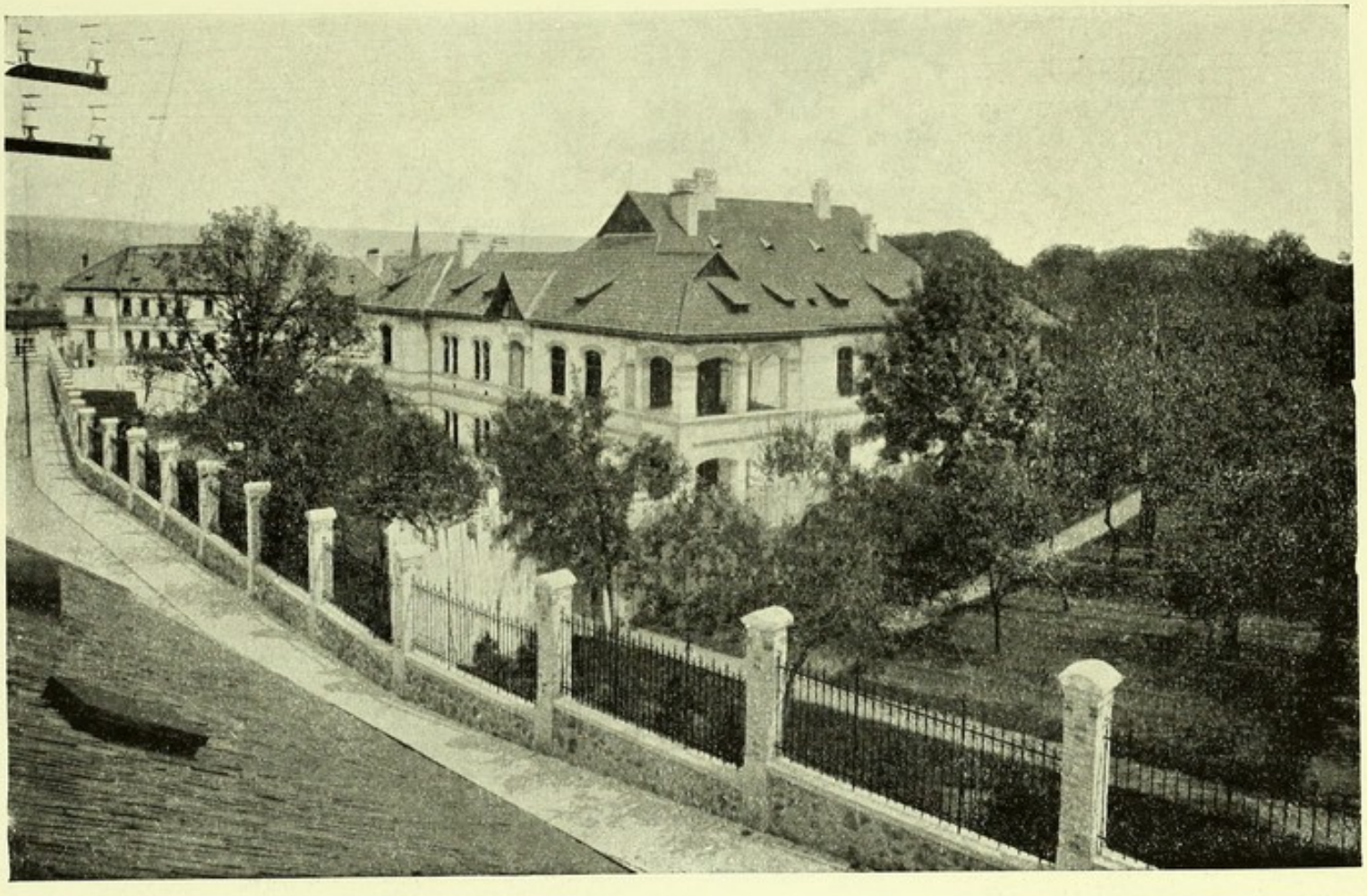

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon des maladies nerveuses et psychiques.

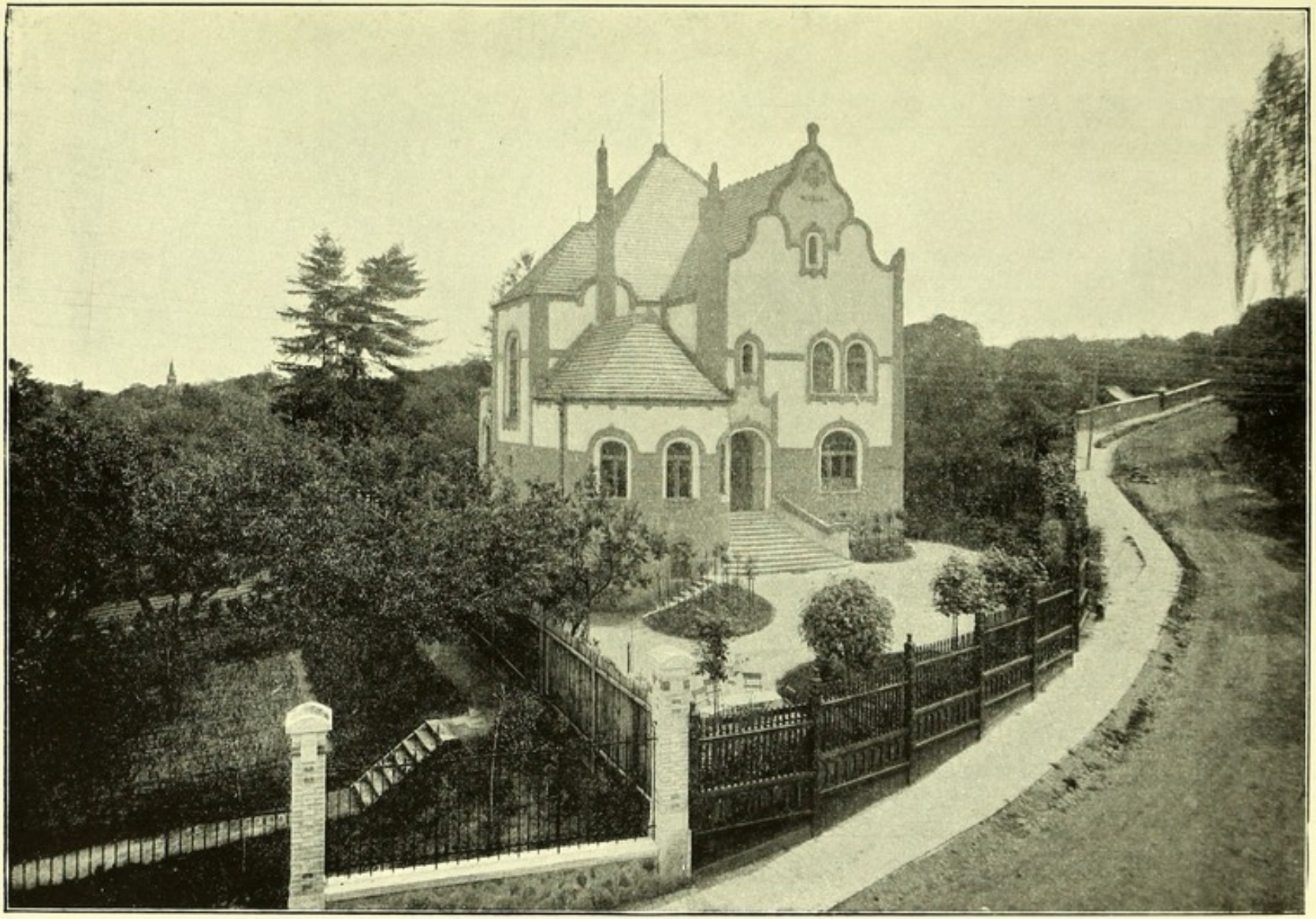

Kolozsvár. — Clinique des Maladies nerveuses et mentales.

Pavillon d'habitation du professeur-directeur.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-propos, par M. le Prof. Dr. Emile de Grósz, Secrétaire Général du Congrès — V

La Faculté de Médecine de Budapest.

La Faculté de Médecine de Budapest — 1
Le Ier Institut d'Anatomie, par M. le Prof. Dr. Michel de Lenhossék 17
Le IIme Institut d'Anatomie, par M. le Prof. Dr. Kálmán de Tellyesniczky — 31
L'Institut de Physiologie, par M. le Prof. Dr. Ferdinand de Klug 33
Le Ier Institut d'Anatomie pathologique, par M. le Prof. Dr. Antoine Genersich de Szepesszombat — 39
Le IIme Institut d'Anatomie pathologique, par M. le Prof. Dr. Othon Pertik — 45
L'Institut de Pathologie expérimentale et générale, par M. le Prof. Dr. François Tangl — 49
L'Institut de Bactériologie, par M. le Prof. Dr. Hugo Preisz — 53
L'Institut et l'Hôpital Pasteur, par M. le Prof. Dr. Augustin Székely 57
L'Institut de Pharmacologie, par M. le Prof. Dr. Árpád de Bókay — 61
L'Institut de Médecine légale, par M. le Prof. Dr. Alex. K. de Ajtai 63
L'Institut d'Hygiène, par M. le Prof. Dr. L. de Liebermann — 77
La Ire Clinique Médicale, par M. le Prof. Dr. Charles de Kétly — 83
La IIme Clinique Médicale, par M. le Prof. Dr. E. Jendrassik — 91
La IIIme Clinique Médicale, par M. le Prof. Dr. Baron Alexandre Korányi — 105
La Clinique Chirurgicale No I, par M. le Prof. Dr. Jules Dollinger 113
La Clinique Chirurgicale No II, par M. le Prof. Dr. E. Réczey — 127
La Ire Clinique Ophtalmologique, par M. le Prof. Dr. Emile de Grósz 155
La IIme Clinique Ophtalmologique, par M. le Prof. Dr. Charles Hoór 169
La Ire Clinique Gynécologique, par M. le Prof. Dr. Jean Bársony — 179
La IIme Clinique Gynécologique, par M. le Prof. Dr. Guillaume Tauffer — 199
La Clinique des Maladies mentales, par M. le Prof. Dr. Ernest Emile Moravcsik — 209

Pages

L'Hôpital des Enfants malades Stéphanie avec la Clinique pédiatrique, par M. le Prof. Dr. Jean de Bókay _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 223
La Clinique des Maladies cutanées et syphilitiques, par M. le Prof. Dr. Louis Nékám _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 239
La Clinique Stomatologique, par M. le Prof. Dr. Joseph de Arkövy 243
Les Services généraux de la Faculté de Médecine _ _ _ _ _ _ 253

La Faculté de Médecine de Kolozsvár.

La Faculté de Médecine de Kolozsvár, par M. le Prof. Dr. Denis de Szabó _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 267
L'Institut d'Anatomie, par M. le Prof. Dr. Léon de Davida _ _ _ 283
L'Institut d'Anatomie pathologique et d'Histologie pathologique, par M. le Prof. Dr. Kálmán Buday _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 291
L'Institut de Médecine légale, par M. le Prof. Dr. Blaise Kenyeres 297
L'Institut de Physiologie, par M. le Prof. Dr. Ladislas de Udránszky 301
L'Institut d'Hygiène, par M. le Prof. Dr. Gustave Rigler _ _ _ _ 309
L'Institut de Pathologie générale et expérimentale, par M. le Prof. Dr. Joseph Lőte _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 313
La Clinique Chirurgicale, par M. le Prof. Dr. Louis Makara _ _ 321
La Clinique Médicale, par M. le Prof. Dr. Sigismond Purjesz _ _ 327
La Clinique Obstétricale et Gynécologique, par M. le Prof. Dr. Denis de Szabó _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 341
La Clinique Ophtalmologique, par M. le Prof. Dr. Charles Hoór _ 357
La Cliniques des Maladies cutanées et syphilitiques, par M. le Prof. Dr. Marschalko _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 365
La Clinique des Maladies nerveuses et mentales, par M. le Prof. Dr. Charles Lechner _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 375
Table des matières _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 395